

SOUS LA DIRECTION DE
Jacques HAMEL
et J. Yvon THÉRIAULT

(1994)

LES IDENTITÉS

*Actes du Colloque de l'ACSALF
du 12 au 14 mai 1992.*

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :

Sous la direction
de Françoise-Romaine Ouellette et Claude Bariteau

LES IDENTITÉS.

Actes du colloque l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Montréal : Les Éditions du Méridien, 1994, 585 pp.

La présidente de l'ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels :

Françoise-Romaine Ouellette : francoise-romaine.ouellette@ucs.inrs.ca

Claude Bariteau : Claude.Bariteau@ant.ulaval.ca

La présidente de l'ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d'Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

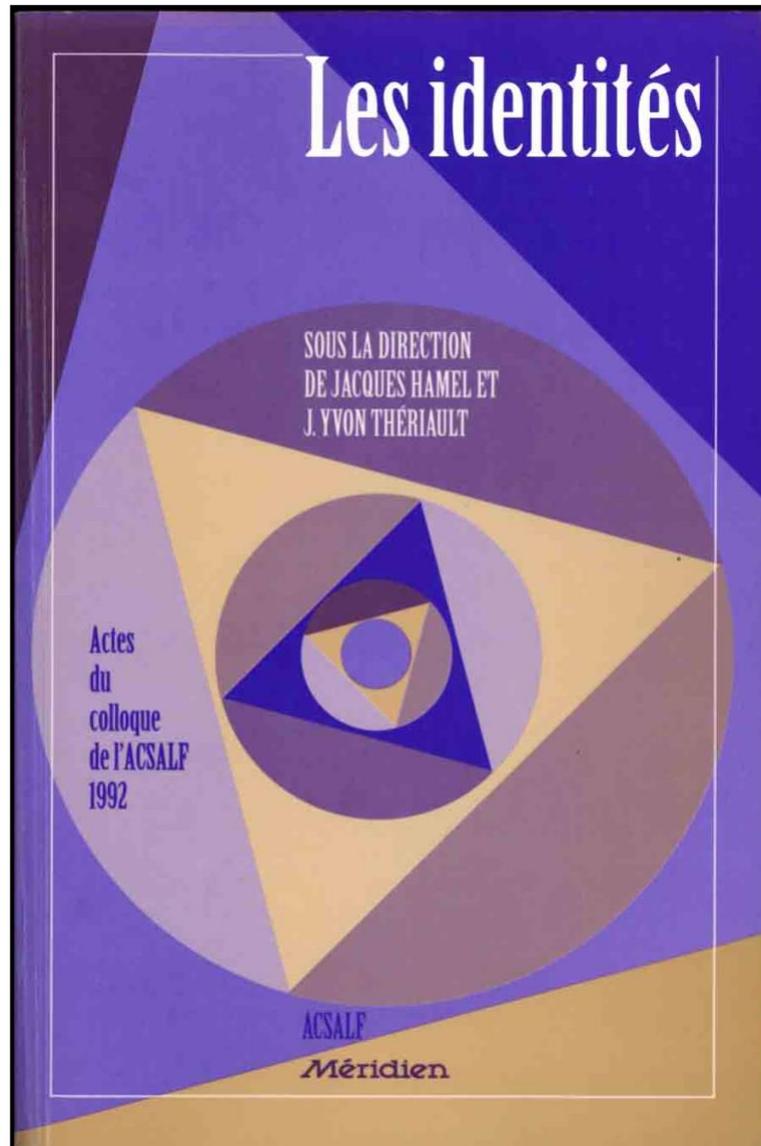
Édition numérique réalisée le 4 avril 1999 à Chicoutimi, Québec.



SOUS LA DIRECTION DE
Françoise-Romaine OUELLETTE
et Claude BARITEAU

LES IDENTITÉS.

Actes du colloque l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.



Montréal : Les Éditions du Méridien, 1994, 585 pp.



La présidente de l'ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel :

La présidente de l'ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d'Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Quatrième de couverture[Retour à la table des matières](#)

Le présent ouvrage dérive du colloque Les identités, tenu à l'Université de Montréal du 12 au 14 mai 1992 et organisé par l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française. L'identité constitue le sujet de l'heure, mis en vedette par l'actualité. L'identité touche d'entrée de jeu tout individu et toute collectivité et, par surcroît, a trait autant à des dimensions et des phénomènes économiques, politiques et culturels. Tenu au lendemain de la « crise amérindienne » et à la veille du référendum sur les accords de Charlottetown, on trouve donc dans ce livre des écrits et des études sur la « question nationale » au Québec, de même que sur la « question amérindienne ». Cet ouvrage contient ainsi des contributions de choix sur l'identité nationale et ethnique et plus largement sur l'identité régionale, l'identité des générations, les identités au travail, pour ne nommer que quelques-uns de ses chapitres. Ces contributions sont apportées par des spécialistes de la sociologie et de l'anthropologie, et sont écrites de façon à rejoindre un large public.

Ce livre marque pour la première fois la réunion de ces spécialistes et sous son seul couvert, les lecteurs trouveront donc l'ensemble de la recherche menée autant par des chercheurs québécois, belges et français. La variété des positions et des points de vue sur le sujet est offerte en partage dans les pages de ce livre susceptible d'éclairer les problèmes et phénomènes liés à l'identité, ainsi que les enjeux qui en découlent dans la société actuelle.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[4]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Collaboratrices et collaborateurs

[Retour à la table des matières](#)

André Billette, Hélène Blondeau, Jacqueline Bouchard, Pierre Bouchard, Jacques Boucher, Alain Carpentier, Mario Carrier, Orner Chouinard, Ginette Côté, Marie-André Couillard, Stéphane Crespo, Nelcya Delanoé, François Dépelteau, Claude Dubar, Stéphane Dufour, Jean-Pierre Dupuis, Louis Favreau, Andrée Fortin, Dominic Fortin, Richard Fournier, Madeleine Gauthier, France Giroux, Simon Langlois, Benoît Laplante, Paul-André Lapointe, Gilles Pronovost, Jean Renaud, Jean François René, Gilles Simard.

[5]

LES IDENTITÉS

Actes du colloque de l'ACSALF 1992

sous la direction de
Jacques HAMEL et J. Yvon THÉRIAULT

Montréal
Les Éditions du Méridien
1994

[6]

Infographie : Lacroix O'Connor Lacroix, inc.

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation et de représentation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie ou par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite des Éditions du Méridien*, 1977, boulevard Industriel, Laval (Québec) H7S 1P6. Téléphone : (514)668-1802.

ISBN 2-89415-119-5

© Éditions du Méridien

Dépôt légal 2^e trimestre 1994 — Bibliothèque nationale du Québec
Imprimé au Canada

* Division de Société d'information et d'affaires publiques (SIAP)
Inc.

[583]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Liste des collaborateurs](#)

Jacques Hamel et J. Yvon Thériault, "[Avant-propos.](#)" [7]

Première partie.

GRANDES CONFÉRENCES [15]

Simon Langlois, "[Deux sociétés globales en conflit.](#)" [17]

Nelcya Delanoé, "[Blancs cassés américains et indiens des États-Unis: l'impossible identité.](#)" [37]

Claude Dubar, "[Les identités et le travail.](#)" [67]

Deuxième partie.

GÉNÉRATIONS ET IDENTITÉS [83]

Dominic Fortin et Stéphane Dufour, "[Baby boomers et baby busters : deux générations, un conflit et deux identités dans l'univers du travail.](#)" [85]

Jean François René, "[Jeunesse et identités au travail : les tendances dominantes dans la littérature sociologique.](#)" [103]

Gilles Pronovost, "[La formation de l'identité sociale à travers les générations.](#)" [117]

Troisième partie.

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES** [135]

France Giroux, "[L'affirmation de l'identité dans les sociétés pluralistes.](#)" [137]

Hélène Blondeau, "[L'identité collective des Bruxellois francophones à travers leurs attitudes linguistiques.](#)" [161]

Marie-Andrée Couillard et Ginette Côté, "[L'engagement des Québécoises : trajectoire identitaire.](#)" [177]

Jacqueline Bouchard, "[Représentation et perception de l'identité amérindienne: nouvelles propositions.](#)" [207]

Quatrième partie.**IDENTITÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL** [219]

Jean-Pierre Dupuis, “Les transformations de l'identité de deux villages miniers abitibiens.” [221]

Andrée Fortin, “Sociabilité, identités et vie associative.” [259]

André Billette et Mario Carrier, “Nouveau regard sur la Beauce. Recherche sur la régulation socio-identitaire d'une économie locale.” [287]

Omer Chouinard, “Les organisations de pêcheurs et la modernisation des activités de la pêche dans la Péninsule acadienne.” [313]

Cinquième partie.**IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES** [333]

Paul-André Lapointe, “Modernisation sociale des entreprises et redéfinition des identités ouvrières.” [335]

Jacques Boucher et Louis Favreau, “Les identités à la CSN : d'une vision d'avant-garde à une position de solidarités plurielles.” [357]

Gilles Simard, “De l'université vers les identités professionnelles: les attitudes et conduites stratégiques d'étudiants universitaires.” [379]

François Dépelteau, “Confusion conceptuelle et obsolescence des classes sociales.” [413]

Madeleine Gauthier, “La construction de l'identité dans un contexte de précarité d'emploi : le cas des jeunes travailleurs moyennement scolarisés.” [433]

Sixième partie.**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ** [455]

Pierre Bouchard, “L'identité francophone à travers le processus de francisation des entreprises québécoises : une interprétation faite à partir de résultats obtenus par l'analyse nominale hiérarchique.” [457]

Benoît Laplante, “Problèmes méthodologiques de l'étude quantitative des activités culturelles des Québécois.” [473]

Jean Renaud et Alain Carpentier, “Migration et mobilité professionnelle, la construction d'une identité québécoise.” [497]

23 Jean Renaud et Stéphane Crespo, “Retour à la case «avant-départ», délais et processus du regain de statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants.” [531]

Richard Fournier, “L'analyse du discours sur les identités en milieu communautaires à travers la structure mathématique du modèle ANOPEP.” [549]

[7]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

AVANT-PROPOS

Par Jacques Hamel et J. Yvon Thériault

[Retour à la table des matières](#)

Le présent ouvrage dérive du colloque intitulé *Les identités*, tenu à l'Université de Montréal du 12 au 14 mai 1992 et organisé par l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française. Il en constitue en quelque sorte les *actes* bien que ce ne soit pas l'ensemble des exposés et débats qui y soit publié. Il ne s'agit donc pas du programme intégral de ce colloque, ni d'un compte rendu fidèle des propos oraux, mais bien plutôt d'un ensemble de textes sélectionnés parmi les présentations faites lors de ce colloque et pour la plupart réécrites en des exposés échappant à la forme orale ou à la présentation d'un sujet en un court laps de temps. Certes, cette forme y est parfois présente mais elle n'entrave pas la lecture de textes s'avérant des contributions de choix sur les sujets abordés.

En vue de favoriser la communication des points de vue sur les identités, les organisateurs du colloque ont délibérément donné une forme dynamique à ce colloque, mêlant la tenue de conférences magistrales, de débats et de tables-rondes à la présentation d'exposés en atelier. Si par sa forme le présent ouvrage oblige à renoncer à publier les propos oraux découlant des débats publics et des tables-rondes, en revanche, la publication intégrale des conférences magistrales permet d'apprécier ce qui en furent les points de départ. Car, en effet, c'est à la suite des conférences sur l'identité nationale, l'identité amérindienne et

l'identité dans le travail qu'ont été engagés les débats avec des panelistes et plus largement avec le public.

La lecture du texte de ces conférences incite à poser que les identités constituent à n'en pas douter des marques découlant de la société et de son histoire ou, plus précisément, de processus sociaux, économiques, politiques et culturels, comprenant ici l'ethnie, la religion et les idéologies. Si, à des époques données de leur histoire, les sociétés tendent à apparaître sous une identité particulière, politique ou ethnique par exemple, il n'en reste pas moins que ceci est un « fait social total », c'est-à-dire le fait d'une société dans l'ensemble de ses dimensions, qu'elles soient économiques, [8] politiques ou culturelles. Celles-ci s'avèrent d'ailleurs des découpages analytiques commodes pour l'explication, non pas des dimensions séparées des sociétés qu'il conviendrait de mettre au premier plan pour expliquer leur identité.

Il n'en demeure pas moins que les identités de l'heure, celles qui s'élèvent au premier rang de l'actualité, sont ainsi mises en vedette par la société et, par conséquent, dans les colloques réunissant des sociologues et des anthropologues. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans cet ouvrage la « question nationale » et la « question amérindienne » et les identités en jeu dans leur réponse, tout comme du reste les identités et le travail. Tenu au lendemain de la « crise amérindienne » et à la veille d'un référendum à l'échelle canadienne sur les accords de Charlottetown, le colloque sur les identités trouvaient ainsi des sujets de choix, donnant lieu à des débats politiques, au sens de débats liés en fait à des « projets de société ». Quant au travail, est-il besoin de souligner qu'il marque au premier chef l'identité des sociétés capitalistes que sont les États-Unis, la France, le Canada et le Québec ? L'éclatement du travail en diverses formes — régulier et précaire, bien et mal rémunéré —, formes marquées de surcroît par la prégnance de générations distinctes, constitue sans contredit un phénomène de première importance pour saisir les identités pouvant se manifester par le biais de l'éducation, la consommation, les générations, etc.

La première partie de ce recueil traite précisément des générations et des identités. L'identité que procure la génération dont ils sont une partie et un produit constitue sans contredit un premier terrain d'élection de l'identité des individus, certes, mais aussi, par voie de conséquence, de la société. Karl Mannheim rappelait jadis avec justesse

que « dans la mesure où ceux qui entrent simultanément dans la vie participent potentiellement à des événements et à des expériences qui créent des liens » (Mannheim, 1990 : 52) la « situation de génération circonscrit, du fait de leur situation spécifique dans l'espace socio-historique, les individus dans un champ des possibles déterminé et favorise ainsi un mode spécifique d'expérience et de pensée, un mode spécifique d'intervention dans le processus historique » (Mannheim, 1990 : 45).

Les exposés présentés dans cette partie vont parfaitement en ce sens et donnent vie à une sociologie des générations portant au jour le conflit des générations déterminant l'identité des sociétés contemporaines, celui entre la génération des *baby boomers* et celle des *baby busters*. La vogue [9] des essais sur ce sujet (Ricard, 1992 ; Martineau, 1990) a vite placé les *baby boomers* au banc des accusés devant des jeunes sans avenir à cause de leur pouvoir économique et politique et de l'emprise de leurs valeurs sur la société actuelle. Sans mettre en cause cette position de force des *baby boomers* et ses répercussions, pour ne pas dire ses effets pervers sur les jeunes d'aujourd'hui, il convient assurément de l'expliquer en vue de saisir en *acte* les processus sociaux définissant l'identité d'une génération mais aussi, par ce biais, celle d'une société. La génération des *baby boomers* serait privilégiée du fait qu'elle a été associée, de par sa situation de génération, selon les mots de Mannheim, à la Révolution tranquille et les diverses réformes sociales qui s'ensuivirent dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail.

La montée en puissance des Québécois francophones qui en a découlé a fait en sorte que la « question du Québec » (Rioux, 1969) a été posée en termes d'identités nationales. La seconde partie de l'ouvrage porte justement sur les « identités, les communautés culturelles et les questions nationales ». Questions nationales est au pluriel puisque les exposés qui y sont présentés n'abordent pas que la question du Québec comme, du reste, y sont envisagées les identités ou les trajectoires identitaires des groupes constitutives des processus sociaux desquels émane l'identité nationale. La comparaison possible entre la question du Québec et celle de l'identité collective des Bruxellois francophones est particulièrement éclairante, tout comme l'est d'ailleurs le pont jeté entre la question nationale et l'affirmation d'identités collectives ou ethniques.

Les textes présentés dans cette partie du recueil font écho à leur façon à la thèse proposée naguère par Marcel Rioux et Jacques Dofny d'une conscience nationale (ou ethnique) et d'une conscience de classe au Québec qu'il convient de rappeler. Selon eux, la question nationale fait en sorte que tout problème d'identité dans la société québécoise, des classes sociales plus particulièrement, est envisagé dans et par une conscience ethnique et nationale. Évoquant l'enquête sur les jeunes des années 1960, les *baby boomers* d'aujourd'hui au demeurant, faite en compagnie de Robert Sévigny, Marcel Rioux écrit :

Après avoir interviewé une centaine de ces jeunes, je constate que la conscience nationale est beaucoup plus vive que la conscience de classe, que la conscience ethnique est plus développée à Montréal qu'en province, qu'elle est beaucoup plus un phénomène de classe moyenne que de classe ouvrière ou [10] paysanne ; que là où la conscience de classe existe — exprimée le plus souvent par le truchement du socialisme — elle est médiatisée par la conscience nationale ; c'est beaucoup plus pour la libération économique du Québec que ces jeunes se déclarent socialistes ou socialisants que pour la libération de leur classe ; je ne crois pas avoir rencontré personne qui fut socialiste sans qu'il fût nationaliste. (Rioux, 1965 : 107)

Écrits pratiquement trente ans plus tard, force est de reconnaître que le contexte historique et social du Québec a changé, à l'évidence, mais que la question nationale reste entière, ici comme ailleurs, et s'avère particulièrement déterminante de l'affirmation des identités collectives et individuelles comme celles des classes sociales, soulignée par Rioux, et des régions par exemple.

C'est ce dont il est question dans les deux parties suivantes de l'ouvrage. D'abord « Identité et développement régional » traite, comme ce titre l'indique, du développement économique et culturel de régions aujourd'hui connues par leur revendication d'une identité particulière, faite de haute voix ou simplement admise au vu de leur propre dynamisme : la Beauce, l'Abitibi et aussi l'Acadie. Leur identité émane d'une sociabilité et d'une vie associative caractéristiques allant de pair avec un développement économique et industriel qui en porte la marque. Cela jette en défi à la sociologie et à l'anthropologie que l'économie doit être envisagée et saisie dans sa forme culturelle dont l'identité économique, ouvrière et, pour reprendre des mots en vogue

aujourd'hui, la « culture d'entreprise » sont l'expression par excellence.

Ce défi est redoutable tant aujourd'hui l'économie semble séparée de la culture et exister en tant que telle, au point que la « culture de l'économie » constitue l'identité des sociétés actuelles, des régions, des entreprises, des professions, des classes sociales, etc. La culture de l'économie s'exprimant par la fameuse « culture d'entreprise » tend même à effacer, voire dissimuler, les classes sociales présentes dans les entreprises, les régions, etc. Les classes sociales sont mêmes disparues de la théorie en sociologie et en anthropologie qui, de ce fait, épouse de façon problématique cette culture désormais commune.

Essayant de s'en démarquer, les exposés réunis sous la rubrique « Identités, travail et classes sociales » constituent une espèce de provocation. Le retour des classes sociales en sociologie et en anthropologie n'est pas toutefois sans poser problème. L'appel à une « reconceptualisation [11] des rapports de classes » est lancé et doit être suivi d'abord par des études empiriques sur les identités ouvrières, les positions syndicales, les identités professionnelles, à l'exemple de celles proposées dans cette partie de l'ouvrage.

De telles études ne peuvent être mises au point sans les avancées de la méthodologie, plus particulièrement des méthodes quantitatives. La contribution de la méthodologie quantitative à l'étude de l'identité est présentée dans la dernière partie de l'ouvrage. Si ces exposés constituent les démonstrations convaincantes de méthodes de pointe, ils s'avèrent par ailleurs des enseignements riches quant à la définition du lien entre théorie et méthode et, en ce sens, une invitation à la rigueur dans la construction des identités en sociologie et en anthropologie.

* * *

Les derniers mots de cet avant-propos seront des remerciements. La publication d'un tel recueil n'est possible que grâce au soutien d'un personnel de secrétariat offert sans relâche et extrêmement efficace. Qu'il nous soit donc permis de remercier Francine D'Amour et Manon Leclerc, du Secrétariat de la recherche de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, ainsi que Lucie Lévesque et Marie

Brulé du Secrétariat du département de sociologie de l'Université de Montréal. Outre la mise au net du manuscrit, ces personnes ont veillé à la correspondance avec les auteurs, les évaluateurs et les autorités de l'ACSALF et de l'ACFAS. Le secrétaire de l'ACS ALF, Raymond Lalonde a aussi apporté une aide précieuse et il doit en être remercié.

Notre gratitude va aussi aux collègues qui ont accepté d'évaluer les premiers états des manuscrits et de fournir des avis éclairés afin que les exposés puissent être publiés dans la meilleure forme et rejoindre le public le plus large. Que ces collègues soient avertis que, sans leur précieux concours, des ouvrages comme celui-ci pourraient difficilement susciter un intérêt au sein de la communauté des sociologues et anthropologues.

Nos derniers remerciements vont évidemment aux auteurs des exposés, d'abord présentés oralement lors du colloque organisé sous l'égide de l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française. Grâce à eux et elles, une telle manifestation devient une occasion de choix pour faire le point, pour débattre et marquer des avancées théoriques et méthodologiques à propos d'un sujet comme celui [12] des identités. À l'heure où pour certains administrateurs universitaires une telle rencontre entre chercheurs de *langue française* provenant du Québec et du reste du Canada apparaît trop locale et de peu d'intérêt en regard d'une « mondialisation de l'économie et des connaissances scientifiques et techniques » posée comme évidence, l'organisation d'un colloque de l'ACSALF et la publication des actes revêtent au contraire une importance cruciale. Avant de s'insérer dans la communauté internationale des chercheurs en sociologie et en anthropologie, les sociologues et anthropologues d'ici ont tout intérêt à se rencontrer et discuter pour ensuite mieux communiquer les découvertes et avancées de leur théorie inspirées par l'étude de leur propre société. Si ceci ne fait pas de doute, il est curieux de constater que cela ne soit pas compris comme évidence.

La publication de cet ouvrage vise à rallier le plus grand nombre à cette évidence.

Jacques Hamel
J. Y. Thériault

[13]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MANNHEIM, Karl

1990 *Le problème des générations*. Paris : Nathan.

MARTINEAU, R.

1991 *La chasse à l'éléphant*. Montréal : Boréal.

RICARD, F.

1992 *La génération lyrique*. Montréal : Boréal.

RIOUX, Marcel

1965 « [Conscience nationale et conscience de classe au Québec](#) », *Cahiers internationaux de sociologie*, 38 : 99-108.

1969 [La question du Québec](#). Paris : Seghers.

[14]

[15]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Première partie

GRANDES CONFÉRENCES

[Retour à la table des matières](#)

[16]

[17]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

PREMIÈRE PARTIE :**GRANDES CONFÉRENCES****1**

**“Deux sociétés globales
en conflit.”****Par Simon LANGLOIS**[Retour à la table des matières](#)

[18]

[19]

L'opposition entre le Québec et le Canada est avant tout une opposition entre deux sociétés globales¹. Cette opposition est différente de celle qui divise « les deux nations en conflit au sein d'un même État », diagnostiquée par Lord Durham au XIX^e siècle. Elle met en présence d'un côté un Canada anglais transformé par l'immigration et par l'émergence de fortes identités régionales — le *Outer Canada* — particulièrement dans l'Ouest du pays. Le Canada anglais n'est plus concentré dans le Haut-Canada et sa population est plus diversifiée. De l'autre côté, le Canada français a éclaté en entités régionales et le Québec a émergé comme société globale, avec un État relativement fort et disposant de pouvoirs propres tant sur les plans économiques que symboliques (Loi 101, par exemple). Le Québec gère à sa façon les rapports entre anglophones et francophones et il entend intégrer les immigrants à la majorité de langue française. Plus largement, le Québec entend imposer le français comme langue commune de la société civile

¹ Ce texte reprend certaines analyses déjà publiées dans Langlois, 1991.

— fonction que remplit l'anglais dans le reste du Canada — tout en offrant à la minorité anglophone les services en anglais et tout en garantissant le maintien des institutions anglophones québécoises. Le Québec a même commencé à établir de nouveaux rapports avec les autochtones en signant l'Accord de la Baie-James.

Le conflit entre « les deux nations fondatrices » du Canada s'est muté en conflit entre deux sociétés, conflit rendu encore plus complexe par l'émergence des revendications des autochtones — acteurs oubliés ou absents qui sont devenus maintenant incontournables — mais aussi par l'émergence de tensions régionales fortes dans le Canada lui-même. En d'autres termes, le Canada anglais est lui-même traversé de conflits et de tensions, ce qui rend encore plus difficile l'analyse de l'opposition [20] séculaire entre le Québec, soit d'abord en tant que foyer principal du Canada français puis inscrit en tant que société globale — et le reste du Canada qui est beaucoup moins homogène qu'il y paraît au premier abord.

Nous nous limiterons ici à l'analyse de quatre aspects qui sont autant de manifestations qui révèlent l'existence d'un conflit entre les deux sociétés : le bilinguisme, le multiculturalisme, la question des droits de la personne et l'égalité entre les provinces. De cet examen, on dégagera un important effet pervers : en cherchant à faire une place au fait français, le gouvernement fédéral a mis en place des politiques inadaptées aux nouveaux objectifs nationaux du Québec qui ont eu comme conséquence de passer à côté des véritables besoins et objectifs des Québécois tout en rendant plus difficile leur intégration dans la société canadienne.

Il paraît par ailleurs difficile de comprendre les tensions actuelles entre le Canada et le Québec sans examiner les mutations que connaît le nationalisme un peu partout dans le monde. Aussi, tenterons-nous d'abord de dégager les grandes lignes de cette mutation qui servira en quelque sorte de toile de fond à l'analyse des manifestations du conflit entre les sociétés canadienne et québécoise. Toute l'attention a longtemps été centrée sur l'opposition entre le Québec et le Canada. Or, un nouvel acteur s'est imposé avec force après l'échec de l'Accord du Lac Meech et pendant les négociations qui ont conduit à la signature de l'Accord de Charlottetown : les communautés amérindiennes, qui apparaîtront, pour leur part, prises entre deux types de contradictions ou de conflits.

Le nationalisme en mutation

Les paramètres selon lesquels se définit l'identité nationale sont en train de changer dans les sociétés occidentales développées. Cinq aspects nous semblent caractériser ces changements. Tout d'abord, il faut souligner que la souveraineté et l'autonomie nationales régressent principalement sur les plans économiques et militaires. Les barrières tarifaires s'estompent et les marchés financiers s'internationalisent. L'État-douanier a peu à peu cédé la place à l'État commercial ouvert ². Robert Reich a montré, dans *The Work of Nations*, que les intérêts des grandes firmes « nationales » ne coïncident pas toujours avec ceux des nations dans lesquelles elles sont implantées. Ce qui compte maintenant, c'est moins la nationalité de l'entreprise que l'activité réelle générée par celle-ci dans un pays donné. L'intérêt économique national change de forme. Ce qui [21] fera la richesse d'une nation, ce n'est plus seulement de pouvoir produire elle-même ce dont elle a besoin ; c'est aussi d'apporter au monde une valeur ajoutée dans certains domaines qui font sa force tout en achetant en dehors de ses frontières ce que les autres produisent mieux et à meilleur compte.

C'est *le marché*, à l'échelle mondiale et planétaire, qui entraîne une mutation de la souveraineté nationale en matières économique et commerciale, bien plus que l'abdication de certains pouvoirs aux mains d'une nouvelle superstructure. L'intégration dans un grand marché économique transforme la souveraineté nationale, mais elle ne l'abolit pas. Les États-nations sont en train de recentrer leur intervention, non plus pour protéger artificiellement leur marché interne, mais bien pour mieux armer leurs entreprises et leurs travailleurs afin de faire face aux défis nouveaux. Ils perçoivent mieux que leur propre intérêt économique réside en l'ouverture et en l'acceptation de nouvelles règles du jeu, axées sur l'échange généralisé et la libre circulation, d'où la régression du recours à la force militaire et au protectionnisme pour s'imposer ou se tailler une place dans l'économie mondiale.

Parallèlement à la transformation et au partage d'une certaine souveraineté en matière économique, les États-nations continuent

² L'expression est de Gilles Gagné (1989).

d'être des pôles d'identification et le lieu privilégié de la régulation de la vie sociale, culturelle, socio-économique et politique. D. Schnapper a montré que les spécificités nationales restaient importantes dans les formes d'organisation sociale, dans le système des normes et des valeurs, et plus largement dans le processus d'identification collective. « Il n'est pas indifférent d'apprendre à penser le destin humain à travers Shakespeare, plutôt qu'à travers Goethe ou Dante », (Schnapper, 1991). S'il y a une seule Europe, il y a plusieurs manières nationales d'être européens, comme l'ont montré Henri Mendras et Dominique Schnapper dans leur excellent ouvrage, *Six manières d'être européens* (1990).

Les systèmes d'éducation, les politiques sociales, les façons de vivre, la vie culturelle, la formation de la main-d'œuvre, les rapports sociaux, les façons de gérer les entreprises, l'organisation des relations de travail, le syndicalisme, l'organisation politique, la façon de protéger les droits des individus : tous ces éléments révèlent des spécificités nationales importantes qui distinguent les États-nations et façonnent l'identité de leurs citoyens. Dans le contexte où s'effritent les spécificités et l'autonomie nationales en matière économique, on peut penser que ces aspects vont prendre plus d'importance dans la construction de l'identité.

[22]

Dans le monde occidental développé, la nation au sens organique tend à céder la place à la nation au sens contractuel. La nation aura tendance à regrouper, non seulement des individus de même souche ou de même culture, mais aussi des individus qui choisissent d'y adhérer par volonté. La nation sera moins ethnique et plus élective ; elle sera de plus en plus composée de citoyens qui veulent vivre en commun et partager la même culture. La France et les États-Unis offrent deux excellentes illustrations de cette nation élective en construction. Depuis le début du siècle, la France a su intégrer des millions d'étrangers et en faire des Français. Il en va de même aux États-Unis. Dans ce type de société, la nationalité et l'ethnicité vont de moins en moins correspondre. La nation au sens organique continue d'exister un peu partout dans le monde, mais celle-ci sera elle-même, de plus en plus, appelée à se transformer dans le sens de la nation élective. L'immigrant haïtien qui se définit désormais comme Québécois se donne une

nouvelle identité nationale qui va coexister en quelque sorte avec son identité ethnique.

Les processus qui permettent l'acquisition d'une identité nationale ont aussi changé considérablement. Celle-ci s'acquiert maintenant par la scolarisation, la participation à la vie sociale et civile, l'apprentissage de la langue, l'écoute des médias, le travail et la consommation.

La construction de l'identité nationale, enfin, tire aussi profit d'une ouverture vers l'extérieur. On cite souvent l'Europe pour illustrer, en certains milieux, l'abandon de la référence nationale. Cette lecture est superficielle et elle ne correspond pas à la réalité. Du moins pas encore. La dimension européenne est probablement appelée à enrichir l'identité nationale des personnes vivant dans les différents pays d'Europe bien plus qu'à la remplacer. Les Allemands se définissent eux-mêmes comme allemands *et* européens. Dans les sociétés traditionnelles, l'identité se construit le plus souvent en s'appuyant d'abord sur le milieu de vie immédiat, le village ou la région. L'urbanisation, la scolarisation, les voyages, l'ouverture au monde et le développement des communications de masse ont amené les individus à s'ouvrir à des horizons plus larges pour définir leur identité. Celle-ci ne se définit plus à partir d'un seul point de référence. Une personne peut très bien se définir sans problème comme gaspésienne, québécoise et canadienne, comme un Français pourra se dire normand, français et européen en même temps.

L'identité nationale se construit à partir de l'histoire et de racines, certes, mais les mutations du monde contemporain l'obligent de plus en plus à se tourner vers l'autre et vers l'extérieur afin de l'intégrer, et en conséquence elle se transforme elle-même par cette ouverture. L'identité nationale n'est plus nécessairement unidimensionnelle.

C'est donc sur cette toile de fond qu'il faut situer les transformations observables dans les identités canadiennes, québécoises et amérindiennes, dont j'esquisserai maintenant les grandes lignes.

Identités conflictuelles

Il faut d'abord rejeter l'idée que le Canada ne serait en fait qu'une région des USA ou qu'un appendice de son puissant voisin. Bien au contraire, le continent nord-américain a plutôt commencé, il y a plus de deux cents ans, à se diviser en deux entités opposées, comme l'a bien montré S.M. Lipset dans son ouvrage récent, *Continental Divide*. L'une a fait une révolution, l'autre, une contre-révolution. La première a été dès l'origine libérale, égalitaire, rebelle, Whig ; la seconde a été conservatrice, autoritaire, loyaliste, Tory (Langlois, 1992). D'après Lipset, des valeurs et des choix politiques diamétralement opposés ont imprimé leur marque sur le développement des deux pays tout au long de leur histoire. Bien sûr, le Canada et les États-Unis ont évolué dans le même sens — d'où une similitude apparente : ils sont devenus industrialisés, riches, diversifiés sur le plan ethnique—mais ils sont en même temps demeurés différents par leur culture, leurs valeurs, leurs institutions, leur histoire. Lipset les compare à deux trains ayant parcouru une longue distance dans la même direction, mais sur des voies parallèles : tous deux maintenant loin du point de départ, ils sont cependant restés contrastés. Le thème de la contre-révolution sert de fil conducteur à son analyse de la culture et des mentalités. Les Canadiens sont tournés vers le passé et les thèmes de l'héritage et de la survivance dominent leur littérature, tant d'expression française qu'anglaise. Ils ont une mentalité de perdants, héritage des défaites passées que les Américains républicains ont fait subir aux Anglais loyalistes et que les Français et les Écossais ont eux-mêmes connues devant les Anglais. Leurs humoristes se moquent d'eux-mêmes et se tournent en ridicule, alors que leurs pendants américains se rient des autres. Dans les romans et les films canadiens (et, encore une fois, québécois), l'homme est un anti-héros, faible et dominé alors que la femme est forte, sûre d'elle-même. Dans les productions américaines, l'homme est au contraire vainqueur, dominant, maître du monde, et la femme paraît le plus souvent effacée derrière. Si la frontière est le [24] symbole par excellence de l'imaginaire américain, la survivance domine dans l'espace mental des Canadiens. Encore une conséquence du refus de faire la révolution ? Lipset le donne à penser, en ajoutant que le climat y est aussi pour quelque chose : vivant plus au nord, dans un environnement hostile, les Canadiens ont dû se préoccuper d'abord de

survivre. Enfin, le Canada accepte plus volontiers l'intervention de l'État et la promotion de valeurs collectives. Si cette orientation vers le collectif a un lien évident avec l'histoire, elle est aussi pour lui le fruit de la géographie : pays hostile, immense et peu peuplé, le Canada a été forcé d'accroître l'intervention étatique pour offrir des services à tous les citoyens et les Canadiens ont d'abord été préoccupés par la survie.

Dans son ouvrage, Lipset soutient qu'il y a une idéologie de l'américanité mais non une idéologie de la canadienité. Ce n'est plus tout à fait vrai. Si l'analyse de Lipset caractérise bien l'émergence du Canada, elle s'applique moins bien au Canada contemporain. Sous l'influence de l'immigration et de la montée des revendications des francophones, le Canada contemporain s'est donné une nouvelle identité, dont les Québécois connaissent mal les contours. Je distinguerai, à la suite de bien d'autres auteurs tels que Charles Taylor ou Kenneth McRoberts, quelques-unes des lignes de force de cette identité canadienne nouvelle.

a) Le bilinguisme

D'abord réticents à l'accepter, les Canadiens anglais ont appuyé, au fil des années, l'implantation du bilinguisme au Canada en proportion de plus en plus importante jusqu'au début des années 1980. Le Canada offre l'exemple presque unique d'un pays dans lequel la majorité s'est mise systématiquement à l'apprentissage du français et a accepté de lui donner un statut formel d'égalité. Le Canada anglais a fait un effort sérieux et loyal pour aménager une place au français, qui restait cependant perçu comme la langue d'une minorité dans l'ensemble du pays. Comparés au passé, les progrès et la promotion du fait français au Canada sont apparus considérables aux yeux des Anglophones ; comparés à leurs attentes et à leurs aspirations, ces progrès sont apparus minces, relatifs et trop lents aux yeux des Francophones, principalement au Québec. Ottawa est restée une ville largement unilingue anglaise, malgré un bilinguisme de surface. La langue de travail dans les agences et les ministères fédéraux est aussi restée largement l'anglais, bien que la traduction de l'anglais au français y soit largement pratiquée. Le produit final est disponible dans les deux langues, mais il aura été le plus souvent élaboré en anglais.

[25]

Les Francophones hors Québec et les Québécois de langue française avaient des intérêts littéralement opposés en matière de bilinguisme. Les premiers, dispersés sur un large territoire et minoritaires, ont vu dans cette politique une aide précieuse à leur survie. Les seconds F ont perçu comme une menace, le bilinguisme étant considéré, à tort ou à raison, comme le premier pas vers l'assimilation dans le grand tout américain. Mais surtout, le bilinguisme *from coast to coast* ne répondait pas aux aspirations ni aux besoins spécifiques des Québécois. On a oublié que ceux-ci ne recherchaient pas avant tout l'accès à des services en français à Vancouver, Halifax ou Toronto. Ils aspiraient plutôt à éduquer leurs enfants, à vivre et à travailler en français d'abord là où ils formaient la majorité, ce qui les a amenés au fil des ans à voter des lois et à adopter des politiques pour protéger et étendre la place du français. Ils ont cherché avant tout à se donner une certaine sécurité culturelle en s'appuyant sur l'État dont ils contrôlaient les leviers du pouvoir. Dans cette perspective, le gouvernement du Québec s'est affirmé depuis des décennies et ce, bien avant la Révolution tranquille, comme un véritable gouvernement national, contrairement aux autres gouvernements provinciaux.

Dans ce contexte, il est apparu difficile de justifier l'extension, et même le maintien des politiques de bilinguisme dans le reste du Canada, alors que le Québec prohibait l'usage de l'anglais dans la langue d'affichage et réglementait l'accès des immigrants à l'école anglaise. D'où un important mouvement de ressac au Canada anglais comme le bilinguisme, surtout dans les villes et régions où il y a de faibles concentrations de Francophones. La promotion du bilinguisme d'une mer à l'autre fut une « erreur fatale », pour reprendre l'expression de William Thorsell, le rédacteur en chef du *Globe and Mail*, qui a mécontenté le reste du Canada et « qui a affaibli et rendu plus confus le nationalisme anglophone dans les autres provinces et régions » tout en passant à côté des besoins propres du Québec.

b) Le multiculturalisme

Bien plus encore que le bilinguisme, le multiculturalisme a transformé l'identité canadienne. Cette politique a été élaborée deux ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, en 1969, largement pour apaiser les réactions négatives devant cette dernière. On se souviendra de la déclaration célèbre de Trudeau devant le Parlement canadien en 1971 : « Même s'il y a deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle, [26] et aucun groupe ethnique n'a préséance sur un autre ». Le multiculturalisme visait aussi à la reconnaissance de l'apport des nouveaux immigrants non assimilés à la majorité. « Mais c'était également un moyen d'éviter de reconnaître le biculturalisme du pays et d'admettre les conséquences politiques de la spécificité québécoise. Le multiculturalisme réduit en principe le fait québécois à un phénomène ethnique » (Dufour, 1989 : 67). Au fil des ans, la politique du multiculturalisme a pris de l'importance à cause de l'afflux continu de nouveaux immigrants, d'origine et de culture plus variées que ceux des vagues précédentes mais aussi plus visibles.

L'immigration a changé radicalement la société canadienne. La proportion des citoyens nés à l'étranger y est le double de celle qu'on observe aux États-Unis et très peu de pays sont aussi ouverts à la venue de nouveaux immigrants que le Canada, à une époque où les frontières ont plutôt tendance à se fermer aux étrangers. Ce dernier se propose d'accueillir un million de nouveaux immigrants d'ici cinq ans, ce qui est beaucoup pour un pays ayant une population de 26 millions d'habitants. Tous ces immigrants ont cependant en commun d'apprendre l'anglais, ce qui facilite leur insertion dans la société canadienne. Langue seconde pour les parents, l'anglais deviendra vite langue première pour les enfants et les petits enfants.

La question de l'intégration des immigrants illustre, plus que tout autre, le choc de deux sociétés que nous observons au Canada. Le Québec entend intégrer à la majorité francophone les nouveaux arrivants, en les obligeant à apprendre le français ou en forçant leurs enfants à fréquenter les écoles françaises. Alors que l'apprentissage de l'anglais et la fréquentation des écoles anglophones sont une nécessité de la vie quotidienne au Canada anglais qui s'impose d'elle-même, le choix du français comme langue nationale et langue d'enseignement est

contraint ou forcé par la loi au Québec. Le Québec propose plutôt aux immigrants une autre option (en ne leur laissant pas le choix, tel qu'entendu avec eux au moment de quitter leur pays d'origine) : celle de s'associer à la majorité francophone.

L'identité québécoise s'est construite à partir de l'appartenance à une société restreinte aux frontières du Québec, mais elle prétend maintenant associer au noyau de souche francophone les nouveaux arrivants d'origine ethnique diverse. Pour les Québécois, la langue est plutôt le moyen privilégié permettant l'intégration des personnes de diverses origines à un même ensemble. En tant que langue officielle, le français marque alors l'appartenance à une société donnée et entend être le point de rassemblement [27] des individus vivant dans cette dernière. Le français joue ici un rôle analogue à l'anglais aux USA et dans le reste du Canada : la langue n'est pas seulement un moyen de marquer l'appartenance à un groupe ethnique précis ; elle est aussi le moyen de promouvoir la participation à la société civile. Mais l'apprentissage de la langue de la société d'accueil est aussi le moyen pour les immigrants d'avoir un apport spécifique susceptible de la transformer.

c) Les droits individuels

Sous le leadership de P.E. Trudeau, le Canada moderne s'est engagé dans la protection des droits de la personne et l'adoption de la Charte des droits a marqué un virage majeur dans la culture politique canadienne. Certains ont même été jusqu'à écrire que l'adoption de la Charte des droits, au début des années 1980, est le véritable acte de naissance du Canada. Cette Charte des droits a une énorme portée symbolique au Canada anglais. Ce pays diversifié, où les descendants des colons britanniques sont maintenant minoritaires, ce pays multiculturel, multilingue et multiracial, a trouvé son principe intégrateur dans la promotion du respect des droits de la personne.

Il faut cependant rappeler que la Charte des droits a d'abord été prévue pour protéger les droits *linguistiques* des individus, des francophones en dehors du Québec et des anglophones au Québec. Or, sur ce plan, les minorités n'avaient pas du tout les mêmes besoins ni les

mêmes attentes, d'où un énorme malentendu entre le Québec et le reste du Canada. Le Québec souscrit à l'essentiel de la Charte (j'entends ici *l'essentiel* ce qui fait l'essence, ce qui est la raison d'être) c'est-à-dire la protection des droits fondamentaux ; liberté de penser et d'association, liberté de pratiquer sa religion, respect de la vie, etc. Le point de divergence — et il est de taille — entre le Québec et le reste du Canada est la langue. La protection et la promotion du français sont considérées comme un droit collectif au Québec. Or, Charles Taylor (1992) a bien montré que la promotion des droits collectifs était tout à fait compatible avec la protection des droits individuels fondamentaux à condition de ne pas donner une extension abusive à ces derniers, afin d'y inclure des privilèges qui ne sont pas en fait des droits. Bien plus, il a montré que la promotion de certains droits collectifs était justifiée parce qu'elle pouvait servir les individus. La liberté d'afficher en anglais, pour Taylor, tient davantage du privilège, et elle ne doit pas être confondue avec les grands droits fondamentaux décrits dans les traités de philosophies politiques.

[28]

Il y a au Canada une perception farouchement ancrée que les lois sur la langue d'affichage, la langue de travail et la langue de l'enseignement sont avant tout répressives et défensives, qu'elles visent à protéger la culture et la langue des francophones de souches en les soustrayant à l'exposition ou à la concurrence de l'anglais. Dans cette perspective, le Québec est vue parfois comme une société sclérosée, ou du moins sur la défensive, qui ne parvient plus à se reproduire et qui cherche donc à s'affirmer en s'appuyant sur des lois qui briment la liberté des autres. Cette vision ressort sous la plume d'un grand nombre d'auteurs qui ont analysé la question de la langue au Québec depuis 10 ans. D'autres auteurs vont plus loin en avançant que le Québec ne vise rien de moins qu'à préserver la pureté de l'ethnie ou de la race. C'est cette conception d'un Québec ethnique qui sous-tend l'analyse de Bercuson et Cooper dans *Deconfederation*, ou encore la lecture de Mordecai Richler. Cette vision est basée sur une définition organique de la nation québécoise, sur l'idée que le Québec constitue d'abord une nation au sens ethnique du terme. Or, la nation québécoise est aussi en train de changer, en suivant une voie qui caractérise le reste de l'Amérique tout entière, en une nation élective qui rend caduque les critiques formulées plus haut.

Loin d'être un réflexe frileux d'une majorité qui se sent menacée et qui n'est pas capable de se reproduire, les politiques linguistiques adoptées par le Québec proposent aux immigrants un objectif identique à celui que leur offrent d'autres sociétés : celui de participer à la vie sociale, politique, culturelle et économique de l'ensemble de la société d'accueil. Les lois linguistiques n'entendent pas seulement donner aux Québécois de souches francophones un État à visage français, dans lequel ils pourront vivre, avoir accès aux services et travailler dans leur langue. Ces lois visent aussi à intégrer les nouveaux arrivants à la majorité de langue française. Les politiques en matière de langue et de culture n'ont pas d'abord pour but de protéger l'homogénéité de la race, pour reprendre le langage du début du siècle. Elles vont même sans doute provoquer le contraire, en amenant l'intégration à la société québécoise francophone d'immigrants qui autrement se seraient intégrés à la majorité canadienne et nord-américaine de langue anglaise. Ceux qui s'inquiètent de l'action anachronique d'un groupe ethnique homogène en matière de langue devraient plutôt se réjouir de voir que le Québec adopte, enfin, après avoir été réticent à accueillir et à intégrer les immigrants, une politique claire en ce sens qui ne fera que le transformer et en réduire l'homogénéité qui [29] inquiète tant. En ouvrant ses portes, le Québec francophone de souche s'engage dans la voie de sa propre transformation.

d) Égalité entre les provinces

Autre élément de base dans la nouvelle identité canadienne : l'égalité entre les provinces. La promotion de cette idée ne vise pas seulement à faire du Québec une province comme les autres, même si c'était là une intention manifeste du gouvernement Trudeau à l'époque. Il y a aussi derrière la promotion de l'égalité la volonté de minimiser les inconvénients des grandes disparités qui existent entre les provinces canadiennes, et notamment entre l'Ontario, qui produit à elle seule environ 40-45%, du PIB canadien, et les autres provinces. C'est ce qui explique l'acharnement des provinces faiblement peuplées à défendre ce principe et à combattre l'idée que le Québec serait traité différemment dans la Constitution canadienne. Gordon Robertson a bien montré que la notion d'égalité entre les provinces était de création

récente et que le fédéralisme canadien a toujours été, jusqu'à un certain point, asymétrique. Mais ce principe nouveau, reconnu officiellement dans la Loi constitutionnelle de 1982, est maintenant devenu difficile à contourner.

Québécois et Canadiens ne définissent plus le Canada de la même manière. « Le rêve canadien des Québécois a toujours été dualiste », a écrit Guy Laforest (1991). Les Canadiens privilégient pour leur part l'égalité entre les citoyens et l'égalité entre les provinces. Jusqu'aux années 1970, les Canadiens qui rejetaient la thèse de la dualité avaient peu à proposer comme éléments fondateurs de la canadienité. Ce n'est plus le cas depuis une vingtaine d'années, d'où le conflit entre les égalités, bien décrit par Alain Cairns (1992).

Un effet pervers

Pierre Trudeau a été sans conteste l'un des principaux architectes de la construction de cette identité canadienne nouvelle. À sa suite, le Canada anglais a cru sincèrement, pendant un certain temps du moins, que cette construction allait aussi emporter l'adhésion du Québec. Ce ne fut pas le cas. La nouvelle identité canadienne s'est constituée sans l'apport du Québec comme société globale, sans tenir compte des attentes et des besoins des Québécois francophones tels que définis par eux-mêmes. Le cas de la langue l'illustre fort bien : deux modèles linguistiques se sont affrontés, l'un qui met l'accent sur le visage français du [30] Québec et l'autre, sur l'accès à des services en français pour les francophones dans tout le Canada.

Bien plus, on a mis en place une nouvelle définition du Canada qui tend à s'imposer, à laquelle se rallient une large proportion des Canadiens, définition qui rend maintenant plus difficile la négociation visant à intégrer le Québec dans ce nouveau Canada. Plusieurs changements sociaux qui ont contribué à façonner l'identité canadienne ont en fait eu comme effet pervers de renforcer l'émergence du nationalisme québécois moderne.

L'identité québécoise : une identité idéologique ?

L'identité québécoise est avant tout idéologique soutient Michel Morin dans son dernier ouvrage, *La souveraineté de l'individu*. D. Brunelle avait abondé un peu dans le même sens dans la recension de deux ouvrages sur la société québécoise publiés par l'IQRC en se demandant si la société québécoise n'était pas avant tout une construction teintée d'idéologie. Il existe une réponse, il me semble, qui dépasse la vision ethnique de la nation et la vision idéologique de l'identité, réponse qui consiste à caractériser le Québec comme société globale et comme communauté de citoyens. Parallèlement aux transformations qu'a connues le Canada, le Québec a vécu lui aussi de profondes mutations qui ont été bien analysées. Le rattrapage des francophones s'est effectué, entre autres, par le développement parallèle d'institutions et d'entreprises qu'ils ont contrôlées. On a mis en place un ensemble d'institutions économiques qui ont été importantes pour assurer l'émergence d'une classe moyenne et d'une bourgeoisie d'affaires francophone, mais aussi un ensemble d'institutions originales dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la sécurité sociale. Le Québec s'est engagé sur la voie de la construction d'un État d'abord pour assurer la mobilité économique et sociale des francophones à partir des années 1950.

La « minorité officielle » du Canada ne se limite pas à être en compétition avec la majorité dans les grandes institutions nationales, comme c'est le cas pour les membres des autres minorités ; comme elle est concentrée au Québec, elle a créé ses propres institutions : politiques, scolaires, sociales, culturelles, de communications, mais aussi ses propres institutions économiques. Ce développement d'institutions parallèles a eu tendance à toucher un grand nombre de secteurs d'activités. Les grandes associations savantes et scientifiques ont pour la plupart été [31] dédoublées ; il y a deux galas du disque, l'un, francophone, l'autre, anglophone, sans parler des autres manifestations artistiques ; il y a deux bibliothèques nationales, deux archives nationales ; on compte aussi deux systèmes de Conseils de recherches scientifiques : CRSH, CRSNG et CRS au fédéral et CQRS, FCAR, CRSQ au Québec. Et la liste de ces institutions parallèles pourrait s'allonger.

Durant les années 1970 et 1980, le déplacement des activités économiques vers l'Ouest du pays et principalement vers Toronto a

favorisé le départ d'une partie de l'élite anglophone, ce qui a contribué à faire augmenter l'importance relative des francophones dans le monde des affaires. Ce déplacement a amené les grandes entreprises canadiennes à créer des centres régionaux au Québec et par conséquent, à confier plus de pouvoir aux francophones afin de couvrir ce marché. Enfin, les grandes entreprises restées au Québec ont engagé davantage de cadres francophones. Le départ d'un bon nombre d'anglophones ayant des postes importants et la montée des francophones dans les entreprises ont modifié la place respective des deux groupes linguistiques dans l'économie du Québec au profit de ces derniers.

Bien plus, le Québec est aussi une société globale avec un ensemble d'institutions spécifiques, une organisation sociale et une culture propre, des objectifs nationaux et politiques différents, qui en ont fait bien davantage une société globale qu'un groupe ethnique. Même la nation organique est en train de se transformer en nation élective, en communauté de citoyens. La spécificité québécoise s'est affirmée au fil des ans, alors que s'émoissait l'identité canadienne-française, parce qu'elle a su s'appuyer sur un ensemble d'institutions fortes et sur l'existence d'un État qui a assuré la promotion collective de ses citoyens, mais aussi sur des institutions qui reconnaissent et dispensent tous les services à la minorité historique anglophone, des institutions qui affirment le visage français de la société civile québécoise, des institutions qui permettent d'atteindre des objectifs sociaux donnés et des institutions mises en place pour accueillir et intégrer les immigrants à la majorité francophone.

Si l'analyse qui précède est juste, on ne peut plus parler d'insatisfaction d'une minorité au sein d'une majorité, mais bien plutôt du choc de deux majorités, du choc de deux sociétés.

[32]

La question amérindienne

Reste l'épineuse question amérindiennes, que j'aborderai ici sous l'angle de l'identité. N'étant pas spécialiste de la questionne me limiterai à formuler une hypothèse.

La situation des autochtones semble caractérisée par deux types de conflits ou de contradictions. Il y a d'abord un conflit de pouvoir entre les communautés autochtones d'un côté et les gouvernements fédéral et provinciaux de l'autre. Manifestement, la loi sur les Indiens n'est plus opérante et elle n'est plus adaptée aux réalités contemporaines. On assistera sans aucun doute à la mise en place de nouvelles institutions au cours des prochaines années. Je souligne au passage que le Québec a déjà ouvert la voie à la recherche de solution. Il a reconnu officiellement les nations autochtones ; il a signé une entente, certes imparfaite, avec les Cris du Nord-ouest qui leur a donné des moyens pour étendre et poursuivre leurs revendications ; et plusieurs ententes administratives ont accordé de larges pouvoirs aux Inuit en matière provinciale.

J'insisterai plutôt sur le second aspect, à mon avis plus central, et plus difficile à régler : le conflit entre *tradition* et *modernité*, un conflit qui est cette fois interne aux communautés autochtones et qui est au coeur de la question de l'identité amérindienne. Voilà de petites communautés, dispersées sur un grand territoire, parfois en conflits les unes avec les autres et traversées par des tensions entre les différents groupes, voisinant des centres développés, en contact par la télévision avec le monde moderne, pénétrées elles-mêmes par ce monde moderne qui y apporte ses « ski-doo », ses produits de consommation, mais aussi sa drogue et son alcool.

Toute l'attention est en ce moment focalisée sur les luttes de pouvoir et sur les rapports entre les communautés et les nations autochtones d'un côté et les gouvernements supérieurs de l'autre. Ces conflits en masquent un autre, qui est au moins aussi important que le premier, et auquel les jeunes et les femmes sont fort sensibles. Comment l'identité amérindienne réussira-t-elle à concilier le respect et la promotion des

traditions avec les valeurs modernes : respect des droits des femmes, sécularisation, scolarisation des jeunes, lutte contre la violence, etc. ? Comment les milliers de jeunes pourront-ils concilier une plus forte scolarisation avec les valeurs traditionnelles et le mode de vie de leurs ancêtres actuellement valorisés par leurs leaders ?

[33]

Autre problème, très lié à la question du conflit entre tradition et modernité, celui de la race. Les discours parlent abondamment de conflits ou de relations entre Blancs et Amérindiens. La race : n'est-ce pas là un terrain fort glissant pour poser le problème de l'identité dans un monde changeant, où les populations sont mobiles et diversifiées, et où l'on ne parle plus de race au sens donné à ce terme par certains leaders amérindiens ? La question de l'identité amérindienne reste donc largement ouverte, et problématique.

Le monde contemporain est, paraît-il, devenu un monde sans utopie, un monde marqué par la fin de l'histoire, un monde marqué par la fin des grands récits. La question de l'identité — et en particulier la question de l'identité nationale—est là pour nous rappeler que l'utopie existe encore et qu'il est possible de construire ensemble, avec les hommes et les femmes qui le veulent, de nouveaux ensembles, grands et petits ; communauté européenne, ou états-nations, bien sûr, mais aussi communautés plus restreintes, dans lesquelles on peut investir du sens.

[34]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BALTHAZAR, L., G. Laforest et V. Lemieux

1991 *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992*.
Sillery : Septentrion.

BRUNELLE, D.

1991 « Les paramètres de la société close », *Spirale*, décembre-janvier.

CAIRNS, A.

- 1992 *Charter Versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- 1991 *Disruptions. Constitutional Struggles, from the Charter to Meech Lake*. Toronto : McClelland and Stewart Inc.

DUFOUR, C.

- 1989 *Le défi québécois*. Montréal : L'Hexagone.

GAGNÉ, G.

- 1985 « [L'État commercial ouvert](#) », *Conjonctures et politique*. Revue québécoise d'analyse et de débat, no 6 (La politique en excursion), printemps 1985, Études et documents. (pp. 51 à 81). Montréal : Les Éditions Saint-Martin.

LAFORÉST, G.

- 1991 « L'esprit de 1982 », dans Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éds), *Le Québec et la restructuration du Canada. Enjeux et perspectives*. Sillery : Septentrion : 147-163.

LANGLOIS, S.

- 1991 « Le chaos de deux sociétés globales », dans Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éds), *Le Québec et la restructuration du Canada. Enjeux et perspectives*. Sillery : Septentrion : 95- 108.
- 1992 « Le Canada vu par S.M. Lipset », *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, XIII, 2 : 121-125.

LIPSET, S. M.

- 1990 *Continental Divide. The Values and Institutions of the United States and Canada*. New York : Routledge.

MCROBERTS, K.

- 1991 *English Canada and Québec. Avoiding the Issue*. Toronto : York University.

MORIN, M.

1991 *La souveraineté de l'individu*. Montréal : Les Herbes rouges.

REICH, R.

1991 *The Work of Nations*. New York : Alfred Knopp.

[35]

RICHLER, M.

1992 *Oh Canada, Oh Quebec ! Requiem for a Divided Country*.
Toronto : Penguin Books.

ROBERTSON, G.

1991 « Sauver noblement le pays », *Le Soleil*, 8 avril.

SCHNAPPER, D.

1991 *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*.
Paris : Éditions Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences
humaines.

1992 *L'Europe des immigrés*. Paris : François Bourin.

SCHNAPPER, D. et H. Mendras (éds)

1990 *Six manières d'être européens*. Paris : Gallimard.

TAYLOR, C.

1992 *Rapprocher les solitudes. Québec* : Presses de l'Université
Laval.

THORSELL, W.

1991 « Radiographie d'un grand malade », *Le Devoir*, 17 avril.

[36]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[37]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

PREMIÈRE PARTIE :

GRANDES CONFÉRENCES

2

“Blancs cassés américains et indiens
des États-Unis: l'impossible identité.”

Par Nelcya DELANOÉ

[Retour à la table des matières](#)

[38]

[39]

Pour une Européenne, ce Cinquième centenaire de 1492 est aussi l'heure du retour, en un tour de mur, des hideuses guerres nationales au coeur de l'Europe. Pour nous, c'est le cauchemar. Qu'en est-il de l'autre côté de l'Atlantique ?

Que veut dire le « America First » d'une campagne présidentielle qui a le blues — le candidat démocrate n'ayant soi-disant pas été en son temps le patriote que la fonction suprême présuppose ; le candidat-président Bush ayant joué les commis-voyageurs de l'industrie américaine auprès des Japonais tout en se disant le champion du libéralisme sans frontières. D'ailleurs, un monde du libre-échange n'est-il pas en train de se construire dans l'hémisphère ouest ?

Interroger d'autre part le discours des Indiens dans ce domaine est toujours extrêmement fécond. En effet, ces premiers Américains ont eux aussi leur propre idée sur les États-Unis. Indiens militants de tous bords dont les propos se font entendre sur la place publique de diverses manières, de quelle identité, indienne, pan-indienne et américaine parlent-ils en refusant par exemple la célébration de 1992 ? Peut-on, peuvent-ils, échapper à la célébration et comment ?

C'est donc en tant qu'Européenne sidérée par les retours des ravages identitaires en Europe, et particulièrement en France, que j'ai envisagé de participer à cette conférence. Voilà pour la position d'où je parle, comme on dit.

Je me propose donc de réfléchir sur ce qu'on appelle l'identité américaine aujourd'hui en analysant comment s'est constituée une identité nationale dans un pays fabriqué de toutes pièces. Et comment celle-ci s'est élaborée en niant l'identité des premiers Américains. Enfin, nous verrons comment la lutte de ceux-ci pour la préservation de leur identité [40] est à la fois porteuse de renouveau mais aussi d'interrogations sur la notion même d'identité, susceptible d'engendrer

un monde clos et spéculaire si elle ethnicise absolument ses perspectives.

On devrait, en prémices, s'interroger sur l'existence des États-Unis, car ce pays, qui n'en est pas un originellement, décrète en effet son existence par une série d'affirmations audacieuses, qui pose une

- * existence anti-impérialiste arrachée par une guerre d'indépendance ;
- * existence anti-monarchiste établie par une constitution républicaine, laïque, assurant la séparation des pouvoirs ;
- * existence anti-autoritariste, garantie par un système fédéral doté de peu de pouvoirs centraux (initialement) ;
- * existence collective sur base individualiste, garantie par le *Bill of Rights*.

Cette série d'affirmations contient une série de contradictions plus ou moins visibles mais qui n'en sont pas moins lourdes de conséquences 1) des *contradictions internes* au processus de libération, atteint en plusieurs étapes, que je rappelle pour mémoire ;

- a) *la lutte de quelques colonies, liguées contre le mercantilisme monopoliste de la métropole, devient lutte d'émancipation, puis lutte pour l'indépendance nationale. Cette lutte aboutit à
- b) *l'instauration d'une nouvelle entité économique et politique, les États-Unis d'Amérique ;
- c) *cette nouvelle entité produit une identité collective, dite américaine, avec personnification majeure du peuple comme sujet historique—« *we the people* », ainsi commence la constitution de 1787, — s'appuyant sur une race, sur un corps collectif doté d'une âme, d'un génie, d'une personnalité.

Mais « le peuple » officiel se résume de fait à une classe d'hommes, blancs, d'un certain âge et d'un certain statut social, grâce auxquels ils

ont seuls le droit de vote. Dès l'origine donc la turbulence nationaliste, par sa dimension révolutionnaire et internationale, fait passer au second plan la dimension sociale de l'évènement.

Ce processus historique masque d'autres contradictions, qu'on pourrait qualifier d'*internes-externes*. Il masque les rapports de domination que ce nouvel état-nation entretient avec les légitimes propriétaires de cette terre que les Américains veulent s'approprier au nom de leur expérience nationalitaire. Et il masque aussi les rapports de domination avec les Africains importés pour accomplir (sur ces terres convoitées) une partie du développement économique de la nouvelle entité nationale.

[41]

Voyons comment en se forgeant l'identité américaine a surmonté ces lézardes inhérentes au projet.

L'Identité américaine et son acquisition

Trois remarques préliminaires s'imposent.

1) Le terme d'identité fonctionne le plus souvent dans l'opposition discriminante entre les nationaux et les étrangers. Ce n'est pas le cas aux États-Unis, où n'existent en effet initialement pas de nationaux, pas d'Américains, seulement des colons, des pionniers, des immigrants, des gens, en dehors de toute matrice originelle. Leur rôle : constituer les fondations de la nation qui n'existe pas encore. Ne pouvant être des étrangers, ils sont les nouveaux venus embarqués dans une vie aux perspectives officiellement téléologiques.

Initialement donc, l'identité euro-américaine passait par un système de loyautés et d'allégeances multiples, antérieur à l'indépendance et que traduit bien le flou lexical de l'époque — « patrie », « nation », « pays », « état », « empire », employés indifféremment. Il reflète « la dualité des appartenances, l'éloignement de la métropole, l'autonomie politique et communautaire » (Marienstras 1988) avant de révéler le sentiment hésitant d'une appartenance à un autre monde, un état, à l'État américain. Alors le langage s'affine et se précise. On est passé du

« patriotisme primaire » au « patriotisme secondaire ». Ce dernier est double, comme nous allons le voir.

Pendant la Guerre d'indépendance, on prête en effet serment et à l'Association pour le boycott et aux constitutions des états, ce qui confère à l'assermenté le titre de « patriote », équivalent à celui de nouveau citoyen. Les autres sont des « traîtres ». Plutôt qu'entre le citoyen et l'étranger, la dichotomie fondatrice s'établit donc entre le citoyen et le traître, ce qu'on retrouvera souvent, en particulier avec des termes aussi difficiles à traduire que celui de « Un-Américain », popularisé bien plus tard par le maccarthysme.

Lors de la proclamation de la république indépendante, l'accent est donc mis sur le caractère volontariste et missionnaire de la notion de citoyenneté. Ce choix de l'allégeance aboutit à la création d'un ensemble collectif. S'y soustraire ou rester en marge peut vite passer pour une manifestation d'hérésie. Cette citoyenneté ne peut donc, *ipso facto*, être conférée ni aux Noirs, ni aux pauvres, ni aux femmes ni aux Indiens. En ce sens, la rupture qu'instaure la nouvelle république s'inscrit dans le [42] domaine du politique et ne remet pas radicalement en cause les fondements sociaux ou culturels sur lesquels reposait le système antérieur, qu'il convient bien plutôt de s'approprier. On était sujet, on devient citoyen.

2) Que dit la Constitution américaine (antérieurement au *Bill of Rights* et *a fortiori* aux Amendements, en particulier le 14^{ième}). Que dit-elle des Américains ?

Les Américains, c'est « nous le peuple », mais c'est aussi — *Article I section 2*, — ceux qui votent. Les électeurs à la Chambre des Représentants sont les « *people of the several States* ». Ces électeurs répondront aux qualifications requises par chaque état. Quant aux députés eux-mêmes, ils devront être « citoyens depuis sept ans » (neuf ans pour les sénateurs, non élus à l'époque mais choisis par la Chambre).

Enfin, le nombre de députés, tout comme les impôts directs, est proportionnel au nombre d'habitants *libres* par état, parmi lesquels on compte « les personnes contraintes au travail pour un certain nombre d'années et qui équivalent à 3/5^{ième} d'une personne libre » ; et parmi

lesquels on ne compte pas « les Indiens, qui ne paient pas d'impôts ». On remarquera l'incapacité des textes officiels à appeler un esclave un esclave. Ce terme n'est prononcé dans aucun des documents fondateurs. Le nombre d'habitants libres, qui peuvent être résidents sans être citoyens, ou citoyens d'un état sans être citoyens américains, équivaut donc à leur nombre augmenté de celui des esclaves noirs, chaque esclave noir comptant pour 3/5^{ième} d'un habitant blanc. En d'autres termes, la définition de la citoyenneté et de sa représentativité passe par l'absorption comptable des esclaves non-êtres humains et donc non-américains.

3) Mais qui décide de l'accession des habitants blancs à l'état de citoyens ?

- a) Première source du droit à la nationalité, le *jus sanguinis* est fondé sur la généalogie, mais aussi sur la guerre, guerre de libération (du joug anglais) et guerre conquérante (contre les Indiens). Guerre-sacrifice donc, génératrice de martyrs, automatiquement promus au statut national-héroïque, terres à l'appui (don de terres aux soldats). À ce droit du sang s'ajoute, on l'a vu, le *jus soli* : pour devenir américain, il suffit d'avoir résidé un certain temps aux États-Unis et de désirer obtenir la citoyenneté.
- b) L'octroi de la citoyenneté est initialement, et pendant plus de 100 ans, du ressort des états. Cette citoyenneté américaine s'enrichit, [43] à partir de la seconde moitié du 19^{ième} siècle, d'une connotation particulière dans la mesure où elle assure aux nouveaux Américains un statut social valorisant, celui d'hommes libres doués du droit de vote, franchise dont beaucoup ne bénéficiaient toujours pas en Europe à l'heure de leur départ.

Ainsi donc la citoyenneté américaine est-elle originellement mâle, blanche, d'abord réservée aux notables, puis émancipatrice. En creux, elle signale le statut ubiquité du non-citoyen qui peut basculer en ennemi de l'intérieur.

Citoyenneté américaine et émigration

Paradoxalement en effet, malgré cet appel à de nouveaux venus, rôde la peur des immigrants. Cette peur est exprimée dès l'origine de la fédération, par Jefferson par exemple qui dans ses *Notes on the State of Virginia*, redoute l'arrivée d'immigrants qui risqueraient de corrompre l'idéal républicain en faisant du corps politique américain « une masse hétérogène, incohérente et désordonnée ». Cette peur est formulée par Washington aussi bien qui, s'il voit dans l'immigration le soubassement national, pressent les facteurs d'hétérogénéité qu'elle contient — les immigrants en effet pourraient bien garder leur langue, leurs habitudes, leurs valeurs (Body-Gendrot). Les états gèrent, filtrent et organisent cette immigration dont ils ont le plus grand besoin, tant pour soutenir tel parti politique que pour peupler puis développer les terres indiennes, acquises et américanisées au fur et à mesure de la conquête.

La procédure de naturalisation, initialement souple et facile, va petit à petit se complexifier, de loi en loi, avec même quelques coups d'arrêts qui traduisent l'angoisse, récurrente chez les Américains, d'être désaméricanisés par les nouveaux arrivants. De la fondation des États-Unis à aujourd'hui, la législation a subi une évolution grossièrement analysable en 5 temps, à savoir :

- * la citoyenneté sans peine et par les états, de 1790 à 1882, avec une béance en 1868 ;
- * 1868 : extension (théorique) de la citoyenneté aux Noirs par le XIV^{ième} amendement (décision fédérale).

Racket criminel sublimé en lutte pour une véridique citoyenneté, la ségrégation affirmait une orthodoxie raciale de l'américanité. En combattant pour les droits civiques des Noirs, c'est effectivement à une certaine identité américaine qu'on s'en est pris. Ce changement, effectif [44] depuis 25 ans à peine, a introduit des bouleversements aussi spectaculaires que sournois dont le pays ne se remet toujours pas.

- * la citoyenneté passe ensuite sous contrôle fédéral et devient restrictive : critères raciaux, de compétence, de santé physique, mentale et sociale (les bolchéviks, anarchistes ...) 1882-1920 ;
- * radicalisation des exclusions, 1921-1960 : renforcement des procédures d'exclusion, d'interdiction, apparition du contingentement et du privilège de l'hémisphère ouest ;
- * ouverture des frontières, en faveur du regroupement familial et d'un renforcement des compétences, loi de 1965 ; mais travail et famille font-ils patrie ? Renfort de l'amnistie et des sanctions contre les employeurs complaisants, lois de 1986 et 1990.

1) *La citoyenneté sans peine et sous contrôle des états, 1790-1868*
Lois de 1790 & de 1795 :

- * pour devenir citoyen, il faut avoir résidé 2 ans dans le pays et avoir renoncé à sa citoyenneté d'origine, ainsi qu'à ses éventuels titres de noblesse ;
- * 5 ans plus tard, l'exigence de résidence est portée à 5 ans.

Loi de 1798 : avec une vague de xénophobie et de panique, l'exigence de résidence passe à 14 ans ; le président peut expulser tout individu soupçonné d'attenter à la sécurité du pays ; abolie en 1800.

Loi de 1802 : l'émigrant doit renoncer à toute allégeance ancienne, jurer de respecter et défendre la constitution, signer en somme un pacte de gouvernement, de société civile.

Entre 1783 et 1815 : ce sont 250 000 immigrants qui arrivent aux États-Unis, ce qui est énorme au regard des difficultés de transport, de communication et des lois protectionnistes britanniques qui interdisaient aux artisans qualifiés d'émigrer.

2) *1868, le XIV^{ème} amendement reconnaît aux Noirs américains le droit à la citoyenneté.*

Cette modification leur vaudra d'être lynchés, brûlés, pendus, assassinés, noyés et terrorisés de mille manières. Il faudra 100 ans de plus pour que le Gouvernement fédéral s'oppose à ces pratiques, rendues licites par les lois des états (*Jim Crow Laws*). Pour faire respecter sa légalité, sinon le droit des Noirs, le pouvoir fédéral sera même contraint d'envoyer l'armée (Eisenhower).

3) *Contrôle fédéral = émigration et restrictions, 1882-1920.*

Sous la pression des tensions et des flux migratoires croissants, la responsabilité de l'immigration passe des états à l'État fédéral — grand [45] vainqueur depuis la fin de la Guerre de Sécession. Une politique nationale de contrôle de l'immigration est alors élaborée, où vont se combiner les exigences de l'économisme, du loyalisme et du racisme.

Les États-Unis s'installent dans une double tradition qui fait de la nouvelle république une terre d'accueil et une terre d'intolérance, le pays de l'intégration et du rejet, le pays de l'homme libre qui vit de l'esclavage des autres, le pays de l'expansion sur des terres qui brûlent les semelles du colonisateur.

- a) À *partir de 1820*, le gouvernement fédéral rassemble les premières statistiques sur l'immigration.
- b) *De 1820 à 1914*, 30 millions de personnes, dont les 4/5ièmes sont d'origine européenne, émigrent aux États-Unis, et les mouvements xénophobes vont surgir régulièrement.

Ainsi les *Know-Nothing* qui, dans les années 1840, regroupent divers mouvements nativistes et s'organisent pour faire pièce à l'immigration, particulièrement l'immigration catholique ; des mouvements du même genre, — Liges de tempérance, associations du style *America First* — se mobilisent plus tard contre les Irlandais ou les Chinois.

- c) instauration d'une *législation restrictive* : sur la base de la race, (les Chinois puis les Japonais sont de plus en plus interdits de séjour) de la compétence (les travailleurs étrangers doivent être

sous contrat à leur arrivée), de la santé physique, mentale et sociale.

- d) *Loi de 1882* : chaque immigrant doit s'acquitter d'une taxe de 50 cents ; aucun immigrant qui ne peut prouver qu'il ne sera pas à charge de la collectivité n'est accepté. Les Chinois n'ont plus le droit d'émigrer aux États-Unis pendant 10 ans et ne sont plus admis à la citoyenneté américaine.

Cette loi sera modifiée par le *Chinese Exclusion Act* de 1904, qui prolonge indéfiniment la situation d'exclusion (supprimée en 1943).

- e) *Loi de 1885* : pour limiter l'importation incontrôlée de main-d'oeuvre, les travailleurs étrangers doivent être sous contrat.
- f) *Loi de 1888* : premières expulsion des travailleurs n'ayant pas régularisé leur situation dans l'année. La Chambre et le Sénat instaurent des commissions ad hoc, qui imposent de sévères contrôles médicaux et judiciaires dans les ports.

[46]

- g) *1891* : création du Bureau de l'Immigration, d'abord rattaché au Département du Trésor puis du Commerce et du Travail en 1903. Devenu, à la demande de Franklin Delano Roosevelt, l'*Immigration and Naturalization Service*, INS, ce bureau est rattaché au Département de la Justice tandis que le ministre de la Justice (*Attorney General*) en prend la responsabilité.

De 1880-1924 : la population des États-Unis double en 44 ans, passant de 50 millions à 100 millions. Ces vastes mouvements de populations et ces réactions protectionnistes se déroulent sur fond de deux grandes crises économiques, en 1870 et en 1900, temps de l'achèvement de la conquête et du développement d'un capitalisme sauvage qui suscite grèves et émeutes ouvrières. L'immigration devient une question politique cruciale, celle de la redéfinition de la communauté politique et de ses limites, donc de l'altérité et de ses limites.

- h) Entre *1882 et 1917*, peuvent acquérir la nationalité américaine les personnes d'origine européenne et asiatique (et les Amérindiens « socialisés », c'est-à-dire qui ont quitté la tribu et paient l'impôt) et les émigrants d'origine africaine et mexicaine ;

sont exclus les Chinois, les Japonais et les autres Amérindiens. Au cours de ces quelques 25 ans, la politique de restriction de l'émigration est affinée à partir de bases raciales, linguistiques et idéologiques :

- 1906 : la connaissance de l'anglais est exigée pour la naturalisation, ainsi nationalisée ;
- 1907, restriction à l'émigration des Japonais.

À la même époque, le Congrès tente d'interdire aux Noirs l'entrée des États-Unis, projet repoussé finalement grâce à l'activisme de la NAACP.

- En 1909, les Syriens, classés pourtant dans la même catégorie raciale que les Arméniens, sont déclarés inéligibles pour la citoyenneté ;

- 1917 : aux immigrants, on impose un test d'alphabétisme (destiné à prouver que les populations étrangères ne sont pas capables de s'intégrer faute d'une instruction suffisante. Ce test sera utilisé plus tard, dans les années 1950, pour empêcher les Noirs de voter dans les États du sud).

C'est l'année de la Révolution d'Octobre, il s'agit aussi de limiter l'introduction du virus rouge.

[47]

Les textes légaux et les nouveaux critères se sont multipliés, en pleine incohérence et en liaison avec l'effervescence des théories eugénistes, renforcées par celles du darwinisme social, très en vogue à l'époque. Le traditionnel « classes laborieuses = classes dangereuses » de Michel Chevalier se précise en un « classes non-américaines/non-blanches = classes dangereuses ». Les dirigeants de la classe ouvrière ne sont pas les derniers à enfourcher ce protectionnisme raciste ; ils craignent en effet la concurrence des travailleurs immigrés, liée aux bas salaires que ces derniers ont tendance à accepter sans broncher. Toute cette période troublée correspond aussi aux débuts des épopées impériales américaines (à Cuba, au Panama et au Nicaragua, en Chine, à Guam et aux Philippines).

4) *Radicalisation des exclusions, 1921-1960*, avec renforcement des procédures d'expulsion, d'interdiction ; apparition du contingentement et du privilège de l'hémisphère ouest.

- a) *1921 : First National Origins Act*, valable jusqu'en 1952 l'interdiction d'immigrer frappe les anarchistes, les pauvres, les malades, les prostituées ; mais apparaît aussi le contingentement de l'immigration d'origine européenne, limitée à 3% de la population du pays d'origine déjà installée sur le sol américain en 1910. C'est le début des quotas.
- b) *1924 : Johnson Reed Act*, qui renforce la loi précédente, valable jusqu'en 1965 ; le contingentement est réduit à 2%, la date butoir est ramenée à 1890 ; sont interdites les personnes atteintes « de tuberculose, de maladies contagieuses ou repoussantes, les faibles d'esprit, les épileptiques, aliénés, les personnes atteintes d'alcoolisme chronique ou de toute infirmité physique susceptible d'entraver leurs possibilités de se procurer des moyens d'existence ».

La légitimation d'une approche raciale, le renforcement constant des institutions fédérales et la mise en place d'une politique de quotas influencent de manière définitive l'achèvement de la construction de la nation américaine, qui se donne désormais des origines mythiques en vue d'une hypothétique unité idéologique.

- 5) a) *1941* : c'est la chasse aux Japonais, résidents ou citoyens, internés en camps pendant la durée de la guerre, ce qui n'est le cas ni des Allemands ni des Italiens. Cette pratique [48] anticipe le contrôle des activités dites subversives du maccarthysme.
- b) *1942-1964* : programme *Bracero*, politique officielle d'importation de la main-d'oeuvre saisonnière, sous forme d'organisation des flux de migrants mexicains en fonction des besoins conjoncturels de l'économie américaine.

- c) *1952 : Loi McCarran-Walter*, qui prolonge la régulation de l'immigration selon l'origine nationale, avec de nouvelles catégories d'une part (travailleurs qualifiés), et un renforcement des procédures d'expulsion et d'interdiction (communistes en particulier). L'hémisphère oriental est limité à 150 000 visas, l'immigration de l'autre hémisphère est globalement libre.
- d) *1960* : début de l'accueil officiel des réfugiés cubains.

6) *Ouverture des frontières, travail & famille font-ils patrie ? 1965-1990.*

Les critères sont élargis au regroupement familial et à l'apport marchand, avec amnistie des clandestins et sanctions contre les employeurs complaisants.

- a) *1965* : Loi « des frères et des soeurs » (*Hart-Celler Act* :) destinée à favoriser le regroupement familial en dehors des quotas, ce qui revient à une plus grande ouverture des frontières. La discrimination entre hémisphères disparaît. L'amendement Kennedy-Johnson substitue à la sélection par origines nationales un seuil numérique fixé chaque année : aucun pays ne peut prétendre à plus de 20 000 émigrants. On établit sept catégories de visas. Les immigrants en provenance d'Asie et d'Amérique latine utilisent à plein ces possibilités et les 3/4 des immigrants des années 1970-1990 sont issus du Tiers-Monde, réfugiés non-inclus.
- b) *1986 : Immigration and Reform Control Act* : destiné à régler le problème des clandestins, devenus les boucs-émissaires de nombreuses manifestations de mécontentement.
 - sanctions civiles et pénales aux employeurs de main-d'oeuvre illégale (6 mois de prison), les passeurs pouvant encourir des peines plus lourdes (5 ans) ;
 - amnistie des illégaux installés durablement sur le sol américain avant janvier 1982 et capables de fournir les

preuves de cette [49] installation ; la naturalisation par étapes leur est proposée, ainsi qu'aux travailleurs saisonniers présentant certaines garanties ;

- autorisation d'une émigration de main-d'oeuvre saisonnière : 2,5 millions de personnes ont ainsi été amnistiées, dont 1 million travaillant dans l'agriculture,
- c) 1990 : loi portant à 140 000 le nombre d'immigrants entrant au titre de la compétence, au lieu de 53 000 jusqu'alors (politique du « brain-drain » et politique de classe). Cette loi autorise d'autre part l'entrée au titre du regroupement familial. Sous ces deux rubriques, elle porte à 700 000 le nombre de personnes autorisées à entrer aux États-Unis entre 1992 et 1994, puis à 675 000 ensuite.

De par cette loi, l'homosexualité ne justifie plus un refus de visa, ni le SIDA, ni les idées politiques « contraires à l'intérêt national ».

En récapitulant, on peut donc dire qu'en 1991, il existe 3 manières d'obtenir la nationalité américaine :

- *jus soli* ;
- *jus sanguinis* (deux parents américains) ;
- naturalisation, avec le statut de résident permanent et après une présence de cinq ans sur le territoire américain soit un taux de naturalisation annuel de 4,9% de la population éligible (1,6% en France, 12,6% au Canada).

Identité américaine et catégories américaines

Dans un récent article de la revue *American Demographics* (octobre 1991), Martha Farnsworth Riche écrit :

« si l'on compte les hommes et les femmes comme des catégories distinctes, tous les Américains font désormais partie, à un titre ou à un autre, d'une minorité », tandis que Lewis H. Lapham se plaint, dans *Harper's Magazine* de janvier 1992 de cette manie qu'ont les Américains de se rattacher à une catégorie ou à une autre, et intitule son

article, en signe de protestation : « Ce que nous avons en commun », c'est-à-dire « the émotion of being American », ou autrement formulé, « la chance qu'ont les Américains de ne pas avoir à se préoccuper de l'histoire... »

Les « catégories » auxquelles il est fait allusion dans ces remarques sont initialement proposées par le Bureau du recensement, qui demande désormais aux intéressés de s'auto-identifier.

[50]

1) Selon le recensement de 1980, il existe des blancs, des noirs, neufs groupes asiatiques, trois groupes amérindiens et un groupe « autre ». Ces catégories, produits de la bureaucratie fédérale, sont on l'imagine, assez peu opérationnelles :

Ainsi à New York, 8% de la population adulte, dont 90% de Latinos, se classent parmi « les autres » ; 58% de Dominicains se définissent comme « Espagnols », et 27% comme « Blancs », les Cubains se disant « Blancs » à 69% et « Espagnols » à 17%. Un nombre important de personnes interrogées se réfèrent à des catégories mixtes (mulâtre, créole), que le système américain, fondé sur des catégories mutuellement exclusives, ne reconnaît pas.

2) *Au delà de ces découpages administratifs*, la société américaine, dans la perception qu'elle a *d'elle-même*, distingue des groupes d'origine blanche et anglo-saxonne (wasp), des « minorités », non-blanches, des « groupes ethniques » (blancs ayant une autre origine qu'anglo-saxonne, en gros les ouvriers) et des « immigrants récents » (non-blancs).

a) Ceux qu'on appelle « *les groupes ethniques* » ne sont pas particulièrement désavantagés d'un point de vue économique : ainsi les Cubains ne sont pas classés parmi les minorités, alors que les Portoricains et les Mexicains le sont. Les « groupes ethniques » sont donc des collectivités partageant des normes culturelles, des valeurs, des identités et des conduites à travers lesquelles ils se reconnaissent et sont reconnus. Il s'agit d'une

ethnicité réinterprétée, voire réinventée, de génération en génération, ou en fonction des circonstances historiques.

- b) *Les « minorités »*, elles, sont constituées de non-blancs traités sur un mode inégalitaire en raison des préjugés et d'une discrimination certaine, voire officielle jadis. Le terme de « minorité » renvoie à l'idée de mineur et de discriminé. Ainsi les immigrants européens non anglo-saxons sont reconnus comme partie constitutive de la nation américaine. Pour les Chinois pour les Portoricains, les Japonais ou les Mexicains, le doute subsiste. Quant aux Noirs, c'est oui et c'est non.

Ce terme de « minorité » (sous entendu « raciale ») renvoie en fait à des référents différents, à une « race » pour les Noirs, à une langue pour les Hispaniques, à une origine géographique pour les Asiatiques. Mais ces minorités dites raciales subissent en commun une stigmatisation spatiale qui correspond à une plus ou [51] moins grande exclusion du système américain-écoles, emplois, logement, santé.

Ces catégories auxquelles on se rattache ou auxquelles on est rattaché soulignent l'importance de *la dénomination* et de la dénomination en termes simples, simplificateurs, performatifs, qui font bel et bien exister un groupe entièrement construit, sans réalité ni complexité. Ainsi en est-il, en France, du terme « immigré », qui permet de massifier d'une part, et de masquer d'autre part. On évite de préciser qu'il s'agit, par exemple, de « travailleurs immigrés », le mot de « travailleur » n'ayant plus cours dans le vocabulaire français ; ou qu'il s'agit de jeunes chômeurs banlieusards et sans instruction parce qu'exclus des collèges et lycées.

De même aux États-Unis parle-t-on de « white ethnies » plutôt que de « workers », le terme d'ouvriers étant décidément mal vu désormais. Ainsi encore de l'« under-class », concept vague, à connotation négative, employé pour désigner une « sous » classe... Plus d'ouvriers, ni de classe donc, n'était cette sous-classe, composée de « minorités » qui renvoient à des pseudo-races « The Browning of America » disait *Time*, à propos de la loi de 1965, tandis qu'un quotidien parisien titrait récemment : « les immigrés naissent, les Français meurent » (communication de Simone Bonnafous).

Cette typologie, très prégnante dans la vie quotidienne américaine, s'enrichit d'un nouvel élément en 1990.

3) *Travail/famille et capital ?*

John Fitzgerald Kennedy et avec lui les Américains en général se voyaient encore, dans les années soixante et soixante-dix, comme une nation d'immigrants, indéfiniment capable d'absorber de nouveaux venus, au statut américanisable par la mécanique avérée du rêve américain. Mais en cette fin de siècle, le Congrès américain a voté un texte qui ouvre d'autres perspectives.

Cette loi en effet, par l'*Investor Provision*, stipule qu'un investisseur étranger riche d'un million de dollars peut immigrer aussitôt, s'il investit cet argent et crée dix emplois dans les régions dites sinistrées. De même, lors de la guerre du Golfe, les États-Unis ont demandé à leurs Alliés, particulièrement au Japon et à l'Allemagne qui n'investissaient pas de capital militaire, de participer au coût de l'opération *Desert Storm* en monnaies sonnantes et trébuchantes. Cette guerre américaine (la première depuis la fin de la guerre froide) a pris les dehors d'une guerre onuso-mercenaire, payée par les États agressés et leurs alliés, et dont les [52] combattants étaient massivement des Américains, élevés ensuite au rang de héros nationaux par le traditionnel défilé de la Cinquième Avenue. Le pourcentage anormalement élevé de soldats noirs et indiens dit de cette armée qu'elle est la planche de salut des pauvres et des exclus, des « minorités », tandis que le financement de l'opération par des Trésors étrangers souligne le décalage entre l'américanité du politique et ses moyens socio-économiques. Ce qui m'amène à élargir l'interrogation.

L'interminable période de récession dans laquelle sont plongés actuellement les États-Unis est due entre autres, on le sait, à la « délocalisation » de l'industrie nationale (au Brésil, en Pologne, au Japon, au Mexique, etc.) Elle est liée aussi à la mondialisation computerisée du capital comme de la finance. Ce phénomène tend à rendre les emplois nationaux, et *a fortiori* syndiqués, précaires, sous-payés, voire minoritaires sur le territoire national où l'embauche

d'immigrés clandestins, à la fois combattue et entretenue, fait les délices du populisme et des employeurs.

La peur des atteintes à l'identité nationale, particulièrement manifestes au cours de la campagne présidentielle de 1992 — « America First », protectionnisme anti-japonais, association du thème de la criminalité à celui de la couleur — semble donc se renforcer sous l'afflux de capitaux et du savoir-faire « étrangers », dont les États-Unis ont pourtant besoin. Cette angoisse traduit une fragilité et une incertitude qui surprennent venant d'un pays d'immigrants qui est, à bien des titres, la première puissance mondiale et qui pourtant semble avoir de lui-même une image tremblante.

Ces tremblements ne tradiraient-ils pas le sentiment de tous ceux (et ils sont nombreux) qui se sont appauvris depuis une dizaine d'années et pour qui l'américanité elle-même — une vie meilleure pour les enfants — serait en voie d'être délocalisée, dé-territorialisée et transnationalisée ? Pour tout dire, à l'abandon.... ?

Ces craintes s'expriment à travers une racialisation et une ethnicisation du discours socio-politique, dont la vocation semble être de diluer les tensions sociales, de les réduire à des conflits culturels — incompatibilité d'origine et de nature — et donc de fournir une explication facile, indirectement raciste, celle de la différence ? Ainsi aboutit-on à un déplacement du problème, perçu en-deçà et au-delà des luttes sociales, qu'elles soient corporatistes, chauvines ou de classe. Enfin, ce processus d'ethnicisation du social, en germe au demeurant dans la notion d'identité [53] nationale pluri-culturelle, s'institutionnalise désormais déplus en plus, le contrôle de l'État sur l'émigration s'accroissant, administration républicaine nonobstant.

Un tel rapport à l'identité pousse à la clôture communautaire, au renvoi à un mythique peuple organique, et donc à l'exclusion. Ce rapport pourrait sembler dérisoire en un temps de mondialisation de l'État-nation, particulièrement quand cette mondialisation est impulsée par les États-Unis eux-mêmes, qu'elle touche en retour et en profondeur. L'inquiétude et l'exaltation nationale américaine seraient donc fonction de leur propre auto-mercantilisation mondiale.

Les indiens et l'identité américaine

Je voudrais, dans cette dernière partie, relier tous les fils que j'ai fait courir depuis le début de mon analyse et montrer comment l'identité indienne tend un miroir sombre à l'identité américaine.

1) les Indiens sont-ils des Américains ?

On a vu que, selon le recensement de 1980, 15 dénominations dites raciales sont présentes aux États-Unis : à savoir : blanc et noir — puis Indien-Américain, Eskimo, Aleut, Chinois, Philippins, Japonais, Indien d'Asie, Coréen, Vietnamien, Hawaïen, Samoën, Guamanien, qui sont regroupés, dans le CPS (*Current Population Survey*), sous la rubrique *Asians and Pacific Islanders*. Dernière rubrique : « Autres ». Les réponses sont fonction non de critères objectifs ou scientifiques, mais de l'auto-conviction et de l'auto-dénomination de la personne interrogée.

Les populations autochtones ont donc droit à trois cases, dont l'une au moins est contestée par ceux qui préfèrent qu'on les nomme Inuit plutôt qu'Eskimo. Chaque Indien des États-Unis n'a cependant de cesse, on le sait, que de se présenter comme Iroquois ou Kiowa-Appache ou Blackfeet ou Cherokee de Caroline du Nord, à ne pas confondre avec les Cherokee d'Oklahoma. Très vite les Amérindiens précisent aussi s'ils habitent en ville ou sur une réserve. Car être Sioux-Lakota de Pine Ridge, Navajo de Window Rock ou Klamath de Californie ne renvoie pas aux mêmes échos historiques. Et l'on est frappé, dans ces rituels d'auto-définition, de la densité comme de la diversité du message ainsi transmis. En se référant à tant de points cardinaux, l'Amérindien déploie ses origines historiques, situées au carrefour d'*un espace américain* (aujourd'hui métamorphosé en un État — le Montana, le Nouveau-Mexique [54] — membre d'une fédération — les États-Unis d'Amérique) *et d'une antique épopée* (récemment retournée en contre-épopée par l'érection de cet État-nation). Se situant donc d'emblée par rapport et à l'espace et au temps primordiaux, les Amérindiens sautent à pieds joints par-dessus la définition nationale et se présentent aujourd'hui rarement comme des « Américains ». Si

d'aventure Américains ils sont, alors ils sont les « Premiers Américains »³. Cette présentation identitaire qui renvoie à la mémoire anté-diluvienne (1492 correspondant au déluge) fait de l'indianité originelle et de sa perte le témoin de l'histoire moderne, celle des États-Unis. Sans les Amérindiens, celle-ci n'existerait plus, ni donc les Américains. Alors, Indiens/stèles ? Indiens-vestales ? Indiens de l'autre côté du miroir ?

2) *Les Indiens sont-ils les ancêtres des Américains ?*

Le recensement de 1990 comptait 1 878 000 Amérindiens aux États-Unis, contre 1 400 000 en 1980, soit un accroissement de 38%, contre 6% chez les Noirs, 13% chez les Blancs non-hispaniques, 53% chez les Hispaniques ou 108% chez les Asiatiques. Mais chez les Indiens, cet accroissement s'il est dû à une régulière remontée démographique, ne doit rien à ce qu'on pourrait qualifier de boom ni à une vague d'immigrants.

Cette explosion correspond d'abord au fait que de plus en plus d'Américains sont prêts à se reconnaître dans leurs origines indiennes. Ainsi près de 2 millions d'Américains se déclarent Indiens, tandis que, selon une enquête de l'*Urban Institute*, sept millions d'autres Américains revendiquent des ancêtres indiens, soit un Américain sur 35⁴. Effet de mode conjugué parfois aussi aux effets de la pauvreté (il s'agit de tenter d'accéder ainsi à des programmes d'aide fédérale ou locale), mais aussi effet de liberté identitaire, voici que les Indiens se multiplient comme les petits pains. Certes, chacun a sa manière de procéder à ces évaluations. Les tribus ont leurs registres mais aussi leurs critères, qui varient d'une tribu à l'autre. Toutes les tribus ne sont pas

³ Je fais allusion ici à la controverse sur l'origine géographique des Indiens, dont on s'accorde à dire qu'ils sont venus aux Amériques via le détroit de Behring, il y a des milliers d'années (on ne s'accorde pas sur les dates). De nombreuses voix indiennes se sont élevées pour s'inscrire en faux contre ces conclusions des chercheurs occidentaux. Les Indiens n'auraient pas migré d'Asie vers les Amériques mais en seraient originaires, ce qui ferait d'eux des « Américains absolus ».

⁴ Dan Fost, « American Indians in the 1990s », in *American Demographics*, Décembre 1991.

officiellement reconnues par Washington. Par ailleurs, les services de santé locaux ont leurs propres systèmes d'évaluation qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du Bureau des Affaires Indiennes. Enfin, la multiplication des mariages mixtes rend les définitions de plus en plus problématiques, qui retiennent tantôt les origines de la mère tantôt celles du père comme critère de pertinence. Mais quoiqu'il en soit, revendiquer une dose [55] d'indianité est bien vu aujourd'hui aux États-Unis, même chez les Anglois, un peu comme en France on se plaît à se targuer d'avoir des origines nobles. Dans l'un comme dans l'autre cas, il y va, dans ces Républiques fondatrices, d'un certain sens de « l'aristocratie naturelle », nostalgie d'un ancestral et dominant état de culture que la nature aurait lavé de son pouvoir d'oppression sociale.

Aujourd'hui donc en pleine renaissance, les Premiers Américains ont pourtant été les derniers à avoir eu droit au statut de citoyens américains, soit en 1924. Précisons cependant que beaucoup d'entre eux étaient devenus Américains à titre individuel, au coup par coup, à une occasion ou l'autre, généralement en récompense de quelques services rendus à la nation ⁵. Avant cette date, les Indiens non-américains jouissaient d'un statut très particulier : ils n'avaient pas accès aux voies normalement ouvertes à la naturalisation ni donc au passeport ».

3) Qu'étaient-ils donc officiellement avant 1924 ? À quel espace politique étaient-ils censés appartenir ?

D'abord considérés comme des nations jusqu'en 1830, ils deviennent des « nations domestiques dépendantes », puis des tribus (1887), atomisées en individus, puis de nouveau reconstituées sur une base territoriale en 1934 puis en 1974, comme nous allons le voir.

- a) *Lors de la fondation des 13 états unis*, les Indiens sont les interlocuteurs obligés du nouvel État fédéral et qualifiés de

⁵ Pendant la Première Guerre mondiale, 300 Iroquois du Canada et des États-Unis, s'engagèrent dans les armées respectives des pays auxquels ils appartenaient de par l'histoire et indépendamment de la nationalité qu'ils n'avaient pas. Leur Conseil en avait décidé ainsi.

nations⁶. La relation s'établit donc de nation à nation. Cette parité signe le rapport de force entre les Indiens et les Américains. Mais aussi la méfiance du pouvoir fédéral à l'endroit tant de ses propres ressortissants et autres immigrants, que des États qui vont le composer. Cette officielle parité avec les nations indiennes dit enfin la double contrainte idéologique dans laquelle sont prises les treize anciennes colonies : anti-coloniales et anti-monopolistes elles-mêmes, elles prônent avec les Indiens le langage de la diplomatie internationale, traités à l'appui. De la reconnaissance des Indiens comme nations sans État, les États-Unis attendent en fait, comme l'explique très bien Washington, un triomphe sans guerres.

- b) *Nations indiennes et citoyens américains : une relation incompatible*. Dès l'origine, et de par la loi, le citoyen américain est exclu du commerce avec les nations indiennes, leur position [56] respective sur l'échiquier de l'occupation des sols étant à court terme mutuellement exclusive et source de conflits démultiplicateurs. C'est pour se protéger de ceux-ci que les relations indiano-américaines sont, dès la fondation des États-Unis et jusqu'à ce jour, le monopole du Congrès. Initialement, il s'agit pour lui de ménager un espace croissant à l'Union américaine, au sein de laquelle il est chargé d'attirer de nouveaux immigrants ; son appât : des terres promises. Il s'agit donc et surtout de gagner du temps. Car ici le temps, c'est de l'espace. On échange des terres indiennes contre de futurs citoyens américains. Récompense nationale-nationalisante et dépouille de guerre, la terre indienne fait des jeunes patriotes et des chercheurs d'aventures des Américains. Entre eux et les légitimes propriétaires du sol s'établit un interdit,

c) *Les Indiens et la terre*

⁶ Le 2 décembre 1987, le Comité sénatorial aux Affaires indiennes, présidé par le Sénateur Daniel K. Inouye, de Hawaï, votait la résolution S.Con.Res. 76 « to acknowledge the contribution of the Iroquois Confédération of Nations to the Development of the US Constitution and to Reaffirm the Continuing Government-to-Government Relationship between Indian Tribes and The United States Established in the Constitution ».

Mais pourquoi cette terre ne ferait-elle pas aussi des Indiens des citoyens américains ? Une certaine idéologie venue d'Europe, du monde protestant, du monde anglais aussi, dit que la terre appartient à celui qui la travaille ; que la terre n'est possédée que si elle est travaillée, cette privatisation du travail débouchant sur la réussite, nouvelle forme du salut. Aux Amériques, on perçoit les Indiens comme des créatures pauvres au milieu d'un environnement riche. Leur pauvreté est expliquée par leur non-travail, leur paresse. Ces créatures, d'abord pressenties comme diaboliques, sont finalement déclarées perfectibles. Les *Praying Towns*, le projet d'ouvrir Harvard aux Indiens, les écoles des missionnaires et les écoles techniques ont pour objet d'enseigner aux Indiens le travail tel qu'on l'entend dans le monde occidental moderne. Et le travail dans son lien avec la propriété privée est un des éléments marqueurs de la civilisation (Locke a mis au coeur de ses analyses le rapport entre propriété privée et accession aux responsabilités nationales). Dans cette société américaine moderne, l'accession à la propriété privée passe par l'héritage (après abolition du droit de primogéniture) et par le travail libre, qui garantit à plus ou moins court terme l'accession à la propriété privée. Mais être propriétaire ne signifie pas forcément qu'on travaille.

Propriété privée de la terre et travail de la terre comme moyen d'accéder à la propriété (cf. les *indentured servants* et les *Homestead [57] Acts*) excluent en tout cas, l'un et l'autre, la propriété commune. Chez les Indiens en revanche, la propriété de la terre est le plus généralement commune et l'accès à cette propriété passe par l'appartenance à la communauté. Se dessaisir d'une terre ne saurait être le fait d'une décision commune. On sait que nombre de traités n'ont été signés du côté indien que par des individus ou des groupes soudoyés, au détriment de la communauté, ce qui avait pour effet d'invalider le traité aux yeux de cette dernière et de la plonger dans de cruelles divisions intestines. La propriété des moyens de production, l'organisation du travail, enfin le rapport au profit ont fait de la terre le centre du conflit entre les mondes ancien et nouveau et la justification, par les Euro-Américains, de leur aveugle et impériale politique.

4) On ne s'étonnera donc pas de voir que l'expansion territoriale est concomitante d'une modification du statut des Indiens qui va passer de celui de nations à celui de tribus, non sans quelques avatars.

De 1776 à 1830, les États-Unis négocient et signent des traités avec les nations indiennes.

- a) Les nouveaux États se multipliant au sein de l'Union et le Mississipi étant atteint, un attendu de la Cour Suprême va modifier la place des Indiens dans l'espace politique américain. Quittant le 18^{ième} siècle de Vico, les Juges innovent et forgent de nouveaux concepts, propres à légitimer la mise en tutelle par la jeune nation souveraine d'antiques peuples indiens, désormais devenus sur leurs propres terres des « nations domestiques dépendantes ». De nations souveraines sans État ⁷ mais non sans terres ni sans identité qu'elles étaient, les nations indiennes sont désormais réputées mineures, pupilles de la nation. Sans être pour autant individués, les Indiens sont assimilés à l'irresponsabilité des non-adultes et leur nationalité rétrogradée à l'ordre de sous-nation. Les terres indiennes comme une peau de chagrin servent de peau de joie à ceux qui veulent devenir américains.
- b) Cette minorisation collective, qui laisse aux Indiens leur sous-statut de Creek ou de Shawnee, aboutit en 1871 à l'*abolition de la pratique du traité*, instrument du droit international. Les nations indiennes relèvent désormais du droit américain et ne [58] sont plus que des tribus. Leur souveraineté sur leurs ressortissants est restreinte sans cesse, puisque le droit à réguler le commerce, la justice, l'éducation, la religion leur sont retirés l'un après l'autre. Si la terre a été visée en premier, puis les droits afférents à la souveraineté sur la terre, c'est la terre comme entité globale qui est attaquée ensuite.

⁷ Il faudrait excepter le cas des Cherokee.

c) *Détribalisation et privatisation*

La fin du 19^{ième} siècle correspond à un vaste morcellement des terres collectives indiennes (*General Allotment Act*, 1887). Il faut « briser la masse tribale », disait Théodore Roosevelt, en vendant ces terres à l'encan ou en en faisant... des parcs nationaux. On est passé du *No Man's land* au *no land's man*. La Frontière est proclamée officiellement close l'année (1890) du massacre de Wounded Knee.

À l'heure où l'Indien n'a plus droit d'existence politique, on crée le Bureau de l'immigration au sein du Département du Trésor et on commence à expulser massivement la main-d'oeuvre clandestine. Devenir américain relève désormais de toute une police et de tout un protocole, après que tout un protocole et tout un système répressif, civil et militaire plutôt que policier, a peu à peu dépouillé les premiers souverains du continent nord-américain de leurs titres et de leurs droits. Les États-Unis veulent eux aussi du passé faire table rase.

Ne menaçant plus personne,

d) *Les Indiens deviennent citoyens américains, 1924, 1934* Avec la loi de 1924, le Congrès accorde donc aux Indiens des États-Unis la citoyenneté américaine à part entière. Mais, et c'est une nouveauté par rapport aux propositions précédentes, cette citoyenneté ne les prive pas de leur droit à la propriété tribale, collective (réduite il est vrai à la portion congrue). Les Indiens citoyens des États-Unis étant par ailleurs *ipso facto* citoyens de l'État dans lequel ils résident (effectif en 1949), la citoyenneté à double niveau et l'appartenance tribale sont donc réputées compatibles.

Ce statut, alors que les Indiens sont au bord de l'évanouissement, va bénéficier du renfort, en 1934, de l'*Indian Reorganisation Act* et de l'engagement de John Collier aux côtés de FDR et des Indiens. À ceux-ci donc, la loi garantit plusieurs choses et [59] d'abord le droit d'être consultés sur leur sort. Elle propose (au choix) un système de gouvernement tribal

« moderne », démocratique, à base de consultations électorales, revivifié par une consolidation *des terres collectives* et des activités économiques sur la réserve. On voit que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Les tribus ainsi syncrétisées et revitalisées sont dans le même temps confrontées à de nouvelles divisions (système de gouvernement traditionnel ou moderniste ?), de nouveaux dilemmes, mais aussi à l'accès à de nouvelles ressources dont la gestion demeure cependant subordonnée au contrôle du Ministère de l'Intérieur et du BIA.

Cette citoyenneté à plusieurs étages garantit donc aux Indiens une protection nationale et locale tout en témoignant et du droit particulier des Indiens et de la dette historique du pays à leur endroit (les Indiens des réserves ne paient pas d'impôts). Si leurs qualités multiples n'ouvrent pourtant pas la voie de l'égalité aux Indiens, divers groupes de pression font mine de voir au contraire dans cette démultiplication du statut une « discrimination à l'envers » et un régime qui favoriserait les Indiens,

e) *La solution terminale, 1953*

Sous la pression de citoyens organisés en mouvements de revendication, les états vont donc lancer un nouvel assaut contre ce qu'il subsiste de cette souveraineté tribale soi-disant trop puissante. C'est que l'enjeu est de taille, après la terre elle-même, ce sont les ressources naturelles qui sont visées — l'eau, la pêche, le bois, les minerais précieux. La Résolution 108 (1953) annule la responsabilité fédérale en matière d'affaires indiennes. Elle retire aux réserves leur statut juridique spécifique tandis que les Indiens ne sont plus des pupilles de la nation, mais des citoyens qui pourront désormais assumer « leurs entières responsabilités nationales ». Les tribus sélectionnées pour ce nouvel honneur (elles sont « libérées de pratiques incapacitantes et limitatives ») n'ont pas été consultées et leur statut tribal est aboli d'un trait de plume. Il s'agit des Flathead du Montana, des Klamath d'Oregon, des Menominee du Wisconsin, des Potawatomie du Kansas et du Nebraska et des Chjippewa du Nord Dakota. C'est la politique de la solution terminale, *Termination*.

[60]

f) *L'auto-détermination*

Le scandale pourtant mit bientôt un frein à ces nouvelles pratiques, non sans qu'elles aient d'abord entraîné dans le désastre les cobayes de cette expérience radicale. Il fallut attendre l'*Indian Self-Determination and Educational Act*, voté par le Congrès à la demande du président Nixon en 1974, pour rétablir tant le statut et les droits des Indiens que les devoirs du gouvernement fédéral à leur endroit.

On sait que ceux-ci sont cependant de nouveau fragilisés suite à dix ans d'Administration républicaine et à la décision reaganienne d'accroître l'autonomie du gouvernement tribal, financièrement et légalement, en ouvrant largement les réserves à la libre-entreprise. La floraison des casinos en terres indiennes en est une des premières manifestations. Alors, l'identité indienne se consoliderait-elle en s'embarquant avec la mafia pour des « joint-ventures » ? ⁸

⁸ Plus de la moitié des 280 réserves ont ouvert un casino. Les plus prospères se trouvent en Floride, en Californie et dans le Connecticut et des casinos de Las Vegas ont passé des accords avec des Indiens du Kansas et de l'état du Washington. À l'échelle du pays, les revenus que les Indiens retirent du jeu n'est pas loin du \$ 1,4 milliards que le BIA dépense pour les affaires tribales. La loi fédérale autorise les Indiens à ouvrir sur leur réserve des jeux qui « ne sont pas spécifiquement interdits » permet d'offrir chaque jour sur la réserve des jeux qui sont autorisés une ou deux fois le mois dans l'État, dans *The Economist*, 21 Mars 1992.

Conclusions

1) Généalogie, histoire et miroirs

Le Manifeste d'Alcatraz, publié en 1969 par les Indiens qui avaient occupé l'île située dans la Baie de San Francisco, proposait le rachat du célèbre pénitencier, transformé en centre culturel pan-indien : « ainsi les passagers des navires qui franchiraient le Golden Gâte verraient-ils d'abord une terre indienne qui leur rappellerait alors la véridique histoire de cette nation ».

C'est que l'histoire américaine s'est effectivement construite sur la négation de l'histoire indienne, tout comme l'identité américaine est originellement liée à la destruction d'antérieurs mondes indiens, et à son oubli. Ainsi la légitimité américaine implique-t-elle la délégitimation de ses antécédents.

La généalogie et la transmission sont donc alors impossibles. Les mondes de l'antériorité et de la simultanéité comme de la postérité sont remplacés par ceux d'une temporalité homogène et vide, scandée et quadrillée par un plan d'occupation des sols et des esprits, linéairement traversée par la marche nuptiale du progrès célibataire. De quelle identité parlons-nous quand la généalogie est interdite de mémoire ?

[61]

2) Indiens et américains, histoires et miroirs

Depuis qu'ils ont repris publiquement la parole, les Amérindiens des États-Unis tiennent une série de propos qui recouvrent un large éventail d'opinions et de tendances. Des organisations politiques, culturelles, modernistes ou traditionnelles, réformistes ou gauchistes, voire féministes, ont tour à tour exprimé la colère, le désarroi, la violence et l'espérance qui couvent dans toutes les communautés indiennes. Des actions locales, nationales et internationales, juridiques, symboliques, pacifiques ou plus musclées ont défrayé la chronique et déclenché des polémiques inter-indiennes et indiano-américaines. Derniers en date :

les graves événements d'Oka, qui ont secoué les populations indiennes et non indiennes tant au Canada qu'aux États-Unis.

Ces divers mouvements ont eu pour premier résultat positif de remettre la question indienne sur le devant de la scène. Les plus hautes autorités de la nation américaine ont dû reprendre le dossier : le Congrès, la Cour Suprême, le Président des États-Unis (pas un président depuis Eisenhower qui n'ait consacré d'importants discours avec demande de vote au Congrès), les partis politiques, les secteurs actifs de la population se sont mobilisés pour écouter et répondre aux propos de ces « Américains oubliés » dont la cause fut si bien plaidée par le président Johnson. Les luttes des Indiens ont abouti à quelques rectifications d'injustices historiques terres restituées, droits rétablis, remboursements accordés avec intérêt et principal, objets sacrés rendus. Mais l'on est loin du compte et la déferlante reaganienne a ramené le pendule dans l'autre sens, celui de nouvelles atteintes au statut indien.

Les Amérindiens aspirent pour leur part à un statut que ne briderait aucune définition nationale ni nationale-étatiste, tout en se sentant par ailleurs chez eux aux États-Unis. Cette aspiration correspond au sentiment d'appartenir plutôt à une entité commune qui ne serait pas américaine mais pan-indienne. Cette communauté, imaginaire et fictive, mais opérationnelle, implique un retour aux sources, aux racines, aux traditions, à la langue, à la coutume. Et cette entreprise de réaffirmation identitaire et de ressourcement, offre deux versants. Le premier participe du processus d'absolue ethnicisation du discours, repéré plus haut, à cette différence près, et elle est de taille, qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'un transfert historico-symbolique mais plutôt d'une revigoration, *in situ*, de la communauté, fond et forme, par la réappropriation passionnée d'un héritage réinventé. Le deuxième versant est celui d'une exigence [62] impérative : le rétablissement de la vérité historique, auquel inlassablement doit se consacrer chaque Amérindien. Se ré-insérant, au forceps s'il le faut, dans le temps et l'histoire, à défaut de l'espace, les Indiens des États-Unis peuvent alors retrouver, quant à eux, le sens de la généalogie. La transmission redevient donc possible et, transcendant les frontières récentes, elle court tout le continent. L'identité alors, pour blessée qu'elle soit, est porteuse d'avenirs

Il en résulte pour l'instant une floraison de productions (littéraires, artistiques, politiques) dont l'intérêt est le plus souvent immense. Mais cette époustouflante renaissance de la conscience identitaire indienne s'appuie parfois aussi sur une mythologisation de l'histoire qui peut aller jusqu'au révisionnisme chauvin, et a tendance à raccrocher tous ses espoirs au renouveau du culturel et de la différence ethnique.

3) *Indiens, race et histoire*

Or on sait, par ailleurs, que les Indiens demeurent le groupe social le plus démuné des États-Unis (le taux de chômage sur les réserves est de 50% en moyenne). Un récent rapport établi par l'université du Minnesota et publié par l'*American Medical Association*, rappelle, s'il en était besoin, que « les jeunes Indiens des États-Unis vivent dans une familiarité et une intimité avec la mort et la perte de proche comparable à peu d'autres jeunes dans notre société ». Le suicide et les accidents de la circulation constituent 75% du nombre de décès parmi les adolescents indiens, le suicide étant la seconde cause de mortalité et étant plus élevée chez les filles que chez les garçons...⁹

Il est donc certes important et nécessaire de supprimer du folklore américain les pratiques des équipes sportives qui s'affublent un peu partout de noms et de rituels pseudo-indiens... Il est donc bon que sur la lancée de *Danse avec les Loups*, de nombreux réalisateurs indiens fassent leur propre film, montent leur réseau de télévision câblée, organisent leur propre système de distribution, publient leur propre presse. Il est précieux que soient montés des circuits parallèles, autonomes, où circulent langues et cultures vernaculaires, avec écoles et formation professionnelle *ad hoc*. Car il est indispensable de lutter contre toutes les dérisions sémantiques et les appellations humiliantes du racisme ordinaire qui contribuent à maintenir les Amérindiens dans un statut de seconde zone.

Mais cette réaffirmation identitaire, si elle contournait par trop, à l'américaine en somme, la réalité sociale au profit d'une séparation dans la différence — si profonde et précieuse soit celle-ci — risquerait

⁹ dans *Le Monde*, 31 Mars 1992.

de [63] manquer le but. À cheval sur plusieurs mondes à la fois avec un talent dont peu de cultures ont su faire montre, mais aussi dans une souffrance sociale à nulle autre pareille, les Amérindiens des États-Unis ne risqueraient-ils pas d'être pris dans une structure en miroirs ? Reflétant alors ce qu'il en fut de la véridique histoire des États-Unis, ils seraient piégés par cette image des États-Unis à laquelle ils servent de support patenté. Mais peuvent-ils, peut-on, échapper à la tyrannie de l'identitaire ?

Avec Segalen, je voudrai pour ma part conclure sur ce qu'il appelle « l'aveu d'impénétrabilité. Ne nous flattons pas d'assimiler les moeurs, les races, les nations, les autres ; mais au contraire, réjouissons nous de ne le pouvoir jamais ; nous réservant ainsi le plaisir de sentir le Divers ».

[64]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMSELLE J.-L.

1990 *Logiques métisses, Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Payot : Paris.

ANDERSON, B.

1983 *Imagined Communities, Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres : Verso Editions.

BODY-GENDROT, S.

1991 *Les États-Unis et leurs immigrants*. Paris : La Documentation Française.

DEBOUZY, M.

1984 *Travail et travailleurs aux États-Unis*. Paris : La Découverte.

DELANOË, N.

1982 *L'entaille rouge, terres indiennes et démocratie américaine*. Paris : Maspéro.

DELANOË, N. & J. Rostkowski

1991 *Les Indiens dans l'histoire américaine*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

1988 *Ethnicities and Nations* ed. Rothko Chapel : University of Texas Press.

GALLISSOT, R.

1987 « Au-delà de la mode identitaire », dans *L'homme et la Société*, no. 83, Janvier.

LÉVI-STRAUSS, C.

1987 *Race et histoire*. Paris : Denoël (rééd.).

MARIENSTRAS, E.

1988 *Nous, le peuple, les origines du nationalisme américain*. Paris : Gallimard.

SEGALEN, V.

1986 *Essai sur l'exotisme, une esthétique du divers*. Paris : Livre de Poche.

VANEIGEM, R.

1992 *Lettre de Staline à ses enfants enfin réconciliés de l'est et de l'ouest*. Paris : Manya.

[65]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[66]

[67]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

PREMIÈRE PARTIE :

GRANDES CONFÉRENCES

3

“Les identités et le travail.”

Par Claude DUBAR

[Retour à la table des matières](#)

[68]

[69]

Je voudrais vous parler de la manière dont une grosse recherche collective, menée en France entre 1986 et 1989, sur le thème des innovations en matière de travail et de formation auprès de grosses entreprises privées se présentant comme « innovantes » m'a conduit à une théorisation en terme d'identités ou, plus précisément, de **formes identitaires** produits d'une double transaction ¹⁰. La démarche suivie ayant été essentiellement **inductive**, je commencerai par vous présenter les observations de terrain que nous avons faites dans les entreprises et surtout auprès des salariés eux-mêmes avant de vous expliciter le modèle théorique construit pour rendre compte des données recueillies. La présentation des résultats empiriques sera scindée en deux parties : les logiques d'innovation d'entreprise en matière de travail et de formation d'une part, les logiques des réactions salariales à ces « innovations » d'autre part.

Les logiques d'innovation d'entreprises en matière d'organisation du travail, de gestion de l'emploi et de formation.

La recherche collective réunissant des sociologues, des économistes et des gestionnaires avait été suscitée par plusieurs financeurs publics ¹¹ ayant une préoccupation commune : faire le point sur les évolutions des entreprises françaises en matière de formation continue ¹² et les relier

¹⁰ Cf. sur ce point DUBARC. (1991), La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles, Paris : A. Colin.

¹¹ Le programme PIRTTEM (Programme Interdisciplinaire de Recherche Technologie, Travail, Emploi, Mode de vie) du CNRS, le Commissariat Général au Plan, la Délégation à la Formation Professionnelle.

¹² Rappelons que la législation française fait obligation aux entreprises de plus de dix salariés de consacrer au moins 1% de leur masse salariale à la formation professionnelle continue.

aux processus de modernisation en matière de travail et d'emploi ¹³. L'objet de départ de la recherche a donc été l'innovation définie provisoirement comme un processus répondant à trois critères, chacun d'entre eux intéressant particulièrement les chercheurs de chacune des disciplines concernées :

[70]

- une intégration plus forte de la formation aux *stratégies générales des entreprises* (« sciences de gestion ») ;
- la mise en œuvre de nouveaux *outils* de gestion et d'évaluation des actions entreprises (« économie ») ;
- la capacité des innovations à modifier la professionnalité des salariés concernés (« sociologie »).

Sur cette base, nous avons choisi collectivement de travailler en deux phases distinctes. La première consistait en la réalisation de monographies d'entreprises (n = 16) permettant de retracer et de comprendre les évolutions récentes (1982-1986) en matière de stratégie de production (produits, technologies, marchés), d'organisation du travail et de gestion de l'emploi, de politique et de pratiques de formation. Chaque monographie se terminait par la présentation détaillée d'une innovation de formation (mais aussi de travail et d'emploi) qui pouvait servir d'objet précis à une investigation approfondie.

La seconde phase a consisté en une analyse spécifique de ces innovations sous l'un des angles d'approche impliqués par la définition initiale de l'innovation. Les sociologues du LASTREE ¹⁴ ont finalement choisi de confronter les logiques d'innovation de six

¹³ Cf. notamment sur ce point RIBOUD A. (1987), *Modernisation, mode d'emploi*, Paris : UGE.

¹⁴ Laboratoire de Sociologie du Travail, de l'Éducation et de l'Emploi de l'Université de Lille 1 et du CNRS. L'équipe de sociologues comprenait les six chercheurs signataires du rapport final : DUBARC., DUBAR E. ENGRAND S., FEUTRIE M. GADREY N. et VERMELLE M.-C., *Innovations de formation et transformation de la socialisation professionnelle par et dans l'entreprise*, LASTREE, mars 1989.

entreprises aux réactions salariales à ces innovations. Le choix des six entreprises a résulté à la fois de leur caractère particulièrement typique et de bonnes relations nouées avec les acteurs du terrain.

Au terme de la première étape monographique nous avons, en effet, repéré trois grandes logiques d'innovation d'entreprise assez hétérogènes qui nous ont conduit à choisir deux entreprises contrastées, typiques de chacune de ces logiques.

La logique *d'optimisation* des systèmes de travail a été étudiée dans une filature textile (P) et une entreprise de téléphonie (F). Dans les deux cas, il s'agissait d'accroître la productivité pour faire face à de profondes modifications du marché. Cet impératif économique s'était traduit par des stratégies différentes dans les deux cas :

Dans l'entreprise textile, suite à l'achat d'un nouveau type de matériel (continu à filer avec robot-noueur) et au choix d'un nouveau type de produit (fil fin de très haute qualité) pour un nouveau marché (USA), une nouvelle organisation du travail avait été expérimentée : *l'atelier intégré*. Une formation intensive avait été mise en œuvre centrée sur l'apprentissage sur le tas et le collectif de travail (en phase expérimentale, lors de chaque panne, on arrêtait l'atelier et on faisait collectivement le

[71]

TABLEAU 1 :
Caractéristiques des six entreprises choisies et des innovations analysées
Les logiques d'innovation

	Logiques d'optimisation		Logiques d'anticipation		Logiques d'accompagnement	
	Filature P (texture)	Entreprise F (électronique, téléphonie)	Entreprise O (exploitation thermique)	Établissement H (électronique, bureautique)	Entreprise C (vente par correspondance)	Entreprise J (mécanique)
Correspondance	(*) N = 3 105 dont: CO = 71,6% CI = 19,5%	N = 4 019 dont: CO = 31% CI = 49,7%	N = 3 230 dont: CO = 50,5% CI = 37,5%	N = 585 dont: CO = 57,1% CI = 30,1%	N = 4 332 dont: CO = 41,6% CI = 46,4%	N = 1 147 dont: CO = 54,8% CI = 32,8%
Modes d'allocation des emplois	Au coup par coup	Au coup par coup	Repérage de salariés mobilisables à potentiel	Repérage de salariés mobilisables	Gestion prévisionnelle des emplois	Gestion prévisionnelle des emplois
Objectifs de l'innovation	Adaptation à une nouvelle organisation du travail en ateliers intégrés : développement de la polyvalence ; amélioration de la qualité	Adaptation à un procès de production caractérisé par une « situation de transfert » ; amélioration des performances	Constitution d'un réservoir de salariés qualifiés aptes à assumer de nouvelles prestations de haute technicité	Transmission à un nombre défini d'ouvriers du montage de connaissances liées aux caractéristiques techniques des produits futurs	Allocation en cascade des emplois nouveaux et existants par suite de suppressions sans licenciements des emplois déqualifiés frappés d'obsolescence	Engagement des salariés volontaires dans des filières d'emplois redéfinies et allongées incluant les nouveaux emplois en émergence
Offre de formation	Combinaison variable selon les ateliers de formations formelles (en salle) et informelles (en réunions et sur les postes de travail) : adaptation au	Combinaison variable selon les catégories de personnel de formations formelles (stages théoriques et techniques) et informelles (formation	Préparation de salariés sélectionnés à un diplôme interne de technicien : formation de type scolaire, générale, scientifique et technique. Stage	Préparation de salariés sélectionnés à un diplôme technique officiel par unités capitalisables en deux ans minimum (CAP en électronique) . Première	Après sélection sur la base des aptitudes, cursus de formation modulaire individualisé : articulation de formation générale professionnelle	Cursus de formation modulaire individualisé après évaluation du niveau. Formation générale de base préalable à une

	Logiques d'optimisation		Logiques d'anticipation		Logiques d'accompagnement	
	Filature P (texture)	Entreprise F (électronique, téléphonie)	Entreprise O (exploitation thermique)	Établissement H (électronique, bureautique)	Entreprise C (vente par correspondance)	Entreprise J (mécanique)
	travail, formation textile, formation à la qualité	de mise au travail et échanges d'informations entre salariés)	concentré de type alterné	année de formation générale, sélective pour la formation technique ultérieure	lieu et sur le terrain	formation technique
Conditions de la formation	Sur le temps de travail	Sur le temps de travail + forte composante de formation à initiative personnelle dans le service étudié	Sur le temps de travail, avec nécessité d'investissement personnel hors temps de travail	Hors temps de travail la première année, sur le temps de travail ensuite	Sur le temps de travail	Hors temps de travail pour la formation générale, sur le temps de travail pour la formation technique

N = effectif total. CO = catégories ouvrières. CI = catégories intermédiaires.

[72]

diagnostic du problème) complété par des séances de formation en salle (sur le produit, les machines, la gestion...) et, pour les volontaires, à des formations techniques externes supplémentaires. La maîtrise volontaire avait bénéficié, préalablement, d'une formation au management participatif. Les ateliers intégrés avaient été mis en place progressivement sur la base d'un contrat entre le salarié volontaire et sa hiérarchie.

- Dans l'entreprise de téléphonie, il s'agissait d'accroître très sensiblement la qualité de composants de pointe, optoélectroniques, sous menace de fermeture du service (principe du « make or buy ») si l'objectif n'était pas atteint. L'insuffisance de formation des techniciens avait été considérée comme la cause principale de la faible productivité (4% de composants parfaits au démarrage...) et la direction avait mise en place pour eux une formation de physico-chimie des composants dans un IUT proche avec alternance souhaitée de cours magistraux et de travaux pratiques directement liés aux composants à fabriquer en situation de quasi-transfert. Il n'y avait eu aucune formation de l'encadrement et l'organisation spatiale et matérielle du travail n'avait pas été modifiée.

La logique d'*anticipation* des nouvelles compétences liées à des évolutions prévisibles des activités a été étudiée dans une entreprise de service de gestion d'installations de chauffage (O) et dans un établissement de fabrication de matériel de bureau (H). Dans les deux cas — et contrairement à la logique précédente — il s'agissait de préparer certains salariés à des évolutions *avant* qu'elles se produisent et sans savoir précisément en quoi elles consisteront. L'innovation avait consisté, dans les deux cas, à mettre en place de nouvelles formations construites conjointement par l'entreprise et un organisme public de formation, débouchant sur un diplôme acquis au terme d'une formation modulaire et accueillant des volontaires sélectionnés par l'entreprise et l'organisme. Ces salariés devaient occuper des emplois jugés stratégiques dans la mise en place des nouvelles activités (gestion de réseaux câblés pour l'entreprise O, assemblage de micro-ordinateurs pour H). Les formations comportaient une forte composante théorique ou scolaire mais aussi des apprentissages techniques liées à l'entreprise et aux futures activités. Il s'agissait aussi de promouvoir un nouveau rapport au travail fondé sur une mobilisation pour l'entreprise.

La logique d'*accompagnement* des transformations d'emploi par la mobilité interne a été étudiée dans une entreprise de vente par correspondance (C) et une entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication [73] du froid (J). Il s'agissait ici de construire de nouveaux « marchés internes » pour faire face à des modifications de la structure d'emploi (suppression des emplois de « bas niveau », développement d'emplois très qualifiés, passage des salariés d'emplois à d'autres accompagné de formations multiples). Une différence de taille séparait les deux entreprises : à C, le mouvement (baptisé « pompe aspirante ») devait se faire sans licenciement et dans la négociation sociale explicite avec les partenaires syndicaux ; à J, la profonde transformation des emplois ne pouvait se réaliser qu'avec une forte baisse des effectifs non affichée auprès du personnel. L'articulation entre des formations générales préalables (et modulaires : « système des unités » sophistiqué à J) et les formations professionnelles et pratiques posait des problèmes dans les deux cas mais elle était beaucoup plus directement liée aux mutations d'emploi à C qu'à J. La coordination entre passage en formation et changement d'emploi consistait en tout cas la question-clé de cette logique d'innovation.

Les « logiques salariales » reconstruites par les chercheurs à travers les entretiens non directifs centrés sur le rapport travail-formation.

La seconde phase, essentielle, de la recherche de terrain a consisté, pour l'équipe des sociologues du LASTREE à recueillir et analyser des entretiens de type non directif (n = 159) auprès d'échantillons aléatoires de salariés confrontés aux innovations précédentes. La question de départ commune à tous les entretiens incitait nos interlocuteurs à expliciter leurs réactions aux innovations de *formation* en les reliant à la fois à la description de leur *travail* (et des changements éventuels) et à la reconstitution de leur *trajectoire d'emploi* incluant une projection dans l'avenir.

L'analyse collective du corpus d'entretien a suivi une méthode typologique d'agrégation des schèmes d'entretien auprès d'unités-

noyaux ¹⁵ constitués par des discours particulièrement typiques, c'est-à-dire mettant clairement en évidence les relations cognitives et affectives entre les trois champs abordés dans les entretiens. Un des résultats empiriques les plus importants de cette recherche a été le suivant : tous les chercheurs ont abouti, dans chacune des six entreprises, à une même typologie en quatre « logiques » reliant le rapport au travail (« monde vécu du travail »), la trajectoire d'emploi (« trajectoire subjective ») et les réactions typiques à l'offre de formation (« conception pratique de la formation »). Après de multiples débats entre chercheurs et des ajustements multiples, une [74] typologie commune a été reconstruite permettant de caractériser, de manière différentielle, chacune des quatre « logiques salariales » qui serviront de base à la réinterprétation et terme de « formes identitaires ».

¹⁵ Sur cette technique d'analyse typologique. Cf. GREMY J.-P. et LE NOAN M.-C. (1977), « Sur la construction des typologies dans les sciences sociales ». *Informatique et Sciences Sociales*.

TABLEAU 2
Logiques salariales dégagées de manière inductive

	Rapport au travail « monde vécu du travail » « espace d'identification »	Rapport à l'emploi « trajectoire subjective »	Rapport à la formation « conception pratique de la formation »
I. Stabilité	* Conception instrumentale Travail – salaire * Dépendance hiérarchique * Hors-travail	Stabilité : pas d'évolution professionnelle Risque d'exclusion	Apprentissage sur le tas, par le travail Savoirs pratiques
II. Mobilisation/ Promotion interne	* Conception « mobilisatrice » Travail- responsabilités * Implication-collaboration * Entreprise	Progression continue Espoir de promotion interne	Formation intégrée à la fois générale, technique et pratique Savoirs d'organisation
III. Spécialisation/ Blocage	* Conception « catégorielle » Travail-spécialité * Conflit-frustration * Catégorie professionnelle	Évolution catégorielle Sentiment de blocage	Formation technique spécialisée Savoirs techniques (professionnels « de métiers »)
IV. Individualisme/ Mobilité externe	* Conception individualiste Travail-autonomie * Critique contournement * Réseau affinitaire	Contre-mobilité sociale ou professionnelle Désir de mobilité externe	Formation générale diplômante Savoirs théoriques

La première logique concerne ceux qui ne se sont pas engagés dans [75] les innovations de formation pour deux raisons complémentaires, exprimées de manière diverse dans les entretiens. D'une part, ils ne se sont pas sentis vraiment concernés par l'offre de formation parce que les contenus proposés ne leur semblaient avoir aucun rapport avec leur travail concret. D'autre part, ils n'ont pas été personnellement sollicités par leur chef ou leur supérieur hiérarchique. Pour eux, le travail est uniquement *instrumental*, pour le salaire, et fortement contraint. Insérés dans des organisations qui restent fortement taylorisés, ils ne conçoivent le changement dans le travail qu'assorti d'une augmentation de salaire. Or aucune des innovations ne reposait sur ce modèle. Parallèlement, la seule formation qu'ils reconnaissent est la formation sur le tas, directement liée au travail, permettant la mise en œuvre de *savoirs pratiques*. Ils se représentent leur vie professionnelle comme une quête de la stabilité qu'ils ont, pour la plupart, acquise difficilement. Ils anticipent leur avenir en espérant rester dans leur emploi, en parlant souvent de leur retraite même s'ils sont encore jeunes et vivent les innovations de leur entreprise comme menaçantes. Ils craignent d'être victimes d'*exclusions*.

La seconde logique est, en quelque sorte, inverse de la précédente. Ceux qui s'y réfèrent prioritairement dans leurs entretiens se sont fortement engagés dans les innovations et ont même souvent suivis des formations supplémentaires. Pour eux, le maître-mot de leur rapport subjectif au travail est la *responsabilité* : ils aiment prendre des responsabilités et se considèrent souvent comme les collaborateurs de leur hiérarchie. Ils vivent leur trajectoire d'emploi comme une progression continue à l'intérieur de leur entreprise et ils anticipent souvent la perspective d'une promotion interne. Ils conçoivent la formation comme une sorte d'unité complexe d'apprentissages à la fois théoriques (mais pas trop), techniques (mais non spécialisés) et pratiques (mais non limités à un service) centrés sur l'acquisition de *savoirs d'organisation*. Leur logique est celle de la continuité d'une carrière ascendante mais fortement dépendante de la réussite économique de leur entreprise.

La troisième logique réunit ceux qui, s'impliquant dans leur travail, refusent l'allégeance à leur entreprise et ses nouvelles politiques dites innovantes préconisant la polyvalence, la flexibilité et la mobilité. Ils sont attachés à leur métier, à leur spécialité acquise au terme d'une

formation initiale ou continue fortement structurante de leur rapport au travail. Ils conçoivent aussi leur avenir en terme de progression régulière le long de ces filières traditionnelles associées à une spécialité de métier. Or les [76] nouvelles politiques de gestion comme les nouvelles formes d'organisation du travail remettent en cause ces filières spécialisées stigmatisées comme corporatistes. Ainsi les salariés concernés se disent *bloqués* et remis en cause par les innovations. S'ils participent aux formations c'est pour ne pas risquer de perdre leur emploi. Souvent d'ailleurs ils abandonnent et ne sont pas sélectionnés pour les expériences en cours. Ce processus est d'autant plus probable que leur conception de la formation n'est pas celle qui préside aux innovations. Ils valorisent exclusivement la formation et les *savoirs techniques spécialisés* reconnue par des progressions de qualification. Ils refusent les contenus d'organisation considérés comme instruments d'intégration à l'entreprise.

La dernière logique concerne une majorité de jeunes diplômés qui se définissent plus à partir de leur diplôme que de leur travail. La plupart se jugent déclassés par rapport à leurs capacités acquises. De ce fait, ils considèrent plutôt négativement leur travail comme une situation d'attente à l'intérieur de laquelle ils revendiquent avant de l'*autonomie*. Cette autonomie — ils sont souvent critiques à l'égard ou — si elle n'aboutit pas — externe. Ce sont les seuls à évoquer la possibilité de chercher une situation plus satisfaisante à l'extérieur de leur entreprise. Ils sont souvent dans une trajectoire de contre-mobilité sociale : originaires de couches moyennes (ou supérieures) ils sont devenus ouvriers, employés ou techniciens par suite d'accidents biographiques et veulent retrouver leur position sociale d'origine. C'est pourquoi ils valorisent les formations générales, universitaires, diplômantes qui doivent servir leur stratégie de mobilité. Ils prennent donc ce qui correspond à ce projet individualiste dans les innovations de formation et valorisent les *savoirs généraux* transférables à d'autres situations de travail.

***La réinterprétation des « logiques salariales »
en terme de formes identitaires résultats
d'une double transaction***

Pourquoi parler de « formes identitaires » dans le champ professionnel à partir des quatre logiques précédentes. Trois raisons différentes — mais finalement convergentes — ont été à l'origine de cette théorisation en terme d'identité.

La crise de pertinence des catégories officielles

Dans les entretiens recueillis auprès des salariés — mais aussi auprès des directions d'entreprise—les catégories traditionnelles d'identification [77] sociale (ouvriers, employés, techniciens, maîtrise...) étaient singulièrement absentes. Peu de salariés classés « ouvriers » par exemple se définissaient comme tels. Certains insistaient sur le *métier* appris au lycée d'enseignement professionnel, d'autres sur le *poste* qu'ils occupaient dans l'entreprise (le travail prescrit...), d'autres même se définissaient plus par le *diplôme* qu'ils avaient obtenu (par exemple les jeunes bacheliers ou titulaires d'un DUT ou d'un BTS). De même que les directions d'entreprise cherchaient à légitimer leur stratégie de différenciation, de sélection (recherche des « salariés à potentiel » voire de division des anciens collectifs de travail, de même les salariés tendaient à se définir en réaction ou en accord avec ces stratégies patronales en se différenciant des catégories officielles.

On assistait donc à un décalage net entre les catégories (officielles) de représentation en terme d'appartenance à des groupes ou des classes sociales et les catégories (informelles) d'identification en des termes plus éclatés, plus contingents, plus psychologies parfois. Cette recherche de nouvelles catégories d'identification est inséparable de l'éclatement des anciennes formes de travail et de l'expérimentation de nouvelles formes d'emploi.

L'importance et la pluralité des espaces d'investissement affectif

Interpréter les logiques salariales (de travail-emploi-formation) en termes d'identité suppose de prendre très sérieux les investissements affectifs dans le champ professionnel. On touche ici à une interférence essentielle entre psychologie et sociologie sur laquelle nous reviendrons. L'entretien non directif correctement mené permet d'atteindre la « logique affective » des individus qui est, en même temps, une marque d'appartenance à des groupes sociaux et culturels pertinents¹⁶. Or, il apparaît à l'analyse que les quatre logiques salariales précédentes ne se réfèrent pas au même espace d'identification : ceux qui vivent leur travail comme un engagement de leur carrière comme une promotion interne s'identifiant, de diverses manières, à leur *entreprise* ; ceux qui vivent leur travail comme un exercice professionnel spécialisé, un « métier », s'identifient à leur *catégorie* professionnelle ; ceux qui vivent leur travail comme déclassé par rapport à leurs capacités certifiées scolairement s'identifient au *réseau* qui doit leur servir à trouver un meilleur emploi ; ceux qui considèrent leur travail comme instrumental et rêvent à leur retraite s'identifient à une communauté de *hors travail* qui leur donne à [78] la fois leur référence culturelle et leur raison de vivre.

Ces espaces typiques d'identification renvoient à un éclatement des formes et espaces de travail : la grande entreprise « compétitive » n'abolit pas l'univers des petites et moyennes entreprises, traditionnelles ou modernes, et secrète, de multiples façons, des formes d'exclusion renvoyant des populations entières aux frontières de la marginalité sociale.

¹⁶ Cf. MICHELAT G., « Sur l'utilisation des entretiens non directifs en sociologies », *Revue française de sociologie* XVI, 1975 : 229-249.

L'éclatement des formes de mobilité et des temporalités biographiques

La mise en question de « l'emploi à vie » s'est accompagnée d'un éclatement des formes d'emploi et des itinéraires individuels au cours de la vie active. On sait depuis les travaux des interactionnistes de Chicago (E. Huges, H. Becker, A. Strauss, etc.) à quel point l'anticipation d'une « carrière » (au sens large...) fait partie de l'identité professionnelle des individus. Le modèle de l'acquisition d'une identité stable au terme des études et de l'adolescence a été profondément ébranlé par la crise économique et l'irruption d'un chômage structurel et de formes multiples de précarité. De plus en plus, les identifiées individuelles se construisent et se reconstruisent tout au long du cycle de vie. Les modes de gestion de l'emploi différencient de plus en plus les populations en fonction des impératifs de flexibilité.

Les temporalités biographiques tendent ainsi à se diversifier sur la base d'une pluralité de modèles de carrière : à la promotion interne le long de filières internes d'entreprise répond le blocage des anciennes progressions de salariés spécialisés dans des marchés professionnels menacés ; à la mobilité volontaire de salariés diplômés au sein de marchés ouverts du travail répond la mobilité forcée aboutissant à l'exclusion de salariés jugés inadaptables.

Il suffit de postuler une correspondance probable entre espaces subjectifs d'investissement et temporalités biographiques significatives pour aboutir aux quatre formes identitaires suivantes redéfinies comme des espaces-temps de définition de soi et de reconnaissance par autrui ¹⁷.

Le tableau ci-après synthétise les quatre types reconstruits à travers la recherche sur les « innovations » mais aussi deux recherches antérieures menées au sein du LASTREE ¹⁸.

¹⁷ Cette définition doit beaucoup aux travaux d'Erikson E.-H. et notamment à sa synthèse. *Adolescence et crise. La quête d'identité*. Paris : Flammarion, 1972.

¹⁸ Cf. DUBAR. DUBAR E. FEUTRIE M., GADREY N., HEDOUX J. et VERSCHAVE (1987), *L'autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplôme*. Lille : Presses Universitaires de Lille, et DUBAR C. et ENGRAND S. (1986),

[79]

TABLEAU 3

Formes identitaires reconstituées à partir des logiques salariales

Formes identitaires		TRANSACTION « RELATIONNELLE »	
		Reconnaissance	Non reconnaissance
Transaction « biographique »	Continuité	Identité d'entreprise Stratégie tous azimuts d'emploi-formation (16-20 ans) Actifs-adaptés (salariaés CPN) Promotion interne (entreprises innovantes)	Identité catégorielle Travail instrumental (16-20 ans) Inactifs-adaptés (salariaés CPN) Blocage (entreprises innovantes)
	Rupture	Identité de réseau Certification d'abord (16-20 ans) Actifs-inadaptés (salariaés CPN) Mobilité externe (entreprises innovantes)	Identité de hors travail Pas d'avenir professionnel (16-20 ans) Inactifs-inadaptés (salariaés CPN) Menace d'exclusion (entreprises innovantes)

« La formation en entreprise comme processus de socialisation professionnelle », *Formation emploi*, n° 16 : 37-17.

***En guise de conclusion :
les formes identitaires comme produits
d'une double transaction***

Le modèle tétrachorique ainsi reconstruit peut être associé à l'hypothèse de formes identitaires comme produits stylisés d'une double transaction. La transaction biographique a pour enjeu la construction dans le temps d'une identité « pour soi » assurant une certaine permanence de la définition de soi. Celle-ci peut se réaliser soit dans la continuité d'une reproduction intergénérationnelle et intragénérationnelle soit dans la gestion de ruptures successives obligeant à la revendication d'une identité construite. La transaction relationnelle a pour enjeu la reconnaissance de soi « par autrui » assurant la légitimité des identités revendiquées. Lorsque cette reconnaissance n'est plus assurée, la forme identitaire est marquée par le conflit et par le risque d'exclusion.

Cette théorisation se veut essentiellement heuristique : elle est construite inductivement à partir de la confrontation des discours tenus par les salariés sur eux-mêmes mais aussi des discours des institutions officielles sur les transformations du travail, de l'emploi et de la formation. Elle rejoint en les mettant en perspective et en les confrontant les définitions [80] les plus traditionnelles et les plus problématiques de l'identité : définitions psychologiques de l'identité individuelle (Piaget, Erikson, etc.), définitions sociologiques de l'identité collective (Durkheim, Bourdieu, etc.), définitions anthropologiques de l'identité ethno-culturelle (Linton, Kardiner, etc.), définitions phénoménologiques de l'identité nécessairement paradoxale assumant les contradictions entre identités « pour soi » ou « réelles » et identités « pour autrui » ou « virtuelle » (Laing, Goffmann, etc.). Cette reconstruction inductive de « formes identitaires » permet ainsi un va et vient entre l'empirie et les théories qui devrait permettre de construire de nouvelles approches opératoires de l'identité.

[81]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[82]

[83]

Les identités.
Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Deuxième partie

GÉNÉRATIONS ET IDENTITÉS

[Retour à la table des matières](#)

[84]

[85]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

DEUXIÈME PARTIE :

BABY BOOMERS ET BABY BUSTERS

4

*“Baby boomers et baby busters :
deux générations, un conflit
et deux identités
dans l’univers du travail.”*

Par Dominic Fortin Stéphane Dufour

[Retour à la table des matières](#)

[86]

[87]

L'identité des générations pose des problèmes redoutables en sociologie. La sociologie des générations propose néanmoins qu'une génération se différencie d'une autre par une opposition, voire un conflit. Cette conception a d'ailleurs été privilégiée dans les années 1960, puisque cette période a notamment été marquée par la mise en cause des valeurs traditionnelles, de la famille, des pratiques religieuses, etc. Pour être bref, la jeunesse issue de l'après-guerre s'est opposée féroce­ment à la génération précédente en s'insurgeant contre sa vision du monde et, de façon générale, contre la société de l'époque.

Ces contestations des années 1960 — on le découvre maintenant — n'étaient pas moins à la mesure de la société de l'époque, dominée par les valeurs suprêmes que sont l'éducation et le travail, découlant des exigences de l'entrée du Québec dans la modernité.

***Paramètres généraux :
deux générations de diplômé(e)s universitaires***

Par conséquent, la génération du *baby boom* porte l'empreinte de la période d'après-guerre (les « trente glorieuses ») au cours de laquelle la prospérité est sans égale, et elle parvient d'ailleurs à l'âge adulte au moment de son apogée. En effet, le chômage est bas, l'économie croît selon un rythme continu, le niveau des salaires s'élève et l'inflation est jugulée. La génération du *baby boom* tire évidemment profit de cette croissance, surtout en ce qui a trait à l'éducation qui, avec elle, connaît un accroissement sans précédent.

L'éducation se trouve alors au carrefour des principaux enjeux sociaux de cette époque, apparaissant du reste la pierre angulaire des sociétés modernes. L'éducation y devient une valeur sociale [88] fondamentale en pareil contexte, plaçant les institutions universitaires au premier rang. L'éducation est ainsi apparue le biais par lequel étaient assurées l'élévation de la qualité de vie, l'égalité des chances et la

promesse du bien-être des personnes. Les transformations de toutes sociétés n'apparaissaient possibles que par son truchement. L'entrée dans la modernité — au Québec comme ailleurs — reposait donc indéniablement sur l'amélioration de l'éducation et sur l'accessibilité à plus grande échelle à celle-ci.

La génération du *baby boom* est, de ce fait, marquée par les progrès de l'éducation et par les conceptions de la vie qu'ils entraînent (aspirations professionnelles, mode de consommation, etc.) ; elle constitue une génération qui a pu se démarquer des générations précédentes en invoquant pareils progrès. Sous les auspices de cette génération, l'éducation ne pouvait que prendre essor puisqu'elle devenait le fait d'une génération marquant une explosion démographique sans précédent. À ce sujet, McRoberts et Postgate font remarquer qu'

[...] entre 1960-61 et 1970-71, les inscriptions postsecondaires sont passées de 58 162 à 136 489 [...]. Cela se traduit par un accroissement considérable de la mobilité sociale en l'espace d'une génération. (McRoberts et Postgate, 1984 : 75-76)

La génération des baby boomers

Toutefois, la jeunesse étudiante des années 1960 n'était, en fait, qu'une partie de cette génération ; le reste étant des jeunes absents des institutions universitaires et, par conséquent, peu concernés par les profits découlant de l'obtention d'un diplôme universitaire. La génération du *baby boom* ne peut donc pas être réduite à ces *baby boomers* qui ont tiré bénéfice de l'éducation mise en valeur sous leur propre influence, bien que le contexte social de l'époque soit fortement empreint par cette valeur devenue sociale qu'est l'éducation. Il convient néanmoins de distinguer la génération du *baby boom* des *baby boomers*, c'est-à-dire de cette cohorte occupant aujourd'hui les places de choix dans l'univers du travail et dans la société plus généralement.

Cependant, cette cohorte au sens D'Attias-Donfut ¹⁹ — appelée ici pour la commodité les *baby boomers* — constitue sans conteste la figure par excellence de cette génération.

Les *baby boomers* forment donc la première cohorte de francophones à tirer un net profit de l'éducation, des diplômes universitaires qu'elle procure désormais et dont la valeur s'accroît dans un univers du travail [89] en rapide évolution au Québec. Cette évolution rapide de l'univers du travail est d'ailleurs marquée par la modernisation de l'État québécois, certes devenue nécessaire, voire inévitable, mais possible en raison des avancées de l'éducation au sein de la société québécoise. Simon Langlois tire pareilles conclusions :

Le développement accéléré du système scolaire et des appareils de l'État durant les années 1960 a favorisé une importante mobilité sociale chez les francophones. Plus instruits, ceux-ci ont occupé en grand nombre les nouveaux postes offerts dans une société en voie de se moderniser. Ces diplômés ont rapidement constitué une nouvelle classe moyenne, urbaine et scolarisée. (Langlois, 1990a : 82)

La cohorte des *baby boomers* occupe aujourd'hui, par conséquent, les emplois de haut niveau (au plan normatif et salarial) dans des domaines et des milieux tels les fonctions publique et para-publique, les grandes entreprises modernes, les nouveaux professionnels de la santé et de l'éducation, etc. Emplois qui offrent par ailleurs d'énormes possibilités en termes d'avancement et de mobilité, permettant de plus la pleine réalisation et valorisation de l'individu. C'est dans un tel contexte que le travail est devenu pour les *baby boomers* le noyau

¹⁹ « Les effets de cohortes, précise la sociologue des générations Attias-Donfut, peuvent être considérés de deux points de vue : soit ce qui tient à la cohorte elle-même, par exemple sa taille, cohorte creuse ou cohorte du *baby boom*, son niveau moyen d'éducation, la distribution spécifique de certains comportements, certaines attitudes..., soit ce qui se rapporte aux périodes traversées, crise, guerres, boom économique, changement de mœurs... Cette séparation, dit-elle, est en réalité fictive car les premiers sont l'expression des seconds, ce qui caractérise la cohorte étant précisément la marque qu'elle reçoit de la société pendant toute sa durée de vie ». (1991 : 116-117)

central de leur vie, constituant au surplus la « dominante de l'identité individuelle » (De La Cruz et Hayet, 1989 : 259).

La génération des baby busters

Les progrès dans le domaine de l'éducation ont continué de se manifester chez les générations suivant la cohorte des *baby boomers*. La plus jeune génération est assurément le fait de la modernité de la société québécoise dont la valeur attribuée à l'éducation en est l'expression, voire la mesure par excellence. Cette jeune génération, dont le poids démographique est moindre — c'est important de le noter — n'est pas moins instruite. Elle l'est, au contraire, et encore plus. Si les *baby boomers* furent les tenants des réformes de l'éducation engagées dans les années 1960 au Québec, la jeune génération fait assurément partie de leurs aboutissants et devrait en recueillir, de ce fait, les fruits.

L'insertion dans l'univers du travail de cette jeune génération, fortement scolarisée suivant la tendance observée par Simon Langlois (1990b), se fait néanmoins de façon problématique. Elle devrait être pourtant un adversaire redoutable dans le contexte actuel où la [90] concurrence et l'excellence sont prônées de part et d'autre des sociétés modernes. Or, c'est loin d'être le cas. Les problèmes rencontrés sont aujourd'hui résumés en termes de dévalorisation des diplômes, de précarité des emplois et de chômage endémique, marquant un net recul de la jeune génération par rapport aux *baby boomers* dans l'univers du travail. Ce recul se manifeste au demeurant tant du point de vue de la rémunération salariale assurée que celui des conditions de travail consenties, mettant un frein à l'élévation du niveau de vie dans nos sociétés. La détérioration des conditions salariales et des conditions de travail touche principalement la jeune génération, au point d'ailleurs où les conséquences qui s'ensuivent la caractérisent au premier chef en tant que génération des *baby busters* (Berstein et al., 1991), réduit ici au sens d'une cohorte fortement scolarisée issue de la jeune génération dont les membres — au même titre que la génération du *baby boom* —

n'ont pas tous profité de la démocratisation de l'éducation découlant des réformes du système scolaire québécois des années 1960.

Deux générations dans l'univers du travail

L'univers du travail est donc constitué aujourd'hui par la présence des *baby boomers* et des *baby busters*. Les premiers y occupent une position de choix, assurée par la disposition de diplômes universitaires mis en valeur par les réformes de l'éducation des années 1960. Les seconds constituent une génération fortement scolarisée occupant une position marquant un net recul en ce qui a trait à la reconnaissance des diplômes dans l'univers du travail dominé par la présence massive des *baby boomers*. Il apparaît fondé par conséquent de penser que les *baby busters* n'auront pas droit, dans un avenir prochain, à une place dans l'univers du travail déterminée selon les conditions acquises par les *baby boomers*, à savoir une place régulière, protégée, hautement rémunérée et dans plusieurs cas valorisée et valorisante.

Or, dans pareil contexte, comment les *baby busters* arrivent-ils à se réaliser et à se valoriser pleinement ? Et quel est l'élément autour duquel s'édifie leur propre identité ? Les réponses à ces questions seront évoquées dans l'ébauche des premiers résultats de cette recherche. Mais avant d'en dessiner les contours, nous allons présenter quelques explications en vigueur pour rendre compte des difficiles conditions d'insertion des jeunes diplômés.

[91]

L'insertion dans l'univers du travail : quelques explications pertinentes mais insuffisantes

Bien entendu, les explications rendant compte des difficultés des jeunes diplômé(e)s (les *baby busters*) à s'insérer dans l'univers du travail ne manquent pas. D'entrée de jeu, nous pouvons en identifier quatre : l'essoufflement de la période de grande prospérité connue sous le nom des « trente glorieuses », le développement des nouvelles technologies, les rigidités sociales et l'inflation des diplômes. Ces explications nous apparaissent opportunes, à n'en pas douter. Leur portée nous semble toutefois relative. Avant de les soupeser, il importe de présenter ces explications souvent privilégiées en sociologie.

L'agonie des « trente glorieuses »

L'expression des « trente glorieuses », utilisée par les économistes, désigne la formidable croissance que les économies occidentales ont connue après la Deuxième grande guerre. Les indicateurs économiques sont d'ailleurs là pour l'exprimer ; les taux de croissance de l'époque — particulièrement pour les années 1960 — marquent un niveau supérieur à la décennie précédente (Rouillard, 1989). La société de consommation prend forme, caractérisée par l'« American Way of Life » des années 1950, manifestant une élévation de la qualité de vie.

Cependant, avec les crises économiques du début des années 1970 (notamment le choc pétrolier de 1973) et du début de la décennie 1980 se manifeste une nouvelle politique de gestion de la main-d'oeuvre axée sur la recherche de flexibilité de la part des entreprises, donc des entrepreneurs. Cherchant à minimiser les coûts de la main-d'oeuvre, les entreprises ont ajusté plus étroitement les heures de travail au volume de production selon les fluctuations économiques, créant à cet effet des postes temporaires ou à temps partiel. Cette stratégie de « flexibilisation », suivant Gorz (1988), joue sur deux plans à la fois : d'une part, sur le personnel déjà en place (le noyau stable) à qui, en échange d'une sécurité d'emploi, il est demandé un élargissement des qualifications et, d'autre part, sur les nouveaux venus (les jeunes diplômé(e)s notamment) qui voient leur sécurité d'emploi réduite aux jeux de la conjoncture (création d'une main-d'oeuvre périphérique). Dès lors, ces nouveaux venus sont contraints à s'adapter aux nouvelles normes du travail et devenir ainsi plus flexibles, plus souples.

[92]

Le développement des « nouvelles technologies »

L'introduction massive de l'informatique, de l'automatisation et de la robotique a comme conséquence la réduction de la quantité de travail nécessaire puisque les capacités de production (de biens et de services) dépassent de loin les capacités de consommation (Grell, 1985). Pour ceux qui verraient dans ce temps libéré l'occasion de développer de nouvelles activités économiques et donc d'accroître les richesses collectives en augmentant le stock d'emplois disponibles, Gorz (1988) leur fait remarquer que : a) la rationalité économique a pour but non de donner du travail mais d'en économiser et de ce point de vue les emplois créés ne peuvent absorber toute la masse de temps libéré, ce qui résulte pour l'instant à la persistance du chômage, b) ces emplois sont pour l'essentiel créés dans les secteurs du commerce et des services socio-culturels et personnels, secteurs réputés pour ce que Gorz nomme les « petits boulots », c'est-à-dire un travail non créatif, demandant peu de compétence, basé sur des tâches d'exécution et caractérisé par ses conditions précaires. Suivant cet auteur, dans les conditions actuelles il ne saurait être question d'attribuer des effets positifs aux avancées technologiques, puisque les mettre en valeur fait écran aux effets pervers qu'ils provoquent. André Gorz explique ceci :

[...] l'entreprise remplace le travail par des machines, produit plus et mieux avec une fraction décroissante des effectifs employés précédemment et offre aux travailleurs d'élite qu'elle sélectionne des privilèges qui ont pour contrepartie le chômage, la précarité de l'emploi, la déqualification et l'insécurité du plus grand nombre. (Gorz, 1988 : 88)

Les rigidités sociales

Les rigidités sociales, suivant Langlois, sont des « contraintes qui sont codifiées formellement et qui sont susceptibles d'affecter les comportements des acteurs sociaux, notamment les jeunes » (Langlois,

1986 :303). Ces contraintes prennent la forme dans un premier temps de lois et de réglementations adoptées par l'État, par exemple, les lois constituant les corporations professionnelles, les réglementations qui visent à contrôler l'accès à l'exercice de différents métiers, les programmes et politiques d'emploi qui créent des emplois temporaires, la loi du salaire minimum qui empêche la création d'emploi à cause de l'augmentation des coûts de production, etc.

[93]

Dans un deuxième temps, ces contraintes peuvent résulter de « l'institutionnalisation des relations sociales » et nous pensons particulièrement ici aux « effets pervers » du développement historique des relations de travail. En effet, dans le contexte économique favorable des années 1960, les gains syndicaux en matière de salaire, de sécurité d'emploi, d'avantages sociaux, etc., font un bond considérable. De même, l'institutionnalisation de la règle de l'ancienneté défavorise les jeunes qui par définition en sont privés, d'une part, en bloquant leur insertion dans l'univers du travail et, d'autre part, en rendant vulnérable leur position à l'intérieur même de l'entreprise (exemple : par le « bumping »).

Ces rigidités sociales sont aujourd'hui effectives et se traduisent par un conflit de générations, ce que Fernand Dumont décrit en ces termes : « Il y a une [nouvelle] césure [...], de générations celle-là, où les jeunes tâtonnent autour des portes de l'emploi que gardent jalousement les aînés... » (Dumont, 1990 : 19). Car, de ce contexte économique favorable, toute une génération — particulièrement les *baby boomers* précédemment évoqués — y a participé et en a profité. Les *baby boomers* sont d'ailleurs aujourd'hui au banc des accusés et il leur est reproché d'être installés à demeure dans les toutes les officines du pouvoir économique, politique, culturel et intellectuel, où ils bloquent le chemin aux plus jeunes qu'ils refoulent vers le travail précaire et le chômage.

L'inflation des diplômes

Les difficultés des jeunes diplômé(e)s d'aujourd'hui (les *baby busters*) à intégrer l'univers du travail sont souvent expliquées par l'inflation des diplômes. En effet, présenté par des intervenants de toutes sortes comme étant le comportement le plus rationnel dans un objectif d'autonomie économique et de progrès social, l'accroissement du « stock de diplômes » voit actuellement son intérêt mis en cause.

Ainsi, avec la démocratisation de l'enseignement s'accroît le « stock de diplômes ». Suivant la thèse inflationniste, cet accroissement des diplômes dépasse en nombre les places disponibles exigeant ceux-ci dans l'univers du travail. Dès lors, le rendement du diplôme décroît en fonction de cette incapacité d'absorption de l'univers du travail. À ce propos, Passeron observe fort justement que de façon globale,

[...] la multiplication des diplômes crée continûment un déplacement systématique de la correspondance statistique entre un [94] titre scolaire et son profit social—et cela à quelque critère qu'on le mesure : chances d'emploi ou de sécurité, niveau de salaire ou rapidité de carrière, influence, honneur social. (Passeron, 1982 : 555)

La valeur de ces explications n'est pas entièrement mise en cause, seule leur portée peut être relativisée, en raison du fait que ces explications sont tributaires du rapport se nouant entre les principaux acteurs de l'univers du travail, à savoir les *baby boomers* et les *baby busters*.

***Une hypothèse heuristique :
le rapport baby boomers — baby busters
comme rapport de domination***

L'insertion largement différenciée des *baby boomers* et des *baby busters* dans l'univers du travail en dépit du fait qu'ils partagent à première vue des caractéristiques scolaires communes, fait en sorte que les rapports réciproques entre ceux-ci prennent la forme d'un conflit des générations. Ce conflit des générations se manifeste, en effet, de façon privilégiée dans l'univers du travail et dans les termes de la scolarisation puisque ceux-ci constituent les médiations par excellence de la vie sociale dans les sociétés modernes. Le conflit est d'ailleurs porté au premier rang dans ces sociétés du fait que l'univers du travail en est aujourd'hui marqué au premier chef et, par surcroît, caractérisé par le recul d'une génération par rapport à une autre.

Les explications des difficiles conditions d'insertion des *baby busters* évoquées ci-haut émanent d'un rapport social qui s'exprime dans l'univers du travail entre les *baby boomers* et les *baby busters* occupant des positions fort différenciées. Ce rapport social est donc constitué du rapport entre deux générations pouvant être envisagé comme un rapport de domination au sein de l'univers du travail dont la flexibilité du travail des *baby busters* est l'expression par excellence.

Si le rapport *baby boomers — baby busters*, disposant en chaque cas de diplômes universitaires, est défini comme un rapport dominant — dominé, il est donc requis d'analyser, du point de vue de la valeur attribuée aux études et aux diplômes universitaires et des stratégies mobilisées en vue de l'insertion au sein de l'univers du travail :

- en quoi les *baby boomers* dominent les jeunes dans l'univers du travail ; *mais aussi*, sur la base des avancées de la théorie de la domination proposée par l'anthropologue Maurice Godelier (1978), on peut se demander :

[95]

- en quoi les *baby busters* compromettent eux-mêmes leur insertion au sein de l'univers du travail et contribuent ainsi à leur propre domination.

L'étude sociologique de ce « conflit de générations » s'impose donc puisqu'il apparaît particulièrement déterminant de l'univers du travail des sociétés actuelles, des clivages apparus récemment en leur sein, à l'origine de ce que des auteurs, tel André Gorz, appellent la société duale. L'étude présentée dans ce qui suit va en ce sens.

Le terrain d'une étude sociologique

Cette étude porte sur deux cohortes de Québécois francophones, représentatives de deux générations au sein de cette société, en vue de saisir leur rapport mutuel dans l'univers du travail. L'accent est mis sur leur expérience d'insertion dans cet univers, des stratégies mobilisées à cette fin, particulièrement le recours aux diplômes privilégiés pour y obtenir une place. Les deux cohortes ayant obtenu des diplômes universitaires et présentement insérées dans l'univers du travail ont été rencontrées dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Ces deux cohortes sont constituées de personnes ayant reçu un diplôme de l'Université de Montréal durant les périodes 1968-73 et 1984-89.

Ces choix renvoient à une stratégie méthodologique²⁰ suivant laquelle les étudiants universitaires sont les acteurs de premier plan dans une société dont la modernisation de l'univers du travail a mis en valeur l'éducation supérieure. Les diplômes universitaires acquis

²⁰ Les cohortes établies sont représentatives de l'ensemble des détenteurs de diplômes universitaires au Québec en raison de la valeur stratégique des périodes privilégiées, explicitées auparavant. Leur représentativité n'est toutefois pas d'ordre statistique mais d'ordre sociologique, c'est-à-dire la spécificité du rapport social entre les deux générations est recherché en priorité et cette spécificité peut être mise à jour et mesurée dans ses propriétés qualitatives (Hamel, 1989).

durant les années 1968-73 sont, à cet égard, l'expression par excellence de cette modernisation et des réformes de l'éducation qui l'ont rendu possible. Cette période marque d'entrée de jeu les contestations étudiantes et détermine de surcroît une prospérité accrue, accentuée par le développement de la fonction publique et l'intervention économique de l'État permettant des gains syndicaux, atténués cependant par la crise économique suivant le choc pétrolier de 1973.

La période 1984-89 correspond à une période de reprise économique, fortement marquée au demeurant par la crise économique de 1981-82 et de ses répercussions : crise de l'État-providence et « flexibilisation » accrue du travail et de la main-d'oeuvre (ex. : l'implantation des horaires variables et l'exigence d'une mobilité fonctionnelle de plus en plus grande dans les entreprises). L'augmentation du chômage des détenteurs de diplômes universitaires caractérise cette période durant laquelle la valeur de ces diplômes est compromise.

[96]

Sans entrer dans les détails des premiers résultats de cette recherche, nous constatons que les diplômes universitaires acquis par les *baby boomers* comportent en eux-mêmes une valeur et assurent, d'entrée de jeu, une place de choix dans l'univers du travail, en dépit d'une compétence dont la spécialisation trop pointue est corrigée par une formation d'appoint reçue en milieu de travail. Cette place est de choix de par les conditions assurées à tous points de vue : salaire, avantages sociaux, sécurité d'emploi, avancement. Le travail, dans ces conditions, définit pour l'essentiel l'identité des *baby boomers*. On les retrouve principalement dans les fonctions publique et para-publique, milieux offrant un travail régulier, protégé et bien rémunéré, possédant de surcroît de larges possibilités de mise en valeur des diplômes universitaires acquis. Un *baby boomer* diplômé en 1970 donne un bref aperçu de ce constat.

Le ministère de l'Éducation convoquait les étudiants universitaires et je me souviens la discipline était même pas précisée. Il nous engageait tous directement comme permanent. Le ministère nous offrait plusieurs cours d'appoint. Tout l'été qui a suivi c'était des cours de formation qui nous

permettaient de choisir différents postes que le ministère avait défini.
(Entrevue avec un baby boomer, été 1991)

Cependant la détention d'un diplôme universitaire est aujourd'hui associée à des contraintes exprimant, pour les *baby busters*, le renversement du rapport éducation — travail, au sens où l'univers du travail ne leur procure pas d'emblée le travail régulier, protégé et bien rémunéré caractérisant la forme dominante du travail des *baby boomers*. Or, les caractères régulier, protégé et bien rémunéré du travail sont aujourd'hui décriés comme autant de rigidités dans l'univers du travail où l'accent n'est désormais plus mis sur la valeur du diplôme universitaire mais sur la compétence, la flexibilité et la mobilité manifestées chez les *baby busters*.

- Quel travail as-tu occupé après tes études ?

C'était du remplacement. D'une semaine à l'autre on m'appelait le mercredi : « bon cette semaine tu vas travailler vendredi, samedi, dimanche, lundi et si on d'autre chose, on t'appelle ».

- À chaque semaine ça variait ?

J'avais jamais le même horaire, j'travaillais jamais dans le même service non plus. Donc j'ai été en amour avec mon téléphone pendant trois, quatre ans. (Entrevue avec un *baby buster*, été 1991)

[97]

Ces contraintes donnent lieu à une position précaire dans l'univers du travail pour la génération qui cherche à s'y insérer. La précarité de cette position se manifeste en premier lieu par l'intermittence du travail caractérisée par diverses formes dont le travail sur contrat, à la pigne, surnuméraire sont les plus courantes. En deuxième lieu, elle s'exprime par l'absence — partielle ou totale — des droits et avantages sociaux reconnus au travail.

De ce fait, l'identité des *baby busters* se trouve définie par la précarité du travail de telle sorte que le travail ne peut revêtir qu'une valeur autre que celle des *baby boomers*. L'identité des *baby busters* est donc, dans ce cas, à la mesure de la précarité des emplois dans

l'univers du travail. Ceci se traduit par des aspirations professionnelles mitigées au sens où les *baby busters* sont avertis des difficiles conditions d'insertion dans l'univers du travail. Dès lors, ils ne sont pas enclins de s'y insérer de plain-pied. Par conséquent, les *baby busters* partagent, dans plusieurs des cas, leurs études avec un « petit boulot », provoquant l'allongement de la période d'études. Leur rapport aux études, au travail et au monde en général est ainsi caractérisé par des perspectives à court terme. Ce nouveau rapport constitue alors l'élément central de leur identité.

Le travail chez les *baby busters* ne perd pas pour autant sa prédominance en l'absence des caractères régulier, protégé et bien rémunéré définissant le travail des *baby boomers*. En effet, la précarité du travail fait en sorte que cette génération est astreinte à une dépendance face au travail et cela se complique, de surcroît, du fait que l'insertion dans l'univers du travail n'est jamais assurée de façon rigide malgré la possession de diplômes universitaires ne permettant que le travail sur contrat, à la pige, surnuméraire, etc. sans droits et avantages acquis.

La position différenciée des *baby boomers* et des *baby busters* dans l'univers du travail marque un fait de générations dont l'opposition entre celles-ci est l'expression par excellence. L'opposition des *baby busters* s'exprime principalement par une mise en cause des acquis des *baby boomers* (sécurité d'emploi, protection syndicale, avantages sociaux, etc.) et par une mise en valeur de la précarité du travail.

[La précarité du travail], moi je trouve que c'est un stimulant très, très important... On ne risque pas de s'encroûter quand on est toujours sur la corde raide et dans une situation précaire. Il n'y a rien de pire, à mon avis, que la sécurité d'emploi, le syndicalisme jusqu'aux oreilles, qui vous met sur les rails jusqu'à la [98] retraite. Au contraire, moi ça me stimule et je n'en souffre absolument pas. (Entrevue avec une baby bus ter, été 1991)

Par cette mise en cause les *baby busters* confortent eux-mêmes leur position précaire en se démarquant du travail régulier, protégé et bien rémunéré, de sorte qu'ils sont ainsi en position dominée.

Brève conclusion

En conclusion, l'explication du rapport entre ces deux générations disposant de diplômes universitaires dans l'univers du travail s'articule autour d'un conflit, d'une opposition entre elles. Ce conflit ou cette opposition peut être définie théoriquement comme un rapport de domination au sein duquel les *baby boomers* dominent les *baby busters* dans l'univers du travail mais aussi que ces derniers contribuent à leur propre domination, en développant une nouvelle identité, déterminée par leur position précaire dans l'univers du travail. Cette nouvelle identité revêt-elle un sens positif pour les *baby busters* ? La question est inévitable et demande évidemment à être débattue.

[99]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ATTIAS-DONFUT, C.

1991 *Génération et âges de la vie*. Paris : Presses universitaires de France (coll. Que sais-je ?).

BERSTEIN A. et al.

1991 « Qu'est devenu le rêve américain » ?, *Courrier international*, no. 45 : 13-16.

DE LA CRUZ, M.J. et M. Hayet

1989 « La notion d'identité dans le champ de la sociologie du travail », *Sociologie du Sud-Est*, 59-62 : 253-266.

DUMONT, F.

1990 [« Quelle révolution tranquille » ?](#), dans F. Dumont (sous la dir. de), [La société québécoise après 30 ans de changements](#), Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 13-23.

GORZ, A.

1988 *Métamorphoses du travail. Quête de sens*. Paris : Galilée.

GRELL, P.

1985 *Études du chômage et de ses conséquences : les catégories sociales touchées par le non-travail*. Montréal : École de service social.

HAMEL, J.

1989 « [Pour la méthode de cas : considérations méthodologiques et perspectives générales](#) », *Anthropologie et Sociétés*, 13,3 : 59-72.

LANGLOIS, S.

1986 « Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise », dans F. Dumont (sous la dir. de). *Une société des jeunes !*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 301-323.

LANGLOIS, S.

1990a « Anciennes et nouvelles formes d'inégalité et de différenciation sociale au Québec », dans F. Dumont (sous la dir. de), [La société québécoise après 30 ans de changements](#). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 81-98.

1990b *La société québécoise en tendance 1960-1990*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

[100]

McROBERTS, K. et D. Postgate

1984 *Développement et modernisation du Québec*. Montréal : Boréal Express.

PASSERON, J.C.

1982 « L'inflation des diplômes », *Revue française de sociologie*, XXIII : 551-584.

ROUILLARD, J.

1989 *Le syndicalisme au Québec : des origines à nos jours*. Montréal : Boréal.

[101]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[102]

[103]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

DEUXIÈME PARTIE :

BABY BOOMERS ET BABY BUSTERS

5

“Jeunesse et identités au travail :
les tendances dominantes
dans la littérature sociologique.”

Par Jean François RENÉ

[Retour à la table des matières](#)

[104]

[105]

Cette communication se présente comme une exploration du rapport identitaire entretenu aujourd'hui par les jeunes occidentaux vis-à-vis du travail salarié. Elle est fondée tant sur la littérature sociologique étrangère disponible au Québec, que sur les travaux québécois sur les jeunes et le travail. Conséquemment, elle se veut une occasion de faire le point sur la question, de chercher à départager les principales tendances ce qui s'en dégagent.

D'entrée de jeu, la littérature étrangère, essentiellement européenne, confirme un certain attachement d'une portion de la jeunesse au travail salarié (De Ronge et Molitor, 1987 ; Banks et Ullah, 1988 ; Cesare, 1989 ; Pissart, Poncelet et Voisin, 1990). Mais elle fait également état d'une multiplicité d'autres formes de rapport au travail (Groomings, 1985 ; Roberts, 1985 ; Cingolani, 1986 ; De Ronge et Molitor, 1987 ; Lagree et Lew-Fai, 1989 ; Murray, 1989), qui transpirent également des études québécoises (Bellemare et Poulin-Simon, 1983 ; Charbonneau, Panet-Raymond et Poirier, 1985 ; Grell, 1985 ; Lesage, 1986 ; Gauthier, 1988).

Mon analyse de ces littératures, essentiellement publiées durant les années quatre-vingt, m'amène à regrouper en trois tendances la forme que prend le rapport identitaire des jeunes face au travail ; 1 - le travail au « centre » de la vie ; 2- le travail comme « instrument » ; 3- le « vivre autrement ». Il va de soi qu'un regard sur les formes de rapport au travail doit tenir compte d'un certain nombre de variables : âge, sexe, classe, scolarité, ethnie, nation. En fonction des données disponibles, j'insisterai au besoin sur certaines de ces distinctions.

[106]

1. Le travail au « centre » de la vie

Pour cette première catégorie de jeunes, le travail salarié représente encore aujourd'hui le repère identitaire central. Il fait office de lien social, facilitant l'insertion dans la société adulte. Pour ces jeunes, travailler c'est normal et naturel. Ça fait partie des fondements de la vie. Lieux et temps de travail structurent et organisent tant la trajectoire de vie que le quotidien. Pour eux, « avoir un travail » confère le droit de participer pleinement à la société, « d'être comme tout le monde ». Acceptant l'idée de passer une partie de la vie au travail (Bellemare et Poulin-Simon, 1983), ils expriment clairement cet attachement : « moi, j'aime la job bien faite ; donnez-moi en de l'ouvrage, ça me fait pas peur » ; ou bien « travailler, c'est normal, je peux pas concevoir ma vie sans le travail ».

Le travail structurant l'ensemble de la vie, c'est également dans un tel cadre que l'on s'y fait des amis. Espace de reconnaissance sociale et économique, c'est donc aussi un lieu central pour la constitution des sociabilités. Qui plus est, l'on est également prêt à s'investir dans l'entreprise sans en attendre uniquement le gain monétaire (Banks et Ullah, 1988 : 152). Pour certains jeunes, l'entreprise est même parfois perçue comme une seconde famille : « je travaille chez Molson ; je joue à la balle molle pour Molson ; je participe au dépouillement de Noël de la Molson ; je bois de la Molson ». Lorsqu'ils atteignent une certaine sécurité d'emploi, ils espèrent pouvoir y demeurer sur une longue période. Ils aspirent en quelque sorte à s'installer, à faire leur place dans l'entreprise comme dans la vie, souvent d'ailleurs à l'image de leur père et de leur milieu d'origine (Galland, 1984).

Cela dit, cette tendance n'est pas uniquement le lot de jeunes d'origine modeste et ouvrière. L'on y rencontre aussi les itinéraires d'individus plus scolarisés, souvent issus de milieux plus aisés. Nonobstant certaines variations tributaires des différenciations de classe, ils aspirent eux-aussi à se faire une place dans la société par le biais du travail. Mais les mots clés changent. Ici, l'on parle « d'excellence », de « compétitivité », de « standing ». L'on entend des

expressions comme : « je veux faire la carrière la plus brillante possible » ; ou bien « je veux gravir rapidement les échelons ». Pour ces jeunes, il s'agit moins de « se faire une place au soleil » que de « prendre la place », et un niveau de pouvoir plus grand, tant au sein de l'entreprise qu'à l'intérieur de la société (Aubert et Gaulejac, 1991).

[107]

Cette première catégorie s'identifiant encore fortement à l'idée du travail comme « centre » de la vie, quels seront les effets du chômage et de la précarité d'emploi sur ces itinéraires ? Au regard de cette question, la littérature est beaucoup plus attentive à ce qui se vit chez les jeunes aux origines de classe plus modestes. Un premier constat ressort : pour ces jeunes, le travail occupe une si grande place qu'il leur est difficile de vivre des temps d'arrêt. Pour eux « le personnage central est l'ouvrier qualifié, il n'y a pas (...) d'autre condition que le travail ; le travail est nécessaire et exclut tout le reste » (...) Ces jeunes rejettent énergiquement leur condition de chômeur et l'identité de chômeur « (Louis, cité par Groomings, 1985 :524) ».

Conséquemment, le chômage comme temps de vie est perçu sous un mode négatif. C'est le « chômage dévalorisant » (Grell, 1985), le « chômage maladie » (Le Mouel, 1982), le « chômage d'enlèvement » (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990) ou « le précaire triste » (Lesage, 1986). Une expérience déplaisante vécue comme « une épreuve, une souffrance, un échec, en tout cas peu comme une ressource sur laquelle appuyer positivement de nouveaux modes de vie, de nouveaux modes d'action » (De Ronge et Molitor, 1987 : 51). Apparaît chez eux un fort sentiment d'exclusion.

Pour les jeunes filles, cette exclusion se traduit souvent par la relégation vers un mode de vie plus traditionnel. Ainsi, « les jeunes femmes d'origine ouvrière qui sont victimes du chômage d'enlèvement n'ont développé aucune activité de substitution, sinon celles qui sont traditionnellement liées à la situation de femmes au foyer en milieu ouvrier. Leur chômage n'est pas un temps libéré pour la lecture, l'artisanat ou la musique « avec des amis », mais une relégation dans l'univers familial, vécue sans culpabilité excessive et compensée par un sur-investissement ménager » (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990 : 589) ;

Pour les garçons, l'exclusion du travail traduit plutôt une impression de vide, de manque. Puisqu'ils ne s'y sont guère frottés, il n'y a pas

vraiment de rupture personnelle forte avec le monde du travail. C'est sous « le mode de l'absence qu'ils interprètent leur propre situation. Ils n'ont pas perdu un emploi, c'est plutôt le monde du travail qui s'est dérobé, laissant derrière lui ses valeurs, ses rythmes et ses contraintes » (Pissart, Poncelet et Voisin, 1990 : 589). Dès lors, le travail ne structure plus la vie et laisse l'individu aux prises tant avec ses difficultés économiques qu'avec le sentiment de l'inutilité et de l'isolement : « le mec qui travaille, [108] il a déjà huit heures de boulot dans sa journée, sur douze heures il lui en reste quatre, bon, il va aller à son travail, c'est du temps, il va bouffer, et ainsi de suite... Si tu veux, pour lui le temps, il passe tout seul, naturellement. Un chômeur, il a douze heures à combler » (Le Mouel, 1982)

Multiplés sont les conséquences de cette « fuite » ou de cette « absence » du travail salarié sur le quotidien de ces jeunes. Nous pouvons cependant percevoir deux grandes avenues. La première concerne la santé mentale et physique. Face à un tel vide identitaire, leur fragilité du moment rend certains jeunes plus vulnérables à un déséquilibre intérieur entraînant parfois des situations extrêmes de marginalisation (fugue, délinquance, polytoxicomanie, itinérance, prostitution) (Michelina, 1984 ; Lamontagne et *al.*, 1987 ; Plante, 1984 ; Webber, 1991). En quelque sorte, puisque « leur idéalisme naif, qui les pousse à désirer ardemment avoir la possibilité de s'accomplir, ne trouve aucun objet sur lequel il puisse se focaliser, bon nombre d'entre eux (...) se tournent vers la drogue (...) le crime » (Lasch, 1992 : 232).

Le choix de la seconde avenue fait montre d'une meilleure capacité d'adaptation. Suite aux multiples échecs et désillusions, ils se désintéressent du travail. En quelque sorte, à force d'occuper « des emplois durs et assez insatisfaisants, on y désinvestit. On fait une rupture avec le travail salarié et on développe un rapport purement instrumental (...). Le pôle travail ne présente plus d'intérêt comme sens à la vie et comme source de revenu gratifiante parce qu'il est totalement extra-déterminé » (Charbonneau et *al.*, 1985 ; 385). Nous glissons alors vers la seconde catégorie, traversée par cette culture du « juste assez » typique d'une certaine jeunesse américaine (Lasch, 1992 : 232).

2. Le travail comme « instrument »

Propre à une majorité de jeunes, cette seconde catégorie, celle du travail comme « instrument », peut donc être perçue à la fois comme la conséquence et la continuité de la première tendance. Ici, l'identité au travail salarié est en crise. Le travail n'est plus le centre, mais un temps de vie parmi d'autres, essentiellement le levier qui permet d'accéder à une meilleure qualité de vie après les heures de boulot. À défaut de pouvoir se réaliser dans le travail, l'on tend ici à investir ailleurs, dans les loisirs, la consommation, la culture, la vie privée ; et l'on se sert du travail comme moyen pour accéder pleinement à ces autres sphères de la vie.

Si cette tendance est déjà présente depuis plusieurs décennies, force est d'admettre, la précarisation aidant, qu'elle touche de plein fouet les [109] récentes générations de travailleurs. Déjà vers le milieu des années soixante-dix, une étude de l'Office de Planification du Québec (OPDQ, 1977) fait état d'un taux fort élevé d'insatisfaction au travail chez les jeunes. Une insatisfaction face à l'instrumentalisation du travail salarié qui engendre absentéisme et *turn-over*, à l'image de la période pré-fordiste. De nombreux jeunes revendiquent alors une plus grande autonomie, de l'initiative, un encadrement plus souple, refusant de tout sacrifier pour l'entreprise : « les jeunes veulent un emploi stable, un salaire décent, un travail intéressant où ils peuvent s'épanouir, prendre des responsabilités et participer aux décisions qui les affectent, un travail qui contribue au bien-être de la société et qui s'intègre bien aux autres aspects de leur vie » (143).

Quelques années plus tard, dans leur étude sur le plein-emploi, Bellemare et Poulin-Simon (1983) confirment eux aussi une telle tendance. Plus récemment, dans le cadre de sa recherche sur les jeunes chômeurs, Gauthier (1988) note que plusieurs des jeunes interviewés refusent les emplois jugés trop routiniers et aliénants, affirmant ne pas vouloir « torcher » (78-81). À la limite, ils accepteraient de faire ces tâches en autant qu'elles soient payantes. Bien souvent, ils rêvent aussi d'un travail qui permettrait de rencontrer du monde et d'avoir du « fun » (85).

Ailleurs en Occident, tout particulièrement dans les grands pays industrialisés d'Europe de l'Ouest (Groomings, 1985 ; Roberts, 1985 ; Sanchis, 1988 ; Zoll, 1987 et 1992 ; Cesare, 1990), plusieurs chercheurs

perçoivent une tendance similaire. Rainer Zoll, suite à une enquête allemande affirme : « nous trouvons chez beaucoup de jeunes précaires l'idée d'un travail —souvent de nature artistique — dans lequel ils aimeraient s'investir de manière quasi totale. Mais la société ne leur offre pas la possibilité d'exercer ce travail. Il ne leur reste que le « job » pour lequel ils n'ont qu'un attachement instrumental » (1987 ; 70)

Mais qui sont les jeunes qui adhèrent à cette seconde tendance ? De prime abord l'on y rencontre des jeunes de toutes origines sociales, des garçons comme des filles. S'il y a différenciation entre les classes, elle se situe plutôt dans le rapport qu'ils entretiennent avec le non-travail (modes de consommation, activités productives, modes de créativité, etc.). Nonobstant toutefois ces différences, nous nous retrouvons globalement face à des jeunes qui se refusent à faire « n'importe quoi à n'importe quel prix », à tout le moins sur une longue période. Ainsi, si l'on accepte un emploi qui ne répond pas aux attentes, ce sera pour une certaine période, le temps d'accumuler du chômage et de passer à autres choses.

[110]

Paul Willis, dans une recherche récente rappelle qu'en Angleterre 40% des 16-24 ans quittent d'eux-mêmes leur emploi chaque année. Du même élan, il souligne que la majorité des emplois manuels généralement offerts ne demandent guère plus qu'un âge mental de 12 ans et moins (Willis, 1990 : 14). Dès lors, comment se surprendre que nous nous retrouvions face à des jeunes qui sont plutôt enclins « à revoir leur vie sous une autre optique et à considérer le travail comme un simple instrument sans aucune valeur intrinsèque » (Groomings, 1985 : 524). Pour ces jeunes, le travail, qu'il soit précaire ou salarié, se présente généralement comme une sorte d'esclavage moderne : « je m'ennuie au travail ; j'ai l'impression que le temps ne passe pas. Toute la journée, j'ai plein de malaises, j'attrape tout ; mais aussitôt que je suis rendu à la maison, je suis bien ; j'ai mes loisirs, la télé, plein de choses ; ma job m'ennuie, me tue... » (Willis, 1990 : 119).

Ces jeunes refusent en quelque sorte de se laisser enfermer dans un rapport au travail qui serait à la fois vidé de son expressivité et limité au plan financier : « ils sont de plus en plus nombreux à inventer leurs propres modèles (...), c'est-à-dire qu'ils se trouvent un travail "alimentaire" » (Roberts, 1985 : 472), tout en explorant

personnellement d'autres avenues. C'est le règne de l'« alternance » (Grell, 1985), du « chômage banalisé » (Le Mouel, 1982), des « stages d'insertion » (Dubar, 1987). Toutes formes de rapport au travail et de modes de vie qui permettent de se réapproprier une partie de son temps, de dégager des moments à soi, pour faire autre chose. Le chômage comme la sécurité du revenu deviennent alors des moyens « normaux », des leviers avec lesquels l'on apprend à jouer et à composer, et ce sans aucune culpabilité ; des compléments au travail alimentaire permettant d'accumuler ce dont l'on a besoin pour vivre décemment.

En résumé, si cette seconde tendance apparaît importante dans la littérature sur les jeunes, il importe de prendre en compte la dualité des sentiments qui habitent les individus concernés. D'un côté l'on utilise le travail comme instrument et de l'autre l'on aspire (et espère) autre chose, qui serait de l'ordre d'un contenu plus expressif. Et c'est ici qu'à défaut de le trouver et de pouvoir s'impliquer dans le travail, certains tranchent en investissant carrément ailleurs, constituant la troisième et ultime tendance dans le rapport au travail entretenu par les jeunes.

[111]

3. Le « vivre autrement »

Cette troisième tendance propose une rupture. Une mutation encore plus profonde s'installe alors. Face au vide et au manque de travail, une minorité de jeunes en viennent à explorer et à construire un autre rapport au monde (Roberts, 1985 ; Grell, 1985 ; Lesage, 1986 ; Cingolani, 1986 ; De Ronge et Molitor, 1987). Apparaissent les thèmes du « chômage créateur », du « travail alternatif », du « vivre autrement » (Grell, 1985 ; De Ronge et Molitor, 1987). Une façon d'être qui annonce peut-être une certaine mutation dans la culture du travail. En fait, « (...) la crise est-elle simplement l'effondrement d'une culture fondée sur le travail salarié ? Ne signifie-t-elle pas plutôt qu'une culture nouvelle cherche à s'affirmer et que le travail salarié, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, n'en est plus forcément le centre ? » (Grell, 1985 : 56).

Si l'accès au travail répétitif mais payant apparaît de plus en plus bloqué, il devient absurde d'abandonner le tiers de son temps à des

règles rigides qui offrent de moins en moins de possibilités de satisfaction à l'extérieur comme à l'intérieur du temps de travail. Laisser aller huit heures de sa vie peut toujours être concevable si en échange l'on reçoit de quoi bien vivre et bien consommer. Mais si salaire, sécurité d'emploi et réalisation de soi font faux bond, qu'est-ce qui retient les jeunes dans une boîte quelconque, du moins à long terme ? À quoi rime la fidélité et le respect, si l'autre nous trompe ou s'il nous offre que bien peu en échange ? Comme l'affirme l'un des jeunes interviewés par Cingolani dans son étude sur la précarité en France, « si tu veux être respecté, tu refuses l'idée du travail ; parce que dans le travail on ne respecte rien » (1986 :26).

Certains répugnent à s'enfermer dans une logique qui ferait du travail l'unique centre de leur vie, et le principal déterminant de toutes leurs activités. Ils se refusent à laisser au monde du travail le soin d'organiser toutes leurs places et leurs temps de vie. S'appuyant à des degrés forts variables sur les ressources étatiques existantes, ils préfèrent l'insécurité économique à l'embrigadement à n'importe quel prix dans un cadre hyper-fonctionnalisé (Grell, 1986 ; René, 1986 ; Gauthier, 1988). En fait, « ce qui apparaît chez celles et ceux qui ont quitté volontairement un emploi au cours de ces dernières années, c'est d'abord le refus de se voir confinés toute leur vie dans un boulot abrutissant et monotone, le refus également de conditions qui rendent la vie sociale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de travail, très pauvre et quasi impossible (...), [enfin [112] la] tentation de faire autre chose, de réaliser un rêve, un voyage, un retour aux études, un projet de création artistique « (Lesage, 1986 : 59) ».

Dans son intervention sociologique produite au milieu des années quatre-vingt, Marc Lesage note l'apparition d'une nouvelle conscience, qu'il qualifie de néo-prolétaire, une conscience à deux volets : celle du néo-prolétaire scandaleux (figure de rupture, traversée par le refus viscéral du travail abrutissant) et celle du néo-prolétaire alternatif (figure qui tend à vivre autrement). Et c'est au sein de ce second volet, qui rejoint généralement des individus plus scolarisés, que l'auteur perçoit des remises en question de fond :

[L'individu] est confiné à la précarité mais privilégie le travail créateur et libre au détriment du travail régulier, bureaucratisé et hiérarchisé. Il n'a

peut-être pas le choix, mais c'est aussi d'une certaine manière l'aboutissement de son propre choix (...).

Il ne refuse pas le travail mais ses conditions d'exercice. Il préfère, pauvrement, se consacrer à sa passion. Eloigné des feux de la rampe, il cherche, à travers le quotidien, à réinventer la vie, le travail et l'amour. (Lesage, 1986 : 54)

Il n'est toutefois pas inutile de se demander si cette troisième tendance ne serait pas le propre de jeunes plus scolarisés, plus proches de valeurs post-matérielles (Inglehart, 1990) ? De se demander si en quelque sorte « la capacité de développer une pratique alternative n'est pas le fait d'une minorité d'individus à qualifications culturelles élevées » (De Ronge et Molitor, 1987 : 62) ? Comme il n'est pas inutile de se questionner sur le sens de ces pratiques, à savoir si elles « sont une alternative au travail salarié ou, au contraire, une alternative au chômage dans un contexte global où le travail salarié reste une norme inaccessible ? Une alternative au chômage, tout particulièrement pour des jeunes qui, issus des classes moyennes, cherchent par tous les moyens à « gérer » un peu leur déclassement ? En d'autres termes, les pratiques propres à cette troisième tendance annoncent-elles l'émergence d'un nouveau modèle de travail ou ne font-elles que refléter l'inaccessibilité croissante du modèle ancien ? (De Ronge et Molitor, 1987 : 51).

[113]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAETHGE, M.

1985 « L'individualisme comme espoir et danger : apories et paradoxes de l'adolescence dans les sociétés occidentales », *Revue internationale des sciences sociales*, XXXVII, 4 : 477-491.

BAILLEAU, F.

1991 « Les mutations désordonnées de la société française », *La Recherche*, vol. 22 : 685-691.

BANKS, M.H. et P. Ullah

1988 *Youth unemployment in 1980, its psychological effects*, London : Croom Helm.

BELLEMARE, D. et L. Poulin-Simon

1983 *Le plein-emploi, pourquoi ?* Montréal : Presses de l'Université du Québec, UQAM, LABREV, IRAT.

CAIRE, G.

1982 « [Précarisation des emplois et régulation du marché du travail](#) », *Sociologie et Société*, no 2 : 135-150.

CELLIER, P.

1984 « Quand une société jette sa jeunesse à la rue », *Santé mentale au Québec*, IX, 2 : 154-158.

CESARE, F.

1989 « Jeunes chômeurs en Italie », dans *Jeunes et chômeurs*. Paris : Presses du CNRS.

CHARBONNEAU, F., J.-P. Panet-Raymond et C. Poirier

1985 *Les conditions de vie des salariés québécois et leur stratégie en temps de crise*. Rapport de recherche : Université de Montréal.

CINGOLANI, P.

1986 *L'exil du précaire*. Paris : Méridiens-Klincksieck.

DE RONGE, A. et M. Molitor

1987 « Les jeunes et le transitoire : les nouveaux contextes de la socialisation », *Chômage, marginalité et créativité*, Suisse : Ed. de l'Université de Genève : 49-64.

DUBAR, C.

1987 *L'Autre Jeunesse*. Lille : Presses de l'Université de Lille.

DUBET, F.

1987 *La galère : jeunes en survie*. Paris : Fayard.

[114]

GALLAND, O.

1984 « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, vol. XXV.

GAUTHIER, M.

1988 *Les jeunes chômeurs, une enquête*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

GIRARD, M., M. Gauthier et A. Vinet

1977 *Les jeunes québécois et le travail*. Québec : Office de planification et de développement du Québec.

GRELL, P.

1985 *Étude du chômage et de ses conséquences : les catégories sociales touchées par le non-travail*. Université de Montréal : Ecole de Service social.

GROOMINGS, P.

1985 « Les jeunes, le travail et l'emploi en Europe », *Revue internationale des sciences sociales*, XXXVII, 4.

LAGREE, J.-C. et P. Lew-Fai

1989 *Jeunes et chômeurs*. Paris : Presses du CNRS.

LALIVE d'Épinay, C. et R. Sue

1987 *Chômage, marginalité et créativité*. Suisse : Ed. de l'Université de Genève.

LAMONTAGNE, Y., Y. Garceau-Durand, S. Blais et R. Elie

1987 *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*. Québec : PUQ et Québec-Science éditeur.

LASCH, C.

1992 « Ethique du travail, et culture du "juste assez" », *Autrement*, série monde, février : 223-232.

LAZURE, J.

1986 « Les modes de vie des jeunes », dans Fernand Dumont (sous la direction) *Une société des jeunes*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 45-59.

LE MOUËL, J.

1982 « Le chômage des jeunes : des vécus très différents », dans *L'emploi, enjeux économiques et sociaux*. Paris : Maspero : 163-172.

LESAGE, M.

1986 *Les vagabonds du rêve, vers une société de marginaux*. Montréal : Boréal.

[115]

LINHART, D.

1991 « Le travail et la question de sa centralité pour l'uni vers personnel et social », *Sociologie et société*, vol. XXIII : 47-49.

LIPSET, S.

1990 « The work ethic-then and now », *Public Interest*, 98.

MICHELINA, J.

1983 *Des jeunes sans avenir : propos et confidences*. Montréal : Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM).

MURRAY, C.

1989 « Jeunes chômeurs en Grande-Bretagne », dans *Jeunes Chômeurs*. Paris : Presses du CNRS.

OFFREDI, C.

1988 « La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société », *Revue internationale d'action communautaire*, no 19/59 : 21-31.

PISSART, F., M. Poncelet et M. Voisin

1990 « Vivre en chômage ». *Revue française de sociologie*, vol. XXXI : 573-593.

PLANTE, M.-C.

1984 « La santé mentale des jeunes et le chômage », *Santé mentale au Québec*, IX, 2 : 17-25.

PROVOST, M.

1987 *Les nouveaux phénomènes sociaux : la catégorie sociale « jeunesse »*. Québec : Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux.

RENÉ, J.F.

1990 « Jeunesse : la mouvance comme mode de vie », *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 1 : 61-74.

1986 « Jeunesse : la résistance à l'épreuve du quotidien », *Jeunesses : des illusions tranquilles*. Montréal : VLB-éditeur : 99-148.

ROBERTS, K.

1985 « La jeunesse des années quatre-vingt : un nouveau mode de vie ». *Revue internationale des sciences sociales*, XXXVII, 4 : 461 -477.

SANCHIS, E.

1988 « Valores y actitudes de los jovenes ante el trabajo », *Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas*, no 41, jan-mars.

[116]

SUE, R.

1987 « Conclusion », dans *Chômage, marginalité et créativité*. Suisse, Ed. de l'Université de Genève : 79-87.

Webber, M.

1991 *Street kids, the tragedy of Canada's runaways*. Totonto, Buffalo, London : University of Toronto Press.

WEISS, L.

1990 *Working Class without work : high school students in a de-industrializing economy*. Londres : Routledge.

WILLIS, P.

1990 *Common culture, symbolic work atplay in the everyday cultures of the young*. Boulder and San Fransisco. New York : Westview Press.

YANKELOVICH, D. et J. Immerwarhr

1984 « Putting the work ethic to work », *Society*, 21 : 58-76.

ZOLL, R.

1992 *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*. Paris : Éd. Kimé.

1988 *Hypothèse d'un nouveau modèle culturel*. Texte ronéo.

1987 « Vers une éthique discursive », dans *Chômage, marginalité et créativité*. Genève : Université de Genève : 65-78.

[117]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

DEUXIÈME PARTIE :

BABY BOOMERS ET BABY BUSTERS

6

“La formation de l’identité sociale
à travers les générations.”

Par Gilles PRONOVOST

[Retour à la table des matières](#)

[118]

[119]

Nous détenons encore les rênes du pouvoir et commandons aux ressources et aux techniques indispensables au maintien et à l'organisation des types de sociétés que nous connaissons. Nous exerçons notre contrôle sur les systèmes d'éducation, sur les systèmes d'apprentissage, ainsi que sur les carrières dont les jeunes doivent gravir un à un les échelons. (...) Néanmoins, nous avons maintenant franchi un point de non-retour. Nous sommes condamnés à vivre dans un cadre peu familier ; mais nous continuons à faire comme nous l'avons appris. Nous concevons des pis-aller sur les modèles archaïques... (Margaret Mead, 1979 : 87-88)

Introduction

Nous avons procédé à des études longitudinales à partir de l'analyse des données originales de trois sondages sur les pratiques culturelles menés pour le compte du ministère des Affaires culturelles (Delude, 1979 ; Delude Clift, 1983 ; Pronovost, 1990) ; ces données s'étendent sur une décennie (1979 à 1989). Nous avons notamment observé un mouvement très important d'intensification et de diversification des pratiques culturelles ; les prototypes en sont les visites de musées (on peut observer un accroissement *annuel* de 1% des taux de participation), la fréquentation des librairies ainsi que l'assistance au théâtre (les taux d'accroissement sont du même ordre) ²¹.

Dans une analyse plus fine des données disponibles, nous avons procédé à deux types de comparaison. Dans un premier temps nous

²¹ Pour de plus amples détails on pourra se référer à notre analyse de l'enquête menée en 1989 (PRONOVOST, 1990) dans laquelle nous procédons à quelques comparaisons sommaires avec l'enquête de 1983, ainsi qu'à notre article cité à la note suivante.

avons comparé les taux de participation culturelle entre chacune des catégories d'âge, en tentant par exemple de voir comment les « 25-34 ans » de 1979 [120] se comparaient à leurs homologues de 1989.²² Dans un deuxième temps, nous avons plutôt comparé les taux de participation entre disons les « 25- 34 ans » de 1979 par rapport aux « 35-44 ans » de 1989²³ ; il ne s'agit pas assurément des mêmes individus, mais on peut en inférer qu'une fraction très importante, sinon majoritaire des 25-34 ans de 1979 se retrouvent, dix années plus tard, parmi les 35-44 ans de 1989.

Comme nous l'avons signalé dans d'autres textes²⁴, on peut ainsi distinguer entre ce que nous appelons des *effets de cohortes* et des *effets d'âge*. L'effet de cohorte est celui qui se traduit par l'observation des comportements de la même catégorie d'âge à mesure qu'elle vieillit. L'effet d'âge est celui qui se traduit par des comportements semblables ou différents entre mêmes catégories d'âge, à différents intervalles dans le temps. Nous distinguerons également plus loin des *effets de période* et des *effets de retraite*.

Nous voulons dans ce texte poursuivre notre réflexion en tentant d'approfondir davantage la signification de ces résultats pour l'étude de la formation de l'identité sociale à travers les générations. Nous y ajouterons quelques considérations par rapport aux transformations des rapports hommes-femmes.

Révolution culturelle et « classes des parvenus »

Or en suivant ainsi à trace les cohortes et les âges, on constate que sur une décennie, celle de 1979 à 1989, le mouvement d'intensification et de diversification de la participation culturelle auquel nous avons fait antérieurement référence est en grande partie causé par l'évolution des pratiques des cohortes des 35 ans et plus pour ce qui est de *la fréquentation des établissements culturels*, et des catégories plus âgées

²² Gilles Pronovost, « Générations, cycles de vie et univers culturels », Communication au III^e colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990, à paraître dans *Loisir et société*, 15, 2, automne 1992.

²³ Idem.

²⁴ Les emplois du temps des Français, 1989, p. 9.

pour ce qui est *des habitudes de lecture*. Ainsi, sur une décennie, ce sont les 35-44 ans de 1979 qui ont le moins diminué leur taux de fréquentation des établissements culturels (musées, bibliothèques, etc.), alors que les 18-24 ans de 1979 ont connu la plus importante diminution, le mouvement général de participation culturelle étant généralement celui d'une diminution constante à mesure que l'on avance en âge. Par ailleurs, seules les personnes âgées de 45 ans et plus en 1979 ont accru sur une décennie leur taux de lecture de livres, alors que toutes les autres cohortes au contraire le diminuaient.

Cela ne signifie pas pour autant que ces catégories d'âge ont nécessairement des taux plus élevés de participation les unes par rapport aux [121] autres, mais bien que, sur une décennie, elles ont davantage accru l'intensité de leurs pratiques culturelles, ou encore freiné en quelque sorte la chute habituelle des taux de participation. L'une des conséquences majeures de cette évolution des pratiques culturelles des cohortes d'âge moyen et plus âgées est que l'infléchissement bien connu des taux de participation selon l'âge — l'une des constantes des études de participation culturelle — est maintenant reporté vers des âges supérieurs. Par exemple, dans le cas de la fréquentation des musées, alors qu'en 1979 la chute des taux s'amorçait dès 35 ans, elle est maintenant reportée à 45 ans. Plus encore, alors qu'en 1979 la fréquentation générale des établissements culturels connaissait sa plus forte pointe entre 25 et 34 ans, pour décliner régulièrement par la suite, on observe une décennie plus tard que le mouvement est pratiquement inversé, et que les 25-34 ans *diminuent* leur participation, et que les âges moyens *manifestent un plus fort taux de participation* que les jeunes ! En conséquence, la fréquentation des établissements culturels, en baisse moyenne de près de 14% sur une décennie, est majoritairement imputable à la baisse des taux chez les « jeunes » de moins de 34 ans, que l'activité culturelle plus intense des catégories plus âgées n'a pas suffi à compenser.

Il en est de même d'ailleurs pour l'assistance à des spectacles, en forte baisse depuis une décennie, et ce en grande partie à cause de la chute de l'assistance aux spectacles dits populaires et au cinéma. Or malgré que la cohorte de 45-54 ans ait en une décennie diminué du tiers sa présence à des spectacles elle n'en garde pas moins maintenant un taux de participation à ce point élevé par rapport aux autres catégories d'âge que la chute des taux selon l'âge est maintenant reportée

pratiquement à l'âge de la retraite ! Ce sont d'ailleurs les personnes de 55 ans et plus qui constituent le seul groupe d'âge à avoir accru son assistance aux spectacles par rapport à 1979.

C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à dire que la « révolution culturelle » qu'a connue le Québec depuis quelques décennies est en large partie imputable à la génération des nouveaux-nés de l'après-guerre, cette classe d'âge médian, qui approchait la trentaine au début des années '70 et qui est maintenant dans la quarantaine : fortement scolarisée, économiquement à l'aise, culturellement active. C'est à une telle génération que l'on doit en large partie le mouvement d'intensification et de diversification des pratiques culturelles que nous avons retracé à partir des enquêtes déjà citées.

[122]

Un *effet de période* a très certainement joué en faveur de cette génération que nous appelons « la classe des parvenus », puisque la conjoncture économique a contribué à favoriser encore davantage cette génération qui a bénéficié des fruits de la révolution dite tranquille, contrairement par exemple à ceux qui sont parvenus à la retraite au début des années '70, dont l'histoire économique passée n'avait pas été aussi favorable.

Au plan de la formation de l'identité sociale, une très large partie de notre représentation de la société québécoise a été marquée par cette génération. Nous n'avons pratiquement « vu » le Québec qu'à travers le parcours culturel, économique et politique de la génération des 40-50 ans d'aujourd'hui. En d'autres termes, l'identité québécoise a été définie en grande partie par la montée de la classe des parvenus. C'est elle qui a contribué à définir les thèmes de l'identité culturelle québécoise, qui a façonné les goûts, qui s'est présenté comme l'acteur central de la révolution tranquille et qui s'attend, on s'en doute, à ce qu'on marche sur ses traces. « L'identité québécoise » est portée par les héritiers économiques, sociaux et culturels de la révolution tranquille, on a assisté à un processus assez net d'identification entre une classe sociale et une représentation culturelle du Québec.

La formation de l'identité sociale chez les jeunes

La question de la formation de l'identité sociale chez les jeunes est en partie reliée à la montée de la génération qui a marqué la révolution culturelle du Québec. Car il s'agissait d'un véritable *modèle de référence* auquel on conviait les jeunes d'aujourd'hui, alors qu'ils ne bénéficient en aucun cas d'un effet de conjoncture économique aussi favorable. De plus, un tel modèle impliquait des normes de comportements, des valeurs, des attitudes, des habitudes (par exemple par rapport à la lecture et à l'écriture, par rapport à un certain classicisme des goûts, par rapport à la réussite économique) que les jeunes n'avaient pour ainsi dire qu'à imiter. En fait, les adultes de maintenant, au faîte de leur réussite économique et culturelle ont voulu que la génération actuelle des jeunes qui les suivent ne fassent que reprendre leur propre cheminement, pourtant largement favorisé par la conjoncture économique des années '60 et '70.

Comme l'écrit Margaret Mead :

La génération des adultes suppose qu'il existe encore un accord général sur ce qui est bon, vrai et beau, et que la nature humaine [123] est essentiellement immuable, qu'elle possède des manières innées de percevoir, de penser, de sentir et d'agir. De telles croyances sont bien entendu parfaitement incompatibles avec la pleine acceptation des découvertes de l'anthropologie (Mead, 1979 :77).

On peut prolonger de tels propos en disant que la classe des parvenus agit comme toute classe sociale : croire que ses conceptions de la culture et de l'avenir du Québec transcendent l'histoire, alors qu'en réalité elle ne fait qu'exprimer un discours qui la dessert à merveille.

Or on sait que les difficultés économiques ont rendu très difficile l'atteinte des modèles culturels de référence des parvenus et que de toutes façons chacune des générations a sa propre manière de faire histoire. De plus, les jeunes ont été confrontés à d'autres modèles, essentiellement via les mass médias, modèles fort distants de ceux que leur proposaient les adultes en plein contrôle de l'économie et de la

culture, modèles par ailleurs qui ont donné aux jeunes des contre-modèles de la culture de leurs aînés.

Le discours récurrent des adultes à propos des jeunes est d'ailleurs symptomatique d'une telle situation : « les jeunes ne lisent plus », on les accuse d'être paresseux, de ne pas avoir d'engouement au travail, de ne pas être conscient de l'importance de la formation scolaire pour leur avenir, etc. Pire encore, on entend des anciens leaders politiques évoquer avec nostalgie le « manque de projet politique » chez les jeunes, on évoque l'absence de politisation des jeunes, etc. ; ce sont d'autres manifestations d'un discours stéréotypé et passéiste que tiennent les parvenus, en mal de réalisation de leurs propres aspirations politiques, et bien entendu déçus que les jeunes empruntent d'autres voies ou manifestent d'autres aspirations.

Dans la plupart des discussions sur ce que l'on appelle le fossé des générations, on insiste sur l'aliénation de la jeunesse, tandis qu'on a tendance à négliger complètement celle de ses aînés (Mead, 1975 :92).

Par delà un nouveau « fossé des générations » qui s'est dessiné, la formation de l'identité sociale chez les jeunes est ainsi traversée par au moins une double référence culturelle :

- celle d'une destinée glorieuse et triomphante que véhiculent les adultes d'aujourd'hui, destinée à laquelle les jeunes savent bien qu'ils ne pourront accéder, ou s'ils y parviennent, ce sera au prix de multiples embûches [123] et par un plus long chemin ; dans un tel cas, ce n'est pratiquement que par la négative que la définition de l'identité des jeunes est donnée, le modèle « parvenu » de référence leur est pratiquement inaccessible ou accessible à demi ;
- celle d'une image stéréotypée des jeunes véhiculée à travers les mass média et l'univers de la consommation ; en ce cas, l'attrait des médias s'explique sans doute en partie parce qu'ils présentent une image plus accessible, et qui sert également de repoussoir à l'« adultéité » à laquelle on les convie ; les médias définissent également des modèles de comportement en nette

rupture avec l'univers adulte, marquant ainsi l'autonomie relative, la distance culturelle, que cherchent à établir les jeunes avec leurs prédécesseurs. Comment réagissent les jeunes ? En s'appuyant sur des pratiques de sociabilité, lesquelles sont les plus importantes dans l'ensemble des groupes d'âge, en manifestant une très forte cohésion entre eux, en faisant des groupes de pairs leur source privilégiée de solidarité et d'entraide.

Si cette perspective est juste, un certain nombre de données longitudinales prennent leur sens. Ainsi, les jeunes sont les plus grands consommateurs de cinéma et de musique populaire, ce que l'on peut traduire par une sensibilité beaucoup plus affirmée à l'égard des mass média en général ; ainsi alors que 60% de la population déclarait aller au cinéma en 1983, et 51% en 1989, ils sont toujours 30% de plus que chez les 15-17 ans et chez les 18-24 ans. Quant à la musique, la saturation a été atteinte vers le milieu de la dernière décennie ; la musique est omniprésente dans l'univers culturel des jeunes ; le caractère « massif » de la consommation de la musique est le plus prononcé chez les jeunes de moins de 25 ans.

D'autre part, il est bien connu que la sociabilité occupe une place primordiale chez les jeunes. Par exemple, l'écoute de la musique traduit explicitement cette importance des groupes de pairs : ainsi, particulièrement pendant les week-ends, les jeunes sont majoritairement orientés vers des pratiques que l'on pourrait qualifier de sociabilité musicale, et ce, de manière très marquée ; de même, domine l'importance de se retrouver entre amis à titre de motivation pour l'écoute de la musique. Chez les jeunes « la consommation musicale tend effectivement à fonctionner comme un attribut et un indice d'appartenance à un groupe spécifique » (Bouillon-Dartevelle, 1984 : 161).

Nous avons eu l'occasion de signaler comment la vie culturelle et sociale des jeunes, particulièrement à travers leurs habitudes d'écoute de [125] la musique, remplissait une fonction rituelle importante : transgression des normes sociales usuelles, rituels de résistance, alternative fictive ou réelle aux contraintes sociales ou aux valeurs dominantes dans une sorte de jeu du refus de l'intégration inéluctable à

la vie adulte. Une autre fonction rituelle est certainement celle de l'expression des attentes et des aspirations des jeunes ; elle traduit, dans un langage essentiel gestuel, visuel, leur refus, leurs rêves sans doute très idéalisés, voire la recherche d'une emprise quelconque sur un univers qu'ils perçoivent très souvent comme contraignant, sinon menaçant (Pronovost, 1988).

Toujours au plan des pratiques de sociabilité, les jeunes de 15 à 24 ans sont ceux qui passent le plus de temps soit entre amis, soit avec d'autres personnes, de même qu'à l'extérieur de la maison. Ainsi, les personnes de 15 à 24 ans passent environ 3 heures et demie par jour avec des amis, comparativement à moins d'une heure pour les personnes de 65 ans et plus. De même, les jeunes demeurent une heure de moins par jour à la maison, comparativement aux personnes de 45 à 64 ans et 4 heures de moins, comparativement aux personnes de 65 ans et plus.

C'est pourquoi nous avons encore parlé d'une « culture à deux temps ». La plupart des études sur les jeunes ont illustré que les jeunes sont davantage préoccupés par leur univers immédiat, qu'ils tentent de vivre intensément le temps présent, dans un cercle de relations sociales relativement fermées dont le loisir constitue le champ privilégié. Mais il y a aussi le temps à moyen terme, lequel fait définitivement partie de l'horizon temporel des jeunes, et qui fait en sorte que l'on retrouve chez eux l'idéal classique d'une vie familiale chaleureuse et d'un travail gratifiant. Entre ces deux temps, le passage est difficile, aléatoire, fait de va-et-vient, leurs loisirs leur servent de refuge, de défense, leur vie culturelle est marquée par leurs pratiques de solidarité, véritables stratégies de survie en attendant le monde des adultes auquel ils aspirent par consommation interposée.

Les « nouveaux retraités » : l'identité à rebours ?

En contraste, la formation de l'identité sociale des personnes âgées a emprunté un tout autre cheminement. Ainsi, si les jeunes lisent de moins en moins, les personnes de 45 ans et plus lisent de plus en plus : il s'agit de la seule cohorte à avoir accru ses taux de lectures de livre

depuis une décennie, et la seule à avoir des taux positifs d'accroissement de lecture dans toutes les catégories (journaux, magazines, livres). Il s'agit de [126] l'exemple le plus typique des transformations majeures des pratiques culturelles chez les personnes âgées. Elles affichent des taux de bénévolat égal ou supérieur à la moyenne, elles sont près de la moitié à pratiquer des « activités de mise en forme » ; à chaque année le taux de fréquentation des musée, théâtre, bibliothèque publique s'accroît d'environ 1% chez les personnes de 55 ans et plus !

En une décennie les personnes âgées ont considérablement comblé le « retard » qu'elles manifestaient antérieurement dans leurs pratiques culturelles, par rapport aux autres catégories d'âge.

Comme le souligne Claudine Attias-Donfut, les modèles et pratiques de loisir évoluent certes au cours des cycles de vie, mais chacune des générations et des cohortes a sa propre histoire. « L'effet de la retraite se cumule au double effet d'âge et de génération et ce triple déterminant temporel produit les pratiques spécifiques des retraités » (dans Paillat, 1989 : 129). De ces pratiques spécifiques, il faut noter « l'irruption du temps libre ». Aux effets d'âge, de génération et de période, s'ajoute ainsi un *effet de retraite*, lequel joue un rôle déterminant dans les « nouveaux loisirs » des retraités.

Les résultats d'une étude longitudinale menée par l'équipe de P. Paillat en France ont permis de souligner notamment que, tel que nous l'avons noté de manière indirecte par nos sondages, on a observé des changements importants dans les pratiques de loisir des personnes âgées au cours de la dernière décennie ; l'étude française en conclue qu'il s'agit essentiellement de la cohorte née dans la décennie de 1920 — et sans doute encore davantage de celle des années 1930 — plutôt que des cohortes antérieures ; il y aurait ainsi un effet spécifique de retraite pour les générations actuelles de retraités, effet qui va à contre-sens d'un modèle normatif du vieillissement autrefois prégnant.

Quelles conclusions en tirer quant à la formation de l'identité sociale chez les personnes âgées ? Tout indique qu'elles se sont réappropriées à rebours les modèles culturels de la génération de la révolution tranquille. C'est comme si elles avaient bénéficié, avec un certain décalage, des effets de période (le développement économique des années 1960 et 1970), cumulés avec une sorte « d'effet de retraite » lui-

même favorisé par l'accumulation du capital. En d'autres termes, les personnes âgées ont peu à peu modifié leur modèle de référence pour s'approprier celui de la génération des « baby-boomers ». Elles sont passées de ce que nous qualifions « un modèle normatif du vieillissement » à un modèle de [127] consommation culturelle. Le modèle normatif dominant de la traversée dans les cycles de vie a longtemps été celui d'une sorte de retrait graduel des divers secteurs de l'activité humaine, comme si, en vieillissant, la densité du temps s'affaiblissait, la diversité culturelle devait se restreindre ; le « nouveau » modèle emprunte plutôt largement aux comportements des gens issus de la révolution culturelle qu'a connue le Québec.

***Les rapports hommes-femmes :
mutation ou maintien des stéréotypes ?***

On peut se demander comment les rapports hommes-femmes ont été modifiés par les situations auxquelles nous venons de faire référence, comment la formation de l'identité sociale chez les hommes et les femmes en a été ou non infléchie.

Une littérature considérable existe pour démontrer les changements profonds des rapports hommes-femmes dans pratiquement toutes les facettes de la vie en société, en dépit de jugements nuancés qu'il faut porter sur la lenteur de certaines transformations et sur la persistance des stéréotypes. En référence au propos de ce texte, on dira que l'identité sociale des femmes est certainement plus nette, plus prononcée, et ce, à travers des processus culturels et économiques qui ont permis l'émergence d'une telle identité féminine.

Nous voulons cependant faire remarquer que de profonds stéréotypes perdurent, notamment au plan de la gestion du temps et à celui de l'évolution des pratiques culturelles.

Pour ce qui est du temps, les études de budgets-temps confirment sans l'ombre d'un doute la prédominance de la division sexuelle des tâches dites ménagères, de même que des soins accordés aux enfants. Comme on le sait ce sont les femmes qui consacrent le plus de temps aux travaux domestiques et aux soins aux enfants ; quelle que soit l'enquête, cette division sexuelle du travail domestique demeure, même

si le partage des tâches a tendance à être un peu moins inégalitaire depuis quelques décennies. Malgré tout, le temps consacré aux travaux ménagers et aux soins aux enfants peut être jusqu'à deux fois plus élevé chez les femmes qui travaillent par comparaison avec leur conjoint actif, et jusqu'à trois fois plus élevé chez les femmes dites inactives ; l'activité domestique des femmes sans emploi demande généralement plus de temps que le travail professionnel ; dans le cas des femmes occupant un emploi, l'effet des « deux tâches à plein temps » est bien documenté, l'enquête française [128] notamment indiquant que les femmes actives cumulent près de 70 heures de « travail » par semaine.

Chez les femmes, le rapport dominant est sans conteste déterminé par l'intégration des rôles féminins dans l'ensemble des activités quotidiennes. Ainsi, les études de budget-temps illustrent qu'en cette matière, malgré les progrès indéniables des dernières décennies, la division des rôles demeure encore très prononcée ; malgré des changements manifestes en ce domaine, les études récentes confirment ce diagnostic (voir Le Bourdais et *al.*, 1987). De plus, les études de budget-temps ont permis de mesurer l'ampleur de ce qui a été appelé « le cumul des rôles », c'est à dire « les deux tâches à plein temps » — famille, travail — parmi la main-d'oeuvre féminine. La division sexuelle du travail social au sens large, les stéréotypes masculins et féminins définissent dans ses grandes lignes les constantes des rapports au temps chez les femmes.

De plus l'articulation entre le travail dit domestique et le travail salarié est prédominante, plus prédominante d'ailleurs que l'articulation des rapports au travail. Dans le cas du cumul de rôles déjà évoqué, par exemple, on note que celles qui bénéficient le moins de temps de loisir disponible sont les femmes qui travaillent à temps partiel, car s'observe un phénomène bien connu de maintien des charges familiales traditionnelles s'accumulant au travail. De nombreuses études ont par ailleurs illustré l'incidence du cycle de la vie familiale sur l'intégration au travail salarié chez les femmes et sur leur carrière professionnelle. On peut encore ajouter que les études de budget-temps ont démontré que dans l'évolution de l'utilisation du temps sur une longue période on peut observer chez les hommes actifs une diminution du temps consacré aux obligations familiales, et une augmentation des transports non-reliés au travail, dans des proportions à peu près équivalentes ; chez les femmes, au contraire, le temps

consacré aux soins personnels a diminué, *mais non* le temps des obligations familiales. Quant au temps libre, il s'est accru de façon équivalente à la réduction du temps de travail, pour les hommes et les femmes.

Pour ce qui est des activités culturelles, cette fois, les différences observées entre les hommes et les femmes portent sur les niveaux et l'intensité de la pratique, les genres et les contenus. Un tel phénomène est manifeste dans les pratiques reliées aux habitudes de lecture et aux médias, de même que dans certains secteurs d'activités culturelles, et ce de manière déjà très marquée chez les jeunes. On ne saurait sous-estimer [129] l'importance des pratiques culturelles dans la socialisation aux stéréotypes masculins et féminins, dans l'apprentissage des univers « masculins » et « féminins » de comportements. La division sexuelle des intérêts et des pratiques prend souvent sa source dans la consommation des médias, dans les habitudes de lecture, dans la forte partition des loisirs entre les hommes et les femmes. Autant des efforts importants ont été faits en matière de non discrimination au travail et à l'école, autant il ne faudrait pas sous-estimer l'ampleur de la division sexuelle du loisir, calque de la division traditionnelle des rôles familiaux.

En d'autres termes, la « révolution culturelle » du Québec, à laquelle nous avons eu l'occasion de faire allusion, et qui a été en grande partie le fait de la cohorte des 30-40 ans de la décennie de 1970, a été également marquée par une diminution significative des stéréotypes masculins et féminins en matière de culture, essentiellement de par une plus forte participation masculine ; mais tel n'a sans doute pas été le cas pour la génération actuelle des retraités ; et tel est encore moins le cas chez les jeunes d'aujourd'hui, cette fois en partie à cause du déclin de la participation culturelle des garçons.

Conclusion

Sur la base de données longitudinales d'enquêtes portant sur les pratiques culturelles, nous avons identifié des « effets de générations » liés à la diversification des pratiques culturelles, tout particulièrement la formation de décalages majeurs entre la génération des nouveaux-

nés de l'après-guerre, celle des jeunes d'aujourd'hui, et celle des « nouveaux retraités ». En résumant sommairement, nous dirons que chez les nouveaux-nés de l'après-guerre l'identité sociale a été formée sur la base d'une intensification et d'une diversification des pratiques culturelles, d'une participation directe à la « révolution culturelle » des années 1960 et 1970, d'une identification très nette à une culture en mouvement et qui se construit ; cette génération a bénéficié d'effets importants de conjoncture économique favorable. Chez les jeunes, le mode de formation de l'identité au contraire est largement inspiré de la culture de masse américaine, à travers les stéréotypes de la musique populaire ; ils ne se retrouvent pas face à cet univers culturel « adulte québécois » qu'ils n'ont pas construits, l'univers économique leur est hostile, de sorte qu'ils se cherchent ailleurs, sous forme d'une sorte de sociabilité musicale. Chez les retraités d'aujourd'hui, génération marquée par l'éthos du travail, ils [130] retrouvent une identité nouvelle par l'accès à de nouvelles formes de loisir et d'activités culturelles, c'est-à-dire, fondamentalement, en se réappropriant à rebours les modèles de comportements de la génération des *baby-boomers*. Quant aux rapports hommes-femmes, un long chemin reste encore à parcourir avant que les stéréotypes ne disparaissent dans le champ de la culture.

TABLEAU 1
Évolution des taux de participation culturelle
selon les cohortes, Québec, 1979-1989

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	Différence moyenne sur une décennie
Fréquentation des musées	5,1	5,7	3,6	6,0	7,3
Lecture de journaux	1,0	5,6	0,6	0,2	1,8
Lecture de magazines	2,4	3,8	-2,4	1,4	4,6
Lecture de livres	-5,7	-12,8	-10,3	5,6	-1,8
Assistance au théâtre	2,7	5,4	10,1	3,4	8,5
Établissements culturels*	-17,4	-13,3	-5,1	-8,2	-13,9
Assistance à des spectacles**	-27,9	-12,1	-13,2	-33,0	-7,0

* Établissements culturels : index de participation à 6 établissements différents.

** Assistance à des spectacles : index de participation à 6 catégories différentes de spectacle.

Il s'agit de la comparaison des taux des cohortes de 1979 comparés à ceux de la tranche immédiatement supérieure en 1989 (par exemple les 25-34 ans de 1979 par rapport aux 35-44 ans de 1989).

[131]

TABLEAU 2. Évolution des taux de participation culturelle selon les groupes d'âge, Québec, 1979-1989*

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Fréquentation des musées	7,6	0,2	9,7	5,4	13,7
Lecture de journaux	0,8	2,0	-0,6	-1,2	5,7
Lecture de magazines	0,1	4,5	6,8	1,9	9,4
Lecture de livres	-5,7	-11,4	-8,6	3,9	13,4
Assistance au théâtre	3,9	3,3	9,6	14,2	14,3
Établissements culturels**	-15,5	-22,0	-4,4	1,0	8,3
Assistance à des spectacles***	-26,7	-11,5	-7,2	-5,0	-14,3

* Il s'agit de la différence entre le taux de participation, en 1989 et 1979, par catégorie d'âge.

** Établissements culturels : index de participation à 6 établissements différents.

*** Assistance à des spectacles : index de participation à 6 catégories différentes de spectacle.

TABLEAU 3
Évolution des taux de lecture selon les cohortes

	25-34 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Journaux	1,0	5,6	0,6	0,2
Magazines	2,4	3,8	-2,4	1,4
Livres	-5,7	-12,8	-10,3	5,6

Il s'agit de la comparaison des taux des cohortes de 1979 comparés à ceux de la tranche immédiatement supérieure en 1989 (par exemple les 25-34 ans de 1979 par rapport aux 35-44 ans de 1989).

[132]

TABLEAU 4
Temps consacré à diverses activités,
selon l'âge, Québec, 1986

	À LA MAISON min/jour	AVEC DES AMIS min/jour
15-24 ans	851	215
25-44 ans	899	81
45-64 ans	988	78
65 ans et plus	1 165	66
MOYENNE	941	106

Source : Statistique Canada, enquête sociale générale 1986 (HARVEY, A., 1991), données tirées de MERCIER, M., 1990.

TABLEAU 5
Différences de participation culturelle selon les groupes d'âge,
entre les hommes et les femmes, 1979 et 1989

MUSÉES			SPECTACLES			ÉTABLISSEMENTS		
	1979	1989		1979	1989		1979	1989
18-24	-9,6	-11,4	18-24	-2,7	-4,7	18-24	-0,5	-5,6
25-34	0,0	0,2	25-34	3,3	-2,9	25-34	1,3	-3,0
35-44	-10,0	-7,7	35-44	0,0	-5,1	35-44	-4,8	1,4
45-54	-3,8	-6,4	45-54	6,9	-2,9	45-54	9,1	-,09

JOURNAUX			MAGAZINES			LIVRES		
	1979	1989		1979	1989		1979	1989
18-24	10,6	-4,6	18-24	14,3	9,8	18-24	24,5	22,9
25-34	0,0	-10,8	25-34	17,4	-0,5	25-34	26,5	25,8
35-44	-8,0	0,5	35-44	9,5	18,0	35-44	13,9	25,6
45-54	0,0	-4,4	45-54	10,8	3,3	45-54	21,4	20,4

Il s'agit de la différence des taux de participation entre par exemple les femmes de 18 à 24 ans et les hommes du même âge en 1979 ; une différence négative indique un taux plus élevé chez les hommes, et une différence positive un taux plus élevé chez les femmes ; ainsi pour ce qui est des musées, les femmes de 18 à 24 ans ont vu leur taux inférieur de participation (-9,6%) de 1979 s'accroître encore davantage en 1989 (-11,4%), comparativement aux hommes du même groupe d'âge.

[133]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ATTIAS-DONFUT, C.

1991 *Génération et âges de la vie*. Paris : PUF, (Que sais-je ?, 2570).

BOUILLIN-DARTEVELLE, R.

1984 *La génération éclatée. Loisirs et communication des adolescents*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

DELUDE-CLIFT, C.

1979 *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*. Montréal : CROP.

DELUDE, C.

1983 *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles*. Montréal : CROP.

DONNAT, O. et D. Cogneau

1990 *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*. Paris : La Découverte/La documentation française.

HARVEY, A. S. et al.

1991 *L'emploi du temps*. Ottawa : Statistique Canada.

LE BOURDAIS C., P. J. Hamel et P. Bernard

1989 « Les emplois du temps des Français », *Économie et statistique*, 283.

1987 « [Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois](#) », *Sociologie et sociétés*, XIX, 1 :37-55.

MEAD, M.

1979 *Le fossé des générations*. Paris : Denoël/Gonthier.

MERCIER, M.

1990 *Emploi du temps des Québécois. Comparaisons avec l'ensemble des Canadiens*. Québec : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ronéo.

PAILLAT, P.

1989 *Passages de la vie active à la retraite*. Paris : PUF.

PRONOVOSTG.

1990 *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir/1989*. Québec : Les Publications du Québec.

1988 « Musique et culture au Québec », *Chiffres à l'appui*. Québec : Ministère des Affaires culturelles du Québec.

[134]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[135]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Troisième partie

IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET QUESTIONS NATIONALES

[Retour à la table des matières](#)

[136]

[137]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

TROISIÈME PARTIE :

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES**

7

“L’affirmation de l’identité
dans les sociétés pluralistes.”

Par France GIROUX

[Retour à la table des matières](#)

[138]

[139]

Aborder la question du pluralisme en liaison avec celle de l'affirmation de l'identité dans les sociétés pluralistes met en évidence certaines difficultés des sociétés contemporaines. *Au plan politique*, les revendications identitaires associées à la nation risquent d'ébranler les structures étatiques les plus flexibles. Il vaut ici la peine de se demander s'il n'y a pas inconciliabilité entre les revendications identitaires nationales et la structure étatique la plus conforme au pluralisme politique : -le fédéralisme. Or en tant que principe du pluralisme appliqué de l'État, le fédéralisme devrait, en théorie, sauvegarder l'équilibre entre les pouvoirs des différentes nations sous la même souveraineté.

Au plan social, la substitution des conflits traditionnels par de nouveaux conflits hétéroclites et multiples implique la modification de l'identité de l'acteur social. En effet, les nouvelles formes d'engagement fragmentaires suscitées par ces conflits multiples, émiettés (qui portent sur l'écologie, le logement ou l'école alternative) risquent de créer un acteur social dont l'éclatement des centres d'intérêt rende irréalisable la cohésion de la société.

L'affirmation de l'identité selon le pluralisme politique

Il existe dans le monde environ 170 États et 5 000 nations. La question nationale suscite à cause de la disproportion même entre ces chiffres des difficultés énormes : comment 170 États pourront-ils répondre aux exigences de 5 000 nations ?

Le cas canadien illustre l'ampleur de la difficulté. Il servira de contre-exemple à la théorie qui présente les super-structures ou les structures étatiques les plus flexibles comme les solutions de rechange

à l'affaiblissement actuel des structures étatiques. En effet, il révélera que [140] les structures étatiques issues du pluralisme sont difficilement compatibles avec la quête d'identité lorsqu'elle se joue uniquement sur la nationalité.

Selon les théoriciens du pluralisme, le fédéralisme serait le système politique le plus adéquat ²⁵. Plus précisément le fédéralisme serait la manifestation par excellence du phénomène pluraliste car l'idéal d'équilibre s'y retrouve sous la forme d'une véritable superstructure d'équilibres. Ce n'est pas Joe Clark mais Montesquieu qui dit à propos de la république fédérative : « elle est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un État plus grand qu'ils veulent former. C'est une société de sociétés, qui en font une nouvelle... » ²⁶

Lord Acton, le maître à penser de Pierre Elliott Trudeau, insiste quant à lui sur la sauvegarde de la liberté : dans son essai sur le principe de la nationalité, il considère la structure fédérale de la société comme la source même des libertés individuelles. « La liberté est source de diversité et la diversité (à son tour) protège la liberté en lui fournissant les moyens d'organisation dont elle a besoin » (Acton, 1967 :150). C'est là précisément que l'historien du libéralisme explique comment le fédéralisme se révèle être le principe du pluralisme appliqué à l'État : « La présence de différentes nations sous la même souveraineté est similaire, quant à ses effets, à l'indépendance de l'Église au sein de l'État. Elle sert de contrepoids à la servilité qui fleurit dans l'ombre d'une autorité unique, en créant l'équilibre des intérêts (...opposés), en démultipliant les associations et en proposant au citoyen la modération et l'appui d'une opinion composite » (*ibid.* : 149).

²⁵ Selon William James « le monde pluraliste ressemble davantage à une république fédérale qu'à un empire ou à un royaume ». Voir James, 1909 : 321-322. Voir aussi Reszler 1990 : 65. A propos du système fédéraliste, Reszler affirme qu'il repose sur une infrastructure philosophique, sociale souvent méconnue. Selon lui, aucun système fédéraliste digne de ce nom n'a été mis en place dans la Russie soviétique ou en Yougoslavie, cette infrastructure faisant précisément défaut. En revanche, la Suisse est la dépositaire d'un modèle d'intégration fédéraliste réussi et pourrait préfigurer l'Europe unie de demain.

²⁶ Montesquieu 1869. La formule « une société de sociétés » rappelle celle de Joe Clark à propos du Canada : « la communauté des communautés ».

On reconnaît ici les thèmes du fédéralisme en tant que fondement doctrinal du pluralisme politique ainsi : le thème de la diversité, celui des *checks and balances*, l'équilibre entre pouvoirs et contre-pouvoirs, celui de la démultiplication des associations et enfin celui de la pluralité des opinions. Cela rend explicites à la fois le rôle de l'État et celui de l'individu dans le système pluraliste.

Selon le théoricien du pluralisme politique qu'est Harold Laski, l'État n'est rien d'autre qu'une association. Quelle que soit sa prééminence au sein de la pléiade d'associations qui forment la société, la coexistence d'autres collectivités (provinces, cantons, *Länder*) est essentielle. La place de l'individu est inscrite au centre de la conception politique de Laski car, afin de combattre l'absolutisme de l'État centralisateur moderne, l'individu adhère à un grand nombre d'associations diverses.

[141]

Le pluralisme politique contemporain devait coïncider avec la fin des États forts du XIX^e siècle auxquels on associait le nationalisme allemand entre autres. Ainsi ce que Habermas nomme « l'identité post-traditionnelle » n'est plus axé, dans une société démocratique comme l'Allemagne, sur une particularité nationale mais sur le plébiscite quotidien de cette démocratie « exemplaire... mais... impériale » en faveur de l'auto-organisation politique ²⁷.

En fait, les intellectuels allemands plus ou moins favorables au retour de la nation allemande se demandent s'il est possible d'avoir une identité étatique sans avoir une identité nationale. En revanche, les intellectuels québécois se posent la question inverse : est-il possible de sauvegarder une identité nationale sans avoir une identité étatique ?

Quoi qu'il en soit, si l'on tient compte du double phénomène actuel constitué par l'affaiblissement des structures étatiques et la montée des revendications identitaires à travers le monde, il convient de se demander si les structures étatiques les plus adéquates aux conditions du XX^e siècle ne seraient pas les structures les plus flexibles.

Or, de ce point de vue, le cas canadien doit être cité à titre de contre-exemple. Outre la structure étatique suisse, peut-on imaginer une

²⁷ Voir Habermas 1990 : 260. L'expression « démocratie exemplaire... mais démocratie impériale » est d'Alain Mine 1990 : 30.

structure plus flexible que celle du fédéralisme canadien ? Peut-on concevoir que, dans une telle fédération, les revendications identitaires soient les plus vives ? Pourtant le fédéralisme canadien tente de se conformer au modèle étato-pluraliste. Mis à part le fait que le Canada ne soit pas une république fédérative mais bien une monarchie constitutionnelle fédérative, l'État canadien n'est pas l'un de ces États absolutistes centralisateurs modernes. Les droits individuels y sont respectés puisque dans une démocratie multiculturelle les droits et non l'ethnie définissent la citoyenneté.

La société civile et l'État sont en état de mobilisation constante, ce qui permet, en principe, d'éviter l'état de démobilitation caractérisé des sociétés totalitaires. La sauvegarde des contre-pouvoirs assure le maintien de l'équilibre entre les divers pouvoirs politique, social, économique, culturel, spirituel et moral. Les groupes en concurrence tentent, par le truchement d'un démarchage incessant, de faire triompher leur cause ou leurs intérêts « sectoriels ». L'essentiel de la politique s'y résume en une lutte de pouvoir entre groupes organisés pour déterminer la distribution de privilèges ²⁸. Or, que remarque-t-on cette année au Canada outre la morosité générale ? L'utilisation des termes binaires « eux » et « nous » qui [142] désignent les clivages entre gouvernants et gouvernés. La défaite du premier ministre David Peterson indique le discrédit de la classe politique à la suite de l'échec de l'entente du Lac Meech, discrédit qui a conduit à la tenue d'une consultation parallèle à la Commission Beaudoin-Dobbie. Certes, ce coûteux processus de consultation parallèle a favorisé les revendications des groupes minoritaires (tels les autochtones et les représentants des Territoires) mais cela n'a évidemment pas modifié leur situation minoritaire.

En somme, nous nous retrouvons en présence de deux interlocuteurs affaiblis : d'un côté, l'individu assimilé à un groupe souvent minoritaire, voire minorisé au plan politique ²⁹, de l'autre, l'État réduit au rang d'association sans le pouvoir de sauvegarder l'intérêt général.

²⁸ « The allocation of privilege » selon la formule de Daniel Bell. Bell cité par Farganis et Rousseas, 1963 : 350.

²⁹ Sur les minorités minorisées au plan politique voir Julien Bauer 1991. Dans les démocraties libérales, on le sait, certaines minorités ont malgré tout une importance significative aux yeux de l'État.

En fait, considérer l'État comme une association parmi d'autres associations, comme une sphère possédant sa dynamique propre et subissant l'effet d'émulation démultipliant les énergies « sectorielles » en présence n'est sans doute pas la solution de rechange à l'affaiblissement des structures étatiques. À la différence des théoriciens du pluralisme, je vois mal comment l'État ainsi défini pourrait sauvegarder ce qu'ils considèrent comme l'intérêt commun. En effet, la légitimité de l'État n'est-elle pas mise en cause par l'absence de son pouvoir de transcender les visées « à courte vue » caractéristiques de la société civile ?

Le contre-exemple du Canada montre que l'affaiblissement des structures étatiques ne diminue pas l'acuité du problème politique car les revendications nationales, en cette année de débat constitutionnel, y sont des plus vives et des plus multiples. Au Canada, il y a au moins 3 sinon 5 sociétés distinctes³⁰. Les revendications identitaires ici plus qu'ailleurs risquent de s'y traduire en un modèle politique éclaté.

De plus, plusieurs citoyens cumulent les identités et les loyautés qui leur sont inhérentes. Au cumul des loyautés s'ajoute une hiérarchisation des loyautés : dans le cas d'une double loyauté n'a-t-on pas une loyauté première ? La *hiérarchisation des loyautés* ne met-elle pas en cause l'organisation de la société en États puisqu'en cas de guerre ou de crise on ne peut être solidaire de deux nations à la fois ?³¹ Voilà la difficulté d'une double identité nationale.

³⁰ Dans les négociations constitutionnelles, traditionnellement, il est question de trois groupes : les deux peuples fondateurs et le peuple des Amérindiens comme s'il n'était pas l'un des peuples fondateurs. Mais désormais selon certains politologues, il faudrait tenir compte de cinq groupes, c'est-à-dire qu'il faudrait aussi distinguer entre les Canadiens qui habitent le Centre du Canada, ceux qui habitent l'Ouest et enfin ceux qui vivent dans les Maritimes. Evidemment cette approche occulte l'autre groupe constitué par ceux qui ne font partie ni des deux peuples fondateurs ni du peuple amérindien.

³¹ Deux exemples illustrent cette question. Ainsi dans le cas de la guerre du Golfe un citoyen français d'origine arabe ne pouvait par exemple être loyal à la fois à la France et à l'Irak. Dans le cas de la crise d'Oka, un citoyen amérindien du Québec ne pouvait épouser à la fois la cause des Amérindiens et celle des Québécois. Malgré ces imbroglios, la société devient toutefois de plus en plus véritablement pluraliste. Ainsi en nommant Norman Spector ambassadeur du Canada en Israël, le gouvernement canadien a mis fin à une

En somme au Canada, la concurrence entre les trois identités nationales dans une même fédération pose déjà un problème. Car la nation fait appel à l'unité de la collectivité, ce qui nie la dimension pluraliste des sociétés démocratiques multiculturelles. En conséquence, la thèse que je [143] veux défendre à ce propos se formule ainsi : les revendications axées sur l'identité nationale comportent une dimension unitaire qui se révèle être difficilement conciliable avec le pluralisme des référents identitaires.

Il est aisé d'illustrer cette thèse par le débat qui a lieu dans l'une des sociétés distinctes du Canada nommément le Québec. *Grosso modo*, les citoyens québécois veulent définir un projet de société qui serait à la fois ouvert aux différentes cultures d'origine et axé sur l'affirmation de l'identité nationale québécoise. Différents scénarios sont envisagés afin de parvenir à cette double tâche : certains mettent en évidence la contribution historique des minorités à l'édification de la société québécoise et leur intégration, de ce fait, réussie ; d'autres accentuent sur la nécessité de maintenir un espace réservé à l'expression culturelle des groupes minoritaires ; enfin d'autres affirment, au risque de choquer, le bien-fondé d'un modèle d'assimilation de type américain. Quel que soit le scénario que l'on préconise, la tâche de ces décennies décisives pour la sauvegarde de la nation, de la culture, de la langue et de *tutti quanti* est d'autant plus difficile que parmi les Québécois, les uns considèrent avoir l'identité québécoise seulement, les autres à la fois les identités québécoise et canadienne. La question de fond est de savoir si la sauvegarde de l'identité nationale québécoise est compatible avec la tradition américaine ou française de l'édification pluraliste de la nation. En d'autres termes, le défi québécois consiste à mettre en veilleuse la dimension ethnique de la nation en adoptant au nom du pluralisme une conception territoriale de la nation et cela sans voir s'auto-annihiler la notion d'identité ! Au temps des idéologies, personne ne se posait la question de l'identité. Désormais plusieurs se la posent mais appréhendent la réponse connaissant les imbroglios suscités d'une part par le narcissisme, le chauvinisme et tout autre « isme » dangereux et d'autre part par la modification risquée dans un continent anglo-saxon de l'identité initiale.

forme d'antisémitisme qui empêchait les citoyens canadiens d'origine juive d'occuper certains secteurs de l'espace politique.

Les conditions historiques du Québec ont fait que le thème de la nation en même temps que celui de la culture y occupent une place centrale. Il n'a pas fallu attendre comme dans le cas de l'ex-U.R.S.S. et de la France que certains publient *La gloire des nations* ou *La vengeance des nations*³² afin d'être assuré du diagnostic ; les réflexes nationalistes des Québécois ont depuis toujours visé à éliminer la perspective d'une dissolution de l'identité communautaire. L'identité est le socle de toute action communautaire en général et de toute action nationaliste en particulier. Le sociologue Michel Wieviorka définit ainsi l'identité [144] communautaire : « l'identité repose sur une langue, une culture, une religion, etc. ; elle traverse le temps du passé vers l'avenir,... tendue vers... un moment fondateur, ou vers un destin sans référence à une définition sociale de l'acteur » (Wieviorka 1991 : 189-190).

Dans un mouvement nationaliste, l'acteur peut être beaucoup plus qu'une force sociale en conflit avec d'autres forces sociales : il est le porteur de valeurs ou d'un profil historique. Son action relève d'un principe supra-social. Cela modifie l'identité de l'acteur en fonction de la totalité : l'acteur, qui se mobilise pour une cause nationaliste, n'a aucune distanciation vis-à-vis des valeurs de sa collectivité. Il risque de devenir sectaire, guerrier ou agent double car il veut affirmer un ensemble de modèles ou de valeurs contre un autre ensemble sans recourir au même langage que l'adversaire. Il veut ainsi opposer une historicité à une autre. Cela signifie que l'acteur, en ce contexte, peut être défini par « la double tension dans laquelle s'opère le rejet de l'historicité de l'Autre et l'affirmation de la sienne propre » (*ibid.* : 193).

De plus, le propre de l'identité nationale est qu'elle fonde une unité dont l'individu n'est que le plus petit élément. Le mouvement nationaliste subordonne l'individu ou les sous-groupes à cette unité. En ce sens, le ciment identitaire qu'est la nation interdit l'individualisme. De fait, l'adepte du mouvement nationaliste se constitue en acteur ; il ne devient pas un sujet qui construit sa propre vie. Il ne peut être défini par sa capacité de création ou de choix car il ne saurait produire lui-

³² Selon les titres des récents ouvrages d'Hélène Carrère d'Encausse (1990) et d'Alain Mine (1990).

même sa propre existence. Le sens de ses actes passe par l'intervention des leaders qui ont le pouvoir d'inspirer ou d'orienter l'action ³³.

En somme, la dimension unitaire quasi-homogène des mouvements nationalistes exclut l'affirmation de la subjectivité ³⁴. *Grosso modo*, l'acteur a un rôle unique : la pluralité des rôles n'est pas envisagée. Cela veut dire que l'ennemi des mouvements communautaires de type nationaliste n'est pas seulement le différent, l'élément étranger voire l'impur mais aussi le sujet ou l'acteur socialement pluriel. Dans cette perspective, la quête d'identité sociale ou individuelle est en concurrence avec l'identité qui se joue sur la nationalité. Quoiqu'il en soit, dans un contexte multiculturel, la question de l'identité crée des difficultés à deux catégories de citoyens : d'une part il y a ceux qui ont la double ou la triple identité (par exemple les Canadiens d'origine grecque qui habitent le Québec) car cela constitue un handicap à leur intégration. D'autre part, il y a ceux qui, majoritaires, s'engagent toutefois en faveur de la défense [145] de l'identité des groupes minoritaires, ce qui les rend dissidents à l'intérieur du groupe majoritaire.

La dialectique entre la loyauté unique et les loyautés multiples

On le sait, l'acteur d'un mouvement nationaliste, en principe, a une loyauté unique. Il participe à un combat collectif défensif ou offensif ; il est l'élément d'une unité rassemblée par des traditions ou des affects. Or, si pour mener ce combat collectif, il doit se rallier à des positions xénophobes, antisémites, il peut mettre en cause le bien-fondé de l'unité du mouvement.

Mis à part le combat du nationalisme, l'acteur peut être engagé dans des combats comme, par exemple, celui des droits des minorités et celui

³³ Les leaders peuvent être des clercs, des prophètes, des chefs charismatiques (auxquels d'ailleurs Weber s'intéresse dans ses études). Voir ma définition de « leadership » (Giroux, 1990).

³⁴ Subjectivité dont se réclame un Vaclav Havel. Voir Yves Boisvert 1992. Selon Havel, de plus, il y aurait un droit à la différence ; sur ce droit controversé, voir Pena-Ruiz 1991.

de l'anti-racisme. Le cas de la société québécoise peut illustrer clairement cette remarque. Le manque d'ouverture vis-à-vis des citoyens de diverses origines et la lenteur à dénoncer l'antisémitisme tel qu'il a existé dans l'histoire québécoise peuvent susciter des mises en cause du mouvement nationaliste. Le principe de réciprocité qui joue en faveur des identités différentes de la sienne peut entrer suffisamment en conflit avec le principe d'exclusion qui crée le malaise pour que cela se traduise par des tensions internes voire des scissions s'il n'y a pas, dans le mouvement, de changement suffisant. La réorientation du mouvement nationaliste devient nécessaire aux yeux de certains s'il y a confusion entre le caractère ethnique et le caractère national des revendications identitaires ³⁵.

Par ailleurs, il y a parfois plusieurs termes possibles afin de désigner la même identité. Le cas du nationalisme québécois illustre cette remarque. L'identité du peuple de culture française en Amérique se réfère dans l'histoire à la nation canadienne, puis à la nation canadienne-française et enfin à la nation québécoise tout court. Ces dernières décennies, ce furent parfois les mêmes acteurs qui militèrent pendant la révolution tranquille en faveur d'une plus grande autonomie du Québec puis pour la cause souverainiste avant le référendum de 1980 et enfin en faveur des intérêts supérieurs du Québec depuis l'échec constitutionnel de 1982 ³⁶. Dans certains cas, les loyautés sont multiples, dans d'autres uniques. Les façons de s'identifier par l'expression « Québécois d'abord » ou « Québécois seulement » indiquent s'il y a plus d'une loyauté. En cas de crise, la double loyauté

³⁵ Le décalage entre une mobilisation ethnique et des objectifs nationalistes est toutefois souvent ignoré. Or, la nation ne doit pas être identifiée au groupe dominant. La plupart des sociologues (dont J.A. Laponce) considère le groupe dominant comme « ethnique ». A la différence du sens commun qui ne considère pas la majorité comme « ethnique », les sociologues d'une manière générale traitent en effet d'ethnies dominantes et d'ethnies minoritaires. Voir Laponce, 1986 ; 62.

³⁶ René Lévesque, Lucien Bouchard seraient parmi ces acteurs qui auraient vécu les métamorphoses de l'engagement nationaliste, l'un de Québec seulement, l'autre de Québec puis d'Ottawa.

crée une ambivalence car les loyautés se révèlent être alors difficilement conciliables ³⁷.

[146]

À propos des revendications identitaires nationales, je conclus par la question de savoir si les mouvements nationalistes peuvent sans cesse exclure l'identité plurielle afin de maintenir leur tendance unitaire, voire homogène. À mon avis, rien n'est moins certain car les mouvements nationalistes suivent une trajectoire dans laquelle les contenus, les significations, les orientations varient au point où à l'occasion il donnent l'impression de contribuer à ouvrir l'espace, chez les mêmes acteurs, pour une nouvelle signification de l'action. Il y a dans les mouvements nationalistes des réorientations telles qu'elles engendrent des changements majeurs ou de nouveaux mouvements nationalistes. Dans certaines expériences, on parle de nouvelles identités qui viennent infléchir l'action des mêmes individus. Des référents identitaires comme la religion, la culture, la langue ne sont pas étrangers à ces réorientations ³⁸.

La conjoncture politique ne peut être ignorée par ailleurs. L'affaiblissement des structures étatiques implique la revivification des mouvements nationalistes. L'exemple de l'État canadien est significatif à cet égard. La difficulté de l'État canadien à gérer la société plurinationale favorise la poussée nationaliste. Cela vaut évidemment pour les trois sociétés distinctes. Les revendications québécoises, comme celles des deux autres sociétés distinctes, pourraient se traduire soit par l'exigence d'une nouvelle donne — un autre partage des pouvoirs — soit par la rupture du contrat social.

Dans le cas du Québec, ce nouveau partage serait nécessaire pour la sauvegarde de l'identité québécoise française en Amérique du Nord. Le pluralisme rend possible la négociation et aussi le compromis indispensable à cette autre répartition du pouvoir. La demande québécoise de la reconnaissance de sa société distincte est, par ailleurs,

³⁷ Que l'on songe ici à l'impasse dans laquelle se trouve un Léon Dion lorsqu'il prend la parole devant la Commission Castonguay-Dobbie en 1991.

³⁸ Par exemple le référent identitaire de la religion identifié à un islamisme souvent radical est, à partir des années soixante-dix, associé à la cause palestinienne. Sur l'évolution du nationalisme arabe, voir Wiewiorka, 1991 : 200-201.

compatible avec le pluralisme. Le pluralisme est marqué par la reconnaissance et le respect — souvent malaisés et entachés de réserves plus ou moins importantes— des différences. Le fait qu'un sentiment d'étrangeté, de *distance* naisse de la perception même de ces différences n'empêche pas ceux qui veulent être franchement pluralistes de vouloir relever le défi. Le défi actuel au Canada consiste à empêcher que l'affrontement de trois nationalismes se traduise précisément par le refus ou l'incapacité de la reconnaissance des différences et que cela prenne alors la forme de la rétraction sectaire, de la centration et de la fermeture.

Plus largement ce défi suppose la réconciliation entre la modernité et le pluralisme. Or, la modernité est axée sur la raison et un universalisme [147] hérité des Lumières. Le pluralisme, en revanche, s'identifie au particularisme de la nation et à la coexistence des nations dans une même fédération. La disjonction de la raison et de l'identité nationale rendrait impossible l'ouverture aux identités nouvelles ou différentes. Voilà pourquoi il faut envisager l'intégration du social et du national.

L'affirmation de l'identité au plan social

Il peut sembler insolite de traiter de la quête d'identité au plan social au moment où l'identité se joue non plus sur la position sociale mais sur la nationalité. En fait, la vigueur des mouvements nationalistes peut être considérée comme un épiphénomène : cela ne serait-il pas produit par l'effacement de la question sociale ? En France, Alain Touraine aurait signalé le premier que la disparition de la question sociale rouvre la question nationale.

De fait, selon Alain Mine, la question sociale est en train d'y mourir deux fois ³⁹. Non seulement les effets cumulatifs d'un demi-siècle de croissance économique et d'État-providence ont provoqué la quasi-disparition des conflits traditionnels et l'affaiblissement des syndicats

³⁹ Mine, 1990 ; 15. À propos du malaise français qui provient en partie de l'américanisation de sa société. Mine précise qu'il n'y a pas, aux États-Unis, de nationalisme mais plutôt un patriotisme, lequel les conduit à ne pas tolérer la moindre critique sur leur modèle de société.

mais de plus la mort idéologique du communisme a balayé la question sociale. La référence nationale réapparaît car la société française a presque réussi à liquider les clivages de classes.

Au Québec, en revanche, la question sociale et son double, la question nationale, ont dominé le débat pré-référendaire. De nos jours, avec la fin de l'utopie socialiste, la question sociale n'est plus liée au projet souverainiste. Il est loin d'être certain que le projet souverainiste des gens d'affaires ait des visées social-démocrates.

Dans un ouvrage récent intitulé *Un siècle de marxisme*⁴⁰, Gilles Labelle et Jean-Marc Piotte traitent de la question de la crise du marxisme sous l'angle de son emprise de plus en plus limitée au plan programmatique ou pratique et du « désengagement » des Québécois depuis 1980. Selon les auteurs, les engagements polymorphes et ponctuels caractérisent désormais la société québécoise. L'individualisme qui y domine ne serait pas nécessairement compatible avec l'idéologie néo-libérale. Toutefois, la crise du social n'en serait pas moins profonde. En outre, est-il possible de croire que peut émerger une politique « à l'heure de l'extrême fluidité des mouvements sociaux », à l'heure où l'individu moderne oppose sa conception subjective de la liberté à celle des Anciens axée sur l'unique citoyenneté ? Malgré les difficultés que cela suppose, c'est à partir des [148] nouvelles formes d'engagement qu'il faudrait forger une conception novatrice de la politique.

Chose certaine, la métamorphose de la question sociale s'inscrit dans le contexte de la mondialisation. La libéralisation des échanges s'accompagne d'une volonté d'américanisation de la société. Et la pluralité de nouveaux engagements diversifiés est (avec la juridicisation des décisions politiques) le symptôme de cette volonté d'américanisation. D'une part, la société est livrée aux corporatismes, aux groupes d'intérêt et aux collectivités éparses mais mobiles. D'autre part, le poids croissant de l'opinion publique sans cesse mesurée par les sondages est l'équivalent pour la société de la démocratie directe en politique⁴¹. L'américanisation tend à créer un acteur social à mi-

⁴⁰ Voir Beaudry, Deblock et Gislain, 1990.

⁴¹ C'est du moins la thèse que soutient Alain Mine (1990 : 120). Toutefois, les uns et les autres reconnaissent que l'on peut mentir en répondant aux questions d'un sondage. Il est remarquable, par ailleurs, que le recours

chemin entre la liberté d'association et le désengagement lié à l'anonymat confortable des sondages.

La multiplication des adhérences est à la source d'une modification de l'identité sociale car l'identification à une catégorie sociale—la classe ouvrière par exemple — est remplacée par l'identification à plusieurs catégories sociales : l'acteur agit à la fois au nom des travailleurs, des résidents du quartier, des parents d'élèves ou de telle ou telle catégorie sociale. À défaut de se définir par la position sociale, l'identité se définit par la pluralité des centres d'intérêt d'un même individu comme salarié, consommateur, contribuable, épargnant.

De plus, il y a lieu de se demander si l'acteur social ne revendique pas ainsi une identité où tous ces rôles pourraient contribuer à former une personnalité cohérente. Les psychologues américains ne disent-ils pas à propos des différents « moi » constitutifs de la personnalité de chacun : l'important c'est d'en pouvoir dire « *we feel together* ». On conçoit aisément que, dans une société pluraliste, l'individu capable de plusieurs loyautés refuse d'être confiné à cette personnalité unidimensionnelle dont traitait Marcuse. Ses causes sont multiples et variées car il a un profil. Son existence est fragmentée mais son « moi » n'est ni fragmentaire ni unidimensionnel. Ce n'est plus un Marx ni même un Tocqueville réhabilité qui réussissent à définir cet acteur social dont les engagements tiennent à la fois de la participation aux sphères distinctes de la société (les sphères techno-scientifique,

in cessant aux sondages coïncide avec une réalité moins démocratique cette fois : l'abstentionnisme progressif dans les démocraties les plus anciennes, Suisse et Royaume-Uni ; cela pourrait préluder au dépérissement du gouvernement représentatif en Europe. Voir Hermet, 1989 : 77.

Pascal Brückner ajoute que, lorsqu'ils ne s'abstiennent pas massivement, « les gens votent par réflexe plus que par réflexion, par fidélité à une vulgate à laquelle ils continuent d'adhérer même s'ils n'y croient plus (les débats, on le sait, influent à peine sur les décisions) ». Brückner considère toutefois que le citoyen français, issu de la fin du clivage entre la droite et la gauche, est grosso modo un « citoyen versatile » : il change de personnel politique comme il « zappe à la télévision, par fatigue des mêmes images, puisque désormais ce sont les moins les idées que les hommes qui comptent » (Brückner 1990 :61).

politique et culturelle ⁴²) et de l'adhésion à des causes multiple, hétéroclites, contradictoires, le cas échéant, les unes avec les autres.

L'individu moderne a une conception subjective de l'engagement. Le citoyen du XIX^e siècle avait cédé sa place au consommateur du [149] XX^e siècle, ce dernier s'efface avec le siècle en faveur du sujet en quête d'identité plurielle. À ce propos, il vaut la peine de mentionner deux choses ; la première concerne la théorie pluraliste de l'organisation sociale, la seconde le pluralisme en liaison avec sa méthodologie « libérale ».

En tant que principe d'organisation sociale, le pluralisme présuppose que les sociétés pluralistes dépendent dans leur vie de tous les jours de personnes capables de plusieurs loyautés. En fonction de ce présupposé, quiconque pourrait être conservateur en matière politique, « progressiste » en matière d'innovation technologique et « révolutionnaire » en ce qui concerne la culture artistique ⁴³. Mis à part cette triple loyauté, il faudrait, pour un cumul complet des identités, tenir compte des revendications identitaires liées aux particularismes raciaux, nationaux, ethniques, religieux et linguistiques (sans oublier les particularismes sexuels et ceux qui relèvent de l'orientation sexuelle). Il va sans dire que les sociologues ne traitent pas de tous ces référents identitaires à la fois. Quant aux loyautés complémentaires et parfois contradictoires, qui se réfèrent aux trois sphères distinctes de la société, il est aisé d'imaginer les heurts qu'elles suscitent.

Voilà pourquoi il convient de se demander si cette identité pour ainsi dire cumulative ne suscite pas une discontinuité de loyautés au plan social. La question cruciale devient alors celle de savoir si l'individu qui cumule les loyautés n'est pas responsable avec d'autres de la création d'une société où s'expriment une série de dissensus lesquels,

⁴² Daniel Bell propose un modèle d'interprétation tripartite de la société du XX^e siècle dominé par l'avance technologique. Selon Bell, il convient d'examiner les problèmes de la société contemporaine à partir de trois sphères distinctes : la structure techno-économique, la *polity* (c'est-à-dire la structure politique telle qu'elle est façonnée par la toute puissance des idées) et la culture. Chaque sphère est régie par des lois spécifiques et a des finalités différentes, d'où l'existence d'un rythme qui est propre à chacune. Voir Bell, 1976.

⁴³ Reszler (1990 : 60) donne l'exemple des premiers « modernes » qui ont adopté des attitudes conservatrices en matière politique : Cézanne, Schonberg, Eliot, etc.

au lieu de légitimer le contrat social, risquent plutôt de provoquer une crise sociale. Deux réponses différentes sont suggérées à ce propos : celle de Daniel Bell met, de fait, l'accent sur le risque de désunion (*disjunction*) sociale au sens où l'harmonie préétablie des sociétés *unes* est chose du passé, ce qui semble susciter chez lui une certaine nostalgie. En revanche, André Reszler conçoit que l'unité d'une société pluraliste se réalise « à partir des tendances complémentaires/contradictoires de ses parties constitutives » (Reszler 1990 :61).

D'une manière générale, une société pluraliste se présente « comme un ensemble composé (à compartiments), librement aggloméré. Les différentes sphères ou secteurs qui la constituent ont gardé une bonne part de leur autonomie originelle. Il s'agit d'autant de domaines *irréductibles*, en *interaction* permanente » (ibid. : 55-56). Chaque sphère représente pour ainsi dire un pouvoir particulier. Il y a dans les sociétés [150] démocratiques occidentales les pouvoirs politique, social, économique, moral et spirituel. En général, ces pouvoirs particuliers font appel à des compétences spécifiques rarement réunies chez les mêmes individus et même dans ce cas ils ne peuvent transiter aisément d'une sphère à l'autre à cause des différences dans le mode d'élection (cooptation, nomination) et dans le style de gestion et de leadership. D'un pouvoir à l'autre, les cumuls et les substitutions sont possibles mais ils suscitent des résistances ⁴⁴.

Quoi qu'il en soit c'est précisément à la division des pouvoirs que Reszler attribue les tendances actuelles à la *démultiplication des allégeances*. Chaque individu au plan professionnel et au plan socio-politique se voit confier divers rôles : il les assume — sans se trahir — dans une pluralité de sous-ensembles sociaux. Ainsi il obéit sans s'en apercevoir à des principes différents selon les règles de fonctionnement des divers secteurs où il œuvre. Le principe de commandement/participation varie d'un secteur à l'autre. Là c'est l'égalité qui l'emporte, au sein de l'église par exemple, ailleurs dans l'armée ou dans son milieu de travail c'est la hiérarchie qui est

⁴⁴ En France, Michel Rocard a suscité de vives réactions en souhaitant que son gouvernement soit formé en partie de ministres issus de la société civile. En Suisse, il existe depuis plus longtemps cette coïncidence entre la vie politique et la vie économique. Des gestionnaires font profiter les Chambres fédérales ou la fonction publique de leurs aptitudes.

valorisée. « Autoritaire/hierarchique ici, libertaire/horizontal là, [le principe de commandement/participation] peut valoriser la centralisation ou, au contraire, l'effort accompli dans un ordre dispersé » (Reszler 1990 : 59). Dans différents secteurs d'activité, chacun est à la fois acteur, spectateur et consommateur selon les responsabilités qu'il assume dans son « existence heureusement émietée, fragmentée » et libre. Le pluralisme est son expérience de la vie de tous les jours. Dans tel secteur de la vie, en économie et en politique chacun est du moins potentiellement « acteur » alors qu'en culture par exemple, chacun assume le rôle plus ou moins passif de « spectateur » ou de « consommateur » à moins d'être l'un de ces créateurs actifs.

En conséquence, selon les théoriciens du pluralisme, la multiplicité des loyautés n'est pas à la source d'ambiguïtés et ne risque pas de produire un manque de cohésion sociale. En second lieu, les nouvelles formes d'engagement multiples, hétéroclites et parfois contradictoires suscitent de vives controverses en liaison avec leur prétendue ambiguïté car on ne tient pas compte de la méthodologie des théoriciens du pluralisme. Il est ici pertinent de mentionner quelques points de repère à propos de la méthodologie « libérale » des sociétés pluralistes par rapport à la méthodologie « radicale » des sociétés fermées.

Le pluralisme en liaison avec la méthodologie des sciences sociales [151] propose un modèle de société où la conscience des limites inhérentes aux choses est implicite : « je me hâte ... de courir vers les faits » dira Tocqueville. Cela sous-tend une démarche pragmatique visant à l'équilibre, à la réconciliation provisoire des forces en présence, réconciliation toujours sujette à des révisions partielles ou totales. En revanche, penser un modèle de société fermée c'est rechercher la cohérence interne, « penser sans obstacle, en allant au bout d'une logique librement développée » (Reszler 1990 : 81). « Commençons par écarter tous les faits » diront Rousseau et les contempteurs modernes des faits.

L'intellectuel « libéral » part de l'étude des secteurs partiels de la société et ne parvient jamais, ou rarement, à la saisie de la société comme un tout. L'intellectuel « radical », au contraire, avantage la totalité aux dépens des parties. Particulariser ou généraliser, voilà la

question ⁴⁵. Le particularisme selon le pluraliste l'emporte sur l'universalisme. Car la variété vaut mieux que l'uniformité, le régionalisme que la centralisation dans les capitales où s'affrontent les esprits compétitifs et déracinés ⁴⁶.

Mis à part cela, la démarche « libérale » de l'esprit préconise la réflexion à partir de données historiques vérifiables (y compris l'expérience personnelle d'où la légitimation de la subjectivité). En revanche, l'attitude correspondante de la méthodologie radicale relève du constructivisme. À la différence de l'idéologie des sociétés fermées, le pluralisme préconise le *piecemeal social engineering* c'est-à-dire la réforme, non la révolution. De fait, le terme *piecemeal social engineering* désigne des réformes sectorielles et ponctuelles différentes des réformes sociales qui bouleversent toutes les institutions en même temps. Pour qu'une réforme de type *piecemeal social engineering* se produise, le fonctionnement systémique du pluralisme requiert de la part de l'individu l'adhésion à des groupes sociaux ou à des associations qui défendent des causes spécifiques et sa soumission à une discipline collective.

Du point de vue de la discipline collective, l'individu des sociétés pluralistes estime difficile d'être en dissidence et d'afficher sa dissidence par rapport au groupe d'appartenance (de là le silence à propos des *dissensus* dans les sphères de pouvoir). Les autres membres du groupe ne diraient-ils pas du dissident : « il n'est pas l'un des nôtres » ⁴⁷.

Du point de vue de la spécificité des causes défendues par les groupes sociaux, il est pertinent de traiter des réformes fondées sur l'exigence d'égalité spécifique. De fait, certaines revendications de groupes historiquement défavorisés (noirs, femmes, pauvres) sont

⁴⁵ On se souvient du mot de Jules Renard : « Le savant généralise, l'artiste particularise ».

⁴⁶ Ainsi les philosophes politiques « libéraux » expriment avec clarté leur attachement à la cité, à la région et à la patrie communale originelles. Voir, à titre d'exemple, les propos de Benjamin Constant cités par Faguet, 1891 : 83. Il est pertinent de citer ici le mot de Constant (1980 : 151) : « La variété, c'est la vie ; l'uniformité, c'est la mort ».

⁴⁷ Ne disait-on pas cela de Pierre Elliott Trudeau et de Carence Thomas, lesquels avaient opté pour des solutions différentes de celles préconisées par leurs groupes d'appartenance respectifs.

axées sur la [152] requête d'égalité spécifique définie comme le genre d'égalité des chances qui tient compte des contextes sociaux et institutionnels et des catégories de personnes. Ces revendications font ainsi appel à une notion d'égalité qui, à la différence de l'égalité générale, tient compte de leur identité en liaison avec leur groupe d'appartenance. Autrement, sans programmes de redressement ni mesures compensatoires, ces identités « perdantes » de l'histoire ne seront jamais incluses dans les centres de pouvoir.

Dans un sens plus large, le sort des identités dépend tout à fait de l'histoire au pluriel. Or le pluralisme s'occupe autant de l'histoire des perdants que de celle des gagnants : il associe les échecs des revendications identitaires aux incessantes mutations des objectifs d'une société. En effet, si parfois certaines finalités sont discréditées, si l'on remarque une usure des illusions nationalistes, une mauvaise presse pour le discours féministe ou un recul des passions révolutionnaires, alors les mouvements qui sont rattachés à ces causes stagnent ou périssent.

En résumé, la méthodologie « libérale » des sociétés pluralistes est à la source même de la polymorphie des engagements sociaux. Il s'agit de réformer la société de façon partielle plutôt que de révolutionner le tout. Le pluralisme ne se définit-il pas comme la « doctrine philosophique qui proscrit la recherche de l'unité et des lois universelles parce que, dans ce monde, il n'y a que des être multiples, individuels » ? ⁴⁸

Conclusion

Au moment où l'ACSALF s'interroge sur l'identité, elle constate aisément que l'identité nationale, voire l'identité ethnique, prédomine par rapport à l'identité étatique et sociale. Soyons plus précis : il existe une tension entre le nationalisme et le pluralisme. À première vue, le nationalisme interdit l'individualisme d'une certaine manière. Interdit contre lequel se rebelle le sujet aux revendications identitaires plurielles. Le nationalisme ne pourrait le subordonner à la collectivité

⁴⁸ Il s'agit ici de la définition que donne le *Larousse* du XX^e siècle.

en le limitant à n'être qu'un acteur du mouvement. La tendance de l'identité nationale vers l'unité risque d'ailleurs de rendre cette identité incompatible avec le pluralisme. De fait, si le processus de l'intégration sociale n'est pas ouvert et démocratique, alors la dimension pluraliste du projet national disparaît.

En revanche, il convient de se demander si le pluralisme rejette le nationalisme de l'ethnie majoritaire en tant que tel. Dans une société pluraliste, l'essentiel n'est-il pas de sauvegarder l'équilibre entre le [153] pouvoir et les contre-pouvoirs ? En ce sens, il est nécessaire de maintenir ou d'accroître les contre-pouvoirs ou les pouvoirs tout court des ethnies minoritaires. Ainsi les uns et les autres pourront enfin affirmer la dimension spécifique de leur identité respective sans contrevenir au projet de société pluraliste. Toutefois on ne saurait ignorer la difficulté de concevoir une structure étatique qui, si flexible soit-elle, rendrait légitime une telle pléiade d'affirmations identitaires.

Au plan social, il est malaisé de voir comment un projet cohésif pourrait émerger de ces acteurs sociaux dont l'affirmation passe par des engagements hétéroclites et polymorphes. Quoi qu'il en soit, la fin des idéologies implique une redéfinition du rôle de l'acteur social. Dans sa version méliorative, l'identification de l'individu relève désormais de ses engagements fragmentaires devenus le reflet de l'américanisation de notre société. Dans sa version péjorative, cette identification n'est plus liée à l'adhésion à une association car le conformisme moderne permet à l'individu de participer au débat démocratique par le biais unique des sondages.

[154]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACTON, L.

1967 « Nationality », dans *Essays in the Liberal Interpretation of History. Selected Essays*. Chicago : The University of Chicago Press.

BAUER, J.

1991 « Les minorités en France, au Canada et au Québec : minoritaires ou mineures » ?, *Politique*, X, 20 : 5-33.

BEAUDRY, L., C. Deblock et J.-J. Gislain (dir.)

1990 *Un siècle de marxisme*. Sillery : Presses de l'université du Québec.

BELL, D.

1976 *The structural Contradictions of Capitalism*. New York : Basic Books.

BOISVERT, Y.

1992 « Vaclav Havel : le premier président post-moderne » ? (à paraître dans *Politique*).

BRÜCKNER, P.

1990 *La mélancolie démocratique*. Paris : Seuil.

ARRERE-D'ENCAUSSE, H.

1990 *La gloire des nations : ou la fin de l'Empire soviétique*. Paris : Fayard.

CONSTANT, B.

1980 *De la liberté chez les modernes. Écrits politiques*. Paris : Le Livre de poche.

FAGUET, E.

1891 *Politiques et moralistes du dix-huitième siècle*. Première série. Paris : Lecène, Ondin et Cie.

FARGANIS, J. et S.W. ROUSSEAS

1963 « American Politics and the End of Ideology », *British Journal of Sociology*, XIV.

GIROUX, F.

1990 « Leadership », dans *Encyclopédie philosophique universelle* Vol. II, *Les notions philosophiques*. Paris : Presses universitaires de France.

[155]

HABERMAS, J.

1990 *Écrits politiques*. Paris : Editions du Cerf.

ERMET, G.

1090 *Le Peuple contre la démocratie*. Paris : Fayard.

JAMES, W.

1909 *A Pluralistic Universe*. New York.

LAPONCE, J.A.

1986 « L'ethnie comme consommatrice d'espace : exemples canadiens », dans M. Guillaume, J.-M. Lacroix, R. Pelletier et J. Zylberberg (dir.), *Minorités et État*. Bordeaux et Montréal : Presses universitaires de Bordeaux et Presses de l'Université Laval.

LASKI, H.J.

1934 *A Grammar of Politics*, (3^{ème} édition). Londres : G. Allan and Unwin.

1917 *Studies in the Problem of Sovereignty*. New Haven : Yale University Press.

LOWI, T. J.

1987 *La deuxième République des États-Unis. La fin du libéralisme*. Paris : Presses universitaires de France.

INC, A.

1990 *La vengeance des nations*. Paris : Grasset.

MONTESQUIEU, C.L. Secondât de

1869 *L'Esprit des lois*, 2 vol. Paris : Garnier.

PENA-RUIZ, H.

1990 « Les faux-semblants du « droit à la différence » », dans A. Baudart et H. Pena-Ruiz (dir.), *Les préaux de la République*. Paris : Minerve.

RESZLER, A.

1990 *Le pluralisme : aspects théorique et historiques des sociétés ouvertes*. Genève : Georg Editeur S.A./Institut universitaire d'études européennes.

VACHET, A.

1974 « La démocratie bloquée : les ambiguïtés du pluralisme », dans *Le pluralisme. Pluralism : its meaning today*. Montréal : Fides.

WIEVIORKA, M.

1991 *L'espace du racisme*. Paris : Seuil.

[156]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[157]

[158]

[159]

[160]

[161]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

TROISIÈME PARTIE :

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES**

8

“L’identité collective
des Bruxellois francophones à travers
leurs attitudes linguistiques.”

Par Hélène BLONDEAU

[Retour à la table des matières](#)

[162]

[163]

La langue est non seulement l'objet de pratiques mais également de représentations mentales de la part des locuteurs. Cette fonction symbolique exercée par la langue a des implications sur diverses dimensions de l'identité collective, met en relief Fishman (1977). C'est pourquoi, dans la construction du discours identitaire, la langue occupe souvent une place importante. Dans certains cas, elle peut jouer un rôle de marqueur, de symbole et constituer un point de ralliement dans le cadre des revendications nationales ou ethniques.

L'essentiel de cette recherche porte sur le rôle de la langue dans le développement de l'identité collective chez les francophones de Bruxelles, ceci dans le contexte de la dynamique linguistique propre à la Belgique. Dans le cadre de ce colloque, je vous fais part des principaux résultats d'une étude de terrain sur les attitudes linguistiques menée auprès d'un groupe de francophones de Bruxelles afin de dégager les représentations qui interviennent dans la construction de leur identité collective.

Bruxelles : zone de contact entre groupes linguistiques

La Belgique se caractérise par une situation de plurilinguisme. Ce pays, qui a longtemps connu un Etat fortement centralisé, où le français occupait une place dominante, a peu à peu opté, en matière d'aménagement linguistique, pour une solution territoriale à ses problèmes linguistiques et communautaires. Aujourd'hui, souligne Brassine, la structure politique de l'État « *repose sur les régions linguistiques* » (1989 : 11). Une frontière linguistique ⁴⁹ délimite, au

⁴⁹ Cette ligne de démarcation, fixée définitivement en 1963 correspond pour l'essentiel à l'ancienne frontière dialectale qui « sépare des dialectes germaniques appartenant à la famille bas-allemande, qui n'a pas subi la mutation haut-allemande (soit, d'ouest en est, le flamand occidental, le flamand oriental, à quoi l'on rattache le brabançon, et le limbourgeois), de

Nord, la région flamande dont la langue officielle est le néerlandais ⁵⁰, mais où des variétés dialectales flamandes sont encore bien vivantes, de la région wallonne, au Sud, où les dialectes wallons ont été en bonne partie évincés à la faveur du français [164] qui aujourd'hui en constitue la langue officielle. Bien que la région de Bruxelles se situe géographiquement au Nord de cette frontière linguistique, enclavée en territoire flamand, et que le dialecte local soit relié à la famille germanique ⁵¹ plutôt qu'à la famille romane, la vaste majorité des locuteurs a aujourd'hui le français comme langue maternelle. La région de Bruxelles est la seule officiellement bilingue en Belgique.

La ville de Bruxelles constitue, de par sa situation, le principal lieu de contact entre les groupes linguistiques qui composent le pays. La diversité linguistique, caractéristique de la capitale, résulte des nombreux contacts qui ont eu lieu tout au long de son histoire. En effet, la situation de Bruxelles n'a pas toujours été celle qui prévaut aujourd'hui. Une importante modification du statut des langues et variétés de langues en présence a eu lieu.

En 1830, lors de la création de l'État belge, Bruxelles compte une majorité de locuteurs qui utilisent des dialectes flamands alors que le français se limite à une minorité de gens qui gravite autour du nouveau pouvoir. S'amorce par la suite un processus de francisation entraînant une modification du statut des langues. Les termes de la proportion s'inversent peu à peu, pour en arriver à la situation contemporaine où Bruxelles regroupe une majorité de locuteurs francophones ⁵². Bien

parlers néolatins appartenant à la famille d'oïl (soit le picard, le wallon, le lorrain) » (*Klinkenberg, 1985 :95*).

⁵⁰ Conformément à la distinction généralement acceptée depuis le XX^{ième} siècle, le terme *néerlandais* désigne la variété standard adoptée en Flandre alors que le terme *flamand* correspond aux variétés dialectales utilisées dans cette région. Cependant, dans l'usage populaire, les termes *néerlandais* et *flamand* sont souvent équivalents, ce qui s'est confirmé lors de l'analyse des entrevues.

⁵¹ Ce dialecte que plusieurs nomme « èncce/Zoi5 » fait l'objet d'évaluations diverses. Malheureusement, peu d'études scientifiques s'y sont consacrées. Baetens Beardsmore (1971) et Louckx (1978) en font mention mais il faut signaler l'effort de description de Van Loey (1979) qui constitue une avancée dans la définition de cette variété linguistique.

⁵² L'évaluation démolinguistique de la capitale a toujours été l'objet de débats houleux. Suite à la résistance de quelques 300 bourgmestres flamands, les questions à caractère linguistique sont exclues des recensements dès 1961.

qu'en Flandre, le mouvement flamand ait réussi à renverser le processus de francisation mené par l'État central et à hisser le néerlandais au rang de langue officielle, cela n'a pas été suffisant pour freiner la francisation de Bruxelles. Flamande par ses origines, Bruxelles s'est peu à peu francisée au fil du temps.

L'identité francophone en Belgique

Les recherches sur l'identité francophone en Belgique démontrent que les francophones ne se rallient pas autour de la langue pour affirmer leur cohésion en tant que groupe. En effet, *faiblesse*, *fragilité* et *ambiguïté* sont les caractéristiques généralement attribuées à l'identité collective des francophones en Belgique (Servais, 1970 ; Lefevre, 1979 ; Lafontaine, 1986 ; Kirsch, 1987). Bien que la plupart des études sur le sujet posent comme prémisses le fait que Wallons et Bruxellois appartiennent à la même communauté linguistique, certains chercheurs questionnent cet a priori et identifient un fractionnement régional entre les francophones de Bruxelles et ceux de la Wallonie (Kirsch, 1987 ; Lefevre, 1979). « *Il n'y a pas de mobilisation des Francophones en tant que tels, mais une [165] mobilisation des Wallons d'un côté et des Francophones bruxellois de l'autre* », mentionne Lefevre (1979 : 51).

A la lumière de ce constat, j'ai analysé comment s'articulait spécifiquement le rôle de la langue dans la représentation de soi comme groupe à Bruxelles. Il apparaissait opportun de chercher à dégager la spécificité du discours que tiennent les Bruxellois francophones à ce propos. J'ai mené des entrevues en profondeur auprès d'un groupe restreint de locuteurs francophones bruxellois, nés et scolarisés en français à Bruxelles. Vingt-deux personnes se sont entretenues de thèmes relatifs à l'identité sur la base d'un canevas d'entrevues sur les attitudes linguistiques.

Les seules évaluations dont on dispose reposent sur des sources indirectes, telles la langue dans laquelle sont demandés certains documents administratifs ou l'interprétation de résultats électoraux. Le croisement de telles données avec les informations cités dans plusieurs ouvrages permettent, sous toute réserve, d'évaluer la proportion de francophones entre 80 et 85% de la population totale de l'agglomération bruxelloise.

Le fait que la langue ne soit pas simplement un phénomène objectif mais qu'elle possède une fonction symbolique, liée à l'identité collective, a des conséquences sur son évaluation sociale et sur les attitudes linguistiques (Appel et Muysken, 1987 ; Edwards, 1985). À cet égard, les recherches sur les attitudes linguistiques révèlent la relation étroite entre la langue et l'identité sociale. Les résultats qu'a livrés l'analyse de contenu des entrevues sur les attitudes linguistiques d'un groupe de Bruxellois francophones permettent de dégager les différents aspects qui façonnent leur identité collective.

Attitudes linguistiques et représentation de soi comme groupe

Les résultats de l'analyse des entrevues démontrent que les locuteurs identifient certaines variétés du français propres à la Belgique selon des critères régionaux ou sociaux. Les locuteurs soulignent des différences de l'ordre de l'accent et du lexique entre le français parlé à Bruxelles et en Wallonie. Cette reconnaissance s'accompagne également de jugements de valeur. Entre autres, le français parlé en Wallonie serait marqué « *par le repli sur soi et le terroir* » et « *l'influence des dialectes wallons* » en serait à l'origine. À l'opposé, ils jugent qu'à Bruxelles, le français est « *plus international, plus moderne et ouvert sur le monde* ». Paradoxalement, l'examen de leurs attitudes face à la langue parlée à Bruxelles révèle aussi des jugements négatifs. Par exemple, des locuteurs provenant de milieux favorisés fustigent l'accent bruxellois qu'ils associent à certains quartiers moins bien nantis ou à des milieux sociaux défavorisés. Dans l'ensemble, les informateurs auto-déprécient le français de Bruxelles que plusieurs considèrent « *trop soumis à l'influence flamande* ».

[166]

En contrepartie, les locuteurs reconnaissent la légitimité d'une variété française, plus souvent qu'autrement parisienne. Même si certains s'engagent dans une critique timide de la « *supériorité de la France* » en la matière et admettent que le français parlé en France varie également selon les régions, la majorité des informateurs est d'avis que le français de Paris est plus riche. Par exemple, une informatrice croit

que « *les enfants parisiens ont un vocabulaire plus étendu que les enfants belges* ». Ceci confirme les résultats de l'étude de Lafontaine (1986) et ces attitudes révèlent, « *qu'aucun discours tenu en matière de langue sur le territoire de la Wallonie ou de Bruxelles ne peut faire l'économie du problème de la relation à Paris* » (Klinkenberg, 1985 : 100). Cette reconnaissance d'une variété française d'une part, et, d'autre part, le déclassement que subissent les variétés associées à la Belgique, en particulier celles associées à la Wallonie, de même que l'auto-dépréciation de l'accent bruxellois traduisent un net sentiment d'insécurité linguistique. D'ailleurs, les nombreux ouvrages à caractère normatif sur la langue, publiés en Belgique, et ceux qui ont pour but d'extirper les « belgicisms » de la langue parlée et écrite en sont des exemples éloquents ⁵³.

En somme, les locuteurs reconnaissent des différences régionales et sociales propres aux variétés du français parlé en Belgique, mais rien ne laisse entrevoir une volonté de regrouper ces variétés sous une même allégeance et de leur d'accorder une valeur positive qui contribuerait à réunir tous les francophones autour d'un sentiment d'appartenance au groupe. S'il y a identification, elle se fait plutôt par la négative. Bien que certaines variétés du français propres à la Belgique soient utilisées comme langue vernaculaire, elles ne jouissent pas sur le plan symbolique d'une valeur importante et, par conséquent, cette question n'est pas partie prenante du discours identitaire. Une variété du français, associée à la France et à Paris est reconnue comme légitime. Ainsi, on se retrouve devant une situation typique où, sur un *marché linguistique*, pour emprunter la terminologie de Bourdieu (1982), une variété, reconnue par tous mais inégalement maîtrisée et même méconnue par certains, jouit d'une position prestigieuse sur le plan symbolique alors que l'usage des autres variétés est dévalorisé. Quoiqu'il ne fasse aucun doute qu'une variété du français joue le rôle de langue standard à Bruxelles, il y a lieu de se questionner sur le rôle du français en tant que langue nationale appelée à devenir un symbole ou un point de ralliement pour tous les francophones de Belgique.

⁵³ On compte de nombreuses publications à caractère puriste, entre autres celles publiées par l'Office du bon langage, qui se sont lancées à l'assaut des belgicisms. D'autre part, plusieurs grammairiens reconnus dans toute la francophonie, qu'on pense à Grevisse, Goosse ou Hanse, représentent la tradition normative caractéristique de la Belgique francophone.

[167]

À ce propos, l'analyse du discours tenu sur la Wallonie fait ressortir que, même s'ils partagent avec les Wallons le français comme langue véhiculaire, les locuteurs francophones de Bruxelles ne se considèrent pas pour autant partie prenante du même groupe. L'examen de leur discours fait plutôt émerger les oppositions entre ces deux entités régionales plutôt que leurs liens et ce, même dans le contexte de la mésentente qui perdure avec les Flamands. Quoique les informateurs plus âgés, manifestent un certain attachement aux demandes wallonnes en matières linguistique ou économique, ils ne se considèrent d'aucune façon Wallons. Chez les jeunes, la distanciation est encore plus grande. En effet, peu de jeunes locuteurs relèvent les points communs entre les deux groupes. Au contraire, leurs propos mettent en relief la spécificité de Bruxelles par rapport à la Wallonie tant sur le plan linguistique, social qu'économique. Ceci tend à confirmer que les Bruxellois francophones ne se conçoivent pas comme participant au même groupe que les Wallons.

L'analyse met par ailleurs en évidence une opposition entre Bruxellois francophones et Flamands. Par exemple, bien que les Bruxellois interviewés reconnaissent l'utilité de la connaissance du néerlandais sur le marché du travail, ils en nient la pertinence sur le plan des interactions quotidiennes. L'argument selon lequel « *les Flamands sont de bons bilingues* » atténuent pour plusieurs locuteurs l'importance de l'apprentissage du néerlandais. Cette opposition entre Bruxellois et Flamands devient encore plus exacerbée sur le plan politique. Ceci se manifeste en particulier lorsqu'il est question du contentieux qui oppose Bruxelles et la région flamande en matière de droits linguistiques pour les francophones de la périphérie bruxelloise ⁵⁴.

L'importance du changement linguistique qu'a connu Bruxelles est également un thème important qui ressort du contenu des entrevues. Parmi les informateurs les plus âgés, plusieurs ont longuement insisté sur les changements qui se sont opérés à Bruxelles. Ils ont fait référence

⁵⁴ Le problème épineux des *communes à facilités* se situe au coeur des conflits communautaires en Belgique. Selon Klinkenberg (1988), ce problème ainsi que celui de l'appartenance régionale de la communes des Fourons agissent comme « *révélateurs symboliques* » des tensions politiques en Belgique.

à une époque pas si lointaine où la prédominance du français était de rigueur dans les lieux publics, alors que bon nombre de locuteurs utilisaient dans les situations informelles et les interactions quotidiennes une variété vernaculaire flamande. Plusieurs ont même fait part d'origine flamande au sein de leur généalogie familiale. Cela les amène, tout en se définissant comme francophones, à se reconnaître certaines « *fibres flamandes* ». Ceci témoigne de la particularité de Bruxelles qui constitue une zone de contact entre deux cultures.

[168]

L'analyse des attitudes linguistiques des Bruxellois francophones nous donnent accès en partie aux représentations associées à l'identité collective. Mais comment interpréter le fait que la langue française ne joue pas de rôle important dans la construction du discours identitaire bruxellois ? Le thème du changement linguistique qui est apparu de manière récurrente tout au long des entrevues m'amène à analyser plus en détail le processus de francisation qui s'est opéré à Bruxelles.

Le processus de francisation

L'examen du processus de francisation démontre qu'il a suivi un cours différent en Wallonie et à Bruxelles. La francisation de la Wallonie s'est effectuée relativement sans heurts, les dialectes wallons et picards laissant peu à peu leur place au français. À Bruxelles par contre, une profonde modification du statut des langues et variétés de langue en usage a eu lieu. La francisation de la capitale s'opère selon trois voies : tout d'abord, par le mouvement migratoire, deuxièmement, par l'assimilation des néerlandophones d'origine et, finalement, par l'utilisation d'un bilinguisme fonctionnel par certains locuteurs néerlandophones (Van de Craen, 1984). Certaines des voies par lesquelles s'est effectué ce processus de francisation permettent de comprendre le faible rôle que joue la langue française dans la constitution d'un sentiment d'appartenance au groupe à Bruxelles.

Bien que l'immigration interne en provenance de la Wallonie ait été une source de francisation importante à Bruxelles, il faut surtout souligner l'impact du processus d'assimilation qui a eu cours au siècle dernier et au début du XX^e siècle. En effet, une bonne partie des

locuteurs flamands de la capitale se sont intégrés au groupe francophone délaissant peu à peu leur langue maternelle, dans une stratégie d'ascension sociale (Witte, 1984 ; Mabile, 1986). Le français qui jouissait alors d'une position prestigieuse sur les marchés linguistiques exerçait une force d'attraction considérable. Ce transfert linguistique a conduit à la situation actuelle où, parmi les francophones unilingues de Bruxelles, plusieurs proviennent de familles où le processus de francisation s'est étalé sur quelques générations. Ainsi, pour ces gens issus de deux cultures, la langue française peut difficilement devenir un important symbole identitaire. Également, la stratégie de bilinguisme adoptée par plusieurs locuteurs d'origine flamande ainsi que le comportement diglossique qui lui est associé ont contribué à donner à la ville le caractère francophone [169] qu'on lui accole aujourd'hui. Pour ces bilingues, qui se réfèrent à deux systèmes linguistiques, l'identification linguistique, de même que le sentiment d'appartenance au groupe demeurent délicats à définir. Quant aux Wallons venus s'établir à Bruxelles, ils ont pu développer un esprit communautaire francophone mais ce phénomène, quoique non négligeable, n'a pas permis de rassembler tous les francophones de Bruxelles sous une même allégeance. Ce processus de francisation, qui a mené cette ville à caractère flamand, au moment de la formation du pays en 1830, à une ville à majorité francophone, a laissé des traces dans les attitudes linguistiques des locuteurs.

La force d'attraction du français, son rôle véhiculaire particulièrement important à Bruxelles expliquent, dans une certaine mesure, la fragilité de certaines des composantes du groupe francophone. L'adoption du français comme langue d'usage par de nombreux Bruxellois n'a pas nécessairement conduit à l'identification de ces derniers au groupe francophone. À mon avis, tout porte à croire qu'il faille établir un lien entre la spécificité de l'évolution de la situation à Bruxelles et le peu de résonance qu'éveille la langue dans le sentiment d'appartenance au groupe chez les Bruxellois francophones. Lorsque Fishman fait remarquer que la langue a des implications dans la construction socio-culturelle de l'identité collective, il établit, entre autres, un lien entre la langue présentée comme un héritage commun du groupe et le sentiment d'appartenance à la collectivité. Dans le cas de la Belgique francophone, il apparaît que la langue joue difficilement un tel rôle, car si la francisation a été commune à la Wallonie et à

Bruxelles, son cours en a cependant été très différent. Cette faible cohésion entre Bruxellois francophones et Wallons illustre bien que le fait de parler une même langue n'est pas suffisant pour conclure au partage d'un sentiment d'appartenance au groupe.

Cela dit, il existe en Belgique des forces qui tentent de regrouper les francophones sous une même allégeance mais elles ont longtemps adopté une attitude défensive. Un mouvement s'est constitué principalement en réaction aux premiers gains flamands en matière législative. Contrairement au mouvement flamand qui a fait de la question des droits linguistiques la clef de voûte de son argumentation, le mouvement wallon n'a pas fait de la langue, ni française, ni wallonne, le cheval de bataille de ses revendications. Ce mouvement, qui à ses débuts regroupait tant des Wallons que des Bruxellois (Kesteloot, 1989), a tenu fort longtemps un [170] discours centralisateur, à l'opposé du mouvement flamand qui manifestait depuis longtemps des volontés d'autonomie régionale. Vers le début des années soixante, période qui correspond à la montée des forces régionalistes en Wallonie, un fossé s'est creusé entre les demandes wallonnes et bruxelloises. Dès lors, ce mouvement, qui, bien que défensif, avait présenté une certaine unité, s'est fractionné. Cette situation met en relief les différences qui se profilent entre la Wallonie et Bruxelles et qui contribuent à façonner une identité spécifique dans les deux régions.

La volonté d'autonomie régionale manifestée en Wallonie a laissé entier le contentieux linguistique à Bruxelles. Dans la capitale, on a d'ailleurs assisté ces dernières années à un réalignement des forces politiques autour de la question linguistique et communautaire. Par ailleurs, le nouveau statut de région, accordé à Bruxelles contribue à alimenter les questionnements sur la spécificité de l'identité bruxelloise

Conclusion

L'analyse de contenu des entrevues sur les attitudes linguistiques a permis d'examiner le rôle de la langue dans la construction de l'identité collective chez les Bruxellois francophones et de mettre en évidence comment le discours identitaire s'articule selon plusieurs oppositions. Si les propos de nos informateurs dénotent une conscience aiguë des relations entre groupes de langue différente et des changements linguistiques survenus dans la ville ces dernières années, leurs attitudes linguistiques envers les variétés du français propres à la Belgique demeurent ambivalentes. En effet, le faible prestige dont jouissent les variétés du français parlées en Belgique allié à la légitimité qu'ils reconnaissent à une variété française ou parisienne témoignent d'un sentiment d'insécurité linguistique.

S'il est incontestable que les Bruxellois francophones accordent au français le rôle de langue standard, il demeure évident qu'il ne lui donne pas un rôle important pour assurer leur cohésion en tant que groupe. La distance prise par plusieurs locuteurs vis-à-vis le groupe wallon apparaît significative à cet égard. Il serait pertinent de comparer ces résultats avec une étude du même type auprès des Wallons car même si Bruxellois et Wallons utilisent une même langue, cela n'est pas suffisant pour conclure qu'ils s'identifient à un même groupe. En effet, le seul partage de critères objectifs n'arrive pas à rendre compte de la démarche identitaire.

Les résultats de l'analyse de même que les observations effectuées lors du séjour laissent planer un doute quant à l'importance du rôle [171] symbolique accordé à la langue dans la construction de l'identité collective. Si j'ai insisté sur le processus de francisation particulier qu'a connu Bruxelles, c'est qu'il permet, à mon avis, d'expliquer en partie pourquoi le français ne constitue pas un puissant symbole identitaire. D'ailleurs, il est essentiel, lorsqu'on analyse le discours identitaire, de le concevoir comme une construction soumise au changement à la manière des autres faits sociaux.

[172]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APPEL, R. et P. Muysken

1987 *Language Contact and Bilingualism*. London : Edward Arnold.

BAETENS BEARDSMORE, H.

1971 *Le français régional de Bruxelles*. Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles.

BOURDIEU, P.

1982 *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.

BOURDIEU, P. et L. Boltanski

1975 « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 4 : 2-31.

BRASSINE, J.

1989 « Les nouvelles institutions politiques de la Belgique », *Dossiers du CRISP*, no 30.

CRISP

1970 « L'évolution linguistique et politique du Brabant (I, II) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, no 466-467 et no 472.

EDWARDS, J.

1985 *Language, Society and Identity*. Oxford : Basil Blackwell.

FISHMAN, J.A.

1977 « Language and Ethnicity » dans H. Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup relations*. London : Academic Press : 15-57.

KESTELOOT, C.

1989 « Bruxelles : enjeux et débats historiques », dans Institut Jules Destrée, *Régions et Communautés*. Charleroi : Institut Jules Destrée : 48-52.

KIRSCH, C.

1987 *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique : étude comparative du Québec et de la Belgique*. Thèse de Ph. D., département d'anthropologie, Université de Montréal.

KLINKENBERG, J.M.

1985 « La crise des langues en Belgique », dans J. Maurais (dir.), *La crise des langues*. Québec : Conseil de la langue française.

1988 « Les Fourons : un laboratoire sociolinguistique », *Présence francophone*, no 33 : 61-78.

[173]

LAFONTAINE, D.

1986 *Les mots et les Belges : enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi et Bruxelles*. Liège : Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège.

LEFEVRE, J.

1979 « Nationalisme linguistique et identification linguistique : le cas de la Belgique », *International Journal of the Sociology of Language*, no 20 : 37-58.

MABILLE, X.

1986 *Histoire politique de la Belgique*. Bruxelles : CRISP.

POHL, J.

1979 *Les variétés régionales du français : études belges (1945-1977)*. Bruxelles : Université de Bruxelles.

SERVAIS, P.

1970 « [Le sentiment national en Flandres et en Wallonie : approche psycholinguistique](#) », *Recherches sociologiques*, no 2 : 123-144.

VAN DE CRAEN, P.

1984 « Multilinguisme et concept des réseaux sociaux », dans E. Witte (dir.), *Le bilinguisme en Belgique : le cas de Bruxelles*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles : 77-90.

VAN LOEY, A.

1979 « Le dialecte néerlandais de Bruxelles », *Langue et intégration sociale*, no 2 : 343.

VERDOODT, A.

1973 *Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique*. Louvain : Centre de recherches sociologiques et Institut de linguistique de l'Université catholique de Louvain.

WITTE, E.

1984 *Le bilinguisme en Belgique : le cas de Bruxelles*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

[174]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[175]

[176]

[177]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

TROISIÈME PARTIE :

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES**

9

“L’engagement des Québécoises :
trajectoire identitaire.”

Par Marie-Andrée COUILLARD Ginette CÔTÉ

[Retour à la table des matières](#)

[178]

[179]

L'identité nationale se construit et se reconstruit à travers des pratiques quotidiennes de tous ordres. Nous allons nous intéresser ici aux pratiques de femmes impliquées dans le mouvement des femmes de Québec afin de mettre en relief les éléments de leur engagement qui semblent les distinguer. Par cette démarche, nous voulons montrer comment le féminisme québécois doit composer avec les exigences de stratégies de pouvoir multiples. Les données pour cette communication ont été recueillies dans la région du Québec métropolitain, grâce à une subvention de trois ans du CRSH du Canada. Une approche qualitative dans l'analyse d'entrevues en profondeur, nous a permis de retracer les itinéraires de 25 informatrices engagées dans des groupes de femmes d'appartenances idéologico-politiques très diverses. Ces itinéraires servent de point de comparaison pour discuter brièvement de la position de la Fédération des femmes du Québec sur l'identité nationale.

Introduction

Cet article pose le problème de l'engagement des femmes de la base comme mécanisme de création identitaire⁵⁵. Il s'appuie sur l'idée que l'identité se crée non seulement à travers une réflexion structurée, mais aussi à travers des pratiques et des discours quotidiens. C'est un travail avec les membres des groupes de femmes de la ville de Québec depuis près de deux ans qui alimente cette réflexion. Aucun de ces groupes ne s'est donné comme mandat de contribuer formellement à la définition de l'identité québécoise ; par contre, la Fédération des femmes du

⁵⁵ Nous tenons à remercier mesdames Claire Minguy et Sandra Shee du Conseil du statut de la Femme, Michèle Clément et Chantal Ouellet pour leurs commentaires constructifs sur une première version de ce texte. Il va sans dire que les auteures assument l'entière responsabilité de l'analyse présentée ici.

Québec (FFQ) participe activement à la mise en place des éléments nécessaires à la prise en compte des femmes dans le Québec de demain.

Notre analyse s'est construite autour d'un questionnement qui cherche à savoir si les exigences d'un discours moderne et universalisant [180] comme celui de la FFQ, essentiel au débat politique actuel, doit sacrifier d'autres types de discours eux aussi importants dans le mouvement féministe. Un premier survol nous incitait à croire que la FFQ vise une sorte de fusion de différentes « tendances ». La question était alors de savoir quelles sont ces tendances et jusqu'à quel point elles sont effectivement représentées, ou représentables, dans la formulation du projet de la FFQ. Pour cette raison nous avons décidé de partir de ses propos tels qu'énoncés, par exemple, dans le mémoire déposé à la commission Bélanger-Campeau et dans un document de consultation nationale formulé à son initiative, mais avec la collaboration d'autres participantes du mouvement des femmes.

Nous avons adopté une approche qui analyse différents discours, plutôt que des pratiques propres à des groupes spécifiques. Nous voulons montrer que ces discours sont porteurs de stratégies de pouvoir fort différentes. Il faut souligner que ces discours peuvent parfois être portés par une même femme, selon les circonstances, ou encore que certaines femmes s'identifient plus fortement à l'un ou à l'autre et orientent ainsi leurs pratiques. Cette façon d'aborder l'organisation des femmes nous paraît prometteuse d'abord à cause de sa souplesse. En effet, toute typologie visant à étiqueter des groupes ou les pratiques des femmes se bute à la complexité de la réalité actuelle qui invite à des stratégies multiples et diversifiées. Nous allons revenir sur ce point plus loin.

Après avoir présenté la position de la FFQ sur la question des femmes dans le Québec de demain, nous allons proposer une typologie des différents discours portés par les femmes engagées dans des actions communautaires et analyser la logique qui les sous-tend. Notre objectif est de faire ressortir les valeurs qui sont associées à ces discours, de montrer comment elles peuvent ou non devenir des occasions de collaboration, et donner lieu à la création de trajectoires identitaires. Puisque la FFQ est la seule organisation politique au Québec qui se donne comme mandat de défendre les intérêts des femmes nous pensons important de souligner en conclusion quelques uns des défis

qu'elle doit relever. Nous terminons en montrant que le manque d'enthousiasme des femmes de Québec avec qui nous travaillons face au projet de la Fédération ne peut probablement pas s'expliquer par son manque de représentativité (au sens de prise en compte de différences tendances idéologiques), et que tous ses efforts pour assurer cette représentativité et se créer une base vont probablement se buter à un problème d'un tout autre ordre. Notre analyse se termine sur l'identification de cette contrainte.

[181]

Préambule contextuel

Dans son mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (commission Bélanger-Campeau) la Fédération des femmes du Québec prend position, de façon non partisane, en faveur de la souveraineté du Québec. Cette option se justifie, selon ses analystes, puisque le régime confédéral actuel est source « d'incohérence au niveau des politiques, et les Québécoises en font les frais ⁵⁶ ». La nécessité de défendre le caractère distinct de la société québécoise sous-tend cette position.

À ce chapitre la FFQ souligne que les Québécoises font davantage confiance à leur gouvernement provincial, parce qu'elles sentent que c'est à ce niveau qu'elles peuvent intervenir plus efficacement (FFQ, 1990 : 9). Les cultures dominantes au Canada anglais et au Québec (au sens de mentalité) seraient suffisamment différentes pour que les législations pertinentes pour les uns ne le soient pas pour les autres. Il en est ainsi de l'avortement alors que les Québécois témoignent d'une

⁵⁶ À ce sujet on invoque par exemple le transfert du fédéral vers les provinces de la juridiction sur mariage et le divorce, nécessaire pour que l'application de la réforme du droit de la famille du Québec de 1980, plus progressive que son pendant fédéral, puisse être implantée sans problème. Un autre exemple est celui de la réforme des régimes de rentes qui aurait entraîné une diminution des versements fédéraux au Québec. La bonification de la situation économique des femmes âgées n'a donc jamais pu s'actualiser. Il en est de même dans le dossier de la formation professionnelle qui ne répondent pas aux besoins spécifiques des femmes mais qui ne peuvent être améliorés puisqu'ils relèvent du fédéral (Mémoire de la FFQ, 1990).

plus grande ouverture d'esprit que les habitants des autres provinces (FFQ, 1990 : 9). Ainsi, au-delà de la langue, c'est la culture qui distingue le Québec, et le maintien de cette culture exige des pouvoirs politiques et législatifs distincts.

Les éventuels détenteurs de ces pouvoirs devront reconnaître la spécificité des besoins des femmes selon leur âge et leur milieu socioéconomique, la diversité régionale, l'origine ethnique, sans oublier les droits des autochtones. La FFQ affirme que le succès d'un tel projet de société suppose l'intervention de l'État, notamment afin d'éviter que le consensus social ne se polarise autour des seules considérations économiques imposées par les lois de la libre entreprise (FFQ, 1990 : 17). L'option non partisane de la FFQ situe son intervention au dessus des débats entre partis. Elle vise à provoquer chez les citoyennes un sentiment d'urgence, sentiment qui devrait les inciter à s'impliquer pour influencer non seulement les politiciens et politiciennes, mais aussi à occuper les appareils d'état.

Cette volonté de susciter l'engagement politique des Québécoises inspire aussi la vaste consultation nationale entreprise, en 1991, à « l'initiative de la FFQ, avec la participation des comités femmes des syndicats, des groupes de femmes, du Conseil du Statut de la femme et des femmes militantes ». L'objectif de cette consultation est de mobiliser les femmes du Québec, peu importe leurs origines, leur âge, et leur [182] situation socio-économique⁵⁷ afin qu'elles prennent la parole et exercent leur « pouvoir » dans la réalisation de ce qu'elles appellent « un projet féministe de société ». Cette consultation déboucha sur le Forum national des femmes tenu en mai 92, à Montréal, une rencontre spectaculaire où plus d'un millier de femmes de toutes appartenances sociales, ethniques et politiques se sont retrouvées pour discuter de l'avenir du Québec. Ce projet s'inscrivait dans la politique de la FFQ qui fait des femmes des citoyennes à part entière, luttant pour que soient reconnus leurs intérêts tant au plan politique que constitutionnel (FFQ, 1990 : 3), mais aussi responsables, au même titre

⁵⁷ Un outil d'animation, 19 fiches bien articulées et claires sur autant de questions centrales à la définition d'un projet de société, sert à baliser les discussions, les résultats devant être acheminés vers la FFQ Montréal. L'analyse de ces débats sera divulguée lors du Forum national 1992, tenu à Montréal.

que les hommes, de la définition d'un projet de société global et non seulement des « questions femmes ».

À propos des valeurs et de l'identité

La position de la FFQ, et celle des responsables de la consultation, s'appuient sur un postulat selon lequel la culture québécoise est distincte de la culture canadienne ou nord américaine. Cette culture marquerait l'engagement des Québécoises, et devrait être inscrite dans le projet de société qui sera défendu. Le mémoire de la FFQ souligne que le projet de constitution rattaché à la déclaration de souveraineté devrait être porteur des valeurs québécoises (FFQ, 1990 :12) et qu'il devrait être élaboré par une assemblée élue au suffrage universel et composée d'un nombre égal de femmes et d'hommes (FFQ, 1990 : 13).

Les valeurs telles qu'exposées dans le mémoire sont inscrites dans un langage juridique : respect des droits et libertés de la personne, droits des citoyens et citoyennes au travail, à la santé, au logement, à l'éducation, à un environnement sain, à la sécurité du revenu, à la sécurité physique ; reconnaissance juridique de l'égalité entre hommes et femmes et contrôle des femmes sur leur maternité ; reconnaissances des droits des enfants selon la Convention internationale de l'ONU ; reconnaissance des droits ancestraux des premières nations.

Nous sommes toutes conscientes que le contenu spécifique de ces droits reste à définir, mais il nous semble que la notion de valeurs distinctes peut difficilement se réduire à des dispositions légales. Selon le Collectif Clio (1992 :591) une des caractéristiques des luttes québécoises c'est précisément qu'elles privilégient le changement social par des modifications législatives. En reconnaissant la nécessité de balises juridiques claires, respectueuses de nos valeurs, nous sommes aussi conscientes qu'une société ne se définit pas uniquement par son appareil [183] législatif. Il faut aussi cerner les aspects qualitatifs des rapports interpersonnels tels qu'ils se définissent à travers des pratiques culturelles (la culture n'étant pas seulement l'expression artistique, mais bien une « façon d'interpréter le monde », de lui donner un sens).

La consultation nationale menée à l'initiative de la FFQ et le guide qui l'accompagne, peut être interprétés comme une démarche visant à identifier le contenu spécifique de la culture féministe québécoise. Pourtant les organisatrices ont choisi de privilégier, pour les débats, des axes relativement neutres. Ainsi, ce sont les valeurs associées à l'équité, l'égalité, la démocratie, le pacifisme et la non violence, le respect de la pluralité et de l'environnement qui sont proposées pour discussion. Cette consultation oriente donc le débat sur une trajectoire « moderne », « légaliste », et relativement « universalisante ». Les différences, les points de divergence et la richesse du contenu québécois se révélera dans le contenu des réponses. Soulignons de plus que ces axes devraient faciliter l'atteinte d'un consensus sur les objectifs à atteindre tout en permettant d'intégrer des femmes d'horizons très variés. Il semble normal qu'un organisme qui vise la représentativité politique cherche à repérer les points sur lesquels l'ensemble des femmes se montre solidaire.

Ainsi, à l'aube d'un référendum constitutionnel ⁵⁸, la FFQ et ses partenaires reviennent à la charge pour dénoncer ce qui leur semble de l'inertie et encourager les femmes à s'impliquer dans la conception du Québec de demain. Le Conseil du statut de la femme, pour sa part, déplore le petit nombre de femmes dans les positions de pouvoir, surtout dans la politique active. Tous se tournent vers les groupes de femmes de la base pour stimuler l'engagement, ou pour y solliciter un mandat implicite qui lui permettrait de mettre de l'avant une proposition féministe de société à caractère québécois. Dans les groupes, et dans le regroupement où nous travaillons, les femmes manquent visiblement d'enthousiasme devant cette sollicitation. Il nous semble important d'expliquer pourquoi.

⁵⁸ Au moment où cette consultation a eu lieu, un référendum devait avoir lieu au Québec pour décider de notre avenir constitutionnel et de nos rapports avec le Canada. Depuis, le premier ministre s'est rallié aux discussions fédérales et a accepté le référendum canadien du 26 octobre portant sur une résolution acceptée par l'ensemble des premiers ministres proposant un fédéralisme renouvelé comme substitut au projet initial. La plupart des groupes de femmes, du Québec et du Canada, ont pris position contre cette entente et recommandé aux femmes de voter non. Le Non l'emporta d'ailleurs dans sept des dix provinces canadiennes.

Au coeur d'une division

Certaines auteures se sont déjà penchées sur le mouvement féministe pour en comprendre la complexité, la diversité et le dynamisme, et plusieurs ont déjà proposé une typologie de ses différents courants. Jean (1977) les identifie à partir de leurs objectifs et les situe dans une perspective de changement social : l'un viserait des réformes législatives en vue d'atteindre l'égalité ; l'autre, plus révolutionnaire, s'attaquerait au [184] patriarcat comme système social. Un troisième courant, associé aux marxistes, lierait ses luttes à celles qui réclament des changements socioéconomiques. Gagnon (1976) parle plutôt de mouvement d'idée et de style d'intervention, et elle partage le mouvement entre les radicales et les modérées, toutes deux unies dans leurs luttes contre les injustices. Les modérées penseraient la situation des femmes en termes de rôles et de tâches et viseraient une modification dans la répartition des charges ; les radicales la penseraient en terme d'oppression et de domination. St-Jean (1983) adopte une perspective chronologique et présente les revendications des femmes comme si elles avaient fait l'unanimité à l'intérieur du mouvement.

Dumont (1986) propose elle aussi une typologie du mouvement féministe qui s'appuie sur les grands débats et leurs impact sur les objectifs que se donnent les groupes qui donnent vie au mouvement des femmes. L'auteure identifie quatre pôles : ceux portant sur le corps, le travail, la parole, et le pouvoir. Le premier vise à émanciper le corps du contrôle qu'exercent les hommes. Le second demande notamment l'égalité dans l'emploi et un meilleur partage des tâches. Le troisième rappelle que c'est par la parole que l'existence et la spécificité de l'expérience des femmes est affirmée. Le dernier souligne la double stratégie qui marque l'histoire du mouvement : d'une part l'infiltration des lieux de pouvoir, d'autre part une remise en questions des règles du jeu. L'auteure, historienne, veut marquer la complexité théorique, politique et idéologique du mouvement des femmes et elle s'insurge contre tout réductionnisme caricatural. Elle résume les grandes tendances qui le nourrissent de la façon suivante : la première affirme que les femmes sont les égales des hommes. La seconde situe les luttes

des femmes contre ceux-ci. La troisième affirme qu'hommes et femmes sont égaux, mais différents (Dumont, 1986 : 37).

Lamoureux (1986), une politologue, organise sa réflexion selon deux axes : le premier l'amène à diviser le féminisme en trois courants : un qu'elle qualifie d'émancipateur, un qui serait institutionnel, et un troisième qu'elle nomme radical. Le féminisme émancipateur mettrait l'accent sur l'égalité économique, et refuserait, selon elle, de s'interroger sur la structure patriarcale de la société. Il serait l'apanage des organisations de masse, structurées selon un mode hiérarchique et s'engageant dans des lobbies auprès des pouvoirs politiques (Lamoureux, 1986 : 39). Le courant institutionnel poursuivrait les mêmes objectifs, mais il tirerait sa [185] légitimité et ses moyens d'intervention de sa relation à l'État et il agirait comme médiateur entre l'appareil d'État et la colère des femmes (Lamoureux 1986 : 40). Le courant radical partirait du postulat qu'il ne s'agit pas tant de conquérir des droits que de bâtir une société nouvelle qui fonctionnera selon d'autres critères (*ibid*).

Le deuxième axe proposé par Lamoureux corrige les lacunes de cette typologie qui s'appuie tantôt sur les discours tantôt sur les pratiques. Il vise à décoder le sens des pratiques et le projet qui en découle en les ramenant à des enjeux sociétaux qui se divisent en trois groupes : le courant égalitaire, celui de la différence et celui de la problématisation politique (Lamoureux, 1986 : 40). Elle souligne que plusieurs pratiques des groupes de femmes participent simultanément à plusieurs de ces courants, même si l'origine des luttes semble s'inscrire assez clairement dans l'un ou l'autre.

Lamoureux analyse chacun de ces courants et souligne leurs limites. Elle formule cette analyse dans les termes du troisième courant, celui de la problématisation politique. En prenant partie pour une critique radicale des rapports entre hommes et femmes, elle décortique les paramètres conceptuels et les conséquences pratiques de chacune des options. Son ouvrage, qui relate le féminisme des années 1970 au Québec, conclut de ce fait sur une note très pessimiste : le féminisme, le vrai, se meurt, étranglé par l'État, l'institutionnalisation et l'académisme.

Notre projet de recherche part d'un autre point de vue, celui des discours des femmes engagées de manières diverses à changer le monde

afin d'y faire une place pour leurs semblables. En partant du pouvoir, celui que les femmes se donnent, et non pas celui qu'elles veulent s'approprier, nous posons notre regard sur le mouvement féministe actuel, celui qui se dessine près de quinze ans après la première vague d'analyses.

Nous en venons nous aussi à proposer une typologie. Elle recoupe bien sûr celles déjà proposées, mais nous croyons qu'elle permet de jeter un regard nouveau sur les discours et les pratiques des femmes d'aujourd'hui, plutôt que de les juger à partir d'un idéal passé ou de catégories identifiées à partir d'écrits provenant surtout d'ailleurs ⁵⁹. Pour bien marquer cette distinction, nous avons choisi de parler des luttes des femmes et non pas des luttes féministes, même si presque toutes les femmes avec qui nous avons travaillé se disent féministes.

Selon nous, l'engagement des femmes québécoises suit trois courants dont les logiques, sans être mutuellement exclusives, ne sont pas [186] convergentes ; ces logiques se manifestent dans la façon dont les femmes prennent la parole et par extension dans la façon dont, ce faisant, elles se donnent du pouvoir. Cette typologie ne permet pas de classer les groupes dans des catégories étanches, mais bien de situer des stratégies de prise de parole les unes par rapport aux autres en fonction de leur dynamique interne (celle qui dominait au moment où nous y avons travaillé en 1991-92). Ces types de prise de parole ne sont pas toujours l'apanage d'un certain type de groupe, ou même le propre d'une personne. On trouve parfois des groupes, divisés à l'interne, puisque porteur de stratégies fort différentes. D'autre part certaines femmes utilisent plus d'une stratégie, selon les contextes et les moments, et il nous semble que certaines d'entre elles font fi des différences fondamentales qui animent ces prises de parole.

Avec l'avènement des Regroupements et des Tables de concertation les groupes de femmes peuvent difficilement mener leurs luttes de façon isolée. Ils sont donc confrontés à des prises de paroles fort diverses, et ce dans un contexte de concertation plutôt que de confrontation. Des zones grises se créent, quand ce ne serait que dans l'emprunt d'un vocabulaire qui ne correspond pas toujours à la

⁵⁹ C'est le cas notamment de la typologie proposée par Descarries- Bélanger et Roy (1988) fort intéressante et utile d'autre part, mais ne reflétant pas les particularités du mouvement des femmes du Québec.

dynamique privilégiée à l'origine. Chacun de ces courants a, selon nous, une incidence particulière sur la création d'une identité nationale et sur le projet de société pensé par les femmes. De plus, il se pourrait bien que l'identité des québécoises résulte plus de la combinaison particulière de ces différents rapports à la parole et de la vision du monde qu'ils véhiculent, plutôt que de valeurs abstraites. Seule une étude comparative pourrait nous permettre de vérifier cette hypothèse, et ce n'est pas là l'objet de cette communication. Dans un premier temps, nous voulons plutôt définir les balises pour repérer les différentes stratégies de pouvoir telles qu'elles s'inscrivent dans différents style de prises de parole.

Fiche ethnographique

La prise de parole des femmes suppose une affirmation de soi qui n'est pas sans créer des paradoxes...

Comme si j'étais pas d'accord effectivement avec un point de vue, ou j'voulais faire passer moi mon point de vue, j'y allais beaucoup en ramenant les principes. Comme..., c'est mon idée, pis par rapport aux principes là..., mon idée pis les principes ça marchait main dans la main. Fait que c'est comme... t'sé. Pis [187] bon..., quand..., quand j'trouvais qu'y'avait quèque chose qui marchait pas, ou que moé j'tais pas d'accord. Ben, j'y allais, pis j'disais là..., ça pas bon sens par rapport à nos principes..., ou comment qu'on va être perçues, ou c'était beaucoup..., moi avec les principes que j'y allais. Pis bon..., avec de l'argumentation là, j'argumentais en masse.

Contre-argumente pis argumente, pis..., jusqu'à temps que ça passe, ou pas loin là ; ça... Mais j'y allais beaucoup avec les principes..., [le groupe] pis les principes de..., de féminisme en général là. Pis c'est ça, en argumentant beaucoup. (*Femme dans la vingtaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire*).

Les bâtisseuses

Le premier de ces courants est celui des « bâtisseuses », celui qui s'appuie sur la stratégie des femmes déterminées à accéder à un certain pouvoir par la prise de parole publique. Pour se faire entendre, elles ont choisi d'adopter des formules recevables par le système dominant, très souvent légalistes, rationnelles et neutres. Elles ont fondé des organismes bien structurés dont certains sont devenus des institutions, vouées à la représentation des intérêts des femmes. Leurs luttes sont diverses, mais elles privilégient les réformes législatives. Leurs stratégies actuelles de prise de parole se sont surtout organisées autour des lobbies, des groupes de pression, de la rédaction de mémoires, des analyses politiques et de la visibilité médiatique. Ce courant se recoupe avec celui identifié par d'autres auteures comme étant « émancipateur », « libéral », « réformiste », mais le choix du terme n'est pas aléatoire, et si nous privilégions celui de « bâtisseuses », c'est pour montrer que ces femmes s'inscrivent dans des pratiques qui sont aujourd'hui valorisées, comme le sont l'entrepreneurship, l'excellence et la réussite. L'histoire des pratiques des femmes réécrite du point de vue des bâtisseuses, les « pionnières » de Monet-Chartran (1990) par exemple, c'est un peu celle de la « qualité totale », chère à nos décideurs publics et politiciens qui veulent mettre le Québec sur la carte internationale.

Lire le mouvement des femmes à travers cette stratégie nous amène à mettre l'accent sur les leaders : leur détermination, leur force, leur engagement politique et leur charisme. La parole « émancipatrice », c'est celle qui s'inscrit dans une organisation structurée, mais aussi dans les partis politiques, dans l'appareil bureaucratique et dans les syndicats. [188] L'objectif de ces pratiques, à court terme, c'est de s'allier au pouvoir afin d'y accéder par une représentation proportionnelle par exemple, pour éventuellement le transformer, à long terme, selon des valeurs dites féminines ou féministes, selon les informatrices. En général l'État n'est pas un ennemi, mais bien une ressource à utiliser, à influencer selon ses besoins et à investir.

D'un point de vue pragmatique, ceci entraîne une certaine institutionnalisation du mouvement féministe critiquée par les militantes les plus radicales. Ici, les paramètres du projet social se

donnent en termes de concertation, de négociation, de représentation. Les bâtisseuses ont choisi de maîtriser les règles du jeu telles qu'elles se donnent dans la société et de les utiliser pour faire une place aux femmes. Il ne fait aucun doute que cette stratégie permet des avancées dans le domaine législatif et dans celui de la reconnaissance des femmes comme membres de la société, même si certaines s'interrogent sur la profondeur et la viabilité de ces acquis à long terme ⁶⁰. Les bâtisseuses constituent un segment important du mouvement des femmes au Québec et leur prise de parole affirmative les situe clairement du côté des « gagnantes ».

Avec ce type de prise de parole, les luttes des femmes s'inscrivent dans le modernisme, aux côtés des luttes syndicales, des luttes raciales et nationales qui toutes réclament l'égalité et le respect des droits individuels. À la limite, ces luttes sont vues comme constituant une étape nécessaire dans le progrès de l'humanité (Collin, 1986). Dans cette perspective, elles contribuent à la construction d'une identité nationale dans la mesure où elles génèrent des institutions ou des réformes originales qui peuvent ensuite être utilisées comme levier dans la définition de la spécificité identitaire. En s'articulant dans un vocabulaire juridique et autour de revendications économiques et sociales, elles permettent la réconciliation de traditions culturelles diverses autour d'enjeux relativement « neutres » qui constituent une plate-forme politique pour la construction d'une société dans laquelle les femmes auraient une juste part.

Parler de valeurs renvoie nécessairement à ce qui fait du sens dans un contexte spécifique, à ce qui est nécessaire pour qu'un projet se réalise, afin que ce qui est marginal, transgressant, menaçant soit identifié et écarté, au profit de l'idéal à atteindre. Le langage dans lequel ces valeurs sont formulées est tout aussi significatif que leur contenu. Ici on privilégie la réalisation de l'équité, l'égalité, la démocratie, le pacifisme et la non [189] violence, le respect de la pluralité et de l'environnement. Ces valeurs universelles ne semblent pas poser problème pour les bâtisseuses ; dans leur vision des choses, si ces

⁶⁰ Notamment Maria De Koninck, détentrice de la chaire d'étude sur la condition des femmes de l'Université Laval, qui nous faisait part de ses inquiétudes lors d'une communication présentée le cadre d'une réunion du Regroupement des groupes de femmes de la rive nord de Québec, le 10 avril 1992, et intitulée « Que veulent donc les féministes ? ».

valeurs dominant l'organisation socio-politique, les femmes vont nécessairement disposer de l'espace et du pouvoir qu'elles réclament. Il nous semble pourtant que formulés dans des termes aussi généraux et abstraits, ces valeurs ne garantissent en rien un projet féministe de société. Elles forcent plutôt une identification des femmes à un projet asexué, aseptisé de toutes différences ethniques, de tout contenu historico-culturel. Le danger de porter un discours utopique, sans racine dans des pratiques quotidiennes, est bien présent. Mais c'est peut-être là le prix du consensus dans une perspective pragmatique qui accepte de façon réaliste que la « révolution » n'est plus à la mode et qu'il vaut mieux tendre vers des réformes significatives que de se blottir dans une indignation stérile.

Poussé à ses limites, quoique pas nécessairement, ce courant débouche sur des stratégies individualistes qui favorisent des leaders en mesure de s'appuyer sur un réseau et des ressources politiques. Paradoxalement, pour y parvenir, ces leaders ont besoin de pouvoir se dire les représentantes d'une « population » sur laquelle elles peuvent s'appuyer. D'où l'importance d'unir les femmes derrière une seule bannière. L'enjeu de cette logique, c'est donc le regroupement des femmes dans une organisation politique unique, ce qui exige de mettre en veilleuse les différences et les revendications radicales.

Au Québec, aujourd'hui, plusieurs bâtisseuses se retrouvent dans la FFQ, mais il faut ajouter que celle-ci s'appuie aussi sur le travail d'une multitude de femmes porteuses de discours fort différents. Les bâtisseuses sont de plus en très grand nombre dans des groupes comme les Cercles des fermières et les AFEAS. Notons, pour des fins de comparaison avec une autre typologie, que toutes les femmes membres de la FFQ ou des grandes organisations ne sont pas nécessairement des féministes libérales, pour certaines il s'agit d'une alliance stratégique nécessaire dans les circonstances actuelles. Par contre pour d'autres, les femmes œuvrant dans ces grandes organisations structurées parlent une langue étrangère, celle d'un « pouvoir » politique qui, par définition, serait opprimant pour les femmes.

[190]

Fiche ethnographique

Les bâtisseuses entretiennent parfois des contacts avec des personnes influentes politiquement, mais leurs propos personnalisent les liens ; elles en parlent alors comme s'ils étaient directs et accessibles.

Comme *[nom du député fédéral]*, moi je le connais bien il sait qui je suis pis quand j 'envoie des e.... des documents sur la violence y m 'envoie toujours une carte de remerciement, pis quand lui de Ottawa y a un document comme j'ai reçu dernièrement sur la violence y me l 'envoie à moi, Ben moi ça méfait plaisir ça. Parce que je sais qu'il s'occupe *[de]* nous autres. Il nous porte comme organisme, bon pis du côté *[d'un ministre provincial]* je suis allée deux fois à son bureau, ça fait *[que]* je sais ce que c'est d'aller y faire du 'lobbying', c'est comme ça qu'on appelle ça, va faire du 'lobbying 'pour tâcher moi aussi d'avoir ma partie pis tout, c'est le fun parce qu'on voit tout comment ça se passe à ce moment là.

Au niveau municipal pareil, quand je vois le maire de *[ma ville]*, il sait qui je suis, je vois le maire *[d'une ville voisine]* il sait qui je suis. Mais aussi on y regagne nous autres comme petits organismes à s'en aller comme ça, dans la *[politique]*, (*Femme dans la soixantaine, travailleuse rémunérée*)

Fiche ethnographique

L'extrait suivant reprend le discours d'une bâtisseuse qui est en position de pouvoir dans un groupe. On remarquera ici que le pouvoir, loin de faire peur, est réhabilité de façon positive dans le but de construire.

...moi ce que je veux en tout cas, le genre d'influence que je veux avoir sur les gens, c'est toujours pour construire, moi c'est ça ma... puis je pense toujours, je laisse toujours une petite porte en arrière pour ne pas... pour

faire attention à l'influence que je peux avoir sur les gens, pour ne pas mal m'en servir. (*Femme dans la trentaine, bénévole dans un conseil d'administration*)

Fiche ethnographique

Dans la phrase suivante, on note l'affirmation claire du statut d'employeur par une bâtitseuse œuvrant dans un groupe de femmes.

[191]

En tant qu'employeur, on leur a donné [noms des personnes] un boni parce qu'on voulait augmenter leur salaire... (Femme dans la quarantaine, bénévole dans un conseil d'administration, formation universitaire)

Fiche ethnographique

Certaines stratégies impliquent du non-dit mais elles n'en sont pas moins efficaces. Dans cet extrait, l'informatrice évoque une action menée par une bâtitseuse qui suppose une parole affirmative.

On m'a tordu un bras pour être là. A s'est paqueté un CA. [Elle] est venue me chercher c'est parce que ça faisait son affaire. C'est elle qui nous a mise là une après l'autre parce qu'à voulait pas qu'une autre fille rentre. (Femme dans la quarantaine, bénévole dans un conseil d'administration, formation universitaire).

Fiche ethnographique

Les exemples suivants relatent les propos de femmes critiques de certaines stratégies des bâtitseuses. La première nous explique les origines d'un conflit entre des travailleuses et leur conseil d'administration. Ces dernières reprochaient à leur C.A. de gérer le groupe comme une Petite et Moyenne Entreprise (P.M.E.) en

empruntant les critères de rentabilité de productivité et de performance pour évaluer l'organisme.

C'est qui en a qui ont voulu mener ça comme une PME. Pis un organisme à but non lucratif, tu mène pas ça comme une PME. Parce que [nom du groupe] c'est pas un endroit où tu dois performer, t'es pas au CLSC où tu dois voir tant de personnes par jour si tu veux avoir une bonne cote pis surtout résoudre ben des problèmes si tu veux être bonne. Ici c'est pas ça, tu viens pas ici pour performer, tu viens ici pour écouter, c'est déjà beaucoup pis c'est ce qu'elles [les femmes] te demande. (Femme dans la soixantaine, travailleuse bénévole)

La seconde citation constitue une affirmation critique de la vision gestionnaire de certaines bâtisseuses. On fait alors ressortir la différence fondamentale entre travailler en contact étroit avec des humains, en l'occurrence des femmes, et travailler dans une entreprise.

Le [nom du groupe] peut être efficace, avoir une qualité de gestion mais rentable financièrement, ça se peut pas. Y a une [192] différence entre une PME et travailler dans le communautaire, en bout de ligne c'est pas des gilets que je fais. (Femme dans la quarantaine, travailleuse rémunérée)

Explorer des alternatives

On le sait, depuis le renouveau du féminisme des années 70, des femmes militent pour sortir de la solitude que leur impose le retrait dans la sphère domestique et la soumission à des rapports patriarcaux (rapports au père, aux frères et au mari). Ces luttes visent à acquérir une certaine autonomie, à reprendre du pouvoir sur elles-mêmes (*empowerment*) sur leur corps, sur leur vie. Briser l'isolement en participant collectivement à cette émancipation est, depuis les débuts du féminisme, une alternative aux luttes « viriles ». Ici, les moyens privilégiés sont divers, mais ils impliquent généralement la prise de parole pour dire ses souffrances, sa colère, ses besoins. Il s'agit d'une prise de parole protégée, encouragée, soutenue, dans un espace

« privé », défini comme « politique », celui, entre autres, des collectifs militants. Cette prise de parole déborde parfois sur la scène publique, elle prend alors un ton contestataire, revendicateur et radical. C'est une prise de parole affirmative, qui vit mal avec le compromis.

Ce processus s'appuie sur une démarche introspective qui doit déboucher dans les meilleures circonstances sur une « individuation », c'est-à-dire la prise de conscience de soi en tant que sujet autonome et responsable de son existence. Ici, le privé est politique, et les rapports de force qui subjuguent les femmes doivent être modifiés même lorsqu'ils s'actualisent dans leur quotidien et leurs rapports intimes.

Il s'en suit une remise en question du pouvoir, une volonté d'abolir l'emprise qu'exercent certains individus sur les autres (qu'ils soient hommes ou femmes, adultes ou enfants). Le projet de société vise un renouvellement des rapports sociaux, la création de rapports nouveaux permettant à chacun de s'épanouir selon ce qu'il est, et non pas en fonction ce qu'il devrait être selon les normes aliénantes d'une société qualifiée de patriarcale. *Poussée à ses limites*, cette logique débouche sur la recherche d'un équilibre nouveau entre le privé et le public, sur une connaissance de soi, de ses besoins, de ses limites, et de là sur une multitude de trajectoires individuelles. Paradoxalement, comme d'autres pratiques introspectives, *elle débouche semble-t-il sur une démobilisation sociale*, sur un repli dans le cocon confortable des acquis individuels, [193] sur le retrait dans un imaginaire créateur. Lamoureux (1986 : 140) note d'ailleurs :

La parole libérée qui surgit de nulle part et de partout à la fois devient une force libératrice. Nommer permet de comprendre et d'interagir. A première vue, cela peut paraître comme une dépolitisation, dans le sens où les projets globaux disparaissent et où il y a une prégnance de l'ici et du maintenant. Mais cela est également gestation, mode d'invention du nouveau, découverte des possibles...la parole commune permet d'entrevoir les rêves.

Ce type de prise de parole renvoie en quelque sorte à la réalité postmoderne, méfiante de toutes les formes de pouvoir, de toutes tentatives de représentation, de toute organisation contraignante. Ce

post-modernisme interpelle les hiérarchies, les universaux, les savoirs « légitimes ». Les collectifs féministes militants, de même que plusieurs femmes qui privilégient l'introspection et la prise de parole comme moyens de libération, s'inscrivent dans cette logique. Leurs objectifs immédiats visent, entre autres, à amener les femmes à s'émanciper de la violence conjugale, mais aussi de l'emprise des systèmes bio-médical et judiciaire, à travers une remise en question du pouvoir à la fois tel qu'il se manifeste en elles et dans la société en général.

Qualifier ce courant de radical n'aide pas nécessairement à comprendre la multiplicité des points de vue qui s'y inscrivent. D'ailleurs cette prise de parole ne correspond pas nécessairement à l'image que l'on se fait des féministes radicales, revendicatrices et bruyantes ou lesbiennes politiques. La remise en question profonde du pouvoir, l'engagement pour la parole libérée, la volonté de construire une culture féminine authentique (Zavalloni, 1987) sont autant de points de repère pour identifier ce courant. Tout comme l'exploration d'alternatives « souples » plutôt que l'occupation des structures existantes et la construction de projets de société englobants.

Pour toutes ces raisons, les femmes qui s'inscrivent dans ce courant sont hésitantes à répondre à l'appel de la FFQ. Les valeurs qu'elles défendent sont d'un tout autre ordre. Pour ses adeptes, le consensus politique sur un projet de société, une représentation des femmes sur une base institutionnelle, les revendications à la pièce pour des réformes légales, constituent des stratégies dangereuses. Ici c'est plutôt le respect des différences, le développement de mécanismes pour contrer les hiérarchies (ce qui n'est pas équivalent à la lutte pour l'égalité juridique), [194] l'intégrité, l'affirmation de soi qui constituent les valeurs privilégiées. La défense de ces valeurs ne vise donc pas à créer un contexte social plus large dans lequel elles seront protégées et nourries. Cette prise de parole ne semble que rarement préoccupée par la création d'un projet concret de société (avec des institutions réelles et des mécanismes légaux). C'est un peu comme si la notion de « projet de société » elle-même était trop « contraignante » pour celles qui s'engagent sur la voie de la réalisation individuelle. La position critique, extérieure à tout projet concret paraît plus confortable pour bon nombre d'entre elles ; d'autres sombrent sous le poids des changements à apporter et se réfugient dans ce que nous appelons le « mythe » d'un

monde féminin exempt de contradiction. Par contre, plusieurs adeptes de la parole « libérée » choisissent de faire des alliances avec des bâtisseuses, dans l'espoir que la société de demain soit respectueuse des différences. C'est pourquoi certaines d'entre elles appuient le projet de la FFQ par exemple. Ainsi, quoique fondamentalement différent, ce courant n'est pas sans représentation dans la FFQ.

Notons qu'en 1992 ce courant est minoritaire dans les groupes de femmes de Québec. Quelques collectifs et un petit nombre de militantes continuent leur quête, mais les pressions de plus en plus grandes de l'État, notamment via le financement des activités, force la plupart à adopter une stratégie d'efficacité et de productivité qui mine à moyen terme leurs idéaux (Couillard et Côté, 1991). Paradoxalement c'est probablement dans les milieux protégés de cette interférence, dans les syndicats et dans les universités, que cette prise de parole peut continuer de s'affirmer.

Fiche ethnographique

Chez celles qui sont en quête d'alternatives, on privilégie le partage et le consensus comme forme de prise de parole. Dans cet extrait, on insiste pour que la parole émerge de l'équipe et non d'une personne.

Ben, je suis une personne très démocratique, donc c'est pas facile pour moi d'arriver puis dire : ben écoute, j'y crois au projet, puis... souvent je vais aller faire mon sondage avant, souvent je va avoir rencontré les gens, je va en avoir parlé, je va avoir échangé puis je va plutôt présenter quelque chose qui vient d'une équipe ou quelque chose qui vient d'un autre groupement de personnes, quand on parle d'un projet, c'est rare que je va arriver puis moi, j'ai travaillé sur ce projet-là, puis c'est ce que j'en pense, puis j'y crois, c'est très très rare, je suis une fille [195] *d'équipe*. (Femme dans la quarantaine, stagiaire, formation universitaire)

Fiche ethnographique

La prise de parole dans les stratégies alternatives laisse place à l'émotivité, au doute et à la réflexion qui peuvent enrichir les débats mais aussi exclure ses protagonistes des décisions que l'on veut immédiates et efficaces.

...j'chu pas une personne rationnelle au contraire moi je suis une personne très émotive, hen, mais sauf que ce que j'ai appris avec le temps, c'est d'être capable de dire, moi j'suis pas d'accord, demandez moi pas pourquoi, j'va vous le dire plus tard, mais là pour le moment j'suis pas d'accord, parce que j'ai besoin d'un temps de réflexion, pour prendre une, une, pour défendre ma position, dans certains cas,... (*Femme dans la trentaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire*)

Fiche ethnographique

La quête d'alternatives se traduit aussi par la recherche de nouveaux rapports entre les femmes. Ainsi, lorsque l'on aborde le sujet des rapports de pouvoir des femmes entre elles, plusieurs énoncent leur inconfort devant cette notion qu'elles assimilent au non respect de l'autre.

Non j'ai assez peur, j'ai assez peur de t'ça...Oui c'est ça, j'ai peur de t'ça moé, je veux pas, je veux pas exercer un pouvoir. Moi je suis pour le respect, pis le respect de l'autre. (*Femme dans la cinquantaine, travailleuse rémunérée*)

Fiche ethnographique

Celles qui explorent les alternatives la réciprocité entre « aidante/aidée ». La prise de parole passe alors par la reconnaissance de sa propre croissance dans le dialogue avec l'autre, au sein même du groupe.

En tout cas, moi j'ai rencontré plein de femmes [*nom du groupe*], c'est des femmes qui m'ont apporté.., j'dirais presque autant que..., j'pense que j'ieur ai..., apporté quèque chose aussi là. Mais le contact avec les femmes, moé j'trouve que ça..., ça fait grandir beaucoup. (*Femme dans la vingtaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire*)

[196]

Fiche ethnographique

Il s'agit ici des propos d'une informatrice critique de la prise de parole de certaines femmes qui versent dans les alternatives. Elle fait une mise en garde contre l'introspection abusive en soulignant que l'on peut aisément s'y perdre.

...parce que nous autres les femmes, on discute toujours avec nos émotions, on parle toujours avec nos tripes et je pense qu'on a un petit peu à aller chercher du rationnel pour balancer ça, parce que des fois, on est pas toujours très objectives, lorsqu'on parle avec ses émotions, c'est bien par exemple de le faire, parce que c'est quand même un élément important mais on a comme à doser ça un peu, parce qu'on se perd peut-être là quand on est un peu trop émotives. (*Femme dans la trentaine, bénévole dans un conseil d'administration*)

Les femmes relais

Un troisième courant mérite notre attention puisqu'il prend une ampleur particulière depuis une dizaine d'années. C'est celui qui s'affirme à travers celles que nous appelons les « femmes-relais », d'après l'expression de Laurin-Frenette et Fahmy-Eid (1991 : 38) qui, parlant des femmes dans l'Église catholique, affirment :

Ce sont des hommes, dans la famille et dans la collectivité, qui jouent le rôle de relais de la loi, du capital, de la science. Par contre, les sujets féminins sont le relais privilégié de l'appareil religieux.

Cette notion de « femmes-relais » nous permet d'évoquer un type de parole qui s'appuie sur une légitimité externe, celle de l'Église pour les religieuses ou les croyantes militantes, mais aussi celle de l'État pour certaines fonctionnaires⁶¹, celle de la science pour certaines universitaires, celle du capital pour certaines entrepreneures, celle du droit pour les juristes. C'est la « parole experte », celle des femmes qui ont acquis une compétence pour manœuvrer dans les rapports de pouvoir actuels et pour « conseiller » celles qui ont des « difficultés ». Cette parole fait le relais entre les femmes et des institutions qui, au Québec en 1992, sont encore dominées par les hommes. Généralement, les attestations officielles (comme les diplômes) sont plus déterminants pour légitimer cette parole que l'introspection douloureuse et le militantisme radical, quoique [197] certaines expertes aient suivi la voie intérieure pour ensuite opter pour l'engagement politique afin de faire bouger les choses. Du début de la colonie jusqu'à nos jours, des religieuses de congrégations diverses ont joué ce rôle (Caron, 1991).

⁶¹ Notamment avec la mise sur pied de Centres locaux de services communautaires (CLSC) au début des années 70 visant à rapprocher les services gouvernementaux des populations, dans le domaine de la santé et des services sociaux. Leur ouverture à des femmes déjà sensibilisées aux enjeux féministes a permis de grossir le nombre de celles qui, de l'intérieur de l'appareil, pouvaient espérer faire une différence. Différents ministères ont aussi mis sur pied des bureaux à la condition féminine.

Depuis la fin des années 80, une génération de nouvelles diplômées prend la relève.

Avec la saturation de l'appareil bureaucratique, des femmes instruites se retrouvent en effet sans possibilité d'emploi. Plusieurs d'entre elles, surtout provenant des sciences sociales et du droit, se tournent vers les groupes populaires pour obtenir une rémunération moyennant un encadrement professionnel. Ce développement marque, selon nous, un moment important de l'organisation féministe au Québec, car les groupes de la base, en plus de se spécialiser, se « professionnalisent ⁶² ». Dans plusieurs cas, ce n'est plus le collectif qui assume l'accompagnement, mais bien un ensemble de spécialistes de l'âme, ou du social, qui gagnent leur pain ce faisant.

D'après nos observations, les femmes de la base sont de plus en plus encadrées dans leurs efforts de prise en charge. Certains groupes de femmes naissent parfois sous l'impulsion d'une « animatrice » externe. Cet encadrement est parfois une extension de services offerts par l'État, comme dans le cas de travailleuses sociales œuvrant dans les CLSC et offrant leur appui à des groupes communautaires.

Plusieurs groupes sont devenus des lieux de stage pour des étudiantes ayant besoin d'expérience terrain pour compléter leurs études (service social, counseling, psychologie, par exemple, et plus rarement science politique, droit, anthropologie et sociologie). Lors de ces stages, les femmes de la base sont supposées contribuer à la formation de ces jeunes « apprenties », mais bien souvent le processus s'inverse et ce sont les apprenties qui, s'appuyant sur leurs « compétences », encadrent les femmes en testant les théories apprises dans les salles de cours.

Il s'en suit une distanciation entre les principes et l'expérience individuelle, un processus en raccourci qui court-circuite les méandres

⁶² Devrait-on faire un lien entre cette professionnalisation du féminisme et ce que certaines appellent le désengagement des jeunes femmes ? Se pourrait-il que les jeunes femmes bénéficiant d'une expertise et voulant se faire reconnaître comme telle voient moins la pertinence de se dire rattachées à un mouvement social revendicateur ? Celles qui n'ont pas à s'associer aux groupes de femmes pour y acquérir de l'expérience ou pour y trouver un emploi peuvent se permettre de s'affirmer à partir de leur champ de compétence plutôt qu'à travers une position politique.

douloureux de l'introspection. Certaines pratiques s'apparentent pourtant aux démarches féministes en incitant à une prise de parole, mais celle-ci prend souvent l'allure d'une confession, plutôt que d'une affirmation de soi. À travers cette confession se révèle un secret et avec lui les fondements d'une nouvelle dépendance : celle qui lie l'intervenante et la cliente.

Toutes les « femmes-relais » ne sont pas nécessairement conscientes des rapports de pouvoir dans lesquels elles s'inscrivent et la plupart [198] s'impliquent en toute bonne foi, pour aider les autres. Certaines d'entre elles ont des ambitions qui les rapprochent des bâtisseuses. Elles voudraient créer des organisations pérennes qui marqueraient l'histoire. D'autres cherchent à s'inscrire dans les marges du pouvoir pour y tailler une place pour les femmes. Leurs aspirations et leurs idéaux peuvent les amener à introduire des changements là où elles s'installent et c'est pour cette raison qu'elles font particulièrement bon ménage avec les bâtisseuses. Les femmes-relais s'investissent aussi dans la FFQ, et elles y jouent sans aucun doute un rôle très important en contribuant une expertise qui donne aux démarches entreprises une légitimité autrement difficile à démontrer à notre époque qui privilégie les diplômes.

Par contre, lorsqu'on les retrouve dans des positions importantes dans des petits groupes de femmes, on note que celles qui les entourent vivent souvent dans leur ombre. Ce pourrait être le résultat d'un décalage entre la parole « experte » et la parole encore « soumise », décalage qui ne relève pas des volontés individuelles, mais bien du rapport structurel qui s'installe dans ces circonstances. Les femmes-relais sont, de plus, habiles à identifier le potentiel de leadership des femmes avec qui elles viennent en contact. Ceci leur permet généralement de saisir rapidement les dynamiques de groupe, de repérer une relève éventuelle et de l'appuyer. Par contre, on note que des conflits importants, menant parfois à des scissions, ont leur origine dans des rivalités de leadership et dans la tendance de certaines femmes-relais à ne pas accepter de prise de parole « concurrente ». Tout se passe comme si les femmes-relais cherchent à se créer un espace privilégié dans lequel elles peuvent, grâce à leur expertise, exercer leur leadership. À une époque lointaine, alors que l'instruction était le fait d'un petit nombre, celles-ci parvenaient à se rallier une « population » sans trop de difficultés. Aujourd'hui avec la multiplication des champs d'expertise et l'accès facilité à la connaissance, les femmes-relais sont

de plus en plus nombreuses. La logique de cette prise de parole étant toujours la même, on voit comment la concurrence qui naît de leur engagement respectif peut être contraignante pour toute forme d'organisation politique.

Les « femmes-relais » sont particulièrement présentes dans les groupes de service. Le fait que l'efficacité et la productivité soient garantes de ressources financières, font que la croissance personnelle est de plus en plus gérée par des femmes qui se réclament d'une compétence académique plutôt qu'existentielle. Encore une fois il ne s'agit pas [199] nécessairement d'un choix délibéré, mais bien plutôt de l'effet conjugué de l'intervention de l'État et des contraintes de financement, qui incite au pragmatisme et à la productivité. Le résultat est là cependant, et plusieurs groupes de services deviennent des lieux d'expression privilégiée de certaines femmes-relais qui se confondent alors aux bâtisseuses.

L'implantation de « femmes-relais » dans des collectifs militants, surtout comme personne ressource rémunérée, supplante très souvent la parole libératrice et introspective. Les deux courants étant peu compatibles dans leurs objectifs et les valeurs qui les sous-tendent, l'un en vient éventuellement à dominer l'autre. Le contexte social plus large et les pressions extérieures favorisent le développement de la parole relais, confinant la parole libératrice à des sphères de plus en plus limitées.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de décrier les compétences livresques. Seulement il faut bien voir que le savoir est lui-même porteur de pouvoir et que certaines femmes étaient visiblement conscientes de cette réalité bien avant que Foucault ne nous en fasse l'analyse. Les rapports entre femmes n'échappent pas à ce genre de pouvoir, et il n'en est pas moins dépossédant parce qu'incarné dans un corps féminin. En tant que Québécoises, nous sommes particulièrement vulnérables à ce genre de rapport, probablement parce notre histoire de résistance à l'envahisseur nous a mises en contact étroit avec un clergé qui s'est depuis toujours appuyé sur une compétence légitimée par la parole de Dieu, source ultime d'autorité. Pour plusieurs femmes « fortes », la vie religieuse constituait la seule alternative à la maternité contraignante. Encore aujourd'hui, lorsque ces femmes se retrouvent dans des groupes populaires pour servir, elles sont porteuses de notre histoire.

Dans une perspective identitaire, cette parole est lourde de conséquence. Elle véhicule généralement des valeurs et un projet de société dont l'origine ne vient pas nécessairement du mouvement féministe, ou d'une prise de conscience personnelle à travers l'introspection individualisante. Celles qui sont dans des groupes de femmes, n'en militent pas moins pour que celles-ci soient respectées, pour qu'elles aient leur juste part dans la société actuelle, pour qu'elles soient reconnues comme des actrices sociales au même titre que les hommes avec des compétences et des habilités légitimes. En faisant le relais, ces femmes visent l'ajustement des stratégies à la réalité sociale du moment, un peu comme les bâtisseuses qui construisent à partir des fondements déjà existants. À la différence des bâtisseuses, par contre, les femmes-relais ne [200] sont pas nécessairement engagées dans la création d'un projet de société proprement féminin, même si plusieurs d'entre elles y contribuent en travaillant dans leurs organisations.

Il ne faut pas voir dans cette stratégie une prise de position statique et conservatrice. Certaines « femmes-relais » travaillent très fort à modifier les fondements orthodoxes de l'Église, par exemple, comme en témoigne l'ouvrage de Caron (1991). Dans ce cas on peut parler d'un effet de retour, de la parole libératrice vers le dogme, médiatisée par la parole relais, dans le but de tailler une meilleure place pour les femmes. Certaines universitaires s'activent à systématiser la parole libératrice, à lui garantir une légitimité vis-à-vis la parole « scientifique ». C'est là aussi une tâche difficile car les glissements vers l'académisme sont toujours possibles ⁶³. Par contre, ici encore, la parole libérée a un effet de retour sur certaines pratiques universitaires, notamment avec une remise en cause des rapports hiérarchiques avec

⁶³ Lamoureux (1986 : 149) affirme d'ailleurs que le processus d'académisation du féminisme a beaucoup contribué à le vider de sa substance. Selon elle, ce féminisme ne tente pas de définir de nouveaux champs d'application de la réflexion féministe, mais plutôt de se constituer comme une théorie sur la théorie, c'est-à-dire de disséquer les réflexions théoriques militantes afin de les adapter aux critères du monde académique. Par contre, retourner nos analyses aux femmes engagées a toujours été pour nous un élément central de notre pratique féministe et leurs réactions nous incitent à croire qu'elles y gagnent, puisqu'elles poursuivent les réflexions ainsi amorcées. Nous croyons donc qu'il peut exister des liens féconds entre les féministes universitaires et les militantes de la base, et nous avons choisi de travailler à mieux les définir plutôt que de les condamner à priori.

les étudiant-e-s, la prise en compte des exigences de la reproduction, l'humanisation des plans de carrière, etc. Les répondantes à la condition féminine dans les différents ministères ont contribué à sensibiliser les décideurs à la réalité des femmes et ce faisant ils constituent des brèches dans l'appareil d'État. Les comités de condition féminine dans les syndicats, que l'on peut bien sûr voir comme des relais de l'analyse syndicale, ont aussi des acquis. Le Collectif Clio confirme ces succès et souligne qu'en dépit de tous les obstacles auxquels les femmes ont dû faire face, un nouveau syndicalisme émerge et avec lui un nouveau leadership au féminin (Collectif Clio, 1992 : 601).

Une comparaison sommaire nous porte à croire que cette parole relais joue un rôle extrêmement important au Québec, non seulement dans nos pratiques féministes, mais dans notre engagement social et dans la définition d'un projet de société. Il se pourrait même qu'elle informe notre trajectoire identitaire plus que les autres stratégies, puisqu'elle est porteuse de notre histoire la plus ancienne. Paradoxalement, alors que l'on associe généralement l'avènement du féminisme radical (celui de la parole libératrice), à la montée du nationalisme québécois, dans les années 1970, il se pourrait bien que ce soit là le courant le plus étranger à notre identité culturelle.

Il ne fait aucun doute que ces deux courants (le féminisme radical et le nationalisme) se sont développés concurremment, comme l'explique le Collectif Clio (1992 : 479). Mais cette parole libératrice s'affirme d'abord aux États-Unis, dans l'ombre des protestations contre la guerre [201] du Viet Nam, au Canada anglais (à Toronto et à Vancouver), et en France dans la foulée des événements de mai 68. Cette convergence politique ne doit pas nous leurrer quant au contenu identitaire de ces pratiques et de ces discours. En fait, avec ce renouveau radical les Québécoises s'ouvrent à un mouvement « international » qui s'articule autour d'une analyse universalisante ayant comme axe intégrateur la notion de patriarcat. Elles empruntent un discours féministe, tout comme on emprunte à l'époque un discours marxiste, pour lire la réalité d'ici et inspirer les luttes de l'époque.

Si l'on veut saisir ce qui distingue les Québécoises, ce qui constitue un noyau identitaire, ce ne sont pas nécessairement les idéaux les plus nobles qui sont les plus parlant. L'identification des stratégies de prise de parole des femmes d'ici nous montre que depuis le début de la colonie jusqu'à nos jours, ce sont les bâtisseuses et les femmes-relais

qui ont laissé leurs empreintes sur les générations montantes, bien plus que les adeptes de la parole libératrice.

Fiche ethnographique

La prise de parole des femmes-relais est elle aussi publique et politique. Ce sont généralement les porteuses de ce type de parole qui font l'interface entre « leur groupe » et les autres organismes.

Ah ben je pense ben, ça nous ouvre les horizons, parce que là ça prend tout le truchement de la politique, parce que des fois on dit ben c'est de l'influence, pis quand on va frapper, on s'aperçoit que c'est pas de l'influence mais c'est de la compétence qui demande et après ça, ben tu vois aussi que y a un rouage là, qui fait que en c'est ben important d'être 'chum' avec le député ça, ça ne nuit pas. (*Femme dans la soixantaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire*)

Fiche ethnographique

Cette citation met en relief le discours salvateur et expert d'une femme-relais. Parlant d'une femme vivant des problèmes, elle évoque ceci :

...Elle était déjà avec des valeurs, mais elle les a perdues là momentanément parce qu'a vit trop difficilement des choses, est proche de la dépression pis à l'a de la misère à passer à travers.

Ça c'est des femmes là, on pense ou on croit qu'on peut les [202] sauver. Mais celles qui ont pas de valeur, c'est très difficile, très très très difficile. (*Femme dans la cinquantaine, travailleuse rémunérée*)

Fiche ethnographique

Ici, une femme-relais énonce son engagement auprès de différents groupes de femmes et d'autres groupes communautaires. L'accent est alors mis sur ses aptitudes à donner le coup d'envoi aux organismes.

...au début y avaient comme besoin c'est comme si nous on était là au début pour les partir, d'ailleurs c'est ce qu'on fait on les part [les groupes] pis après ça, quand y sont assez..., solidaire pis assez ferme, assez solide, on les laisse aller pis on prend un autre secteur. (Femme dans la soixantaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire)

Fiche ethnographique

La prise de parole des femmes-relais rejoint souvent celle des bâtisseuses dans son ton affirmatif et direct.

J'ai faite peur beaucoup aux autres parce que bon...j'tais assez articulée aussi. Moi j'comprenais les choses assez vite, pis j'tais capable de défendre mon point de vue. Alors qu'y'en a d'autres, pour elles c'était plus difficile de défendre leur point de vue, ou qui argumentaient moins vite. Tu sais quand quelqu'un dégaine vite, c'est dur toi quand t'es plus lent, de..., de discuter. (Femme dans la vingtaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire)

Fiche ethnographique

Ici, on relève l'expertise dans les propos d'une femme-relais. Celle-ci, renvoie à l'expertise thérapeutique pour régler les problèmes.

...je me rappelle dans la cuisine là, les femmes des fois étaient une dizaine qui étaient assises le soir en réunion, c'était enfumé dans la cuisine t'aurais coupé ça comme un couteau, pis là y défoulaient ce qui avaient vécu là hen, là je me suis aperçu comment ce qu'après ça c'est une thérapie qui ont besoin ces femmes là, pour dire leurs malaises pis ensuite de là, voir

comment faire pour ré-orienter leur vie. (*Femme dans la soixantaine, travailleuse rémunérée, formation universitaire*)

[203]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARON, A. (sous la direction de)

1991 *Femmes et pouvoir dans l'Église*. Montréal : BLB éditeur

CASSELL, J.

1989 *A Group Called Women. Sisterhood and Symbolism in the Feminist Movement*. Illinois : Prospect Heights.

COHEN, Y. (sous la direction de)

1987 *Femmes et contre-pouvoirs*. Montréal : Boréal.

COHEN, Y.

1990 *Femmes de parole. L'histoire des cercles de fermières du Québec 1915-1990*. Montréal : Le jour, éditeur.

Collectif Clio

1992 *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal : Le jour éditeur.

COUILLARD, M.A. et G. Côté

1991 « Se reconnaître et/ou se faire reconnaître. Réflexions sur le pouvoir dans des groupes de femmes de Québec » Soumis pour publication dans *Les actes du colloque de l'ICREF 1991*.

COLLIN, F.

1986 « Le féminisme et la crise du moderne ». Préface de D. Lamoureux, *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*. Montréal : Les éditions du remue-ménage : 7-21.

DESCARRIES-BÉLANGER, F. et S. Roy

1988 *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les femmes.

DUMONT, M.

1986 *Le mouvement des femmes hier et aujourd'hui. Dans la série Perspectives féministes*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les femmes.

Fédération des femmes du Québec

1990 *Mémoire présenté à la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Montréal, document reproduit mécaniquement.

1992 *Un Québec féminin pluriel. Pour un projet féministe de société*. Dossier de consultation, rédigé par Sylvie Paquerot, Montréal, document reproduit mécaniquement.

[204]

GAGNON, L.

1976 *Les femmes, c'est pas pareil*. Montréal : La Presse.

JEAN, M.

1977 *Québécoises du 20e siècle*. Montréal : Quinze.

LAMOUREUX, D.

1986 *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.

LAURIN-FRENETTE, N. et N. Fahmy-Eid

1991 « Femmes et Église au Québec : éléments pour une interprétation socio-historique » dans A. Caron (sous la dir.) *Femmes et pouvoir dans l'Église*. Montréal : VLB éditeur : 37-62.

McCARL NIELSEN, J.

1990 « Introduction » dans J. McCarl Nielsen, *Feminist Research Methods. Exemplary Reading in the Social Sciences*. Londres : Westview Press : 1-37.

MONET-CHARTRAND, S.

1990 *Pionnières québécoises et regroupements de femmes d'hier à aujourd'hui*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.

SAINT-JEAN, A.

1983 *Pour en finir avec le patriarcat*. Montréal : Primeur.

ZAVALLONI, M. (sous la direction de)

1987 *L'émergence d'une culture au féminin*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

[205]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[206]

[207]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

TROISIÈME PARTIE :

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES**

10

“Représentation et perception
de l’identité amérindienne :
nouvelles propositions.”

Par Jacqueline BOUCHARD

[Retour à la table des matières](#)

[208]

[209]

Cette communication veut orienter les regards vers l'art amérindien contemporain qui, depuis une quinzaine d'années particulièrement, s'impose avec force comme démarche esthétique particulière. Il *s'impose*, véritablement, parce que pour acquérir cette visibilité maintenant « incontournable », il a dû surmonter le handicap de la catégorisation ethnique ⁶⁴. Cependant, assez ironiquement ⁶⁵, ce qui anime le geste de nombreux créateurs autochtones contemporains maintenant « reconnus » est précisément la revendication d'une spécificité culturelle ⁶⁶.

Les nouvelles propositions dont il est question concernent donc l'identité amérindienne ⁶⁷ qui se trouve encodée dans les œuvres d'art, lesquelles suscitent des réactions différentes selon la perception qu'en ont les divers publics à qui elles s'adressent. Je propose d'analyser ces deux aspects ou *moments* de la création artistique (représentation de l'identité et sa perception) comme un nouveau lieu de négociation de

⁶⁴ Par catégorisation *ethnique*, j'entends ici la discrimination fondée sur l'origine autochtone des artistes ou sur les particularismes formels de leurs œuvres, qualifiées d'artisanales. Par ailleurs, j'ai déjà développé plus en détail cette question des *Manifestations de l'ethnicité dans l'art amérindien contemporain*, à l'intérieur d'un mémoire de maîtrise (1989) en anthropologie, à l'Université Laval.

⁶⁵ Cela semble illustrer la théorie de Roger Bastide à propos de la négritude, selon laquelle les sujets dominés prennent toujours « le contrepied des manipulateurs et des planificateurs » (Bastide 1971 : 222) : le refus d'intégrer une minorité, de la part de la classe dominante, entraîne chez la première un désir d'assimilation au sein de la communauté réfractaire. Inversement, l'ensemble minoritaire affirme d'autant plus sa marginalité qu'on lui ouvre la porte de l'intégration.

⁶⁶ Les termes *culture* ou *culturel* désignent ici, plus largement que le terme *ethnique*, l'ensemble des éléments sociaux, sensibles ou symboliques, qui définissent et cimentent plus ou moins consciemment l'identité d'un groupe.

⁶⁷ *L'identité amérindienne* renvoie à la culture amérindienne, tel que défini dans la note 3.

l'identité amérindienne, dans le sens où toute proposition identitaire demande à être validée par le réseau dans lequel elle prétend s'inscrire pour devenir effective, dans le sens où l'individu, par l'intermédiaire de son œuvre, est en quête de reconnaissance sociale. À l'intérieur de ces quelques lignes, j'interroge donc la trajectoire de cette proposition identitaire dans un jeu de négociations qui doit en déterminer le statut. Je souligne que cette négociation a lieu à l'intérieur de la problématique générale et actuelle de l'art et que les multiples intervenants de ce milieu (artistes et commissaires ⁶⁸) risquent de faire dévier hors de ses objectifs la trajectoire de la proposition. Les messages esthétiques peuvent percuter la réalité sociale mais ils en sont également tributaires et ne sont pas exempts de détournements sémantiques. La question que l'on pose est alors la suivante : quelle est la portée des arguments identitaires et dans quelle mesure servent-ils le discours de ceux qui les utilisent ?

[210]

L'identité amérindienne : anciennes et nouvelles propositions

Jusqu'à tout récemment, lorsqu'on parlait d'art amérindien, les gens imaginaient quelques mocassins, des raquettes fabriquées avec de la babiche, des masques animaliers, des couvertures peintes ou des mâts totémiques. Au Québec, de nombreuses études ethnographiques ont documenté ce type de production que j'appelle *classique* (Bouchard, 1991). Nous avons accumulé beaucoup de travaux consacrés à l'univers spirituel et à l'art traditionnel des autochtones. Les produits culturels y sont analysés comme des objets porteurs d'amérindianité, répondant à des fonctions précises et garants d'une profonde tradition symbolique. À ce sujet, les chercheurs s'accordent généralement pour mettre en relief le caractère cognitif de l'art classique. On dit de ce dernier qu'il

⁶⁸ J'emprunte à Yves Michaud (*L'artiste et les commissaires*, Nîmes : Éditions Jacqueline Chambon, 1989) le terme qu'il a lui-même utilisé dans le titre qui regroupe quatre de ses essais. Sous ce vocable, je comprends les personnes qui gravitent autour de l'artiste : gens de musée, fonctionnaires de l'art, collectionneurs, communicateurs, mécènes, réalisateurs d'expositions, commissaires-priseurs, marchands, critiques, théoriciens, sociologues, etc...

est adéquatement intégré à tous les niveaux de l'activité sociale et qu'il ne revêt pas cet aspect hermétique, élitiste, que certains lui reconnaissent dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui. Depuis les tâches domestiques jusqu'aux rites sacrés, la symbolique de l'art est familière à tous (*ibid.*).

A-t-on mis trop d'insistance sur la fonction cognitive de l'art dans les sociétés traditionnelles ? Cette fonction cognitive serait-elle tout aussi importante dans les sociétés industrialisées mais d'un type différent ? Il n'est point utile, ici, de développer ces questions.

Disons simplement que la cueillette et l'analyse des données se compliquent dans les sociétés industrialisées où les intervenants ciblés sont nombreux, dispersés ou situés dans un ensemble relativement hétérogène. À cela s'ajoutent les transformations, les fluctuations ou la versatilité des systèmes sociaux impliqués, leur quantité et leurs diverses influences les uns sur les autres. Tous ces facteurs interviennent à divers degrés pour façonner l'univers symbolique d'un groupe ou d'une communauté et de chacun de ses membres en particulier, lesquels façonneront à leur tour des objets esthétiques qui seront eux-mêmes, à divers degrés, des facteurs de changement. Le sens risque constamment de se renverser et n'est plus, comme avant, acquis pour longtemps, cautionné par la tradition.

Aujourd'hui, par exemple, le contexte de production amérindien s'est élargi : les emprunts réciproques de codes picturaux entre artistes autochtones et allochtones ne permettent plus de déterminer clairement à quelle communauté l'œuvre appartient. Les uns et les autres se réclament à l'occasion du bagage culturel des autres, dans leurs œuvres [211] et leur discours. En conséquence, le caractère ethnique n'est plus un agent de compréhension mais, à la limite, de confusion. Il renvoie à plusieurs systèmes culturels, chacun plus complexe que par le passé : s'il est aussi significatif qu'avant, il a accumulé davantage de sens, de significations. Or, malgré cette ouverture sémantique, l'art amérindien prétend confirmer son appartenance à un contexte de production, à une communauté spécifiques. En conséquence, il est bien certain que l'analyse de ce corpus est une entreprise complexe et périlleuse (*ibid.*).

Pour les mêmes raisons, l'entreprise est tout aussi périlleuse pour les artistes contemporains qui visent à faire valider des propositions identitaires très précises. C'est pourtant le défi que les créateurs

autochtones veulent relever. Même s'ils exploitent aujourd'hui toutes les formes d'expression de l'art dit international, certaines références ou éléments relevés dans les œuvres de la période classique se retrouvent encore dans l'esthétique contemporaine. Cette dernière se définit par l'usage de codes formels puisés dans le patrimoine culturel de la nation autochtone, qu'il s'agisse de matériaux, d'objets (peaux, ossements, plumes, etc.) ou d'éléments mythologiques et spirituels (légendes, personnages sacrés, etc.). Elle a aussi recours à des références historiques dramatiques (événements, faits d'actualité, documents matériels, etc.) qui la rend porteuse de messages spécifiques, souvent politiques ou écologiques. Tout ceci est énoncé dans un climat d'affirmation collective vis-à-vis de la société allochtone, et de manière très aiguë par certains artistes. Ces derniers, d'ailleurs, sont toujours prêts à critiquer les scénarios présentés par les anthropologues ou autres intellectuels *blancs*. Il s'agit d'un vaste projet social qui consiste pour les Amérindiens à réécrire eux-mêmes leur histoire (Sioui, 1989 ; Young Man, 1992 : 84). D'autre part, les propositions identitaires font également partie du patrimoine artistique collectif que l'esthétique contemporaine (autochtone et non autochtone) est en train de se constituer, et dans lequel les artistes amérindiens veulent se négocier une place précise.

Du commerce à la politique

Si la plupart des artistes amérindiens contemporains s'inspirent d'éléments renvoyant à leur tradition culturelle, certains utilisent du matériel ouvertement politique (objets percutants, allusions à l'acculturation, etc...) quelquefois agressif. Les tenants de cette *école* très politisée adoptent généralement une position assez radicale en ce qui concerne leur vision globale de l'art et de sa fonction.

[212]

Je cite simplement le commentaire de Joy Asham Fedorick, une métisse crie originaire du Manitoba, poète et activiste culturelle, qui opère une distinction *idéologique* entre le milieu de l'art commercial et celui de l'art engagé. Outre la portée de l'art pamphlétaire sur un plan strictement personnel, voire intime, ses paroles éclairent les frontières

qui s'esquissent entre certains territoires du monde artistique amérindien. L'art *alternatif est* une « force politique », dit-elle, qui « m'a séduite et a fini par s'insinuer dans mon âme et combler mon besoin de solidarité ; elle a retrouvé le recoin secret dans mon cœur où je cherchais à oublier ma solitude et mon isolement, en tant qu'artiste facilement blessée qui ne sait comment souffrir ». (...) L'art non commercial (...) avait pénétré les grands déserts gelés et les Terres désolées de la non-communication en moi. (...) À mon sens, l'art n'était aucunement une question de coordonner des tableaux encadrés avec un mobilier de salon » (Asham Fedorick, 1990 : 22-25).

Cette différence que la poète établit entre l'art commercial et l'art non commercial (politisé, alternatif) témoigne, à mon sens, d'une fêlure dans le discours de certains artistes qui se veulent les porte-parole de leur communauté. Il y a une inadéquation entre cette esthétique libératrice prônée par Asham Fedorick et le travail réel des producteurs actuels qui, tous, ne partagent pas le même engagement politique. Cette *scission idéologique* relève de plusieurs facteurs mais elle s'explique notamment par les postulats structurels du monde de *Y Art*, à l'intérieur duquel elle s'amorce. Cet espace social de *Y Art*, à l'instar de tout espace social, est un terrain balisé de catégorisations ou de distinctions.

Art, codes et catégories

Dans l'esthétique amérindienne, il y a de toute évidence des œuvres dites savantes et d'autres plus populaires⁶⁹, commerciales ou classiques. Si l'on a vu et l'on voit encore des regroupements hétérogènes d'artistes réunis sous la bannière de l'origine ethnique⁷⁰, on assiste de plus en plus à des expositions où s'affirme le clivage entre certains types de production. Il est clair que tous les artistes ne travaillent pas avec la même orientation théorique, soit qu'ils

⁶⁹ Par création populaire, j'entends une production dont les éléments esthétiques sont puisés à même l'expérience populaire d'une communauté et aisément reconnus par elle.

⁷⁰ Considérons les manifestations autochtones organisées dans le cadre du 500^e anniversaire de la *découverte* de l'Amérique et, plus spécialement, celles du 350^e anniversaire de la ville de Montréal.

s'inspirent de leur seule histoire personnelle et sociale, soit qu'ils s'inspirent, aussi, de l'histoire de l'art. On peut dès lors s'interroger sur le sens et la durabilité de ce que Jean Dumont appelait « la cohabitation sympathique, apparemment sans problème [...] des traditionalistes et des modernes, des artistes et des artisans, des jeunes [213] et des vieux, des professionnels et des amateurs » (*Le Devoir*, samedi 25 janvier 1992 : C-10).

En Art, l'autorité professionnelle l'emporte en effet sur la spécificité culturelle. Les œuvres amérindiennes qui parviennent à pénétrer les réseaux de l'art dit savant sont, de la sorte, des représentations culturelles qui renvoient à des codes esthétiques aussi bien allochtones qu'autochtones. La validation sociale, ici, concerne le sujet en tant qu'artiste et non en tant qu'Amérindien, même si l'amérindianité, initialement, a pu contribuer à la visibilité du producteur par le biais d'expositions collectives autochtones. À ce sujet, incidemment, on peut se demander si ces énoncés identitaires très *amérindiens* ne font pas partie d'une plus vaste stratégie, qui serait celle de la structuration d'une identité avant tout personnelle (Bouchard, 1993). Dans ce cas, la construction de l'identité professionnelle (le statut d'artiste) et individuelle (la valorisation personnelle) démarrerait comme une entreprise *subventionnée* par la communauté culturelle ; le parapluie de l'identité amérindienne serait ensuite délaissé pour un cheminement plus *autonome*.

Cette velléité de s'intégrer dans un plus vaste marché de l'art, dit savant, élitiste et concerné surtout par des préoccupations d'ordre esthétique, semble donc exiger la consommation de ruptures dans l'art amérindien. Un écueil particulier surgit pour l'artiste autochtone dont le cheminement professionnel veut s'inscrire au sein des institutions *officielles* de l'art. Il se voit placé en position de double contrainte face à son identité culturelle (qu'il affirme dans son travail) et son identité d'artiste. D'un côté, le fait d'être amérindien lui a ouvert les portes d'événements collectifs, d'un certain réseau de diffusion qui lui a permis d'exposer et de se faire connaître. D'un autre côté, la proclamation de son identité culturelle risque d'enfermer sa production à l'intérieur d'un destin ethnologique (Ames, 1987).

Faudra-t-il, comme les femmes québécoises l'ont fait dans le domaine de l'édition et des galeries d'art, que les Amérindiens se donnent des lieux de représentation de leur culture ? Cette alternative a

déjà été retenue et plusieurs centres de diffusion de l'art autochtone ont vu le jour. Cependant, l'avènement de lieux propres de représentation ne résout pas pour autant la question de la perception des œuvres, qui s'adressent à différents intervenants. En ce cas, quelle est la portée des arguments identitaires dans les milieux de l'Art, et plus particulièrement de l'art autochtone ?

[214]

Carol Podedworny souligne que la critique d'art officielle a tendance à envisager le phénomène autochtone sous l'éclairage d'un échange de codes, d'un syncrétisme qui prouve bien que les Amérindiens sont *capables* de représentations esthétiques originales, tant du point de vue du contenu que de la forme. Podedworny qualifie cette critique de paternaliste parce qu'elle consent à reconnaître l'apport d'une tradition spirituelle, originale et riche, à la condition que cette tradition soit formulée dans les termes de l'art occidental. Comme contre-argument, il attire l'attention sur un commentaire pertinent de Gerald McMaster qui interroge cette soi-disante syntaxe occidentale et se demande si l'abstraction ou le minimalisme, par exemple, au lieu que d'être la propriété de l'histoire de l'art occidental, ne sont pas plutôt des emprunts à l'héritage culturel des autres sociétés (Podedworny, 1991 : 59).

Par ailleurs, on l'a vu, l'échange des codes est réciproque. Partout et notamment au Québec, plusieurs artistes non autochtones se prévalent du bagage culturel des autres ethnies, en particulier des Amérindiens. La mode est à l'écologie et ce courant rejoint à quelque endroit bien des éléments de la culture amérindienne. Un certain milieu de l'art amérindien s'insurge cependant contre cette tendance à « l'appropriation des images et des expressions culturelles autochtones » (Todd, 1990 :29). Encore là, des conflits de perception sont en jeu. Pour les uns, il s'agit de multiculturalisme, d'échanges trans-culturels, de liberté d'expression artistique.

La cinéaste et vidéaste Loretta Todd, pour sa part, compare cette pratique à l'appropriation des terres ancestrales et voudrait en faire une polémique juridique relevant du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Elle suggère même que l'artiste autochtone renonce à l'utilisation « d'images universelles » susceptibles de favoriser la poussée capitaliste. « Dépossédés de nos terres, nous sommes exploités

au niveau de l'imagination, de notre territoire et pouvoir personnels, intérieurs » (*ibid.* : 33).

Il semblerait donc que les propositions d'identité culturelle contenues dans les œuvres amérindiennes soient non seulement validées par deux publics différents mais que, ironiquement, cette validation se soit effectuée au détriment des artistes autochtones. Tout se passe comme si l'identité amérindienne avait perdu ses propriétaires ! Simultanément à des stratégies de construction et de validation d'identité culturelle s'est mise en branle une stratégie d'appropriation de cette même identité.

[215]

En conséquence, dans quelle mesure l'argument culturel peut-il servir les objectifs de ceux qui les utilisent ? Jusqu'à quel point le maintien de ce caractère distinctif peut-il aider au développement de l'art amérindien ? Ces questions rejoignent le débat très actuel à propos de la résurgence des nationalismes *via* la mondialisation ⁷¹. On dira finalement que tout est affaire de marché, en art comme ailleurs. Lorsque l'identité nationale se vend mal, il s'agit de déterminer ce qui dérange : l'affirmation culturelle (la spécificité du produit) ou quelque faiblesse dans l'affirmation professionnelle (la qualité du produit) du produit d'art. Et si l'identité nationale se vend bien, comment empêcher la récupération des images identitaires et leur circulation à travers le marché ?

Conclusion

La perception et le jugement du public (artistes et commissaires de l'art), et en définitive de l'histoire de l'art, déterminent le statut de l'œuvre d'art et cautionnent ou non les propositions identitaires qu'elle contient. Ces dernières peuvent passer inaperçues, produire un effet limité, avoir un accueil favorable ou susciter des controverses, voire le scandale. Le débat sera d'autant plus dynamique et houleux que les propositions feront sens dans le contexte social. En interpellant leur

⁷¹ La revue *Etc.*, en 1992, a alimenté ce débat en consacrant une partie des numéros 17 et 18 au dossier thématique « Exil et nationalité ».

spécificité culturelle lors du processus de création, les artistes amérindiens peuvent viser avant tout à cimenter leur identité personnelle et professionnelle. Le paradigme culturel, quoiqu'il en soit, oriente indiscutablement la lecture des œuvres amérindiennes contemporaines. Qu'il s'agisse d'interprétation, de récupération ou de manipulation sémantique, le discours s'engage entre deux cultures, débordant souvent les cadres de l'histoire de l'art pour rejoindre ceux de l'Histoire.

[216]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMES, M. M.

1987 « Libérer les Amérindiens de leur destin ethnologique. L'apparition du point de vue des Amérindiens dans les expositions à leur sujet », *Muse*, été : 20-25.

ASHAM FEDORICK, J.

100- « L'Équité : quelques réflexes viscéraux », *Parallélogramme*, 15, 3 :20-30.

BASTIDE, R.

1991 *Anthropologie appliquée*. Paris : Payot.

BOUCHARD, J.

1991 « L'art masqué », *Recherches amérindiennes au Québec*, XXI, 3 :11-18.

1993 « [Art et pouvoir. Redessine-moi mon histoire et je te dirai qui je suis](#) », *Anthropologie et Sociétés*, 16,3.

PODEDWORN, C.

1991 « Robert Houle : Indians from A to Z », *Fuse*, 15 : 59.

SIOUI-WENDAYETE, G.

1989 *Pour une autohistoire amérindienne. Essai sur les fondements d'une morale sociale*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

TODD, L.

100- « L'appropriation », *Parallélogramme*, 16,1 : 24-33.

YOUNG MAN, A.

1992 « La métaphysique de l'art des Amérindiens du Nord », dans G. McMaster et L.-A. Martin (dir.), *Indigena*. Hull : Musée canadien des civilisations : 81-99.

[217]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[218]

[219]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Quatrième partie

IDENTITÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

[Retour à la table des matières](#)

[220]

[221]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

QUATRIÈME PARTIE :

IDENTITÉS ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

11

“Les transformations de l’identité
de deux villages miniers abitibiens.”

Par Jean-Pierre DUPUIS

[Retour à la table des matières](#)

[222]

[223]

Dans ce texte, je présente les transformations de l'identité de deux villages miniers abitibiens ayant survécu à la fermeture de la mine leur ayant donné naissance. On verra, à travers l'analyse de leur cas, que, contrairement à la croyance populaire et aux travaux de certains spécialistes (Lucas, 1971, entre autres), les villages miniers ne deviennent pas nécessairement des villages à l'abandon, anomiques, pour ne pas dire, fantomatiques à la fermeture de leur(s) mine(s). Un des villages — soit celui de Duparquet qui a vu sa mine fermée en 1956 — correspond en partie à cette image, mais l'autre — celui de Normétal dont la mine ferme en 1975 — s'en démarque nettement. C'est ce que révélera l'analyse comparative présentée ici ⁷².

Il faut préciser d'entrée de jeu que le cadre théorique de cette analyse a été construit à partir des travaux d'auteurs français et québécois ⁷³. L'un d'eux, de Sardan (1984), a montré que les identités sociales et collectives peuvent être vues comme des idéologies, des représentations ou des pratiques territorialisées. Aussi, pour en rendre compte le plus fidèlement possible, faut-il les voir comme étant tout cela à la fois. C'est ce que fait Tremblay (1983) par exemple dans ses études sur l'identité québécoise. Bien qu'utilisant des notions différentes — visions du monde, image de soi et genres de vie — elles renvoient essentiellement au même découpage de la réalité. Ainsi la première catégorie renvoie à « l'identité locale comme discours public », la deuxième à l'identité locale comme « vécue ou perçue à la base » et la troisième à l'identité locale comme « tissu objectif des comportements inscrits dans un territoire » (de Sardan, 1984 : 9-11).

⁷² Les données présentées ici proviennent d'une enquête de terrain effectuée en 1989 dans les deux villages.

⁷³ Voir en particulier le numéro spécial de la revue *Sociologie du Sud-Est* consacré à ce thème (Identité locale, identité professionnelle, n° 41-44, 1984) pour un bon échantillon des auteurs français auxquels je me réfère. Au Québec, il s'agit principalement de Tremblay, voir [L'identité québécoise en péril](#). Sainte-Foy : Les Éditions Saint-Yves Inc., 1983.

C'est aussi ce découpage — l'identité comme visions du monde-idéologies, image de soi-représentations et genres de vie-pratiques [224] territorialisées — qui a été retenu pour rendre compte de l'identité collective des deux villages mais à une nuance près. Ainsi, plutôt que d'analyser leur vision du monde-idéologie dans son ensemble, j'ai restreint, par mesure d'économie, l'analyse à la vision de l'avenir que les habitants ont de leur village. Cet aspect, qui oblige toujours les habitants à se situer dans le monde, est un des plus riches dans la comparaison de villages miniers puisque leurs habitants y vivent continuellement dans l'incertitude, la mine pouvant fermer du jour au lendemain. Il ne servait à rien alors d'entreprendre une vaste étude de leur vision du monde qui, dans l'ensemble, n'aurait pas révélé de différences profondes. Il s'agissait plutôt de maximiser les bénéfices de la comparaison. Ce que permettait la notion d'identité ainsi légèrement remaniée.

Il ressort de cette analyse que Normétal et Duparquet se sont redéfinis des identités très différentes bien que tous les deux se perçoivent désormais comme des villages plutôt que comme des villes. Ces deux communautés, fondées dans les années 1930⁷⁴, se définissaient en effet comme des « villes » minières réussies à une époque pas si lointaine. Les habitants de ces deux villages parlent aujourd'hui avec une certaine nostalgie de l'époque où leur « ville » occupait une place centrale dans la région. Les gens de Duparquet ne manquent pas d'ailleurs d'épithètes élogieuses pour qualifier cette époque et leur « ville » : « ville réussie », « ville connue », « ville organisée », « ville prospère et avant-gardiste ». À Normétal, on est un peu moins enthousiaste mais n'empêche que la « ville » est qualifiée d'ancien « centre régional », de « nous étions notre ville », etc.

⁷⁴ À Duparquet, l'établissement permanent de colons miniers se produit en 1931. La communauté obtient sa charte de ville en 1933. C'est en 1937 que les premiers colons miniers s'établissent pour de bon autour de la mine Normétal. Une paroisse est fondée en 1942 et la communauté obtient le statut de municipalité sans désignation en 1945. La différence, au niveau du délai et du statut obtenu par les deux communautés, s'explique par le rôle de l'entreprise. À Duparquet, c'est l'entreprise qui fait la demande du statut de ville en 1933 ; à Normétal, l'entreprise s'est objectée au départ à la création d'une communauté permanente autour de la mine.

Entourés de villages agricoles, ces deux villages jouissaient d'un pouvoir d'attraction très élevé sur les populations rurales. Ils représentaient la ville dans ce que celle-ci peut offrir de plus trépidant, de plus excitant, de plus nouveau. C'était d'ailleurs très souvent les premières « villes » de la région à avoir certains services, comme des établissements licenciés ou des plages publiques. Un habitant d'un village agricole voisin, venu travailler à la mine et s'établir à Duparquet plus tard, explique l'attrait qu'exerçait ce dernier sur eux.

On savait qu'il y avait une mine... aussitôt qu'il y a eu des chemins nous-autres le dimanche on partait, on montait viré notre petite brosse à la Beattie [...] on louait l'auto de Bédard [...] après la messe on partait, on allait prendre une bière [...] on se pensait à New York [...] Une petite place avec de l'asphalte dans la rue, des hôtels [...] la musique dans les hôtels [...] dans des caves privées ça jouait aux cartes... (Mineur à la retraite ⁷⁵)

[225]

L'allusion à New York est ici très significative. C'était en effet toute l'Amérique qui se transportait dans ces « villes » minières. Les nouvelles valeurs urbaines comme les nouvelles façons de faire de l'Amérique étaient introduites dans la région par l'intermédiaire de ces dernières. On jouait au baseball dans les années 1930 à Duparquet. On y dansait le boogie-woogie et le rock'n roll dans les années 1940.

C'était américanisé. Nous autres à Duparquet, c'était le boogie-woogie, du rock'n roll. Les orchestres qui venaient c'était des orchestres de musique anglaise. (Commerçant, 60-65 ans)

La mentalité américaine était aussi présente à Normétal. Le sentiment de supériorité qu'avaient les habitants de Normétal venait d'ailleurs d'une façon de faire et de penser à l'américaine.

⁷⁵ Extrait d'un entretien réalisé en 1979 par l'équipe du projet *Abbitibbi* dirigée par Benoît-Beaudry Gourd (1980).

On était snobs. On arrivait à la polyvalente, à La Sarre, le monde de Sainte-Germaine, le monde de Saint-Janvier, c'est Normétal qui les fait vivre. Ma famille habitait Dupuy, mes oncles, mes tantes, mes cousines qui vivaient à la campagne, c'étaient des « colonnes ». On avait une mentalité américaine. Notre père avait un bon salaire. Nous autres, on savait ce que c'était que des vacances : mes cousines savaient pas ce que c'étaient, mes oncles faisaient les foins pendant les vacances. (Commerçante, 35-40 ans)

Ce statut de « ville » prospère, animée, forte dans la région était cependant très ambivalent. En effet, comme le soulignera plus loin dans l'entrevue cette dernière informatrice, « on était des valets et des rois ». Valets dans les entreprises minières où les mineurs travaillaient bien sûr, mais rois dans une région où les conditions de vie étaient difficiles, où les revenus étaient plutôt faibles. Cela était aussi vrai de Duparquet que de Normétal. N'empêche que, globalement, l'image que les habitants avaient d'eux-mêmes et de leur communauté était plutôt positive.

C'est la fermeture des mines dans chaque village qui a transformé profondément le discours que les habitants tenaient sur leur village comme leurs pratiques de tous les jours. Les choses ne se sont plus dites et ne se sont plus faites de la même façon à partir de ce moment. En premier lieu, ces villages n'étaient plus des centres d'attraction aussi puissants pour les villages environnants. Ils essayeront de conserver cet avantage en se recyclant, pour l'un, en centre régional touristique ⁷⁶ et, pour l'autre, en centre de services ⁷⁷, mais la plus ou moins grande

⁷⁶ Duparquet est construit à proximité d'un immense lac de plus de 200 kilomètres carré. Le lac et son pourtour montagneux et boisé alimentent plusieurs activités comme les sports nautiques (baignade, navigation de plaisance, etc.), la pêche (hiver comme été) et la chasse (à l'orignal, à l'ours, etc.). Pour la pratique de ces activités, Duparquet jouit d'une bonne infrastructure : un terrain de camping déplus de 100 sites, géré par la Chambre de commerce locale qui en est le propriétaire, plus de 150 chalets privés sur le pourtour du lac, dont une vingtaine sont mis en location par leur propriétaire chaque année, et une pourvoirie privée. De plus, un golf de 18 trous, construit aux beaux jours de la Mine, borde le lac.

⁷⁷ Les nombreuses activités qui se déroulent dans l'aréna rénové (hockey, patinage, ballon-balai, spectacles, etc.), les associations locales bien

réussite de ces conversions viendra modifier l'image que les habitants avaient de leur [226] communauté, leur identité profonde. Ayant perdu leur statut prestigieux de villes-phares, elles deviendront des communautés en quête d'une nouvelle identité. Elles relèveront très différemment le défi de la redéfinition de leur identité.

Il est vrai cependant que ces « villes » ne partaient pas sur un pied d'égalité, Normétal étant devenu rapidement un milieu de vie assez homogène culturellement contrairement à Duparquet. En effet, à Normétal, les Canadiens français avaient occupé dès les premières années presque tous les emplois de mineurs dans la mine dirigée par des Canadiens anglais. Les deux communautés culturelles reproduisaient à l'échelle locale un modèle qui s'étendait un peu partout au Québec à l'époque : les Canadiens anglais contrôlaient l'économie et les grandes entreprises et les Canadiens français composaient la main-d'oeuvre à bon marché dans ces grandes entreprises ⁷⁸.

À Duparquet, la situation était différente. La « ville » est restée coupée en deux tout au long de l'exploitation minière avec, d'un côté, les mineurs et les commerçants canadiens-français et, de l'autre, les dirigeants canadiens-anglais et les mineurs immigrants anglicisés. Vingt-cinq années n'ont pas été suffisantes pour permettre la fusion de ces divers groupes en une collectivité forte et homogène. L'identité de Duparquet a ainsi toujours été plus fragile et incertaine que celle de Normétal.

Duparquet : la banlieue de nulle part

Une communauté coupée en deux

À la fin de l'exploitation minière, il n'y a pas eu, contrairement à ce qui s'est passé à Normétal, un mouvement de mobilisation pour freiner l'exode d'une grande partie de la population. Cette constatation est faite

développées et une petite base de plein-air efficace sont les principaux atouts de Normétal.

⁷⁸ Voir à ce propos [Hughes](#) (1944), [Falardeau](#) (1971) et [Rioux](#) et [Dofny](#) (1971).

tant par un résident de longue date que par une observatrice de l'extérieur ayant travaillé longtemps dans les deux villages.

Le monde était pas intéressé de rassembler les gens quand la mine a fermé. (Commerçant, 60-65 ans)

Normétal, c'est complètement différent. Ici [Duparquet], quand la mine a fermé, j'ai pas l'impression qu'ils se sont pris en main [...] J'ai pas senti de mouvement [...] comme Normétal a fait. (Infirmière de colonie, 55-60 ans)

La fin de l'exploitation minière a sonné le signal de départ pour beaucoup de personnes. Ce sont cependant surtout les Canadiens anglais et les immigrants qui ont quitté Duparquet⁷⁹. Les Canadiens français ont [227] eu davantage tendance à rester, à se chercher un emploi dans les environs. Parmi eux, un petit groupe s'est replacé à la mine Noranda ; d'autres se sont exilés beaucoup plus loin pour travailler, tout en laissant cependant leur famille à Duparquet, avec l'espoir de retrouver un emploi dans la région un jour ou l'autre.

À partir de ce moment, la population est cependant devenue largement canadienne-française. L'identité de Duparquet qui s'était construite sur les rapports qu'avaient entretenus les Canadiens français avec les Canadiens anglais et les immigrants anglicisés autour du travail à la mine d'une part et sur les rapports que la communauté avait entretenus avec les populations rurales environnantes d'autre part s'est trouvée profondément transformée. Elle s'est redéfinie autour des rapports entre les habitants restés à Duparquet après la fermeture et les nouveaux qui sont venus graduellement s'y installer.

Ces nouveaux habitants, essentiellement des Canadiens français, sont venus principalement des villages ruraux ceinturant Duparquet au

⁷⁹ C'est ainsi qu'il faut interpréter les statistiques de la paroisse. Il y a 800 catholiques à Duparquet en 1955, il en reste 790 en 1960 (Paquin et al., 1969, p. 23) alors que la population totale passe de 1 144 en 1956 à 978 en 1961 (Boileau, 1979, p. 56). La population non-catholique aurait encaissé la majorité de ces pertes, soit 156 habitants sur 166. Comme les catholiques sont des Canadiens français à plus de 90%, il est facile en effet de conclure que ce sont les communautés canadienne-anglaise et immigrante qui ont le plus écopé.

nord et La Sarre au sud. C'était au départ des retraités des paroisses rurales, puis progressivement des familles vivant de l'aide sociale à la recherche de loyers peu coûteux. La tendance s'est maintenue au fil des ans. Si bien que des retraités et des assistés sociaux vont et viennent aujourd'hui à Duparquet. Se sont ajoutés à ces populations d'autres catégories sociales comme ces travailleurs nomades qui, au gré des hauts et des bas des industries minière et forestière, se déplacent en Abitibi pour occuper des emplois temporaires. Ils restent pour des périodes variant de quelques mois à quelques années. Il existe ainsi, suite au départ d'une partie de la population qui a entraîné un surplus de maisons dans le village, un marché du loyer temporaire et peu cher qui dépanne ces travailleurs comme les assistés sociaux ou d'autres catégories de personne de passage.

C'est loué au mois, donc personne ne s'installe. Si ça ne va pas, ils vont ailleurs. (Religieuse, 60-65ans)

Au lieu de payer 350\$ de loyer par mois à Rouyn ou à La Sarre, ils peuvent en avoir ici pour 150\$ [...] Ça amène du monde à venir rester ici. (Restaurateur à la retraite, 60-65 ans)

...il y a 65% de locataires à Duparquet ⁸⁰. (Commerçant, 60-65 ans)

Dans ce contexte, il est facile d'imaginer que l'intégration de tous ces nouveaux habitants ne s'est jamais faite facilement. D'abord, parce qu'ils [228] ont toujours été très nombreux, aussi nombreux sinon plus en fait que le noyau de personnes qui sont restées à Duparquet à la fin de l'exploitation minière ; puis, parce que le roulement de ces populations a toujours été très élevé.

Ça reste pas. Du monde ben stable à Duparquet, ça peut peut-être représenter 25, 30% de la population, des gens qui étaient là du temps de la mine et qui ont continué à s'organiser, soit en travaillant à l'extérieur... (Infirmière de colonie, 55-60 ans)

⁸⁰ En fait, la proportion n'est que de 34% en 1986 (Statistique Canada, cat. 94-109, p. 15).

Il y a à peu près la moitié du village qui est en mouvement ⁸¹...
(Commerçante à la retraite, 75-80 ans)

L'intégration a été si peu réussie que, progressivement, se sont structurés deux espaces de vie à Duparquet. Le premier s'est structuré autour des familles de mineurs qui sont restées à la fin de l'exploitation minière et qui ont continué à vivre de l'industrie minière. Le deuxième s'est structuré autour de ces nouveaux habitants qui, pour diverses raisons, sont venus s'installer à Duparquet après la fin de l'exploitation minière. Ces deux groupes se mêlent difficilement, d'autant plus que les familles de mineurs qui sont restées ont eu tendance à se replier sur elles-mêmes comme le souligne un informateur.

Les familles qui étaient ici en 1955 sont toujours ici. Les Morin, les Dubé, les Lambert, les Baril (...) Les noyaux sont restés ici même si des enfants sont partis. Les noyaux subissent les changements de population. Ils sont chauds entre eux mais froids avec les autres. C'est difficile de se lier. Des vrais amis, il n'y en a pas... [sauf] à l'intérieur des grandes familles. Les gens se saluent dans les endroits publics mais organisent rarement des activités en commun comme aller à la pêche, à la chasse... (Commerçant, 30-35 ans)

Ces nouveaux habitants sont tout aussi faiblement intégrés à la vie du village comme ils participent peu à son développement. L'incertitude quant à la durée de leur séjour dans le village y est sûrement pour beaucoup. Cela pèse lourd dans le (non-)développement de ce dernier.

Ce qui empêche aussi d'organiser des choses stables, c'est que c'est pas toujours le même monde comme dans un gros village où c'est toujours les mêmes personnes qui sont là, où les enfants se marient, restent là et

⁸¹ Cela est probablement un peu moins, sur le court ou moyen terme en tout cas, si l'on se fie aux données de Statistique Canada. En effet, 20,6% des personnes qui habitaient le village en 1986 n'y habitaient pas en 1981 (cat. 94-110, p. 21). Je reviendrai sur cette question un peu plus loin.

grossissent la population. Quand il n'y a que des gens de passage pour un an, deux ans, qui laissent la place pour aller travailler ailleurs, c'est difficile de faire une [229] organisation de quelque chose et que ça continue à bien marcher. C'est toujours à recommencer... depuis trente ans ⁸². (Femme de mineur, 60-65 ans)

Ce qui contribue également à accentuer cet isolement des deux groupes et à structurer ces deux espaces de vie c'est bien sûr le niveau de vie de chacun d'eux. Entre le niveau de vie des mineurs et celui des assistés sociaux ou des retraités, il y a parfois comme un abîme ; en effet, les mineurs peuvent gagner jusqu'à 100 000\$ par année bien que la moyenne se situe plutôt autour des 50 000\$, ce qui est pas mal plus que le revenu des autres. Déplus, les moins fortunés, voulant faire comme les mineurs, ont parfois tendance à s'endetter considérablement d'où l'illusion, pour certains, que les assistés sociaux ont la vie aussi belle que les mineurs.

C'est ça que je comprends pas. Je ne sais combien ils reçoivent du bien-être, mais ils vivent bien. Ils ont des automobiles, des trois roues, des skidoos, des bateaux, ils jouent au golf... (Entrepreneur en construction, 60-65 ans)

Il est vrai que cette illusion repose sur des espaces de communication entre les deux mondes. Il y a d'abord certains mineurs, surtout des jeunes, qui, après quelques années de travail, perdront leur emploi et se retrouveront dans la condition des autres. On peut en effet passer rapidement d'une catégorie à l'autre.

⁸² C'est ici que prend tout son sens la perception d'un plus grand roulement de la population que celui qui existe en réalité. C'est qu'avec une population de moins de 600 personnes le moindre roulement sérieux de la population prend des allures de catastrophe : la masse critique nécessaire au fonctionnement des institutions locales n'existe plus.

Il y a des gens qui gagnent 2 500, 3 000\$ par mois, pis s'ils perdent leur job aujourd'hui ou demain, ils sont dans le chemin dans 6 mois. Des gars qui ont une maison neuve, un char neuf.

Ils ont absolument pas d'économies. Leur paie est placée d'avance. Leur paie arrive, un paiement icitte, un paiement là. Qu'ils tombent en chômage... six mois après ils sont dans le chemin, je dirais la grosse majorité. Mais c'est pas rien qu'à Duparquet. (Restaurateur à la retraite, 60-65 ans)

Cette situation est reliée au type d'emplois que les mineurs de Duparquet peuvent obtenir, particulièrement les plus jeunes. Ces derniers sont arrivés sur le marché du travail à la fin du boom minier des années 1980 et ils ont souvent eu des difficultés à trouver un emploi dans l'industrie minière. Beaucoup d'entre eux ont dû se contenter de travailler pour de petits entrepreneurs spécialisés dans les travaux d'exploration minière ou de forage des puits et des cheminées à minerai. Il s'agit des emplois les plus instables et les plus dangereux de l'industrie. Mais, en [230] cela, ils ne font pas vraiment exception puisqu'une majorité de mineurs de Duparquet se retrouvent davantage dans ce genre d'emplois contrairement à ceux de Normétal qui se retrouvent en majorité dans les emplois les plus sécuritaires et les plus stables de l'industrie ⁸³.

Puis, il y a les revenus élevés des jeunes mineurs qui les exposent à des tentations de toutes sortes, comme la consommation de drogue, comme la condition des plus pauvres les entraînent parfois vers des activités illicites, comme la vente de la drogue. Ainsi, ces deux groupes se rejoignent autour de la vente et de l'achat de la drogue, les plus pauvres vendant de la drogue aux plus fortunés. Ces derniers sont des jeunes mineurs qui consomment de la drogue non seulement pour faire la fête mais, très souvent, pour pouvoir travailler ou continuer de travailler dans les conditions les plus difficiles de l'industrie minière.

Ben il y en a un qui se droguait dans ce shaft là (...) Il se piquait avant d'aller travailler, des fois, à la cocaïne. (Mineur, 25-30 ans)

⁸³ À ce propos, voir Dupuis et Laplante (en préparation).

Ainsi la communauté qui était coupée en deux à l'époque de l'exploitation minière l'est toujours aujourd'hui. Du temps de l'exploitation minière, il y avait d'un côté les Canadiens français et de l'autre les Canadiens anglais et les immigrants anglicisés. Chaque groupe avait son école, son église et cultivait ses relations et ses amitiés à l'intérieur de son groupe. Les relations entre les deux groupes n'étaient pas tendues ni particulièrement mauvaises mais restaient plutôt froides et superficielles ⁸⁴.

Dans ce temps-là, il existait une certaine froideur entre nous-autres [Canadiens français], pis toutes les races, toutes les autres races [...] J'avais des amis dans ces races là mais je me rappelle pas d'avoir visité personne... (Mineur à la retraite ⁸⁵)

La situation est semblable aujourd'hui. Le clivage n'est cependant plus culturel mais social. En effet, les Canadiens anglais et les immigrants ont été remplacés par des Canadiens français mais ces derniers ne sont pas principalement des mineurs mais plutôt des retraités, des assistés sociaux ou des travailleurs de passage. Il y a bien des mineurs qui viennent s'établir dans la communauté mais, pour la plupart, ce sont les enfants des vieilles familles de mineurs qui reviennent après s'être déniché un emploi dans l'industrie minière dans les environs. Ces derniers, pas plus que leurs parents, n'entretiennent des relations privilégiées avec les nouvelles catégories d'habitants. Le fossé qui les sépare est toujours présent.

[231]

Cette grande transformation qu'a vécue Duparquet s'est même inscrite dans le paysage urbain du village. L'absence de mobilisation au moment de la fin de l'exploitation minière et le départ de nombreux habitants se sont en effet traduits par le déménagement de plusieurs maisons, plus d'une trentaine de maisons en fait. Ces déménagements ont fait dans le paysage urbain des trous qui n'ont pas été comblés par

⁸⁴ Larouche (1973) a déjà démontré, à l'aide du cas de Rouyn-Noranda, que les immigrants préféraient s'intégrer au groupe anglophone plutôt qu'au groupe francophone dans les communautés minières abitibiennes.

⁸⁵ Extrait de l'entretien cité à la note 3.

la construction des nouvelles maisons des jeunes mineurs venus s'installer à Duparquet. Ces derniers ont plutôt construit leur maison dans une nouvelle rue, préférant se regrouper entre eux plutôt que voisiner d'éventuels étrangers ⁸⁶. Ils tiennent, d'une certaine façon, à marquer dans l'espace leur nouveau statut social et à prendre leur distance par rapport à une certaine image négative de Duparquet. Mais, en participant à la constitution d'un nouveau secteur résidentiel plus prestigieux, ils contribuent néanmoins à changer l'image que projette Duparquet à l'extérieur.

*Entre le village fantôme
et la banlieue moderne*

Ainsi l'image que se font de plus en plus les gens de Duparquet de leur village c'est celle d'une banlieue. Certains le voient comme là banlieue des pauvres, voire même la banlieue choisie par les fonctionnaires pour se débarrasser des assistés sociaux qui ont des problèmes à joindre les deux bouts.

Les gens du bien-être social, on [les fonctionnaires] les envoie à Duparquet : c'est pas cher, puis, quand ils sont tannés, ils s'en vont.
(Religieuse, 60-65 ans)

Cette image négative du village, perçu comme zone de pauvreté, tient au statut de village stigmatisé, de village fantôme hérité à la fin de l'exploitation minière suite au départ de nombreux habitants. Les villes minières ont souvent en effet la réputation d'être abandonnées et de devenir des villes fantômes après la fermeture de leur mine. Malgré que le village ait survécu à la fin de l'exploitation minière il n'a pu échapper complètement à l'étiquette. L'arrivée de populations plus défavorisées a contribué à entretenir cette image. Cette image tend cependant à disparaître comme le souligne un informateur.

⁸⁶ D'après une analyse d'un informateur dont les propos n'ont pas été recueillis en contexte d'entrevue.

Jusqu'à il y a quelques années, on disait que c'était une ville fantôme, une ancienne ville minière. Depuis qu'on a pavé le chemin, on n'est plus isolés... (Mineur à la retraite, 65-70 ans)

Par contre, une autre image négative semble la remplacer, celle d'un village minier fortement pollué. En effet, les médias régionaux utilisent [232] depuis plusieurs années l'exemple de la mine Beattie de Duparquet pour illustrer les problèmes de pollution dans la région, particulièrement ceux liés à l'industrie minière. Il est vrai que l'entreprise minière a été particulièrement irresponsable en ne décontaminant pas les lieux après les avertissements et les recommandations du ministère de l'Environnement, mais n'empêche que les gens de Duparquet sont exaspérés de toujours servir d'exemple. Ils sont d'autant plus exaspérés que ce sont des journalistes et des médias de Rouyn-Noranda qui reviennent constamment à la charge avec ce dossier. Ils ont l'impression qu'il leur est plus facile de parler des problèmes de pollution des autres que de ceux de Rouyn-Noranda qui sont pourtant tout aussi importants. Ils considèrent cela comme une attaque gratuite qui nuit énormément à leur image et à leur industrie touristique. Cela contribue tout autant à entretenir l'idée d'une banlieue de pauvres, de paumés, de déshérités.

L'an dernier, un dossier sur la pollution liée aux mines. Un journaliste finit son émission en mentionnant le cas de Duparquet. C'était un coup de poignard dans le dos. Au printemps, juste avant le début de la saison touristique. J'ai engueulé le journaliste. Le reportage laissait entendre que le lac était pollué par des produits provenant de la mine fermée depuis trente ans. Le cas de Duparquet était moins compromettant à citer que celui de Rouyn ou d'un autre gros centre. (Commerçant, 30-35 ans)

D'autres le voient non pas comme une banlieue de pauvres mais comme une banlieue-dortoir pour les mineurs qui travaillent dans l'industrie minière de la région. Cette vision est fortement liée aux derniers développements de l'industrie minière dans la région. C'est

l'établissement de jeunes mineurs qui donne son fondement à cette représentation de Duparquet.

Alors maintenant, nos jeunes vont travailler et notre ville va peut-être devenir un genre de ville-dortoir. Ils iront travailler ailleurs et ils reviendront ici puisque maintenant ils se construisent. Il y a certainement dix à douze jeunes qui se construisent.

Et on encourage beaucoup ça. (Religieuse, 60-65 ans)

Nous avons maintenant de bonnes routes. On peut se considérer comme une banlieue. Il y a des gens qui préfèrent demeurer ici et travailler à Noranda. (Entrepreneur en construction, 60-65 ans)

Ces deux visions du village, banlieue de pauvres ou banlieue-dortoir, correspondent aux deux espaces structurés par les pratiques des anciens [233] et des nouveaux habitants. Elles se rejoignent essentiellement par leur vision de Duparquet comme plaque-tournante, place centrale, située à mi-chemin de deux centres régionaux. Sans oublier la route de l'Ontario qui passe par Duparquet et qui donne aussi accès à une autre région où l'industrie minière est fortement développée. À moins de trente kilomètres du village, il y a d'ailleurs une mine de l'Ontario qui emploie actuellement plusieurs mineurs de Duparquet. La centralité de Duparquet est pour beaucoup le meilleur gage de sa viabilité.

Ça sera jamais isolé Duparquet, ça fermera jamais parce que c'est sur la route. Quand on s'est en venu ici, c'était notre idée, on espérait un rebondissement d'ouvrage. (Bénévole à la pastorale, 40-45 ans)

Par contre, la population est tiraillée entre ces divers pôles, particulièrement entre les deux pôles régionaux que sont La Sarre et Rouyn-Noranda. L'identification à l'un plutôt qu'à l'autre se fait en fonction des groupes et des personnes. Comme Duparquet est la banlieue à la fois des jeunes mineurs, des travailleurs de passage, des assistés sociaux et des retraités, les pôles d'identification sont partagés en fonction de ces grands groupes. Les retraités et les assistés sociaux

s'identifient plus à leur région de provenance, la région de La Sarre, tandis que les mineurs s'identifient plus à la région minière de Rouyn. Les travailleurs de passage s'identifient moins fortement à un pôle ou à un autre. Leur pôle d'identification dépend davantage de la localisation de leur travail.

Cette distance certaine avec ces deux centres régionaux et l'impossibilité de s'identifier fortement plus à l'un qu'à l'autre contribuent finalement à faire de Duparquet une banlieue certes, mais une banlieue de nulle part, une banlieue d'aucune ville importante en particulier. Statut pour le moins précaire et ambigu qui est confirmé par la comparaison avec d'autres communautés que font les habitants de Duparquet. Le potentiel comme banlieue-dortoir ressort clairement de cette comparaison, mais les handicaps de la communauté—l'absence de leaders, d'organisations et de services de qualité, etc. — expliquent tout aussi clairement l'image de l'autre banlieue, la banlieue de pauvres. Cet extrait rend compte de toute l'ambiguïté de la situation de Duparquet.

Je suis frustré parce que je veux aller de l'avant, mais... Quand je regarde une ville comme Macamic, même Normétal qui s'annonce à la télévision, ça démontre qu'il y a des gens dans la place, principalement le maire, qui n'ont pas eu peur du [234] développement, de miser sur la faible distance qui les sépare de La Sarre. Les terrains se vendent 2 000\$ ici et à La Sarre, ils sont 25 000, 30 000\$ [...] Les petits villages se vident. Moi, je prétends que Duparquet ne se videra pas. Ou en tout cas moins vite que Val Paradis, Villebois, Beaucanton... parce que Duparquet est entre les deux [La Sarre et Rouyn], Duparquet est reconnu comme base touristique. On a tout ce qu'il faut... (Commerçant, 30-35 ans)

L'avenir incertain

Les visions d'avenir des habitants du village reflètent également le clivage entre le groupe des anciens et celui des nouveaux tout comme l'identité fragile et ambiguë qui s'est construite autour des rapports entre les deux. En effet, d'un côté, il y a des personnes qui voient l'avenir de Duparquet centré autour du développement domiciliaire et

touristique et, de l'autre, il y a celles qui n'ont pas de visions d'avenir, pas de représentations, pas plus que de préoccupations, de ce que sera Duparquet demain.

En fait, les visions d'avenir ou l'absence de visions d'avenir ne correspondent pas termes à termes à chacun des deux groupes, les anciens et les nouveaux, du village. Il serait en effet exagéré de dire que tous les anciens ont une vision d'avenir pour Duparquet et que les nouveaux n'en ont pas. Il serait plus juste de dire que les personnes avec une vision d'avenir sont moins nombreuses que celles sans vision d'avenir et qu'elles se recrutent dans le premier groupe principalement. Et que l'absence d'intégration et de contrôle des nouveaux habitants par les anciens illustrent bien la faiblesse, numérique et idéologique, des porteurs de projets. C'est en ce sens que les visions d'avenir de Duparquet illustrent le clivage de la communauté et la faiblesse de son identité. Regardons cela de plus près.

Ce sont les projets autour du développement touristique et résidentiel qui sont les projets définisseurs de ce que pourrait être l'identité de Duparquet demain. Les porteurs de ces projets et de ces visions sont cependant peu nombreux. Il semble également qu'actuellement les porteurs de projets de développement touristique soient moins nombreux que ceux des projets de développement résidentiel. Par contre, les projets de développement touristique sont tout à fait de leur époque.

Si ça continue, Duparquet ne disparaîtra pas comme les villages du nord parce qu'on a la nature. Dans vingt ans, l'avenir [235] reposera sur le tourisme. Autant que Sainte-Adèle ou Saint-Sauveur dans les Laurentides pour les gens de Montréal. Duparquet sera la seule place en Abitibi possédant l'infrastructure requise ; on a les terrains, tout ce qu'il faut : il ne manque que les meubles. Il y a 14 terrains au bord du lac qui se développent ; les gens vont vouloir des services. (Commerçant, 30-35 ans)

Cette dernière vision d'avenir repose moins cependant sur la volonté locale que sur le potentiel du site dans une société de plus en plus préoccupée par la qualité de vie et par son rapport à la nature. On peut penser en effet que c'est davantage les actions entreprises à un niveau

plus élevé, régional ou provincial, qui finiront par concrétiser la vocation touristique de Duparquet.

Du côté des projets de développement résidentiel, la situation est quelque peu différente puisque, d'une part, les dirigeants actuels de la municipalité y concentrent leurs efforts et que, d'autre part, les réalisations, même modestes, se succèdent depuis quelques années. Cette vision d'avenir repose donc davantage sur des réalisations concrètes que sur des ébauches de projets. Cependant le roulement assez élevé de la population, la précarité de l'emploi des jeunes mineurs et la faible intégration des habitants sont autant de menaces et d'obstacles à la réalisation de cette vision.

Je le sais pas [ce que sera Duparquet dans dix ans], les jeunes. Ça se rajoint beaucoup. Si les jeunes sont stables, s'ils prennent la peine de se bâtir, pis de rester là, possiblement qu'y vont le faire changer Duparquet. Qu'est-ce qu'ils vont en faire ? C'est ce que je me demande, est-ce qu'ils ont le goût de faire quelque chose avec ça, une paroisse, un milieu communautaire qui va se tenir, qui va s'identifier... (Infirmière de colonie, 55-60 ans)

En fait, cette informatrice met le doigt sur le principal problème de Duparquet en réfléchissant sur l'avenir de la collectivité non seulement comme lieu de résidence, vision réductrice et purement matérialiste de l'identité d'une communauté, mais comme communauté de personnes partageant une vision du monde, un rapport au monde. Il semble qu'effectivement de ce côté la majorité des habitants de Duparquet soient sans vision. L'attachement à Duparquet est ici très limité et très circonstanciel comme le souligne cet informateur.

Une grosse majorité des gens aiment Duparquet. Mais il y en a pas beaucoup qui s'inquiètent de Duparquet. Que ça arrête [236] d'exister ou non, ça ne les dérange pas. (Entrepreneur de construction, 60-65 ans)

Plus encore, selon un informateur, il y aurait un refus systématique pour une majorité de personnes de penser à l'avenir, d'envisager l'avenir.

Ils cherchent même pas à voir l'avenir. Ils savent même pas ça, je te dirais à 90% de Duparquet, savent même pas mon homme... qui disent à matin ah ! si je ferais ça, ça ferait ça. Ils essaient même pas, parce qu'ils savent même pas ce que c'est que de travailler, pis faire de quoi. (Commerçant, 60-65 ans)

Cette vision pessimiste des représentations de l'avenir des habitants de Duparquet ne saurait, on le voit, être imputée qu'aux nouveaux habitants. Ils contribuent certes à ce mouvement mais ils n'en sont pas les artisans initiaux qui sont ceux qui, au moment de la fermeture, ont refusé d'agir, de se mobiliser et qui se sont contentés soit de survivre et d'attendre des jours meilleurs, soit de partir à la recherche d'un nouveau lieu de travail. Les germes de cette attitude sont d'ailleurs à chercher dans l'histoire même de la communauté au moment de l'exploitation minière et de la mainmise de la Mine. L'entreprise aura joué un rôle important dans le développement de cette façon de voir et de faire ⁸⁷.

Normétal : la fierté retrouvée

Une communauté fortement intégrée

Les habitants de Normétal ont mieux réagi à la fin de l'exploitation minière dans leur village que ceux de Duparquet. Ils s'y étaient préparés et étaient prêts à relever le défi de la survivance. En fait, ce sont les mineurs qui ont accéléré en quelque sorte la fin des activités minières de la compagnie Noranda à Normétal en refusant sa dernière offre. Plusieurs facteurs ont contribué à cette décision des mineurs. Il y a d'abord la lassitude des négociations fondées sur le chantage à la fermeture. Ce chantage se répétait à chaque négociation et pour

⁸⁷ À ce propos, voir Dupuis (1991).

beaucoup de mineurs il était temps d'y mettre fin. Il y a aussi le non-respect par l'entreprise d'une règle informelle — qui faisait en sorte que les travailleurs recevaient habituellement la même augmentation de salaires que celle reçue par les mineurs d'une entreprise de la compagnie Noranda qui avaient fait la grève et (ou) négocié la nouvelle convention collective pour tous les autres — qui a joué un rôle dans leur décision.

Au moment de la fermeture, le contrat était expiré ; le syndicat était affilié à Noranda qui était au bord de la grève ; on avait [237] demandé aux mineurs de Normétal de continuer à travailler en leur disant que leur contrat serait le même que celui des gars de Noranda. Ils ont accepté [...] Une fois le contrat signé à Noranda, le temps de signer le contrat à Normétal est arrivé. Mais il n'en était plus question [offrir le même salaire à ceux de Normétal].

Les réunions syndicales se sont succédées [...] La fièvre monte.

On propose de refuser les conditions offertes malgré la menace de fermeture ; les plus anciens n'étaient pas d'accord parce qu'ils voyaient la possibilité de prolonger les activités encore une couple d'années avec le minerai qui restait. Les jeunes, intéressés par de hauts salaires et moins intéressés à continuer à travailler dans cette mine, ont fait pencher la balance du côté du refus. (Mineur à la retraite, 60-65 ans)

D'autres facteurs ont aussi joué, comme le refus de l'entreprise d'assurer une année complète de travail aux mineurs advenant la poursuite de l'exploitation de la mine ou, plus important encore, les conditions de travail de plus en plus difficiles qui prévalaient dans la mine de Normétal. En effet, cette mine atteignait en 1975 plus de 8 000 pieds de profondeur et la chaleur qui y régnait rendait le travail laborieux, pénible. De plus, les mesures de sécurité laissaient de plus en plus à désirer parce que les propriétaires de l'entreprise sentant la fin de l'exploitation n'étaient plus intéressés à investir autant de ce côté. Les mineurs le savaient et cela ne leur plaisait guère. C'était là une autre raison pour refuser la dernière offre patronale.

Un moment donné ils [l'entreprise, ses dirigeants] ont écœuré les gars sous terre, parce que c'est venu dangereux sous terre parce qu'ils posaient pas assez de bois. Les gars disaient tant qu'à runner de même ils sont mieux de la fermer. (Mineur à la retraite, 60-65 ans)

Moi ç'a pas fait un pli de plus pour la raison que s'ils auraient continué un peu plus je suis certain qu'il y aurait eu beaucoup de veuves dans le village. (Mineur à la retraite, 55-60 ans)

Il est évident cependant que certains mineurs qui étaient d'accord avec la stratégie syndicale ont regretté leur bravade. Mais, dans l'ensemble, les mineurs étaient bien conscients de la portée de leur décision et ils étaient prêts à l'assumer. Ils avaient eu plusieurs années pour s'y faire, pour s'y préparer.

Ils ont eu au moins 5 ans pour se préparer. Moi, j'ai été dans le comité de reclassement deux ans, à regarder ça vraiment [...] La [238] population, le syndicat avec la ville, les commerçants, la Mine on a commencé à jouer dans la tête des gens. On [leur] a fait prendre conscience que c'est vrai il y a une fermeture de mine. Mais de là à dire qu'on va être un village fantôme demain matin, c'est pas vrai. On a commencé à véhiculer de l'information avec les travailleurs, le syndicat. Le syndicat a occupé une place très importante. Avec certains dirigeants de la Mine qui étaient sur le comité de recyclage. Avec la collaboration de la municipalité.

À la fermeture de la mine, ça a été tranquille, t'as eu les nerfs un petit peu, qu'est-ce qui va nous arriver ? Ils se sont aperçus que c'était pas si pire que ça, qu'on pouvait vivre sans la Mine. Les gens s'étaient replacés. (Ex-mineur, contremaître d'usine, 55- 60 ans)

La communauté a réagi à l'image de ses mineurs. Elle s'est organisée en comités de toutes sortes, elle a mobilisé toute l'énergie disponible dans le village. L'élément catalyseur, mobilisateur a été le projet de rénovation de l'aréna. C'est là, autour de ce projet, que s'est manifestée concrètement la volonté de survivre et que sont apparus les nouveaux leaders de Normétal.

Tout a commencé avec la glace artificielle. Le village tout entier a été vraiment préoccupé par les problèmes. Ceux qui avaient des connaissances un peu ont ressorti. Je blâme pas le Conseil municipal, ça s'est fait trop vite, ils étaient pas prêts à aller de l'avant, ils runnaient le budget de la ville pareil comme ils runnaient le budget de leur maison [...] Ça pouvait pas marcher.

Ça prenait quelqu'un qui avait pas peur. Un moment donné c'est les gens qui sont instruits un peu qui ont pris ça et c'est de même qu'on a réussi à avoir un aqueduc, une glace artificielle, à s'organiser. (Technicien minier, 35-40 ans)

En fait, ce projet a eu un impact très grand sur la participation de la population à la vie communautaire. En effet, il y avait beaucoup plus de personnes actives et engagées après la fin de l'exploitation minière qu'avant. Certaines personnes sont sorties de leur cocon pour mettre la main à la pâte avec les autres. Parmi elles, les enseignants qui se sont retrouvés parmi les nouveaux leaders.

Dans les professeurs, il n'y en avait pas beaucoup d'impliqués, c'était du monde assez... après la fermeture ils se sont impliqués là-dedans, pis c'était des administrateurs. Avant ça, ils étaient à [239] part. Pour quelles raisons, je le sais pas. (*Mineur à la retraite, 70-75 ans*)

Ce désir de rester à Normétal et cette prise en main se sont manifestés concrètement dans le paysage urbain de la municipalité quand une majorité de citoyens ont décidé de rénover leur maison. À l'époque de l'exploitation minière, les maisons étaient en effet passablement négligées : les mineurs trouvaient qu'ils ne valaient pas la peine d'investir dans une maison qu'on abandonnerait, et qui perdrait de toute façon de sa valeur, à la fermeture de l'entreprise minière. Or, curieusement, et c'est là un signe sans équivoque de la volonté des citoyens de rester et de survivre, c'est précisément à ce moment qu'ils décident de rénover ou de restaurer leur maison. Il y a là toute une charge symbolique. Un grand nombre d'habitants associent ainsi très fortement la reprise en main de la collectivité et les actions individuelles des propriétaires de rénover ou de restaurer leur maison.

Après qu'elle eut fermé, la population, ça fait drôle à dire, mais ça a été un bien pour Normétal. Parce qu'avant le monde ne faisait rien après leurs bâtisses, t'avais un paquet de maisons icitte qui étaient sens dessus dessous. Le monde achetait même pas un gallon de peinture pour peindre leur galerie ou leur maison. La mine va fermer. Il n'y a pas personne qui faisait aucune rénovation, rien, les galeries pourries, la mine, la mine, toujours la mine [...] Quand la mine a fermé, il y a des gens qui ont dit : « qu'est-ce qu'on fait ? ». Il y en a qui sont partis et qui sont allés travailler à Matagami, sont allés travailler à Joutel. Ils ont dit : « on vas-tu rester à Matagami, à Joutel ou à La Sarre ou ben on revient rester ici ? ». Là ils ont commencé à rénover leurs maisons. Les maisons ont commencé à mettre du clapboard... avant ça c'était tout délabré. (Technicien minier, 35-40 ans)

Cela s'est manifesté également par des actions individuelles et collectives pour éviter la vente et le déménagement de maisons à l'extérieur comme cela s'était fait à Duparquet. Après l'annonce de la fermeture, les prix des maisons ont évidemment chuté et il était tentant pour les propriétaires de vendre leur maison à des acheteurs de l'extérieur qui désiraient les acquérir pour les installer dans une municipalité plus prospère. Il y avait également un certain nombre de maisons, propriétés de la Mine, qui étaient à vendre à un prix dérisoire, autour de 1 000\$, qui pouvaient intéresser des acheteurs de l'extérieur. La Mine offrait ses [240] maisons en priorité aux mineurs qui les habitaient, mais tous n'étaient pas intéressés à rester et encore moins à prendre le risque d'acheter une maison dans ces temps d'incertitude. Malgré ce contexte défavorable, les actions de la municipalité et d'une famille très enracinée et bien nantie financièrement ont empêché la vente et le déménagement d'un grand nombre de maisons. Seules quelques maisons, deux ou trois en fait, auraient finalement été vendues et déménagées.

Il y en a eu quelques-unes au début, le temps que j'étais là, pas avoir mis le brake, la Mine vendait des maisons 1200\$. Il y avait un gars de Macamic, qui venait et achetait la rue [des résidences des dirigeants de la Mine], et qui la vidait. « On laissera pas vider le village. » Les X ont acheté la rue en haut. Ils n'ont pas fait d'argent avec ça, mais ils ont maintenu ça. (Maire à la retraite, 65-70 ans)

Rénover les maisons, garder le village intact n'ont pas été les seules actions qui ont marqué le paysage urbain à la fin de l'exploitation minière et qui furent le signe d'une vitalité communautaire et d'un désir de reprise en main. De ce côté, une autre action décisive a été prise par la communauté : faire disparaître les traces de la Mine. En effet, les installations minières ont été rapidement démantelées par les autorités municipales. Il aurait été possible de les garder et de les utiliser à d'autres fins comme, par exemple, d'utiliser les locaux du moulin pour y mettre une entreprise. Il y a eu de nombreuses discussions à ce propos. Cependant, pour certains, garder ces installations donnait l'illusion à beaucoup d'habitants que, peut-être, éventuellement, les activités minières pourraient reprendre à Normétal. Cela perpétuait la dépendance et continuait de maintenir le climat d'incertitude typique qu'abhorraient tant de citoyens. Ces derniers optaient plutôt pour le démantèlement de toutes les installations, pour faire disparaître complètement les traces de la Mine. Action symbolique qui s'accompagnait aussi d'un réalisme pragmatique quant aux coûts d'entretien de ces installations, des risques d'accidents ou de contamination, etc. La décision fut finalement prise de les démanteler complètement. Ce n'est, selon un informateur, qu'à ce moment que la reprise en main souhaitée par de nombreux habitants eut un sens.

Quand j'ai parti moi je me disais mais que la Mine ferme si on peut faire disparaître le shaft à ce moment-là les gens vont vraiment le croire, ils auront pas espoir de dire le shaft est encore là. Après que le shaft a été enlevé, Normétal a commencé [241] vraiment à s'améliorer. Des rénovations des maisons, de l'amélioration dans l'ensemble de la municipalité. (Ex-mineur, contremaître d'usine, 55-60 ans)

Toutes ces actions et toute cette vitalité ont fait en sorte que le village de Normétal n'a perdu que le tiers de ses habitants à long terme comparativement à plus de la moitié pour Duparquet ⁸⁸. En fait, les

⁸⁸ En 1986, Duparquet compte 581 habitants contre 1 485 en 1956, l'année de la fermeture de sa mine. Normétal, de son côté, avait 2 105 habitants en 1971,

habitants de Duparquet estiment qu'aujourd'hui il ne reste que 30% des habitants et de leurs descendants de l'époque de l'exploitation minière contre plus de 70% dans le cas de Normétal.

Il y en a qui sont partis. C'est certain qu'on a ben des amis qui sont partis d'ici. Il a fallu s'infiltrer à ceux qui ont resté. Il y en a ben qui sont partis avec leur famille. Mais il y en a 75% que leur famille a resté icitte. (Mineur à la retraite, 60-65 ans)

Ainsi la proportion de la population qui roule est beaucoup moins élevée qu'à Duparquet.

La population qui tourne, qui va et vient, ça représente un tiers de la population ⁸⁹. (Fonctionnaire, 35-40 ans)

soit 4 ans avant la fermeture de sa mine, contre 1 239 en 1986. (Boileau, 1979, p. 56 ; Statistique-Canada, cat. 94-109)

⁸⁹ En fait, c'est probablement moins que cela si l'on se fie aux données de Statistique Canada. En effet, 16,3% des personnes qui habitaient Normétal en 1986 n'y habitaient pas en 1981 (cat. 94-110, p. 32). Il ne s'agit que de 4,3% de moins que Duparquet. Pourtant les perceptions sont très différentes dans les deux communautés. Il y a deux explications à ce phénomène selon moi. La première repose sur la mise en rapport de ces pourcentages avec les chiffres absolus et sur les effets de ce roulement pour les villages. En effet, le remplacement de 20,6% d'une population de moins de 600 personnes apparaît comme un roulement beaucoup plus important que celui de 16,3% d'une population deux fois plus nombreuse ; d'autant plus si les conséquences de ce roulement sont plus négatives pour le fonctionnement des institutions locales, comme c'est le cas à Duparquet.

Mais il y a aussi une autre explication qui se dégage des entrevues (voir les deux extraits d'entrevues suivants dans le texte). En effet, à Normétal le va-et-vient se fait davantage à partir du noyau de vieux habitants, au sens où se sont eux qui en majorité migrent à l'extérieur du village et y reviennent, entre autres à la suite du boom minier des années 1980 qui a permis de rapatrier un grand nombre de mineurs partis en 1975. D'où l'impression d'un faible roulement, ce qui est vrai du point de vue des conséquences sur les rapports sociaux et les institutions sociales, ces anciens habitants de Normétal s'intégrant aisément aux activités et à la vie sociale de la communauté à leur retour. Tandis qu'à Duparquet se sont davantage les nouveaux habitants qui roulent, qui changent. Et la proportion des habitants qui ne sont pas considérés

Dans la population stable, il faut bien sûr compter les mineurs qui se sont exilés quelques années pour aller travailler à Matagami, à Joutel ou ailleurs et qui ont laissé leur famille à Normétal. La majorité d'entre eux ont cependant depuis trouvé un emploi plus près de Normétal, dans les quelques grandes mines ouvertes dans le nord-ouest abitibien au début des années 1980, ou y ont tout simplement pris leur retraite. Il y a aussi des mineurs qui s'étaient exilés avec leur famille et qui reviennent à Normétal à leur retraite.

Dans les nouvelles familles, ce sont ceux qui ont de la parenté ou que leurs parents avaient resté à Normétal. Leurs parents étaient déménagés, ils étaient partis, mais là ils reviennent. Là, il y en a qui travaillent à Selbaie, Matagami, dans ces coins-là. Il y en a plusieurs qui avaient des racines icitte. (Travailleur culturel, 35- 40 ans)

Quand la mine a fermé il y en a qui ont trouvé de l'emploi à l'extérieur, surtout les cadres, même des mineurs. Il y en a plusieurs mineurs qui sont allés travailler ailleurs, qui se sont installés ailleurs pis maintenant sont à la retraite et reviennent. (Enseignant, 45-50 ans)

Dans la population moins stable, qui roule, il y a bien sûr un bonne proportion d'assistés sociaux comme à Duparquet⁹⁰. Ils proviennent [242] principalement des paroisses rurales voisines et de La Sarre. Leur arrivée dans le village ne passe pas inaperçue. Soucieuse de la qualité de la vie à Normétal, la communauté contrôle davantage les nouveaux

comme des anciens est plus élevée que 20%, au moins 50% selon toute vraisemblance, c'est donc à l'intérieur de ce groupe qu'il y a du roulement. La perception d'un fort roulement s'appuie donc sur ce groupe, représentant au moins 50% de la population, qui, à long terme, a tendance, de toute façon, à être remplacé dans sa totalité. Ce sont ces données de terrain, davantage que celles plus « froides » de Statistique Canada, qui confirment les perceptions et qui me font soutenir une différence significative dans le roulement de la population des deux communautés.

⁹⁰ Le taux d'activités est cependant légèrement plus élevé à Normétal, en particulier chez les hommes, soit 64,1% contre 54,9% (Statistique Canada, cat. 94-110, p. 34 et 23), indiquant en cela une proportion plus faible d'assistés sociaux et de retraités des paroisses environnantes qu'à Duparquet.

arrivants que celle de Duparquet. Un comité est en effet responsable de l'accueil des nouveaux habitants. Le comité a pour mandat d'informer les nouveaux arrivants des services existants et ainsi de faciliter leur intégration dans le village. Mais c'est aussi une forme de contrôle exercée sur eux.

Quelqu'un qui arrive est tellement bienvenu, on est tellement content de voir quelqu'un s'en venir s'établir chez nous. On a un comité d'accueil, une fois par mois... un brunch, on remet une serviette les informant des services, des cadeaux des marchands.

On voit tout de suite ceux qui viennent juste ici pour avoir un loyer à bon marché en attendant, ça les intéresse pas. Mis à part les bandits, les gens sont bienvenus. (Fonctionnaire, 35-40 ans)

On ne se contente pas de les accueillir et de leur faire savoir qu'on les a à l'œil. On tente également de les intégrer au marché du travail, de leur faire bénéficier des programmes gouvernementaux d'accès au travail. Cela signifie cependant un plus grand contrôle puisque l'administration municipale possède la liste de tous les noms des assistés sociaux du village et qu'elle les appelle à l'occasion pour leur offrir des emplois.

...par exemple, les travaux communautaires... les gens [fonctionnaires] du BES sont bien accessibles et nous fournissent la liste de noms de Normétal ; on communique avec eux autres pour leur offrir un emploi saisonnier. (Enseignant, 35-40 ans)

Ce contrôle permet probablement à la communauté d'éviter les cas les plus problématiques parmi les assistés sociaux. Cela n'a pas empêché cependant l'émergence de nombreux problèmes (délinquance juvénile, violence familiale, etc.) qui sont imputables en partie à ces nouveaux habitants. Mais, là encore, la communauté n'a pas été sans réagir face à ces nouveaux problèmes en créant quelques comités, dirigées par des femmes, pour s'en occuper.

Il faut dire également que la communauté ne s'est pas contentée d'accueillir et de contrôler les nouveaux arrivants. Elle a également tenté d'attirer, voire de recruter elle-même de nouveaux habitants. Un comité avait été mis sur pied à la fermeture dont s'était justement le mandat. C'est ainsi que, par exemple, Normétal a été un des premiers villages de la région à offrir des conditions avantageuses (exemption de taxes, primes à la construction, etc.) à ceux qui choisissaient de s'y établir. On a aussi [243] tenté d'attirer les mineurs de la compagnie Noranda à Murdochville à l'époque où ceux-ci avaient perdu leur emploi suite à la fermeture de la mine. Une délégation de Normétal s'était rendue sur place pour inciter ces mineurs à venir s'installer dans leur village. L'opération ne fut pas cependant couronnée d'un grand succès.

Un projet qui a mieux fonctionné est celui d'établir des Amérindiens dans le village suite à une entente intervenue avec le gouvernement fédéral. Ces Amérindiens viennent habiter des maisons construites pour eux dans le cadre d'un programme fédéral. Quatre maisons duplex ont été construites dans une rue récemment ouverte. Elles sont occupées par des familles amérindiennes⁹¹. D'autres constructions sont prévues. Leur intégration dans le village n'est cependant pas toujours facile. Certains d'entre eux s'intégreraient via leurs enfants qui jouent au hockey, mais, dans l'ensemble, ils se tiendraient plutôt à l'écart comme le souligne une informatrice.

Ils sont ben forts sur le hockey. Dans le sport, ils sont très forts, très forts. Ici, les Indiens sont les meilleurs dans toutes les catégories. Il y a deux Indiens sur le comité des sports. (Propriétaire d'usine, 55-60 ans)

Les Indiens sont des Cris et d'autres de la région d'Amos. Ils s'intègrent difficilement au milieu. Ils sont en gang et ils sont bien avec leur gang. Nous autres, on essaie de les intégrer. À la maison Parrot, une clinique de prévention [...] on va souvent les voir ; on essaie de les intégrer, mais ce n'est pas facile. (Commerçante, 35-40 ans)

⁹¹ Le recensement de 1986 (Statistique Canada, cat. 94-109, p. 20) donne une population de 10 Amérindiens à Normétal. En 1989, au moment de mon enquête, on peut davantage parler de plus d'une vingtaine d'Amérindiens vivant à Normétal.

En fait, quand on considère les difficultés d'intégration des Amérindiens partout au Canada et au Québec, il faut se rendre à l'évidence que leur intégration à Normétal est loin d'être la plus mauvaise qui soit comme le souligne cet autre informateur.

...je peux pas dire qu'ils représentent au niveau de la place un groupe à part. Ils font leurs affaires. J'ai déjà vu pire que ça au niveau des Indiens, mais ici... pis même il y a des Indiens très bien intégrés, bien perçus, qui participent à toute l'activité qu'il y a. (Enseignant, 35-40 ans)

Le village fier et dynamique

L'image que se font les habitants de Normétal de leur village est celle d'une communauté fière et dynamique. Ce sont des qualités qui se sont [244] révélées à la fin de l'exploitation minière et qu'ils ont depuis cherché à consolider, à affirmer. L'affirmation de cette fierté et de ce dynamisme s'est d'ailleurs manifestée dans les attitudes comme elle s'est inscrite dans le paysage urbain.

La fierté, ça c'est quelque chose de marquant. Au moment de la mine les gens étaient pas fiers, maintenant Normétal s'est refait un visage plus agréable. Les gens qui reviennent qui étaient partis n'en reviennent pas. Maintenant on va respecter un arbre, avant ça... Pour moi, il y a dix ans, quinze ans tu aurais eu de la difficulté à trouver du gazon, sauf à l'église et à la mine, c'est marquant le passé avec [par rapport à] aujourd'hui. L'aspect extérieur, la mentalité a changé. Beaucoup plus indépendant. (Employée de la caisse populaire, 35-40 ans)

Cela est extrêmement facile à voir dans les nombreuses comparaisons que font, tant spontanément qu'à ma demande, les habitants de Normétal avec les autres villages de la région, fis se comparent presque toujours avantageusement face à leurs voisins. Ainsi, la comparaison avec Duparquet est inévitable et tourne rarement à l'avantage de ce dernier. En fait, on reconnaît que sans ses atouts

naturels (grand lac, centralité géographique, etc.) Duparquet n'aurait pas survécu étant donné l'absence de dynamisme au niveau local.

Une chance qu'il y aie golf là, ils ont un beau lac et un terrain de camping parce que s'ils avaient été arrangés comme nous autres, je mets Duparquet à la place de Normétal, je sais pas si avec la mentalité qu'il y a à Duparquet... C'est vrai qu'ils auraient tombé village fantôme. Il y en a qui disait que Normétal allait devenir un village fantôme comme Duparquet mais il y avait quand même des structures [à Normétal]. (Technicien minier, 35-40 ans)

La comparaison est aussi sans complexe face à la ville qui sert de centre régional. Certains considèrent même que, dans le domaine des loisirs et des sports, Normétal n'a rien à envier à cette ville, fis ont d'ailleurs souvent l'impression que c'est pour cette qualité de vie, au niveau des loisirs et des sports, que les nouveaux habitants choisissent de venir s'établir à Normétal. Montréal, métropole du Québec, n'échappe pas non plus à la comparaison. C'est la qualité de la vie, les rapports de voisinage, la vie communautaire qui sont comparés à ce moment et Normétal ne sort pas perdant de cette comparaison.

[245]

...je connais une femme qui est allée étudier à l'université, à Montréal ; elle est enceinte et elle a décidé que c'est à Normétal que son enfant serait élevé, pas à Montréal. Ici, tu sais qui est pusher... Élever des enfants ici, c'est bien différent. Il y a du support, des clubs de jeunes et ça fonctionne bien. En ville, ils ont de la difficulté à s'intégrer dans des choses comme ça. (Commerçante, 35-40 ans)

Cette image de village fier et dynamique est si forte que même les contestataires locaux l'utilisent même si c'est, la plupart du temps, pour tenter de la briser, pour contester cette réputation dont jouit Normétal à l'extérieur. Preuve ultime que la perception qu'ont les habitants du village et ceux de l'extérieur de Normétal est bel et bien celle d'une communauté fière et dynamique.

Les gens de l'extérieur qui nous regardent vivre trouvent donc qu'on est un milieu dynamique, pas comme les autres et que vraiment ça vire ici. Mais dès qu'ils s'installent, c'est plus pareil [...] On a vraiment l'air d'un couple qui roule ben Mais quand tu lèves la couverture, c'est pas tout. (Commerçante, 30-35 ans)

Cette image de soi de la collectivité s'appuie sur une très forte homogénéité héritée de l'époque où le village était composé principalement de mineurs partageant les mêmes conditions socio-économiques et les mêmes valeurs culturelles. L'arrivée de nouveaux habitants (assistés sociaux, travailleurs de passage, etc.) n'a pas modifié véritablement cette homogénéité socio-culturelle. En fait, leur faible nombre et leur dispersion, dans l'espace et dans le temps, ne permettent pas de modifier la structure sociale et les principales valeurs de la communauté, d'autant que le contrôle relatif exercé sur les nouveaux arrivants assure un certain filtrage.

Ça persiste encore cette mentalité. Ils vont mourir avec. À moins qu'il arriverait une centaine de familles d'un coup sec, là, tu dilues la soupe au coton... Mais tant qu'il en arrive juste une [à la fois], c'est pas long que c'est récupéré. (Travailleur culturel, 35-40 ans)

Cette mentalité, dont il est question dans le dernier extrait, est donc celle d'un village non seulement fier et dynamique mais aussi fortement intégré au niveau des valeurs et des comportements. La communauté supporte ainsi toujours mal que des individus cherchent à se distinguer des autres par des valeurs ou par des comportements excentriques, contestataires ou individualistes.

[246]

C'est vraiment quelque chose de pas toléré. Il faut pas qu'il y ait de têtes qui dépassent, il faut pas que ce soit différent. C'est ben insécurisant ça. Mais c'est ça que je te disais au début ; on revient à la même affaire : on était tous pareils. On était des enfants pareils, avec les mêmes possibilités, les mêmes activités, nos pères avaient les mêmes salaires. Ce qui fait que

dès qu'on n'est plus pareil [...] On n'accepte pas que ta maison soit différente, que ta voiture soit différente, que tes enfants soient différents.
(Commerçante, 30-35 ans)

Malgré ces critiques, cette informatrice est cependant forcée d'admettre qu'il y a à Normétal une véritable communauté et que celle-ci est rassurante, confortable, structurante pour ses habitants. Cette communauté, constituée de familles de mineurs organisées en réseaux, fait en sorte que les gens peuvent difficilement s'en aller ou qu'ils y reviennent après l'avoir quittée pour un certain temps.

Il y a une espèce de matrice ici qui, même inconfortable, ne se retrouve pas ailleurs. J'ai l'impression ici de vivre dans une secte ; les gens vivent dans une secte et qui se sentent mal, souvent tu en as qui partent et qui reviennent car ils se rendent compte qu'ils en avaient besoin. C'est surtout le cas des personnes d'âge mûr. (Commerçante, 30-35 ans)

La différence avec Duparquet, où persiste également un noyau dur de familles de mineurs, c'est qu'à Normétal ces réseaux familiaux se confondent toujours avec la communauté, qu'ils incluent la majorité des habitants du village comme la majorité des relations sociales qui s'y produisent. À Duparquet, ces familles se sont repliées sur elles-mêmes, ont été mises en minorité dans la communauté, ont perdu le contrôle de la définition du village. C'est tout le contraire à Normétal. Celui-ci reste ainsi, malgré les transformations profondes qui l'ont marqué, un village de mineurs, mais un village de mineurs défini plus positivement par ses habitants, c'est-à-dire avec la fierté et le dynamisme en plus.

La mentalité a pas changé, pas ben ben. Il y en a qui sont partis et qui reviennent icitte et qu'y ont hâte de revenir voir ça. Eux-autres y disent Normétal se sont jamais découragés, ils ont tenu. Ils trouvent ça beau. Les mineurs sont toujours importants. Il y en a autant, c'est des nouveaux : les enfants des mineurs. (Mineur à la retraite, 70-75 ans)

Village minier un jour, village minier toujours

Leur vision d'avenir découle de cette homogénéité et de cette identité de village minier. En fait, la majorité des habitants voient toujours et seulement la vocation de Normétal comme une communauté vivant de l'industrie minière. L'avenir du village repose ainsi principalement sur le développement de cette industrie. En fait, selon eux, tant qu'il y aura des mines dans la région, il y aura des mineurs et il y aura Normétal. C'est aussi simple que cela. On ne compte ni sur l'agriculture, absente à Normétal, ni sur l'industrie forestière, en déclin dans la région.

Tant que les mines du Nord vont toffer comme ça, qu'il va y avoir d'autres prospectes, il y en a encore pour plusieurs années, pas de problèmes. Il n'y a plus de bois. Ici, il reste les mines. Je suis optimiste de ce côté-là. (Mineur à la retraite, 70-75 ans)

Ainsi, contrairement à Duparquet, Normétal ne se contente pas d'être une banlieue quelconque, ni ne rêve de devenir un village touristique, sa vocation première étant plutôt d'être un mini-centre de services branché sur les travailleurs de l'industrie minière de la région. L'identité, le développement et l'avenir de Normétal passent donc par l'industrie minière. Les menaces qui peuvent survenir du côté de son identité, de son développement ou de son avenir sont celles qui peuvent ébranler, voire compromettre l'avenir de l'industrie minière dans la région comme, par exemple, le retrait par le gouvernement québécois de son programme d'actions accréditives visant à favoriser le développement de cette industrie.

On l'a vécu il y a quelques années avec les actions accréditives. Les mines qu'il y a dans le nord, ça s'est développé quasiment avec ça. Ça été coupé ça et ça nuit. Pour des raisons, que moi je suis pas assez calé dans la finance pour comprendre ça, ça été coupé. (Mineur à la retraite, 70-75 ans)

Les menaces à son identité, à son développement et à son avenir viennent aussi de ceux qui remettent en question l'homogénéité de la communauté, son dynamisme, sa fierté. Il y a principalement dans cette catégorie les assistés sociaux à qui on reproche de ne pas avoir de projet, de ne pas s'engager dans la vie communautaire, etc.

...une personne sur l'aide sociale elle a pas de projet. Elle peut pas en avoir. Son seul projet, aujourd'hui c'est la journée du bien-être social, c'est sûr le gars il vient chercher son chèque, il le change, il est déjà en retard avec son épicerie, il va en donner [248] un peu à l'épicerie pour en avoir le reste du mois. Tout ce qu'il pense c'est de payer son loyer pis d'essayer de manger. C'est le seul projet qu'il peut faire. L'argent c'est quand même le nerf de la bataille. Quand tu en as pas du tout du tout, pis que tu veux pas en avoir. Ben souvent c'est par nécessité, ils sont malades, ces gens là trouvent le moyen de se débrouiller, défaire des petits à côté, d'en avoir des projets. Mais ceux qui vraiment, les baptisés de l'aide sociale, eux, le seul projet qu'ils ont c'est de pas travailler, de regarder la télévision, pis de manger. Vraiment comme un animal. Tu peux pas faire une ville avec des projets, avec du monde de même. Pis ça c'est du monde qui ont du temps comme ça pour nous donner ; pour le bénévolat, c'est des gens qu'on compte pas une demi-heure. C'est pas avec des gens qui travaillent pas qu'on se fait aider. Moi je dis que tant que le village où le monde vont pouvoir gagner leur vie le village a de l'avenir. Mais la journée où il en aura pu... (Fonctionnaire, 35- 40 ans)

Ce qui explique en partie le contrôle dont les assistés sociaux sont l'objet. Il est en effet vital pour Normétal de maintenir son dynamisme communautaire. C'est lui qui permet d'avoir un minimum de services et de faire de Normétal un village attrayant pour les mineurs. Ainsi, pour l'instant, il y a toujours suffisamment de personnes qui partagent cette vision et qui sont engagées dans le maintien des services.

...il y a des gens qui travaillent toujours à maintenir les services. Tant qu'on va avoir les services scolaires, les services sportifs, le point de service du CLSC, ça suffit pour maintenir les gens ici. (Enseignant, 45-50 ans)

Conclusion : un faux contraste ?

Il est possible de résumer succinctement les différences entre les deux villages au niveau de l'identité. On peut dire en effet que, *grosso modo*, Duparquet se caractérise par sa triple dépendance — aux niveaux économique, politique et socio-culturel — et par son incapacité d'intégrer les nouveaux habitants et de maintenir une vie communautaire au village ⁹². Normétal, dépendant économiquement, se caractérise par son dynamisme au niveau socio-culturel et par sa politique d'intégration.

Les deux villages restent en effet dans l'orbite de la dynamique capitaliste anglo-saxonne en étant dépendant de l'industrie minière pour [249] les emplois. Mais, même à ce niveau, il y a des différences significatives : Normétal a en effet une dépendance plus confortable face à cette industrie que Duparquet puisque ses mineurs y ont de meilleurs emplois. De plus, la dynamique ethnique introduite par les entreprises minières — de nombreux Canadiens anglais et immigrants y côtoyant quotidiennement des Canadiens français — a joué différemment dans les deux communautés. À Duparquet, la présence importante de mineurs immigrants tout au long de l'exploitation minière a rendu impossible l'homogénéité culturelle du village et le développement d'actions collectives fortement intégratrices comme à Normétal. Dans ce dernier, la présence, sur une plus courte durée et en moins grand nombre, de mineurs immigrants a plutôt contribué à renforcer la cohésion du groupe des Canadiens français. Une communauté canadienne-française fortement intégrée a pu voir le jour et mené à bien des projets collectifs importants.

L'incapacité d'intégrer les nouveaux habitants et de maintenir une vie communautaire active à Duparquet explique qu'aujourd'hui un grand nombre de ses habitants ont l'impression d'habiter une ville plutôt qu'un village. Mais, contrairement à l'époque glorieuse de l'exploitation minière où Duparquet se présentait comme une ville

⁹² Malgré des différences notables Cadillac, dont les mines ferment dans les années 1970, présente beaucoup de parenté avec Duparquet, en particulier l'existence d'un clivage social entre deux grands groupes. Voir Desautels (1990).

dynamique, ce ne sont que les aspects négatifs de la ville qui ressortent aujourd'hui.

...le monde veut rien savoir. C'est rendu comme en ville, ils veulent même pas connaître leur voisin. (Commerçant, 60-65 ans)

Les gens vivent comme dans une ville. C'est pas comme à Saint-Laurent. Chacun s'occupe de ses affaires, tu connais peu tes voisins. Les gens ont tous des chars et vont en dehors. Les gens ne se voient pas beaucoup. (Commerçante à la retraite, 75-80 ans)

Duparquet, c'est ben ben hétéroclite, c'est un peu comme une grande ville. C'est du monde qui venait d'un peu partout, qui avait pas de racines à Duparquet. (Infirmière de colonie, 55-60 ans)

Alors que les habitants de Normétal qui vivent dans une communauté plus intégrée et plus active ont plutôt l'impression de toujours habiter un village.

Icette on a une mentalité de famille, tout le monde se parle. (Mineur à la retraite, 60-65 ans)

C'est plaisant de vivre icette parce que tu connais tout le monde. En ville quand tu arrives tu connais pas tes voisins. Ici tu [250] connais tout le monde, ça va ben, t'organises de quoi, tout le monde participe. T'as ben des avantages dans un petit village à comparer à une ville. (Travailleur culturel, 35-40 ans)

Mais, malgré tous les arguments avancés jusqu'ici, on pourrait toujours arguer qu'il s'agit là d'un faux contraste tellement les deux villages ont vécu des expériences identiques — fin de l'exploitation minière, départ de nombreux habitants, dépendance envers l'extérieur pour l'emploi et de nombreux services, etc. — et qu'il s'agit en fait de la même histoire ou presque mais à retardement. Autrement dit, que Normétal finira bien par subir le même sort que Duparquet une fois le dynamisme du début émoussé, une fois les leaders épuisés, vieillis, à la retraite. C'est d'ailleurs l'opinion, peu répandue il est vrai au sein de ce village, d'un informateur de Duparquet.

[à Normétal] y a tout un groupe dynamique qui est resté là tout le temps [...] la minute que ces gars-là vont s'en aller, ça tombe sur le cul [...] Y a pas de relève. Mais que monsieur X, pis les autres commencent à s'éplumer, ça ferme. Normétal va revenir au même point [que nous]. (Commerçant, 60-65 ans)

Pourtant, si on regarde plus attentivement les caractéristiques de chacun des deux groupes de mineurs, qui sont au fondement même de l'identité des communautés, on se rendra vite compte que les différences entre les deux villages sont encore plus profondes et fondamentales qu'elles en ont l'air et qu'il serait erroné de ne voir en elles que des stades différents d'un même processus. En effet, les emplois qu'occupent les deux groupes de mineurs sont, je le rappelle, fondamentalement différents et reflètent d'une certaine manière l'identité de chacun des deux villages. Il est d'ailleurs intéressant de mettre en perspective ces emplois et les dynamiques locales.

Ainsi, dans un milieu peu dynamique et peu intégré comme Duparquet, sont recrutés les mineurs qui occupent les emplois les plus durs, les plus dangereux de l'industrie minière. En effet, les mineurs de Duparquet travaillent souvent comme foreur de puits (*shaftman*) ou foreur de cheminée (*raiseman*) soit pour de petits entrepreneurs, qui obtiennent leurs contrats des grandes entreprises minières qui préfèrent donner en sous-traitance ces tâches dangereuses (forage des puits et des cheminées à minerai et d'aération), soit pour des grandes entreprises qui ne donnent pas en sous-traitance ces tâches. Ils occupent aussi, dans les meilleurs des cas, des postes de foreur de rampes (*driftman*) qui sont aussi durs [251] physiquement mais moins dangereux. Tandis que, dans un milieu dynamique et fortement intégré comme Normétal, sont recrutés les mineurs qui occupent les emplois les plus avantageux et les moins dangereux de l'industrie minière. En effet, les mineurs de Normétal travaillent principalement dans les grandes entreprises qui donnent en sous-traitance les tâches les plus dangereuses. Ils se retrouvent ainsi dans des postes plus sécuritaires que ceux de

Duparquet, comme opérateurs de Jumbo (*Jumboman*) ou de chargeuse-navette (*muckman*) par exemple ⁹³.

Ces différences peuvent-elles être uniquement le fruit du hasard ? Comment ne pas voir là un des effets du dynamisme de Normétal qui réussit à placer ses mineurs dans les meilleures entreprises minières alors que Duparquet, moins dynamique, n'y parvient pas ? Et comment ne pas voir, en retour, l'effet structurant des actions de ces mineurs, habitués à de bonnes ou à de mauvaises conditions de travail, sur leur communauté ? Peut-on alors réellement parler, dans les cas de Duparquet et de Normétal, d'expériences identiques parvenues à des moments différents de leur histoire ? Tout indique que non. Il semble s'être formé au fil des ans une relation étroite entre les dynamiques locales et les occasions et les conditions de travail des mineurs des deux villages ⁹⁴.

[252]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOILEAU, G. et M. Dumont

1979 *L'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Éditeur officiel du Québec.

DE SARDAN, J.-P. O.

1984 « Introduction », *Sociologie du Sud-Est*, 41-44 : 7-15.

DESAUTELS, P.

1990 *Différenciation culturelle et double-contrainte dans une ville québécoise à industrie unique*, Montréal, mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal.

⁹³ Pour un développement plus approfondi des cultures professionnelles des mineurs des deux communautés voir Laplante et Dupuis (en préparation).

⁹⁴ Cette relation a à voir avec la façon dont les entreprises minières du temps ont fonctionné dans chacun des villages. Pour un développement de cette interprétation, voir Dupuis (1991).

DOFNY, J. et M. Rioux

1971 « [Les classes sociales au Canada français](#) », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), [La société canadienne-française](#). Montréal : Hurtubise HMH : 315-324.

DUPUIS, J.-P.

1991 *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux village miniers abitibiens*, Montréal, thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal.

DUPUIS, J.-P. et R. Laplante

(en préparation)

Travail minier et santé mentale. La culture professionnelle des mineurs et les représentations des problèmes de santé mentale en milieu minier. Québec : Rapport de recherche, Conseil québécois de la recherche.

FALARDEAU, J.-C.

1971 « [L'évolution de nos structures sociales](#) », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), [La société canadienne-française](#). Montréal : Hurtubise HMH : 119-133.

GOURD, B.B. et al.

1980 *Projet Abbittibbi-Témiskaming. Western catholique. Klondyke québécois. Une recherche en histoire orale sur le vécu en Abitibi-Témiscamingue 1880-1950*. Québec : ministère des Communications.

HUGUES, E.C.

1944 [Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français](#). Montréal : Éditions Lucien Parizeau.

[253]

LAROUCHE, F.

1973 « [L'immigrant dans une ville minière](#). Une étude de l'interaction », *Recherches sociographiques*, XIV, 2 : 203-228.

LUCAS, R.A.

1971 Minetown, Milltown, *Railtown. Life in Canadian Communities of Single Industries*. Toronto : University of Toronto Press.

PAQUIN, N. et al.

1969 *Dossier Duparquet, Rouyn-Noranda* : Département des sciences humaines et des sciences sociales, Collège du Nord-Ouest.

STATISTIQUE CANADA

1987 *Profils. Québec : Partie 1. Caractéristiques de la population et des logements*. Divisions et subdivisions de recensement, Ottawa, catalogue : 94-109.

STATISTIQUE CANADA

1988 *Profils. Québec : Partie 2. Volume 1 de 2. Caractéristiques de la population et des logements*. Divisions et subdivisions de recensement, Ottawa, catalogue : 94-110.

TREMBLAY, M.A.

1983 [L'identité québécoise en péril](#). Sainte-Foy : Les Éditions Saint-Yves inc.

[254]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[255]

[256]

[257]

[258]

[259]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

QUATRIÈME PARTIE :

IDENTITÉS ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

12

**“Sociabilité, identités
et vie associative.”⁹⁵**

Par Andrée FORTIN

[Retour à la table des matières](#)

[260]

⁹⁵ Cette recherche, effectuée dans le cadre de SOREP, Centre Interuniversitaire de recherches sur les populations grâce au financement du Conseil de la Recherches en Sciences Humaines du Canada, a donné lieu à un rapport de recherches : Andrée Fortin et David Rompré, *Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, Sorep, Université du Québec à Chicoutimi et Département de sociologie Université Laval, Québec, octobre 1991.

[261]

La question du passage d'une société « traditionnelle » à une société « moderne » est non seulement une question classique en sociologie, c'en est le point de départ. Les sociologues disposent essentiellement de deux paradigmes pour en traiter ⁹⁶. Max Weber a posé la modernité comme rationalisation, entraînant le désenchantement du monde. Emile Durkheim la caractérise par la division du travail, ce qui amène la différenciation des identités et l'apparition de nouvelles solidarités, basées non plus sur la famille mais sur le travail. C'est dans cette seconde voie que nous nous situons. À partir d'une recherche sur la vie associative dans une région du Québec, le Saguenay, ce qui est questionné, c'est la communauté, ainsi que la logique des solidarités, traditionnelle, moderne, voire postmoderne qui y est à l'œuvre.

Si la division du travail caractérisant le monde industriel a suscité des solidarités spécifiques, liées au travail, on peut s'interroger sur ce qu'il advient de celles-ci dans le monde post-industriel où l'emploi se tertiarise et se dualise. Selon plusieurs analystes (par exemple Touraine, 1978) les identités se sont détachées du monde du travail, et conséquemment les mouvements sociaux combattent désormais non plus sur le terrain de la production matérielle mais de la production symbolique, pour le respect des différences, des identités. Ceci dit depuis quelques années les mouvements sociaux, tant « période de reflux, de latence souvent mise sur le compte du narcissisme, de l'individualisme... Illusion d'optique ? Car foisonnent, plus que jamais, les associations en tous genres. Cette sociabilité refléterait-elle un individualisme de groupe ? Selon Simmel (1949), c'est entre semblables que la sociabilité est à son meilleur ; c'est entre eux aussi

⁹⁶ Ce qui ne les empêche pas d'emprunter parfois à l'anthropologie et au paradigme *folk-urban*, ou à celui des étapes de l'industrialisation, économique, dans sa version libérale ou marxiste.

que s'exprime la sociabilité ⁹⁷. Ainsi se pose la question de savoir quel principe préside à la formation de ces associations, quelles [262] identités s'y expriment, quelles solidarités y sont à l'œuvre. La multiplication des associations va-t-elle de pair avec la multiplication des identités sous-jacentes ?

Le Saguenay, région souvent qualifiée de marginale (Bouchard, 1988), nous a semblé propice à l'étude des solidarités et de leurs transformations. Ouvert à la colonisation au milieu du XIX^e siècle, ce n'est qu'une centaine d'années plus tard qu'une bonne route relie le Saguenay au reste du Québec. Les terres n'y manquent pas pour qui souhaite s'établir dans l'agriculture ; cependant les villes s'y industrialisent rapidement (pâtes et papier, alumineries). Bouchard, dans une synthèse des travaux sur cette région (1986) caractérise ainsi la dynamique communautaire en milieu rural au 19^e siècle et au début du 20^e : 1- les solidarités n'y sont pas une dysfonction mais un effet de la marginalité ; 2- on vit en symbiose avec l'économie dominante ; 3- on répond à des impératifs sociaux plus qu'à la recherche de profits ; 4- les solidarités sont non seulement micro-locales, mais aussi nationales et internationales ; 5- donc les solidarités ne sont pas synonymes, au contraire, d'enracinement ; 6- ce n'est pas tant une culture du refus du présent qu'une culture de la solidarité.

Nous disposons également d'études empiriques sur les solidarités familiales en ville à la même époque (mais pas pour la région du Saguenay : Bradbury, 1983 ; Hareven, 1982). Comme le résume Bouchard, « pour un temps, les formes les plus modernes de la production tendent à consolider les solidarités communautaires et non à les détruire » (1986 : 65). Pour un temps, mais jusqu'à quand ? Si les solidarités et les identités traditionnelles ont su résister au passage à une société industrielle, que leur advient-il alors que se précise le passage à monde post-industriel ? Une étude effectuée dans la région de Québec et portant sur les réseaux de sociabilité (Fortin et *al*, 1987) a montré que les solidarités traditionnelles sont encore présentes en ville, en particulier dans les milieux populaires. Elles n'y sont toutefois pas omniprésentes et apparaissent en grande partie comme des survivances,

⁹⁷ Sociabilité, solidarité et identité sont indissociablement liées ; ce sont trois facettes d'un même prisme ; dans la discussion, autant que possible nous essayerons de les distinguer, tout en gardant à l'esprit leur étroite association.

en sursis à la faveur des hasards de la géographie urbaine, de l'existence de quartiers anciens épargnés tant par la gentrification que la taudification (Fortin, 1988). Cela soulève deux questions : premièrement à quel point ces solidarités et les identités traditionnelles sont-elles menacées, dans les pratiques bien sûr, mais aussi dans les représentations ; en effet, en ce qui concerne les réseaux de sociabilité, on a remarqué l'émergence de réseaux non basés sur la [263] parenté mais fonctionnant de façon analogue. D'où la seconde question : quelles sont les nouvelles solidarités et identités dans notre société, comment se différencient-elles du modèle traditionnel ; cette différenciation peut s'analyser tant du point de vue morphologique que comme processus.

Nous avons choisi de passer par la vie associative pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'au sein des associations est mise en œuvre une sociabilité à la jonction du privé et du collectif, ce qui permet de cerner les identités personnelles et de groupe d'une part et la dynamique communautaire d'autre part. Au Québec, 24.512 associations étaient actives en 1989 contre 6.103 en 1973 (Langlois et al., 1990, pp. 108-109) ; leur multiplication depuis 20 ou 30 ans est possiblement le signe d'un changement. Selon certains, la vie associative remplacerait la sociabilité traditionnelle (Levasseur, 1990). Pour notre part, nous posons l'hypothèse de la survie des solidarités traditionnelles et de leur réactualisation dans un nouveau contexte, qui modifie toutefois les identités sous-jacentes.

Stratégie de recherche

Nous avons voulu cerner la sociabilité associative dans la région du Saguenay. Nous avons privilégié la méthode d'entrevue pour avoir accès à la façon dont se vit la sociabilité. En tout 49 entrevues ont été réalisées (dont 8 doubles, pour un total de 57 informateurs) auprès d'informateurs ⁹⁸ âgés de 25 à 79 ans. Nous les avons interrogés sur

⁹⁸ Il s'agissait d'informateurs et non d'informatrices à trois exceptions près ; cette recherche en effet, se situe dans le prolongement d'une précédente (Fortin et al., 1987) où nous avons surtout rencontré des informatrices, ce qui

leurs parenté, milieu de travail, loisirs, participation à des associations formelles et informelles, sur la distribution géographique de leur parenté et de leurs amis, sur les échanges divers qu'ils nouent avec ces différents groupes.

Le choix des associations s'est fait de deux façons. En ce qui concerne les associations plus formelles, nous nous sommes fiés à des répertoires municipaux ; pour les associations sportives, plutôt informelles, nous avons eu recours à la méthode « boule de neige », qui consiste à partir d'un informateur-clé pour en rencontrer d'autres ; dans cette démarche, nous avons cependant cherché à diversifier les types d'associations. Grâce à nos informateurs, nous avons rencontré divers types d'associations, qui se situent globalement dans le monde des loisirs (lesquelles selon Langlois et son équipe (1990) compteraient pour les deux tiers du total des associations actives en 1989), par opposition aux associations plus politiques, liées à des mouvements sociaux, ou d'entraide, comme les Alcooliques Anonymes (Fortin, 1991). L'échantillon comprend trois [264] sortes d'associations : 1-les spécialisées (17 entrevues), dont les activités sont centrées autour d'une activité de loisir spécifique, par exemple : ligue de quilles, club de golf ; 2- les générales (15 entrevues), où deux ou plusieurs activités de loisirs sont offertes aux membres, par exemple : club récréatif, club de retraités ; 3- et les associations multi-fonctionnelles (16 entrevues)⁹⁹ offrant des loisirs à leurs membres tout en étant impliquées dans diverses « œuvres de charité », par exemple : Chevaliers de Colomb, Club Lions.

Dans cet article, nous nous pencherons d'abord sur la sociabilité privée et collective dans ces associations, pour scruter dans un second temps les solidarités et les identités mises en œuvre, et enfin statuer sur la modernité, le traditionalisme ou la post-modernité de ces dernières. Nous ne présenterons que les conclusions de notre recherche ; les extraits d'entrevue servant à illustrer notre propos et non à construire une démonstration.

avait soulevé des questions sur la spécificité de la sociabilité masculine. Dans cet article, nous n'entrerons pas dans ces considérations.

⁹⁹ Un informateur n'était officiellement membre d'aucune association, mais bénévole dans celle de son épouse.

Sociabilité

a) Sociabilité privée : une structure structurante

L'adhésion à une association est doublement affaire de sociabilité. Premièrement, on y adhère parce qu'on est déjà dans un réseau de sociabilité ; en effet dans pratiquement tous les cas, le recrutement des membres se fait de façon active et personnalisée. Deuxièmement, l'adhésion a pour but de prolonger celle-ci, en « socialisant ».

Puisque le recrutement est personnalisé, il importe d'analyser les filières de recrutement. On ne peut se fier à la définition officielle du membership ; ainsi certaines associations bien « ciblées », comme les retraités ou les employés de telle ou telle compagnie, dérivent au bout de quelques années par l'adjonction de membres auxiliaires ; ceux-ci appartiennent le plus souvent à la parenté : beaux-frères et belles-sœurs, enfants adultes. Règle générale, la logique des réseaux informels l'emporte sur la définition officielle du membership, la logique du clan et de la société traditionnelle sur celle des catégories sociales et de la société moderne, au point que l'association et son local puissent être détournés à des fins familiales et de sociabilité privée :

Sont membres : mes amis, mes beaux-frères, mes frères ; j'ai 3-4-5 de mes beaux-frères qui sont Chevaliers ici. Je les rencontre des fois chez le beau-père, mais on se rencontre ici aussi.

On organise toutes sortes de veillées ensemble. Mon père est [265] Chevalier. Mon beau-père est Chevalier... C'est une place... quasiment toute la famille ; y a rien que les femmes quasiment qu'on n'a pas rentrées Chevaliers. Nous autres, c'est quasiment notre salle de réunion. On vient se rencontrer ici.

De façon globale, les filières de recrutement sont liées d'abord à la parenté et dans une moindre mesure aux relations de travail, catégories qui, nous le verrons, ne sont pas mutuellement exclusives. Dans

plusieurs associations, l'aspirant-membre doit être « parrainé » par un membre en règle ; ce qui semble une métaphore familiale (« *les Élans, on est une fraternité* ») n'en est pas toujours une.

S'il existe des filières de recrutement, celles-ci ne fonctionnent pas dans un milieu indifférencié, mais structuré en réseaux de sociabilité ; de plus elles doivent se plier aux critères de l'association. Les filières de recrutement révèlent la logique des membres, les critères, celle de l'association ; pour l'association vive et survive, ces deux logiques devront se rencontrer.

Il est possible d'établir une gradation, une échelle des associations sur la base de leurs critères de recrutement, de la sévérité de leur mécanisme de sélection (ce qui recoupe, mais pas entièrement le classement qu'on pourrait en faire à partir de la classe sociale des membres). Dans certains cas, tous sont admis, sans exception, mais la plupart du temps, un minimum de sélection s'effectue, en vue de préserver la bonne entente, une bonne sociabilité à l'intérieur de l'association. « Si un gars va mener la chicane là, il est dehors tout de suite ». La sélection peut être plus sévère ; il ne s'agit plus seulement d'éviter la chicane, mais d'avoir des membres honorables, catholiques pratiquants par exemple, ce qui exclut certains « *bons gars* ». Des critères moraux, on passe insensiblement aux critères idéologiques. « *Si un membre fume de la drogue, il peut être expulsé* » ». Les associations qui organisent des activités de bienfaisance vont chercher à recruter des membres prêts à s'impliquer ; ce critère étant très exigeant, il peut compenser d'autres tares à l'honorabilité. De plus dans certains cas, le recrutement se fait à l'intérieur de classes sociales bien précises « *surtout le milieu des affaires, et puis culturel aussi* ». Cela peut ou non être lié aux activités spécifiques de l'association.

Les critères varient mais le résultat est le même : chaque groupe recrute un membership homogène. Les critères que se fixe une association sont en grande partie l'objectivation des caractéristiques des réseaux dans lesquels fonctionnent les filières de recrutement. Aussi bien les [266] critères que les filières de recrutement tendent à favoriser l'homogénéité du groupe, et donc la sociabilité (Simmel, 1949) ; somme toute le recrutement se fait de sorte à faciliter l'intégration des nouveaux membres.

En effet, pour que la vie associative soit un succès, tant dans sa dimension organisationnelle que dans la sociabilité, il doit y avoir intégration des membres. Le recrutement renforce une sociabilité déjà existante ; l'intégration au groupe est à la fois cause et conséquence de l'adhésion ; de la vie associative.

Le désir de s'intégrer peut constituer un motif l'adhésion. « Je connaissais pas de monde ici à Jonquière [...] C'est pour ça que je me suis impliqué : faire des contacts, faire du social ». Les associations plutôt informelles ont des critères d'adhésion implicites, relevant de la sociabilité ; l'adhésion alors est conséquence de l'intégration préalable à un groupe : « Les gens sont un peu choisis au départ, on les cornait. [...] Aux soupers (de l'association), on dit « si vous avez parmi vos amis des gens qui seraient intéressés »...

L'intégration même si elle préexiste à l'adhésion est nécessairement renforcée par la participation intensive. Son envers, c'est qu'il peut être difficile de mettre le pied dans l'engrenage. En effet, n'importe quel groupe ne fait pas l'affaire de n'importe qui, cela prend un minimum d'affinités pour adhérer. En général les membres ont au départ un sentiment d'appartenance — minimal — au groupe ou au milieu dans lequel recrute le groupe ; la participation aux activités du groupe permet de développer ce sentiment d'appartenance ; il s'agit véritablement une rétroaction positive. « *C'est des belles places pour du monde comme nous autres. D'abord, la plupart des gens, c'est des gens comme nous autres [...] Moi j'aime ben ça. Ma femme est ben satisfaite de ça aussi* ».

Précisons enfin que l'intégration profite au groupe en lui fournissant la cohésion dont il a besoin pour le succès de ses activités, et au membre, pour qui l'intégration peut paradoxalement être l'occasion d'une ouverture à milieu plus vaste :

Moi personnellement, ça m'a apporté beaucoup d'ouvertures ; je suis un type assez gêné, à peu près incapable de prendre la parole devant le monde. Je fonctionnais, je faisais mes affaires, sauf que ça m'a fait une ouverture, ça m'a donné beaucoup d'ouverture sur les gens, sur la société, beaucoup de confiance en moi aussi.

Le groupe rassemble et du coup permet la cristallisation des liens individuels qu'il suscite et renforce, en une identité commune. [267] L'intégration est une fermeture — créatrice ? — du groupe sur lui-même, mais lui permet en un second temps une meilleure ouverture sur la communauté, comme nous le verrons. C'est une « structure structurante ¹⁰⁰ » ; joue une rétroaction positive entre l'adhésion et l'intégration. Scrutons à présent la sociabilité non plus du point de vue des membres, mais de l'association. Nous verrons que pas plus que l'intégration au groupe n'entraîne de retrait de l'individu de la communauté, le groupe en tant que tel n'est replié sur lui-même.

*b) Sociabilité collective :
le réseau associatif*

Existe-t-il une communauté à laquelle s'identifient ou du moins se rattachent les diverses associations de cette région, ou chacune évolue-t-elle en vase clos, dans une « bulle de sociabilité ? » Peut-on parler de réseau associatif ? Pour le faire, il faudrait qu'existe un lien entre des partenaires, et qu'à la faveur de ces liens quelque chose circule.

Le shuffleboard c'est pareil. C'en est une de notre ligue qui a parti la ligue aux Moose. [...] Ca a commencé à Aramis, ça a été à l'ARCN, ça a été aux Moose, puis après ça au Patro et Saint-Bruno.

Les liens susceptibles d'unir les associations sont divers. Ce peut être d'abord une activité qui suscite des tournois ou des manifestations conjointes. Les associations doivent aussi se concerter en ce qui concerne leurs horaires, pour ne pas tenir leurs repas-bénéfices en même temps par exemple, ou voir à ce que les saisons respectives de leurs activités n'empiètent pas les unes sur les autres, en retardant le début de la ligue de dards à cause du grand nombre de chasseurs pratiquant cette activité. Les associations peuvent collaborer à l'organisation de « bonnes œuvres », de campagnes de financement.

¹⁰⁰ À ce titre, on pourrait parler d'habitus associatif ; on observe en effet une socialisation familiale à la vie associative ; une socialisation de la famille par la vie associative ; enfin cela s'exprime souvent par la participation, simultanée ou successive, à plusieurs associations.

Elles peuvent encore s'échanger des services : accès gratuit à la salle d'une association, rabais sur certains services. L'expertise que les groupes se transmettent, comme dans le cas du *shuffleboard* évoqué plus haut, est un cas particulier de service. Il existe donc divers liens entre les associations ; ils sont de deux genres : les liens obligés, ceux que la concertation impose, et les échanges de services entre groupes ou l'organisation d'activités conjointes, facultatifs.

Une activité conjointe entre associations (tournoi, excursion...) se tient à la faveur des liens existant entre les responsables des associations, mais met en présence les membres de la base de ces associations, ce qui peut relancer d'autres idées de collaborations.

[268]

Mais comment se crée ce lien ? Nous avons vu plus haut qu'il peut s'agir d'une activité autour de laquelle on organise rencontres et tournois. Ce peut être aussi une personne qui est membre de deux associations ; 25 des personnes de l'échantillon sont dans cette situation au moment de l'enquête. Une autre possibilité c'est que les membres d'un réseau de parenté participent à plusieurs associations ; dans ce cas le lien sera très informel, mais non moins réel. L'espace physique joue un rôle structurant dans la création de l'espace de sociabilité (Fortin et Rompré, 1991) ; ainsi deux associations « voisines » auront tendance à partager des services et à organiser des activités conjointes.

S'il semble possible d'évoquer un réseau associatif, la question se pose : ce réseau agit-il en circuit fermé ou s'ouvre-t-il sur une communauté plus large que celle de ses membres ? Il faut analyser soigneusement à cet égard les « œuvres », c'est-à-dire des activités de bienfaisance dont s'occupent les diverses associations. Les « œuvres » sont davantage le fait d'associations multi-fonctionnelles, mais pas nécessairement ; ainsi un club canin ou une chorale peuvent visiter les maisons de personnes âgées. Par définition, les « œuvres » constituent l'ouverture des associations sur la communauté.

Les associations apportent de l'aide de diverses manières : institutionnelle ou informelle, dirigée vers les membres ou les non-membres, sous forme d'argent ou d'activités. Il faut donc distinguer plusieurs cas de figure. Premièrement l'aide aux membres de la part de l'association, informelle et monétaire. « *On vient en aide à nos membres aussi qui sont dans la dèche temporairement. C'est*

confidentiel ». Il n'est pas toujours facile de démêler cela de l'entraide entre membres, aussi informelle, sous forme d'argent ou de services. « Une fois j'ai rencontré quelqu'un icitte qui avait besoin d'un chauffeur. Il a donné mon nom et j'ai rentré pour la compagnie ». Dans le cas des « clubs de services » (associations multi-fonctionnelles recrutant dans la classe supérieure), l'entraide entre membres est une attente explicite ; ce n'est pas une association de gens d'affaires, mais presque ; l'entraide est en quelque sorte statutaire et peut même être une des causes d'adhésion. « Si moi j'ai un garage de vente d'automobile, je vais m'attendre à ce que les membres du club viennent ».

Ceci dit, l'entraide informelle est susceptible d'exister partout où il y a de la sociabilité. Mais les associations ne se limitent pas qu'à aider leurs membres. La « charité » envers les non-membres est plus facile à [269] caractériser ; elle peut prendre la forme de « secours direct » plutôt informel, d'activités de bienfaisance ou de campagnes de souscriptions, formelles. En effet, pratiquement toutes les associations multi-fonctionnelles ont une cause prioritaire, que ce soit l'aide à la jeunesse en général, ou à la jeunesse inadaptée, aux personnes atteintes d'une maladie spécifique, comme la fibrose kystique ou la cécité. Cette charité peut être institutionnelle ou informelle, *ad hoc*. « Récemment encore, on a acheté 3-4 paires de lunettes pour des jeunes qui avaient besoin de lunettes, pis que les parents étaient pas capables de payer ». Ce type d'aide informelle est effectué grâce à des budgets généraux de fonctionnement. Quand les « œuvres » sont institutionnelles, l'association organise des levées de fond, des campagnes de souscriptions. Plusieurs modalités de financement sont possibles. Pour rejoindre l'ensemble de la communauté, certaines associations misent sur le porte-à-porte. Mais plus souvent, elles organisent une soirée ou un repas-bénéfice. Deux remarques : tout d'abord les donateurs reçoivent quelque chose en échange de leur contribution financière — on est dans une logique de don (Mauss, 1950) — et deuxièmement les billets sont vendus selon les filières des réseaux de sociabilité des membres ; sont invités parents, amis — et confrères en ce qui concerne les professionnels ¹⁰¹ ; en même temps qu'on mise sur la solidarité de

¹⁰¹ Dans ce cas, on semble à priori viser moins un réseau de sociabilité qu'un réseau professionnel. Mais le réseau des professionnels en est avant tout un de professionnels, moins lié à la parenté qu'au couple et aux relations du mari (Fortin et *al.*, 1987).

ceux-ci à l'égard de la cause ainsi financée. Règle générale la solidarité à l'œuvre lors de ces repas-bénéfice est autant interpersonnelle que communautaire :

C'est un confrère, X, qui est avocat, qui est dans le club Richelieu ; alors lui me sollicite pour acheter deux billets à 35\$.

Moi j'ai dit : « M'a t'en prendre ; tu vas m'en acheter deux à 25\$ ».

Lorsque ce que l'on finance ainsi ce sont les activités courantes d'une association, par exemple lors du brunch-bénéfice d'une chorale, ce qui s'exprime c'est avant tout la sociabilité, mais le plus souvent le repas-bénéfice sert à lever des fonds pour une cause plus large que celle du fonctionnement du groupe. Mais quelle que soit la dynamique de vente de billets, le groupe affirme sa solidarité interne, car cela révèle au grand jour la sociabilité de ses membres, et externe, face à la communauté et à la cause défendue.

Les associations peuvent encore donner du temps ; c'est surtout le cas d'associations spécialisées qui organisent une activité où se manifeste leur solidarité envers les défavorisés au sens large ; nous avons mentionné [270] plus haut l'exemple d'une chorale qui présente un concert dans une maison de retraite. L'association qui « donne son temps », mise peu (mais rarement pas du tout) sur son réseau, ce qui contribue dans un sens à l'invisibilité sociale de ces pratiques.

Les « œuvres » auxquelles les associations étudiées consacrent leurs énergies, sont une forme de prise en charge des problèmes de la communauté par la communauté, en dehors du « réseau » du Ministère de la Santé et des Services sociaux (qui gère les affaires sociales et fait du « développement communautaire »), et des mouvements sociaux ¹⁰². Cette communauté a conscience d'exister et se donne des occasions se manifester, de « célébrer » son existence.

¹⁰² Klein et Gagnon, 1989, ont étudié les liens entre le “mouvement populaire”, en particulier dans sa composante écologiste, et l'État, dans la région du Saguenay.

On est tous là pour aider ; il n'y a pas de club qui est là juste pour le social ; il est là pour faire des campagnes de financement, pour aider les jeunes [...] À tel point que l'an passé, on a fait un souper réunissant tous les clubs sociaux de la région de Chicoutimi-Jonquière. Alors ça a réuni 300... 400 ou 500 personnes ; on a pu échanger, partager.

Le réseau de l'association ne se confond pas avec ceux de ses membres, mais les recoupe largement. L'association ne se substitue pas aux réseaux individuels des membres, car elle mise dessus (liens forts et faibles, au sens de Granovetter, 1983) pour le succès de ses activités, surtout celles de financement, mais aussi de recrutement. C'est grâce à eux qu'elle se constitue. À la limite on pourrait dire que les associations de loisir recrutent dans les réseaux de leurs membres, et que ce qu'elles recrutent, ce sont les réseaux de leurs nouveaux membres. Ceci nuance les analyses selon lesquels la vie associative tendrait à se substituer aux sociabilités traditionnelles ou serait l'expression d'un individualisme de groupe, et semble confirmer notre hypothèse d'une survie, jusque dans la période actuelle de solidarités traditionnelles fortes ; mais les identités sous-jacentes sont-elles bien traditionnelles ?

Identités et solidarités

a) Identités familiales

L'association est un milieu de vie et apporte une certaine socialisation à ses membres, mais ceux-ci peuvent déjà être socialisés à la vie associative. Dans certaines familles on est membre d'une association de père en fils : « *Mon père est membre ici depuis environ 26 ans* ». Autant la logique familiale incite à adhérer à une association, autant elle peut [271] l'empêcher : « *Mon père m'a jamais conseillé d'entrer Chevalier ; lui l'était* ». 31 informateurs ont de la parenté dans leur association, et en mentionnent règle générale plusieurs membres. Les hommes participent à des associations surtout avec leur fratrie (frères et beaux-frères), et avec leurs pères et enfants. Nous pouvons ici faire le lien avec les analyses de Roberge (1985) sur l'échange et la « parenté inconsciente » ; dans l'échange informel, dans le Don, tout

gravite autour des relations mère-fille et sororale ; ici, symétriquement, tout tourne autour des relations père-fils et surtout fraternelle. D'ailleurs les associations multi-fonctionnelles sont parfois appelées « ordres fraternels ».

La logique de la sociabilité associative rejoignant celle de la sociabilité familiale, ceux qui n'ont pas de famille dans la région peuvent trouver dans l'association une sorte de remplacement : « *C'est une vie de famille qui se passe avec la quarantaine de familles de campeurs* », même chose pour ceux qui n'ont pas d'enfants : « *C'est notre deuxième famille* ». Ici on est dans une sociabilité qui fonctionne selon la logique traditionnelle, mais avec des personnes non apparentées, ce que nous avons appelé ailleurs « nouveau réseau » (Fortin et al., 1987), combinaison du traditionnel et du moderne. Règle générale, cette dernière configuration est une option par défaut ; lorsque la famille est présente dans la région, l'association mise sur les identités et les solidarités familiales, et les renforce.

b) Identités liées au travail

Qu'en est-il donc des solidarités liées au travail, et selon Durkheim, caractéristiques du monde moderne ? Sont-elles présentes dans le monde associatif et en général dans la vie de nos informateurs ?

Dans le monde du travail, existent des filières d'embauche — qui ne sont pas sans rappeler les filières de recrutement des associations — essentiellement liées à la famille (et dans une moindre proportion aux amis). Dans notre échantillon, la présence de la parenté au travail, actuelle ou passée est très importante : 29 de nos informateurs ont déjà travaillé ou travaillent encore avec des membres de leur parenté, mais les mentions de parents au travail sont plus nombreuses : dans certains cas c'est donc en groupe familial que l'on travaille. C'est la famille immédiate qui est privilégiée ; nous retrouvons implicitement le « et fils » ou le « et frères » de plusieurs raisons sociales ; les beaux-frères sont peu présents, contrairement aux associations où on les retrouvait en grand nombre. Ces filières d'embauche existent dans toutes les classes sociales, mais selon des [272] modalités différentes. Un ouvrier « parle pour » son fils ou son frère, ou une compagnie embauche

systematiquement la parenté de ses employés, celle-ci pouvant socialiser ses membres au milieu de travail (Hareven, 1982 ; Pronovost, 1989). Un entrepreneur d'une part s'associe avec des gens avec qui il s'entend bien et en qui il a confiance, et d'autre part engage des gens en qui il a aussi confiance et donc qu'il connaît (à des degrés divers). Enfin un professionnel « en recommande » un autre. Le fait d'avoir déjà travaillé avec des membres de sa parenté, dans notre échantillon toujours, n'est lié ni à l'âge des informateurs, ni à la taille de l'entreprise, ni à son secteur d'activité. La taille de la région y est-elle pour quelque chose ? Il est possible que le facteur régional renforce le phénomène, mais il a été observé ailleurs (Fortin et *al*, 1987).

Les solidarités dans le monde du travail sont-elles spécifiques, ou de par la présence de la parenté, vécues sous le mode familial ? Les liens forts qui se développent entre travailleurs sont décrits en termes familiaux : « Y a des gars qui ont travaillé 30 ans ensemble, c'est quasiment comme des frères ». « Dans notre département, c'était une famille ».

À la lumière des considérations précédentes, on ne se surprendra pas que le milieu de travail soit présent, à des degrés divers, dans l'univers associatif. Les clubs de services des professionnels, servent, nous l'avons mentionné plus haut, à créer des réseaux d'échanges entre professionnels. Les membres font affaire entre eux de façon préférentielle, mais ces échanges ne concernent pas des confrères de travail au sens strict : ils mettent en relation des partenaires aux activités professionnelles complémentaires, qui s'obligent les uns face aux autres par leur appartenance à la même association. Dans d'autres associations recrutant dans les caisses moyennes et populaires, on retrouve parfois des travailleurs appartenant à la même entreprise. Les « *faiseux de papier* », par exemple, sont très présents dans tel ordre fraternel, ou du moins l'étaient beaucoup lors de la fondation. Les filières de recrutement passent souvent par le milieu de travail, mais dans la plupart des associations, au moment de notre enquête, cela ne semble pas central ; on recrute au travail, mais pas n'importe qui : ses parents si on en a, ses amis, puis ceux qui travaillent dans le même atelier. En effet, les associations de loisirs pour les travailleurs d'une entreprise servent à resserrer les liens dans le monde du travail ; cependant cela ne s'effectue pas au détriment des liens familiaux :

Quand j'ai commencé à en faire [du camping], mon beau-frère qui est voisin ici [au camping] en faisait déjà. À part ça mon [273] cousin ici en faisait [...] En face, son beau-frère est ici au coin ; son autre frère vient de rentrer cette année [...] L'ancien président], il a deux de ses belles-sœurs qui sont ici.

Une situation telle que celle décrite dans la citation précédente est bien sûr favorisée par les politiques d'embauche des compagnies et par la taille de la région. Retenons que les solidarités dans le monde du travail existent, mais ne s'opposent pas aux solidarités familiales, ni ne les dissolvent, même après plusieurs décennies de vie industrielle.

c) Identités associatives

Existe-t-il des identités spécifiquement associatives ? Les identités mises en œuvre dans la vie associative sont souvent familiales, mais la famille n'est pas sur son terrain ; de façon analogue, une association est une organisation, mais non liée à la sphère productive. Voyons ce que cela suppose en termes de solidarités et d'identités, d'abord chez les membres à titre individuel, puis pour l'association en tant que groupe.

Qui dit organisation, dit travail d'organisation, exigences, et quelqu'un qui a du « potentiel » atteint très vite les postes de responsabilité. Certaines associations, de par leurs règlements, doivent renouveler fréquemment leur personnel de direction ; mais de toutes façons, les énergies et les compétences sont toujours en demande, et ceux qui en ont acquis aiment les mettre en application. « *J'ai toujours été un gars qui a aimé travailler dans les organismes* ».

L'expérience acquise dans un secteur du monde associatif peut être mise à profit dans un autre et il n'est pas exceptionnel que des responsables soient recrutés directement, en tant que responsables, dans la mesure où ils sont connus pour détenir cette compétence et cette expérience organisationnelle. Nous retrouvons ici une autre dimension du recrutement où se rejoignent une fois de plus les critères de l'association et les filières des membres, pour favoriser la sociabilité dans le groupe et renforcer celle qui lui préexiste. « Ils savaient que

j'étais organisateur un peu. Ca fait que mon cousin de Jonquière me demande de partir la loge ici »...

La demande de compétences rencontre l'offre seulement au prix de sollicitations actives ; en effet, le travail associatif est très exigeant et « un membre de l'exécutif ne peut pas servir deux maîtres ». Ces exigences sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, les membres du Conseil d'Administration, ou en général les responsables y consacrent un très [274] grand nombre d'heures par semaine (vingt ou plus, ce n'est pas rare) ; cela explique en partie les difficultés de recrutement pour ces postes. Deuxièmement, comme le travail associatif est non payé, ceux qui l'effectuent doivent jouir d'une autre source de revenu ; ce travail peut même entraîner des coûts pour le « bénévole ». Le travail associatif exige du temps, de l'argent, et quoi encore ? Un bon caractère ! L'ouverture aux autres, et savoir faire face à la critique. De plus les réseaux des membres peuvent — et doivent — être mis à profit comme nous l'avons vu plus haut.

Une fois établie la liste des exigences du travail associatif, on en arrive à se demander ce qui motive à s'y engager. C'est qu'il apporte néanmoins des gratifications personnelles. Selon Dumazedier (1990), le fait que ces gratifications soient explicites, et que la personne ne travaille pas uniquement en vue d'une cause collective, même si celle-ci demeure importante, serait nouveau ; il parle de néo-bénévolat. Quelles sont donc ces gratifications ? Certains en retirent un enrichissement, un changement personnel. « *Pour la plupart qui font ça, ça leur ouvre effectivement, ça change un petit peu leur vie [...] Tu deviens... tu deviens... ça change. C'est mon cas personnellement* ». C'est l'occasion également de faire des apprentissages qu'on n'aurait pas eu l'occasion de faire ailleurs. Ces apprentissages recourent en partie les changements personnels dont nous venons de parler (affirmés, quoique jamais clairement précisés), mais par opposition à ces derniers, sont plus formels : acquisition de connaissances et d'expérience en matière de gestion, d'administration. Troisièmement, le travail associatif dans une association est un don à l'association qui implique en retour un contre-don et en ce sens, donne des droits à ceux qui l'effectuent.

La moitié des gens [sur le camping] ne sont pas du club [...] De temps en temps on leur remémore que si jamais il y avait du monde du club qui voulaient embarquer, ben, ils risqueraient d'être obligés de

partir. Puis étant donné que c'est du bénévolat [...] ça rouspète : « Moi j'ai travaillé, pourquoi que j'aurais pas le droit de rester ici ? »

Enfin ce travail associatif devient une sorte de loisir. Cela n'est pas une surprise, puisque nous parlons d'associations de loisir, auxquelles on participe dans ses moments de loisir. « *On a peinturé ça, on a refait les planchers. Ça a été rien que du bénévolat (pendant un mois et demi), ça a été rien que du plaisir* ». Sans que la corvée ne soit nécessairement une telle partie de plaisir, c'est un travail qui a un sens, et même plusieurs sens.

[275]

C'était pour mieux se connaître, pour mieux fraterniser dans le travail, et comme social aussi... [...] Alors je venais ici pour travailler, rencontrer les gens. J'aime beaucoup rencontrer les gens : on discute, on parle.

Travail et loisir ne s'opposent pas : il y a du travail qui s'effectue dans le cadre du loisir et il y a du plaisir à effectuer ce travail. On travaille dans un environnement qui ne constitue pas un lieu de travail proprement dit ; est alors à l'œuvre une solidarité autre que celle du monde du travail, qui n'est pas non plus familiale même si la famille est présente. Le travail associatif compense-t-il le manque de responsabilité au travail ? Le manque de sens du travail rémunéré ? Mais l'absence de responsabilité et de sens à son travail n'est guère nouvelle ; c'est ce qu'on a appelé l'aliénation... Retenons pour le moment la rencontre dans l'association d'une logique de loisir, de plaisir, collective, et d'une seconde de travail, plus individuelle, avec ses exigences et ses gratifications, plus individuelles elles aussi. Le travail associatif peut ainsi contribuer à modifier l'identité de ceux qui l'effectuent.

Si l'identité personnelle ne passe plus par le travail rémunéré, ou du moins plus automatiquement par lui, il n'en demeure pas moins que désormais la majorité des femmes participe au monde du travail, ce qui modifie tant leur identité personnelle que sociale, et n'est pas sans effet sur les solidarités familiales, celles au travail, et la vie associative. Nous abordons ici les modifications de l'identité du groupe en tant que groupe, et non plus seulement des identités de ses membres.

Certaines associations avaient toujours admis les femmes, mais à titre marginal, comme les secrétaires parmi les retraités d'une aluminerie. D'autres associations avaient leur pendant féminin : les Filles d'Isabelle pour les Chevaliers de Colomb ; dans certains cas, c'étaient des associations subordonnées, regroupant essentiellement les épouses des membres, comme les Lionnes versus les Lions. Enfin il ne faut pas oublier l'existence d'associations féminines sans pendant masculin, comme les Cercles de Fermières (Cohen, 1990). Dans les années quatre-vingt, un changement radical est survenu dans le monde associatif. Les femmes sont présentes partout ou presque dans l'espace privé-collectif des associations autrefois masculines ; elles peuvent y avoir différents statuts : invitées, membres auxiliaires, membres à part entière, officiellement membres d'une association féminine associée mais en pratique d'une association mixte. Les équipes sportives (hockey ou de balle-lente), sont [276] exclusivement masculines, ce qui n'empêche pas les conjointes d'assister aux parties et ou de prendre un verre avec l'équipe après la joute. D'autres activités comme les quilles ou les dards, le golf ou le tennis peuvent se jouer, au choix, en équipes mixtes ou non-mixtes. Dans tous les cas, la présence des femmes dans l'espace de sociabilité du groupe modifiera quelque peu les modalités d'expression de cette sociabilité ; ainsi on essaiera d'éviter de blasphémer, pour ne pas « *manquer de respect aux femmes* ». Il va sans dire que cela n'a pas l'heur de plaire à tous les membres surtout aux plus âgés.

T'as toujours besoin d'une femme si tu fais une activité, d'une manière ou d'une autre. Mettons que t'organises un souper. T'as besoin des femmes pour l'organiser, qu'elles soient dans le chapitre ou qu'elles soient pas dans le chapitre.

Subsiste dans les associations une division sexuelle du travail ; les femmes peuvent-elles participer à d'autres activités que l'organisation des repas ? ! « *Moi je me disais, moi je travaille pour un but, pourquoi que ma femme pourrait pas travailler pour le même but que moi ?* » « La présence des femmes modifie la logique associative, mais s'impose d'autre part à cause justement de cette logique associative. Si un homme s'implique dans un groupe à raison de vingt heures par

semaine, que fait sa compagne tout ce temps ? Elle peut s'impliquer dans une autre association, ou donner un coup de main à celle de son mari, devenant à son tour bénévole. Pour ceux qui y consacrent un grand nombre d'heures, le travail associatif devient une forme de vie sociale — de sociabilité privée — sinon il empiéterait sur celle-ci ; cette sociabilité associative ne se substitue pas à la sociabilité familiale, mais la recoupe largement.

La communauté d'hommes qu'était le monde associatif masculin est envahie par les femmes : dédifférenciation sexuelle. La multiplication des associations, leur mixité et leur logique de recrutement familial pourrait laisser croire qu'il ne s'agit que d'une nouvelle forme d'expression de la sociabilité traditionnelle, les changements majeurs étant la mixité d'une part et le fait que les objectifs individuels y soient clairement affirmés et ne s'opposent pas à ceux du groupe d'autre part. Selon cette interprétation la multiplication des associations ne serait pas un effet mais une cause de diversification ; les contraintes de la vie associative faisant qu'au-delà d'un certain nombre (variable selon les activités) de membres, il faut scinder le groupe plutôt que de le laisser croître pour qu'il demeure un lieu de sociabilité. Mais avant de conclure, creusons cette question de la multiplication des associations.

[277]

*d) Différenciation des associations...
et des identités ?*

Sur quelle base les associations recrutent-elles leurs membres ? Il y a deux possibilités principales : sur la base de l'appartenance à un réseau, ou sur celle d'une activité ; dans le premier cas on pourrait parler d'identité globale par opposition à la seconde où il s'agirait d'une identité partielle, de sportif par exemple.

Qu'une association regroupe une clientèle bien ciblée, ne signifie pas nécessairement qu'elle la recrute sur la base d'une identité partielle. Des associations au membership très ciblé — comme des retraités — peuvent recruter leurs membres non seulement en tant que retraités de telle ou telle compagnie, mais en tant que personnes intégrées dans des réseaux, dont les membres sont appelés à devenir

« membres-auxiliaires » ou bénévoles de l'association. Que le membership soit ciblé ne préjuge pas non plus de la spécialisation des activités ; des associations de personnes âgées peuvent ainsi être à la fois des lieux où on joue aux cartes et des groupes de pression.

Dans le même sens, une association très spécialisée peut recruter des membres d'un réseau avant que des amateurs ; prenons l'exemple des ligues de quilles : on y joue essentiellement avec les membres de son réseau, celui-ci s'enrichissant de nouvelles personnes connues aux quilles. Ceci toutefois n'est pas vrai de toutes les associations spécialisées ; c'est avant tout entre « *scrabbleurs* » que se joue le *scrabble*, par exemple.

Bref, que l'association vise un membership ciblé ou non, que ses activités soient spécialisées ou non, souvent y adhère, en une seule personne : le père ou le frère qui recrutera son fils ou son frère, le bénévole qui collaborera aux activités, le travailleur qui vendra des billets pour un souper-bénéfice à ses collègues ou confrères, le conjoint qui mobilisera sa femme pour l'organisation dudit souper, etc. Toute la personne est mobilisée et non seulement une de ses identités, par opposition par exemple aux Alcooliques Anonymes. Est-ce le cas de toutes les associations que nous avons rencontrées ? Non ; il nous semble, mais ici des précautions s'imposent car le nombre de groupes rencontrés qui se rattachent à cette configuration est restreint, que certaines associations spécialisées recrutant dans la classe moyenne ou supérieure, reposent sur des identités partielles. Ce n'est pas toujours le cas : le contre-exemple est celui d'une association de dégustateurs de vins qui regroupe des membres d'autres associations et ainsi leur sert de lien informel : « *Plusieurs personnes font partie d'un club social oui' autre, Kiwanis, Richelieu, etc., [278] donc pour eux c'est me autre activité, peut-être pas conséquente l'une à l'autre, mais c'est des gens qui connaissent du monde* ». Mais d'autres groupes spécialisés, qui ont des activités dans la communauté reposant moins (ce qui ne veut pas dire pas) sur leur réseau, mettent en branle des identités plus partielles (chorales, par exemple) ; il n'en demeure pas moins que la sociabilité est ce qui donne son sens au groupe, est ce que les membres y recherchent, avant même la pratique de l'activité spécifique (Fortin et Rompré, 1991).

Dans l'ensemble, pas plus que les associations de loisirs ne remplacent les réseaux de leurs membres, elles ne mettent en œuvre des

identités partielles. Mais identité globale, appartenance à un réseau essentiellement familial, sont-ils synonymes d'identité « traditionnelle ? » La question se pose est celle de la diversité des réseaux, de la différenciation de ceux-ci et de leur emmaillage communautaire. Revenons sur les « œuvres » ; de quelles solidarités, de quelles identités relèvent-elles ? Quand il s'agit de l'entraide entre membres, les frontières du groupe d'appartenance coïncident avec celle de l'association, mais plusieurs non-membres sont aidés, matériellement et psychologiquement. Par le biais de la sollicitation de leurs réseaux (vente de billets) ou de l'ensemble de la collectivité (porte à porte), les membres des associations entraînent d'autres qu'eux-mêmes dans cette prise en charge des problèmes de la communauté ; la mobilisation effectuée va bien au-delà des frontières de l'association. Dans le cas où l'association donne de son temps ou des services à la communauté, c'est elle-même qui se mobilise et qui affirme ainsi son appartenance à un groupe plus large. La cohésion de l'association, l'intégration de ses membres n'est pas contradictoire avec l'ouverture sur la communauté : c'est dans la mesure où ils sont bien intégrés au groupe qu'ils seront mobilisés par l'association privilégiée par celui-ci. L'appartenance à une association débouche ainsi souvent sur l'appartenance à une communauté.

***Loisir associatif et société de loisirs :
quelles identités ? Quelles solidarités ?***

Nous avons vu comment les solidarités et les identités familiales sont encore très présentes dans les associations auxquelles appartiennent nos informateurs (socialisation familiale à la vie associative ; appropriation familiale de l'association ; association comme famille de remplacement). Des solidarités et des identités liées au monde du travail sont également [279] repérables dans leurs discours, mais semblent pour un grand nombre d'eux subordonnées au modèle familial à cause de la présence effective de la parenté au travail, mais surtout parce que c'est le modèle, la représentation la plus immédiatement disponible pour décrire la solidarité. Il n'y a pas remplacement du traditionnel par le moderne à cet égard, mais superposition.

Par ailleurs, l'analyse du travail associatif révèle une autre dimension de la formation des identités. Le travail associatif se distingue tant du travail domestique, lié à la sphère privée et à la reproduction, que du travail salarié, lié à la sphère publique, et relève à la fois des espaces public et privé (Fortin, 1991). Dans le travail associatif, les logiques individuelle et collective, se rencontrent et se renforcent.

Les solidarités traditionnelles ne sont pas disparues au Saguenay, mais elles ne sont plus les seules, même dans le monde des associations de loisir, et *a fortiori* dans d'autres secteurs du monde associatif, les mouvements féministe par exemple (Anadon et *al.*, 1990) ou écologiste (Klein et Gagnon, 1989). La taille des agglomérations saguenayennes, où « tout le monde se connaît », peut renforcer cette impression de vigueur des solidarités traditionnelles. En l'absence de données comparables pour d'autres régions du Québec, il est impossible de dire s'il s'agit d'une spécificité régionale ou non. Toutefois, la taille de la région saguenayenne influence le monde artistique qui ne peut y vivre en vase clos, comme c'est le cas dans les métropoles (Tremblay, 1981).

La vie associative se situe dans le prolongement de la culture de la solidarité de jadis. Nous pourrions tenter de caractériser les solidarités que nous avons observées d'une façon qui serait en quelque sorte une reformulation-généralisation des caractéristiques de la dynamique communautaire de Bouchard (1986), mettant en évidence sa persistance dans la société actuelle : les solidarités familiales y sont très présentes, en termes de pratiques mais aussi de représentations : les autres solidarités y sont décrites et vécues sous le mode familial. Ces solidarités sont un lieu à la fois de fermeture du groupe sur lui-même et d'ouverture sur une communauté plus large. Le rapport à l'économie est ambigu : le travail y est important, mais dans une logique sociale plus que financière.

S'il y a nouvelles solidarités, elles se situent dans le prolongement des anciennes, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais les anciennes sont légèrement détournées, elles sont renouvelées ou du moins trouvent une nouvelle actualisation. Les solidarités traditionnelles forment la base, le [280] modèle des solidarités associatives. Nos informateurs ont une vie familiale en dehors de l'association, mais un grand nombre procède à une appropriation familiale de l'association ; le terrain familial ne suffit-il plus à la famille ? Que des relations de type familial mais

vécues avec des personnes non apparentées soient mieux à même de s'exprimer dans une association que dans le cadre domestique ne surprend guère, mais que cela soit aussi le cas pour les relations spécifiquement familiales, étonne. Cela peut être lié, en partie, à la déségrégation des associations autrefois masculines ; jusqu'à il y a peu, la sociabilité publique suivait les clivages sexuels, tant en ce qui concerne l'organisation du travail (les femmes travaillant dans des ghettos féminins d'emplois et les hommes dans les leurs) que dans la vie associative. La rencontre des sexes se faisait principalement dans l'espace domestique et familial, donc privé. On assiste actuellement à un rebrassage des sphères privées et publiques et à la formation de nouvelles identités et solidarités, ce qui va de pair avec la nouvelle division sociale du travail entre les sexes. Ceci est conforme à l'esprit des analyses de Durkheim pour qui les solidarités sont liées à la division du travail, mais pas nécessairement à leur lettre dans la mesure où lorsque surgissent de nouvelles identités ou solidarités, cela n'annihile pas celles qui préexistaient ; elles s'y superposent.

Les identités et les solidarités traditionnelles ne sont plus actuellement coextensives à l'ensemble de la société. L'identité familiale est une parmi d'autres bases d'identification, à partir desquelles des réseaux de sociabilité et de solidarité se construisent... souvent sous le mode familial ¹⁰³. Le recrutement associatif tend désormais à s'effectuer non pas selon le sexe ou la classe sociale du membre potentiel, mais selon des critères de styles de vie ou de consommation (*lifestyles*), largement implicites, et qui caractérisent des groupes familiaux, des réseaux dans leur globalité, d'où l'impression de la persistance des identités traditionnelles et familiales, alors même se creusent les différences entre ces familles à partir de critères autres que les catégories d'emploi ou de revenus. En ce sens si plusieurs informateurs insistent sur la diversité du membership de leur association en termes de catégories sociales, c'est que l'homogénéité se situe à un autre niveau. Les associations recrutent des réseaux et dans des réseaux, mais pas n'importe lesquels ; aux identités familiales

¹⁰³ Il y aurait toute une analyse à faire des métaphores familiales en usage dans notre société ; dans le monde sportif où l'entraîneur est un père pour ses joueurs, lesquels sont tous frères ; de même le monde syndical ou le Tiers-mondisme misent sur la fraternité, le féminisme sur la sororité...

traditionnelles, s'en superposent d'autres, basées sur des styles de vie, implicites dans les critères de recrutement des associations.

Revenons à la question du passage à la modernité et de la différenciation qui l'accompagne selon Durkheim. Dans le monde associatif, nous avons [281] observé une tendance à différenciation — ou à tout le moins à la diversification à la faveur de la multiplication — à la suite d'une dédifférenciation ; dédifférenciation sexuelle d'abord, mais aussi des catégories de travail et de loisir et enfin du privé et du collectif ; ce qui permet une nouvelle différenciation des identités sur la base de laquelle recrutent certaines associations. Selon Durkheim, le passage du traditionnel au moderne serait caractérisé par la différenciation des identités ; ce que nous avons observé c'est, à la faveur d'une dédifférenciation, une redifférenciation ; en effet, il ne s'agit pas de la poursuite de la différenciation initiale. Celle-ci s'effectue sur d'autres bases que le travail, ou dans une direction toute autre, et le concept de classe sociale est de plus en plus difficile à opérationnaliser. Ainsi des différences marquantes dans la société actuelle, souvent soulignées, sont celles entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, et entre les ménages où le pourvoyeur est unique et ceux où ils sont deux (Langlois et *al.*, 1990) ; d'autres bases de différenciations que nous avons été à même d'observer dans les associations sont le cycle de vie (ce qui ne recoupe pas tout-à-fait l'âge) et surtout les modes de vie et de consommation. Cette nouvelle différenciation donne naissance à de nouvelles identités, à de nouveaux espaces de sociabilité... Serait-ce le signe du passage du monde moderne au post-moderne ?

On sait depuis longtemps que la société ne se transforme pas en bloc ni d'un seul coup. Dans les années 50 et 60, plusieurs s'en sont inquiétés et ont voulu accélérer la « modernisation des mentalités », lesquelles retardaient supposément en regard des transformations de l'économie (Simard, 1979). En un sens, il y a lieu de se réjouir de l'échec de cette modernisation des mentalités, car la sociabilité traditionnelle fournit des matériaux permettant aux acteurs sociaux de se réajuster au contexte actuel. Bricolage au sens de Lévi-Strauss à partir de ce qu'on a sous la main, réinterprétation de comportements traditionnels, insertion de ceux-ci dans un contexte différent qui les transforme. La société traditionnelle n'étant pas encore complètement désagrégée, au contraire, quand vient le temps du passage à une société « post-

moderne » c'est chez la première qu'on puise modèles et représentations, au moins autant que dans la moderne.... ou alors la modernité n'a vraiment pas été ce que l'on pensait.

[282]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANADON, M., D. Masson, M. Tremblay et P.-A. Tremblay

1990 « Les collectives de femmes : une démocratie sororale », *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 2 : 57-90.

BOUCHARD, G.

1986 « [La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles](#). Construction d'un modèle », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, 40, 1 : 51-71.

BRADBURY, B.

1983 « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », dans N. Fahmy-Eid et M. Dumont, dir., *Maitresses de maison, maitresses d'école. Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal : Boréal : 287-318.

COHEN, Y.

1990 *Femmes de parole. L'histoire des cercles de fermières du Québec, 1915-1990*. Montréal : Le jour.

DUMAZEDIER, J.

1990 « Pour un renouveau de la recherche en sciences sociales du loisir », *Loisir et Société*, 13, 1 : 63-76.

DURKHEIM, E.

1960 [De la division du travail social](#), 7^{ème} édition, Paris, PUF.

FORTIN, A., avec la collaboration de D. Delage, J.-D. Dufour et L. Fortin

1987 *Histoires de familles et de réseaux, La sociabilité d'hier à demain*. Montréal : Éditions Saint-Martin.

FORTIN, A.

1988 « [Du voisinage à la communauté ?](#) » *Cahiers de Recherche sociologique*, 6, 2 : 147-159.

FORTIN, A.

1991 « [La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire](#) », dans J.T. Godbout, dir., [La participation politique](#). Québec : IQRC, collection Questions de culture, no 17 : 219-250.

[283]

FORTIN, A. et D. Rompre

1991 *Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*. Sorep, Université du Québec à Chicoutimi et Département de sociologie. Université Laval, Québec.

GRANOVETTER, M.

1983 « The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited », dans R. Collins, editor, *Sociological Theory, 1983*. New-York : Jossey-Bass, p. 201-233.

HAVEREN, T. K.

1982 *Family Time and Industrial Time*. New York : Cambridge University Press.

1985 « Les grands thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis », *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, 39, 2 : 185-209.

KLEIN, J.-L. et C. Gagnon

1989 *Le social apprivoisé*, Hull, Asticou.

LANGLOIS, S., avec la collaboration de J.-P. Baillargeon, G. Caldwell, G. Frechet, M. Gauthier et J.P. Simard

1990 *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. Québec : IQRC.

LEVASSEUR, R.,(dir.)

1990 *De la Sociabilité. Spécificité et mutations*. Montréal : Boréal.

PRONOVOST, G.

1989 « Les transformations des rapports entre le temps de travail et le temps libre », dans G. Pronovost et D. Mercure, (dir.), *Temps et Société*. Québec : IQRC : 37-61.

ROBERGE, A.

1985 « Réseaux d'échange et parenté inconsciente », *Anthropologie et sociétés*, 9, 3 : 5-31.

SIMARD, J.-J.

1979 *La longue marche des technocrates*. Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

SIMMEL, G.

1949-1950 « The sociology of sociability », *American Journal of Sociology*, 55 : 254-261.

[284]

TILLY, C.

1988 « Misreading, then rereading, nineteenth century change », dans B. Wellamn et S.D. Berkowitz, *Social Structures : a network approach*. Cambridge : Cambridge University Press : 332-358.

TOURAINÉ, A.

1978 *La voix et le regard*. Paris : Seuil.

TREMBLAY, D.

1981 « Un art régional : avant tout un art d'attitudes », dans R. Martel, dir., *Actes du Colloque Art/Société*, Québec : Éditions Intervention : 98-115.

[285]

NOTES

[286]

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[287]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

QUATRIÈME PARTIE :

IDENTITÉS ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

13

**“Recherche
sur la régulation socio-identitaire
d’une économie locale.”¹⁰⁴**

Par André BILLETTE et Mario CARRIER

[Retour à la table des matières](#)

[288]

¹⁰⁴ Cet article constitue une version remaniée de la communication d'André Billette au colloque international *Industrie et territoire, les systèmes productifs localisés*, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, 21-23 octobre 1992, et il s'appuie sur les résultats d'une recherche financée par le F.C.A.R., réalisée conjointement par André Billette, Mario Carrier, Jean Saglio.

[289]

Dans *La grande transformation* (1944), Karl Polanyi montre qu'au XVI^e siècle, « l'économie [de la société mercantile] est encadrée dans les relations sociales » (p. 88). Par contre, en passant de la pré-industrie à l'industrialisation, l'économie s'est graduellement « désencadrée » (*disembedded*) du social par l'émergence d'un système de marché industriel fonctionnant comme mécanisme autorégulateur. Richard Swedberg (1987) remarque avec raison que ce terme d'« encastrement », forgé par Polanyi, implique « une assise de relations sociales précapitalistes ». Une question se pose alors : l'économie en s'affranchissant de ces relations précapitalistes, s'est-elle affranchie pour autant de toutes relations sociales ? ¹⁰⁵

La recherche que nous venons de terminer manifeste une absence de rupture entre l'économie et la société. Notre objet, contrairement à celui de Polanyi, ne se déploie ni sur le long terme ni sur un plan global. Il s'agit d'un système industriel circonscrit, la microrégion de St-Georges-de-Beauce (S.G.B.) à 100 km de Québec, proche de la frontière américaine, réputée pour son dynamisme économique et social. L'analyse des règles de l'activité industrielle a mis en évidence le rapport étroit entre non seulement l'économie et la société mais aussi entre l'économie et l'identité locale. Bien sûr, ces règles souffrent de nombreuses exceptions. Mais leur présence étendue suggère déjà une certaine adhésion des acteurs. Cette recherche avait pour objectif de montrer comment certaines pratiques industrielles renvoient à de

¹⁰⁵ Plusieurs auteurs récents répondent par la négative, en particulier Mark Granovetter : « toute pratique économique est encadrée (*embedded*) dans des systèmes de relations sociales concrets ». Nous y reviendrons. L'économie industrielle est en soi, « un système social », dit encore plus clairement Luhmann, et Barber dénonce l'absolution du marché capitaliste comme devant être la seule instance régulatrice.

multiples formes de régulations socio-identitaires, traditionnelles ou plus modernes ¹⁰⁶.

[290]

De nouveaux regards sur un phénomène ancien

Notre enquête s'inscrit dans un courant qui s'est développé depuis une quinzaine d'années, celui des études sur les « districts industriels », et qui se réclame d'Alfred Marshall (1919). Cette référence au célèbre économiste n'est pas le fruit du hasard, car ce courant suscite un vif débat entre économistes sur le dynamisme paradoxal de certains de certains industriels. Paradoxal, car selon la théorie classique du développement polarisé, les districts composés de petites entreprises familiales et souvent éloignés des pôles de développement, ne devraient pas être dynamiques. Pourtant, ils le sont. Pourquoi ? Certains ont fait appel à la régulation socio-identitaire comme élément non négligeable de développement économique, notamment lorsqu'il s'agit de « spécialisation flexible » (concept de Piore et Sabel, sur lequel nous reviendrons).

Relativement peu de sociologues se sont intéressés à cette question. Notre intention n'est pas de faire le bilan de ces recherches, ni de retracer les bases théoriques sur lesquelles elles se sont fondées, mais il nous faut au moins noter que celles-ci ont négligé la question de la régulation socio-identitaire, qui se pose en cette fin de siècle axée sur l'émergence de grands ensembles de libre échange. Peut-être est-ce précisément à cause de cette émergence et des incertitudes qu'elle engendre dans le développement économique régional, que la question de la régulation socio-identitaire se pose aujourd'hui avec plus d'acuité.

¹⁰⁶ Il ne faut pas chercher dans nos résultats les recettes sociales du succès économique des Beaucerons du Sud (succès d'ailleurs relatif). L'objectif de notre recherche n'est pas de montrer comment le recours à certaines régulations socio-identitaires peut servir à mobiliser ou à rentabiliser les investissements industriels. Il n'est pas non plus de réduire le social à l'économique (ou vice-versa) car ce jeu nécessaire du réductionnisme finit par faire oublier la part d'irréductible entre les deux champs.

Une première partie sera consacrée à préciser la problématique et la méthode. Beccatini (1989) reprend le concept de district de Marshall et l'applique au cas de l'Italie du Milieu pour les décennies 1970 et 1980. L'intérêt n'est plus la grande entreprise, son intégration verticale, sa production de masse, ses économies d'échelle, mais plutôt les petites et moyennes entreprises (P.M.E.), les marchés, les face à face (réciprocité) et la division du travail interentreprises. Il y repère des avantages économiques qui sont le résultat de la spécialisation dans une branche de production, insistant d'abord sur les *économies externes* qui découlent de la spécialisation entre firmes : économie d'échelle dans les achats de matières premières, création d'un sous-système local de prix, marché local pour la machinerie usagée, accès au crédit facilité par l'établissement d'une banque locale, circulation de l'information relative au recrutement des employés et aux qualifications du marché local du travail. Mais les avantages les plus importants, selon Marshall, tiennent à la sédimentation dans les districts établis depuis longtemps, d'une « atmosphère [291] industrielle » qui facilite l'acquisition de qualifications spécialisées grâce à la socialisation et à la diffusion de l'innovation à travers les échanges entre acteurs locaux. Beccatini insiste beaucoup sur le caractère communautaire du district industriel, celui-ci ne pouvant exister sans la présence d'institutions, de règles et de valeurs (éthique du travail, coopération, identité collective), associées à une structure sociale reposant sur les petits entrepreneurs et les travailleurs industriels.

Plusieurs auteurs ont, par la suite, mis l'accent sur le district industriel non plus comme modèle mais comme « étape ou moment de l'évolution », en utilisant les termes « d'industrialisation diffuse » (Garofoli, Bagnasco, Trigilia, Ritaine, etc.). D'autres comme Piore et Sabel (1989 : p. 330- 346) y ont vu l'expression d'une tendance beaucoup plus générale : ce serait selon eux un cas particulier de spécialisation flexible par opposition au modèle de la production de masse. Par ailleurs, la croissance de la demande contemporaine pour des produits non standardisés et le développement de nouvelles technologies sont deux facteurs qui ont permis aux petites et moyennes entreprises (P.M.E.) de se trouver des créneaux et d'être à la fois efficaces et compétitives. Au colloque de Grenoble déjà cité, Lipietz a fait remarquer que « ce second clivage industriel rendait toute sa place à la professionnalité, [...] à l'innovation décentralisée, [...] et à la

coordination entre les firmes : trois caractères déjà évoqués de l'atmosphère sociale « propre au district industriel » (1992 : p. 10).

Concevoir la coopération comme forme de coordination économique, incite à regarder du côté des liens interentreprises ou de ce que Granovetter appelle la « structure des relations sociales entre les entreprises ». Avec une telle notion, il importe d'analyser, non plus l'entreprise comme entité indépendante, ni l'entrepreneur pris isolément, mais plutôt les réseaux denses d'interactions qui à la fois encastrent les pratiques économiques et en expliquent parfois le niveau d'efficacité.

Parallèlement à ces développements théoriques, il s'est réalisé une série d'études empiriques sur les districts ou ensembles locaux de P. M.E., en Europe, en Amérique et aujourd'hui dans le tiers-monde. Ces ensembles industriels locaux ne correspondent pas toujours à la définition stricte du district industriel marshallien. Mais ils ont en commun l'importance donnée aux relations interentreprises, à la contiguïté et à la régulation socio-identitaire.

Cette problématique du district industriel au sens large, nous a poussés à privilégier la théorie générale de Giddens (1987) parce qu'elle [292] dépasse le registre des intérêts et stratégies des agents pour englober leur enracinement historique et territorial, leur culture, leur habitus ou compétence sociale, leurs ressources et surtout leurs règles ; elle fournit en ce sens, un cadre plus puissant que celui des économistes ou même celui de Crozier, de Reynaud ou de Dunlop, pour rendre compte des processus de production et reproduction de la société (locale, en l'occurrence).

Notre objectif dans cet article est de vérifier si les pratiques économiques interentreprises renvoient à une régulation sociale, voire identitaire, sur le plan régional. Un courant d'économistes recourt à la notion de convention pour nommer cette forme de régulation sociale des marchés (Favreau, 1986 et *Revue économique*, 1989). Giddens pour sa part distingue deux types de règles, les formelles et les tacites. Ce sont celles dont l'utilisation relève d'une connaissance tacite qui sont les plus employées. Celle qu'il qualifie de profondes, informelles et faiblement sanctionnées nous semblent celles qu'il faut identifier pour vérifier s'il existe vraiment une régulation socio-identitaire des pratiques économiques.

Le choix de Saint-Georges-de-Beauce

Pour vérifier comment les pratiques interentreprises renvoient à une régulation sociale, nous avons choisi le secteur manufacturier de la microrégion de Saint-Georges-de-Beauce. Administrativement, celle-ci coïncide avec la municipalité régionale de comté Beauce-Sartigan dont la population était de 41 630 habitants en 1986. Cette zone industrielle se caractérise par un grand nombre de P.M.E. familiales ¹⁰⁷. De la sorte, elle emprunte quelques unes des caractéristiques des districts industriels italiens ou des systèmes industriels localisés français, de milieu semi-rural ou de *campagne urbanisée* (Bagnasco).

Pourquoi avoir choisi cette région de Saint-Georges-de-Beauce ? Tout d'abord parce que son secteur manufacturier est reconnu pour son dynamisme. D'après les données de Statistique Canada, au cours de la période étudiée (1971-1988), les emplois ont doublé, passant de 2 500 à plus de 5 200, et les entreprises ont augmenté des deux tiers, passant de 80 à 133. La croissance de la « valeur ajoutée » ainsi que de la « valeur des expéditions manufacturières » ont été également très fortes, celle-ci atteignant en 1988, un demi-milliard de dollars. Même si le secteur industriel a souffert de la récession, nous pouvons dire qu'il a connu une forte croissance au cours de la période étudiée et cela, sur la base de données les plus fiables.

[293]

Un second critère de sélection a joué. Cette région est caractérisée par une forte identité régionale, qui remonte au temps des colons venus s'installer, il y a deux siècles et demi le long de la rivière Chaudière, affluent du fleuve St-Laurent. En 1851, soit près d'un siècle après la conquête anglaise, 96% de la population beauceronne était francophone et catholique ; en 1986, trois Beaucerons sur cinq avaient un nom de famille présent dans la Vallée de la Chaudière dès 1771 (Bélangier,

¹⁰⁷ En 1988, quatre entreprises seulement employaient plus de 200 personnes. Mais cette définition des entreprises selon la taille est partielle puisque d'après Statistique Canada, il faut considérer aussi le montant des actifs. Or nous ne possédons pas les données relatives à ce critère. À noter que les quatre grandes entreprises sont de propriété locale.

Carrier, 1990). Cet enracinement des Beaucerons dans leur territoire, leur homogénéité et un marché du travail relativement fermé, expliquent sans doute le développement d'un sentiment d'appartenance à leur région et la construction d'une forte identité régionale que maints observateurs ont notée.

Enfin, troisième raison de notre sélection, l'identité de S.G.B. n'est pas fondée sur un métier ou une branche industrielle propre à la région. Le secteur manufacturier y est particulièrement diversifié, regroupant le textile-vêtement, le bois-meuble, les produits métalliques, le matériel de transport, l'industrie de la construction et la fabrication d'une myriade de produits (plastique, verre plat, fibre de verre, acrylique, imprimerie, béton, etc.). Par contre cette région manufacturière n'est pas caractérisée par une division du travail interentreprise, elle est trop dispersée ou éclatée pour être un « district industriel » au sens d'Alfred Marshall. À ce titre, la région S.G.B. permet peut-être mieux qu'une zone de monoactivité industrielle, de vérifier si la régulation des pratiques économiques se réfère à une identité plus large, définie par le partage d'un territoire et d'une histoire commune.

Nous avons effectué une monographie de Beauce-Sartigan (S.G.B.), à l'aide d'entretiens et de divers documents en privilégiant, certes non exclusivement, le commissariat industriel ou Conseil économique de Beauce (CEB), parce qu'il a été le centre stratégique ou d'« autoréflexivité », selon l'expression de Giddens. Grâce à son appui, nous avons pu dépouiller des archives et visiter 45 entrepreneurs et entrepreneuses. L'information statistique et celle obtenue des syndicats, des travailleurs et travailleuses, des notables, des représentants des corps publics, ont complété cette enquête.

Pour identifier les règles socio-identitaires, nous avons analysé les archives industrielles et les comptes rendus des 83 entretiens. Nous avons été frappés par la compétence (*Knowledge ability*) sociale (Giddens), que plusieurs de nos interlocuteurs beaucerons manifestaient, en sachant [294] reconnaître d'une part, les règles en vigueur dans leur milieu et d'autre part, les ressources disponibles pour leur donner force. Puisqu'elles sont le plus souvent tacites, c'est la logique du raisonnement de nos interlocuteurs qui nous a permis de les faire ressortir. Il faut dire que la littérature sur les districts industriels nous avait déjà mis sur certaines pistes, car des règles comme celle de

la priorité d'embauche de la main-d'oeuvre locale, ainsi que celle de l'entraide économique avaient déjà été soulignées bien avant vous.

Quelques règles socio-identitaires

Nous avons repéré des règles économiques, de fabrication, de relations de travail, et de rapports interentreprises. Une première donne la priorité au soutien de la P.M.E. locale. Cette région n'a pas attiré de grandes entreprises venant de l'extérieur ; les Beaucerons adoptent une stratégie pour que leurs P.M.E. profitent des différentes ressources internes et externes à la région (en particulier les subventions gouvernementales). Il s'agit d'une règle de coopération soutenue par le commissariat industriel, mais évidemment elle en recouvre un autre plus fondamentale, celle de la propriété. La plupart des entreprises beauceronnes sont des entreprises familiales où travaillent le père, la mère, les enfants et parfois, des membres de la famille étendue. La règle vise à assurer la transmission du droit de propriété, d'une génération à l'autre, au sein du clan, ce qui n'est pas sans effet identitaire. Il suffit de rappeler l'alliance familiale entre les Lacroix et les Dutil — et la force d'entraînement de ce groupe sur l'économie de la région (Canam, Manac, Procycle, Comact) — pour constater le lien très puissant entre identité familiale et identité régionale.

Une autre règle promeut le réinvestissement local des revenus d'entreprises. Elle constitue une forme de coopération sur base identitaire régionale en ce sens qu'elle fait pression sur les industriels pour qu'ils réinvestissent localement les capitaux qu'ils ont produit sur place. Enfin, d'autres règles portent sur différentes formes d'entraide économique telles que l'actionnariat, le regroupement, la corvée, le sauvetage d'entreprises en difficulté, ou l'« achat chez nous ».

Au sujet des processus de fabrication, rappelons tout d'abord que les créneaux se trouvent non pas dans la production de masse, ni dans les emplois non qualifiés (comme le voudrait la théorie du cycle du produit), mais dans la production sur mesure ou « à façon », qui se situe soit dans [295] l'artisanat, soit dans le petite série (sauf quelques exceptions, notamment le secteur vêtement). Le propre de ce type de production est d'exiger des emplois qualifiés, donc stables, car le départ

d'ouvriers qualifiés représente une perte en investissement de formation. Nous pensons que le maintien dans la région de ce type de production (à l'unité ou en petite série) constitue une règle. Celle-ci lui donne une cohésion sociale en contribuant à l'existence d'un marché local de l'emploi. De là vient en partie la réputation de la main-d'oeuvre beauceronne.

Toujours au sujet de la fabrication, nous avons observé une règle qui manifeste une conception particulière de l'innovation. Il est clair que les P.M.E. locales n'ont pas les moyens de favoriser la R.D. Si certaines arrivent à innover, c'est grâce soit à une tradition de « patentoux » qui n'est pas encore disparue, soit à des participations de centres de recherches extérieures — Centre national de recherches du Canada (C.N.R.C.), Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), Centre canadien d'innovation industrielle (C.C.I.I.) —, soit à l'obtention de la part de grandes entreprises extérieures, de contrats de sous-traitance. Grâce à celle-ci et à la copie, l'entreprise arrive à maîtriser le processus de fabrication et par la suite, elle peut à son tour, lancer ses propres marques sur le marché. En d'autres termes, et si on se rappelle la règle précédente sur le mode de production « à l'unité », artisanal ou en petite série, cette nouvelle règle indique qu'il ne suffit pas de copier, mais qu'il faut accommoder le produit au client ou dans une certaine mesure, innover. Cette règle vise donc à faire sienne la fabrication, et le mode habituel d'appropriation est d'accommoder, ou d'innover. On peut objecter que la plupart des P.M.E. de la région n'arrivent pas à innover. Cependant, la majorité des P.M.E. produisent « à façon » ; elles accommodent déjà le produit, et il suffit que 10% des entreprises arrivent à innover pour que la réputation de la région se maintienne. Le résultat net est qu'en dépit de l'absence de richesses naturelles ou d'avantages absolus ou comparatifs, il se crée une richesse sur la base de l'accommodation ou de la transformation imaginative de produits. Cela correspond à la théorie Jane Jacobs (1985) et son application faite par Marcel Côté, qui ne manque pas de se référer au cas de S.G.B. (1992).

Passons maintenant aux règles de relations de travail. Les deux premières sont la priorité d'embauche aux travailleurs beaucerons et la non-débauche de la main-d'oeuvre entre entreprises locales. Ces deux règles expriment la coopération et favorisent respectivement les [296]

travailleurs, les travailleuses et les entreprises locales ¹⁰⁸. Les deux suivantes se situent en continuité : c'est la règle du sentiment d'appartenance ou d'identification à l'entreprise de la part des travailleurs et travailleuses et celle de la proximité sociale travailleurs-employeurs, autre forme d'identification qui explique que beaucoup de jeunes osent devenir entrepreneurs à leur tour (55% des entreprises visitées) parce qu'ils peuvent compter sur l'appui non seulement de la famille mais de la population locale.

Une autre règle s'applique aux relations de travail, celle des bas salaires. Compte tenu de la branche industrielle, les salaires de la région sont parmi les plus bas du pays et ils sont un atout incontestable dans la compétition avec les entreprises hors de la région. Pourquoi des bas salaires ? Les patrons font valoir les coûts de transport plus élevés du fait de l'éloignement des grands centres et, à l'inverse, le coût de la vie moins élevé dans la région de la Beauce. L'étonnant est que ce type de raisonnement est repris par les travailleurs et les travailleuses et leurs représentants syndicaux : « au total, dit-on, on préfère avoir un emploi dans la région. Les Montréalais gagnent peut-être plus mais ils ne jouissent pas du même mode de vie ni des mêmes avantages ». Cette explication diffère de celle, marxiste, de Klein, Lavertue, Roy et Bariteau, axée sur l'exploitation, par la bourgeoisie locale, d'une classe ouvrière captive. L'explication ici repose plutôt sur un calcul d'avantages comparatifs que la région s'est donnés. Pour saisir quels sont ces avantages, partons de la situation des emplois. En réalité, il s'agit d'un marché de travail local, relativement fermé, encore peu scolarisé (Cazalis), jouissant d'une compétence technique limitée par des équipements traditionnels, ses cartes de compétences n'étant pas toujours reconnues à l'extérieur. Pour compenser l'infériorité des salaires, les hommes ont recours au double emploi et au travail au noir, et l'accès de la femme au marché du travail procure un autre revenu à la famille. Si donc le mode de vie de la famille beauceronne est plus avantageux, cela tient essentiellement à cette variété d'emplois et à

¹⁰⁸ En 1947, le député fédéral fait venir cent Polonaises d'un camp de réfugiés, pour son usine de textile. Ce député a payé cher sa transgression de la règle : tout d'abord, par une grève puis par sa non-réélection en 1949. Déjà, un grand nombre de ces Polonaises avaient émigré vers Montréal, l'Ontario et l'Ouest canadien.

l'assurance de travailler qu'offre cette région. Voilà pourquoi ces Beaucerons du Sud « tolèrent » encore la règle des bas salaires.

Une autre règle consiste à refuser les influences syndicales extérieures, en pratique la présence des grandes centrales syndicales de Montréal. Les Beaucerons préfèrent les syndicats maison ou les syndicats spécialisés du monde rural (comme le service de gestion syndicale Lapierre et Parent).

[297]

Enfin, au sujet des rapports interentreprises, nous avons identifié à S.G.B. la coutume assez répandue parmi les entrepreneurs, d'ententes contractuelles non écrites. On y voit une manière plus souple et moins coûteuse de régler des différends. Par delà cette rationalité économique, on y voit aussi une question de « thrust » et de régulation sociale locale.

De cet inventaire, nous pouvons dégager trois conclusions. Premièrement, il y a des règles et celles-ci ne portent pas uniquement sur les *relations industrielles* mais aussi sur les *relations économiques*, c'est-à-dire qu'elles touchent à l'échange des biens, les services et les personnes entre les entreprises. Deuxièmement, elles se réfèrent concrètement à une régulation sociale, voire identitaire. Troisièmement, la régulation socio-identitaire est liée, d'une manière ou d'une autre, à la dynamique économique de la microrégion.

Discussion

Il importe moins de continuer à faire la liste des règles socio-identitaires, que de faire face aux objections qui ne manquent pas de surgir et qui nous acheminent vers une nouvelle sociologie économique.

Première objection : certaines des règles beauceronnes semblent dépassées, par exemple, celle des bas salaires, de l'absence de mobilité, du refus des étrangers ou des influences extérieures en particulier au plan syndical. Pourquoi encore aujourd'hui tenir à ces règles et mettre l'emphase sur des emplois médiocres, sans mobilité, mal payés ? La réponse tient à l'histoire et à l'expérience de dépeuplement que la région a connu à partir de la moitié du XIX^e siècle jusqu'à la Grande

Dépression des années 1930. Une forte proportion de la population s'était alors déplacée dans une région qui s'était industrialisée plus tôt, la Nouvelle Angleterre, où l'on pouvait trouver de l'emploi dans les manufactures de textile en particulier. Ce dépeuplement qui a été vécu comme une menace, est resté présent dans la mémoire collective et elle a été réactivée ces dernières années quand on a vu les jeunes des comtés environnants fuir la campagne vers la ville. Les règles traditionnelles sont utilisées ici pour contraindre les entrepreneurs à valoriser leur main-d'œuvre beauceronne et à lui assurer des emplois dans la région. La tentation est ainsi moins forte pour les jeunes en particulier, de fuir à Montréal ou de s'expatrier en Nouvelle-Angleterre. Cette explication historique ne justifie pas le présent, ni sur le plan social, ni même sur le plan économique. Elle fait simplement comprendre pourquoi cette microsociété donne priorité à [298] l'embauche locale, peu importe, à la limite, la médiocrité de l'emploi, quant à sa qualité ou aux conditions salariales, et peu importe le rejet latent de l'étranger.

Seconde objection, plus générale : si à S.G.B., l'économie connaît une régulation socio-identitaire, ne serait-ce pas simplement parce que cette économie serait encore rurale, traditionnelle, correspondant à une phase où le social encastre l'économique ? Quelle est alors la portée de la régulation socio-identitaire ? Elle risque d'être mince en regard des travaux de Polanyi. En effet, ce dernier a montré qu'en passant de la préindustrie à l'industrialisation, l'économie s'est graduellement désencastree du social, devenant un secteur autonome, régulé par ses propres lois, celles du marché. Il est donc à prévoir qu'avec une industrialisation plus poussée, les règles socio-identitaires de la région de S.G.B. risquent de disparaître. Pour répondre à cette objection, il importe de faire quatre mises au point.

Premièrement, l'objection est sans doute valable mais l'attribuer à Polanyi tient à une lecture superficielle : celui-ci n'est pas un théoricien libéral. Constaté une évolution n'est pas en faire une norme. Sur une courte période en Angleterre, (1845-1870), l'historien constate l'émergence d'une économie de marché autorégulatrice. Il ne s'en fait pas le promoteur, il la dénonce comme résultat de facteurs « artificiels » et comme « effrayante » dans ses effets sur la société d'alors (1983, p. 89). Cette réserve faite, on peut cependant s'interroger sur la métaphore de l'« encastrement », elle est ambiguë comme le remarque Swedberg : l'idée que l'économie doit être « encastree dans une dynamique sociale

et culturelle pour permettre à une société de fonctionner, implique que l'économie n'est pas en soi un phénomène social » (1990, p. 36). Barber ajoute : « Dire que le marché [dans les sociétés industrielles] est non encadré détourne d'une analyse rigoureuse de son interdépendance avec les autres aspects du système social auquel il appartient ; cela lui donne une fausse indépendance, tant sur le plan analytique que pratique » (1977 : 27). Dans cette perspective, Harrison White démontre que « les marchés industriels sont des structures sociales [puisqu'ils] sont constitués à la fois par la sensibilité et les décisions croisées d'acteurs... » (1981 : p. 1-2). Ce que White propose « est d'encadrer la théorie de l'entreprise des économistes néo-classiques à l'intérieur d'une conception sociologique des marchés. [...] C'est l'inverse des vieilles idées préconçues à propos des rapports entre la sociologie et l'économie... Un marché est une [299] structure dans laquelle les entreprises tiennent chacune un rôle différencié et sont liées les unes aux autres en système équilibré d'observations interactives » (1981, p. 44).

En deuxième lieu, il est faux de se représenter cette région de S.G.B. comme une société pré-industrielle, folklorique (selon l'idéal-type *Folk Society* de Redfield). Toute une société traditionnelle reposant sur l'exploitation agroforestière pré-industrielle et sur un artisanat réduit aux besoins domestiques, s'est déjà effondrée, de même qu'une identité paysanne et politico-religieuse (le créditisme des bérêts blancs). Un fait significatif de l'ouverture de la région, c'est la dérégionalisation des marchés. Les expéditions manufacturières, qui ont dépassé le demi-milliard de dollars en 1988, se trouvent à l'extérieur de la Beauce dans une proportion qui dépasse 90% ¹⁰⁹. Autre fait significatif, les héros de la région ne sont plus des curés, des politiciens, des représentants de professions libérales, mais des entrepreneurs également reconnus à l'extérieur, comme les Lacroix, Dionne, Pomerleau, Dutil... Bref, chez les Beaucerons du Sud, une identité industrielle a largement supplanté

¹⁰⁹ Ce qui montre, incidemment, le peu de sous-traitance entre les entreprises de cette microrégion S.G.B. On peut d'ailleurs se demander pourquoi le secteur industriel est si diversifié. Cette diversification est un atout régional. Mais elle contribue probablement à créer un climat moins concurrentiel dans les relations interentreprises locales. À noter la répartition des exportations industrielles, en 1986 : 67% au Québec ; 14% en Ontario ; 6% dans l'Ouest canadien ; 6% dans les Maritimes ; 7% aux États-Unis.

l'identité préindustrielle, agroforestière et de survivance à la suite des expériences de réussite dans l'industrie.

Notre troisième mise au point a trait au langage beauceron. Si leur économie est industrielle, moderne, comment se fait-il que les Beucerons se donnent encore des règles traditionnelles ? Sérieux paradoxe. Au premier regard, en effet, la liste des règles que nous avons retracées semble bien faire état d'un langage passéiste, frileux, protectionniste. À titre d'illustration, rappelons les quelques règles suivantes qui peuvent constituer des blocages à l'émergence d'une économie moderne : la priorité quasi exclusive donnée à l'embauche locale, la non-débauche de la main-d'oeuvre entre entreprises locales, etc. Même si toutes ces règles souffrent de nombreuses exceptions, elles font peu de place à l'étranger, à la mobilité, au brassage des qualifications, à la concurrence des compétences, autant de stimulants nécessaires à l'innovation et à l'efficacité. Si on ajoute à cela la faiblesse de la formation professionnelle, les bas salaires, etc., on ne trouve plus beaucoup d'incitatifs pour attirer un personnel qualifié, assurer des stratégies de gestion, de capitalisation ou de technologie plus avancées, stratégies permettant de réduire le travail, d'augmenter la productivité et d'accéder à des marchés mieux ciblés.

Alors, pourquoi les Beucerons du Sud utilisent-ils encore un langage dépassé ? C'est que les règles qu'ils évoquent ont un effet positif [300] commun : celui d'orienter ou de contraindre les pratiques des entreprises locales à servir d'abord la population de cette microrégion. On peut y voir d'une certaine manière, la version industrielle d'une métarègle tacite « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Mais en même temps, il paraît difficile de prendre à la lettre, l'énoncé de certaines de ces règles, tellement elles reflètent une mentalité figée et repliée. Les Beucerons du Sud parlent encore comme s'ils avaient besoin de se mettre à l'abri de la concurrence ou de se définir contre les étrangers ¹¹⁰, malgré leur adhésion de principe à la constitution du pays et à la charte des droits et libertés.

¹¹⁰ Ce discours contraste avec notre expérience. Les membres de l'équipe de recherche ont été frappés de l'accueil et de l'ouverture de nos interlocuteurs même si tous, nous étions étrangers à la région. Évidemment, on peut interpréter cela comme un *Hawthorne effect* : un milieu de travail n'est jamais indifférent à ceux qui viennent du dehors pour s'y intéresser. Mais

Cet écart entre règles et pratiques réelles s'est trouvé explicité au moment de notre enquête, lorsque certaines des règles devinrent objet de débat collectif dans les journaux et autres médias locaux. Entre autres, celle de la « priorité de soutien à la P.M.E. locale » a été ouvertement critiquée par les deux figures qui symbolisent le plus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le dynamisme économique de S.G.B., Marcel Dutil et Hervé Pomerleau. Après avoir admis que les P.M.E. en Beauce sont nombreuses et que plusieurs sont prospères, ils avouent :

« Malheureusement, toutes les P.M.E. sont vulnérables. Ce n'est pas avec ça qu'on peut assurer la survie à long terme d'une région. C'est de la grosse industrie qu'on a besoin et qu'on n'a pratiquement pas. Ce qui est désolant, c'est qu'on ne prend pas les moyens pour aller en chercher ni pour garder celles que nous avons déjà » (Journal Le Soleil, 8 juin 1990, p. D-9).

Cette déclaration a créé des remous dans la région car la venue de grandes entreprises extérieures représente une menace pour beaucoup de P.M.E. caractérisées par des bas salaires et des syndicats maison.

Un tel débat est l'indice que certaines règles tacites deviennent pour la communauté, objet d'interrogation. Elles ne vont plus de soi, elles sont mises en question. Il en est de même du système industriel local structuré, selon Giddens, par les règles tacites. Le système maintient son efficacité tant que ces règles sont tacites et qu'elles le demeurent comme une seconde nature (Jones et Wood, 1984). En ce sens, le débat indique que le système ne va plus de soi, qu'il devient objet d'interrogation. Un nouveau système moins traditionnel est-il en train de s'implanter ? Disons que l'actuel est entré dans une période de

l'*Hawthorne effect* ne suffit pas à tout expliquer. Beaucoup de témoignages que notre enquête a recueillis auprès de non-Beaucerons, ont révélé le dynamisme concurrentiel et l'ouverture à autrui de ces Beaucerons, du moins en affaires. De fait, la part la plus importante de leur capitalisation, de leurs ressources, de leurs matériaux, de leur équipement technique et de leurs marchés vient de l'extérieur. Bref, le discours régulateur, recueilli en entrevue, est plus traditionnel que les pratiques économiques effectives et néglige l'apport des marchés extérieurs, des donneurs d'ordre étrangers, des services externes et de la conjoncture économique et politique plus globale.

transition ¹¹¹, d'où son décalage avec un langage encore parfois traditionnel, ce qui est déjà une réponse à la question.

Quatrième mise au point : il est temps de définir l'usage du terme identité. Nous empruntons la définition proposée par le sociologue [301] allemand Niklas Luhmann, ce qui permettra de dégager quelques éléments de synthèse théorique et de répondre de façon plus adéquate à la question de savoir si avec l'industrialisation l'identité beauceronne est condamnée à l'effritement ? Selon Luhmann, l'identité est essentiellement un « processus de différenciation sociale ». Seulement, ce processus est fort complexe, car l'identité est aussi multiple que les axes de différenciation. Nous ne retiendrons que deux de ces axes, pertinents pour S.G.B., en nous excusant à l'avance du schématisme que cela entraîne.

Un premier axe de différenciation historique et disciplinaire correspond à l'émergence des sous-systèmes juridique, culturel, économique, etc. De ce premier axe, nous retenons l'apparition de l'« économie industrielle » ¹¹². Cette théorie de la différenciation, rejoint au risque de nous répéter, les travaux de Polanyi : en passant du stade pré-industriel au stade de l'industrialisation, l'économie s'est graduellement affranchie des marchés domestiques ou des relations sociales précapitalistes.

Parallèlement, ou en contrepartie, un second axe d'identité/différenciation est le pouvoir (de l'anglais : *governance*). Le mouvement sur ce second axe pointe dans une direction tout à fait différente comme si la société ne pouvait jamais s'en remettre à la seule régulation du marché industriel. En contrepartie donc d'une économie régionale qui se libéralise et s'affranchit de ses marchés domestiques, émerge une nouvelle régulation sociale plus spécifique, moins

¹¹¹ Ce concept central de Giddens est celui de « structuration » au sens où il implique une dualité entre structure et action, une tension, une non-correspondance entre le langage et l'action, entre la règle et les pratiques, etc. En mettant l'emphase sur les règles tacites, nous avons peut-être sous-estimé les conflits qui conduisent à leur transformation ou à leur structuration incessante, en l'occurrence, sous l'aiguillon de marchés extérieurs plus étendus.

¹¹² À préciser que la question de l'identité/différenciation sociale n'est pas uniquement culturelle ou idéologique. Elle est une question de société et comme telle, elle a aujourd'hui une dimension économique.

domestique, qui cherche à se protéger contre l'économie industrielle et, mieux encore, qui cherche à l'orienter, à la coordonner. Comment ? De plusieurs manières. En premier lieu, par des lois et des interventions étatiques (politiques fiscales et sociales, subventions orientées de recherche et de développement...). Mais, comme on l'a constaté à S.G.B., l'efficacité de ces politiques suppose que le dynamisme soit déjà bien amorcé. En second lieu, par des associations volontaires, par des conventions patronales/syndicales ou par une synergie entre donneurs d'ordre et sous-traitants... Mais il faudrait encore expliquer pourquoi certaines régions sont dynamiques alors que d'autres n'arrivent pas à démarrer ! Un élément de réponse se trouve dans une troisième manière de se coordonner, les *particularismes locaux* dont, évidemment, la coopération inter-firmes, les règles de confiance qu'on se donne, etc., mieux encore, la régulation qui s'est transmise des générations antérieures et qui assure de meilleures conditions d'émergence et de développement de P.M.E. industrielles. Par exemple, dans le cas beauceron, Bagnasco fait remarquer que la « campagne urbanisée », formée de propriétaires agricoles :

[302]

« a fourni au marché du travail propres aux P. M.E. industrielles, des ouvriers polyvalents, formés au sein de la famille rurale auto-suffisante et culturellement tournés vers l'autonomie et la mobilité ; en outre, cette famille offrait des compensations de revenus provenant du travail salarié et une gestion intégrée des revenus supplémentaires. De ces mêmes familles rurales, sont sortis des artisans et des petits entrepreneurs. Ce milieu s'est prêté à l'expansion de la P.M.E. » (1989, p. 290-1).

Cette citation est tout à fait pertinente pour la région de S.G.B. Par contraste, Storper et Scott (1990) font remarquer que les régions envahies par les grandes entreprises de propriété extérieure, avec production de masse, « gros syndicats », « gros salaires » sont peu propices à éveiller l'entrepreneuriat local et la spécialisation flexible. Cela confirme que certains *particularismes locaux*, en particulier la régulation socio- identitaire d'une « campagne urbanisée », ont favorisé l'entrepreneuriat, le dynamisme des P.M.E. et l'utilisation des ressources collectives. Ainsi la fondation à S.G.B. d'un Institut de mécanique

(mars 1993) fournit l'espoir d'un renouvellement industriel grâce à la hausse des qualifications au sein de la main-d'oeuvre régionale.

Mais revenons au second axe de l'identité. Celle-ci est multiple, comme les types de pouvoir et de territoire, que ce soit les Nations Unies, l'État-Nation, ou la région : chacun à son pallier cherche à s'affirmer selon son identité propre. Luhmann reprend un usage métaphorique de Maturana et Varela (1980), et considère que la « société » en tant que système, a « la particularité de reproduire de manière auto-référentielle, les éléments qui la composent et de construire ainsi sa structure par différenciation sociale avec l'environnement » (Izuzquiza, 1990, p. 383).

Mis à part cette position idéaliste de Luhmann, retenons de cet auteur la présence des deux axes d'identité/différenciation sociale. Tout au long de notre enquête dans la microrégion de S.G.B., nous avons constaté ce double mouvement paradoxal : d'une part, une économie industrielle qui s'affranchit d'un certain social, par exemple en dérégalant ses marchés, etc. ; et d'autre part, un second qui en revanche, cherche à se défendre, à s'orienter et à réinstaurer une *gouvernance*, une autonomie décisionnelle, une régulation régionale ¹¹³.

* * *

Marx, Tönnies, Polanyi, Aron... ont été frappés par la rupture entre l'économie et la société lors de la révolution industrielle. Notre recherche [303] sur le secteur industriel de la région S.G.B. a plutôt mis en évidence un paradoxe : à la fois une rupture et une absence de rupture entre l'économie et la société. Il y a eu rupture indéniable quand près de la moitié de la population de cette région a dû quitter sa terre, son pays, sa langue et sa culture paysanne pour se chercher un emploi dans

¹¹³ Ces régulations socio-identitaires internes à la région évoluent et lui permettent parfois de s'ajuster aux contraintes provenant de la concurrence extérieur. Pour reprendre les catégories de Bassand (1981), ces régulations couvrent trois types d'identité régionale. Il s'agit de l'identité historique et patrimoniale, de l'identité vécue, liée au quotidien, et de l'identité projective, liée à des stratégies, en l'occurrence, économiques.

les usines de textile en Nouvelle-Angleterre. Cette rupture a été le fait dominant de 1850 jusqu'à la Grande Dépression des années 1930. Quant à l'autre moitié de la population de Beauce-Sud, elle se caractérise par une absence de rupture. Car aujourd'hui, malgré sa modernisation industrielle, cette région est restée traditionnelle dans son « discours » sur la régulation sociale de l'économie. Notre méthode d'entretiens, à la recherche des règles tacites, n'a pas toujours permis de vérifier si ces règles sont effectivement appliquées. Par exemple, le pavé que lancèrent en 1990 Dutil et Pomerleau dans la mare du traditionalisme local et les vagues qu'il provoqua, témoignent de la complexité de la situation et, à tout le moins, d'un écart entre le discours traditionnel et la réalité économique. Malgré tout, et même si la zone de S.G.B. se révèle en période de transition, force est de constater qu'il n'y a pas eu rupture jusqu'ici entre la petite entreprise agricole et la P.M.E. industrielle et familiale.

Sur ce fond, il est temps de reposer la question du rapport entre l'identité locale et l'économie ¹¹⁴. Comment les entreprises d'une région peuvent-elles tout en étant compétitrices sur les marchés mondiaux, assurer le développement de la région productrice ? Pour y répondre, nous avons fait l'hypothèse qu'en deçà du niveau national ou supranational, certaines régions arrivent à se donner un système de pratiques tant sur le plan économique que sur celui de la gestion de la main-d'oeuvre, grâce à un ensemble de règles socio-identitaires.

Premier résultat de notre monographie, l'existence d'une régulation socio-identitaire dans le secteur industriel de S.G.B., au cours de la période de 1971 à 1988, a permis de vérifier notre hypothèse. Encore importe-t-il de préciser qu'à S.G.B. les règles socio-identitaires régissant les activités économiques ne correspondent pas à une identité professionnelle. Cette microrégion au contraire est caractérisée par la très grande diversité de ses branches industrielles, de sorte que la source

¹¹⁴ Il n'y a pas de lien nécessaire quant à ce rapport. À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler deux points de repère. Rérat *et al.* (1992) mentionnent un district industriel dynamique dans la banlieue de Barcelone qui est constitué entièrement de diverses souches d'émigrés de fraîche date. Le dynamisme économique ne tient donc pas toujours à l'identité locale (identité ethnique ou simplement territoriale). Le rapport inverse ne s'impose pas davantage : la présence d'une forte régulation socio-identitaire peut être un atout mais aussi bien un obstacle au développement industriel (Maillat, 1981).

des règles propres à S.G.B. ne se trouve pas dans l'identité des métiers d'une même branche (ce qui fonde habituellement l'identité du district industriel) mais au-delà, dans une identité plus large, régionale et suprarégionale. L'intérêt particulier de notre enquête sur S.G.B. par delà les recherches [304] sur les « districts industriels », est de pousser plus loin l'analyse du caractère identitaire, de ses changements et de ses règles.

Le second résultat de notre monographie, peut-être le plus généralisable, est la vérification du double processus paradoxal d'identité/différenciation sociale : une sorte de dérégionalisation des marchés, par suite de la libéralisation de l'économie, en passant du stade pré-industriel ou stade industriel et, en contrepartie, une régionalisation renouvelée grâce à un certain nombre de règles sociales en partie traditionnelles, en partie plus modernes. Nos observations suggèrent que chaque région est susceptible de valoriser, changer ou engendrer des règles socio-identitaires qui servent, comme ressources, à structurer un système de pratiques qui n'est pas sans incidence sur le dynamisme économique. Une prochaine recherche tentera d'évaluer l'importance de ce modèle, par comparaison, dans d'autres régions ¹¹⁵.

¹¹⁵ Le colloque international de Grenoble, mentionné à la note 1, a permis de constater des recoupements avec d'autres expériences de développement local, mais trop diversifiées pour être confondues avec celle du « district industriel ». Il s'agit en particulier de la région de Roanne et du Choletais (Rérat *et al.*, 1992) et du sud-ouest des Flandres (Bernard Musyck, 1992). Par contre, Scott (1987) caractérise la sous-traitance en Amérique du Nord comme territorialement éclatée.

[305]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARBER, B.

1977 « Absolutization of the Market », dans : G. Dworkin (*dir.*), *Markets and Moral*, New York, John Wiley, 15-31.

BAGNASCO, A.

1989 « Développement régional, société locale et économie diffuse » dans : M. Maruani *et al*, *La flexibilité en Italie*, Paris, Syros, 287-293.

BASSAND, M.

1981 *L'identité régionale*, Saint-Saphorin, Édition Georgi.

BECCATINI, G.

1989 « Les districts industriels en Italie », dans : M. Maruani *et al*, *La flexibilité en Italie*, Paris, Syros, 261-270.

BÉLANGER, F. *étal.*

1990 *La Beauce et les Beaucerons. Portraits d'une région, 1737-1987*, St-Joseph-de-Beauce, Société du patrimoine des Beaucerons.

BENOÎT-GUILBOT, O.

1991 « Les acteurs locaux du développement économique local. Y a-t-il un effet localité ? », *Sociologie du travail*, 4 : 453-459.

BILLETTE, A., M. Carrier et J. Saglio

1991 *Structuration sociale d'un système industriel P.M.E. : le cas de la région de Saint-Georges-de-Beauce*, Québec, Département de sociologie, Université Laval, décembre 1991.

BONNEAU, M. et H. Dionne

1987 *Développement régional et autonomie locale*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski.

CÔTÉ, M.

1992 *By Way of Advice. Growth Strategies for the Market Driven World*, Oakville, Mosaic Press.

FAVEREAU, O.

1986 « La formalisation du rôle des conventions dans l'allocation des ressources », dans R. Salaris *et al* (dirs), *Le travail, marché, règles, conventions*, Paris, INSEE-Economica, 249-267.

[306]

GIDDENS, A.

1987 *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF.

GRANOVETTER, M.

1985 « The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 3 : 481 ss.

JACOBS, J.

1985 *Cities and the Wealth of Nations, Principles of Economic Life*, New York, Vintage (traduit français, Boréal, 1992).

LAVERTUE, R.

1985 *Régions, classes sociales et industries : la question beauceronne*, Québec, Département de géographie, Université Laval.

LIPIETZ, A.

1992 « Le local et le global » dans *Industrie et territoire*. Colloque international de Grenoble, Université Pierre-Mendès-France. (Communication photocopiée de l'IREFD, 25 p.)

LUHMANN, N.

1990 *The Differentiation of Society*, New York, Columbia University Press.

LUHMANN, N.

1990 « Dossier Luhmann », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXIX : 376-398.

MAILLAT, D.

- 1981 « Frein aux stimulants du développement », dans M. Bassand, *L'identité régionale*, Saint-Saphorin, Éditions Georgi, 61-66.

MARSHALL, A.

- 1919 *Industry and Trade*, Londres, Macmillan.

MARUANI, M. *et al.*

- 1989 *La flexibilité en Italie*, Paris, Syros.

MATURANA, H. R. et F. Varela

- 1980 *Autopoiesis and Cognition*, London, Reidd.

MENDELS, F.

- 1984 « Des industries rurales à la protoindustrialisation, historique d'un changement de perspective ». *Annales ESC*, 39, 5 : 977-1008.

[307]

MUSYCK, B.

- 1992 « The Characteristics of Autonomous Industrial Action in Southwest Flanders » dans *Industrie et territoire*. Colloque international de Grenoble, Université Pierre-Mendès-France. (Communication polycopiée de l'IREPD, 27 p.)

PIORE, M. J. et C. F. Sabel

- 1989 *Les chemins de la prospérité*, Paris, Hachette.

PAGEON, C.

- 1990 *L'identité territoriale : la dualité rurale-urbaine dans la municipalité régionale de comté Les Basques*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski. (Cahier du GRIDEQ, 8)

POLANYI, K. et C. Arensberg *et al.*

- 1975 *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse.

POLANYI, K.

- 1983 *La grande transformation*, Paris, Gallimard. (Bibliothèque des sciences humaines, traduit du texte anglais de 1994.)

PROVOST, H.

1970 La vallée de la Chaudière, géographie et histoire, Québec, Éditions de la Nouvelle-Beauce.

REVUE ÉCONOMIQUE,

1989 L'économie des conventions, n° 2.

RÉRAT, F. *et al.*

1992 « Les P.M.E. face au local... », dans *Industrie et territoire*, Colloque de Grenoble, Université Pierre-Mendès-France. (Communication polycopiée.)

REYNAUD, J.-D.

1989 Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale, Paris, Armand Colin.

ROY, A.

1983 *Accumulation du capital et bourgeoisie industrielle à St-Georges-de-Beauce*, Québec, Université Laval. (Thèse de maîtrise au département d'anthropologie.)

SAGLIO, J. et M.-F. Raveyre

1984 « Les systèmes industriels localisés », *Sociologie du travail*, 2 : 157-176.

[308]

SCOTT, A.J.

1987 « Industrial Organization and Location : Division of Labor the Firm and Spatial Process », *Economie Geography*, 67 :215-231.

SEGRESTIN, D.

1992 *La sociologie de l'entreprise*, Paris, Armand Colin.

SWEDBERG, R.

1990 « Economic Sociology : Past and Present », *Current Sociology*, 35, 1, Sage Publications, printemps 1987. (Traduction partielle dans *La revue du MAUSS*, 9 : 33-70 d'où sont tirées aussi les citations de Granovetter, Barber et White dans le présent article.)

WHITE HARRISSON, C.

1981 « Production Markets as Induced Role Structures », dans : S. Leinhardt (dir.), *Sociological Methodology 1981*, San Francisco, Jossey-Bass, 1-59.

[309]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[310]

[311]

[312]

[313]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

QUATRIÈME PARTIE :

IDENTITÉS ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

14

“Les organisations de pêcheurs
et la modernisation des activités de
la pêche dans la Péninsule acadienne.”

Par Omer CHOUINARD

[Retour à la table des matières](#)

[314]

[315]

La présente communication a pour but de mettre en perspective le rôle des organisations de pêcheurs dans la modernisation de l'activité de la pêche dans la Péninsule acadienne. Nous allons présenter ici le rôle des organisations de pêcheurs comme agent de médiation au changement tant du côté de la production qu'à celui de la consommation en établissant une « passerelle » entre le courant de la régulation et celui des mouvements sociaux.

Dans un premier temps, nous allons fournir les éléments théoriques qui guident notre analyse : soit la théorie de la régulation et la théorie des mouvements sociaux. Ensuite nous allons présenter brièvement les caractéristiques démographiques de la région étudiée, en l'occurrence la Péninsule acadienne et les organisations de pêcheurs qu'on y retrouvent. Puis, nous allons faire état des alliances et des tensions entre les principales organisations de pêcheurs de cette région. L'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM), d'allégeance syndicale, représente les pêcheurs côtiers et est axée sur la défense du mode de vie traditionnelle ; ces pêcheurs utilisent généralement des bateaux inférieurs à 50 pieds. L'Association des pêcheurs professionnels acadiens (APPA), de type professionnel, représente pour sa part les pêcheurs semi-hauturiers hautement productifs grâce à la modernisation de leur équipement. Ces derniers utilisent des bateaux d'une longueur variant entre 50 à 100 pieds approximativement. Finalement, l'Association coopérative des pêcheurs de l'île Itée qui regroupe, en plus des membres de ces deux catégories de pêcheurs, des travailleurs d'usines. Enfin, nous établirons une « passerelle » entre les deux courants théoriques ¹¹⁶, le courant des régulationnistes qui analyse les transformations sous l'angle des compromis institutionnalisés et celui des mouvements sociaux qui resituent l'acteur [316] dans son

¹¹⁶ BÉLANGER, Paul R. et LÉVESQUE, Benoît *La « théorie » de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique*, UQAM, Département de sociologie, 1991, 36 p.

milieu de vie afin d'empêcher la désintégration du tissu communautaire. Ce lien entre la sphère de la production et celui de la consommation nous permettra de mieux comprendre les rapports de divergence/convergence des organisations de pêcheurs de la Péninsule acadienne.

Quelques considérations théoriques sur la régulation et les mouvements sociaux

Les auteurs de la régulation « visent à resituer les rapports sociaux au centre de l'analyse économique et à renouveler ainsi l'économie politique ¹¹⁷ ». Les rapports sociaux sont les sujets de l'histoire, d'où la notion de « compromis social ¹¹⁸ » vise à mettre l'accent sur les transformations en cours résultant de luttes sociales. Ce qui est fondamental dans la notion de compromis social, c'est que la partie la plus forte a besoin de la partie la plus faible quelque soit l'issue de la négociation. Un des aspects éclairant de la théorie de la régulation en regard aux pays européens occidentaux a été l'explication, à partir du « compromis social » (étiqueté de fordiste par les régulationnistes), de la croissance observée durant les années qui ont suivi la seconde Guerre mondiale, années que l'on a qualifié de « Trente glorieuses ». Le « compromis fordiste » repose, d'une part, sur l'introduction de changements technologiques et organisationnels permettant d'accroître la productivité et, d'autre part, sur la mise en place de « formes structurelles » favorisant la régularité de la croissance du pouvoir d'achat. Au Canada, de préciser J. Jenson, le compromis fordiste a été mis en place « en fonction des besoins de la construction de la nation canadienne et du régime fédéral ¹¹⁹ ». Il s'agit d'un compromis national-régional en vue de souder la nation canadienne. Il est donc lié à la lutte contre les disparités régionales. Ainsi, la dissolution du compromis fordiste implique entre autres une refonte des politiques sociales et de redistribution et signifie une remise en cause de l'unité

¹¹⁷ *Ibidem.*, p. 1.

¹¹⁸ BOYER, R. *Réflexion sur la crise actuelle*, Paris, CEPREMAP, no 8706, CNRS, E.H.E.S.S., mars 1987, pp. 18-19.

¹¹⁹ JENSON, J. « Different » but not « exceptional » : Canada's permeable fordism, *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 26, 1, 1989, p. 84.

canadienne et de la forme de l'État. C'est en ce sens que Jenson nous parle de « fordisme perméable » aux effets internationaux. En appliquant ce concept à la modernisation des techniques propres à l'activité de la pêche à Terre-Neuve au début des années 1960 et en le reliant à la dépendance externe du marché américain pour la vente des produits de la pêche, B. Neis en arrive au concept de « fordisme perméable périphérique ¹²⁰ ».

La théorie des mouvements sociaux met en évidence que les conflits au cœur des luttes sociales de pouvoir sont également sources de [317] changements sociaux. Ces conflits sont attribuables au rapport de consommation. En effet, les nouveaux conflits dans les sociétés capitalistes avancées se manifestent surtout hors du travail. De plus, les acteurs du changement se retrouvent dans de nouvelles classes que ce soit sur le plan d'enjeu régional, national, territorial, environnemental, ou encore sur celui des rapports hommes/femmes et jeunes/adultes. Le mouvement social de classe se manifeste par des luttes politiques et culturelles de résistance à l'aliénation qu'engendre un système d'intégration et de manipulation ¹²¹. Selon l'expression de Touraine « tout processus de développement peut être défini par une certaine combinaison d'action de la classe dirigeante — et de résistance des classes dominées — et d'intervention d'une élite dirigeante, c'est-à-dire avant tout d'un État ¹²² ». D'une part, « l'élite dirigeante se compose de technocrates, de dirigeants, qu'ils appartiennent à l'administration de l'État ou à de grandes entreprises étroitement liées, par leur importance même, au milieu de décision politique ¹²³ ». D'autre part, les catégories sociales dominées, composées d'élites revendicatives, se définit « par la rencontre de ces élites et de catégories sociales marginales », « périphériques », et « démarchandisées » ¹²⁴. Ces catégories sociales sont « soumises à diverses formes de

¹²⁰ NEIS, B. Flexible Specialisation. What's that got to do with the price of fish ?, *Studies in Political Economy*, 36, Fall 1991, pp 160-161.

¹²¹ TOURAINE, A. *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969, pp. 101-103.

¹²² TOURAINE, A. *La parole et le sang, Politique et société en Amérique latine*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 40.

¹²³ *Idem*, 1969, p. 73.

¹²⁴ OFFE, C. New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics, *Social Research*, 52, 4, Winter 1985, p. 834.

dépendance à l'encontre des identités personnelles et collectives ¹²⁵ ». La nouvelle classe, porteuse de changement, trouve un terrain fertile de conflits sociaux dans les groupes écologiques, de femmes, de jeunes, mais aussi dans l'émergence de mouvements régionaux et ethnonationalistes ¹²⁶. Ces résistances sont le résultat des « processus accélérés de modernisation » et des « modifications structurelles des sociétés de capitalisme tardif ¹²⁷ ». Selon Melucci et Maheu, les nouveaux mouvements sociaux sont nourris par les demandes des mouvements régionaux et des groupes ethniques. J.-Y. Thériault abonde dans le même sens en parlant de luttes en territoire acadien dans les années 1960 et 1970 ¹²⁸.

Caractéristiques démographiques et culturelles de la Péninsule acadienne et les organisations de pêcheurs

La Péninsule, acadienne : caractéristiques démographiques et culturelles

La population totale de la Péninsule acadienne en 1986 était de 58 065 personnes, soit une augmentation de 22,6% par rapport à 1971. Selon les données du recensement de 1991 la population de la Péninsule a légèrement diminué s'établissant à 57,835. Plus de 90% de la population de [318] cette région est de nationalité acadienne. Le revenu

¹²⁵ MAHEU L. *Conflits et mouvements sociaux : enjeux et caractéristiques de la domination culturelle et politique*, Communication préparée pour le deuxième colloque international sur l'État : l'État au coeur de la société ?, tenu à l'Université Bishop, 15-18 juin 1986, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie, p. 15.

¹²⁶ MELUCCI, A. *Nomads of the Present, Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society*, J. Keane and P. Mier eds., Philadelphia, Temple University Press, 1989, p. 212-213, *Mouvements sociaux, mouvements post-politics*, *Revue internationale d'action communautaire*, 10, 50, 1983, pp. 25-28.

¹²⁷ Idem, 1983, p. 26.

¹²⁸ THERIAULT, J.-Y. *L'autonomie d'aujourd'hui : la question acadienne sous le regard des idéologies politiques actuelles*, *Égalité : Revue acadienne d'analyse politique*, Moncton, Université de Moncton, 1986, pp. 16-17.

moyen des hommes en 1986 était de 15 215\$ et celui des femmes de 8 827\$. Pour la même année, les revenus moyens de la province pour les hommes et pour les femmes étaient respectivement de 18 882\$ et de 10 293\$. Cette région compte par ailleurs le plus haut taux de population vivant sur le bien-être de la province du Nouveau-Brunswick, soit 15%. Quant aux prestations d'assurance-chômage, elles sont perçues par un peu plus du tiers de la population régionale (34,7%), contre 20% pour la province ¹²⁹. De plus, 70% de tous les emplois de cette région sont saisonniers avec un nombre moyen de semaines travaillées par année est de 15,2%. Il s'agit du pourcentage le plus bas de la province, la moyenne provinciale étant de 22,6%. Plus de 100 millions de dollars sont versés chaque année dans la Péninsule acadienne en paiements de transfert ¹³⁰.

La population de ce territoire est fortement dépendante de la pêche, puisque plus d'un travailleur sur trois (34,5%) œuvre dans ce secteur. Débordant sur le territoire de la Péninsule acadienne, la région administrative du Nord-Est du ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, en l'occurrence la région 1, est responsable d'environ la moitié du volume et de la valeur annuelle des débarquements de poissons et de crustacés de cette province. En ce qui a trait au financement des flottilles de la Péninsule acadienne, la commission du développement des pêches du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la province du Nouveau-Brunswick lui a consacré annuellement, pour la dernière décennie, de 70 à 75% du budget alloué à la modernisation, au développement et au remplacement des flottilles de pêche côtière et semi-hauturière ¹³¹.

Une étude récente montre également que le temps consacré au travail bénévole au Nouveau-Brunswick est plus élevé qu'ailleurs au

¹²⁹ *Répartition démographique de la Péninsule acadienne*. Commission d'expansion économique de la Péninsule acadienne inc. (CEEP), Tracadie, 1988, 18 p.

¹³⁰ *Répartition démographique de la Péninsule acadienne*. Commission d'expansion économique de la Péninsule inc., (CEEP), Tracadie, Nouveau-Brunswick, 1988 et 1990.

¹³¹ *Les transformations structurelles de l'industrie de la pêche et le rôle des organisations de pêcheurs dans la Péninsule acadienne de 1946 à 1990*, Thèse de doctorat, Montréal, UQAM, 1992.



pays ¹³². Il est aussi noté, qu'étant donné le caractère national et les dimensions rurales et religieuses, le bénévolat apporte une contribution substantielle à la vie communautaire et économique de la région ¹³³. Selon l'historien Jean Daigle, il serait toutefois difficile de comprendre l'implantation des associations bénévoles sans faire référence au réseau coopératif de la Péninsule acadienne qui s'est développé dans les 60 dernières années ¹³⁴. D'après J.-Y. Thériault, il y a également lieu de relier l'implantation des coopératives dans les régions acadiennes à la question nationale ¹³⁵.

Comme nous le verrons même si les pêcheurs côtiers et semi-hauturiers de la Péninsule acadienne s'affrontent sur la question du partage de la ressource, voire de la production, ils participent néanmoins [319] à la vie communautaire et associative et s'unissent également face aux grands appareils publics ou privés pour contrer la disparition de leur milieu de vie, de résidence, de travail et de loisir. Dans ces communautés, les valeurs reliées à l'entraide et au partage ont l'avantage de constituer une alternative au déménagement lorsque les perspectives d'emplois se font rares ¹³⁶. Les organisations de pêcheurs de la Péninsule sont intégrées au tissu associatif et à la communauté acadienne qui doit sans cesse lutter pour maintenir ses acquis et développer les services collectifs auxquels elle estime avoir droit dans les domaines de la santé, de l'éducation, des réseaux routiers, etc.

¹³² ROSS, D.P. *Les aspects économiques du bénévolat au Canada*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada, 1990, p. 11.

¹³³ Forum de la Conférence socio-économique de la Péninsule acadienne, Tant d'idées temps d'agir, Fiches et proposition, Shippigan, 19 au 21 avril, p. 98.

¹³⁴ DAIGLE, J., *Une force qui nous appartient, la Fédération des Caisses populaires acadiennes*, Éditions d'Acadie, 1990, p. 16.

¹³⁵ THÉRIAULT, J.-Y. *Développement dépendant et pénétration coopérative*, Revue de l'Université de Moncton, 1, 3, 1980, pp. 9-10.

¹³⁶ SÉGUIN, M.T., GAUVIN, B. *Les conséquences socio-humaines des changements technologiques dans deux usines de crabe de la Péninsule acadienne*, Département de sociologie, Moncton, 1989, 406 p.

Les organisations de pêcheurs

Les coopératives ont été les premières organisations de pêcheurs constituées sur l'ensemble du territoire des provinces Maritimes. Elles ont vu le jour dans la foulée du Mouvement d'Antigonish, de l'université St-Francis-Xavier, située à Antigonish en Nouvelle-Écosse, mouvement qui origine de la fin des années 1930. Le programme d'éducation des pêcheurs, élaboré par un professeur de cette université, le révérend Moses Coady, comprenait trois dimensions : « l'éducation du pêcheur, le droit pour celui-ci d'exprimer son avis sur les mesures à prendre en ce qui concerne son industrie, une initiation à un programme de coopérative de consommation et de production ¹³⁷ ».

En 1942, l'Association coopérative des pêcheurs de l'île Itée (la coopérative de Lamèque) située à Lamèque au Nouveau-Brunswick, vit le jour. Composée essentiellement de pêcheurs côtiers à ses débuts, le membership de la coopérative de Lamèque se transforme. La coopérative ouvre ses portes aux pêcheurs semi-hauturiers équipés de nouvelles technologies davantage performantes et soutenus par les visées modernisatrices de l'État tant provincial que fédéral.

Comme l'a souligné à juste titre J.-Y. Thériault, dans son analyse du mouvement coopératif acadien, la pénétration des coopérative dans le secteur des pêcheries aura d'abord permis d'organiser la résistance des petits producteurs dans les régions laissées pour compte et peu convoitées par le capital industrie. Ceci donnera un pouvoir de négociation en vue de « réorganiser l'ensemble social perturbé en fonction des nouvelles exigences du capitalisme nord-américain ». Puis un second point concerne le mouvement social nationaliste et religieux, porteur de l'idéologie communautaire de la coopération à ses débuts qui suppose « la [320] prédominance de l'aspect associatif de la coopération par rapport à l'entreprise ». Par exemple, dans des secteurs d'activité « laissés vacants par le capitalisme marchand », l'entreprise coopérative ne réussit que parce qu'elle est soutenue « par un mouvement social capable d'unifier les populations marginalisées par

¹³⁷ Révérend Moses Coady, cité dans M. Gauvin. *Le mouvement coopératif acadien : fondement idéologique, histoire et composition actuelle*, mémoire de maîtrise Université de Montréal, 1976, p. 29.

la transition aux nouvelles exigences de l'ensemble dominant »¹³⁸. Ces sont les régions où le potentiel de pêche est limité ou encore les régions isolées géographiquement qui connaîtront une implantation significative des coopératives de pêcheurs.

Dans les années 1960-1970, le développement de la coopérative de Lamèque, comme celui du mouvement coopératif, s'inscrit dans la conjoncture du sous-développement régional. Son expansion dans la communauté rurale de l'île Lamèque coïncide avec la mise en place des politiques de développement régional et du rapport salarial fordiste au Canada. La rationalisation et son corollaire la formation de la main-d'oeuvre dont on veut accroître la mobilité et la spécialisation, allaient aussi défier le rapport association/entreprise sans toutefois le remettre en cause.

À partir des années 1960, les institutions coopératives acadiennes « troquent le discours nationaliste pour celui de la rationalité et du progrès »¹³⁹ et les coopératives de pêcheurs n'y échappent pas. À ce moment-là, l'absorption de l'association par la coopérative tend à se produire : « la survie de l'entreprise revêt une plus haute importance que alors que celle de l'association peut être tenue pour négligeable. Indissolublement entreprise et association, la coopérative cesse pourtant d'exister, dès que disparaît l'un de ces deux principes »¹⁴⁰. Toutefois, l'héritage du passé pour ce qui est des valeurs d'entraide et de partage dans les communautés traditionnelles de pêcheurs, continuera de marquer les coopératives de pêcheurs. La composante associative étant délaissée, des regroupements et des mouvements se chargent de la réactiver afin de revitaliser l'entreprise coopérative.

Dans cette ordre d'idée, sans remettre en cause les effort de normalisation à la base de la réforme élaboré dans le programme *Égalité des chances pour tous* du gouvernement Robichaud de

¹³⁸ THÉRIAULT, J.-Y. *loc. cit.* 1980, pp. 20-22.

¹³⁹ THÉRIAULT, J.-Y. *Domination et protestation : le sens de l'acadianité*, *Anthropologique*, vol. XXII, no. 1, 1981, p. 57.

¹⁴⁰ LÉVESQUE, D. *Investir dans la coopérative ou s'investir dans sa coopérative*, *Organisation et gestion des coopératives de pêcheurs*, Agence de coopération culturelle et technique. École internationale de Bordeaux, notes et documents, semi-synthèse de session, Shippagan, CUS/Université de Moncton, mai 1986, pp. 243-248.

Fredericton, J.-Y. Thériault considère que les revendications des communautés acadiennes des années 1960 et 1970 sont attribuables « à l'effacement des pratiques sociales proprement acadiennes (...) porteuses d'ordre » et à la transformation des institutions, en particulier dans les domaines de l'éducation de la santé et de la justice. C'est donc à la suite de la [321] reconstruction de l'administration publique et surtout de la centralisation, à l'échelle provinciale, de la perception des impôts fonciers des municipalités, autrefois prélevés par les conseils de comtés, qu'on assiste à une « expropriation » de la société civile acadienne au bénéfice de l'État et que s'inaugure une période mouvementée où l'« identité acadienne » s'affirme.

C'est dans ce contexte particulièrement agité de la fin des années 1960 qu'apparaîtront les organisations de pêcheurs. L'Association professionnelle des pêcheurs (APP) qui avait comme mission de regrouper toutes les catégories de pêcheurs du Nord-Est du Nouveau-Brunswick verra le jour en 1968. En 1977, suite à des tensions entre les côtiers (fraction davantage syndicale, délaissée par les politiques de l'État) et les semi-hauturiers (fraction davantage modernisante et affairiste, favorisée par les politiques de l'État), l'UPM regroupera les pêcheurs côtiers du Nord-Est et du Sud-est du Nouveau-Brunswick ainsi que ceux des Maritimes. L'APP deviendra, en 1978, l'Association des pêcheurs professionnels du Nord-Est (APPNE), ancêtre de l'APPA. Même si ces deux groupes à caractère syndicales et professionnelles ont été créés pour répondre à des besoins de partage et de protection des ressources halieutiques pour des groupes particuliers de pêcheurs, besoins négligés par les coopératives ¹⁴¹, elles subiront l'influence de la culture coopérative qui a imprégnée les communautés acadiennes depuis les années 1930.

¹⁴¹ BEAUCHAMP, C. *La coopération et le syndicalisme agricole au Québec face à l'accord du libre échange Canada/États-Unis : vers une explication des tensions récurrentes entre les organisations, coopératives et développement*, vol. 23, no. 1, 1991, p. 95.

***Vers de nouveaux compromis :
conflits et alliances entre les organisations de pêcheurs
de la Péninsule***

La participation de l'État à la modernisation de l'activité de la pêche dans la Péninsule acadienne a entraîné des tensions, voire des conflits ouverts, entre les pêcheurs côtiers représentés par l'UPM, et les pêcheurs semi-hauturiers, représentés par l'APPA.

Toutefois, il convient de mentionner que les conflits qui se développent autour de la production et du travail dans la Péninsule ne trouvent pas prise à l'intérieur des luttes menées dans le champ de la consommation collective. On peut soutenir, à la suite d'Alberto Melucci, que cette divergence/convergence s'explique par des facteurs nationalitaires et culturels propres aux minorités nationales qui vivent des phases de modernisation accélérées. Soulignons que le développement enclenché par les politiques de modernisation n'a pas eu comme seul effet d'accentuer la correspondance entre « l'appartenance ethnique minoritaire et la discrimination économique ». Ce serait, selon Melucci, par la « défense et la [322] revendication d'une autonomie culturelle de ces groupes », que « l'ethnicité se serait affirmée dans les sociétés avancées » comme un principe d'organisation des intérêts et de la solidarité collective. Ce phénomène de solidarité, combiné à des changements structurels, telles la dissolution-conservation de la petite production marchande et la substitution des réseaux communautaires ou religieux de santé et d'éducation par l'appareil gouvernemental à travers la réforme *Égalité des chances pour tous* du gouvernement Robichaud des années 1960, a entraîné « le relâchement des appartenances de classes, l'émergence des formes de solidarité qui n'ont plus comme références principales leur place dans les rapports de production et un rôle toujours plus important de l'aspect symbolique dans les rapports sociaux » ¹⁴².

Mentionnons maintenant des exemples de conflits dans le champ de la production :

¹⁴² MELUCCI, A. *Mouvements sociaux, mouvement post-politique*, Revue internationale d'action communautaire, Montréal, Saint-Martin, 10, 50, 1983, pp. 25-26.

- front commun des pêcheurs côtiers et semi-hauturiers en alliance avec le capital non monopoliste de l'industrie de la pêche contre l'entrée des chalutiers de plus de 100 pieds, propriétés des entreprises à intégration verticale (National Sea Products Ltd, Fishery International Products) situées à l'extérieur du Golfe Saint-Laurent en 1979,
- conflits entre pêcheurs côtiers aux filets maillants et grands senneurs à propos du partage du hareng en 1980 et
- conflits entre l'Association coopérative des pêcheurs de l'île et l'UPM concernant l'accréditation syndicale des pêcheurs côtiers en 1984.

Par ailleurs, à l'heure du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il est possible d'envisager une collaboration dans les secteurs de la capture, de la transformation et de la commercialisation entre les pêcheurs, les propriétaires des usines de transformation et les représentants gouvernementaux. Les régions côtières du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, à grande majorité acadienne, pourraient éventuellement créer un réseau d'échanges élargi dans ce secteur d'activité en vue d'affronter les défis majeurs de la mondialisation des marchés du poisson et des crustacés. Il serait donc possible d'envisager une fédération regroupant les diverses organisations de l'industrie « acadienne » de la pêche et agissant en tant que communauté d'intérêt pour faire face aux compressions et à la rationalisation exigées par la libération accrue des échanges. Les démarches récentes des usines de transformation en vue de mettre sur pied un consortium de homards constituent un pas dans cette direction. En témoigne également la participation des intervenants de [323] l'industrie au sein de conseils et/ou de regroupements en vue du développement du maquereau et du hareng.

Si la production est parfois un lieu d'alliance mais surtout de conflits entre les deux principales catégories de pêcheurs, il apparaît que la consommation collective a d'abord été un lieu de convergence où la question nationale jouait un rôle de premier plan. Des exemples montrent que les organisations de pêcheurs ont pris part avec d'autres

groupes de la minorité nationale acadienne, à des mouvements nationalitaires. À cet égard, le mouvement qui s'est créé pour résister à l'expropriation des résidents acadiens lors de la création du Parc national Kouchibouguac reflète la volonté de certains groupes de la minorité nationale acadienne de s'opposer à la dépossession de leurs terres, de leurs traditions et de leur mode de vie. Des groupes de petits producteurs, des groupes nationaux, des syndicats professionnels et ouvriers ainsi que des artistes se sont engagés, principalement à partir du milieu des années 1970, pour s'opposer au déménagement forcé des résidents de ce territoire par l'État, tant fédéral que provincial ¹⁴³.

Notons aussi :

- l'opposition des environmentalistes, y compris celle des pêcheurs, à l'expansion au camp militaire de Tracadie qui a pris naissance au milieu des années 1970, suite à la mobilisation des divers intervenants au cours des années 1980, le projet fut abandonné en 1990, au profit du développement touristique le long de la Petite-rivière et de la Grande-Rivière Tracadie ;
- les pressions populaires des organisations de pêcheurs, de concert avec d'autres groupes de la minorité nationale acadienne afin de forcer l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick par le biais d'un fonds de fiducie pour mettre sur pied un autre quotidien francophone pour remplacer l'Évangéline qui a fermé en 1982 ;
- la mobilisation des organisations de pêcheurs en lien avec les organisations nationales acadiennes pour protester contre l'embauche de fonctionnaires unilingues anglophones, au ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick en 1983 ¹⁴⁴ dont certains devaient traiter avec des pêcheurs acadiens ;
- la priorité accordée lors des assises du Forum de la Conférence socioéconomique de la Péninsule en 1991, par les délégués participants, représentant 11 secteurs d'activités de la Péninsule :

¹⁴³ ROY, M.K. et LAFOREST, G.V. Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac, octobre 1981, p. 83.

¹⁴⁴ APPA. *Rapport de l'assemblée annuelle*, Shippagan, 1984, p. 30.

à la construction du réseau routier, à la formation de la main-d'oeuvre et à l'extension des services au Centre universitaire de Shippagan.

[324]

En terminant, les réseaux de solidarité nationaux, communautaires, régionaux et coopératifs doivent être considérés comme la base du changement social. C'est d'ailleurs sur ces réseaux d'entraide et de partage que s'est bâti le mouvement coopératif. Les coopératives de pêcheurs et les organisations de pêcheurs s'enracinent dans la vitalité d'une tradition nationale, associative et communautaire qui remonte à plus d'un siècle.

Cependant, la modernisation économique de l'activité de la pêche par le biais, entre autres, des changements technologiques, à laquelle s'est greffée la modernisation politique et sociale des réseaux communautaires acadiens, avec le programme *Égalité des chances pour tous*, a engendré des tensions et des conflits au sein de la société acadienne. Mais grâce aux réseaux de solidarité qui se tissent dans les communautés acadiennes, il est permis d'entrevoir de nouveaux compromis entre l'APPA, l'UPM et la coopérative de Lamèque et d'envisager des possibilités de coopération et d'échange accrues, particulièrement à l'heure de l'Accord du libre-échange.

Qu'il s'agisse de revendications touchant le territoire, la culture, le réseau routier, ou la formation technique et universitaire, les pêcheurs acadiens n'hésitent pas à s'unir à d'autres groupes de la minorité nationale acadienne. L'apport de la théorie des mouvements sociaux est de montrer que les revendications axées sur le rapport de consommation et sur les droits de la minorité sont à l'origine de coalitions permettant une unité d'action face à l'État.

Au cours de la période 1960-1979, on a assisté à la naissance d'organisations de pêcheurs qui ont été appelées à jouer un rôle politique et idéologique important en vue de négocier le maintien de la pêche côtière et la consolidation de la pêche semi-hauturière. Cette période se caractérise également par des tensions entre les organisations de pêcheurs. Mais à cette période de conflits entre syndicats de pêcheurs côtiers et coopératives de pêcheurs d'une part entre pêcheurs

côtiers représentés par l'UPM et pêcheurs semi-hauturiers représentés par l'APPA d'autre part, a succédé, depuis la fin des années 1970, une période de collaboration pour faire face aux changements structurels et technologiques.

L'intérêt de l'analyse de cette dernière décennie (1980-1990) réside dans la mobilisation d'organisations de pêcheurs, avec d'autres groupes démunis, autour de revendications nationales portant sur les droits [325] territoriaux, les communications routières et l'éducation. Ces revendications n'ont pas la particularité d'être menées par une classe ¹⁴⁵, mais plutôt par diverses catégories sociales appartenant à la minorité nationale acadienne. Elles ne touchent plus seulement les sphères de la production et du travail, mais aussi celles de la consommation, de la culture et du mode de vie.

L'étude des transformations de l'activité de la pêche dans la Péninsule acadienne à partir du lien entre la théorie de la régulation et des mouvements sociaux est utile pour au moins deux raisons. D'abord, on a pu mettre en évidence une diversité d'organisations qui, en plus de s'affirmer en défendant énergiquement leurs intérêts, tant du point de vue professionnel que syndical, en arrivent à atténuer les effets de la régulation par le marché. Il en ressort que les interventions de l'État, par le biais entre autres, du salaire indirect, ainsi que par le travail domestique expliquent le maintien de l'activité de la pêche et d'un mode de vie qui relie lieu de travail, lieu de résidence et loisir. Ensuite, on voit clairement qu'on ne peut comprendre les transformations dans le secteur de la pêche sans étudier les mouvements sociaux et les revendications dans le champ des services et de la consommation collective. L'économie politique, il faut bien le souligner, a tendance à ne tenir compte que de la production. L'originalité de la théorie des mouvements sociaux est de montrer que les revendications axées sur le rapport de consommation créent les conditions objectives d'unité d'action face à l'État. Cette convergence dans l'action vis-à-vis des questions touchant la consommation, la culture et le mode de vie, nous porte à croire que les questions nationale et territoriale en constituent le maillon clé.

¹⁴⁵ MELUCCI, A. 1989, *op. cit.* ; 1983, *op. cit.*, p. 14 ; C. Offe, 1985, *op. cit.* ; A. Touraine, 1988, *op. cit.*

Aujourd'hui, la compréhension des transformations de l'activité de la pêche dans la région de la Péninsule acadienne passe par la médiation des organisations de pêcheurs et de travailleurs qui s'affrontent, ou s'unissent dans un rapport de production. Elles créent aussi des alliances avec d'autres groupes de la communauté acadienne, dans un rapport de consommation, pour proposer des alternatives populaires au développement et pour lutter au maintien d'un mode de vie en région.

[326]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APPA

1984 *Rapport de l'assemblée annuelle*, Shippagan : Association des pêcheurs professionnels acadiens.

BOYER, R.

1987 *Réflexion sur la crise actuelle*, CEPREMAP, no 8706, CNRS, E.H.E.S.S. : 1-53.

BEAUCHAMP, C.

1991-92 « La coopération et le syndicalisme agricole au Québec face à l'accord du libre-échange Canada/États-Unis : vers une explication des tensions récurrentes entre les organisations », *Coopératives et développement*, vol. 23, no. 1, p. 95.

BÉLANGER, P.R. et B. Lévesque

1991 *La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique*, miméo., UQAM : 1-36.

COADY, Révérend Moses, cité dans M. Gauvin

1976 *Le mouvement coopératif acadien : fondement idéologique, histoire et composition actuelle*, mémoire de maîtrise, Université Laval, p. 29.

COMMISSION D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE INC.,

1981 *Répartition démographique de la Péninsule acadienne*, Tracadie, N.-B.

CONFÉRENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE,

1991 *Tant d'idées, temps d'agir*, Fiches et propositions, Shippigan, N.-B.

DAIGLE, J.

1990 *Une force qui nous appartient, la Fédération des Caisses populaires acadiennes*, Moncton : Éditions d'Acadie.

JENSON, J.

1984 « Different but not exceptional : Canada's permeablefordism », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 26, 1 : 69-94.

[327]

LÉVESQUE, D.

1986 *Investir dans la coopérative ou s'investir dans sa coopérative, Organisation et gestion des coopératives de pêcheurs*, Agence de coopération culturel et technique, École internationale de Bordeaux, notes et documents, semi-synthèse de session, Shippagan, CUS/Université de Moncton, mai, p. 243-248

LAFORREST, G.V. et M.K. Roy

1981 *Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac*, Ottawa, Commission des Parcs Nationaux.

MAHEU, L.

1986 *Conflits et mouvements sociaux : enjeux et caractéristiques de la domination culturelle et politique*. Communication préparée pour le deuxième colloque international sur l'État : l'État au coeur de la société ?, tenu à l'Université Bishop, Université de Montréal : 1-51.

MELUCCI, A.

1983 « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *RIAC*, 10, 50 : 13-44.

NEIS, B.

1991 « Flexible Spécialisation. What's that got to do with the price of fish » ?, *Studies in Political Economy*, 36 : 145-175.

OFFE, C.

1985 « New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, 52/4 : 817-868.

ROSS, D.P.

1990 *Les aspects économiques du bénévolat au Canada*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada.

SEGUIN, M.-T. et B. Gauvin

1989 *Les conséquences socio-humaines des changements technologiques dans deux usines de crabe de la Péninsule acadienne*, Université de Moncton, Département de sociologie.

THÉRIAULT, J.-Y.

1980 « Développement dépendant et pénétration coopérative », *Revue de l'Université de Moncton*, 1, 3 : 7-23.

THÉRIAULT, J.-Y.

1981 « Domination et protestation : le sens de l'acadianité », *Anthropologica*, vol. XXII, no. 1, p. 57.

[328]

THÉRIAULT, J.-Y.

1986 « L'autonomie d'aujourd'hui : la question acadienne sous le regard des idéologies actuelles », *Égalité : Revue acadienne d'analyse politique*, Moncton, Université de Moncton.

TOURAINÉ, A.

1988 *La parole et le sang, Politique et société en Amérique latine*, Paris, Odile Jacob.

TOURAINÉ, A.

1969 *La société post-industrielle*, Paris, Denoël.

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[330]

[331]

[332]

[333]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Cinquième partie

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

[Retour à la table des matières](#)

[334]

[335]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

CINQUIÈME PARTIE :

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

15

“Modernisation sociale des entreprises
et redéfinition des identités ouvrières.”

Par Paul-André LAPOINTE

[Retour à la table des matières](#)

[336]

[337]

Comment les identités ouvrières au travail sont-elles affectées par la modernisation sociale des entreprises et, plus précisément, par le passage du taylorisme à des modèles participatifs et par les appels à la mobilisation de tous les salariés pour la qualité et la productivité ?

Le bilan des transformations identitaires qui nous est habituellement présenté, tant dans la littérature sociologique (Sainsaulieu, 1987 et Tixier, 1986 et 1988) que dans les « best-sellers » de la gestion (Archier et Sériexz, 1984, Peter et Waterman, 1982 et Ouchi, 1981), se résume ainsi. Dans le cadre du taylorisme, la créativité ouvrière est niée et les ouvriers sont considérés comme des appendices de la machine dont il faut contrôler tous les mouvements, à défaut de les éliminer complètement par les progrès de la technologie. Monotone et routinier, le travail possède d'abord une valeur instrumentale, permettant l'accès à la société de consommation. De par leur position d'exclus et de dominés, les ouvriers développent des formes de solidarité horizontale : c'est le « nous » contre « eux ». Dans les modèles participatifs, les ouvriers voient par contre leurs qualifications reconnues et ils disposent d'une grande autonomie et de larges responsabilités. Le travail permet ainsi une réalisation de soi. Dorénavant considérés comme des professionnels qualifiés, les ouvriers se préoccupent beaucoup plus de la qualité et de la productivité. Ils collaborent avec la direction pour assurer la survie et le développement de l'entreprise, menacée par une concurrence de plus en plus exacerbée. On serait alors en présence d'une solidarité verticale unissant tous les membres de l'entreprise. « Tous ensemble », tel est désormais le cri de ralliement de l'entreprise pacifiée.

[338]

Le terrain d'enquête

Qu'en est-il au juste ? Pour jeter un peu d'éclairage sur cette question, j'ai procédé à la comparaison des identités au travail dans une usine dominée par le taylorisme et dans une autre que l'on pourrait ranger sous les modèles participatifs. La première, l'usine Arvida, est une vieille usine, mise en opération dans les années d'avant la guerre. C'est une grosse usine qui employait dans les années soixante-dix plus de 5000 travailleurs syndiqués. Le taylorisme y dominait les formes d'organisation du travail. La deuxième, l'usine Laterrière, est toute nouvelle, car elle est entrée en production au début des années quatre-vingt-dix. C'est une petite usine de 400 travailleurs. La participation caractérise en partie l'organisation du travail. Il existe une grande flexibilité dans les métiers et une rotation entre les postes de travail, au niveau de la production. Les opérateurs jouissent d'un accès élargi aux terminaux des ordinateurs de contrôle du procédé. Au début de chaque quart de travail, il y a des réunions d'équipe pour prendre connaissance de l'état de la production et, dans certains cas, pour se répartir les tâches. Des groupes de résolution de problèmes, semblables à des cercles de qualité, sont à l'œuvre. La structure hiérarchique est sensiblement réduite et la hiérarchie de premier niveau est censée jouer davantage un rôle d'animation.

Les deux usines sont syndiquées. Sises au Saguenay, elles appartiennent toutes deux à l'Alcan et se consacrent à la production de l'aluminium. Il faut également préciser que les travailleurs de l'usine Laterrière proviennent de l'usine Arvida et ils ont été recrutés sur la base de leur ancienneté.

L'enquête repose à la fois sur une observation participante et sur des entretiens avec des informateurs-clefs. L'auteur a en effet travaillé à l'usine Arvida, pendant près de huit ans au cours des années soixante-dix. À cette même usine, les entretiens se sont déroulés en deux moments. Les premières entrevues ont été effectuées au milieu des années soixante-dix, alors que nous y travaillions déjà depuis trois ans comme ouvrier à la production. Nous avons alors réuni une dizaine de

travailleurs que nous connaissions bien pour discuter du travail, sur la base d'une série de questions que nous avons préparées. Le compte rendu de ces entretiens a pris la forme d'un document manuscrit de trente-cinq pages (Lapointe, 1976) qui contient à la fois des extraits d'entrevue et des analyses personnelles. D'autres entrevues, à cette même usine, ont eu lieu à la fin des années quatre-vingt. Quant à l'usine Laterrière, les entretiens se sont [340] tenus dans un premier temps au moment du démarrage et dans un deuxième temps, tout récemment, deux ans après le démarrage ¹⁴⁶. Ces derniers entretiens ont été enregistrés et retranscrits pour donner un document de plus de cinquante pages (Lapointe, 1992 B).

L'identité au travail

Quelles transformations les identités au travail ont-elles connues d'une usine à l'autre ? Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut se pencher quelque peu sur une définition de « l'identité ». Après une revue de la littérature psychologique et psychanalytique, Sainsaulieu (1977) la définit comme l'affirmation de soi et la reconnaissance par les autres. Il soutient que la position occupée dans les rapports sociaux au travail est génératrice de représentations qui fondent des identités et des formes de solidarités. C'est donc à partir du travail et de ses représentations qu'il faut débusquer les identités et les formes de solidarité dans lesquelles elles se traduisent.

Nos résultats de recherche seront donc présentés en tenant compte de cette définition de l'identité. La signification que le travail revêt pour les ouvriers constituera ainsi notre point de départ. Le travail possède-t-il simplement une valeur instrumentale ou est-il l'occasion d'une réalisation de soi ? Comment l'ouvrier envisage-t-il son travail ? La reconnaissance que l'ouvrier tire de son travail représentera notre deuxième objet d'analyse. Comment l'ouvrier se reconnaît-il lui-même dans son travail et comment celui-ci est-il reconnu par la direction ? Fondement dans la quête ouvrière d'une reconnaissance au travail, le

¹⁴⁶ Les entrevues des années quatre-vingt à l'usine Arvida et celles du début des années quatre-vingt-dix à l'usine Laterrière ont servi de matériel de base pour ma thèse de doctorat (Lapointe, 1991 B).

savoir-faire sera alors le centre de nos réflexions. Sur la base des développements précédents, les formes de solidarité, qui s'établissent à l'occasion du travail, nous occuperont en dernier lieu. Comment sont-elles modifiées d'une usine à l'autre ?

Ce que travailler veut dire

La réponse à cette interrogation se construira autour de trois dimensions : la signification du travail, l'investissement personnel consenti à cette occasion et la quantité de travail à fournir. Pour ce faire, nous nous déplacerons d'une usine à l'autre.

À l'usine Arvida,

Ce n'est jamais avec enthousiasme que s'exécute le travail. La majorité le font pour s'en débarrasser, parce qu'ils sont obligés [340] de le faire. C'est plus souvent avec écœurement, désintérêt et en cherchant à en faire le moins possible qu'on travaille... tout le monde vient travailler pour le salaire, c'est bien évident... (*Lapointe, 1976, 1, « analyse personnelle »*)

Nous pouvions alors identifier trois groupes de travailleurs selon leurs attitudes à l'égard du travail :

Un premier groupe n'ose l'affirmer ouvertement. Il cherche d'autres raisons à son travail. Ou plutôt, il identifie son travail à la compagnie qui est son gagne-pain. Il faut donc bien travailler pour protéger son gagne-pain. Il faut s'intéresser à la production parce que c'est avec elle qu'on est payé. Il se compose d'une minorité de travailleurs généralement plus vieux et qui ont des occupations de contrôle.

Par contre, un deuxième groupe l'affirme carrément. Son comportement est le suivant : faire un minimum de travail acceptable, profiter chaque fois que c'est possible des occasions pour sauver du travail ; mais, s'organiser pour avoir le moins de problèmes possible. C'est la majorité des jeunes et de ceux qui ont des occupations routinières et plates.

On pourrait présenter un autre groupe nettement minoritaire. Ce sont ceux qui détestent leur travail, qui n'y trouvent vraiment aucun intérêt. Ils cherchent constamment à ne rien faire. Ils sont souvent considérés comme paresseux, comme n'ayant pas de cœur à l'ouvrage. Il y a un certain radicalisme dans leurs propos.

On peut distinguer trois attitudes principales vis-à-vis le travail : intérêt (proche de l'enthousiasme), désintérêt, écoeurement. De façon générale, une attitude domine le comportement de chaque groupe : intérêt, groupe 1 ; désintérêt, groupe 2 ; écoeurement, groupe 3.

Mais dans certaines circonstances, l'une ou l'autre des attitudes peut devenir dominante.

Dans le cas d'une urgence, d'un bris mécanique important susceptible de nuire beaucoup à la production et même de causer des accidents, la majorité des travailleurs feront vite et bien, marqueront subitement un intérêt pour la production, afin d'enrayer les troubles le plus rapidement possible. Ils feront montre d'un sens d'initiative et de responsabilité un peu rare. Ils [341] feront également preuve d'une grande habileté et connaissance à localiser puis à réparer le trouble. Bien souvent, ils oublieront l'heure du lunch et accepteront facilement de faire du temps supplémentaire. Ils prendront souvent beaucoup de risques, se fichant complètement des possibilités d'accidents. Souvent, on a l'impression qu'ils veulent prouver qu'ils sont capables de faire quelque chose d'important, d'autant plus que leur travail est généralement monotone et plate, ne demande aucune attention, comporte peu d'initiative et de responsabilité ; c'est toujours la même chose qui se répète inlassablement.

Dans d'autres circonstances, suite à une accumulation quotidienne de frustrations, originant tant du caractère monotone et ennuyeux du travail, des directives arbitraires et ridicules du contremaître et de la compagnie, de l'insatisfaction de revendications maintes fois exprimées que des problèmes de la vie en dehors de l'usine, un petit événement en soi sans importance (le port des lunettes de sécurité..., la nomination d'un contremaître indésirable, quelques conditions de travail désagréables maintes fois exprimées mais jamais corrigées) peut tout faire éclater et c'est là que se manifeste un écoeurement assez radical. (*Lapointe, 1976, 2-4, « analyse personnelle »*)

D'une manière générale, la qualité du produit ne concerne pas les travailleurs de l'usine Arvida dans les années soixante-dix ; car, comme

ils le disent, « c'est au contremaître à penser à la production » et, sous-entendu, à la qualité. (Lapointe, 1976, 1, « extrait d'entrevue »). Ou encore : « les gars ne rentrent pas en pensant à la production ; c'est le rôle du contremaître de s'occuper de la production » (Lapointe, 1976, 6, « extrait d'entrevue »). Pour résumer l'attitude des travailleurs à l'égard de la qualité et du produit, voici ce que nous écrivions à l'été 1976, à la suite d'entrevues avec des ouvriers d'Arvida :

Le produit de leur travail leur est complètement étranger. Ils savent bien sûr qu'ils produisent de l'alumine et des lingots d'aluminium ; mais, ils sont ignorants de la quantité et des différentes étapes de production.

Ce qu'ils font pendant 40 heures par semaine et des lingots d'aluminium, c'est deux choses séparées. Et la séparation s'agrandit au fur et à mesure qu'on s'éloigne du produit fini... La production, cela appartient à la compagnie et elle peut en faire ce qu'elle veut.

[342]

En fait, pour la majorité des travailleurs, l'Alcan, c'est une grosse entreprise multinationale qui vend de l'aluminium, qui fait beaucoup de profits et dont la production varie beaucoup selon les guerres et les fluctuations de la demande mondiale. Entre cette dimension de l'Alcan, qu'ils connaissent très peu, et le département dans lequel ils travaillent et qu'ils connaissent souvent très bien, il y a vraiment une grande séparation. (Lapointe, 1976, 15, « analyse personnelle »)

Les travailleurs d'Arvida s'impliquent et investissent peu dans leur travail. Ils préfèrent même les tâches monotones et routinières à des tâches plus qualifiées, ainsi qu'ils l'expriment :

Dans la mesure où les tâches comportent un petit nombre d'opérations assez simples, on est satisfait, parce que cela demande peu d'efforts intellectuels et peu d'attention. On peut travailler en pensant à autre chose. Pas besoin de se compliquer la tête au travail. Moins c'est compliqué, plus c'est simple et c'est généralement là où on a le plus de temps libre. (Lapointe, 1976, 5, « extrait d'entrevue »)

... tu fais ton ouvrage sans t'en apercevoir, en pensant à autre chose.
(Lapointe, 1976, 1, « *extrait d'entrevue* »)

La mentalité dominante au travail, c'est de « clairer » du temps ; c'est-à-dire de se libérer le plus rapidement possible de ce qu'on doit faire et d'une manière étroite. Et comme le disent les travailleurs, « très souvent, une tâche est appréciée en fonction des temps libres qu'elle offre » (Lapointe, 1976, 5, « *extrait d'entrevue* »).

Le travail revêt d'abord et avant tout une valeur instrumentale, comme le disent si bien les ouvriers :

... le gars ne rentre pas en pensant à la production qui va sortir, il rentre pour son salaire.

... on travaille parce qu'il y a un salaire au bout. (Lapointe, 1976, 1, « *extrait d'entrevue* »)

À Arvida dans les années soixante-dix, travailler veut dire : exécuter ses tâches et remplir les exigences de son poste de travail. Il s'établit une quantité moyenne de travail à faire dans le cadre du poste de travail : il s'agit d'en faire tout juste assez pour s'éviter des problèmes dans le travail comme tel et pour échapper aux sanctions de la part de la direction. L'univers du travail se limite aux dimensions étroites du poste de travail.

À Laterrière par contre, travailler veut dire : fabriquer un métal de qualité et produire un bien qui saura répondre aux exigences du client. [343] « ...il faut sortir du métal, pis du bon métal », car il faut vendre ce qu'on produit (Laterrière, 1992, 9). Les gars de Laterrière se comparent avec ce qui se faisait à Arvida : à cette usine, la qualité revêtait peu d'importance :

... leur métal, y vendait de la marde, y vendait n'importe quoi. Mais, asteur, y en a tellement.

... La compétition est là, pis est vivante en estie. Pis, même nous autres faut embarquer dans cette compétition-là. Les gars, faut qu'y se mettent ça dans la tête. (Lapointe, 1992, 50)

La compétition menace la survie de l'usine et il faut en faire un peu plus pour la qualité, seule capable de garantir la vente des produits :

... si tu prends une cuve qui va mal, si tu prends pas action tout de suite, tu vas avoir des problèmes avec ta cuve, tu perds ta production...

À Arvida, tu te câlissait ben de ça estie, la production, ils ramassaient n'importe quoi... [Maintenant], ça prend rien que de la qualité. Et, pour avoir de la qualité, faut que tu voies à ton affaire. (Lapointe, 1992, 50)

Au lieu de « clairer du temps », comme on le faisait à Arvida, il faut désormais étaler son temps de travail :

À Arvida, c'est des gars qui faisaient leur job pis après c'était fini. Ils se clairaient... Ils se clairaient du temps, deux heures, trois heures, c'était pas long... C'est jamais fini à Laterrière, c'est jamais fini. Ca sert à rien, si tu finis de bonne heure, c'est ben de valeur y vont t'en donner encore. Ca veut dire qu'il faut que les gars y se mettent dans la tête qu'y faut que j'étale. Étaler ton travail, ça veut pas dire de pas travailler, ça veut dire que tu produis une bonne qualité de travail... (Lapointe, 1992, 5-6)

Alors que les travailleurs d'Arvida manifestaient beaucoup de résistance à la polyvalence, ceux de Laterrière l'accueillent positivement. Cela signifie une répartition plus égalitaire du fardeau de travail, étant donné que les postes de travail ne comportent pas, tous, les mêmes exigences physiques. Comme les gars le disent, « ce n'est pas toujours au même à aller dans le trou ». Tandis qu'à Arvida, « les gars qui avaient vingt ans de séniorité... ils s'étaient choisi une belle job pis y étaient assis sur leur séniorité. Ils voulaient plus retourner travailler dans le trou... » (Lapointe, 1992, 34). Comme les travailleurs le conçoivent à Laterrière, la polyvalence cela signifie aussi d'agir sur les situations qui pourraient nuire aux autres, même si cela déborde le cadre étroit de son poste de travail :

[344]

Quand on dit polyvalent, c'est qu'on touche à tout. Tu passais dans le passage où y avait les salles de cuves, t'avais une crâne, moi j'appelle ça une crâne, un pont roulant ou un manipulateur, j' suis certain que tu passais dans une salle de cuves à Arvida pis y avait un manipulateur qui était dans les jambes, le gars c'était pas sa tâche, ben qui mange de la marde y restera dans les jambes. Ben, tu passes à Laterrière dans un passage pis qu'y a un manipulateur dans les jambes, pis tu vois qu'il embarrasse les gars de passer, tu vas le prendre pis tu vas le tasser. C'est ce qu'on appelle la polyvalence. La polyvalence, tu touches à tout, pis moi j'ai rien contre ça, parce que c'est sûr si tu regardes ça au niveau syndical, la polyvalence c'est pas plaisant, c'est des pertes d'emploi mais par contre c'est pas tout le temps au même à travailler dans marde. T'as un roulement pis tu travailles pas tout le temps dans marde. Y a des jobs qui sont pires que d'autres. *(Lapointe, 1992,10)*

La polyvalence représente enfin une plus grande coopération entre les travailleurs ; car, « si t'as besoin d'un coup de main, les gars viennent t'aider » (Lapointe, 1992,2-3).

En conséquence, les ouvriers travaillent beaucoup plus à Laterrière qu'à Arvida. Ils doivent travailler neuf heures sur douze heures, soit 75% du temps, alors qu'au mieux à Arvida c'était quatre heures sur huit, soit 50% (Lapointe, 1992, 10).

À Laterrière les ouvriers s'identifient en somme davantage à ce qu'ils produisent et au travail concret qu'ils font. Cela est susceptible d'entraîner une plus grande réalisation de soi au travail. Nous assistons donc à une revalorisation et à une reprofessionnalisation du travail ainsi qu'à un recentrement sur le travail. Contrairement à Arvida, le rapport au travail déborde les frontières du poste de travail pour s'étendre à la qualité du produit et à une collaboration plus large, voire une véritable entraide, entre les travailleurs. Tandis qu'à Arvida, le travail revêtait une valeur presque exclusivement instrumentale.

En reprenant les trois catégories de travailleurs définies plus haut, nous pourrions affirmer qu'à Laterrière le troisième groupe est disparu,

le deuxième s'est considérablement réduit, pendant que le premier est devenu majoritaire.

[345]

La reconnaissance du savoir-faire

Parlons maintenant de cette double dimension de l'identité, soit l'affirmation de soi dans le travail et la reconnaissance par les autres, par l'autre, en l'occurrence la direction. Cela nous renvoie au savoir-faire et à sa reconnaissance et, plus précisément, au pouvoir qu'on peut en retirer. À Arvida, il est très difficile de s'affirmer face à la direction dans son travail, parce que le savoir-faire est nié et qu'il n'est pas reconnu par la direction. La fierté du travail et la qualification sont niées et refoulées. À cet égard, le sentiment que les travailleurs gardent de certaines expériences est très révélateur. Ainsi, les ouvriers racontent comment ils ont appris à la compagnie à faire du métal sans que cela ne leur apporte une plus grande considération ; ils ont même reçu des mesures disciplinaires au début, car la compagnie estimait qu'ils contrevenaient alors aux règlements, (Lapointe, 1991 A, 69-70). Le travail concret et les qualifications qu'on y déploie est donc vécu sous le mode de l'expropriation et de la perte de pouvoir.

À Laterrière, les travailleurs se valorisent sur la base de sentiments totalement différents qu'ils retirent d'expériences marquantes. Ils sont particulièrement fiers d'avoir démarré l'usine et d'avoir démontré à la direction qu'ils étaient plus qualifiés pour cette opération que les cadres de l'usine Grande-Baie ¹⁴⁷. Cela était tout à fait contraire aux attentes de la direction. Celle-ci aurait préféré, pour sa nouvelle usine, recruter les travailleurs sur la seule base de leur engagement à s'impliquer au maximum au travail ; mais elle a dû se résoudre à prendre les travailleurs selon leur ancienneté. Elle a donc recruté des travailleurs plus âgés et sans qualification particulière. Elle anticipait donc un démarrage difficile et pour y faire face, elle avait décidé de faire appel aux cadres de l'usine Grande-Baie qui avaient participé à la mise en

¹⁴⁷ L'usine Grande-Baie est une autre aluminerie de l'Alcan au Saguenay. Non syndiquée, elle a été mise en opération aux débuts des années quatre-vingt. Elle utilise la même technologie que l'usine Laterrière.

marche de l'usine, il y a près de dix ans. Mais, comme le racontent les travailleurs, les choses ne se sont pas passées ainsi :

Je pense que la compagnie est dépassée... Quand... le projet de Laterrière est arrivée en 84 là, y a eu des ententes. De ces choses-là, m'a te dire une affaire : si y avait pu pas syndiquer sa christ d'usine-là, il l'aurait pas syndiquée parce que ça faisait pas leur affaire. « On va être poigné avec tous des vieux christ de buckés ».

En tous cas, on était sur le comité de négociation, ils nous le disaient qu'on était tous des pourris. Eux autres, ils se disaient : « on va être pris avec tous des vieux christ ». Y parlaient comme [346] ça : « des vieux buckés, pis des gars qui veulent rien savoir ». Ben, y se sont mis le doigt dans le cul, parce qu'à venir à date, parce que l'usine est autant, elle est plus, plus productive que l'usine de La Baie, pis la preuve à La Baie, sont en train de remonter toutes leurs tâches de travail.

... L'usine a été décollée avec beaucoup d'expérience...

...on dit que les gars c'est des sans dessin ou des grosses têtes dures, estie y ont de l'expérience. Quand les gars mettent toutes qu'est-ce qu'ils ont ensemble, va leur demander, ils ont de l'expérience en maudit.

... Ben d'ailleurs, ils en ont envoyé des superviseurs de La Baie pour partir des cuves. Y ont fait rire d'eux autres. Tu les connais pas christ, y retardaient le départ, y gardaient les gars à n'en plus finir. Y faisaient ramer les gars, ça prenaient dix gars pour partir une cuve, christ, normalement, c'est rien qu'un gars ou deux gars... (*Laterrière, 1992, 21, 22, 23*)

Les travailleurs estiment avoir réussi le démarrage de l'usine en un temps record, malgré des conditions difficiles. Pour cela, la direction leur est extrêmement redevable. Voici, d'ailleurs, comment l'un d'entre eux considère cette situation un peu particulière :

Avec l'assemblée qu'on a eue l'autre jour sur les objectifs je leur ai dit [*en s'adressant au directeur de l'usine*] : « tu devrais envoyer une lettre à tous les gars pour les remercier. La production qu'on fait ici, en plus là de ne pas avoir de programme de sécurité comme on a là, puis de ne pas avoir plus d'accidents que ça, pas de morts, ça n'a pas de bon

sens. Tu devrais envoyer une lettre de félicitations à ces gars-là » (*Lapointe, 1992,25*)

Ce savoir-faire, affiché avec fierté, est une base pour l'extension des pouvoirs dans l'usine. Contrairement à Arvida, c'est un savoir-faire affirmé et non pas exproprié. Avec la place qu'il confère aux ouvriers dans l'usine, il constitue le fondement des identités et des formes de solidarité.

Les formes de solidarité

Les solidarités horizontales à Laterrière sont encore plus fortes, pourrions dire, que celles qui existaient à Arvida. Là, elles reposaient sur le refus de travailler, dont la forme ultime était la grève. Elles étaient exclusivement défensives. Elles traduisaient en outre le fait qu'elles ne [347] prenaient pas appui sur un contrôle construit à l'intérieur de l'accomplissement du travail. À Laterrière, elles s'appuient sur des bases offensives, l'affirmation d'un savoir-faire qui s'est révélé indispensable. Sur cette base, les ouvriers étendent leurs revendications et leurs actions à de nouveaux objets. Ils ont en fait repris, à leur compte, les objectifs de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement que la direction avait mis de l'avant et qu'elle subordonne maintenant de plus en plus à la seule quantité. Le débat entre qualité et quantité divise très nettement les ouvriers et la direction.

Les ouvriers veulent le respect des « méthodes appropriées de travail » (MAT). Pour chaque tâche, des modes opératoires précis sont minutieusement décrits afin d'assurer la meilleure qualité des opérations et d'indiquer les pratiques les plus sécuritaires. Les ouvriers reçoivent de longues périodes de formation pour apprendre ces MAT. Un observateur pourrait en conclure que le taylorisme est encore bien vivant. Mais, curieusement les ouvriers estiment que ces méthodes les protègent contre les risques élevés d'accidents et de bris d'équipements, qu'elles garantissent une meilleure exécution du travail et qu'elles leur évitent bien des troubles résultant du travail mal fait. Quant à la direction, elle préférerait que les travailleurs ne respectent pas les MAT, car elle voudrait les voir effectuer une plus grande quantité de travail. En s'appuyant sur la qualité de travail, les travailleurs se protègent aussi

contre l'augmentation excessive des charges de travail. Voici comment ils expriment tout cela :

Étaler ton travail [c'est-à-dire, respecter les mat], ça veut pas dire de pas travailler. Ça veut dire que tu produis une bonne qualité de travail. Mais ce qui se produit à Laterrière, c'est pas ça. On vise surtout la quantité. La direction est rendue comme elle était avant. C'est fini les beaux principes. Elle, ce qu'elle veut sortir, c'est la quantité de travail, elle sort pas la qualité de travail.

L'année passée, on a fait des réunions syndicales, on a tout rencontré nos gars, parce que là ça avait pas de bon sens. Nos gars, y ont été trois mois, quatre mois en formation. Mais, les méthodes appropriées au travail, les MAT qu'on appelle, c'est pas respecté... Mais, y a pas un superviseur qui les font respecter, parce que ça fait leur affaire, parce qu'ils sortent la quantité. Nous autres, on leur a dit christ qu'y faut travailler avec les méthodes appropriées au travail. Si on prend pas les méthodes [348] appropriées au travail, on sort pas de qualité de travail. Ils nous ont répondu : « Ah ! vous faites ça pour faire des ralentissements de travail ». (*Lapointe, 1992,6*)

Mais, les gars répondent qu'ils veulent la qualité, la sécurité et une bonne utilisation des équipements pour éviter les bris :

... les gars commencent à s'apercevoir que la MAT, y faut la respecter, justement sans sauter des étapes pas pour produire en fou mais de façon sécuritaire surtout avec les équipements que l'on a là, c'est pas fiable pas trop trop. (*Lapointe, 1992, 9*)

Côté syndical, souvent on fait des interventions pour faire respecter la MAT. Si tu respectes la MAT, tu te protèges... tu protèges la sécurité, tu protèges l'équipement, tu protèges tout... Y tiennent des données sur les bris d'équipement, nous, c'est ce qui nous ménage, sinon, c'est l'enfer. On va se ruiner à réparer l'équipement. C'est ce qui arrive à la sécurité à Laterrière. Présentement à l'heure qu'on se parle, y en a pas. Les rapports, on les voit les rapports, on est la pire usine en Amérique du Nord. (*Lapointe, 1992, 20*)

Un autre exemple, soit le changement des anodes, illustre très bien ce débat entre la qualité et la quantité. La direction insiste sur la quantité d'anodes à changer et cela, au détriment, de l'environnement et de la sécurité. La direction fait appel à des travailleurs temporaires, en provenance d'Arvida bien sûr, pour remplacer les travailleurs en vacances ou en maladie. Elle ne leur donne pas la formation requise, tout en exigeant qu'ils changent le maximum d'anodes. Les contremaîtres tolèrent des méthodes de travail nuisibles à l'environnement et à la qualité. Voici comment les gars racontent le changement des anodes par des « temporaires » :

... les p'tits gars temporaires, c'est pas dur, y ont pas de méthodes appropriées au travail. Les méthodes appropriées au travail, c'est pas dur y disent, t'enlèvent deux panneaux, t'enlèvent deux anodes. Mais là, sur dix, douze structures, les panneaux sont enlevés, y en as-tu du gaz ou y en a pas. C'est pas grave ça, on a la quantité. Ben, les gars sont dans le gaz jusqu'aux oreilles. Y en a qui comprennent pas.

Q. Autrement dit, tu enlèves tous tes panneaux avant de changer tes anodes ?

R. Mettons lui, il lui reste 20 anodes. Il prend de l'avance, y enlève tous ses panneaux, y a pu de vacuum, y a rien. Tu l'as dans [349] la bâtisse ; les ventilateurs marchent pas. Y en a un qui avait dix-huit panneaux d'ouverts. J'y ai dit, câlisse, qu'est-ce que tu fais là ? J'en ai refermé, c'est moi qui vit là-dedans. Pas rien que lui qui travaille dans marde, c'est tout le monde. Ça pas de sens le gaz qu'y a là, on voit plus l'usine.

Q. Puis ça au niveau des superviseurs, ils interviennent pas à ce niveau-là ?

R. Ca, mon ami, y se promènent avec leurs bicycles, pis y voient pas rien. Y disent : « on va tous vous transférer dans la mille, vous êtes des pas bons.

Mais, là, y a eu des changements dernièrement. Le directeur de l'usine est venu. Pis, là y sont en train de faire la MAT. Le changement d'anodes, puis, il faut que ça soit respecté de A à Z.

Ca, c'est une victoire syndicale. Les gars de la mille y se sont tenus en christie. (*Laterrière, 1992, 18*)

« Les gars de la mille », ce sont les travailleurs qui opèrent les salles de cuves dans la première série dont les cuves sont numérotées à partir du chiffre 1000. Dans cette série, les travailleurs avaient décidé ensemble de respecter les méthodes appropriées de travail, et donc de produire une quantité de travail moins élevée, malgré les pressions de la direction.

Ils ont tout centralisé les gars qui faisaient les méthodes appropriées au travail aux alentours de mille. Tous des pas bons. Ils les ont tous tassés dans la même salle de cuves. C'est une barrière psychologique. Tu peux pas dire que c'était pas des pas bons...

Y étaient durs parce qu'on faisait les méthodes appropriées au travail... Pour une usine qui se dit super hot, super compétente, on tasse ces gars-là, estie. (*Lapointe, 1992, 14*)

Depuis quelque temps, la direction veut introduire la qualité totale. Elle a récemment convoqué les travailleurs pour les inciter à participer à son introduction. Comme l'indiquent les propos suivants, la définition de la qualité totale est l'enjeu d'un débat :

... J'ai un exemple, moi, j'ai eu un meeting voilà trois semaines avec Girard, pis toute cette gang-là. Y sont arrivés, y disent ben là asteur les gars on va essayer d'introduire la qualité totale : « Y en as-tu qui aurait des questions là-dessus ? »

- Moi, André, Monsieur Girard, (ça, c'est le directeur), vous allez m'expliquer une chose, nous autres la qualité totale, on est prêt à embarquer là-dedans. On a pas le choix. Mais, comment [350] veux-tu avoir une qualité totale quand tu fais pas tes méthodes appropriées au travail dans l'usine. Explique-moi ça, là. On vous a entendus parler là, y en a pas un qui a parlé des méthodes appropriées au travail. Si tu veux avoir une qualité totale, faut que tu partes avec les méthodes appropriées au travail. Ah ! ben... c'est ça, on va se fermer, pis quand vous serez décidé, on se rencontrera.

On s'est levé tous les deux pour chrisser notre camp, pis c'est là qu'André Girard est venu, le boss asteur. Il nous a dit que là y vont

commencer par les méthodes appropriées au travail, par la base, pis après ça y vont venir avec la qualité de travail. (*Lapointe, 1992, 32*)

Le dialogue se poursuit ainsi entre les travailleurs interviewés :

Moi, ce que je comprends pas, c'est que les gestionnaires, on est dans des temps difficiles... christ, comment ça se fait que c'est nous autres qui pensent comme ça ? On est pas si pire quand même, estie. On est pas des fermeux de jobs, on est pas des fermeux d'usines, estie. Pour moi, on est trop compétents pour eux autres. Moi, j'suis certain que c'est ça.

On est en avant sur eux autres, ils fonctionnent encore sur l'ancien système. (*Lapointe, 1992, 32*)

L'existence d'un certain modèle participatif, à l'usine Laterrière, ne signifie pas l'avènement du « tous ensemble », ni la mise en place d'une solidarité verticale, ni la perte des identités collectives ouvrières, ni la disparition des solidarités horizontales ou l'élimination du syndicalisme. Tout au contraire, les ouvriers indiquent assez clairement dans leur langage qu'ils ne s'identifient pas du tout aux dirigeants de l'usine, au sujet desquels ils parlent toujours en utilisant le « ils », le « y » et le « eux ». Leur langage est de plus émaillé de nombreux jurons. Nous ne sommes pas du tout en présence de l'émergence d'une culture commune entre la direction et ses salariés, comme Aktouf et Chrétien (1986) l'ont constatée à Cascades à Kingsey Falls.

Nous observons malgré cela, chez les ouvriers, une certaine prise en compte des problèmes de l'entreprise. C'est ainsi que l'expriment très directement les ouvriers :

... en réalité, les problèmes de la compagnie, là, faut pas s'en cacher, c'est nos problèmes aussi, parce que demain matin, si ça marche plus, c'est nos jobs, on travaille plus estie. (*Lapointe, 1992, 33*)

[351]

Mais cette entente sur les objectifs de qualité et de productivité ne fait pas disparaître les conflits. À cet égard, il y a eu une période de transition. Au début, les politiques d'accueil et de formation semblaient indiquer que les identités au travail seraient largement transformées dans le sens de la construction de solidarités verticales entre la direction et les ouvriers. C'est ainsi que les travailleurs l'expriment :

Côté mentalité à Laterrière, j'ai été comme eux autres, j'ai été endormi au début, les promesses sur la grande famille, on s'est fait bous té pas mal sur ce côté-là. Y nous ont laissé aller au début, y prenait nos conseils un peu là. Aujourd'hui, y en est plus question ; c'est juste sur le côté patronal. (*Lapointe, 1992 B, 4*) L'accueil... eh ! christ, mon homme, c'était incroyable, incroyable ! Pis moi, ce que je trouve de valeur là-dedans, on s'est fait entourlouter incroyablement là-dedans. Mais, que veux-tu ? (*Lapointe, 1992, 35*)

Lors de la mise en opération de l'usine, les travailleurs ont semblé adhérer à la nouvelle philosophie de gestion, faisant la promotion des solidarités verticales. Ainsi, ils ont fait beaucoup de temps supplémentaire et ils ont travaillé très fort, car, comme le disent les ouvriers interviewés,

... on décollait l'usine. [La direction nous disait] : « Vous êtes des pionniers ». Y en a beaucoup qui ont embarqué là-dedans. Je dirais que 100% des gens ont embarqué là-dedans. On décollait l'usine. Si on faisait pas trois shifts d'overtime par semaine, on était pas corrects. (*Lapointe, 1992, 42*)

Les ouvriers affirment que l'acceptation du temps supplémentaire au moment du démarrage était une condition implicite d'embauche à Laterrière. Aujourd'hui, l'usine est bien démarrée et les travailleurs ne font plus de temps supplémentaire. De toute façon, ils se sentent bien épuisés et ils seraient bien difficile d'en faire si la direction le leur demandait.

L'absence de conflits et l'esprit de famille, qui régnaient au début, semblent avoir disparu aujourd'hui. On est revenu à ce qui existait à Arvida, ainsi que l'affirme l'un des travailleurs :

Mais, ça pas changé du tout. Les relations de travail, c'est exactement ce que c'était à Arvida. Pour l'instant, c'est rendu à ce point-là. (*Lapointe, 1992, 31*)

La hiérarchie de premier niveau, dont le rôle devait en être davantage un d'animation, est revenue à des comportements semblables à ceux [352] observés à Arvida. Comme nous l'ont rapporté les travailleurs, les contremaîtres « ont encore cette mentalité-là de poigner les gars en défaut » (*Lapointe, 1992, 13*). Le travail des ouvriers ne semble pas plus reconnu qu'auparavant, du moins c'est l'impression qu'ont les ouvriers, comme l'indique cet extrait d'entrevue :

Q. Avez-vous l'impression que vos connaissances, votre débrouillardise, tout ça, le bon travail que vous faites, avez-vous l'impression que c'est reconnu par les superviseurs ?

R. Ah !, non pas du tout. Faut que ça vienne d'eux autres. Si tu vas faire un bon coup pendant un mois, si ça va bien pendant un mois ; pis, si tu vas faire une petite bêtise, eh ben, y sont prêts à te crisser dehors. C'est aussi clair que ça. C'est ça leur nouveau mouvement de famille : y essaient de te prendre en défaut tout le temps. (*Lapointe, 1992, 25*)

Alors qu'à Arvida, les conflits, dans les rapports quotidiens de travail, en restaient largement au niveau du contremaître et qu'ils portaient principalement sur les mesures disciplinaires, les mouvements de main-d'oeuvre ou la répartition du temps supplémentaire (*Lapointe, 1991 A, 72*), ils se sont déplacés à l'usine Laterrière sur d'autres objets, comme la qualité, la formation, l'organisation du travail, la santé, la sécurité et le respect de l'environnement.

Bien loin d'avoir disparues, les solidarités horizontales se sont enrichies à l'usine Laterrière. Des événements tout récents viennent appuyer cette constatation. En effet, pour exiger une formation

adéquate et bien adaptée à chacun, les ouvriers ont débrayé spontanément pour réclamer une formation supplémentaire dans le cas d'un ouvrier que la direction jugeait inapte pour opérer les manipulateurs polyvalents et qu'elle voulait en conséquence renvoyer à l'usine Arvida. Les ouvriers ont obtenu gain de cause. Cette action manifeste la volonté d'éviter les exclusions, ainsi que l'indique un travailleur :

Tout le monde peut apprendre. T'es toujours capable d'apprendre.

Tu vas prendre un gars ; il est peut-être plus lent qu'un autre, mais il va l'apprendre pareil. Mais, à son rythme, c'est tout. Ça c'est partout pareil. Tu mets pas le monde de côté parce qu'il est un peu plus lent qu'un autre. Quelle sorte de société qu'on va avoir, si on accepte ça. (*Lapointe, 1992, 50*).

D'autres manifestations témoignent de la vigueur des solidarités horizontales. Les ouvriers ont notamment interrompu leur participation [353] dans les groupes de résolution de problèmes pendant la durée des actuelles négociations. Ils réclament en outre une participation syndicale au sein de ces comités. Mentionnons, enfin, une autre de ces manifestations, soit le comportement des opérateurs de la « mille », qui s'en tiennent au respect intégral des méthodes appropriées au travail, pour forcer la compagnie à les faire elle-même respecter par l'ensemble des travailleurs.

Conclusion

Un retour sur le bilan des transformations des identités au travail, que nous avons rapidement esquissé en introduction, nous permet de conclure avec les remarques suivantes. L'analyse du travail et des identités sous le taylorisme, telle que rencontrée dans la littérature, s'applique bien à la situation de l'usine Arvida. Quant aux hypothèses se rapportant aux modèles participatifs, elles se sont vérifiées, en partie seulement, à l'usine Laterrière. La plus grande importance accordée à la qualité et à la productivité et l'existence d'une certaine réalisation de

soi dans le travail, que nous avons constatée, sont conformes aux analyses existantes. Toutefois, à l'encontre de celles-ci, nous avons pas observé l'émergence d'une solidarité verticale entre la direction et ses salariés. Au contraire, les solidarités horizontales à l'usine Laterrière s'approfondissent en s'étendant à de nouveaux objets. En somme, une redéfinition des identités ouvrières est bien à l'œuvre. Mais, elle ne se s'opère pas tout à fait là où elle était attendue dans la littérature, soit autour d'une identification à l'entreprise et à sa direction. Les nouvelles identités se construisent plutôt autour de nouveaux objets, tout aussi conflictuels que ceux sur lesquels reposait l'identité ouvrière sous le taylorisme. Mais, elles sont surtout porteuses d'un accroissement des pouvoirs des ouvriers et du syndicat dans le travail et, en fin de compte, d'une démocratisation du travail. L'analyse des identités ouvrières à l'usine Laterrière fait en somme apparaître la négociation et la démocratisation comme une troisième possibilité à l'alternative adhésion/contrainte posée par Tixier (1988), comme mode caractéristique des rapports unissant les salariés à l'entreprise.

[352]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AKTOUF, O. et M. Chrétien

1986 « L'anthropologie de la communication et la culture d'entreprise : le cas Cascades », dans Benadou, C. et H. Abravanel, *Le comportement des individus et des groupes dans l'organisation*, Chicoutimi, Gaëtan Morin : 555-571.

ARCHIER, G. et H. Serieyx

1984 *L'entreprise du troisième type*, Paris, Seuil.

HECKSCHER, C.C.

1988 *New Unionism : Employee Involvement in the Changing Corporation*, New York, Basic Books.

LAPOINTE, P.A.

1976 *Ce que sont les travailleurs Enquête sur le travail à l'Alcan au Saguenay-Lac-St-Jean*, document manuscrit, Jonquière, 35 pages.

LAPOINTE, P.A.

1991A « Trois figures du travail ouvrier dans les alumineries du Québec », *RIAC*, 25/65, printemps 1991 : 65-75.

LAPOINTE, P.A.

1991B *Le rapport salarial, l'automatisation et la crise dans la production de l'aluminium Étude comparative : Québec, Canada, États-Unis et France*, thèse de doctorat, Montréal, UQAM, Département de sociologie, 588 pages.

LAPOINTE, P.A.

1992 « *Retranscription des entrevues avec des travailleurs de l'usine Laterrière* », Jonquière, mars 1992, 52 pages.

PETERS, T.J. et R.H. Waterman

1982 *In Search of Excellence : Lessons From America 's Best-run Companies*, New York, Harper & Row.

OUCHI, W.

1981 *Theory Z : How American Business Can Meet the Japanese Challenge*, Reading, MA, Addison-Wesley.

SAINSAULIEU, R.

1987 *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 390 pages.

SAINSAULIEU, R.

1977-1985 *L'identité au travail*. Seconde édition revue et augmentée, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 461 pages.

TIXIER, P. E.

1988 « Légimité et modes de domination dans les organisations ». *Sociologie du travail*, 4 : 615-629.

TIXIER, P.E.

1986 « Management participatif et syndicalisme ». *Sociologie du travail*, 3 : 353-372.

[356]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[357]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

CINQUIÈME PARTIE :

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

16

“Les identités à la CSN :
d’une vision d’avant-garde à
une position de solidarités plurielles.”

Par Jacques BOUCHER Louis FAVREAU

[Retour à la table des matières](#)

[358]

[359]

Les syndicats sont relativement complexes, parce que leur action peut rejoindre trois niveaux différents : organisationnel, institutionnel et de l'« historicité » (Touraine 1978 : 83-85). À ces trois systèmes d'action correspondent trois types de luttes : les revendications, les pressions politiques et le mouvement social (Touraine, 1978 : 114-117). L'analyse se limite souvent à l'aspect organisationnel de l'action syndicale, c'est-à-dire aux revendications. Ou encore elle s'arrête à l'hypothèse que les syndicats sont institutionnalisés au point de ne plus agir comme mouvement social. Pour notre part, nous soutenons que les syndicats demeurent toujours porteurs de mouvement social (Favreau 1988 ; Boucher 1992), malgré et au-delà de leur institutionnalisation relative, c'est-à-dire que leur action ne se déploie pas uniquement sur le terrain stratégique ou organisationnel, mais aussi au coeur même des rapports sociaux, de la solidarité, de l'orientation de la société.

C'est justement sur le plan de l'historicité de l'action syndicale que nous entraîne la question des identités ou encore des solidarités dans l'action syndicale. D'ailleurs, un mouvement social ne se définit-il pas d'abord par le principe d'identité, comme le souligne Alain Touraine (1973 : 360-378 ; 1978 : 108-120), autrement dit, parla solidarité, comme nous le propose Alberto Melucci (1985 : 795) ? Or les identités ou les solidarités propres au mouvement social ne peuvent qu'être des identités larges, de classe, qui visent le changement social, la transformation de la société. Mais n'assistons-nous pas aujourd'hui à l'éclatement des solidarités au profit de l'individualisme certes, mais aussi au profit de solidarités plus circonscrites, sectorielles, professionnelles, catégorielles ou encore locales et régionales ?

[360]

Nous aboutirions ainsi non seulement à un mouvement social éclaté en plusieurs nouveaux mouvements sociaux, faisant reculer l'espace social tenu par le mouvement ouvrier et syndical, mais également à un mouvement syndical éparpillé à l'intérieur de lui-même, comme nous

le laisse entrevoir la multiplication des syndicats indépendants. L'objectif de ce texte consiste justement à montrer comment la CSN est passée d'une représentation d'elle-même et du mouvement syndical comme d'une organisation de masse à l'avant-garde des revendications sociales, comme un mouvement en quelque sorte hégémonique, à une vision de solidarités multiples, plus circonscrites, et partagées avec d'autres mouvements sociaux.

Modèle syndical type du fordisme

La période d'essor économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale se caractérise non seulement par le développement de grandes entreprises et de la production de masse, mais aussi par une croissance exceptionnelle des organisations syndicales. Après une période de luttes très dures au cours des années 1930, en contexte de crise économique, les syndicats avaient fini par gagner la reconnaissance officielle par le biais des législations du travail comme prix de la paix sociale. Aux États-Unis d'abord, en 1935, avec le Wagner Act, puis en France, avec les accords de Matignon de 1936 et, enfin, au Québec et au Canada, en 1944.

Cette reconnaissance constituait un des termes du compromis social « fordiste » (Aglietta 1976, Coriat 1979, Lipietz 1979). Selon ce compromis intervenu entre le patronat et les syndicats, ces derniers pouvaient représenter les ouvriers pour la négociation des salaires et d'un certain nombre de conditions de travail, le droit de gérance patronal sur l'entreprise et sur l'organisation du travail demeurant intouchable cependant. Ce processus de reconnaissance formelle et du droit de négociation ne pouvait que contribuer à l'institutionnalisation des syndicats, permettant non seulement leur affirmation comme organisations de revendications, mais aussi comme mouvement social de masse. C'est du moins ce qui s'est produit au Québec. Dans le cas de la Loi des relations ouvrières de 1944, il ne s'agissait que d'une reconnaissance partielle, limitée aux salariés du secteur privé et qui fut passablement rétrécie par l'antisindicalisme du gouvernement de Duplessis. Il fallut attendre le premier véritable Code du travail du Québec, en 1964, pour en arriver à une reconnaissance syndicale beaucoup plus globale, compréhensive des [361] employés du secteur

public, surtout avec son extension au monde de l'enseignement l'année suivante.

En même temps, l'extension de la reconnaissance syndicale modifiait la composition sociale des organisations syndicales et plus particulièrement de la CSN. Pendant cette période, la Confédération voyait ses effectifs plus que doubler, passant de 90,733 en 1961 à 184,925 en 1971 (ROUILLARD, 1989 : 329), non pas à même son recrutement dans les secteurs de la production, mais plutôt dans les services publics. Elle ne regroupait donc plus majoritairement des salariés de la classe ouvrière : une nouvelle majorité provenait du secteur des services. Ces nouveaux arrivants accomplissaient, pour la plupart, des tâches intellectuelles et appartenaient plutôt à la nouvelle petite bourgeoisie intellectuelle ¹⁴⁸. Ce changement de composition de classe et de secteurs d'activité présentait un défi de taille pour la CSN, sur le plan de l'intégration de ces nouveaux membres, de l'adaptation de sa structure, et de son unité en bout de ligne (Favreau et L'Heureux, 1984, Rouillard 1989).

Ce problème a pu être surmonté, en partie, sans doute parce que le secteur public a été amené à adopter le même modèle de syndicalisme que le secteur privé, celui qui avait commencé à s'établir dans toute l'Amérique du Nord dès avant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, les syndicats du secteur public se sont d'abord attaqués au rattrapage salarial par le biais de la négociation collective, ce qui était cohérent avec le compromis fordiste. De plus, plusieurs syndicats de ce secteur affiliés à la CSN se sont donné une organisation du type des syndicats industriels pour constituer entre autres la Fédération des affaires sociales (FAS), qui est devenue la plus importante fédération de cette centrale.

Ce modèle de syndicalisme reflète les caractéristiques des grandes entreprises fordistes : standardisation et uniformisation, découpage et spécialisation poussée, non seulement au niveau des produits, mais tout autant au niveau des tâches, des gestes de travail, de leur description et des plans de classifications très étendus mais en quelque sorte uniformisants, la spécialisation des O.S.(ouvriers spécialisés) assurant une sorte de standardisation dans l'organisation du travail et les échelles

¹⁴⁸ Sur ce concept de classes sociales, voir Nicos Poulantzas (1974).

de rémunération ¹⁴⁹. La progression et la combativité des syndicats industriels répondaient certes à l'incurie de la Fédération américaine du travail (FAT) ¹⁵⁰ dans l'organisation des ouvriers non-qualifiés, mais elle constituait surtout une réponse au démembrement des métiers par l'application progressive des méthodes tayloriennes à l'organisation du travail. Ceci [362] permit aux syndicats de mieux porter les aspirations de l'ensemble de la classe ouvrière avec ses différentes fractions, ce qui devint plus visible au Québec dans les années 1960 et surtout 1970.

Une vision d'avant-garde dans le mouvement social

Ce modèle d'unité syndicale interprofessionnelle que nous pourrions appeler « syndicalisme de classe » ¹⁵¹ a atteint un sommet au cours des années 1970 dans l'ensemble du mouvement syndical québécois et tout particulièrement à la CSN sans doute. Cette tendance de la Confédération s'est manifestée entre autres au plan du discours et des luttes à portée de classe menées particulièrement par le Front commun du secteur public.

Déjà amorcée au cours des années 1960, la radicalisation du discours de la CSN s'accroissait dès le début de la décennie suivante, particulièrement avec le manifeste *Ne comptons que sur nos propres moyens*. D'entrée de jeu, ce document campe les rapports sociaux sur la base de deux grandes classes sociales en opposition, dont la deuxième regroupe « l'ensemble des travailleurs, ouvriers, ouvrières, petits fonctionnaires, secrétaires, ménagères, agriculteurs » (CSN 1971 : 7). La première, appelée « classe possédante ou dominante », se ramifie, quant à elle, en une bourgeoisie américaine, une bourgeoisie anglo-canadienne et une bourgeoisie canadienne-française.

La même représentation « classiste » se retrouve dans le discours officiel de la CSN tout au long des années 1970. L'ennemi est clairement identifié. Il s'agit du capitalisme, étranger surtout, c'est-à-

¹⁴⁹ Sur la normalisation uniformisante en même temps que productrice de hiérarchisation et de luttes de classement dans la société salariale, voir Aglietta et Brender (1984).

¹⁵⁰ *American Federation of Labor* (AFL).

¹⁵¹ Au Québec, on a plutôt parlé de « syndicalisme de combat » (Piotte 1977).

dire américain et anglo-canadien, qui se présente sous le jour de la haute finance ou encore des grandes entreprises multinationales. Cet ennemi impose une culture, plus spécifiquement une langue, l'anglais, et un mode de vie, l'*American way of life*. De plus, il s'est assuré la complicité du gouvernement ou de l'État qui par le fait même agit lui aussi contre le peuple, c'est-à-dire la classe « laborieuse ». Enfin, cet ennemi est irrémédiablement irréformable. Sa domination sur le travail, l'entreprise et la société ne peut être contrecarrée que par l'implantation de l'autogestion, un projet exclusivement de classe ouvrière, toute cogestion s'avérant impossible dans l'entreprise, quoiqu'elle puisse être désirable avec l'État, dans le cas de la gestion d'organisations de financement et d'entreprises nationalisées. On ne peut donc pactiser ou négocier avec l'ennemi. Il faut le combattre. Pour changer la société, il faut contester le pouvoir de la bourgeoisie là où il s'exerce, et dans l'entreprise nous devons continuer de le faire reculer (CSN 1974 : 45-46).

[363]

Face à cet ennemi se retrouve donc le « peuple », à la fois victime et résistant. Mais la grande opposition vient du mouvement syndical, seul capable de faire respecter les droits des travailleurs, reculer le droit de gérance et avancer la démocratisation de la société. Même s'il n'est pas explicitement nommé ainsi, il est en quelque sorte décrit comme une « avant-garde » dans la population, faute de parti politique capable de porter les intérêts des travailleurs et de la population.

La CSN véhicule donc, pendant cette période, une représentation très polarisée de la société où elle se voit elle-même fortement identifiée à un camp. Cette identification de classe s'opère par le biais de l'« opposition », ce qui est caractéristique du mouvement social (Touraine 1978). Opposition qui permet au mouvement social d'« identifier » l'adversaire auquel il se bute et en même temps de s'identifier lui-même comme acteur par rapport à un enjeu fondamental, l'orientation de la société. Ainsi, l'autogestion des entreprises avec son extension dans la démocratisation de l'ensemble de la société représentait la visée idéologique et théorique pour la CSN de cette époque et celle-ci percevait le mouvement syndical comme le grand maître d'œuvre de ce projet. Certes, elle identifiait des partenaires potentiels dans les autres mouvements sociaux avec qui établir des solidarités, en particulier avec des regroupements populaires

et le mouvement des femmes. Mais elle y voyait en quelque sorte une extension de la classe ouvrière, donc du mouvement ouvrier, qui se manifestait à travers le mouvement syndical. « Les intérêts de la majorité de la population sont liés et dépendent des intérêts des travailleurs syndiqués ». (CSN 1978 : 40)

Selon une telle perspective, le mouvement des femmes est appelé à s'insérer dans cette lutte des travailleurs contre le même adversaire, selon l'analyse du Comité de la condition féminine de la CSN. « L'approche du rapport du comité se situe dans une collaboration travailleuses-travailleurs contre l'ennemi commun : le capitalisme ». (Le Travail 1976) Dans ce rapport déposé au Congrès, le Comité recommande que la CSN reconnaisse

- * que la lutte contre cette oppression (spécifique aux femmes) doit être menée par l'ensemble des travailleurs et des travailleuses
- * qu'elle s'inscrit dans celle de la classe ouvrière contre le capitalisme, pour le renversement de la bourgeoisie et pour l'instauration du socialisme (Comité de condition féminine 1976 : 63).

Dans ce texte, la situation des femmes est reliée plus fondamentalement aux rapports de propriété et de travail qu'aux rapports entre les hommes [364] et les femmes dans le hors-travail. Son titre est d'ailleurs explicite quant à l'intégration des revendications des femmes au mouvement ouvrier : *La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs.*

Pour la CSN, le mouvement syndical demeure donc hégémonique dans l'ensemble du mouvement social. Cette hégémonie ne semble pas devoir s'exercer seulement sur les lieux du travail, au niveau des rapports de production, mais également dans le hors-travail, dans les rapports de consommation. La CSN avait pris l'initiative de la fondation des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) pour ensuite ouvrir, en 1968, un nouveau champ de lutte sur la consommation, avec le *Deuxième Front* (CSN 1968 ; cf. Pépin 1987). La Centrale revint régulièrement sur les dimensions de ce texte au cours de années 1970, mais sans référence au mouvement communautaire et

populaire. De même évoque-t-elle les questions de l'écologie (CSN 1978), mais encore là, sans lien avec le mouvement écologique naissant.

Tout ceci fait ressortir une vision du mouvement syndical comme d'un mouvement de masse et de classe. Une telle identification ressort encore plus explicitement des objectifs, des revendications et des actions des Fronts communs du secteur public de 1972 et 1976 dans lesquels le CSN a joué un rôle important. Or, même s'il est difficile d'en évaluer les effets, la visée des luttes menées dépassait les frontières des syndiqués du secteur public pour s'étendre indirectement à l'ensemble des salariés du Québec (Beaucage 1989). De fait, l'objectif du salaire de base de \$100,00 en 1972 et de \$165,00 en 1975-1976 en faveur des bas salariés, des femmes en majorité, débordait la revendication catégorielle ou du groupe d'intérêt, parce qu'il était porté aussi bien par les groupes professionnels dont le salaire dépassait largement cette base, ce qui en faisait un objectif de classe prise au sens large du salariat. De plus, un événement comme le Front commun de 1972 acquit une valeur symbolique importante pour le mouvement ouvrier, en vertu de la mobilisation générale lors de l'emprisonnement des présidents des centrales syndicales en mai 1972. ¹⁵²

Au cours de cette période, le secteur public et sa structure de coordination avait pris une place considérable à l'intérieur de la CSN, au point de ranger dans l'ombre les fédérations du secteur privé. Pourtant, si on compare le temps perdu dans des grèves, la durée et la violence des conflits d'un secteur à l'autre, on s'aperçoit que les syndicats du privé remportent la palme (Grant 1990). On sait d'ailleurs que cette situation de prépondérance du secteur public créait des tensions à l'intérieur de la [365] Confédération. D'un autre côté, on pourrait avancer comme hypothèse que la tendance des syndicats des services publics à s'organiser selon le modèle industriel typique de la période fordiste a favorisé leur intégration dans la Centrale et leur a permis de développer des objectifs de lutte qui débordaient la revendication catégorielles (ou professionnelle) pour rejoindre les

¹⁵² Il s'agit d'avoir vécu ces événements dans une ville comme Sept-Iles (*Vie ouvrière* 1982) pour saisir, dans un tel mouvement d'action directe, la charge d'identité commune présente pour les différentes fractions du salariat (ouvriers qualifiés ou non, travailleurs intellectuels, employés de bureau et préposés).

visées de changement social pour un ensemble de classe. Mais cette identification à un mouvement de masse n'allait pas transcender l'approfondissement de la crise du fordisme dans la deuxième partie des années 1970 et le début des années 1980.

Vers des solidarités plurielles

Ce syndicalisme de masse et de classe s'est construit au coeur du modèle taylorien et rationaliste de l'organisation du travail en provoquant ce type d'identité dans l'opposition à l'autorité (Tixier 1988 et 1992). Or, avec la crise de ce modèle, on voit émerger de nouvelles configurations de l'organisation du travail qui impliquent de nouvelles rationalités, dont la mise à profit de la créativité et la subjectivité des salariés, la recomposition du collectif de travail en petites unités plus ou moins autonomes, leur encadrement par l'animation plutôt que par l'autorité hiérarchique, le développement d'une culture d'entreprise qui amène les salariés à s'identifier à celle-ci. Dans ce contexte, le modèle de syndicalisme hérité du fordisme ne répond plus aux nouvelles identifications en voie de s'installer.

Par ailleurs, des changements importants traversaient à nouveau le salariat. Ces changements découlent de la précarisation d'une partie des emplois, du développement d'un marché dual du travail (dualisme économique) (Berger et Piore 1980, Clerc et *alii* 1983) ou plus généralement de sa segmentation (Michon 1988) sous la pression de l'introduction de la flexibilité à différents niveaux (Boyer 1986). À côté du statut d'emploi régulier et stable, on n'en finit plus d'étendre la nomenclature des statuts précaires : temps partiel, surnuméraire, contrat à durée déterminé, contractuel, intérimaire, temporaire, sur appel, sous-traitance, etc. Ce second marché du travail se développe surtout en dehors des secteurs syndiqués et reste difficile à rejoindre par les organisations syndicales. Ce problème donne l'impression que ces dernières ne se préoccupent guère des conditions de ces salariés. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas portés à s'identifier aux syndicats par peur de représailles des employeurs certes, mais aussi par manque de confiance envers des organisations qui [366] protègent plutôt des sécurisés. Mais la précarité de l'emploi affecte aussi une partie non négligeable de membres des syndicats, qui eux aussi ne s'impliquent guère dans la vie

syndicale pour des raisons aussi bien objectives (leur statut même) que subjectives (non-identification, manque de confiance).

Il arrive aussi que des individus recherchent une flexibilité dans l'emploi. Ils cherchent à se dégager du travail, afin de vivre, en dehors de celui-ci, d'autres activités où ils peuvent mieux mettre à profit leur créativité, leur expression, leur solidarité, ou encore leur goût d'apprendre et de connaître d'autres réalités. Il existe donc une contestation du travail salarié, comme lieu de valorisation, au profit d'autres valeurs (Gorz 1988, Touraine 1984, Lesage 1986, Illich 1977). Les gens vivent donc, dans le hors-travail, des rapports sociaux qui les amènent à s'identifier à d'autres lieux et d'autres groupes que les syndicats, comme les nouveaux mouvements sociaux par exemple. Autant de phénomènes sociaux qui font que le syndicalisme de masse et de classe, hégémonique dans le mouvement social, se trouve dans l'incapacité de répondre à ces nouveaux types d'identification.

Des signes d'essoufflement du syndicalisme de classe se sont fait sentir dès les années 1970 du côté de la CSN. On pense entre autres au départ, en 1975, des professionnels du gouvernement du Québec qui refusaient de hausser leur contribution au fonds de soutien aux grèves, comme quoi la solidarité de classe, surtout avec les fractions les plus fragiles, ne pouvait plus servir de base à l'unité. Cette désaffection et le départ des professionnels et de plusieurs professeurs de cégeps dans la deuxième partie des années 1980 révèlent à tout le moins un malaise qu'ont certaines catégories à se fondre dans une organisation qui tente de maintenir le plus possible l'uniformité d'objectifs sociaux et de revendications parmi les différents groupes professionnels qui la composent. Ce malaise demeure toujours latent à la FAS où des intervenants de niveau « professionnel » se sont sentis oubliés ¹⁵³ dans le cadre des revendications du rattrapage salarial et des conditions de travail des catégories moins bien rémunérées, comme si leur propre condition de se détériorait pas. Sur le plan local, dans le cas des Centres locaux de services communautaires (CLSC) par exemple (Bélanger et alii 1986), les syndiqués se sentaient souvent incompris par la FAS et loin de cette grosse machine centralisée.

Ces indices laissent voir qu'une distanciation s'est introduite entre les travailleurs à la base et leur organisation syndicale, comme l'a [367]

¹⁵³ Nous avons entendu un certain nombre de témoignages à ce sujet.

démontré Pierre-Eric Tixier (1992) dans le cas de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Ce problème semble plus évident pour les syndicats du secteur public au Québec. Ceci expliquerait, en partie, l'émergence des nombreux syndicats « indépendants » au cours des années 1980 surtout, un phénomène que d'aucuns qualifient de repli professionnel et de nouveau corporatisme. Mais, à n'en pas douter, les individus ont de plus en plus de difficulté à s'identifier à de larges organisations telles que les syndicats industriels et cherchent à revenir à leur catégorie professionnelle pour revaloriser leur travail et retrouver leur autonomie d'intervention.

Le secteur public lui-même n'arrivait plus, au cours des Fronts communs de 1979-1980 et 1982-1983, à porter un projet pour l'ensemble de la classe ouvrière et se cantonnait plutôt dans le repli défensif (Dagenais 1982, Demers 1982 ; Bélanger 1990). Ce repli défensif sur les acquis obtenus par des négociations centralisées dans un contexte de fin du fordisme empêchait de tenir compte d'une demande sociale de la part des salariés qui avait en bonne partie contribué à la crise de ce modèle. Il s'agit de l'implication des travailleurs dans l'organisation de leur travail et dans la gestion de ce travail. Or les catégories dites « professionnelles » voyaient leurs attentes de plus en plus niées dans des institutions publiques où la tendance consistait plutôt à rétrécir le champ de leur autonomie professionnelle dans un cadre de rationalisation des services ou de réduction des dépenses (Bélanger et Lévesque 1990, Boucher 1987). Aussi certains groupes de ces catégories cherchèrent-ils à revaloriser leur travail ou, selon leurs termes, leur « professionnalisme », en se regroupant sur une base indépendante et professionnelle.

Pendant ce temps, de façon plutôt discrète, les fédérations du secteur privé, où les négociations sont moins centralisées, cherchaient à s'ajuster à une réalité qui allait dans une direction inverse. Pour relancer le taux de productivité en s'assurant la collaboration des travailleurs, les patrons implantaient de nouveaux projets d'organisation du travail qui trop souvent visaient à détourner les syndicats pour obtenir une implication au travail et une identification à l'entreprise sur une base individuelle. Dans un premier temps, la CSN réagit très défensivement à ces initiatives patronales. (Boucher et Favreau 1991) Mais à mesure qu'entraient, dans le champ de la négociation collective, les changements technologiques et des modifications dans l'organisation

du travail, à mesure aussi que se développaient les réflexions de la Confédération et de ses fédérations plus [368] immédiatement concernées sur le sujet, les positions syndicales changèrent.

Le congrès d'orientation de la Centrale tenu en 1985 constitue un tournant dans cette réflexion. Après un constat de changements importants dans la société, qui ont un impact sur les membres et leur militantisme ainsi que sur l'efficacité des actions des syndicats et leur capacité de rassemblement, le rapport de l'Exécutif au Congrès propose des changements d'attitude, l'abandon des positions de repli sur les acquis et l'« investissement » des lieux du travail en s'impliquant dans la gestion (CSN 1985). Des syndicats avaient déjà commencé à prendre des initiatives en ce sens et ils devaient le faire de plus en plus avec l'appui des instances supérieures. La Centrale elle-même passait à une perspective complètement offensive à ce sujet à partir de son congrès de 1990 (CSN 1990) surtout, mettant définitivement de côté sa position d'affrontement de classe pour adopter ce que son président appelle la « coopération conflictuelle » (Blanchard 1992). Au congrès de 1992, elle allait consolider cette orientation, la justifiant pour tous les secteurs et tenant compte des différenciations de situations d'un secteur à l'autre, d'une entreprise ou d'un établissement à l'autre (CSN 1992 : 94 et 221).

Par rapport aux identités, il existe, dans ces changements sur les lieux mêmes du travail, un enjeu syndical qui déborde les rapports de travail pour rejoindre l'orientation de la société et regarde donc l'ensemble du mouvement social. En effet, plutôt que de continuer à subir l'exclusion dans l'organisation du travail, les salariés se montrent ouverts à endosser les projets de participation. Cela, même au risque de se laisser entraîner dans un processus d'identification individuelle avec l'adhésion à la culture d'entreprise que cela suppose, ce qui les amènerait à renoncer au collectif des travailleurs, c'est-à-dire à la solidarité typique de la culture ouvrière et syndicale. Pour leur propre survie, les syndicats doivent endosser cette demande des salariés et négocier avec le patronat que la participation à la gestion respecte à la fois la protection des travailleurs et leur culture ou solidarité collective.

De fait, la CSN réclame depuis longtemps la démocratisation du travail et la participation ouvrière, mais son projet autogestionnaire des années 1970, avec sa vision utopique, mettait de côté tout compromis qui aurait pu conduire à une participation partagée à la gestion ou à la

concertation dont il est actuellement tant question. Cependant, au cours de la deuxième partie des années 1980, elle se recentrait plus étroitement [369] sur l'entreprise, qu'elle se mit à considérer non plus sous l'angle exclusif de la propriété des capitalistes, mais à se représenter comme appartenant aussi aux travailleurs ¹⁵⁴. Au-delà du rapport de propriété, il apparaît donc possible de partager la gestion du travail à travers la concertation, fut-elle conflictuelle. Ce recentrage sur l'entreprise locale, circonscrite à un groupe de salariés précis, permet de respecter les aspirations ouvrières à la participation, à l'identification à l'entreprise, à la fierté de l'apport de sa créativité dans le travail. Dans ce contexte, certaines fédérations ¹⁵⁵ et syndicats plus impliqués dans ce processus de négociation à la participation ont pris plus de visibilité, à travers le journal de la Confédération, par exemple ¹⁵⁶. Enfin, avec le dernier congrès, on a pu constater un recentrage sur les secteurs particuliers, les entreprises et les établissements (CSN 1992 :219).

La stratégie de la concertation ne se situe donc pas au niveau du sommet seulement, dans de grandes négociations nationales comme dans le secteur public. Elle semble plutôt s'articuler sur le plan beaucoup plus localisé des entreprises et peut-être de façon encore plus généralisée sur plan du développement local et régional à travers la structure des conseils centraux. L'implication de ces derniers dans le développement l'essor des régions était entrée dans le programme d'action de la Centrale lors de son congrès de 1988 (CSN 1988 : 118-119). La CSN commandait d'ailleurs une recherche à ce sujet pour alimenter les discussions de son Conseil fédéral lors de sa réunion du 17 au 20 mars 1992 ¹⁵⁷. Depuis le milieu des années 1980, la participation des conseils centraux à des organismes de concertation locaux et régionaux s'est généralisée et l'ensemble des conseils lui accorde une très grande importance (Dacosta et Laurendeau 1992,

¹⁵⁴ « Valoriser notre travail, c'est d'abord nous reconnaître, nous laisser participer démocratiquement à « leurs » entreprises qui osent d'abord les nôtres ». (CSN 1986 : 36)

¹⁵⁵ Surtout celles de la métallurgie, des pâtes et papier, des communications et du commerce.

¹⁵⁶ Voir *Nouvelles CSN*, nos 322 et 323 plus particulièrement.

¹⁵⁷ Plusieurs aspects de cette implication locale et régionale ont été analysés et ces analyses ont été colligées dans un document intitulé *Bâtir le Québec des régions*.

Bérubé 1992). Sur ce plan, c'est avec les regroupements d'organismes communautaires et populaires, et d'autres syndicats que la concertation s'avère la plus positive et la plus productive.

Il semble bien qu'au niveau local et régional, une alliance étroite et continue soit en train de s'installer entre organisations syndicales et nouveaux mouvements sociaux (femmes, jeunes, populaire et communautaire, écologique) (Boucher 1992). Or cette alliance ne laisse pas entrevoir de domination ou d'hégémonie du mouvement syndical sur les autres mouvements sociaux, mais plutôt un rapport de « partenariat », de concertation, permettant ainsi de respecter les identités propres à chaque groupe. Enfin, cette concertation ne porterait pas le paradoxe du conflit de classes, comme avec le patronat.

[370]

Ce niveau de concertation pourrait amener les mouvements sociaux à faire le pont entre le travail et le hors-travail, entre les types de conflits mais aussi les identités de part et d'autre, entre la démocratisation du travail et celle de la société. Depuis les années 1970, le mouvement syndical québécois a relativement réussi à bien intégrer les revendications du mouvement des femmes concernant le travail surtout comme l'accessibilité et l'équité salariale, mais aussi le contrôle sur son corps et l'accès à des garderies. Inversement, il est largement reconnu que les femmes ont contribué à faire évoluer la vision du militantisme syndical (Favreau, 1988, Dionne, 1991), entre autres par rapport à des contraintes en dehors du travail comme les tâches ménagères, les enfants, l'affectivité. Quant aux rapports entre le syndicalisme et le mouvement populaire, une sorte de revirement semble s'être opéré avec l'organisation les Sommets populaires de 1982 ¹⁵⁸, à Montréal surtout (Lacroix, 1982 et 1983). A la suite, la CSN ¹⁵⁹ s'est jointe à des coalitions composées majoritairement de groupes populaires en se situant sur un pied d'égalité avec ces derniers, comme c'est le cas de Solidarité populaire Québec et du Front de défense des non-syndiqués par exemple.

¹⁵⁸ Voir *Nouvelles CSN*, nos 154 et 155.

¹⁵⁹ La CEQ et certains conseils du travail de la FTQ s'impliquent tout autant dans les mêmes organisations.

C'est sans doute avec le mouvement écologique et le mouvement des jeunes que les relations restent le plus à l'état d'ébauche. Du côté des jeunes, la CSN a déjà entrepris, avec la création du Comité des jeunes après son congrès d'orientation de 1985 (CSN 1985 : 37-39), une démarche qui pourrait lui permettre d'intégrer à sa structure une partie de leurs revendications, selon un processus semblable à celui des femmes. Quant aux enjeux écologiques, elle n'en est pas encore à ce stade. Les premiers pas ont été accomplis par rapport à la production d'armement dans des expérimentations de reconversion comme à Expro de Valleyfield. Parallèlement à toutes les organisations syndicales, la CSN vit encore un tiraillement entre un objectif de plein emploi et les exigences environnementales. Cependant, à différents niveaux de sa structure, on voit de plus en plus s'exprimer des sensibilités écologiques qui pourraient mener à de nouvelles solidarités. C'est ainsi qu'elle conviait syndicalistes et écologistes à une même table lors du colloque *sut L'environnement et les syndicats*, en novembre 1991 (CSN 1992a).

Ces nouvelles tendances nous indiquent que la configuration du mouvement social est en train de se modifier. Non seulement le mouvement ouvrier et le mouvement syndical ne sont-ils plus hégémoniques dans l'ensemble du mouvement social, mais ils ne peuvent plus s'accaparer [371] l'exclusivité de l'intervention et de la lutte sur le terrain même du travail et de la production. En effet, on voit de plus en plus intervenir dans ce champ le mouvement des femmes (équité salariale, abolition des ghettos d'emploi), le mouvement populaire et communautaire (Favreau 1992) (développement économique communautaire ¹⁶⁰, défense des non-syndiqués, des sans-emploi) et le mouvement écologique (critique du « productivisme », contestation des entreprises polluantes et gaspilleuses). À l'inverse, on voit les organisations syndicales, dont la CSN, assumer, sur les lieux du travail, une part des revendications d'autres mouvements et se solidariser avec des regroupements d'autres mouvements sociaux, que ce soit la Fédération des femmes du Québec, Solidarité populaire

¹⁶⁰ Les corporations de développement économique communautaire, qui se préoccupent de développement d'emploi, de formation de main-d'oeuvre, de démocratisation du travail et de son rapprochement de la communauté, regroupent surtout des représentants des groupes populaires avec qui interviennent en étroite coalition les représentants des syndicats.

Québec, le Front de défense des non-syndiqués, SOS fonds juridique, etc.

Le mouvement syndical est devenu un mouvement parmi d'autres et il ne peut plus porter les luttes et les enjeux du travail sans tenir compte des nouveaux enjeux qui concernent les rapports sociaux en dehors du travail, mais qui ont en même temps des incidences sur celui-ci. Il est appelé à développer des solidarités aux multiples visages, tout comme ses stratégies sur les lieux du travail doivent se diversifier selon les secteurs, les entreprises et les établissements.

Conclusion

La CSN ne s'identifie donc plus à un mouvement d'avant-garde, hégémonique du mouvement social et d'affrontement avec un adversaire qu'elle juge commun à tous. Elle tendrait plutôt à reconnaître et à respecter la diversification des identités, à spécifier et à multiplier ses solidarités. Identités et solidarités plus circonscrites, qui se développent d'abord localement dans les entreprises et les établissements, en concertation avec des partenaires en vue du développement local et régional.

Elle est poussée à changer son discours à cause de l'évolution d'un contexte, extérieur à elle-même, mais qu'elle contribue à modeler, un contexte de crise d'un modèle de rapports de travail et de syndicalisme. Elle est aussi amenée à modifier ses stratégies sous la pression interne de ses membres qui transportent, dans son sein, de nouvelles attitudes par rapport au travail et à l'autoritarisme qui s'y déploie comme dans la société. Ces modifications concernent aussi bien les identités et les rapports en dehors du travail.

[372]

Ces changements culturels et des expérimentations locales de nouvelles pratiques dans les rapports de travail contribuent à appuyer et à légitimer les changements du discours syndical. On peut voir que la CSN connaît une modification importante dans sa vision de la réalité sociale et ses représentations des rapports sociaux. Laissant derrière elle une vision d'affrontement de classe pour la transformation de la société, elle se tourne vers des solidarités plurielles, en tenant compte de divers niveaux de concertation, ce qui pourrait bien contribuer à un avancement de la démocratisation de la société à l'intérieur d'un plus large mouvement social.

[373]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGLIETTA M.

1976 *Régulation et crises du capitalisme*. Paris : Calmann-Lévy.

AGLIETTA M. et A. Brender

1984 *Les métamorphoses de la société salariale*. Paris : Calmann-Lévy.

BEAUCAGE A.

1989 *Syndicats, salaires et conjoncture économique. L'expérience des fronts communs du secteur public*. Sillery : PUQ.

BÉLANGER P. R.

1990 *Néo-fordisme et néo-étatisme : la convergence anti-démocratique*. UQAM, Département de sociologie : Cahiers du CRISES, 9002.

BÉLANGER P. R. et B. Lévesque

1990 « Le système de santé et de services sociaux au Québec : Crise des relations de travail et du mode de consommation », *Sociologie du travail*, 2/90 : 231-244.

BÉLANGER P. R., B. Lévesque, Y. Bertrand et F. Lebel

1986 *La bureaucratie contre la participation. Le CLSC de Berthier*.
Montréal : UQAM, Département de sociologie.

BERGER S. et M. Piore

1980 *Dualism and Discontinuity in Industrial Societies*. Cambridge
(Mass.), Cambridge University Press.

BÉRUBÉ, C.

1992 « Recherche sur la participation des conseils centraux aux
organismes et tables de concertation en matière de
développement régional et local », in CSN, *Bâtir le Québec des
régions*. Montréal : CSN.

BLANCHARD S.

1992 « Gérald Larose lance l'alerte au sous-développement », *Le
Devoir*, 4 mai 1992 : 1 et 4.

BOUCHER J.

1987| *Delà qualification à la déprofessionnalisation ? L'évolution
des pratiques professionnelles dans les collèges, les universités
et le Fonds FCAR*. Montréal : FPPCU/CEQ.

[374]

BOUCHER J

1992 « Les syndicats : de la lutte pour la reconnaissance à l
concertation conflictuelle », in G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le
Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal : PUM.

BOUCHER J. et L. Favreau

1991 « L'évolution du discours de la CSN sur les stratégies
syndicales (1970-1990) », dans P. R. Bélanger, B. Lévesque et
M. Grant (dir.), *Modernisation sociale des entreprises et
relations de travail au Québec*. Montréal : PUM (à paraître).

CLERC D., A. Lipietz et J. Satre-Buisson

1983 *La crise*. Paris : Syros.

COMITÉ DE CONDITION FÉMININE

1976 *La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs*. Montréal : CSN.

CORIATB.

1979 *L'atelier et le chronomètre*. Paris : Christian Bourgois.

CSN

1968 *Procès-verbal de la quarante-troisième session du Congrès de la C.S.N.* Montréal : CSN.

CSN

1971 *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Montréal : CSN.

CSN

1974 *Procès-verbal du 46e congrès de la CSN*. Montréal : CSN.

CSN

1976 « Le comité de la condition féminine. Traduire les objectifs dans les activités », *Le Travail* : Montréal : CSN. 1^{ère} quinzaine de juin.

CSN

1978 *Procès-verbal du 49e congrès de la CSN*. Montréal : CSN.

CSN

1985 *Avec le monde. Procès-verbal du le Congrès spécial*. Montréal : CSN.

CSN

1986 *Gagner du terrain. Procès-verbal. 53e congrès de la CSN*. Montréal : CSN.

CSN

1988 *Pour un avenir à notre façon. Procès-verbal. 54e congrès de la CSN*. Montréal : CSN.

[375]

CSN

1990 *Miser sur notre monde. Procès-verbal. 55e congrès de la CSN.*
Montréal : CSN.

CSN

1992 *Assez ! Relançons le progrès. Rapport du Comité exécutif. 56e congrès.* Montréal : CSN.

CSN

1992a *L'environnement et les syndicats. Actes du colloque tenu par la Confédération des syndicats nationaux en novembre 1991.*
Montréal : CSN

DACOSTA S. et L. Laurendeau

1992 « Résultats quantitatifs de l'enquête sur la participation syndicale aux organismes ou tables de concertation en matière de développement régional et local », in CSN, *Bâtir le Québec des régions*. Montréal : CSN.

DAGENAIS, V.

1982 « Crise et stratégie syndicale », in G. Dostaler (éd.), *La crise économique et sa gestion*. Montréal : Boréal Express :

DEMERS F.

1982 *Chroniques impertinentes du 3ème Front commun syndical.*
Montréal : Nouvelle optique.

FAVREAU L.

1988 *La CSN dans le mouvement social québécois.* Montréal : Université de Montréal. Thèse de doctorat.

FAVREAU L.

1992 *Organisations populaires et syndicales dans l'émergence de l'économie sociale au Québec.* Communication au colloque « Transformation du travail et renouvellement de sa sociologie », Département de sociologie de l'Université de Montréal et revue *Sociologie et sociétés*, 13, 14 et 15 mars.

FAVREAU L. et P. L'Heureux

1984 *Le projet de société de la CSN*. Montréal : CFP/Vie ouvrière.

GRANT M.

1990 « Vers la segmentation du syndicalisme au Québec (de la radicalisation au ressac : 1964-1989) », in R. Blouin (dir.), *Vingt-cinq ans de pratique en relations industrielles au Québec*. Cowansville (Qué.) : Yvon Blais inc.

[376]

LACROIX J.-G.

1982 « L'unité au sein du mouvement populaire : espérance et réalité », *Les Cahiers du Socialisme*, 10/11 : 84-125.

LACROIX J.-G.

1983 « Le Sommet populaire : une forme d'organisation politique dans la crise », in L. Pilon-Lê et A. Hubert (dir.), *Les enjeux sociaux de la décroissance*. Montréal : Albert Saint-Martin.

LIPIETZ A.

1979 *Crise et inflation, pourquoi ?*. Paris : Maspero

MELUCCI A.

1985 « The Symbolic Challenge of Contemporary Movements », *Social Research*, 52, 4 : 789-816.

MICHON F.

1988 « Flexibilité et segmentation », *Interventions économiques*, 19 : 45-71.

PÉPIN M.

1987 *Le nécessaire combat syndical*. Montréal : ACFAS.

PIOTTE J.-M.

1977 [*Le syndicalisme de combat*](#). Montréal : Les éditions St-Martin.

POULANTZAS N.

1974 *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*. Paris : Seuil.

ROUILLARD J.

1989 *Histoire du syndicalisme québécois*. Montréal : Boréal.

TIXIER P.-É.

1988 « Stratégie(s) syndicale(s) : d'un modèle singulier à un modèle pluriel », in J. Desmarais (éd.), *Syndicalisme et société : rapports nouveaux ?*. Sillery : PUQ.

TIXIER P.-É.

1992 *Mutations ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*. Paris : PUF.

TOURAINÉ A.

1973 *Production de société*. Paris : Seuil.

TOURAINÉ A.

1978 [*La voix et le regard*](#). Paris : Seuil.

TOURAINÉ A.

1984 [*Le retour de l'acteur*](#). Paris : Fayard.

VIE OUVRIÈRE

1982 « Sept-Iles : 10 ans après mai 1972 », *Vie ouvrière*, 162.

[377]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[378]

[379]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

CINQUIÈME PARTIE :

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

17

“De l’université
vers les identités professionnelles :
les attitudes et conduites stratégiques
d’étudiants universitaires.”

Par Gilles SIMARD

[Retour à la table des matières](#)

[380]

[381]

Introduction

Le cheminement universitaire, comme composante ou comme objet de recherche, pourrait être problématisé sous divers angles et abordé de manière radicalement différente par les analystes. Pour les fins de cet article, retenons seulement que les études portant sur cet objet se regroupent sous deux grandes tendances : les analyses internes du système éducatif dont celles, très nombreuses, préoccupées par les fonctions sociales du système d'éducation et les analyses externes, de plus en plus importantes, qui s'intéressent plus spécifiquement au rapport entre la formation et l'emploi (Trottier, 1991). Notre manière de traiter les cheminements universitaires fait en sorte que l'analyse chevauche ces deux grands axes.

Les cheminements universitaires s'expliquent par la mise en relation de plusieurs éléments de dynamiques sociales relevant autant du structurel que du conjoncturel et se situant autant dans l'amont de la vie universitaire que dans son aval. Ces facteurs sociaux représentent des ressources d'action que l'acteur utilise pour structurer ses pratiques (Giddens, 1987, 1990). Le cheminement universitaire, le choix d'une filière de formation ou d'une spécialisation disciplinaire, devient donc affaire de construit social qui prend la forme de conduites et d'attitudes stratégiques, informées et structurées par les contraintes et les opportunités du passé, par celles vécues dans le présent et anticipées dans le futur.

Dans cet article, nous présenterons un modèle d'analyse mettant l'accent sur les relations entre des processus sociaux et des facteurs de marquage social qui, tous à leur manière, contribuent à structurer un rapport discursif et évaluatif aux études et à la vie professionnelle future.¹⁶¹ Dit autrement, la dynamique du choix d'une filière de

¹⁶¹ Cet article présente des résultats fragmentaires des analyses réalisées dans ma thèse de doctorat. Cette thèse, soumise à la Faculté des Arts et des sciences de l'Université de Montréal, dont le titre est *Dynamiques sociales et stratégies en milieu universitaire : de l'identité collective étudiante vers les identités*

formation [382] universitaire et, ultimement, d'une profession doit se comprendre comme une négociation qui met en jeu un ensemble de composantes du social repérables dans des acquis attribuables à l'origine sociale et dans des anticipations du devenir professionnel et social que l'appropriation de capital scolaire certifié permet d'entretenir. Notre perspective analytique aborde ces choix comme des conduites stratégiques au sein desquelles l'anticipation, l'appropriation et l'utilisation de contraintes et/ou d'opportunités, structurelles ou conjoncturelles, constituent des mécanismes charnières.

Nos travaux sont pratiquement indissociables de ceux qui s'intéressent aux cheminements de carrière, avec la restriction importante que l'analyse s'attarde à un moment différent, mais précis et très bien circonscrit dans le temps individuel et social : la séquence de vie correspondant aux études universitaires. Cette séquence de vie pourrait très bien s'étudier par le biais d'une analyse diamétralement opposée à la nôtre, par l'entremise d'une réflexion qui valorise l'individualité des raisons et des motivations menant au choix d'une filière de formation universitaire et qui, par là, privilégierait des dimensions comme la satisfaction et l'actualisation de soi. Sans nier la pertinence de ce genre d'analyse, ce n'est définitivement pas la perspective que nous adoptons. Même en reconnaissant la très grande individualité des processus menant au choix d'une filière de formation et à l'orientation du cheminement académique, nous interpellons les raisons et les motivations qui guident ces trajectoires comme des construits sociaux informés et structurés par des facteurs de marquage

professionnelles, avait comme population des étudiants — troisième année de baccalauréat et maîtrise — de l'Université de Montréal — psychologie, service social et H.E.C. — inscrits à temps complet au trimestre d'automne 1988. Ces étudiants furent interviewés au printemps 1989. La perspective méthodologique privilégiée est en filiation avec celles développées par la nouvelle École de Chicago et plus spécifiquement, par la *Grounded Theory*. Plusieurs types de matériaux empiriques ont été mis à contribution dans cette démarche, dont des données statistiques contextuelles larges et des entrevues. Précisons que 15 entrevues de groupes, semi-dirigées et à petits effectifs ont été réalisées auprès d'étudiants inscrits, à temps complet en dernière année de baccalauréat, en psychologie, service social et à l'école des Hautes Études Commerciales (H.E.C.) et 17 entrevues auprès d'étudiants de deuxième cycle inscrits dans les mêmes disciplines. Pendant cette cueillette de données, 68 personnes ont été rencontrées.

social — des contraintes et des opportunités — qui jalonnent ou jalonneront le cheminement professionnel et social. Ces construits sont aussi caractérisés par une appropriation et une utilisation, pendant la formation universitaire, des effets sociaux immédiats ou anticipés de facteurs de marquage social dans des attitudes et des conduites stratégiques qui visent, autant que possible, à orienter le devenir professionnel et social vers la réussite au sens large.

La notion de marquage social ¹⁶² réfère ici à un ensemble de facteurs structurels et/ou conjoncturels — relevant autant de la société globale, des milieux intermédiaires que du temps auquel s'attarde l'analyse — qui, en définitive, sont autant d'éléments permettant de caractériser la nature de la structure sociale et des rapports que les acteurs et les groupes sociaux entretiennent entre eux. À titre indicatif, notons simplement que les facteurs de marquage social auxquels nous référons sont autant [383] attribuables au sexe, à l'ethnie ou plus largement à l'origine sociale, qu'à la hiérarchisation du champ des professions, à l'anticipation du devenir professionnel ou encore à la rationalité qui prédomine dans l'orientation du système d'action du travail pour lequel une formation universitaire « prédestine ». ¹⁶³ Ce qu'il importe de saisir pour le moment : ces divers facteurs de marquage social, autant des contraintes que des opportunités qui limitent ou augmentent la capacité d'agir, sont interprétées comme des ressources nécessaires et habilitantes à l'action (Giddens, 1987, 1990). Ces ressources habilitantes à l'action sont vues comme un produit de la mise en rapport social de dynamiques, de facteurs et d'univers sociaux complémentaires ou contradictoires (Simard, 1992a,b).

Les dynamiques et mécanismes sociaux étudiés sont des processus continus, évoluant dans le temps et dans l'espace. Pour des fins analytiques, nous allons les découper et nous restreindre exclusivement à la séquence temporelle qui correspond au temps investi dans les études universitaires et à l'espace social très circonscrit que représente l'Université de Montréal et une de ses écoles affiliées. Bien entendu,

¹⁶² Pour une présentation schématisée, voir le tableau 1 dans l'annexe 1.

¹⁶³ Certains mécanismes et facteurs de marquage social précèdent de beaucoup la vie universitaire et d'autres lui sont ultérieurs. C'est d'ailleurs ce qui nous amène à développer un peu plus loin, une approche séquentielle qui délimite un amont et un aval à la vie universitaire.

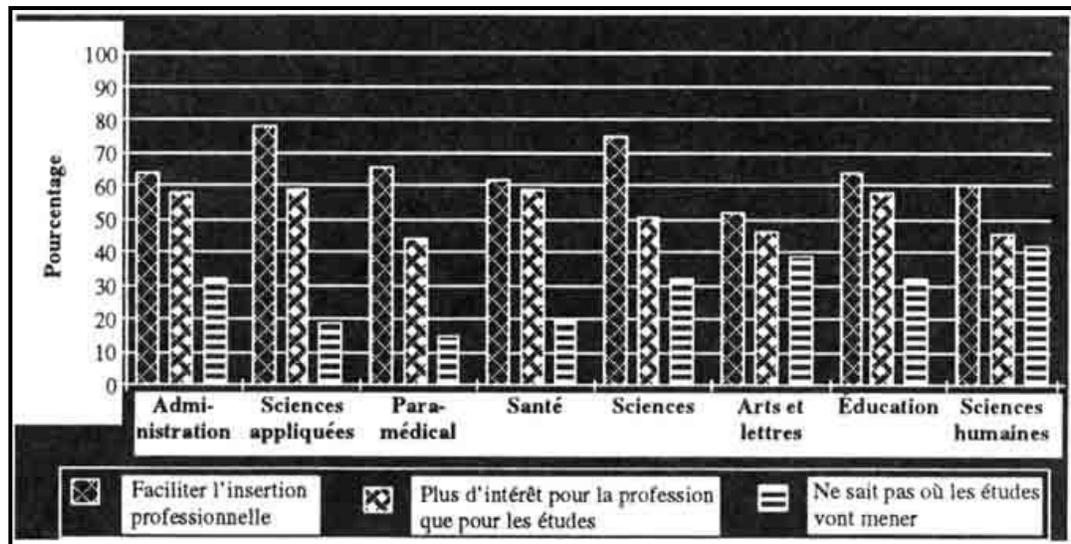
d'autres séquences et d'autres espaces sociaux sont à considérer puisqu'ils participent à cette relation globale qui lie la formation universitaire et la structuration des identités professionnelles. Autant que possible, l'impact de ces autres séquences de vie et de ces autres espaces sociaux a été considéré, mais tout en respectant les frontières disciplinaires et institutionnelles mentionnées précédemment.

Professionnalisme étudiant et structuration de devenirs professionnels et de classes

Lorsqu'on s'interroge sur les motivations à étudier dans un programme de formation universitaire, comme nous pouvons d'ailleurs le remarquer dans le graphique I, l'importance attribuée aux rapports anticipés au marché du travail ressort avec beaucoup d'acuité. D'une part, indépendamment du secteur disciplinaire considéré, force est de reconnaître que la perspective d'étudier dans le but de favoriser l'insertion professionnelle future rejoint une très forte majorité des étudiants interrogés dans cette enquête, soit plus de 60%. Tout porte à croire que l'espoir de vivre une insertion professionnelle plus harmonieuse et caractérisée par l'obtention rapide d'un emploi conditionne bon nombre d'étudiants à s'engager dans des études universitaires. La crainte du chômage vient-elle en tête de liste des motivations à poursuivre des [384]

études universitaires ? Vraisemblablement, puisque l'indécision concernant les résultats anticipés du processus de scolarisation, qui atteint des taux plus élevés dans les secteurs des sciences humaines — 42.4% — et des arts et lettres — 39.9% —, regroupent également un grand nombre de répondants qui affirment étudier pour faciliter leur insertion professionnelle future — 61.8% et 53.6%.

GRAPHIQUE 1
Motivations à étudier à l'université selon la discipline



Source : Léger et Lepage, 1986 : 34.

D'autre part, chez les étudiants inscrits dans des filières de formation donnant accès à des univers professionnels au sein desquels l'intégration au marché du travail ne semble pas très problématique, il y a peu de crainte à voir les études déboucher dans un cul-de-sac. Cette anticipation étant d'ailleurs jumelée à une forte tendance à étudier dans le but de faciliter l'insertion professionnelle future. Dans un ordre décroissant, constatons que c'est le cas pour les étudiants des sciences appliquées et du génie, des sciences, du secteur paramédical ainsi que des sciences administratives.

Mais, finalement, l'identification de plus en plus marquée à la profession anticipée apparaît comme étant très significative. À partir du graphique 1, constatons que dans l'univers des motivations à étudier, l'intérêt pour la profession future est plus élevé que celui pour les études en soi. La relation entre la motivation à étudier pour faciliter l'insertion professionnelle et l'intérêt pour la profession est d'ailleurs exemplaire. Et [385] dès lors, les étudiants universitaires sont moins considérés comme des acteurs sociaux mettant en cause la société (Touraine, 1978, 1969) et de plus en plus comme des acteurs individuels, mobilisés dans des systèmes d'appropriation interactive de connaissances. Cependant, malgré cette caractéristique, ces pratiques

individuelles traduisent toujours le rapport d'un acteur avec des enjeux plus larges et collectifs, un positionnement face à des normes, des valeurs, un système éthique et culturel qui permettent aux groupes sociaux de se définir et de se différencier. Ces acteurs étudiants, dont les identités socio-culturelles se structurent, en partie, dans un rapport interactif aux savoirs et savoir-faire produits et mis en marché par l'université, investissent dans des pratiques permettant d'orienter le devenir professionnel futur vers la réalisation d'un projet de vie plus global au sein duquel la vie professionnelle est une dimension importante, mais non exclusive.

Nous formulons la proposition suivante : l'action d'étudier doit de plus en plus être saisie comme une démarche processuelle de structuration d'identités disciplinaires-professionnelles étudiantes, s'inscrivant dans une logique de plan de carrière dont la référence immédiate s'établirait dans l'anticipation d'une identité, d'une pratique et d'un statut professionnels donnés. Et par le fait même, le temps passé aux études doit être abordé de manière dynamique, continue mais non linéaire. Autant que possible, nous avons établi un rapport de conjonction entre le temps individuel et le temps social—une séquence spécifique dans une période historique donnée ; une étape particulière d'une trajectoire individuelle. Ce rapport s'actualise dans un temps et un espace individuel eux-mêmes intégrés à un espace et un temps social spécifique — une filière de formation dans une université donnée ; la société québécoise des années 1980-90. L'activité d'étudier est alors saisie comme une composante d'un système d'action plus large mettant en relation interactive des acteurs sociaux qui, dotés d'*habitus* ¹⁶⁴

¹⁶⁴ La conception de l'*habitus* a beaucoup évolué dans la pensée de Bourdieu et de ses contemporains (Lamont, 1987 ; Lamont et Lareau, 1988). Maintenant, il apparaît plus comme une matrice prédisposant à l'action. L'*habitus* représentant une forme d'adaptabilité à des situations (Accardo et Corcuff, 1986 ; Paradeise, 1981). Nous retenons trois composantes essentielles de l'*habitus* dont la présence est repérable dans nos matériaux. Premièrement, l'*habitus* est indissociable de l'origine de classe et influence définitivement le choix d'une filière de formation (Bourdieu, 1984, 1979 ; Bourdieu et Passeron, 1964, 1970 ; Dandurand et Fournier, 1979, 1980 ; Escande, 1973). La deuxième composante de l'*habitus* serait, quant à elle, liée au travail pédagogique, et aux rapports sociaux relatifs à la pédagogie (Berthelot, 1982, 1983) : ces dimensions étant constitutives des filières de formation, des processus de socialisation disciplinaire-professionnelle et de l'anticipation

différenciés et saisis à un moment particulier dans leur trajectoire individuelle, évoluent au sein de filières de formation universitaires spécifiques et différenciées, elles-mêmes en partie conditionnées par une conjoncture socio-économique précise.

Aborder l'université comme une instance de formation implique alors de s'attarder à l'analyse du « travail » spécifique des mises en rapport produites et actualisées au sein des filières de formation universitaires et, par là, aux effets de ces mises en relation dans la structuration d'identités professionnelles et d'habitus. L'action d'étudier est ainsi analysée sous [386] l'angle d'un processus particulier de consolidation d'identités disciplinaires-professionnelles étudiantes, s'inscrivant dans une dynamique plus large de structuration d'identités et de pratiques professionnelles et de classes. Les processus de socialisation disciplinaire-professionnelle et d'appropriation interactive de connaissances sont abordés comme des processus et des mécanismes sociaux favorisant le développement d'attitudes et de conduites stratégiques participant au premier moment de structuration d'un plan de carrière.

Au sujet de la socialisation disciplinaire-professionnelle

Point d'étonnement à envisager que la socialisation disciplinaire-professionnelle implique autant la maîtrise d'habiletés théoriques et pratiques que l'apprentissage et la confrontation à des mécanismes et règles de fermeture qui régissent l'accès à une pratique professionnelle. Confrontation parce que, fréquemment, des mesures de contingentement limitent le libre-accès aux filières de formation, ¹⁶⁵

d'une identité et d'une pratique professionnelles. La dernière composante de l'habitus serait marquée par l'acquisition d'une identité professionnelle articulée à un devenir de classe, en partie actualisé dans une identité et une pratique professionnelles.

¹⁶⁵ À cet égard Chenard (1986) nous apprend, à tout le moins pour les étudiants québécois, qu'ils sont conscients de la présence de mesures de contingentement au point où ils évaluent eux-mêmes, avec beaucoup de justesse, leur capacité d'être acceptés dans une filière de formation donnée. Par le fait même, c'est dire que les étudiants sont non seulement conscients de la

mais aussi parce que des mécanismes de sélection et d'élimination menacent les candidats tout au long de leur processus de scolarisation, certains parlant même d'une forme de contrôle social (Baszanger, 1985, 1981 : 223 ; Read 1981). Apprentissage puisque dans tous les processus de socialisation disciplinaire, les enseignants s'appliquent non seulement à transmettre des connaissances théoriques et pratiques, mais aussi un discours valorisant l'expertise, la scientificité et le besoin social des savoirs théoriques et pratiques appropriés, référant en cela aux arguments fondamentaux sur lesquels reposent une pratique et un statut professionnels concrets (Paradeise, 1985 : 18).

Nous abordons le processus de socialisation disciplinaire-professionnelle (Simard, 1992a,b) comme un système où prédominent des rapports de réflexivité (Giddens, 1987, 1990), des rapports sociaux d'appropriation interactive de connaissance.¹⁶⁶ Ce processus participe directement à la production d'identités et de devenirs professionnels et de classes qui, en contribuant à consolider ou à modifier l'habitus d'origine, sont animés par des conduites stratégiques d'acteurs en situation d'agir et qui cherchent à se donner des compétences d'action, des prédispositions sociales habilitantes et nécessaires à l'action (Giddens, 1987,1990). La socialisation disciplinaire-professionnelle constitue donc un processus suffisamment intégré pour conditionner la structuration d'identités disciplinaires-professionnelles étudiantes définitivement tributaires d'un [387] rapport à une discipline, saisie et anticipée comme une pratique professionnelle, comme une dimension du plan de carrière, mais encore comme une position sociale, une place dans les systèmes de rapports sociaux de domination politique et économique.

Cela oblige à parler de la socialisation disciplinaire-professionnelle comme d'un processus d'appropriation interactive de connaissances,

présence de règles de contingentement, mais encore, ils comprennent bien comment fonctionnent les règles de sélection en vigueur dans les universités québécoises (Chenard, 1986 : 471-473).

¹⁶⁶ Plusieurs auteurs réfèrent d'ailleurs au concept de socialisation sélective pour analyser l'impact des processus de socialisation disciplinaire sur des étudiants de diverses filières de formation (Erlanger et Klegon, 1978 : 14 ; Kleinman, 1981 : 76 ; Shuval, 1975 : 414 ; Shuval et Adler, 1980 : 6).

comme une mise en rapport social de différents univers sociaux aux composantes contradictoires et/ou complémentaires :

« Moi, c'est l'intérêt envers le comportement humain mais aussi, dans le temps où j'ai décidé d'aller en psychologie, on avait des problèmes familiaux. Cela a certainement aidé à me décider, (...) (*Psycho., Bac. 3*)

Cette mise en rapport social d'acquis cognitifs, culturels et sociaux relatifs à l'habitus d'origine avec des savoirs, des savoir-faire, des modèles normatifs et éthiques présents dans la socialisation disciplinaire-professionnelle, participe à la structuration d'identités étudiantes différenciées qui représentent le premier moment d'un processus plus large de constitution et de consolidation d'identités professionnelles. Ce processus identitaire se manifeste dans des attitudes et des conduites stratégiques caractérisées par l'appropriation et l'utilisation, immédiate ou subséquente, d'opportunités et de contraintes qui, par exemple, définissent et structurent l'univers professionnel au sens large.

Et dans cette perspective, la socialisation disciplinaire-professionnelle, les identités disciplinaires-professionnelles étudiantes, sont indissociables de l'anticipation des places éventuellement occupées dans le marché du travail et dans la structure des positions de classes. Il s'amorce ainsi dans l'université, un processus impliquant un passage des identités disciplinaires-professionnelles étudiantes vers les identités professionnelles :

« Je ne m'imagine pas que ma carrière de consultation va commencer demain matin. Il va falloir que je travaille dans une grosse boîte, il faut que tu prouves ce que tu peux faire, et gravir les échelons. Je ne pense pas avoir l'emploi dont je rêve rapidement ». (*H.E.C., Bac. 3*)

[388]

*Filières de formation et rapports sociaux
d'appropriation interactive de connaissance*

On comprendra que la structuration d'identités disciplinaires-professionnelles étudiantes s'élaborent dans un processus interactif, prospectif où l'anticipation d'une pratique et d'un statut professionnels, d'un rapport au travail futur, deviennent des éléments déterminants de la relation qu'un individu entretient avec ses études. La socialisation disciplinaire-professionnelle produit une mise en rapport social de divers systèmes d'action mettant en présence des univers sociaux contradictoires et/ou complémentaires (Simard 1992a, b). La figure I résume notre argumentation et introduit à la dernière section de cet article. Mais avant d'en arriver là, ouvrons une courte parenthèse pour discuter de la nature des relations illustrées par ce schéma.

La relation décrite par la flèche A s'apparente à l'univers analytique du paradigme des classes sociales dans sa version la plus orthodoxe et la plus traditionnelle. Pour simplifier à l'extrême, disons que dans ce réseau de relations, la position d'origine dans la structure sociale — définie par le rapport à la propriété des moyens de production et à d'autres indicateurs économiques — détermine totalement le devenir professionnel et social des acteurs sociaux. Il n'est donc pas simplement question d'influence de l'origine sociale mais bien de sur-détermination. Avec une telle correspondance entre le point de départ et le point d'arrivée, les exceptions ne font que confirmer la règle. Il s'agit donc d'un système de relations directes continues et non-rétroactives. Le modèle d'analyse que nous proposons est très éloigné de cette façon de problématiser les systèmes d'action qui modèlent notre contexte social. D'ailleurs, une analyse construite dans ces termes ne permettrait pas une compréhension plus systématique des mécanismes sociaux évoluant dans le milieu universitaire.

Tout en étant un proche parent du système relationnel exprimé par la ligne A, les relations illustrées par les lignes pointillées B se préoccupent plus directement des fonctions sociales du système d'éducation, en général, et de l'université, en particulier. Deux angles

d'analyse sont à retenir. Un premier, élaboré dans la logique du paradigme des classes, attribue au système d'éducation des fonctions sociales de filtrage et de sélection des individus. Les travaux de l'école de la reproduction sociale (Bourdieu 1979 ; Bourdieu et Passeron, 1964, 1970 ; Dandurand et Fournier, 1979, 1980) ont apporté une connaissance pertinente du poids de l'origine [389] sociale sur le devenir académique différencié des acteurs sociaux. Mais ces analyses sont limitatives pour l'étude des dynamiques sociales et des mécanismes sociaux évoluant dans l'université parce qu'elles sont trop centrées sur les fonctions de reproduction sociale.

Un second angle d'analyse accorde beaucoup d'impact aux dimensions culturelles des interactions sociales, à la socialisation disciplinaire (Becker et al., 1961 ; Kay, 1978 Neumann et Neumann, 1982 ; Perruci, 1977). L'origine sociale cède sa place à la sur-détermination de la socialisation disciplinaire. Les processus de socialisation sont analysés sous l'angle de la capacité de la discipline et de la profession à modeler les étudiants. Ces derniers sont perçus comme de la matière première qui, une fois « travaillée » dans et par les processus de socialisation disciplinaire, ressort différente et conforme aux attentes des pairs et de la société. Même si elles reconnaissent le travail de « formation » produit dans l'université, les analyses qui s'apparentent à cette tendance, n'accordent pas suffisamment d'attention aux mécanismes de mise en rapport social d'univers complémentaires et/ou contradictoires, aux rapports de réflexivité (Giddens, 1987, 1990) que les étudiants entretiennent avec leurs études et avec la profession anticipée. Nos matériaux indiquent pourtant combien ces rapports de réflexivité sont importants.

Notre manière de problématiser l'analyse des cheminements académiques reconnaît l'influence des acquis attribuables à l'origine sociale et au travail spécifique et déterminant des processus de socialisation disciplinaire-professionnelle : 167

¹⁶⁷ Toutefois, nos matériaux illustrent que l'emprise de la socialisation disciplinaire-professionnelle varie d'une discipline à l'autre, nommément, en fonction de la capacité d'une profession à imposer une définition homogène de la pratique, une définition jugée légitime par la majorité des praticiens. Elle varie encore selon le cycle d'étude, la performance académique et l'origine sociale des candidats.

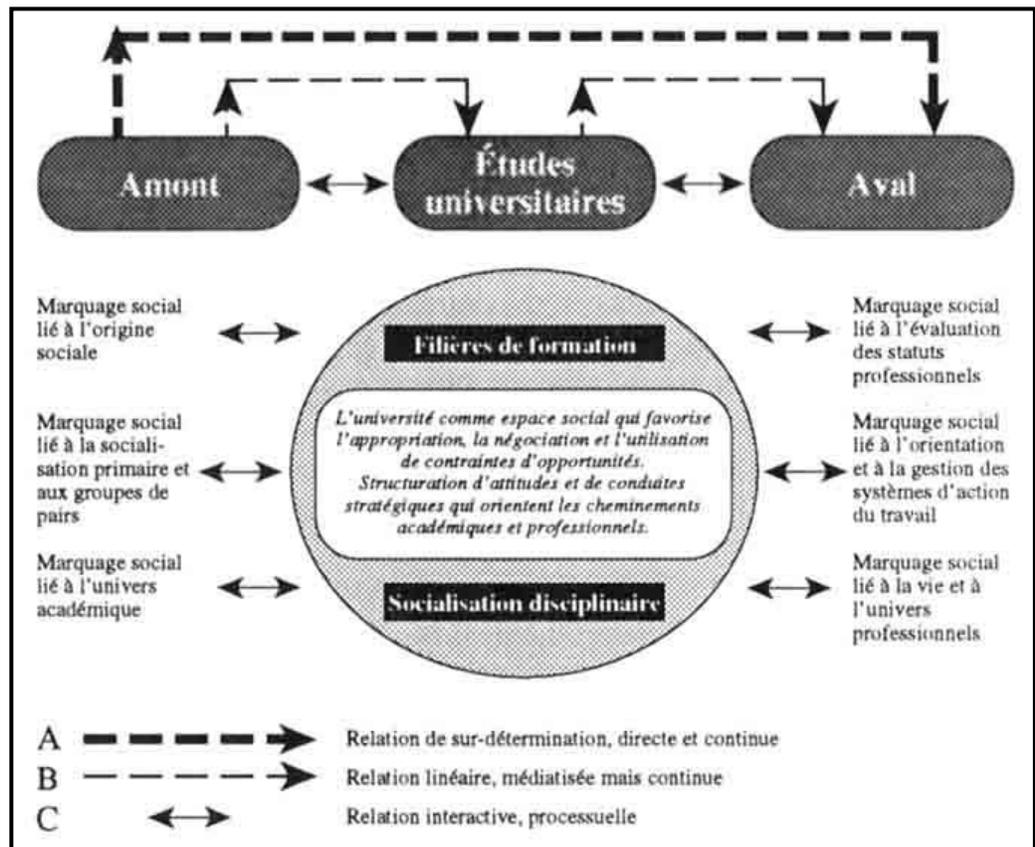
« Cane m'était pas étranger ce domaine-là car j'ai 2 frères plus vieux que moi qui sont dans le domaine bancaire, mon père a toujours été dans le domaine bancaire, je pense que c'est un peu culturel aussi ce choix-là. Je dirais que c'est plutôt l'influence familiale, culturelle ». (H.E.C, Bac. 3)

« Moi je pense que c'est une sorte de philosophie qu'on nous inculque : une façon de penser mélangée avec des techniques. En général, je pense que les H.E. C. nous transmettent un modèle de pensée (...) c'est un espèce de moule ». (H.E.C, Bac. 3)

[390]

FIGURE 1

Dynamique de structuration des attitudes et conduites stratégiques qui orientent les cheminements académiques



Cependant notre réflexion, illustrée par les lignes C, propose une explication plus interactive à plusieurs égards. L'impact général de l'origine sociale sur la possibilité d'étudier à l'université et sur le choix des filières de formation est indéniable, mais nos matériaux illustrent qu'il s'agit d'un facteur d'influence et non pas du seul. De plus, nos données illustrent bien que les effets sociaux des facteurs de marquage de l'origine sociale sont réappropriés, négociés et utilisés pendant la formation universitaire pour orienter le cheminement académique et professionnel, soit dans le sens d'un prolongement ou d'une rupture avec le statut professionnel des parents. C'est dire que l'université assume également des fonctions qui dépassent la médiation des acquis attribuables à l'origine sociale, d'une part, la sélection et le filtrage à partir des attributs sociaux redevables à l'origine sociale, d'autre part.

[391]

L'université devient ainsi un espace social qui permet une réactualisation des attributs relatifs à l'origine sociale. Cette réactualisation évolue dans un processus de négociation qui s'alimente de la confrontation d'univers sociaux contradictoires et/ou complémentaires permettant de développer des prédispositions à l'action :

« Dans mon enfance, il y a eu un rejet de l'administration à cause que je viens d'un milieu familial baignant dans l'administration, un milieu où depuis l'âge de 11 ans, j'ai toujours été en contact avec l'administration. Donc j'ai fait un rejet naturel de l'administration », « mais son cheminement l'a par contre ramené vers l'administration ». (*H.E.C, Bac. 3*)

« Cela part de loin, j'étais petite fille, 10,12 ans, c'était mon rêve de devenir un grand psychologue. En secondaire V, ça ne me tentait plus d'aller à l'université, cela me semblait trop long 2 ans de cégep et 3 ans d'université. J'ai décidé de faire une technique avec de la psychologie, (...). Après ça, je me suis dit que j'aurais des regrets toute ma vie (...). J'ai fait les pré-requis pour rentrer en psychologie, (...) et, après, j'ai commencé mon Bac à l'Université de Montréal ». (*Psycho., Bac. 3*)

Les rapports entre la formation universitaire et les identités et pratiques professionnelles

La relation qui s'établit entre une formation universitaire et la structuration des identités professionnelles provoque constamment, dans le temps et dans l'espace, un processus en mouvance qui, ultimement, se termine avec la fin de la vie professionnelle active ou à tout le moins, avec la fin du stade de consolidation de la carrière. Nos matériaux indiquent que les réorientations dans les études universitaires, s'actualisant soit au début de la formation universitaire ou encore lors du passage aux cycles supérieurs, ne sont pas moins significatives. Ils constituent en effet des éléments contribuant à modifier la relation initialement anticipée ou vécue entre la formation universitaire et la vie professionnelle.

Pour documenter la proposition analytique de la figure 1, nous en sommes venus à dégager un amont et un aval aux études universitaires et aux espaces sociaux que représentent l'Université de Montréal et les H.E.C. Les étudiants interviewés font preuve, dans l'ensemble, d'une connaissance sophistiquée des facteurs de marquage social situés dans l'univers du travail, des contraintes et des privilèges que leur réserve la [392] vie professionnelle. Cette connaissance de l'univers professionnel concerne d'ailleurs autant les rapports sociaux du travail que son pendant plus qualitatif, les rapports au travail. Nos matériaux indiquent que le choix d'une filière de formation et le cheminement académique apparaissent comme intimement liés à cette reconnaissance de la différenciation et de la hiérarchisation des professions entre elles :

« La psychologie en ce moment est en subordination, parce que le modèle médical, le pouvoir médical sont forts dans les institutions de santé. (...) Ils ont aussi le pouvoir administratif auquel les psychologues n'ont pas accès ». (*Psycho., Maîtrise*)

« On dirait que l'avenir est pour eux. Les comptables sont en demande. Ils sont placés à 100%. Que tu aies 50% de moyenne ou 98%, c'est pareil. Nous en finance, depuis le crash boursier, c'est plus difficile. En finance en tant que tel, style analyste, oui, c'est difficile de trouver un emploi. (...) Sauf

qu'avec une formation en finance, tu peux aller chercher des emplois ailleurs qu'en finance. Tu peux aller chercher des emplois de représentation, dans le crédit commercial et après revenir à la finance ». (*H.E.C, Bac. 3, Finance*)

À tel point qu'il est possible de croire que cette appropriation des facteurs de marquage social, situés en aval de la vie universitaire, est déterminante dans la structuration des raisons et motivations qui guident les choix académiques et professionnels de plusieurs étudiants interviewés. Les attitudes et conduites stratégiques de nos informateurs illustrent aussi que l'appropriation des facteurs de marquage social de l'aval permet également de structurer un ensemble de prédispositions envers la pratique professionnelle future, des prédispositions qui se traduisent, notamment, par des anticipations relativement bien élaborées et systématiques des opportunités et des contraintes que réserve l'uni vers professionnel.

Nos matériaux le montrent, les enseignants ne sont pas les seuls agents actifs au niveau de la socialisation disciplinaire-professionnelle. Aussi la perception sociale d'une discipline et d'une pratique professionnelle s'initie-t-elle d'abord et avant tout, par la socialisation — primaire et secondaire —, par les rapports interactifs qu'un individu établit avec le statut professionnel et social de ses parents ou avec celui d'autres membres de la famille élargie. Si la perception sociale d'une discipline et d'une pratique professionnelle s'alimente indéniablement à plusieurs [393] facteurs de marquage social situés en aval de la vie universitaire, ne sous-estimons pas l'impact de la famille — simple et élargie —, des réseaux d'amis et des groupes de pairs — collègues étudiants — sur la connaissance des facteurs de marquage social relatifs à l'univers du travail. L'analyse de ces mécanismes sociaux fait bien ressortir la dynamique d'aller retour entre l'amont et l'aval de la vie universitaire et, ainsi, permet de mieux comprendre le phénomène de rétroaction qui caractérise les attitudes et conduites stratégiques liées à l'orientation des cheminements et des choix académiques et professionnels.

Mais cette première forme de perception sociale ne doit pas faire oublier combien l'appréciation sociale d'un savoir et d'une pratique professionnelle est indissociable d'une évaluation comparative des

disciplines et des professions entre elles. Cette seconde mise en rapport social, à laquelle se livrent les étudiants, met en relation les filières de formation et le champ des professions. Et là, ce qui est mis en jeu relève d'une évaluation systématique de la connaissance, au sens où les savoirs et les pratiques professionnelles sont comparés en fonction de la valeur d'usage et de la valeur d'échange qui leurs sont attribuées socialement (Simard, 1992a). Dans cette perspective, les raisons et les motivations et, en conséquence, le choix d'une filière de formation représentent le résultat d'une évaluation et d'une négociation qui confrontent des habiletés et des intérêts personnels et académiques à des contraintes et à des opportunités spécifiques à l'origine sociale, à l'uni vers de formation et au champ des professions.

L'université, en général, et les filières de formation, en particulier, représentent donc des espaces sociaux au sein desquels cette négociation s'actualise dans des conduites stratégiques initiant des stratégies de carrière qui se positionnent sur un continuum structuré par des facteurs de marquage social à effets positifs et à effets négatifs. Un modèle d'analyse comme le nôtre et qui dégage deux grands registres de conduites et d'attitudes stratégiques, le proactif et le réactif, vise, essentiellement, à alimenter l'étude des pratiques étudiantes universitaires, à dégager la présence ou non d'idéaux-types de cheminements disciplinaires, eux-mêmes étant continuellement mis en rapport avec l'anticipation de l'identité et du devenir professionnel et social.

Des attitudes et des conduites stratégiques

A priori, nous considérons que les acteurs sociaux détiennent une capacité d'action et d'intervention, qu'ils utilisent cette capacité pour [394] structurer leurs pratiques sociales. Ainsi, nous adoptons une perspective constructiviste de l'action sociale. Notre position analytique retient un postulat de base des sciences économiques et principalement de l'approche du *rational choice*, mais avec quelques nuances : les acteurs sociaux sont des « êtres » de raison qui dans leurs pratiques sociales, agissent rationnellement sans pour autant que l'action rationnelle signifie simplement la réussite matérielle. Donc, leurs pratiques seraient alors toujours un peu utilitaristes et

consoméristes puisque, fondamentalement, elles viseraient invariablement à obtenir le maximum de rentabilité des ressources disponibles et à assurer l'atteinte du succès individuel. L'orientation des pratiques sociales serait beaucoup affaire de planification et d'utilisation maximale des ressources, disponibles et potentielles, effectives et anticipées.

Toujours présente, la finalité professionnelle des études pourrait se définir et s'exprimer par la rentabilité de la formation, par la correspondance entre la formation et l'emploi, par la qualité de la rétribution économique et sociale des titres scolaires (Vincens, 1986). Comme le note Vincens (1986), les études liées aux théories du capital humain mettent surtout l'accent sur l'aspect instrumental et utilitariste des études et par là, font bien ressortir combien ces dimensions sont importantes pour les acteurs sociaux. Mais cette finalité professionnelle, cet aspect utilitariste illustre également une autre réalité : celle pour les acteurs sociaux de construire, individuellement, leur devenir professionnel et social en structurant le cheminement de carrière à partir des informations (Vincens, 1982,1986), des opportunités et contraintes héritées de l'origine sociale, vécues pendant la formation disciplinaire-professionnelle et anticipées en fonction de la pratique professionnelle.

Ce raisonnement s'applique adéquatement à l'analyse des attitudes et conduites stratégiques qui orientent les cheminements académiques. D'ailleurs, nos matériaux ont permis de démontrer que si la recherche de la réussite individuelle — au sens large et pas seulement sous l'angle matériel — représente un objectif apparemment incontournable, les cheminements académiques ne sont pas exclusivement utilitaristes et matérialistes. Ainsi, malgré la présence inévitable de cette dimension utilitariste dans toutes les attitudes et conduites stratégiques, retenons que cela n'implique en rien l'exclusivité de cette dimension. Les attitudes et conduites stratégiques des étudiants interviewés sont des construits sociaux structurés par la mise en rapport d'héritages sociaux inégaux, [395] d'uni vers disciplinaires distincts et d'anticipations différenciées du devenir professionnel et social. L'orientation des cheminements, déterminée par des objectifs prioritaires dans la réalisation du projet de vie, donnent ainsi lieu à l'actualisation de pratiques structurées autant par des préoccupations réflexives/post-

matérialistes que par d'autres, animées par des enjeux utilitaristes/matérialistes.

Partant de là et en considérant que la définition du caractère proactif ou réactif des attitudes et des conduites stratégiques demeure une question de modélisation analytique et de champ conceptuel, nous proposons une manière de réfléchir qui s'attarde, prioritairement, aux liens entre des cheminements académiques et des projets de vie, professionnels et/ou globaux, dont la réussite ne se traduit pas exclusivement par le succès matériel individuel, mais aussi par la recherche et la promotion d'un système normatif, culturel et éthique valorisant l'entente consensuelle, la responsabilisation sociale collective, l'entraide, etc. Ainsi, pour aborder cette problématique du proactif et du réactif, établissons deux axes qui peuvent s'interpénétrer mais que nous traiterons isolément. La figure 2 schématise notre réflexion.

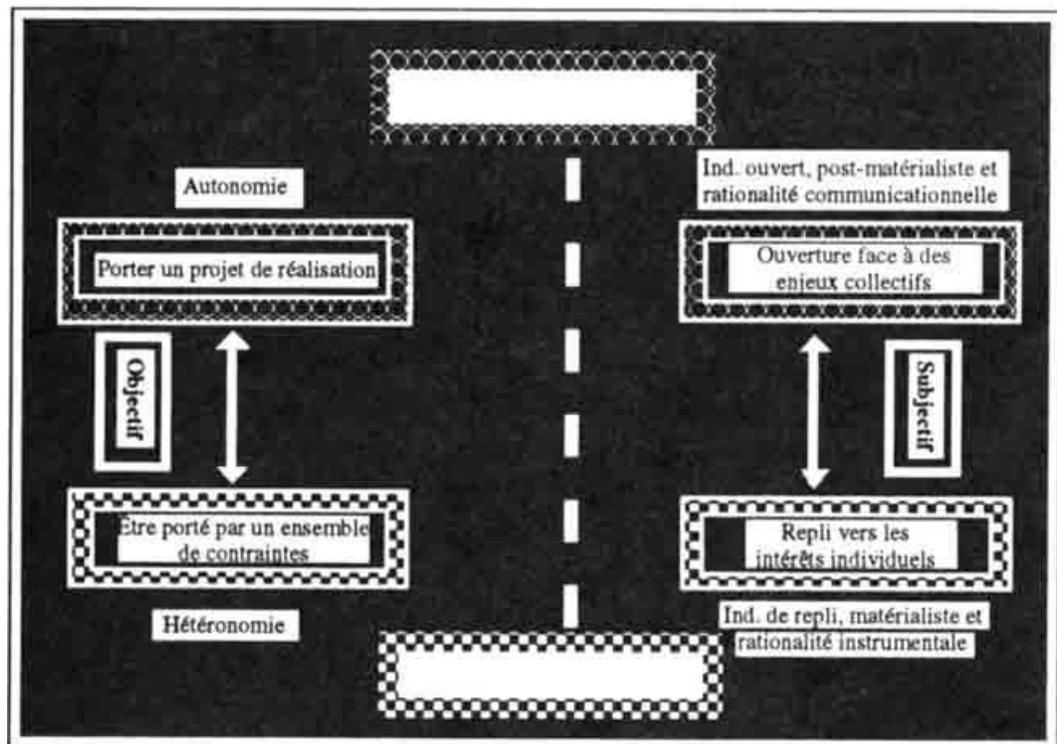
Deux grandes dimensions sont donc à considérer. Une dimension objective qui focalise d'abord sur la capacité des acteurs sociaux à s'approprier, à négocier et à utiliser des contraintes et des opportunités, à les transformer en ressources d'action qui augmentent la capacité d'agir, d'orienter le cheminement académique et professionnel. Cette dimension objective s'intéresse aux facteurs de marquage social incontournables à tous les égards, aux facteurs avec lesquels les étudiants sont inévitablement confrontés. La dimension subjective est directement centrée sur les formes de médiation entre le sujet individuel et l'acteur collectif, sur les liens entre des projets de vie et des dimensions et enjeux de collectivité.

Toutefois, il faut noter que les rapports qui unissent les axes objectifs et subjectifs impliquent d'adopter une position analytique dynamique. La cohabitation de ces deux axes dans l'analyse des attitudes et conduites stratégiques, nous forcent à considérer le problème sous l'angle de la double dialectique de classe (Touraine, 1973, 1979). En effet, nous avons repéré des conduites stratégiques proactives sous l'axe objectif qui cohabitaient avec des attitudes stratégiques réactives sous l'axe subjectif. D'un côté, la prédominance d'attitudes et de conduites stratégiques proactives sous l'axe objectif donnent lieu à des pratiques dans lesquelles [396] l'acteur cherche à réaliser un projet de vie professionnelle défini à partir de lui. D'un autre côté, ce même projet peut être orienté soit vers la réalisation d'un projet

professionnel et social en position d'ouverture envers les besoins et aspirations de la collectivité ou, au contraire, par un rapport de consommation envers les études initiant des attitudes et conduites stratégiques caractérisées par le conservatisme, la protection des acquis et le maintien du statu-quo bref, par des pratiques plus réactives qui valorisent, essentiellement, des dimensions comme la réussite matérielle et sociale qu'un titre universitaire permet d'anticiper.

FIGURE 2

Les dimensions proactives et réactives des attitudes et des conduites stratégiques



Une dimension objective

La dimension objective s'alimente directement de l'opposition entre des conduites stratégiques dominées par des attitudes tournées vers l'autonomie — qui font ressortir la compétence social d'un acteur à augmenter sa capacité d'action, la propension d'un acteur à orienter son devenir professionnel et social — à d'autres conduites stratégiques plus

[397] nettement caractérisées par F hétéronomie, par la tendance d'un acteur à se laisser porter par un projet qui lui est extérieur et qui se présente comme le produit de contraintes ou d'opportunités de divers ordres. L'autonomie et, par là, le caractère proactif d'une attitude et conduite stratégique sous l'axe objectif, se définit donc par l'aptitude d'un acteur social à élaborer un projet et à se doter de prédispositions sociales qui augmentent sa capacité d'action (Giddens, 1987,1990) et, par le fait même, les probabilités de réaliser ce projet. Cette autonomie réfère directement à la capacité différentielle de s'approprier, de négocier et d'utiliser positivement des contraintes et des opportunités pour construire les cheminements académiques et professionnels.

Sous cet axe, donc, une attitude et une conduite stratégiques proactives impliquent toujours, de la part de l'acteur social, une connaissance sophistiquée, une propension et une capacité à utiliser les contraintes et les opportunités héritées de l'amont ou anticipées en fonction de l'aval de la vie universitaire, à les transformer en ressources nécessaires et habilitantes à l'action. Ces ressources permettent à cet acteur là d'augmenter sa capacité à structurer son cheminement et ses choix académiques et professionnels vers la « réussite » au sens large et sous toutes ses formes. Le proactif devient une habileté qui permet de tirer un maximum de profit de l'adaptabilité, d'adopter des stratégies offensives qui ne sont pas en réaction, en position de repli défensif devant les événements.

« Moi, je prévois que dans les débuts je ne pourrai sûrement pas faire tout ce que je veux. Au préalable, il faut que j'établisse ma crédibilité pour espérer atteindre un certain type de poste. Pour moi, l'importante c'est l'autonomie. Alors je sais que je dois faire un sacrifice un bout de temps, mais je ne suis pas prête à donner l'autonomie et la créativité en échange d'un travail mieux rémunéré ». (Psycho., Maîtrise)

« Au début, (...) tu vois le chômage comme une évidence. Tu es un peu inquiet. Quand tu commences à passer des entrevues et qu'à (...) un moment donné tu te trouves un emploi, tu te sens soulagé.

Tu te dis enfin je vais pouvoir faire mes preuves. Et le chômage tu ne le vois plus ». (Marketing)

Quant à elle, l'hétéronomie introduit à des conduites stratégiques qui sont essentiellement structurées par le poids des contraintes ou par l'attente passive devant les opportunités, à des pratiques sociales qui sont [398] continuellement en réaction de repli devant des facteurs et des mécanismes sociaux qui apparaissent très vite comme des limites d'action incontournables.¹⁶⁸ Les conduites stratégiques de nos informateurs, celles exclusivement tournées vers la préservation et la défense des acquis socio-économiques redevables à l'origine sociale, adoptent fréquemment cette forme. La prédominance de l'hétéronomie dans le traitement des facteurs de marquage social donne lieu à des pratiques où l'acteur est porté par les contraintes plutôt que porteur d'un projet de vie qu'il cherche à réaliser. Au même moment, tout se passe comme si ces acteurs décidaient délibérément de ne plus accroître le nombre et la qualité de leurs prédispositions à l'action, comme si leur équilibre individuel (Vincens, 1982) — malgré la disponibilité d'informations et de ressources — se résumait simplement à résister le mieux possible aux événements.

Une attitude et une conduite stratégiques réactives correspondent donc, essentiellement, à la pratique d'un acteur qui, au lieu d'être porteur d'un projet professionnel et social défini à partir de lui — de ses valeurs, normes et intérêts —, se place seulement en réaction défensive devant les contraintes structurelles et conjoncturelles qui s'imposent dans le cours de son cheminement. Seront donc considérées comme réactives, les attitudes et conduites stratégiques au sein desquelles l'acteur se verra poussé par les effets conjoncturels et structurels, porté par un projet défini en extériorité et caractérisé par des stratégies défensives de repli. Les étudiants qui réfèrent à la trajectoire académique et professionnelle d'un membre de la famille pour

¹⁶⁸ Les effets différenciés des différents facteurs de marquage social ne sont pas également négociables, certains sont même totalement incontournables et représentent des limites d'action. Malgré sa compétence à agir, un acteur social peut être confronté à des contraintes, généralement structurelles, qui imposent une limite à sa capacité de négociation et d'utilisation des effets immédiats ou anticipés d'un facteur de marquage social. Par exemple, les mesures de contingentement des disciplines, les mécanismes de fermeture des marchés de l'emploi, particulièrement l'exclusion, sont au nombre de ces dimensions incontournables et non négociables, au même titre que la relation d'aide en psychologie et la confrontation avec l'hégémonie de la comptabilité en sciences administratives.

expliquer leur propre cheminement et choix académiques, se placent souvent dans cette position. Il en est également de même pour ceux qui ont fait un choix essentiellement déterminé par la préoccupation de faciliter leur insertion professionnelle future :

« Il ya 25 à 30% des étudiants qui vont là parce que leurs parents ont déjà été là. (...). (...) tu as la grosse majorité qui sont dans le milieu des affaires ou, à tout le moins, des professionnels. Les parents sont des *Yuppies*, des fonctionnaires, des propriétaires de petites entreprises. Finalement, une petite minorité d'étudiants ont des parents qui pourraient acheter l'école s'ils le voulaient ». (*H.E.C., Bac. 3*)

« Pourquoi j'ai choisi les sciences administratives ? (...) c'est comme je disais, en comptabilité, des jobs il y en a plein. Ils ont besoin du monde. Même que c'est facile d'avoir les jobs qu'on veut ». (*Comptabilité*)

[399]

Une dimension subjective

La dimension subjective de cette problématique du proactif et du réactif s'alimente directement à la nature des projets professionnels et de vie des acteurs sociaux. Les formes de médiation entre l'individuel et le collectif se retrouvent ainsi au coeur de l'analyse et permettent de distinguer la nature des attitudes et conduites stratégiques des étudiants interviewés. C'est à partir du positionnement envers, par exemple, les tensions entre des rationalités antithétiques, envers des mécanismes de domination professionnelle et sociale, envers des normes et des valeurs culturelles, éthiques et politiques que se structure la dimension subjective.

« (...) c'est d'ailleurs cela qui m'a déçue un peu, trop scientifique. (...). Je pensais que (*la psychologie*) c'était ma vocation (...). Je vais probablement faire ma maîtrise en psychologie quand même, mais en *counselling*, dans un domaine qui est moins rigoureux que, par exemple, en

fondamental. C'est très important l'aspect scientifique. Cependant moi, je me sens étouffée ». (*Psycho., Bac. 3*)

Q : « Mais ce pourrait être ton superviseur qui voudrait t'imposer un certain nombre de normes et de contraintes ? »

« Oui. (...) mais si je ne me sens pas confortable, je vais m'excuser et je vais dire que je ne peux pas répondre à cette demande là. Moi aider quelqu'un en 2 séances, je ne suis pas capable. S'ils sont 250, prenez un numéro, parce que moi je ne fais pas cela à la chaîne ».

Q : « Alors à ce moment là, cela voudrait dire que si les normes étaient trop contraignantes (...) ».

B) « Moi, j'embarquerais pas là-dedans, (...) eux ils ne sont pas psychologues pour évaluer ce que ça implique d'être avec quelqu'un ». (*Psychologie, Maîtrise*)

Par ailleurs, en démontrant la présence et la prise en charge des dimensions individuelles dans l'action collective conflictuelle urbaine montréalaise de la fin des années 80, Hamel (1990) relève, pour la pensée néo-libérale, la nécessité d'assumer un défi fondamental : reconnaître l'importance des prérogatives individuelles dans la structuration de l'action collective, prérogatives qui s'expriment, notamment, par l'importance attribuée à la vie privée et à ses exigences spécifiques. L'action récente des mouvements sociaux urbains, la nature de la [400] participation et l'orientation des pratiques militantes, individuelles et collectives, indiquent que les acteurs s'engagent, de plus en plus, dans une action collective conflictuelle avec la motivation de modifier une situation les affectant quotidiennement dans leur vie privée (Hamel, 1990). Les études de Bellaw (1985) vont dans le même sens en démontrant que l'engagement dans la vie privée et dans la vie militante — communautaire — ne constitue pas des pratiques antithétiques mais plutôt convergentes. Une tendance de la littérature et de la pratique du mouvement féministe est également représentative de cette prise en charge du sujet individuel (Descent et al., 1992a,b). La vie privée, l'individualisme et l'action collective sont abordés comme des registres d'action différents, mais liés et en situation d'interaction potentielle parce que mutuels et complémentaires. Ces analyses mettent toutes de l'avant une proposition importante : un choix individuel

s'inscrit toujours dans un contexte sociétal qui détermine les marges de manœuvres et les possibilités d'action (Hamel, 1990).

Portant sur les diverses formes et modes d'expression de l'individualisme manifestées dans les dynamiques de choix effectués par rapport à la vie professionnelle et privée, d'un côté, aux rapports avec la communauté, de l'autre, ces travaux (Bellah et de son équipe 1985 ; Hamel, 1990) permettent de faire ressortir deux formes d'expression de l'individualisme. Ces formes différentes se caractériseraient, pour la version proactive, par un individualisme « entrepreneurship » qui affirme la capacité et la nécessité pour les individus et les collectivités, de compter sur leurs propres moyens. Cet individualisme expressif serait porteur d'une capacité intrinsèque à assumer des responsabilités civiques, il serait ouvert à la communication et aux besoins du moi et de la collectivité (Hamel, 1990).

Les projets de vie individuels — dont les cheminements académiques — qui se structurent dans une position d'ouverture envers la collectivité, sont à prédominance de dimensions proactives :

« Moi en tout cas j'ai vécu bien des expériences de groupe. Dans ma famille on est trois enfants et puis le partage, cela a toujours été très important. (...) Au secondaire, j'avais des bonnes notes (...) J'allais voir l'orienteur qui (...) me disait de m'en aller en ergothérapie et puis en physiothérapie, mais ce n'est pas le corps qui m'intéressait. (...) Je veux travailler avec les gens, c'est plus la tête, leur fonctionnement, leur condition de vie, (...) ». (*Psycho.*, Bac. 3)

[401]

« Moi, mon but premier, c'est d'aider les autres au maximum de mes possibilités. C'était fondamental pour moi. Si j'allais dans une autre profession, ce serait aussi pour aider les autres ». (*Psycho.*, Bac. 3)

Ces attitudes et conduites stratégiques proactives peuvent être dirigées vers la promotion de normes et de valeurs liées à la rationalité communicationnelle, aux valeurs post-matérielles, à la *Good life*. Sous cet axe, sont aussi proactives les attitudes et conduites stratégiques qui cherchent à promouvoir des pratiques professionnelles, des formes

d'expérimentations sociales et des projets personnels, professionnels et sociaux qui se définissent par l'opposition aux créneaux économiques, culturels, éthiques et valoriels dominants qui sont plutôt tournés vers la réussite matérielle, la productivité et l'efficacité technico-organisationnelles.

Le repli sur soi ainsi qu'une fixation sur des intérêts personnels très limités constituent les attitudes dominantes de l'individualisme défensif et réactif. Cet individualisme utilitariste, serait alimenté par une conception rétrograde et limitative du bien et de l'intérêt collectif au profit d'un « entrepreneurship » de défense des intérêts individuels (Bellah, 1985 ; Hamel, 1990). Les cheminements essentiellement supportés par des enjeux dirigés vers la satisfaction et la réussite matérielles au premier chef, sont considérées à prédominance de dimensions réactives :

« Moi je suis un « drop out » de la Poly. J'ai fait sciences pures (...).

Je voulais aller à une place qui allait m'ouvrir toutes les portes. Après cela, le choix logique, c'est sciences pures appliquées comme à la Polytechnique (...) (...) Après 1 an, je suis allé aux H.E.C. ». (H.E.C, Bac. 3)

Cet axe subjectif implique aussi que des attitudes et des conduites stratégiques réactives seront orientées vers la reproduction et la promotion de valeurs et de normes instrumentales dominantes. Une attitude et une conduite stratégiques sont réactives lorsque le projet de vie qu'elles structurent est exclusivement porté par un matérialisme individuel étroit, par des systèmes valoriels, éthiques et culturels fondés sur la compétition et la distinction sociale comprises comme un positionnement supérieur dans les hiérarchies professionnelles et sociales.

[402]

Conclusion

Les raisons et les motivations qui président à la dynamique du choix d'une filière de formation et d'une institution universitaire sont fabriquées par et dans les dynamiques sociales situées en amont et en aval de la vie universitaire. Les rapports de réflexivité que les étudiants entretiennent avec leur étude et leur vie professionnelle, la manière par laquelle ils orientent leur cheminement académique et structurent leur intérêt professionnel illustre bien, du moins pour ceux interviewés, que la confrontation et le positionnement devant un ensemble de normes et de valeurs socialement produites sont déterminantes.

Aussi les dimensions relatives au cheminement et au choix d'une filière de formation universitaire, qui pourraient être abordées sous l'angle de la spécificité individuelle, représentent-elles définitivement un construit social structuré par les acteurs, un construit prenant la forme de conduites stratégiques s'actualisant dans les premiers moments d'un plan de carrière. Ces attitudes et conduites stratégiques constituent la résultante d'une appropriation, d'une évaluation et d'une négociation des effets sociaux attribuables aux facteurs de marquage social situés en amont et en aval de la vie universitaire.

À partir d'une telle perspective analytique, il est possible de dire qu'il n'existe pas vraiment de coupure entre l'individuel et le social, puisque les intérêts individuels se fabriquent au travers d'une lecture stratégique du social, que les intérêts, les raisons et les motivations, se vivent et se structurent au travers de contraintes et d'opportunités grâce auxquelles les individus s'habilitent à agir en se donnant des compétences d'acteurs. Divers travaux tendent également vers cette interprétation, mais en soulignant combien le retour de l'individualisme n'est pas synonyme de démobilisation, que l'individualisme et la poursuite de solidarité sociale ne sont pas antinomiques (Ferry et Renaud, 1987 ; Hamel, 1990).

Cet article permet de saisir combien la fréquentation de filières de formation universitaire participe directement à des processus identitaires évolutifs et continus, mais non linéaires qui impliquent des confrontations entre le pôle de l'individuel et celui du collectif. Malgré son individualité, un cheminement académique est un construit social dans lequel une identité disciplinaire-professionnelle étudiante se structure par sa mise en rapport avec d'autres identités, par ses relations avec des identités professionnelles et sociales différenciées, inégales. Les rapports de réflexivité (Giddens, 1987, 1990), prédominants dans

ces processus [403] identitaires, illustrent comment la socialisation disciplinaire permet d'augmenter la qualité et la somme des prédispositions à agir et, ainsi, la capacité à se distinguer dans le champ professionnel et dans la structure sociale.

Replacer dans une analyse des carrières, la formation universitaire représente donc la séquence où s'élabore une première formalisation de l'identité et de la pratique professionnelle. Cette première formalisation est un point de départ, mais plus encore, une séquence charnière puisqu'elle favorise une relecture des opportunités et des contraintes héritées de l'origine sociale et/ou vécues pendant la formation. Les effets sociaux de ces contraintes et de ces opportunités sont appropriés et utilisés pour structurer un cheminement académique qui, par divers mécanismes et processus sociaux de distinction et de différenciation, orientent et construisent le cheminement de carrière, l'identité et la pratique professionnelles futures. Notons aussi l'importance des mécanismes d'anticipation de la vie professionnelle, de l'anticipation, en fonction de l'aval, d'une pratique professionnelle dont ils sont en train d'apprendre les « rudiments » théoriques. Tout se passe comme si pendant la formation universitaire, à partir des savoirs et des savoir-faire appropriés dans les processus de socialisation, les étudiants structurent des intérêts « personnels » envers une identité et un univers de pratique professionnels qui permettent de réorienter ou de consolider le cheminement initial.

Par ailleurs, ce texte indique également comment les carrières sont complexes à étudier, tellement elles peuvent et doivent être mises en relation avec d'autres dimensions du projet de vie global. L'étude des carrières, des identités et pratiques professionnelles impose donc de s'interroger sur les attitudes et les conduites stratégiques que les acteurs utilisent pour orienter les diverses séquences de la vie professionnelle, sur la manière par laquelle se développent et se consolident les identités et pratiques professionnelles. Dans ce sens, une investigation plus systématique des rapports au travail, de l'objet du travail, de la qualité de l'insertion professionnelle, etc. devient importante à réaliser. Connaître les raisons et les motivations qui soutiennent des attitudes et conduites stratégiques orientant les cheminements de carrières revient à se donner des prédicteurs plus fidèles et valides en matière de planification et de gestion des carrières.

[404]

ANNEXE 1

TABLEAU 1
Facteurs de marquage social et articulation de l'amont et de l'aval

	EN AMONT	EN AVAL
Au niveau de la structure sociale	<p>Marqueurs sociaux liés à l'origine sociale, à la somme des capitaux composant l'habitus et prédisposant positivement ou négativement aux études :</p> <p>scolarité et professions des parents ; revenu et statut social des parents ; capital relationnel des parents et opportunités futures fournies par ces réseaux sociaux ; habitudes culturelles et rapports à la culture ; style de vie lié au statut socio-économique.</p>	<p>Marqueurs sociaux liés à l'évaluation hiérarchique des professions et des pratiques professionnelles :</p> <p><i>valeur d'usage</i></p> <p>méconnaissance de la pratique professionnelle et peu ou pas de reconnaissance sociale de l'utilité de la profession ; savoir jugé improductif (économiquement et socialement) ou l'inverse ; capacité de transformer le savoir théorique en savoir technico-productif ;</p> <p><i>valeur d'échange</i></p> <p>capacité ou incapacité d'établir la spécificité de la profession ; corporation professionnelle qui contrôle ou non l'accès à la pratique ; forte emprise des mécanismes de <i>closure</i> ; dysfonctionnement dans la rétribution sociale et économique du titre scolaire.</p>

	EN AMONT	EN AVAL
Au niveau des milieux intermédiaires	<p>Marqueurs sociaux liés à la socialisation primaire et aux groupes de pairs :</p> <p>valorisation de la scolarisation par le milieu familial ; valorisation de certaines pratiques professionnelles par la famille simple et élargie ; volonté de pratiquer la même profession que les parents ou celle d'autres membres de la famille ; influence des enseignants du niveau secondaire ou collégial ; influence du réseau d'amis qui se dirigent massivement vers un type de pratique professionnelle.</p>	<p>Marqueurs sociaux liés à l'orientation des systèmes d'action du travail :</p> <p>prédominance de rationalité stratégique et instrumentale qui rend « dominant » le savoir mobilisé par l'organisation ; disposition envers un travail réflexif ou instrumental ; spécificité de la connaissance et non-transférabilité de l'expertise ; autonomie et contrôle du procès de travail ; position de la profession dans le pouvoir organisationnel ; position sociale et rétribution généralement associées à la profession.</p>
[405]		
Au niveau de la socialisation disciplinaire	<p>Marqueurs sociaux liés à l'univers académique :</p> <p>habiletés et réussites académiques pré-universitaires qui autorisent une pluralité de choix au niveau de l'insertion universitaire ; contingentement et sélection au niveau des admissions ; prestige et/ou reconnaissance sociale et académique de l'institution universitaire et de la discipline.</p>	<p>Marqueurs sociaux liés à l'anticipation du devenir professionnel et social :</p> <p>perspective de l'emploi/chômage ; accueil dans le marché du travail ; perspective de mobilité organisationnelle, professionnelle et sociale ++ ; anticipation d'une vie professionnelle caractérisée par l'« harmonie » et la stimulation ; statut professionnel qui offre possibilités de s'approprier et de bénéficier de life chances.</p>

[406]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACCARDO, A. ET CORCUFF, P.

1986 *La sociologie de Bourdieu*, Bordeaux, Le Mascaret.

BASZANGER, I.

1985 « Professional Socialization and Social Control : From Medical Students to General Practitioners », *Social Science and Medicine*, vol. 20, no. 2.

BASZANGER, I.

1981 « Socialisation professionnelle et contrôle social. Le cas des étudiants en médecine futurs généralistes », *Revue française de sociologie*, vol. XXII, no. 2.

BECKER, H.S., GEER, B. Hughes, E.C. et Strauss, A.L.

1961 *Boys in White. Student Culture in Medical School*, Chicago, University of Chicago Press.

BELLAH, R.N. et al.

1985 *Habits of the Heart*, New York, Harper and Row.

BOURDIEU, P.

1979 *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

BOURDIEU, P. et PASSERON, J.C.

1964 *La reproduction*, Paris, Éditions de Minuit.

BOURDIEU, P. et PASSERON, J.C.

1964 *Les héritiers*, Paris, Éditions de Minuit.

CHENARD, P.

1988 « L'utilisation de l'information par les Cégepiens du secteur général pour leur orientation vers l'université. Une étude de sociologie institutionnelle », *Sociologie et Sociétés*, vol. XX, no. 1.

CHENARD, P.

1986 « Le passage du Cégep à l'Université », *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 3.

DANDURAND, P. et FOURNIER, M.

1980 « [Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec](#) », *Sociologie et Sociétés*, vol. XII, no. 2.

[407]

DANDURAND, P. et FOURNIER, M.

1979 *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, M.E.Q., Direction générale de l'enseignement supérieur.

DESCENT, D. MAHEU, L. ROBITAILLE, M. et SIMARD, G.

1992 « At the crossroads of relationships and social movements : towards a redefinition of a social conflict paradigm within contemporary french sociology », *Current Sociology*, vol. 35, no. 2.

DESCENT D., MAHEU L., ROBITAILLE M., SIMARD G.

1992 « Theories of classes and social movements in Canadian society : from class fragmentation to new social conflicts », in *Current Sociology*, Vol. 35, No. 2.

FERRY, L. et RENAUD, A.

1987 *Itinéraires de l'individu (68-69)*, Paris, Gallimard.

GIDDENS, A.

1990 *The Consequences of Modernity*, California, Stanford University Press.

GIDDENS, A.

1987 *La constitution de la société*, traduit par Michel Audet, Paris, P.U.F.

HABERMAS, J.

1987 *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

HAMEL, P.

1990 « *L'action collective et le paradigme de l'individualisme* », XII World Congress of Sociology, Madrid.

KAY, S.A.

1978 « Socializing the future elite : the nonimpact of a law school », *Social Science Quarterly*, vol. 59, no. 2.

LAMONT, M. et LAREAU, A.

1988 « Cultural capital : Allusions, gaps and glissandos in recent theoretical developments », *Sociological Theory*, vol. 6.

LEGER et LEPAGE

1986 (pour le compte de la FAECUM), *Conditions de vie et d'étude des étudiants universitaires*, Montréal, FAECUM.

NEUMANN, Y. et NEUMANN, L.

1982 « Faculty Work Orientations as Predictors of Work Attitudes in the Physical and Social Sciences », *Journal of Vocational Behavior*, 21-3.

[408]

PARADEISE, C.

1985 « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, no. 1/85.

PERRUCCI, C.

1977 « University and Work Organization Influences on Professional Rôle Orientation », *Sociological Focus*, 10/3.

READ, A.

1981 « Socialization into the professions : the impact of dental school faculty on students professional orientations », *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 18/1.

SIMARD, G.

1992a *Dynamiques sociales et stratégies en milieu universitaire : de l'identité collective étudiante vers les identités professionnelles*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal

SIMARD, G.

1992b « Les études universitaires : une question d'attitudes et de conduites stratégiques orientant le devenir professionnel », (A paraître dans *La psychologie du travail à l'aube du XXI siècle.*)

TOURAINÉ, A. et al.

1978a *La voix et le regard*, Collection Sociologie Permanente, Paris, Seuil.

TOURAINÉ, A. et al.

1978b *Lutte étudiante*, Paris, Seuil.

TOURAINÉ, A.

1973 *Production de la société*, Paris, Seuil.

TOURAINÉ, A.

1969 *La société post-industrielle*, Paris, Denoël.

TOURAINÉ, A.

1968 *Le communisme utopique*, Paris, Seuil.

TROTTIER, C.

1991 « *Émergence et constitution du champ de recherche sur l'insertion professionnelle* », communication présentée au colloque Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de premier cycle des universités du Québec, Québec, Université Laval.

[409]

VINCENS, J.

1986 « *L'entrée dans la vie active : quelques aspects méthodologiques et théoriques* », note 51 (86-16), CNRS.

VINCENS, J.

1982 « *Entrée ou insertion dans la vie active* », Louvain, Institut des sciences du travail.

[410]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[411]

[412]

[413]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

CINQUIÈME PARTIE :

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

18

“Confusion conceptuelle
et obsolescence des classes sociales.” ¹⁶⁹

Par François DÉPELTEAU

[Retour à la table des matières](#)

[414]

¹⁶⁹ Cet article est un résumé sommaire d'une partie de ma thèse de doctorat s'intitulant : « Pour une sociologie dynamique. Une approche analytique à structuration globale des classes sociales », Département de science politique. Université Laval, rédaction en cours. Pour des explications plus complètes et précises (en ce qui concerne la troisième partie de cet article par exemple), le lecteur est invité à consulter cette thèse.

[415]

Introduction

On m'a déjà félicité de l'audace dont je faisais preuve en choisissant de travailler sur un concept qui, plus souvent qu'autrement, est jugé désuet ou obsolète pour analyser les sociétés occidentales du XX^e siècle.

Je crois qu'on avait tort. À mon humble avis, l'audace ne réside pas dans le fait de revenir sur le concept de classe sociale. Il me semble plutôt que sont ceux qui négligent ou qui rejettent ce concept qui font preuve d'audace, voire d'imprudence.

Il y a deux raisons principales qui font en sorte qu'il est imprudent de déclarer obsolète le concept de classe dans l'état actuel des sciences sociales.

1) Avant de rejeter ou de négliger un concept, il faut d'abord s'assurer qu'on sait, d'une manière claire et précise, ce dont on se débarrasse.

Or, si l'on tient compte du fait indéniable qu'il existe présentement un grand nombre de définitions très différentes et souvent incompatibles du concept de classe sociale dans la littérature spécialisée, il me semble très imprudent de déclarer obsolète ce concept d'une manière générale alors qu'il n'existe pas de définition générique des classes.

À ce titre, on peut toujours dire que les conceptions fonctionnalistes, structuro-marxistes ou néo-wébériennes des classes sont ou ne sont pas obsolètes, mais on ne peut pas dire, d'une manière générale, que le concept de classe est obsolète étant donné qu'il n'existe pas une seule et même définition des classes. Il est évident que le fait de déclarer obsolète les conceptions néo-marxistes des classes, par exemple, ne nous dit rien, en soi, quant à l'utilité d'une conception néo-wébérienne des classes. Et, [416] à l'inverse, le fait de déclarer obsolète les

conceptions néo-wébériennes n'implique pas en soi que les conceptions néo-marxistes soient elles-aussi désuètes.

2) Le fait de déclarer obsolète le concept de classe d'une manière générale me semble d'autant plus imprudent que ce concept pourrait être très utile, et peut-être même nécessaire, pour les sciences sociales étant donné que :

- 1°) On a souvent expliqué, en sociologie notamment, le social et le politique sans référer aux actions concrètes de sujets sociaux réels. Un des deux pôles de cette science, en effet, se représente les ensembles sociaux selon un processus de réification : une société serait une sorte d'entité, dotée d'une existence *sui generis*, produisant et contraignant les êtres humains qui y vivent (Berger et Pullberg, 1965). Cela a toujours été très clair dans les théories dites conservatrices d'inspirations fonctionnaliste et structuraliste. Mais c'est aussi le cas, depuis la crise du marxisme, des théories dites critiques comme celles de l'École de Francfort, de Michel Foucault, de Jürgen Habermas ou des théories structura et post-marxistes. Ces dernières ont souvent été critiquées pour leur incapacité respective à intégrer les rapports de force concrets entre des groupes sociaux réels dans leur analyse des sociétés contemporaines (Connell, 1982 ; Dew, 1984 ; Held, 1980 ; Honneth, 1991 ; Johnson, 1978 ; Meiksins Wood, 1986 ; Ray, 1988 ; Steinberg, 1991 ; Touraine, 1984).
- 2°) Ce rejet du concept de classe est d'autant plus imprudent que nous vivons actuellement dans des sociétés en crise ou en mutation. Il devient ainsi de plus en plus évident, si cela ne l'a pas toujours été, que le devenir de ces sociétés dépend des rapports politiques entre des groupes sociaux. Ces groupes sociaux étant de nature différente et de force inégale quant à leur capacité respective d'orienter la production des institutions sociales, il s'avère nécessaire d'avoir un cadre théorique permettant de définir ces différents groupes sociaux (Balandier, 1971).
- 3°) De plus, il me semble que le concept de classe est nécessaire pour comprendre la « révolution plus ou moins tranquille » et

néo-libérale que nous vivons ces dernières années. Car cette dernière est manifestement liée aux actions et aux succès politiques des milieux d'affaire et des organisations politiques de droite (Block et al., 1987 ; Fraser et Gerstle, (Ed.), 1989 ; King, 1987 ; Lesemann, 1988 ; Mishra, 1990).

Bref, il me semble qu'il devient de plus en plus nécessaire d'en venir ou de revenir à une théorie de l'action sociale qui rende compte des [417] rapports de force concrets qui se déroulent entre des groupes sociaux réels. À cet égard, une reconceptualisation des rapports de classes peut être fort utile pour comprendre un type spécifique de groupes sociaux — les classes — qui participent à ces rapports de force.

Dans ce bref article, je ne veux pas et ne peux pas donner une définition précise et opérationnelle des classes qui s'insérerait dans une théorie de l'action sociale. Même si c'est là, à mon avis, l'objectif général que doit remplir une reconceptualisation des classes sociales après la crise du marxisme, je vais me limiter ici à désamorcer ce qui devient de plus en plus une idée qui fait presque consensus dans la communauté scientifique francophone, soit que le concept de classe est obsolète pour comprendre les sociétés occidentales du XX^e siècle.

Pour ce faire, je vais démontrer que les thèses de l'obsolescence des classes renvoient à une confusion conceptuelle. Cette confusion associe le concept générique de classe sociale avec l'approche descriptive des classes. Ainsi, en déclarant ce concept obsolète d'une manière générale et en utilisant des arguments qui ne démontrent que l'obsolescence de l'approche descriptive, les thèses de l'obsolescence privent les sciences sociales de la possibilité d'une reconceptualisation analytique des rapports de classes.

Les deux approches du concept de classe sociale

La confusion conceptuelle à laquelle renvoie les thèses de l'obsolescence des classes implique deux approches différentes du concept de classe. Ces deux approches, telles que je vais les définir rapidement dans les prochaines lignes, sont en fait deux types-idéal (au

sens wébérien du terme) de conception des classes qui ont prévalu dans la littérature sur les classes.

L'approche analytique

L'approche analytique, qu'on retrouve chez des auteurs contemporains comme R. Dahrendorf (1972), G. Gurvitch (1966), E.P. Thompson (1968 ; 1978) et A. Touraine (1973 ; 1984) par exemple, renvoie à une *problématique de la structuration sociale*. Ce dernier concept est de P. Bénéton (1991). D'une manière générale, cette approche renvoie aux cinq principaux points suivants :

- 1°) Le but d'une approche analytique des classes est de comprendre la société étudiée par la décomposition et l'étude des rapports de classes, et [418] non de décrire l'ensemble des groupes sociaux comme c'est le cas avec une approche descriptive des classes.
- 2°) Les classes en question sont donc des réalités collectives et historiques. Ce sont des groupes sociaux réels, qui existent « pour soi », et non pas seulement « en soi ».
- 3°) Les classes sociales, en tant que groupes sociaux réels, sont définies en tant qu'acteurs-clés de la dynamique sociale. Ces acteurs sont conscients ou inconscients de leur état de classe, et ils sont impliqués dans un rapport d'opposition ou conflictuel.
- 4°) Les conflits politiques sont ainsi au centre de la formation et de l'existence des classes selon une approche analytique. Autrement dit, la formation d'une classe sociale s'explique d'abord et avant tout par une dimension politique.
- 5°) Les classes sociales ne se retrouvent pas nécessairement dans toutes les sociétés. Il est possible de retrouver des sociétés sans classes.

Le penseur qui a rendu célèbre cette approche des classes est évidemment K. Marx. L'objectif principal de la conceptualisation

marxienne des classes étant, comme on le sait, de ramener sur terre la conception idéaliste du mouvement dialectique de l'histoire de Hegel.

L'approche descriptive

Le concept de classe a pris un sens complètement différent au XX^e siècle dans une bonne partie de la littérature sur les classes. On a de moins de moins lié ce concept à une problématique de la structuration sociale pour l'accoler à une *problématique de la stratification sociale*. Selon cette nouvelle problématique, il ne s'agit plus de comprendre une société par l'étude des rapports entre les acteurs-clés du changement social ; il s'agit plutôt d'énumérer l'ensemble des groupes sociaux de la société concernée. Autrement dit, cette problématique vise à dresser un inventaire de tous les groupes sociaux qu'on peut définir dans un ensemble social donné à partir de tel ou tel critère de classement des individus.

Comme c'était le cas avec le type-idéal d'une approche analytique des classes, on peut faire ressortir cinq points principaux qui définissent l'essentiel d'une approche descriptive des classes :

- 1°) Une approche descriptive a pour principal objectif d'énumérer les groupes sociaux qui sont propres à la société étudiée.
- 2°) Le travail qu'entraîne cette approche est essentiellement un travail de classement et le chercheur qui l'utilise devient une sorte de taxinomiste [419] du social. En d'autres termes, il s'agit de classer les individus d'une société dans une hiérarchie sociale selon des critères qui sont choisis par le chercheur lui-même, ou par les autres membres de la communauté qui sont interrogés par le chercheur à cet égard.
- 3°) Les classes, les strates ou les catégories sociales qui sont produites par ce travail de classement ne sont pas nécessairement des ensembles réels qui existent pour soi. Elles peuvent être de simples agrégats d'individus qu'on a regroupés d'une manière plus ou moins arbitraire ou artificielle.

- 4°) Les conflits de classe ont peu d'importance selon une approche descriptive. On conclut souvent qu'il n'y a pas de luttes de pouvoir entre les classes étant donné que le pouvoir appartient nécessairement aux classes supérieures, c'est-à-dire aux agrégats d'individus qui se situent en haut de la hiérarchie sociale.
- 5°) Définies de cette manière, les classes sociales sont souvent perçues en tant que phénomène universel qu'on retrouve dans n'importe quel type de société.

Si l'on analyse la littérature contemporaine sur les classes sociales, il est évident que l'approche descriptive a nettement eu le dessus sur l'approche analytique au cours du XX^e siècle, et cela même si l'approche analytique n'a jamais complètement disparu de cette littérature.

Cette hégémonie théorique de l'approche descriptive dans la théorie sur les classes s'est établie, selon moi, grâce ou à cause de deux conceptualisations des classes. Il y a d'abord eu, au début du siècle, la conceptualisation wébérienne (Weber, 1971 ; 1982) selon laquelle le concept de classe permet de comprendre la distribution du pouvoir dans le secteur économique. À peu près à la même époque, T. Veblen (1970) a décrit les classes comme des groupes sociaux impliqués dans un jeu de distinction sociale. Cette nouvelle conceptualisation des classes a influencé plusieurs auteurs contemporains qui ont construit des structures de classe selon, notamment, le critère du prestige social. Les travaux de P. Bourdieu (1979 ; 1985) illustrent très bien l'influence importante qu'ont eu Weber et Veblen dans la production d'approches descriptives des classes. À cet égard, le « structuralisme génétique » de Bourdieu s'est surtout appliqué à démontrer l'existence d'une structure de classe multidimensionnelle construite selon des critères économiques et culturels.

Par ailleurs l'hégémonie théorique des approches descriptives a eu lieu vers le milieu du vingtième siècle. C'est à cette époque que les [420] conceptualisations fonctionnalistes des classes, celles de Warner (1963) et de Parsons (1964) par exemple, se sont imposées. D'une manière générale, selon ces conceptions des classes, ce concept doit

rendre compte de la position de groupes d'individus dans la hiérarchie sociale du prestige d'une société.

L'hégémonie théorique de l'approche descriptive devient évidente lorsqu'on se rend compte que même les théories néo-marxistes, surtout celles d'inspiration structuraliste (Poulantzas, 1968, 1973, 1975 et 1979 ; Wright, 1976, 1985 et 1991 ; Carchedi, 1975), ont produit des conceptualisations des classes qui sont plus descriptives qu'analytiques, et cela malgré des intentions initiales souvent contraires. En ce sens, ces auteurs ont mis l'accent, en s'inspirant davantage d'auteurs comme Engels et Kautsky que de Marx, sur la place dans les rapports de production en tant que facteurs de classement des individus et/ou sur la production de structures de classe, plutôt que de préserver le modèle dialectique marxien comme fondement théorique pour analyser les rapports de classes (Balbus, 1971 ; Dahrendorf, 1972 ; Holmwood et Stewart, 1983).

On aurait pu (ou dû) distinguer ces deux problématiques complètement différentes en les reliant à des concepts différents. Il aurait été facile, par exemple, de relier les concepts de « strate sociale » et de « catégorie sociale » à l'approche descriptive et à sa problématique de la stratification sociale. On pourrait ainsi réserver le concept de classe sociale pour l'approche analytique et sa problématique de la structuration sociale.

Mais au lieu de faire cette distinction, on a eu tendance, dans la littérature contemporaine, à tout simplement confondre ces deux approches et leurs deux problématiques différentes sous un même concept : celui de classe sociale. Une classe sociale est donc devenue à la fois un groupe social luttant pour la structuration sociale, et à la fois un groupe social plus ou moins artificiellement créé qui représente le résultat d'un découpage de la société en catégories ou en strates sociales. Or, comme un concept est censé éclairer ou désigner *une* réalité ou *un* aspect de celle-ci, nous faisons face à un problème important et incontournable.

Les thèses de l'obsolescence des classes

Les thèses de l'obsolescence des classes se sont appuyées, consciemment ou inconsciemment, peu importe, sur cette confusion conceptuelle pour déclarer le concept de classe sociale obsolète d'une [421] manière générale, alors que leurs arguments ne sont pertinents que pour des approches descriptives des classes.

On a procédé de deux manières pour ne pas tenir compte des approches analytiques tout en déclarant obsolète le concept de classe d'une manière générale : il y a eu les manières directe et indirecte d'établir l'hégémonie théorique de l'approche descriptive sur l'approche analytique.

La manière directe

Selon la manière directe, il s'agissait tout simplement de démontrer l'incapacité du concept de classe de rendre compte, de façon adéquate, de la stratification sociale complexe des sociétés modernes. Cela s'est fait par le recours à deux hypothèses classiques.

D'une part, on a simplement repris une thèse de Durkheim datant de la fin du XIX^e siècle et expliqué dans *[De la division du travail social](#)* (1986). Dans les sociétés modernes se basant sur la « solidarité organique », on retrouverait plus de fonctions sociales différentes à occuper, plus de statuts sociaux ouverts, et donc une mobilité sociale plus grande. À cet égard, ces sociétés seraient moins propices à la formation de classes sociales ayant des frontières précises et étanches que dans les sociétés se basant sur une « solidarité mécanique » où les statuts sociaux sont plutôt homogènes et surtout plus fermés.

Et d'autre part, on a repris l'idée de Tocqueville dans *[De la démocratie en Amérique](#)* (1961) selon laquelle le développement graduel de « l'égalité des conditions » entre les citoyens, produit par l'avènement de la citoyenneté démocratique, entraînerait la disparition des classes en tant que facteur d'inégalités sociales.

Les auteurs qui ont déclaré l'obsolescence des classes, comme R. Nisbet(1959 ; 1984) et R. Aron (1964 ; 1965) par exemple, ont donc

repris ces raisonnements en expliquant que suite à plusieurs changements au sein de la structure économique (l'éclatement du salariat notamment) et à l'avènement de la citoyenneté démocratique et des droits politiques et sociaux, il n'était plus possible de trouver des classes sociales dans les sociétés modernes, c'est-à-dire des groupes sociaux définis par un ou plusieurs critères (leur place dans les rapports de production par exemple) ayant des frontières de classe durables et précises.

Qu'on se réfère à Durkheim ou à Tocqueville, on retrouve la même hégémonie directe de l'approche descriptive dans la conceptualisation [422] des classes. En effet, les classes ne sont donc pas jugées obsolètes parce qu'il n'y a plus de groupes sociaux spécifiques qui sont impliqués dans une lutte politique concernant la structuration globale de la société. Ce concept serait obsolète, selon une problématique de la stratification sociale et non selon une problématique de la structuration sociale, parce qu'il ne serait plus possible, ou à tout le moins il serait plus difficile, de démontrer l'existence d'une hiérarchie sociale où l'on retrouverait des classes sociales, c'est-à-dire des groupes sociaux homogènes ayant le même niveau de richesse économique, de pouvoir politique et de prestige social. Au contraire, dans les sociétés modernes, les richesses économiques, le pouvoir et le prestige auraient tendance à être distribués d'une manière plus égalitaire, ou plus éclatée, entre les individus.

Cette hégémonie a été tellement forte que plusieurs auteurs contemporains, répétons-le, ont adopté des approches (quasi) descriptives pour démontrer l'existence des classes dans les sociétés contemporaines. Pensons, encore une fois, aux travaux de Bourdieu, Poulantzas et Wright cités précédemment.

La manière indirecte

L'autre manière d'établir l'hégémonie de l'approche descriptive dans les thèses de l'obsolescence est indirecte.

Selon cette deuxième manière, on fait dépendre l'existence de consciences de classe et d'actions politiques de classe d'une structure de classe qui, elle, renvoie à une approche descriptive des classes.

En bref, il s'agit tout simplement de démontrer que les strates sociales d'une structure de classe ne renvoient pas, dans les sociétés modernes, à des classes réelles, c'est-à-dire à des individus qui sont conscients d'appartenir à une même classe sociale, et qui ont une volonté commune d'agir au niveau politique (Hindess, 1987).

De cette manière, en se référant à la conscience de classe et aux actions politiques de classe, on se réfère évidemment aux classes sociales d'une approche analytique, mais on le fait en postulant que les classes sont assujetties à une logique descriptive qui est première et déterminante. Autrement dit, on postule qu'il faut d'abord décrire une structure de classe selon une logique descriptive, pour ensuite regarder si les groupes qui sont produits par cette logique descriptive renvoient à des classes au sens analytique du terme, c'est-à-dire à des groupes réels existant « pour soi ». On retrouve ce raisonnement chez Aron (1964 ; 1965) entre autres.

[423]

En ce sens là, il s'agit bien d'une manière indirecte d'établir l'hégémonie de l'approche descriptive. Au lieu de voir selon une approche analytique qui serait souveraine, s'il existe des groupes sociaux autres que les partis politiques et les groupes de pression qui agissent dans les processus de structuration de la société, on établit qu'il est obligatoire de commencer par classer les individus selon tel ou tel critère, pour ensuite voir si les agglomérats d'individus produits par ce travail de stratification renvoient à des groupes qui ont un impact au niveau de la structuration sociale. Si ce n'est pas le cas, le concept de classe sociale est jugé obsolète.

Ainsi, alors qu'une approche analytique exige la présence de seulement deux groupes antagoniques dans un conflit politique qui concerne l'ensemble de la société, cette manière indirecte d'établir la domination de l'approche descriptive sur l'approche analytique exige, à la limite, que chaque strate sociale qui est définie *a priori* dans la structure de classe selon une logique descriptive soit une classe sociale au sens analytique du terme.

On comprend donc facilement qu'on conclura encore une fois à l'obsolescence du concept de classe sociale. En effet, on arrive vite à la conclusion que le concept déclassé n'est plus utile, alors qu'en fait on n'a fait que démontrer deux choses importantes en soi, mais sans

rapport obligatoire avec l'utilité du concept de classe. D'une part, on a démontré qu'il est impossible, dans les sociétés modernes, de rendre compte de la stratification sociale à l'aide d'une conception descriptive des classes. Et d'autre part, on a aussi établi que les groupes qui sont produits par cette conception descriptive ne sont pas tous des groupes conscients de leur unité et qu'ils ne sont pas tous actifs au niveau politique.

Or la question que pose une reconceptualisation analytique des classes sociales est différente : il s'agit de savoir si la structuration sociale des sociétés modernes est affectée par des rapports de classes, c'est-à-dire par des rapports entre des groupes sociaux qui ne sont ni des groupes de pression, ni des partis politiques, ni une simple opinion publique, mais qui sont des groupes sociaux qui sont produits et définis par le conflit politique dans lequel ils s'insèrent.

[424]

Quelques pistes théoriques pour une définition analytique des classes

Une reconceptualisation analytique des rapports de classes peut se faire à partir des cinq jalons théoriques suivants que j'explique rapidement.

Il faut lier le concept de classe sociale à une problématique de la structuration sociale. Il faut donc que ce soit un concept qui serve à comprendre le changement social, et non pas à décrire ou à énumérer toutes les catégories sociales ou les strates sociales d'une société. Les classes sociales sont des facteurs de changement social. Il s'agit donc d'« un déterminant fort du changement social » ; c'est « un élément d'une situation donnée qui, du seul fait de son existence ou par l'action qu'il exerce, entraîne ou produit un changement » (Rocher, 1968 ; 25).

Il faut aussi délaisser les thèses réductionnistes qui postulent le primat d'une structure de classe dans l'analyse des actions des classes au niveau politique.

Au contraire, il faut mettre l'accent sur la primauté du politique dans la formation des classes sociales et dans l'analyse des rapports de

classes. Ainsi, selon une reconceptualisation analytique, les classes n'arrivent pas au niveau politique après s'être formées au niveau économique par exemple, mais elles naissent et meurent dans le politique et par le politique.

Pour rendre compte de la formation des classes sociales, les concepts d'Alain Touraine (1973) de principes d'identité, d'opposition et de totalité peuvent être fort utiles.

En bref, il s'agit, à partir de ces trois concepts, de dire que les classes sociales se définissent par elles-mêmes (le principe d'identité), au sein d'un conflit qui les oppose toujours à un adversaire concret et qui forme la conscience des acteurs en présence (le principe d'opposition), et que (principe de totalité) le conflit de classe concerne ce que Touraine appelle la « domination du système d'action historique », c'est-à-dire que chaque classe qui est impliquée dans le conflit vise la totalité du système social ou la structuration globale de la société telle qu'elle est définie par l'autre classe sociale.

Pour rendre compte du déroulement et de la conclusion du rapport de classes (qui gagne, qui perd et pourquoi ?), on peut se référer à « théorie de la mobilisation des ressources » (Klandermans, 1984 ; Klandermans et Tarrow, 1988 ; McCarthy et Zald, 1977), c'est-à-dire qu'on peut mettre [425] l'accent sur les ressources politiques (argent, niveau d'organisation, nombre d'individus concernés et l'utilité socio-politique du groupe par exemple) dont disposent les classes sociales impliquées dans le rapport de classes. En ce sens, rien ne lie plus les classes, comme c'était le cas chez Marx, au progrès ou à un sens de l'Histoire. Ces groupes sociaux sont simplement un type de force politique agissant au sein des processus de structuration du social.

Il reste maintenant, à partir de ces grandes pistes théoriques, à préciser la définition de ce concept en vue de son opérationnalisation (voir Dépelteau, F., 1993-94). Par la suite, des études empiriques portant sur des processus de structuration du social pourront nous permettre déjuger de l'utilité de ce concept, et ce sans confusion conceptuelle.

[426]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARON, R.

1964 *La lutte de classes. Nouvelles leçons sur les sociétés industrielles*, Paris : Gallimard.

ARON, R.

1965 « La classe comme représentation et comme volonté », *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. XXXVIII, no. 38-39, Janvier-Juin : 11-29.

BALANDIER, G.

1971 *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris : Quadrige/Presses Universitaires de France.

BALBUS, I.

1971 « Ruling Elite Theory Versus Marxist Class Analysis », *Monthly Review*, May : 36-46.

BÉNÉTON, P.

1991 *Les classes sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, Que Sais-Je ?, no. 341.

BERGER, P. et Pullberg, S.

1965 « Réification and the Sociological Critique of Consciousness », *History and Society*, vol. IV, no. 2 : 196-211.

BLOCK, F. et al.

1987 *The Mean Season. The Attack on the Welfare State*, New York : Panthéon Books.

BOURDIEU, P.

1979 *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU, P.

1985 « The Social Space and the Genesis of Groups », *Theory and Society*, vol. 14, no. 6 : 723-743.

CARCHEDI, G.

1975 « On the Economic Identification of the New Middle Class », *Economy and Society*, vol. 4, no. 1, February : 1-86.

CONNELL, R.W.

1982 « A Critique of the Althusserian Approach to Class » dans Giddens, A. et Held, D., *Classes, Power, and Conflict*, Los Angeles, University of California Press.

[427]

DAHRENDORF, R.

1972 *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, Paris : Mouton Éditeur.

DÉPELTEAU, F.

1993-94 « *Pour une sociologie politique dynamique. Une approche analytique à structuration globale* ». Thèse de doctorat. Département de science politique, Université Laval.

DEW, P.

1984 « Power and Subjectivity in Foucault », *New Left Review*, no. 144, March-April : 72-95.

DURKHEIM, E.

1986 [*De la division du travail social*](#), Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.

FRASER, S. et Gerstle, G. (Ed. by),

1989 *The Rise and Fall of the New Deal Order, 1930-1980*, New Jersey : Princeton University Press.

GURVITCH, G.

1966 *Études sur les classes sociales. L'idée de classe sociale de Marx à nos jours*, Paris : Médiations.

HELD, D.

1980 *Introduction to Critical Theory : Horkeimer to Habermas*, Los Angeles : University of California Press.

HINDESS, B.

1987 *Politics and Class Analysis*, New York, Basil Blackwell.

HONNETH, A.

1991 *The Critique of Power. Reflective Stages in a Critical Social Theory*, Cambridge : The MIT Press.

JOHNSON, D.L.

1978 « Strategic Implications of Recent Social Class Theory », *The Insurgent Sociologist*, vol. VIII, no. 1, Winter : 40-45.

KLANDERMANS, B.

1984 « Mobilization and Participation : Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, vol. 49, no. 1 : 583-600.

KLANDERMANS, B. et Tarrow, S.

1988 « Mobilization Into Social Movements : Synthesizing European and American Approaches », *International Social Movement Research*, vol. 1 : 1-38.

[428]

KING, D.S.

1987 *The New Right. Politics, Markets and Citizenship*, Chicago : The Dorsey Press.

LESEMANN, F.

1988 *La politique sociale américaine. Les années Reagan*, Montréal/Paris : Éditions Saint-Martin/Syros.

MCCARTHY, J.D. et Zald, M.N.

1977 « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 6, May : 1212-1241.

MEIKSINS WOOD, E.

1986 *The Retreat From Class. A New "True" Socialism*, New York : Verso.

MISHRA, R.

1990 *The Welfare State in Capitalist Society. Policies of Retrenchment and Maintenance in Europe, North America and Australia*, Toronto, University of Toronto Press.

NISBET, R.

1990 « The Décliné and Fall of Social Class », *The Pacific Sociological Review*, Spring, vol. 2, no. 1 : 11-17.

NISBET, R.

1984 *La tradition sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, Chapitre 5 : 219-274.

PARSONS, T.

1964 « An Analytical Approach to the Theory of Social Stratification », « Social Classes and Class Conflict in the Light of Recent Sociological Theory » et « A Revised Analytical Approach to the Theory of Social Stratification », dans Parsons, T., *Essays in Sociological Theory*, New York/London : The Free Press/Collier-Macmillan Limited : 69-88, 323-335 et 386-439.

POULANTZAS, N.

1968 *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, F. Maspero.

POULANTZAS, N.

1973 « On Social Classes », *New Left Review*, no. 78 : 27-54.

POULANTZAS, N.

1975 *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Seuil.

[429]

POULANTZAS, N.

1979 « The New Pettu Bourgeoisie », *The Insurgent Sociologist*, vol. IX, no. 1, Summer : 56-61.

RAY, L.

1988 « Foucault, Critical Theory and the Décomposition of the Historical Subject », *Philosophy of Social Criticism*, no. 1, vol. 14 : 69-110.

ROCHER, G.

1968 *Introduction à la sociologie générale : 3. le changement social*, Paris, Éditions HMH.

STEINBERG, M.W.

1991 « Talkin' Class : Discourse, Ideology, and Their Roles in Class Conflict », dans McNall, S.G., Levine, R.F. et Fantasia, R. (Ed. by), *Bringing Class Back In. Contemporary & Historical Perspectives*, San Francisco : Westview Press : 261-284.

THOMPSON, E.P.

1968 *The Making of the English Working Class*, Harmondsworth, Penguin Books.

THOMPSON, E.P.

1978 « Eighteen Century English Society : Class Struggle Without Class ? », *Social History*, vol. 3, no. 2, May : 133-165.

TOCQUEVILLE, A.

1961 [*De la démocratie en Amérique*](#), Tome II, Paris, Gallimard.

TOURAINÉ, A.

1973 *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil, pp. : 360-368.

TOURAINÉ, A.

1984 [*Le retour de l'acteur*](#), Paris : Fayard.

VEBLEN, T.

1970 *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.

WARNER, W.L. et al.

1963 *Yankee City*, New Haven/London : Yale University Press.

WEBER, M.

1971 « Ordres et classes », *Économie et société*, Paris : Plon : 309-317.

[430]

WEBER, M.

1982 « Class, Status, and Party », dans Giddens, A. et Held, D. (Ed. by). *Classes, Power and Conflict. Classical and Contemporary Debates*, Los Angeles : University of California Press : 60- 69.

WRIGHT, E.O.

1976 « Class Boundaries in Advanced Capitalist Societies », *New Left Review*, no. 98 : 3-42.

WRIGHT, E.O.

1985 *Classes*, London, Verso.

WRIGHT, E.O.

1991 « The Conceptual Status of Class Structure in Class Analysis », dans McNall, S.G., Levine, R.F. et Fantasia, R., *Bringing Class Back In*, San Francisco, Westview Press.

[431]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[432]

[433]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

CINQUIÈME PARTIE :

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES

19

“La construction de l'identité dans
un contexte de précarité d'emploi :
le cas des jeunes travailleurs
moyennement scolarisés.”

Par Paul-André LAPOINTE

[Retour à la table des matières](#)

[434]

[435]

Que faut-il entendre par « construction de l'identité ? » Il importe d'abord de distinguer la notion d'identité de celle de biographie qui donne cohérence aux caractéristiques psychologiques, biologiques et sociales de l'individu. L'usage abondant que fait la psychologie de cette notion contribue parfois à créer une certaine confusion chez les sociologues. L'intériorisation des rôles sociaux dont parlent Piaget et Erikson, et qui est au principe même de la construction de l'identité psychologique, sert habituellement à distinguer un individu d'un autre. De même en est-il de la notion appliquée à des sociétés entières : la notion d'identité nationale, à titre d'exemple, constitue ce qui différencie une société d'une autre alors que le sens étymologique fait d'abord référence à « ce qui est de même nature ».

Pour la sociologie, c'est dans la relation entre l'individu et la société que se construit l'identité. La notion telle qu'utilisée par la sociologie compréhensive — le champ théorique qui a principalement mis de l'avant cette notion — se définit plutôt comme le résultat de l'ajustement entre la biographie et la société par des processus subjectifs, internes et externes, qui concourent en premier lieu à la définition de la situation. Ces processus mettent en relation les attentes de la société d'une part, et la représentation que l'individu s'en fait en rapport avec l'image qu'il a de lui-même, d'autre part. Des mécanismes extérieurs à l'individu, comme ceux de la socialisation et intérieurs, tels ceux qui relèvent de l'adaptation, contribueront à la construction d'une identité réussie ou au stigmatisme chez l'individu, à des comportements socialement acceptables ou inadaptés, dans la perspective de la société. Certains domaines de la sociologie compréhensive nommeront « interaction » (Goffman, 1975), d'autres « transaction » (Dubar, 1975), ce processus qui aboutit à la formation de l'identité.

[436]

IDENTITÉ = AJUSTEMENT		
entre deux réalités objectives	Biographie	Société
par des processus subjectifs	Internes	Externes
définition de la situation	lecture : <ul style="list-style-type: none"> • représentations de la société • image de soi 	définition de rôles
mécanismes	adaptation	socialisation : <ul style="list-style-type: none"> • héritage • changement
RÉSULTAT	réussite ou stigmaté	comportement socialement acceptable ou inadapté

Dans le contexte de cette définition de l'identité, Berger (1970 : 375) dira que le psychologue peut affirmer de quelqu'un qu'il est plus ou moins ajusté à la réalité ; le sociologue s'empressera, lui, de demander : « Mais de quelle réalité s'agit-il ? ». Dans la même foulée, le sociologue ajoutera que chaque société possède un « répertoire » d'identités où cela semble aller de soi que les individus aient tels traits, qu'ayant tels traits ils agissent de telles manières et qu'ils agissent de telles manières dans des circonstances qui sont elles-mêmes typiques. Pendant la période de socialisation ces répertoires d'identités sont assimilés. La socialisation est d'autant plus réussie qu'il y a correspondance entre les définitions objectives de la société contenues dans ces répertoires et l'appropriation subjective qui, d'une part, rend la société intelligible à l'individu et l'adaptation possible et, d'autre part, l'assure d'une reconnaissance sociale.

L'univers des répertoires d'identité n'est pas plastique, pas plus que les mécanismes par lesquels passe la socialisation. Dans les sociétés où la tradition est forte, il y a de grandes chances que les codifications de la réalité, si elles se modifient, se fassent lentement et quasi imperceptiblement. Dans les sociétés où le changement est rapide, l'adaptation à de nouvelles lectures de la réalité devra se faire au même rythme pour qu'il y ait « identité » ou « mêmété », selon le mot de Voltaire, entre soi agissant en société et les attentes de cette société, elle-même en [437] transformation. De là, la possibilité d'un décalage qui peut être à l'origine d'une perte ou d'une crise d'identité pour l'individu.

Les années quatre-vingt constituent un beau laboratoire pour observer la construction de l'identité chez les jeunes dans un contexte où la question du travail, lieu par excellence d'élaboration des rôles sociaux, est en transformation rapide. La représentation que les jeunes ont pu se faire du rôle de travailleur ou les aspirations qu'ils ont pu développer en regard des attentes de la société face au monde du travail au moment de la socialisation y rencontrent l'indétermination, allant même jusqu'à l'atypicité, qui caractérise les nouvelles formes de gestion du travail. Pour les fins de cet exposé, le cas des moyennement scolarisés (diplôme d'études secondaires ou études collégiales inachevées) actifs sur le marché du travail servira à l'observation des processus de formation de l'identité dans ce contexte. *L'Enquête sur l'activité* montre que les moyennement scolarisés qui constituent la majorité des jeunes, sont « objectivement » les plus touchés par les effets des transformations du monde du travail, beaucoup plus que les plus scolarisés et, même si c'est dans une moindre mesure, pratiquement autant que les faiblement scolarisés ¹⁷⁰ (Fréchet et Bernier, 1951 : 14 et 47).

Le sous-groupe dont il sera question a été tiré d'un échantillon plus vaste comprenant aussi des jeunes hautement scolarisés et peu scolarisés. Vingt-et-une entrevues ont été retenues pour les fins de cet exposé. Dans tous les cas, le choix des interviewés a été orienté par le

¹⁷⁰ « Vers un affaïssement du centre ? », se demandent Fréchet et Bernier (1991 : 41-47) en constatant que les gains et les avantages en emploi des moyennement scolarisés ressemblent passablement à ceux des moins scolarisés.

souci de diversifier l'origine géographique (grands centres urbains et régions) et sociale (origine familiale) dans des secteurs d'activité (les services, le commerce, l'industrie et autres) où se trouvent principalement les Québécois de 20-24 ans.

L'objectif sera de retracer, dans une démarche inductive, quelques-uns des processus « subjectifs » ou mécanismes qui président actuellement à la formation de l'identité et qui sont au centre du tiraillement, chez les individus, entre l'héritage issu de la socialisation première dans leur milieu d'origine (pendant l'adolescence et les études) et la nécessité de s'adapter à de nouvelles définitions de rôles et de situations pour lesquels ils n'étaient pas nécessairement préparés. Il va sans dire que cette approche est exploratoire et ne prétend pas couvrir les nombreuses façons de réagir lorsque les règles du jeu sont en train de changer.

Dans ce contexte d'instabilité et d'insécurité qui a caractérisé l'entrée sur le marché du travail au cours des années récentes, la jeunesse n'a [438] peut-être pas remplacé l'adolescence comme période de la vie qui fait problème, mais elle s'ajoute comme autre période d'incertitude, au lieu d'être ce moment où l'on franchit avec enthousiasme la barrière du monde adulte. La formation de l'identité constitue alors un processus long, inachevé, toujours à reprendre si l'on admet que le travail rémunéré demeure encore central dans les représentations de soi. Bien que l'importance du travail dans la construction de l'identité soit relative comme l'a montré Raymond Ledrut (1966) à propos du statut de chômeur, elle n'est dans aucun cas indifférente.

Le poids de l'héritage sur la « définition de la situation »

Les racines historiques de la valeur du travail ne comptent pas parmi les moindres des composantes des représentations du travail qui contribuent à la construction de l'identité. Elles ont en effet présidé à la formation des représentations au moment de la socialisation indépendamment même du contexte actuel de la situation du travail. À ces racines profondes, il faut ajouter l'influence du discours véhiculé au cours des années quatre-vingt : les représentations du travail et de l'image de soi qu'on y retrouve sont davantage passées par le filtre de la

vision du chômage et de la précarité d'emploi d'une autre génération que par celle que pouvaient porter les jeunes travailleurs eux-mêmes.

*Entre « le droit au travail »
et « le devoir d'assurer sa subsistance »*

Dans les sociétés occidentales, le droit au travail est reconnu, souvent dans une charte, et il y a obligation pour la société de favoriser l'exercice de ce droit, obligation qui trouve à son tour son expression dans « le droit à l'assistance ». Les diverses formes d'allocation en cas d'absence d'emploi (assurance-chômage, aide sociale, etc.) constituent un corollaire du droit au travail pour compenser le défaut de la société de favoriser son exercice. Le droit de l'individu au travail n'est cependant pas absolu. Il est limité par la responsabilité qui lui revient de faire sa part en vue de l'exercice de ce droit, autre notion occidentale qui n'est plus cette fois « le droit au travail », mais « le devoir de travailler » dont Malthus, au XVIII^e siècle, s'était fait le chantre. C'est dans cette perspective qu'ont été utilisées les notions d'aptitude au travail et d'employabilité au moment de la réforme de la Loi sur la sécurité du revenu par le gouvernement du Québec en 1988. « Au grand banquet de la nature, disait Malthus, il n'y a pas de [439] couvert vacant pour lui », c'est-à-dire pour celui qui ne peut obtenir sa subsistance de sa famille si la société n'a pas besoin de sa force de travail.

Ces deux orientations idéologiques sont toujours présentes aujourd'hui dans les représentations du travail et contribuent à moduler l'image que le jeune qui projette son insertion en emploi peut avoir de l'univers dans lequel il veut entrer. Plusieurs nuances sont possibles dans la perception qu'il peut avoir du « droit au travail » et du « devoir de travailler », du « chômage créateur » et du « chômage avilissant », du « travail aliénant » et du « travail épanouissant ». Cette dichotomie toujours présente indique en même temps dans quelle ambivalence le jeune est placé lorsqu'il y a rareté de l'emploi ou de l'emploi « épanouissant ». Il est tiraillé entre l'affirmation d'un droit et l'impératif de « faire sa part » pour que ce droit se concrétise, entre la possibilité d'attribuer ses difficultés à la conjoncture (la société qui ne

crée pas d'emplois) et le devoir de « se débrouiller » par lui-même (Gauthier, 1988a : 54-57 et 103).

Au cours d'une période historique où la difficulté d'insertion en emploi est reconnue, la valeur du travail comme élément constitutif de l'identité sociale est-elle moins importante ? Son importance relative peut avoir changé mais dans deux directions opposées. Il peut être moins avilissant d'être chômeur parce que la situation est vécue par un plus grand nombre. Des jeunes chômeurs ont affirmé en entrevue ne pas ressentir de honte de « se trouver sur le BS » (bien-être social : ancienne appellation de la sécurité du revenu) puisque « tout le monde le fait » (*Ibid.* : 171-172). Il peut, par contre, être très valorisant d'avoir réussi à se dénicher un bon emploi au moment où d'autres ont tant de peine à le faire et attribuer ce fait à des mérites personnels. Cette attitude contribue à dévaloriser ceux qui n'ont pas le même succès et qui risquent alors de s'en prendre uniquement à eux-mêmes pour leur insuccès.

Ces représentations du travail, toutes deux présentes au moment de la période de socialisation, peuvent être à l'origine d'une différenciation importante entre jeunes d'une même génération. Dans le succès comme dans l'insuccès, selon que les difficultés d'insertion en emploi sont attribuées à la société (droit au travail) ou qu'elles relèvent de soi (devoir d'assurer sa subsistance), l'image de soi sera heureuse ou malheureuse. Ce fait pourrait expliquer pourquoi, interrogeant des moyennement scolarisés en cours d'emploi, il s'en est trouvé peu qui soient malheureux. Ils avaient tendance à attribuer leur relatif succès à leurs propres efforts ou stratégies dans un contexte où « la conjoncture », appellation [440] contemporaine de ce que les soixante-huitards nommaient « la société » et les jeunes des années soixante-dix « le système », ne leur est pas favorable ¹⁷¹ (*Ibid.* : 175).

¹⁷¹ Il se trouvait beaucoup plus de déçus chez les hautement scolarisés à cause de l'investissement qu'ils ont mis dans leurs études et qui, pour plusieurs, ne semblait pas rentable, du moins pas dans l'immédiat. Cette même observation se dégageait de l'enquête auprès des jeunes chômeurs (Gauthier 1988 : 171-172).

Entre la résistance au changement et les exigences de nouveaux répertoires de rôles

Le cas de la présence massive des jeunes femmes sur le marché du travail présente un intérêt certain pour l'observation des changements dans les rôles. Des répertoires anciens à propos des rôles hommes-femmes perdurent ou refont surface en même temps que se constituent des répertoires nouveaux. Comme cela s'était posé au moment des entrevues auprès des jeunes chômeurs, la présence des jeunes femmes en emploi continue, dans certains milieux, de devoir être justifiée. Souvent ce sont des jeunes femmes elles-mêmes qui renforcent cette image lorsqu'elles se disent d'accord avec le fait que les femmes gagnent moins que les hommes et excusent leurs employeurs d'exercer une discrimination salariale fondée sur le sexe.

Alors que les entrevues auprès des jeunes chômeurs mettaient en évidence la théorie du « bouc émissaire » à propos des femmes sur le marché du travail, autant de la part des jeunes femmes que des jeunes hommes, les entrevues auprès des jeunes moyennement scolarisés inscrits en emploi montrent qu'il s'agit maintenant d'un autre réflexe. La crainte de perdre un emploi ouvre la porte à toutes sortes de concessions envers l'employeur si aucune organisation ne vient au secours du travailleur. Si la précarité d'emploi ouvre la possibilité d'une association patron-ouvrier dans le meilleur intérêt des deux parties, elle peut aussi voir renaître le spectre de certaines résistances, en particulier dans le milieu des petites entreprises où les emplois ne sont pas qualifiés. La discrimination sexuelle est de celles-là.

Entre le rêve de l'emploi typique et la réalité du travail précaire

Parmi les répertoires anciens, il y a la représentation de l'emploi typique qui hante encore les rêves des jeunes rencontrés en entrevue, même si les interviewés de 1988 sont nettement plus réalistes dans leurs attentes que ceux de 1985 (Gauthier, 1988 : 82). Au début de la décennie, au moment où les taux de chômage atteignaient des sommets inégalés chez les jeunes, ces derniers ont connu un état de choc. Un

certain nombre d'articles de journaux et un volume, en particulier, traduisaient bien le [441] désarroi des jeunes devant le caractère inopiné de la situation (Benoit et Chauveau, 1986).

En quelques années, les groupes qui ont suivi ont eu le temps d'inscrire la précarité dans leur représentation des premiers emplois, conscients qu'il pouvait difficilement en être autrement lorsque l'on n'a pas d'expérience. Ils ont modulé leurs aspirations à l'aune de la réalité. La réalité, c'est que les 20-24 ans moyennement scolarisés actifs sur le marché du travail étaient seulement 13% environ à détenir un emploi de plus de six mois à temps plein avec avantages sociaux en 1986 (Gauthier, 1990), emploi qui correspondait à la définition de l'emploi typique. On verra plus loin quels mécanismes d'adaptation peuvent être inventés pour faire face à une réalité nouvelle.

Entre la reproduction de la culture du travail du milieu d'origine et la résignation devant l'incertitude

Chez les jeunes moyennement scolarisés qui réussissent à obtenir des emplois du type de ceux que l'on retrouve traditionnellement dans leur milieu d'origine, l'assimilation des répertoires traditionnels demeure un processus important de formation de l'identité. C'est le cas des ouvriers d'usine, par exemple, le troisième secteur d'emplois par ordre d'importance où se trouvent les 20-24 ans moyennement scolarisés. Dans les entreprises qui ne présentent pas de problème particulier, la reproduction des comportements typiques semble intégrale, qu'il s'agisse de la manière d'entrer dans l'usine, de s'y maintenir et de réagir en cas de menace de fermeture.

Dans ce dernier cas, il est particulièrement intéressant d'observer ce qui préside à la formation d'une identité réussie malgré la précarité de l'institution d'embauché. Conscients de la fragilité de leur permanence lorsqu'il y a menace de fermeture ou seulement de coupure de postes, les jeunes dans ce cas font montre de beaucoup de réalisme. Ils savent que les derniers entrés en entreprise sont les premiers à en sortir. Malgré cela, des jeunes travailleurs d'usine comptent un niveau assez élevé de satisfaction. Comment expliquer ce fait ? D'une part, ces jeunes ont l'impression de reproduire dans leur propre expérience de travail ce qui

existe depuis plusieurs années dans leur milieu. Devant la menace de fermeture, il se trouvera des aînés pour rappeler que l'annonce de l'apocalypse pèse depuis toujours sur le climat de travail de cette entreprise.

[442]

La question des modèles est ici particulièrement importante. Dans le processus de reproduction observé dans les entrevues, les modèles appartiennent tous au milieu immédiat : l'employé plus ancien, la mère qui a réussi à gagner la vie de plusieurs enfants, une grande sœur ou un frère qui sont heureux sans avoir fait de longues études, un frère ou un mari qui réussissent dans ce qu'ils aiment. Les modèles que ces jeunes se donnent leur permettent de se mouvoir dans un contexte qui n'est pas idéal sans atteinte à leur intégrité puisque ces modèles ne leur posent pas d'exigences au-delà des possibilités objectives de les atteindre. La satisfaction se mesure alors à celle qui prévaut dans le milieu immédiat face à l'emploi. On se contentera de ce que l'on a parce qu'on évalue que la situation pourrait être pire ailleurs. Ces jeunes reproduisent les réactions d'un milieu où l'existence tient à des conditions sur lesquelles les individus ont peu d'emprise. Mais ils le font avec beaucoup de lucidité et avec quelques soupapes, comme certains en ont témoigné, lorsqu'ils envisagent ce qu'ils pourraient faire en cas de fermeture de l'usine où ils travaillent.

L'indifférenciation dans les travaux de recherche en ce qui concerne l'origine sociale, en particulier ceux sur les jeunes au cours des années quatre-vingt, n' a pas toujours permis de bien voir qu'il existe encore une culture ouvrière dont les aspirations prédominantes pour les plaisirs immédiats, fondées sur une notion du temps qui ne se projette pas très loin dans l'avenir et une croyance au destin (Hoggart, 1970 : 183-191), peuvent avoir ceci d'avantageux qu' elles apprennent à composer rapidement avec des situations changeantes. Les jeunes ouvriers sont différents en cela d'autres jeunes qui investissent dans le long terme, par les études par exemple, et dont la déception est d'autant plus grande qu'ils ont misé davantage et pour plus longtemps. Pour certains qui originent d'un milieu économiquement faible, l'obtention d'un emploi qui a quelque perspective de stabilité pour l'immédiat peut même représenter un symbole de mobilité sociale ascendante.

De nouveaux processus de construction de l'identité dans un contexte de précarité

Un certain nombre de processus semblent caractériser la formation d'une identité réussie malgré les incertitudes dans ce que l'on pourrait nommer les attentes de la société. Ces processus sont assortis de conditions et impliquent un certain nombre de règles. Il n'est pas possible de [443] rendre compte ici de tout ce que recèlent les entrevues sur ces questions, tout au plus de suggérer quelques types de réactions qui reviennent le plus fréquemment et qui s'avèrent plus ou moins efficaces.

Le cheminement plutôt que la carrière

Le cheminement a remplacé la notion de carrière. Dans le cheminement, la cohérence de l'identité n'est pas assurée par un mécanisme externe, la stabilité d'emploi, la permanence ou le succès professionnel, mais par un mécanisme interne. L'individu trouve son principe d'identité dans sa propension à intégrer dans un projet des éléments à première vue disparates : des emplois de courte durée, faiblement rémunérés, non protégés par une convention collective. L'objectif de l'emploi stable et satisfaisant demeure, mais cette stratégie fait accepter qu'il ne soit pas immédiatement atteint à la fin des études. Comme il s'agit ici d'individus qui n'ont pas de formation professionnelle ou qui ont reçu une formation professionnelle de courte durée, l'objectif tient davantage à un secteur d'emploi et à des conditions d'emploi plutôt qu'à une carrière d'un type bien défini, à moins, comme l'ont mentionné certains interviewés, d'avoir rêvé depuis l'enfance de faire carrière dans certains secteurs valorisés dans leur milieu comme le transport, la grande entreprise, etc.

Les moyennement scolarisés sont sans doute les champions de ce mécanisme d'adaptation à une situation faite de transitions et non pas linéaire. Parce qu'ils n'ont qu'une formation générale ou une formation professionnelle peu poussée, ils sont pratiquement aussi susceptibles que les moins scolarisés de se retrouver dans les emplois décrits comme précaires qui ont été créés durant leur période d'insertion en emploi.

Même parmi ceux qui ont un diplôme d'études professionnelles, ce n'est pas la majorité qui détient un emploi en relation avec sa formation qui pourrait inscrire dans un profil de carrière. Les enquêtes *Relance au secondaire professionnel* font d'ailleurs état du peu de rapport entre le secondaire professionnel court et l'obtention d'un emploi peu de temps après (46,9 chez les hommes et 41,9 chez les femmes en 1987). Ce rapport est plus élevé au secondaire professionnel long (60,8 chez les hommes et 74,1 chez les femmes la même année), mais est inférieure à ce que l'on retrouve après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales techniques (80,5 chez les hommes et 84,6 chez les femmes) (Québec, 1987). Même en ayant un emploi dans la ligne de leur formation, le régime de travail, pour ce groupe d'âge, est le plus souvent précaire.

[444]

Les interviewés de cette catégorie qui ont relativement réussi leur intégration au monde du travail avaient tous multiplié les expériences de travail, autant en variété qu'en nombre, ce qui n'étonne pas non plus puisqu'il s'agit aussi d'un sous-groupe qui, du point de vue du niveau de scolarité atteint, connaît un nombre de transitions en emploi presque aussi grand que celui des faiblement scolarisés : 46,2% des 20-24 ans sur le marché du travail (les étudiants exclus) n'ont subi aucune transition sur le marché du travail en 1988-1989 (Statistique Canada, 1988-89). Ceux qui se trouvent dans un emploi traditionnel : emploi qui exige un diplôme d'études secondaires comme condition d'entrée mais qui s'apprend sur le tas, présentent ce profil qui est l'aboutissement de multiples expériences dont ils ont essayé de tirer profit. Leurs aspirations étant plus élevées, ce n'est qu'après une certaine maturation sur le marché du travail, après avoir acquis beaucoup de confiance en eux, qu'ils ont décidé de se présenter au concours qui conduisait à l'emploi rêvé.

Ils donnent l'impression, même s'ils sont encore dans la première moitié de la vingtaine, d'avoir obtenu cet emploi après une longue attente et beaucoup de patience à la suite d'un parcours sinueux qui ne ressemble en rien à l'entrée dans un métier pour y demeurer. Le cheminement consiste plutôt à maîtriser les diverses expériences qui pourraient éventuellement conduire vers la typicité. Chaque emploi apprend quelque chose de nouveau à mettre au compte de l'expérience et élargit le réseau de relations susceptibles de favoriser ultérieurement le passage à un emploi dont les conditions seraient meilleures.

De nouvelles stratégies dans la recherche d'emploi font ainsi la démonstration de la rapidité d'ajustement à la situation nouvelle. Par exemple, certains interviewés ont dit ne s'être d'abord adressés qu'à de petites entreprises qui n'osent pas exiger d'expérience de travail aux conditions minimales qu'elles offrent. Les jeunes de 1985 frappaient tous azimuts et étaient déçus de se faire rappeler qu'ils n'avaient pas d'expérience.

La connaissance du milieu d'origine de ces jeunes (milieu socio-économique faible et moyen) permet de formuler une autre hypothèse à savoir que la réalité objective du monde du travail rencontre une autre condition dans la formation des aspirations et dans les choix professionnels, soit l'influence du milieu immédiat comme l'ont déjà souligné plusieurs auteurs (Bernier, 1986 : 33). Sans avoir été socialisés directement à la précarité et à la flexibilité qui caractérisent plus de la moitié des [445] emplois créés à la fin des années quatre-vingt (Conseil économique du Canada), les jeunes dont il est question ici ont vécu leur adolescence dans un milieu socio-économique qui a dû les garder dans les limites d'un certain réalisme dans leurs attentes face à l'emploi.

L'inversion dans les moyens d'assurer son identité

Pour retrouver ou se donner une identité qui a quelque correspondance entre sa biographie personnelle et une réalité à laquelle on ne s'attendait pas, il faut que, quelque part, il y ait eu une inversion entre les répertoires assimilés au moment de la socialisation et ceux qu'il faut apprendre dans un contexte nouveau.

Divers types d'inversion ont été repérés chez les moyennement scolarisés qui pouvaient se compter comme passablement satisfaits de leur situation en emploi lors des entrevues. Au coeur de ces inversions se trouve le noeud qui pourrait caractériser le changement social, le point de bascule entre ce qui pouvait être considéré comme atypique et qui devient le comportement typique appartenant aux répertoires de rôles exigés par une situation nouvelle.

Le premier cas d'inversion se trouve dans le fait de privilégier l'expérience au diplôme. Au lieu d'inciter certains jeunes à la poursuite des études, les conditions détériorées du marché du travail, combinées

à l'observation d'un certain succès chez des moins scolarisés qui se trouvent dans l'entourage immédiat, conduisent plutôt à investir dans d'autres types de qualifications que la seule diplomation. Les interviewés heureux ont choisi ou accepté des emplois qui les préparaient d'une certaine manière à faire ce qu'ils ont rêvé en tenant compte des possibilités objectives de réalisation. Ils se sont insérés dans des secteurs d'emplois encore ouverts à une main-d'oeuvre suffisamment débrouillarde pour bien s'orienter dans le contexte actuel de la société tout en ne posant pas d'exigences de spécialisation poussée.

Dans le discours officiel des années quatre-vingt, la poursuite des études a été proposée comme une, sinon « la » solution au problème de l'emploi des jeunes. Les moyennement scolarisés rencontrés en entrevue ont pourtant renversé cette relation. Leur comportement, d'abord face aux études, ensuite en emploi, en constitue une critique. Pour ceux-là, trop de formation peut éloigner des emplois non qualifiés ou retarder indûment une entrée en emploi. Ou encore, c'est l'expérience du travail qui peut être à l'origine d'une recherche de formation et non les incitations en provenance d'autres sources.

[446]

Pourquoi ceux qui ont entrepris des études collégiales, ne les ont-ils pas terminées ? Dans la plupart des cas, ces travailleurs ne voyaient pas bien la relation entre leurs études et ce qu'ils souhaitaient faire plus tard. L'investissement semblait trop onéreux pour les possibilités d'emploi par la suite (arts, technique du vêtement) ou inutile pour l'objectif à atteindre (technique forestière pour travailler sur une ferme). D'autres n'aimaient pas les études, avaient hâte d'avoir leur autonomie financière ou avaient des dettes qu'il fallait rembourser avant de poursuivre. La plupart se sont contentés d'études secondaires convaincus par leur entourage que cela suffisait et que c'est l'expérience qui comptait désormais davantage pour eux.

L'interruption des études collégiales chez les moyennement scolarisés pose le problème de la motivation et apporte un éclairage sur un angle souvent négligé dans l'analyse des raisons du décrochage scolaire. La lecture que l'individu fait de la réalité qui l'entoure semble orienter davantage son action, dans ce cas précis, que tous les discours qui pourraient l'entourer. Il y a là un beau cas d'inadéquation entre la

réalité observée et le discours qui rend les choix plus problématiques. Dans l'incertitude que présente cette situation objective, l'individu choisit ce qui est le plus près ou ce qui semble le plus conforme à sa propre observation ou lecture de la réalité. Il s'agit là de ce que Berger appelle une définition de « sens commun » qui permet à l'individu de s'orienter dans l'optique de ce qui lui paraît le plus conforme à ses intérêts dans un contexte donné.

Il est intéressant de constater ici comment la définition des rôles ne se fait pas uniquement à travers le discours officiel, les grandes institutions comme l'école et le ministère de l'Éducation, ou dans le contexte anonyme des moyens de communication de masse. Des jeunes déterminent leur choix d'études à partir de leur milieu de référence. Lorsque le frère a un bon emploi après un secondaire V et que les cousins sont en chômage après des études de cégep, il est difficile de trouver une motivation à poursuivre ses études au-delà du secondaire à moins que d'autres motifs que la seule relation formation-emploi incitent à le faire. Le « principe de réalité » prévaut ici.

Deuxième cas d'inversion : devant l'insécurité du milieu de travail, les jeunes ont développé un autre mécanisme interne de compensation. Les plus insécures à cause de la précarité de leur emploi ou de la précarité de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, ont insisté sur l'importance [447] pour eux du climat de travail : aimer ses compagnons de travail et bien s'entendre avec son patron. Les plus malheureux en emploi ont justement dit regretter ne pouvoir partager avec d'autres ce qu'ils vivaient, en particulier à cause de leur régime de travail. Les jeunes chômeurs interviewés lors d'une enquête précédente faisaient une grande place au contact avec les autres dans la représentation qu'ils se faisaient du travail et de ce qui leur manquait le plus en période de chômage. Ces observations rejoignent la constatation du sociologue allemand Zoll à l'effet que les jeunes d'aujourd'hui trouvaient leur plaisir « pendant » le travail et non « dans » le travail ¹⁷².

¹⁷² Le sociologue allemand Rainer Zoll (1992) fait remarquer que la manière des jeunes de s'attaquer à leurs problèmes prend la forme de la communication parce que le minimum de confiance qui existait auparavant dans les institutions s'est effrité et doit être reconquis par le dialogue. *Hypothèse d'un nouveau modèle culturel*, Communication dans le cadre du congrès de

Lorsque le régime d'emploi ne favorise pas le compagnonnage, un autre élément de substitution au plaisir que l'on ne trouve pas dans le travail entre en ligne de compte et qu'il faudrait ajouter à l'observation de Zoll, le motif de gagner de l'argent pour assurer son autonomie et pour consommer. Le reproche souvent adressé aux jeunes de travailler uniquement pour faire de l'argent, objectif qui ressort à peu près dans tous les sondages, pourrait trouver ici une explication. Lorsque l'emploi est non seulement précaire et insécurisant et qu'en plus il ne favorise pas la sociabilité, l'individu recherche dans la rémunération le peu de satisfaction qui lui permet de conserver un certain intérêt à travailler et de développer une image de soi valorisante par les moyens que procure le revenu. L'identité n'est pas défi nie ici par le statut professionnel, mais par le statut lié à l'acquisition des biens de consommation.

Le remodelage de l'identité

Une situation fréquente chez les moyennement scolarisés consiste à remodeler son identité selon l'évolution du contexte : redéfinir ses objectifs en fonction du marché du travail avec l'approbation du milieu immédiat qui contribue à les baliser et à en montrer les possibilités par les modèles qu'il propose.

Des emplois non qualifiés peuvent donner le goût de se donner un certain perfectionnement. Ce perfectionnement a généralement peu à voir avec la culture générale, mais est de l'ordre de la formation professionnelle brève et très directement orientée vers la maîtrise d'un savoir technique en vue de ce que l'on a perçu comme possibilité d'améliorer ses conditions de travail. Ces perfectionnements ne conduisent habituellement pas à un diplôme puisque les moyennement scolarisés possèdent déjà le diplôme d'études secondaires. Ce perfectionnement n'a, de plus, [448] rien à voir avec les « certificats » universitaires que vont chercher les plus scolarisés.

Deux obstacles se posent cependant à ces remodelages : la responsabilité d'un enfant, particulièrement pénible pour les jeunes

l'Association canadienne des anthropologues et des sociologues de langue française (ACSALF), Moncton, mai 1988. Cette thèse a été reprise récemment dans le livre de Zoll (1992).

femmes qui ont connu une maternité en bas âge ; la difficulté de retourner aux conditions de vie de l'étudiant lorsque l'on a connu celles du travailleur. Ce sont les conditions de vie de l'étudiant qui en effraient plus d'un surtout lorsqu'elles sont assorties de responsabilités familiales. Dans un processus d'interaction comme celui dans lequel se construit l'identité, les responsables de la formation de la main-d'oeuvre, y compris les entreprises elles-mêmes, trouvent preneurs lorsqu'ils assortissent leurs offres de la possibilité de maintenir un niveau de vie compatible avec les responsabilités de la vie adulte (Carignan, 1992).

Parmi les remodelages observés au moment des entrevues, il y a tous ceux qui concernent la présence des jeunes femmes dans des emplois non traditionnellement féminins. Les entrevues montrent que peu de secteurs ne sont maintenant à la portée des femmes parce qu'ils exigeraient une force musculaire que seuls les jeunes hommes peuvent avoir. Des jeunes femmes font de l'entretien paysager, sont chauffeurs d'autobus ou facteurs sans se demander si elles sont capables de « jouer » ces rôles. Les jeunes interviewées s'y sentaient à l'aise. La représentation des rôles masculins ou féminins en emploi est en train de changer. Une jeune femme a raconté réaliser un rêve d'enfance en devenant chauffeur d'autobus. Les modes de socialisation en seront aussi sans doute changés : faire « vroum, vroum » dans le carré de sable ou sur le parquet de la cuisine risque de ne plus être l'apanage des seuls petits garçons !

Des erreurs ou des difficultés de parcours

Malgré certaines brisures dans l'identité, ce n'est cependant pas dans ce groupe de travailleurs moyennement scolarisés que nous avons observé le plus de stigmatisés, comme c'était le cas chez certains jeunes chômeurs à l'aide sociale, bien que le stigmate ait été atténué du fait de l'incertitude dans la définition des rôles et de la banalisation d'une condition partagée par plusieurs. Pour ces jeunes travailleurs, c'est plutôt l'erreur de parcours, à l'opposé du cheminement, qui constitue un obstacle à la construction d'une identité réussie. Cette erreur est rarement irréversible tant les remodelages sont possibles.

[449]

La précipitation

L'adaptation au changement, à la fin des années quatre-vingt, fut parfois si rapide qu'elle a constitué une fuite en avant. Elle a pu faire oublier qu'il existait encore des emplois traditionnels et qui en avaient les caractéristiques : emplois de métier, emplois non qualifiés mais qui ont certaines exigences de base comme un diplôme d'études secondaires, etc. Des besoins de main-d'oeuvre se font pourtant sentir dans ces secteurs d'emplois et ne sont pas comblés faute de main-d'oeuvre ou par méconnaissance de leur existence (Québec, 1990). Les jeunes interviewés qui avaient fini par accéder à de tels emplois avaient un niveau de satisfaction très élevé.

La méconnaissance de l'univers du travail et de ses exigences

Dans ce même groupe de moyennement scolarisés et actifs sur le marché du travail, il existe une catégorie de jeunes qui se perçoivent comme victimes de la situation de l'emploi. Ils attribuent leurs déboires à cette situation plus qu'à eux-mêmes. Ceux-ci se trouvent surtout chez ceux qui ont une formation professionnelle de niveau secondaire et qui s'attendaient justement à avoir plus de succès pour leur investissement dans une formation devant supposément les préparer au marché du travail. Ils ont cru qu'il y avait une relation entre la formation et l'emploi et n'ont pas trouver de démenti dans leur entourage immédiat. Tous, sans exception, originent d'un milieu socio-économique faible. Faire des études professionnelles dans ce cas ne pouvait qu'améliorer leur condition sociale d'origine.

Éloignés du marché du travail auquel les aurait conduits leur formation, les jeunes appartenant à ce sous-groupe n'ont pas pu développer des attentes réalistes, cultiver les relations qui leur auraient facilité l'entrée sur ce marché. L'éloignement des milieux de travail réels n'est pas qu'une figure de style puisque des interviewés de cette

catégorie sont des déplacés qui ont quitté leur milieu d'origine faute d'emplois et qui viennent grossir la masse des demandeurs d'emplois dans les grandes villes ou les villes de moyenne importance : Montréal, Québec ou Sherbrooke.

Il faut se demander ici si l'éloignement de toute référence à des tâches manuelles pendant la période d'intériorisation des différentes possibilités de participer au monde du travail n'en a pas éloigné plus d'un de métiers [450] pour lesquels ils auraient pu avoir certaines aptitudes de base ou un intérêt. Le travail manuel ne fait plus automatiquement partie des formations de base transmises par la famille ou par le compagnonnage. Le report des études professionnelles à la fin du cours secondaire éloigne encore plus la possibilité de ce type d'apprentissage et des répertoires de métiers qui s'y rattachent.

L'erreur d'orientation

Une catégorie de jeunes travailleurs avoue, après quelques années d'expérience, s'être trompée d'orientation. Dans ce cas, les déboires ne sont pas attribués à des facteurs externes, mais tiennent à une orientation prématurée, à un coup de tête placé au mauvais endroit ou au mauvais moment. Une méconnaissance de la réalité du marché du travail a nourri une idéalisation de certains métiers, dans l'artisanat par exemple, ou dans des métiers traditionnels où se posent de multiples difficultés pour l'obtention de la carte d'apprenti, la carte de compétence et des exigences de relations pour entrer sur le marché.

À cette idéalisation du métier s'ajoute l'idéalisation des régimes d'emploi. C'est dans cette catégorie que se trouvent encore les plus déçus de se trouver dans des emplois où il n'y a de travail que sur appel ou de façon occasionnelle ou encore de se sentir coupés d'un milieu de travail, l'artisanat comme le travail sur appel ne favorisant pas les contacts avec un groupe stable de travailleurs. Pour la plupart, le choix de la profession était prématuré. Il faut voir ici l'impact d'une orientation professionnelle hâtive et sans relation avec le monde concret du travail.

Conclusion

Cette brève incursion montre toute l'importance de tenir compte de divers critères de différenciation dans la formation de l'identité. La scolarisation en est un, le milieu socio-économique aussi et les divers processus par lesquels l'individu se réapproprie et fait sienne une situation défavorable à première vue et surtout indéterminée du fait de la précarité et de la flexibilité dans la gestion de l'emploi en sont une aussi. Si la première partie de la décennie quatre-vingt a surpris les jeunes au moment de leur insertion en emploi, un processus de réaction et de reprise d'un certain contrôle de la situation a facilité, vers la fin de la décennie, non pas l'entrée sur le marché du travail, mais la formation d'une identité [451] réussie malgré les difficultés d'insertion. Elle est réussie en ce qu'il y a intériorisation des définitions de la situation et de la possibilité de se les approprier par divers processus comme ceux du cheminement, de l'inversion ou du remodelage.

Beaucoup de travaux au cours des années quatre-vingt ont donné une image uniformisante des jeunes alors que la réalité est beaucoup plus diversifiée. Cette image a le plus souvent été celle de victime. L'analyse de l'identité ne peut passer outre à la question de savoir dans quelle mesure le discours « victimisant » n'aurait pas servi de « prédiction créatrice » pour un sous-groupe déjeunes qui n'auraient pas trouvé en eux ou dans leur environnement l'énergie nécessaire pour mettre en œuvre des stratégies plus adéquates. Dans quelle mesure ce discours n'a-t-il pas empêché, par une perception sans nuances de la réalité, les responsables de la création d'emplois et de la formation d'inventer de nouveaux répertoires de rôles ou d'accompagnement dans un contexte dont l'incertitude semble vouloir perdurer ? Dans quelle mesure ce même discours, en partie déconnecté de la réalité qu'il était censé représenter, n'a-t-il pas contribué à dissimuler des problèmes réels, la restructuration du monde du travail atteignant les groupes de manière différenciée ?

[452]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENOIT, F. et P. Chauveau

1986 *Acceptation globale, Une histoire de générations : « Ta Volvo contre mon B.S. ? »*. Montréal : Boréal.

BERGER, P. L.

1970 « Identity as a Problem in the Sociology of Knowledge », dans Curtis, James E. et John W. Patras, dir., *The Sociology of Knowledge. A Reader*, London : Gerald Duckworth Ltd.

BERNJER, L.

1986 « Tant qu'ils choisiront de vieillir... Point de vue sur les aspirations des jeunes », dans Fernand Dumont, *Une société des jeunes ?*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

CARIGNAN, R.-Y.

1992 « Rattrapage scolaire : un programme est tellement populaire que c'est le gouvernement qui décroche ! », *Le Devoir*. (15août) p. A-2.

FRÉCHET, G. et M. Bernier

1991 *Les personnes moyennement scolarisées et la précarité de l'emploi : une analyse des données de l'Enquête sur l'activité*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

GAUTHIER, M.

1990 *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

GAUTHIER, M.

1988 *Les jeunes chômeurs. Une enquête*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

GOFFMAN, E.

1975a *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Éd. de Minuit (trad. de l'américain).

1975b *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin.

HOGGART, R.

1970 *La culture du pauvre*. Paris : Éd. de Minuit.

[453]

LEDRUT, R.

1966 « L'ambiguïté du statut », *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966.

Ministère de l'éducation du Québec

1987 *Relance au secondaire et Relance au collégial*, Ministère de l'éducation.

Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu Québec

1990 *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1990*. Gouvernement du Québec. Statistique Canada 1988-1989 *Enquête sur l'activité*. Analyse des transitions effectuée par l'auteure.

ZOLL, R.

1992 *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne, Essai sur les mutations socio-culturelles*. Paris : Éditions Kimé.

[454]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[455]

Les identités.
Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Sixième partie

CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ

[Retour à la table des matières](#)

[456]

[457]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

SIXIÈME PARTIE :

**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE
À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ**

20

“L'identité francophone
à travers le processus de francisation
des entreprises québécoises :
une interprétation faite à partir
de résultats obtenus par l'analyse
nominale hiérarchique.” ¹⁷³

Par Pierre BOUCHARD

[Retour à la table des matières](#)

[458]

¹⁷³ Les résultats que nous avons utilisés pour cette communication sont tirés de la thèse de doctorat que j'ai soutenue en 1990 à l'Université de Montréal (Bouchard. P. (1991). *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*. Office de la langue française, Montréal).

[459]

Cette question des « identités » comporte de multiples facettes. C'est d'ailleurs ce qui ressort des titres des communications inscrites au programme de ce colloque organisé par l'ACSALF.

Face à une telle diversité d'approches, nous nous croyons dès lors justifié d'ajouter à tout cela en cherchant à voir à l'aide d'une méthodologie quantitative particulière comment l'identité francophone se manifeste à travers le déroulement du processus de certification des entreprises. Nous osons espérer que nos propos contribueront à alimenter une réflexion sans doute déjà bien amorcée.

Problématique

Théoriquement, nous avons choisi d'aborder cette question de l'identité francophone à partir de deux approches théoriques différentes mais complémentaires. L'approche de type sociétal, plus particulièrement le concept de « complétude institutionnelle »¹⁷⁴, permet de comprendre que le problème linguistique québécois trouve son explication dans le fait qu'il y a des rapports de force conflictuels entre les francophones et les anglophones. Les deux groupes possèdent leurs institutions propres, leurs réseaux sociaux, un type de propriété¹⁷⁵

¹⁷⁴ Ce concept a été développé par R. Breton (1984) dans « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants ». *The American Journal of Sociology*, 70, 2 : 193-205.

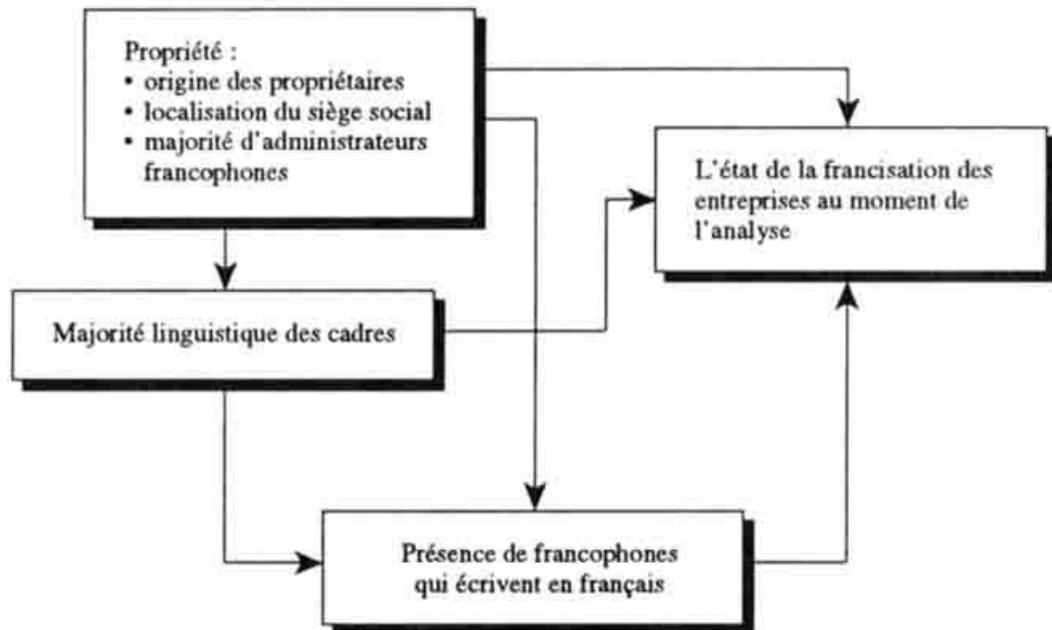
¹⁷⁵ Le groupe anglophone se distingue par le fait de posséder et de diriger une part importante des grandes entreprises québécoises, alors que les francophones se sont spécialisés dans la possession et la direction d'entreprises plus petites, en plus de combler une partie des postes disponibles dans l'encadrement (Voir Sales A. (1979). *La bourgeoisie industrielle au Québec*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal : 121).

et un mode d'accès à l'emploi qui leur sont particuliers ¹⁷⁶ et réagissent différemment et de façon quasi irresponsable face à la francisation.

Quant à l'autre approche, de type organisationnel, elle a permis de voir que l'entreprise est une organisation où il y a reproduction de ces mêmes rapports sociaux conflictuels, plus particulièrement au niveau de sa structure hiérarchique (du propriétaire au personnel). La figure 1 illustre le modèle que nous avons retenu pour les fins de cette analyse.

[460]

FIGURE 1
Modèle explicatif de l'état de la francisation des entreprises
au moment de l'analyse linguistique



¹⁷⁶ Les francophones se sont accaparés la quasi-totalité des postes disponibles dans les secteurs public et parapublic québécois, alors qu'il était difficile à un anglophone d'y accéder (Voir Guindon, H. (1977). « La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien », Recherches sociographiques, XVIII : 337-366).

Méthodologie

C'est à partir d'informations tirées des dossiers de l'Office de la langue française (recueillies en 1984) qu'il a été possible d'obtenir pour 246 entreprises de 100 employés ou plus (sélectionnées selon un modèle d'échantillonnage de type stratifié et non proportionnel), les mesures relatives à l'état de leur francisation au moment de la remise de l'analyse linguistique.

Cette question de la francisation des entreprises, nous l'avons abordée à l'aide de l'« analyse nominale hiérarchique » Voyons brièvement ce qu'il en est de cette méthodologie.

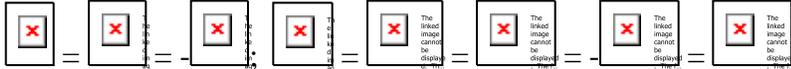
L'analyse nominale hiérarchique a le mérite de permettre la décomposition des influences qui existent au sein d'un modèle causal, comme, par exemple, celles représentées à la figure 1. Sans nous attarder à toutes les composantes de cette méthode d'analyse (voir Davis, 1974 ; Bouchard, 1982), il convient, tout de même, d'en rappeler les éléments les plus importants.

Il apparaît important de mentionner que le modèle loglinéaire est fondé sur la statistique du khi carré (X^2) connue de tous et qu'il peut être utilisé de deux façons différentes, soit en ne distinguant pas les variables [461] dépendantes des variables indépendantes (approche servant à explorer toutes les associations existant entre les différentes variables impliquées), soit en distinguant une variable dépendante et des variables indépendantes (approche « logit »). Notons que, dans le cadre de cette communication, nous utilisons l'approche « logit », où on prend l'état de la francisation comme variable dépendante et un certain nombre de facteurs linguistiques de type organisationnel comme variables indépendantes. Le modèle loglinéaire est, dans ce cas, utilisé comme un analogue de l'analyse de régression. Deux coefficients sont alors obtenus : l'un provient de l'interaction existant entre toutes les variables indépendantes (celui-ci devant être interprété comme constante) et l'autre représente les variations observées sur la variable dépendante (variations attribuables à chacune de ces variables ou à leurs interactions). En d'autres termes, on a de cette façon des équivalents du coefficient « a » et des coefficients « b » de l'analyse de régression conventionnelle.

Il est à noter que ces coefficients bêtas affichent des propriétés particulières relativement à leur signification intrinsèque ¹⁷⁷, aux caractéristiques de leur valeur numérique ¹⁷⁸, à l'interprétation qu'il est possible d'en tirer et, enfin, à leur valeur standardisée ¹⁷⁹. Sans minimiser l'importance des autres propriétés, il demeure que la valeur standardisée du modèle saturé ¹⁸⁰ est, parmi toutes, la plus intéressante pour les objectifs poursuivis dans le cadre de cette communication : elle permet d'en arriver rapidement à un modèle explicatif satisfaisant ¹⁸¹.

Résultats

Avant d'aborder les résultats proprement dits, il nous apparaît important de présenter brièvement le processus de certification des entreprises, celui-ci comportant plusieurs étapes. Avant d'obtenir un certificat de francisation, une entreprise inscrite à l'Office de la langue française (selon les modalités prévues par la loi) doit procéder à une analyse de sa situation linguistique et la soumettre à l'Office. Après étude de ce bilan, un certificat de francisation peut être délivré par l'Office s'il juge que l'utilisation du français est suffisamment généralisée pour satisfaire aux exigences de la loi (certification sans programme). Dans le cas contraire, l'entreprise doit négocier avec l'Office et appliquer un programme de francisation qui a pour but

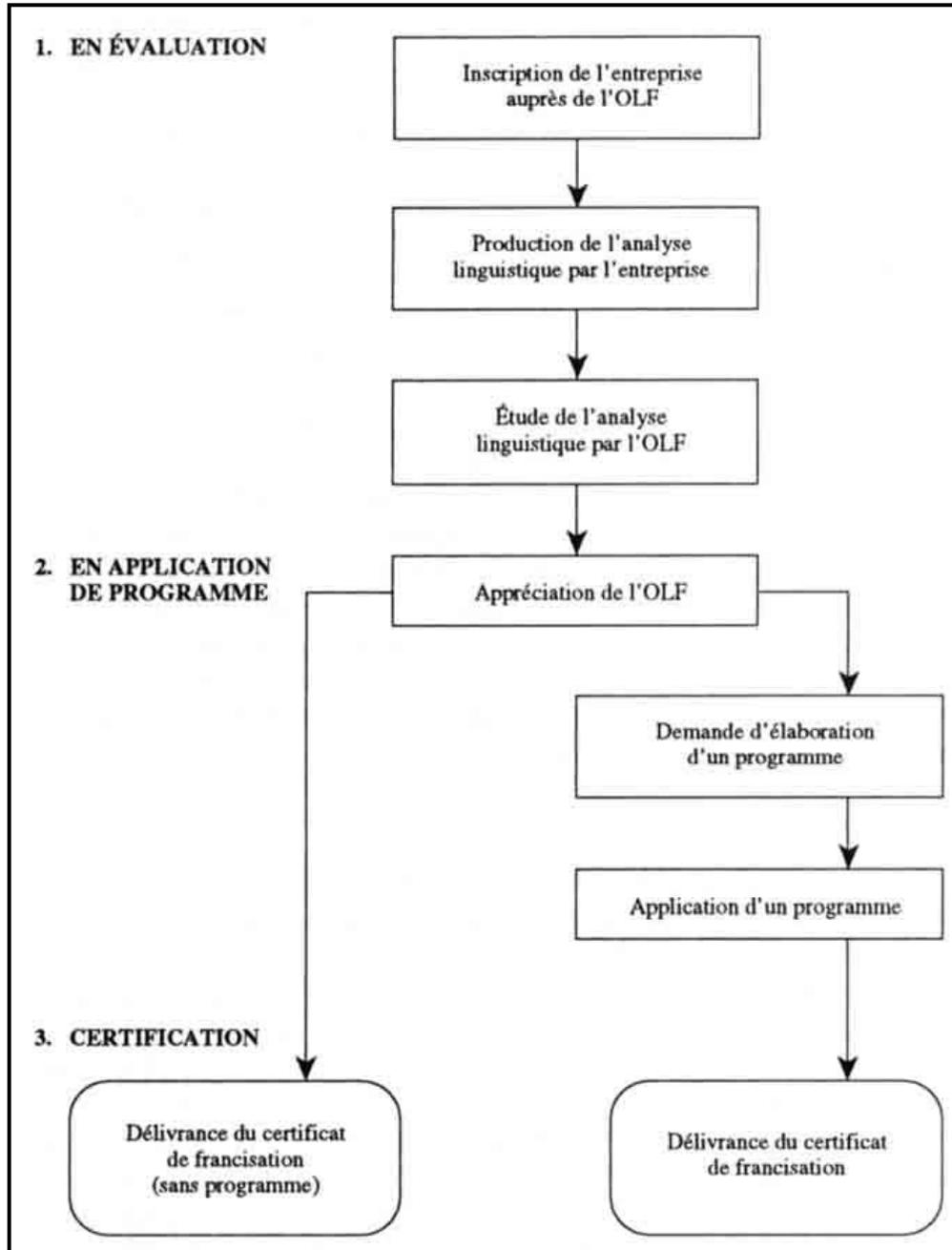
-
- 177 En effet,  Pour de plus amples informations, voir Bouchard, P. (1982). Quelques composantes du modèle loglinéaire et leur signification *dans l'interprétation de données issues de tableaux de contingence*, p. 6.
- 178 Le bêta, à cause de sa facture logarithmique, peut prendre la valeur 0 (absence d'impact de la variable) ou prendre une valeur, soit positive, soit négative (le signe ayant à peu près la même signification que pour le r de Pearson).
- 179 Puisqu'il s'agit des coefficients issus de l'analyse de régression modifiée.
- 180 Un modèle saturé est un modèle où tous les effets qui peuvent être pris en compte sont présents (Goodman, L.A. (1972a). « A général model for the analysis of surveys ». *American Journal of Sociology*, 77: 1035-1086).
- 181 Il s'agit d'un modèle épuré des variables non statistiquement significatives. Pour plus d'informations relativement aux seuils de signification retenus, nous invitons le lecteur à lire la discussion présentée dans Bouchard, P. (1991), *Op. cit.*, p. 100.

d'apporter les correctifs jugés nécessaires avant d'obtenir son certificat de francisation. Le schéma présenté ci-après permet de visualiser l'ensemble de ces étapes et leur séquence.

[462]

SCHEMA

Processus de certification des entreprises de 50 personnes et plus



[463]

Sans entrer dans les détails, il est intéressant de mentionner que l'état de la francisation des entreprises au moment de l'analyse linguistique (entreprises qui n'ont pas eu à élaborer de programme ou ont été certifiées sans programme et entreprises où il y a eu nécessité d'élaboration et d'application de programme) est tributaire de différents déterminants linguistiques. Mentionnons quelques résultats sommaires. Là où il y avait des francophones qui écrivaient le plus souvent en anglais (ne serait-ce qu'un seul), il n'y avait à peu près pas de chance pour l'entreprise d'être certifiée sans programme (1,2%), alors que, dans le cas inverse (dans le cas où tous les francophones écrivaient le plus souvent en français), un peu plus de 40% ont ainsi été certifiées sans programme. Plus du tiers des entreprises ayant une majorité de cadres francophones (34,3%) étaient déjà francisées au moment de la production de leur analyse linguistique, alors qu'aucune des entreprises ayant une majorité de cadres anglophones n'était dans cette situation. Enfin, 60,4% des entreprises dont plus de la moitié des administrateurs étaient francophones ont été certifiées sans programme, tandis que seulement 1,4% des autres (les entreprises non francophones)¹⁸² ont pu être ainsi certifiées.

À partir de ces résultats, il est donc possible d'affirmer que la totalité des francophones qui écrivent (le plus souvent) en français, une majorité de cadres francophones et la prédominance des francophones au conseil d'administration¹⁸³ constituent autant de facteurs explicatifs de l'état de la francisation des entreprises concernées. Ces facteurs pris isolément ont, cependant, une portée limitée. Pour en tirer le meilleur

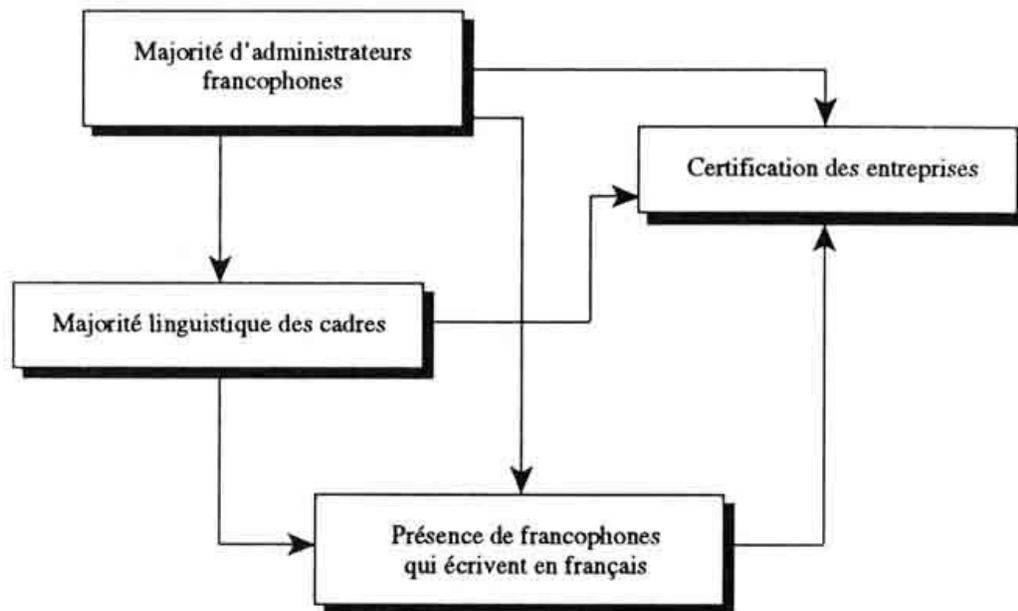
¹⁸² Il s'agit d'une seule entreprise qui constitue quasi un cas d'exception, puisque la très grande majorité des pouvoirs de ses administrateurs avaient été délégués à leur représentant québécois.

¹⁸³ Même si l'état de la francisation des entreprises de 100 employés ou plus peut être expliqué jusqu'à un certain point par différents indicateurs de la propriété (Voir figure 1), il est apparu à l'analyse que ceux-ci renvoyaient tous à une même dimension. En effet, il est ressorti de cette analyse que l'origine des propriétaires et la localisation du siège social ne constituent pas des facteurs explicatifs statistiquement significatifs de l'état de la francisation au moment de la production de l'analyse linguistique, alors que la prédominance des francophones au sein du conseil d'administration y est significative (voir Bouchard, 1991 : 127-130).

parti possible, il nous semble important de les traiter dans le cadre d'un modèle général (Voir figure 2), d'où il sera possible de déterminer leur impact relatif en regard de l'état de la francisation et, par le fait même, la place qu'il est possible d'accorder à l'identité francophone dans l'ensemble de ce processus.

[464]

FIGURE 2
Modèle explicatif général de l'état de la francisation des entreprises
au moment de l'analyse linguistique



Partant alors de l'analyse des effets bêtas obtenus à l'aide de l'analyse nominale hiérarchique, nous en sommes arrivé à la conclusion que la situation du français, ou, plus précisément, l'état de francisation au sein des entreprises de 100 employés ou plus, tenait à la seule prédominance des francophones au sein de leur conseil d'administration. En effet, à partir du tableau ci-après, il apparaît que cet état de la francisation des entreprises ne peut être significativement expliqué par aucune des trois interactions possibles ¹⁸⁴, mais bien uniquement par la prédominance des francophones au sein du conseil d'administration, cette relation

¹⁸⁴ Il s'agit des interactions représentées par les mnémoniques LC(P), LF(P) et CF(P), LCF étant traitées comme une constante.

apparaissant suffisante pour rendre compte de toute la variation comprise dans le modèle ¹⁸⁵.

¹⁸⁵ Il faut noter que, conformément à ce que l'on peut trouver dans la documentation, la prédominance des francophones au sein du conseil d'administration explique en partie la majorité de cadres francophones et la présence de francophones qui écrivent en français au sein des entreprises, sans qu'on puisse toutefois parler de véritable multicollinéarité. En effet, les coefficients de corrélation entre ces variables sont les suivants :

* Prédominance linguistique du conseil d'administration (français)/majorité des cadres francophones	0,5242 ;
* Prédominance linguistique du conseil d'administration (français)/présence de francophones qui écrivent en français	0,5664 ;
* Majorité des cadres francophones/présence de francophones qui écrivent en français	0,4806.

[465]

TABLEAU
Estimé des effets bêtas pour le modèle général de l'état
de la francisation des entreprises de 100 employés ou plus

VARIABLES IMPLIQUÉES	BÊTA	LAMBDA STANDARDISÉ
L	-0,550	-1,216
(P)	-2,214	-4,905
C	1,528	3,386
F	0,394	0,872
L(P)	1,598	3,541 *
LC	1,122	2,486
LF	0,444	0,984
C(P)	0,398	0,882
F(P)	0,856	1,895
CF	1,052	2,328
LC(P)	-0,074	-0,162
LF(P)	-0,072	-0,159
LCF	0,314	0,695
CF(P)	0,198	0,439

* Significatif (< 0,05)

Seuil de signification recommandé : 2,394

L. : Prédominance linguistique du conseil d'administration (1 = français ; 2 = anglais)

P : État de la francisation (1 = certification sans programme ; 2 = obligation d'élaborer un programme)

C : Majorité linguistique des cadres (1 = français ; 2 = anglais)

F ; Proportion de francophones qui écrivent en français (1 = 100%) (2 = <100%)

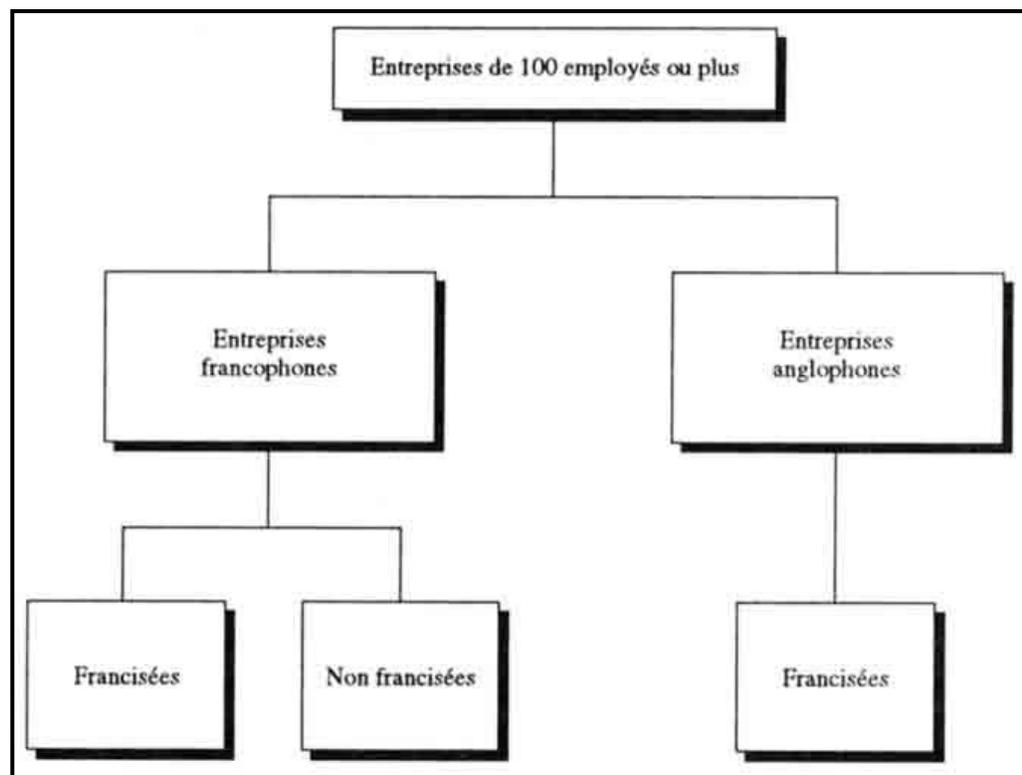
À partir de ce résultat, il devient évident que l'état de la francisation des entreprises au moment de l'analyse linguistique relève bien de la prédominance des francophones au sein du conseil d'administration. En effet, dans le cas des entreprises ayant un conseil d'administration à majorité anglophone, la situation est très claire. Étant donné leur direction anglophone, l'ensemble de ces entreprises ont eu à élaborer un

programme, l'utilisation du français y ayant été estimée non généralisée.

Dans le cas des entreprises ayant un conseil d'administration à majorité francophone, par contre, la situation est très différente (Voir figure 3), même si elle ne l'est pas autant que souhaitée : les entreprises à majorité francophone n'ont pas toutes été certifiées sans programme. Si 60% de ces entreprises ont pu être ainsi certifiées, il reste que quelque 40% ont dû élaborer un tel programme et ce, malgré cette présence d'une direction francophone.

[466]

FIGURE 3
État de la francisation des entreprises québécoises
au moment de la production de l'analyse linguistique



Comment expliquer une telle situation ? Serait-ce qu'il n'y a pas de véritable identité francophone, qu'elle n'a pas vraiment d'effet sur l'état de la francisation ? Une telle interprétation nous apparaît cependant non recevable, du fait que 60% des entreprises à majorité francophone ont été certifiées sans programme. Il semble que, de ce fait, nous devions

chercher d'autres explications plus satisfaisantes. Une première explication pourrait tenir du fait que, malgré leur majorité linguistique, les administrateurs francophones ne sont pas toujours en position de contrôle au sein du conseil d'administration, qu'ils n'y détiennent pas les postes les plus importants. Une autre renverrait au fait que ces administrateurs francophones afficheraient des attitudes plus ou moins conciliantes envers leurs collègues anglophones du conseil d'administration, ayant été placés à ce poste non pas pour défendre les francophones, mais avant tout pour faire faire des profits. Une dernière, enfin, nous inciterait à penser que l'utilisation de l'anglais a été introduite au sein de ces [467] entreprises de façon involontaire, compte tenu d'une utilisation de technologies avancées, d'une ouverture de plus en plus grande aux marchés extérieurs, etc., autant de conditions qui favorisent l'usage de l'anglais au sein de ces entreprises. Voilà plusieurs explications possibles du fait que des entreprises francophones n'aient pu être reconnues francisées sans programme, explications que nos données n'ont toutefois pas permis de départager.

Conclusion

Le résultat que nous avons obtenu à l'aide de l'analyse nominale hiérarchique est intéressant, car il nous permet de rendre compte des deux approches théoriques retenues. En effet, les administrateurs font partie de cette organisation qu'est l'entreprise. Ils y occupent une place privilégiée : ils sont mandatés par les actionnaires pour gérer l'entreprise entre les assemblées annuelles. Ils peuvent ainsi lui donner les orientations politiques, économiques et sociales qu'ils jugent à propos. Il leur revient de prendre position relativement à l'utilisation du français et, par le fait même, d'agir sur la situation linguistique de l'entreprise. Bref/les prises de position des administrateurs francophones au sein des entreprises québécoises nous apparaissent comme autant de manifestations de l'identité francophone qu'ils partagent.

[468]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUCHARD, P.

1982 *Quelques composantes du modèle loglinéaire et leur signification dans l'interprétation de données issues de tableaux de contingence*, Question d'examen général de doctorat, Miméo.

BOUCHARD, P.

1991 *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*, Montréal, Office de la langue française.

BRETON, R.

1984 « Institutional completeness of ethnique communities and the Personal relations of immigrants ». *The American Journal of Sociology*, 70,2 : 193-205.

CALDWELL, G.

1982 « Un peuple, une société » dans Caldwell, G. Waddell, É. *Les Anglophones du Québec de majoritaires à minoritaires*. Collection « Identité et changements culturels », no 1, Institut Québécois de la culture, Québec : 27-56.

DAVIS, J.A.

1974 « Hierarchical models for significance tests in multivariate contingency tables : an exegesis of Goodman's recent papers ». *Sociological Methodology 1973-1974*, edited by H.L. Costner : 189-231.

GOODMAN, L.A.

1969 « How to ransack social mobility tables and other kinds of cross-classification tables ». *American Journal of Sociology*, 75 : 1-40.

GOODMAN, L.A.

1970 « The multivariate analysis of qualitative data : interactions among multiple classifications ». *Journal of the American Statistical Association*, 65 : 225-256.

GOODMAN, L.A.

1971 « The analysis of multidimensional contingency tables : stepwise procedures and direct estimation methods for building models for multiple classifications ». *Technometrics* : 13, 33-61.

GOODMAN, L.A.

1972a « A general model for the analysis of surveys ». *American Journal of Sociology*, 77 : 1035-1086.

[469]

GOODMAN, L.A.

1972b « A modified multiple regression approach to the analysis of dichotomous variables ». *American Sociological Review*, 37 : 28-46.

GOODMAN, L.A. 1973a « Causal analysis of data from panel studies and other kinds of surveys ». *American Journal of Sociology*, 78 : 1135-1191. =

GOODMAN, L.A.

1973b « The analysis of multidimensional contingency tables when some variables are posterior to others : a modified path analysis approach ». *Biometrika*, 60 : 179-192.

GOODMAN, L.A.

1975 « The relationship between modified and usual multiple-regression approaches to the analysis of dichotomous variables ». *Sociological Methodology 1976*, edited by D.R. Heise : 83-110.

GOODMAN, L.A.

1979 « A brief guide to the causal analysis of data from surveys ». *American Journal of Sociology*, 84 : 1078-1095.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1977 *Charte de la langue française*. Québec, Éditeur officiel du Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1978 *Règlements adoptés en vertu de la Charte de la langue française*. Québec, Éditeur officiel du Québec.

GUINDON, H.

1977 « [La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien](#) », *Recherches sociographiques*, XVIII : 337-366.

JOHNSON, W.

1991 *Anglophobie mode in Québec*, Montréal, Stanké.

SALES, A.

1979 *La bourgeoisie industrielle au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

SÉGUIN-BERNARD, F., J.-F. Chanlat

1983 *L'analyse des organisations : une anthologie sociologique. Tome 1 : Les théories de l'organisation*. Collection « Administration », St-Jean-sur-Richelieu, Éditions Préfontaine Inc.

[470]

SÉGUIN-BERNARD, F., J.-F. CHANLAT

1987 *L'analyse des organisations : une anthologie sociologique. Tome 2 : Les composantes de l'organisation*. Montréal, Gaétan Morin éd.

TAYLOR, D.

1986 *Les réactions des Anglophones face à la Charte de la langue française*. Montréal, Office de la langue française.

WADDELL, E.

1982 « Des gens et des lieux » dans Caldwell, G., Waddell, É. *Les Anglophones du Québec de majoritaires à minoritaires*. Collection « Identité et changements culturels », no. 1 Québec, Institut Québécois de la culture : 27-56.

WEBER, M.

1971 *Économie et société*, Tome 1, Paris, Plon.

[471]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[472]

[473]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

SIXIÈME PARTIE :

**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE
À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ**

21

**“Problèmes méthodologiques
de l'étude quantitative des activités
culturelles des Québécois.”**

Par Benoît LAPLANTE

[Retour à la table des matières](#)

[474]

[475]

L'idée qu'il existe des liens étroits entre condition sociale et rapport à la culture n'est pas neuve mais elle a été étudiée de manière originale par Pierre Bourdieu qui l'a reformulée en termes de liens entre capital culturel, capital économique et goût. D'après Bourdieu, il existe une isomorphie entre la répartition et la combinaison du capital culturel d'une part et la distribution des goûts d'autre part. La répartition et la "combinaison des deux types de capital permet de définir une structure sociale à deux classes dont la première est elle-même divisée en deux fractions : la fraction dominante de la classe dominante ou *bourgeoisie*, riche en capitaux économique et culturel, la fraction dominée de la classe dominante ou *intelligentsia*, riche en capital culturel mais pauvre en capital économique, et la classe dominée ou *prolétariat*, pauvre aussi bien en capital économique que culturel. Chacun des trois groupes construit sa propre identité sociale symbolique ou *habitus* par le processus de la distinction qui revient à reproduire analogiquement dans le domaine du goût, les caractéristiques objectives de sa condition.

Une bonne partie du travail de Bourdieu, tel qu'exposé dans *La distinction, critique sociale du jugement*, repose sur l'examen des résultats d'une enquête sur la consommation et les préférences des Français en matière d'art et de culture mais aussi sur certaines de leurs habitudes comme la manière de recevoir. Il est tentant de vérifier si une interprétation de ce genre vaut dans une autre société et, plus particulièrement, pour comprendre la consommation de ce qu'on appelle communément les œuvres de « grande » culture. Autrement dit, si les différents groupes sociaux de la société québécoise y construisent leur identité sociale par le jeu de la distinction, il devait être possible d'en retrouver les traces dans [476] le jeu des déterminants de l'accès à des activités comme la fréquentation des musées, l'écoute de la musique classique ou la lecture des classiques.

Il n'existe pas d'enquête comparable à celle qu'a menée Bourdieu pour le Québec. Le ministère des Affaires culturelles possède cependant des données sur la consommation culturelle des Québécois dont on pourrait croire qu'elles peuvent servir à une étude de ce genre. La chose n'est toutefois pas aussi simple qu'on pourrait le penser à prime abord. Pour diverses raisons, ces données posent des problèmes d'analyse considérable qui rendent leur exploitation difficile.

Dans cette communication, nous analyserons tout d'abord la nature de ces difficultés puis nous exposerons comment nous croyons possible de résoudre certaines d'entre elles afin de mener une étude des effets des caractéristiques socio-économiques et démographiques sur la consommation des œuvres de « grande » culture.

Les enquêtes sur les comportements des Québécois en matière de loisirs culturels

La Direction de la recherche et de la statistique du ministère des Affaires culturelles du Québec s'intéresse aux activités de loisir culturel des Québécois et, pour cette raison, elle a commandé à trois reprises, au cours des dernières années, une enquête par sondage auprès d'un échantillon probabiliste de la population québécoise sur ce thème. Ces études ont été faites en 1979, 1983 et 1989 et sont connues sous le titre général d'« Enquêtes sur le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisirs ».

L'ensemble de données que représentent les résultats de ces trois enquêtes est unique pour au moins deux raisons : les autres enquêtes qui ont pu être faites auprès de la population québécoise sur les activités culturelles portent sur des aspects particuliers de celles-ci et, surtout, aucune n'a été reprise trois fois. En d'autres termes, les données de ces enquêtes constituent la seule source d'information brute colligée au niveau individuel et possédant certaines qualités longitudinales sur les activités culturelles des Québécois. De plus, la taille des échantillons est élevée pour des études de ce genre : l'effectif total n'est jamais inférieur à deux mille personnes.

Les questionnaires utilisés pour ces enquêtes ont été modifiés quelque peu à chaque reprise mais, dans l'ensemble, les informations

recueillies demeurent comparables. La définition de la population a aussi [477] été modifiée par l'ajout des personnes âgées de quinze à dix-sept à partir de la seconde enquête mais ceci ne nuit à rien à la comparabilité des informations obtenues auprès du reste de la population.

Jusqu'à aujourd'hui, ces données ont été utilisées principalement pour produire les rapports qui accompagnent généralement les enquêtes par questionnaire effectuées par les firmes de sondage ainsi qu'un certain nombre d'analyses particulières publiées dans le bulletin de la Direction (*Chiffres à l'appui*) ou réalisées à la demande d'autres organismes de même qu'un ouvrage collectif sur les activités culturelles des Québécois. La plupart de ces textes s'en sont tenus à une approche essentiellement descriptive, se limitant à constater les variations d'intérêt pour différentes formes d'activités, prises une à une, en fonction de caractéristiques comme l'âge, le sexe, la scolarité, le revenu ou la région, prises une à une et parfois deux à deux.

La nature des données recueillies a pu donner l'impression que toute autre forme d'exploitation était difficile ou impossible. Les variables sociodémographiques comme l'âge, la scolarité et le revenu, ont en effet été mesurées ou codées en catégories ce qui diminue considérablement la précision des mesures et rend leur usage dans une régression multiple, par exemple, assez problématique : la validité des résultats d'une régression repose en effet sur le postulat que les mesures sont faites sans erreur. Ce postulat n'est jamais respecté mais il est évidemment préférable d'essayer de le respecter ; utiliser des mesures nettement grossières ne peut conduire qu'à diminuer l'intensité des effets des variables indépendantes au point de faire disparaître des liens tenus mais réels.

Les difficultés sont encore plus nombreuses dans le cas des questions qui portent sur les activités culturelles. La structure de base du questionnaire explique cette difficulté (Delude, 1983) : une question d'introduction sur chaque type d'activité (visites de bibliothèque, de musée ou d'autres endroits similaires, lecture, écoute de musique ou de télévision, fréquentation des salles de spectacle, achat d'oeuvre d'art ou d'artisanat etc.) à laquelle on répondait soit par l'affirmative ou la négative soit par la fréquence relative était suivie, lorsque la réponse le justifiait, d'une série de questions sur la nature ou la fréquence de l'activité et parfois sur les motifs qui stimulaient ou décourageaient

l'exercice de ce type d'activité. On voit donc que les comportements ont été mesurés parfois en terme d'absence ou de présence (variable dichotomique) et parfois en terme de fréquence relative (variable ordinale), à des niveaux conceptuels [478] différents (celui du type d'activité ou celui de l'activité elle-même) et que plusieurs questions n'ont été posées qu'à certaines personnes. La réduction de cette masse d'information, disparate du point de vue méthodologique, pose de nombreuses difficultés : l'analyse factorielle d'un mélange de variables dichotomiques et ordinales ne se fait pas sans risques à moins d'utiliser une matrice de corrélations tétrachoriques et polychoriques plutôt qu'une matrice de corrélations de Pearson ou de covariances mais, malheureusement, les mesures de fréquence ordinales utilisées dans ces enquêtes ne sont pas distribuées de manière approximativement normales, ce qui compromet cette approche ; la méthode de correction habituelle pour contourner cette difficulté, basée sur l'estimation de la matrice des variances et des covariances des variances, n'est pas facilement applicable à cause du nombre élevé des variables (Jöreskog et Sörbom, 1988a). Outre ces difficultés techniques, la nature même des questions posées dans les enquêtes crée des problèmes. Le travail de réduction de l'information procède en faisant apparaître les dimensions latentes selon lesquelles l'information est structurée. Or les questions des enquêtes sur les activités culturelles de loisirs n'ont pas été générées afin de cerner des dimensions théoriques à partir d'une conception elle-même théorique mais plutôt à partir de considérations pragmatiques et dans le but de couvrir celles-ci de la manière apparemment la plus pratique et la plus conforme aux attentes et aux habitudes des professionnels des industries culturelles. Une analyse dimensionnelle aveugle risquerait donc fort de faire apparaître des dimensions correspondant à la structure du questionnaire plutôt qu'à celle des activités culturelles proprement dites. La résolution de ces difficultés et la réduction de l'information sur les activités culturelles sont pourtant des conditions nécessaires à l'usage des données de ces enquêtes dans une perspective multivariée.

La consommation des œuvres de grande culture

Les études descriptives nous apprennent que certaines caractéristiques socio-économiques ou démographiques sont liées à la consommation des produits culturels. On a ainsi montré, par exemple, que l'intérêt pour la littérature est étroitement lié à la scolarité, et que la fréquentation des spectacles varie en raison directe de la scolarité et du revenu mais en fonction inverse de l'âge (Delude, 1983). Mais on voit aussi, à partir des mêmes données, que les femmes lisent plus que les hommes, et les jeunes plus que les gens plus âgés (Garon, 1983a). Sans le secours de l'analyse [479] multivariée, démêler l'écheveau des effets des différentes causes est difficile. Ainsi Lemire (1986), qui cherche à interpréter comme un effet de la scolarité la variation de la fréquence de la lecture en fonction de l'âge, ne sait trop s'il faut attribuer cette variation à l'augmentation du niveau moyen de la scolarité au cours des dernières décennies ou à la succession des programmes d'enseignement de la langue et de la littérature au secondaire. Des problèmes similaires se posent lorsqu'on veut comprendre la variation de la fréquentation des musées ou de l'achat d'œuvres d'art. Tout en constatant que cette pratique augmente avec le revenu, Garon (1983b) note que l'achat d'œuvres d'art est lié de façon convexe à l'âge, c'est-à-dire qu'il est surtout affaire de gens d'âge mûr et très peu celle des jeunes ou des personnes âgées ; il propose d'y voir les effets indirects et combinés des variations du revenu et des modes de vie mais, en l'absence de contrôle statistique des différentes variables indépendantes, cette interprétation demeure purement hypothétique. Un problème analogue se pose dans l'étude de l'écoute de la musique classique, qui varie en fonction de l'âge et de la scolarité sans qu'on arrive à évaluer l'importance de la seconde comme intermédiaire de la première (De Koninck, 1984). À notre connaissance, aucune étude n'a été faite sur des données québécoises dans le but explicite d'étudier les effets des caractéristiques socio-économiques et démographiques sur la consommation d'œuvres de « grande » culture au moyen d'une approche multivariée et confirmatoire.

La recherche dont nous présentons ici les résultats préliminaires est de cette nature. Elle a pour but de répondre à trois questions. La première de ces questions porte sur la structure des relations entre la

consommation des différents œuvres de « grande » culture. Nous cherchons à savoir s'il existe une chose telle qu'un intérêt ou une propension générale à la consommation d'œuvres de grande culture qui se manifesterait par la consommation de différentes œuvres ou, au contraire, si la consommation d'œuvres de chaque type ou de chaque famille s'explique essentiellement par l'existence d'un intérêt spécifique à chaque famille ou à chaque type. Dans l'hypothèse où une telle propension existe, nous voulons savoir dans quelle mesure la consommation effective d'œuvres des différentes familles et de différents types s'explique respectivement par l'intensité de cette propension et par l'effet des caractéristiques socio-économiques ou démographiques, et dans quelle mesure ces caractéristiques exercent leurs effets directement sur les comportements et [480] indirectement au travers de l'intensité de la propension générale. Finalement, nous voulons savoir quelle est la forme des relations entre ces caractéristiques, d'une part, et la propension générale et la consommation effective des œuvres, d'autre part.

Nous nous limitons ici à présenter une solution aux problèmes méthodologiques soulevés par la première de ces questions. Nous ne proposons pas de définition rigoureuse de la « grande » culture. Nous considérons simplement par hypothèse comme manifestation d'un intérêt pour celle-ci le fait de déclarer avoir consommé ou consommé de manière habituelle des œuvres appartenant à l'une des trois familles suivantes : les arts plastiques, la littérature et la « grande » musique. Le choix de ces trois familles, qui exclut par exemple la plupart des arts de la scène, a été guidé essentiellement par la nature des informations disponibles dans les données des Enquêtes du ministère des Affaires culturelles. Les questions sur la danse et le théâtre ne permettent en effet pas de distinguer les ballets-jazz de la danse moderne ni le théâtre de variétés du théâtre de répertoire ou du théâtre expérimental. Le choix des questions qui ont servi à construire les variables qui nous ont servi à mesurer la consommation d'œuvres de chacune de familles a été à la fois guidé par le souci de la cohérence (nous avons retenu les questions qui mesuraient la consommation et éliminé celles qui mesuraient la production comme, par exemple, les activités d'écriture et la pratique d'un instrument de musique) et par celui de la précision (nous avons éliminé toutes les questions dont le contenu ne semblait pas univoque).

L'examen des données de l'enquête de 1989 a permis de construire douze variables dont le contenu est suffisamment précis et en rapport avec nos hypothèses, et dont les corrélations sont suffisamment élevées pour qu'il ait paru raisonnable d'y repérer la structure dont nous supposons l'existence. Ces douze variables sont :

- * le nombre de visites faites dans un musée d'art (Musée des Beaux-Arts de Montréal, Musée du Québec ou autre musée d'art) ¹⁸⁶ ;
- * le nombre de visites faites au Musée d'art contemporain ;
- * le nombre de visites faites dans des galeries d'art ;
- * le nombre d'œuvres d'art achetées ;
- * le fait de lire ou non des revues d'art ou de littérature ;
- * le fait de lire ou non des essais ;
- * le fait de lire ou non de la poésie ;
- * le fait de lire ou non de la littérature classique ;
- * le fait d'écouter ou non de la musique classique ;

[481]

- * le fait d'écouter ou non de l'opéra ;
- * le nombre de concerts de musique classique auxquels la personne a assisté ;
- * le nombre de représentations d'opéra auxquelles la personne a assisté.

¹⁸⁶ Les questions sur les fréquences de consommation portaient sur les douze mois précédant l'enquête. Toutes les réponses ont été regroupées en trois catégories au moment du codage : une fois, deux ou trois fois, quatre fois ou plus.

Le principal obstacle à la mise en évidence d'une dimension latente comme l'intérêt général pour les œuvres de « grande » culture tient à ce que rien, *a priori*, ne nous garantit que les comportements qui la manifesteraient soient corrélés entre eux *même s'ils lui sont effectivement rattachés dans la réalité*.

En effet, il est tout à fait raisonnable de penser que la consommation d'œuvres est un comportement spécialisé et qu'un individu qui a un intérêt marqué pour la culture ne consomme à peu près exclusivement que des œuvres d'un seul type ou d'une seule famille. Ce phénomène est connu dans les milieux artistiques où l'on s'entend pour admettre l'existence de publics relativement imperméables pour des types d'œuvres pourtant assez voisins : il y a un public pour l'opéra, un public pour la musique symphonique et encore un autre pour la musique ancienne ou contemporaine. On peut de même imaginer qu'il existe de telles spécialisations des publics en littérature (pour la poésie par exemple) ou en arts visuels (on peut fréquenter le Musée des Beaux-Arts et fuir les galeries ou le Musée d'art contemporain).

Nous ne présentons ici que les résultats d'une partie du travail portant sur la première des questions qui nous intéresse ; l'existence d'un intérêt général pour la « grande » culture. Formellement, cette question se ramène à un problème d'analyse factorielle confirmatoire de deuxième ordre. Il s'agit en effet de savoir si une douzaine de comportements observés (la consommation des œuvres de différents types) peuvent être rattachés à trois dimensions latentes de premier niveau (les familles d'œuvres) et si ces trois familles peuvent être elles-mêmes rattachées à une dimension unique plus fondamentale que nous appelions l'intérêt général pour la « grande » culture.

L'analyse dont nous présentons les résultats a été faite sur l'ensemble des 1100 hommes francophones échantillonnés en 1989 et ayant fourni des réponses valides aux questions dont nous avons besoin pour construire ces douze variables ¹⁸⁷. Le modèle a été estimé à partir d'une matrice de corrélations tétrachoriques et polychoriques au moyen de la méthode dite de moindres carrés pondérés en utilisant le logiciel Lisrel 7 (Jöreskog et Sörbom, 1988a, 1989b, 1989).

¹⁸⁷ On sait que les comportements culturels des hommes et des femmes, pris un à un, ne sont pas identiques. *A priori*, on ne sait cependant pas si ces différences sont une pure affaire de niveau, les hommes ayant moins tendance à avoir tel comportement et plus tendance à avoir tel autre que les femmes, ou si, au contraire, ces différences de comportements s'accompagnent de différences de relations entre les comportements. Dans le second cas, telle paire de comportements, fortement associée chez les hommes, ne le serait pas ou encore le serait négativement chez les femmes. L'analyse factorielle était essentiellement un travail de mise en forme des corrélations, on comprendra que mélanger deux groupes qui pourraient présenter des corrélations différentes ne peut conduire qu'à faire apparaître une structure arbitraire qui ne rendra compte correctement d'aucune structure réelle. Lorsqu'on ne sait pas si la structure factorielle que l'on cherche à faire apparaître est identique dans deux groupes, il est d'usage de traiter ceux-ci séparément. Nous avons choisi ici de porter notre attention sur les hommes.

[482]

TABLEAU 1

MATRICE DE CORRÉLATION ORIGINALE												
	Musée	Mac	Galerie	Achat	Revue	Essais	Poésie	Lit clas.	Mus. clas	Ec. Opér.	Con. clas.	Opéra
Musée	1.000											
Mac	.673	1.000										
Galerie	.694	.435	1.000									
Achat	.450	.333	.559	1.000								
Revue	.504	.529	.396	.325	1.000							
Essais	.471	.422	.386	.456	.621	1.000						
Poésie	.235	.300	.240	.146	.434	.525	1.000					
Lit clas.	.419	.371	.370	.177	.486	.58	.627	1.000				
Mus. clas.	.384	.469	.390	.179	.352	.383	.354	.421	1.000			
Ec. opéra	.121	.139	-.039	.190	.127	.444	.111	.159	.380	1.000		
Con. clas.	.512	.528	.322	.414	.353	.218	.133	.253	.498	.597	1.000	
Opéra	.600	.361	.495	.531	.508	.483	.184	.281	.508	.330	.647	1.000

MATRICE DE CORRÉLATION DÉSAFFAIBLIE												
	Musée	Mac	Galerie	Achat	Revue	Essais	Poésie	Lit clas.	Mus. clas	Ec. Opér.	Con. clas.	Opéra
Musée	1.000											
Mac	.805	1.000										
Galerie	.830	.700	1.000									
Achat	.683	.576	.594	1.000								
Revue	.563	.475	.490	.403	1.000							
Essais	.597	.504	.520	.428	.801	1.000						
Poésie	.447	.378	.389	.320	.600	.636	1.000					
Lit clas.	.528	.445	.459	.378	.707	.750	.562	1.000				
Mus. clas.	.552	.466	.480	.395	.423	.448	.336	.396	1.000			
Ec. opéra	.377	.318	.328	.270	.289	.306	.229	.270	.376	1.000		
Con. clas.	.604	.509	.525	.432	.462	.490	.367	.433	.602	.411	1.000	
Opéra	.708	.598	.616	.507	.542	.575	.431	.508	.707	.482	.773	1.000

[483]

Le problème de l'erreur de mesure

L'usage d'une matrice de corrélations tétrachoriques et polychoriques permet d'obtenir des estimés asymptotiquement corrects des corrélations entre variables ordinales dont on présume qu'elles résultent du découpage d'une distribution normale sous-jacente. L'estimation par les moindres carrés pondérés permet de calculer des estimés corrects des erreurs-types des coefficients même lorsque les distributions des variables observées ne sont pas normales. L'utilisation combinée de ces deux techniques, si elle résout largement les difficultés créées par l'ordinalité des mesures et l'anormalité des distributions, ne règle pas ceux que pose le manque de précision des mesures.

Le modèle de mesure que nous désirons mettre au point doit par la suite être intégré à un modèle de prédiction des comportements. Dans ce modèle, chaque comportement pourra être compris comme la conséquence d'une attitude et des caractéristiques socio-économiques ¹⁸⁸. Un comportement particulier, par exemple acheter une œuvre d'art ou assister à un opéra, pourra à la fois être un effet de l'intérêt pour les arts plastiques ou la musique et un effet de l'âge ou du revenu. Cette manière de concevoir les relations entre les comportements et leurs causes a pour conséquence de repousser en aval

¹⁸⁸ L'interprétation des variables mesurant les activités *stricto sensu* comme indicateurs d'attitudes est discutable. Un comportement est un phénomène observable discret qui se manifeste dans le temps et qui a la propriété d'être présent à certains moments et absents à d'autres alors qu'une attitude est un attribut de la personne que l'on présume constant ou évoluant de manière continue dans le temps. Cette assimilation est justifiable dans la mesure où, par-delà les comportements proprement dits, nous nous intéressons à l'attitude face à la culture, c'est-à-dire à une qualité relativement permanente et que nous désirons expliquer bien plus la diversité des attitudes que celle des comportements. Il demeure cependant vrai qu'une mesure de fréquence n'est pas une mesure d'intensité et que d'interpréter l'une pour l'autre n'est pas sans créer une forme particulière d'erreur de mesure dont il est loin d'être certain que la théorie conventionnelle de la mesure tienne compte correctement. L'état actuel des travaux dans ce domaine ne nous permet cependant pas de choisir une autre voie.

le problème de l'erreur de mesure. Dans l'analyse factorielle confirmatoire habituelle, la variance des variables observées est décomposée en deux parts : une partie de leur variance provient de l'effet de la ou des variables latentes dont elles sont les mesures et l'autre, la variance résiduelle, est interprétée sans plus de distinction comme erreur de mesure. Les choses sont un peu plus compliquées dans notre cas. Chaque comportement pourra avoir plus d'une cause et certaines de ces causes ne pourront pas être interprétées comme des dimensions latentes dont le comportement serait une mesure : si acheter une œuvre d'art peut être interprété comme une mesure de l'intérêt pour les arts plastiques et, au-delà, pour la « grande » culture, on ne peut guère sans contorsions y voir une mesure du revenu ou de l'âge. Ce qui constituerait la part de l'erreur de mesure dans une analyse factorielle confirmatoire ordinaire devra donc être interprété, au moins en partie, comme de l'erreur de prédiction. Dès lors, le problème reste de décider de ce qui adviendra de l'erreur de mesure proprement dite. Trois voies s'offrent à nous : considérer qu'elle est inextricablement mêlée à l'erreur de prédiction, prétendre que les comportements sont mesurés sans erreur et tenter de la distinguer formellement de l'erreur de prédiction ¹⁸⁹.

[484]

Il n'existe pas de différence autre que de pure interprétation entre les deux premières solutions. La troisième, que nous avons adoptée, force à considérer que ce sont les comportements eux-mêmes qui sont mesurés avec erreur et non la dimension latente à laquelle chacun d'eux se rattache ; elle nous oblige de plus à fixer la valeur de l'erreur de mesure *a priori*. La première de ces contraintes ne pose pas de difficulté particulière : la structure du questionnaire, les questions posées et le regroupement en deux ou trois catégories très larges de toutes les réponses permettent de penser qu'en effet, la mesure des

¹⁸⁹ Les différentes manières de concevoir la décomposition de la variance résiduelle dans les analyses factorielles confirmatoires et, plus généralement, dans les modèles d'équations structurales, sont discutées dans Loh et Novick (1968 :243), Jöreskog (1974 : 24-25), Alwin et Jackson (1979 : 80) et Bollen (1989 : 219ss). Nous nous inspirons étroitement de la décomposition proposée par Bollen. On trouvera par ailleurs dans Hayduk (1987 : 118ss) une discussion et une justification de l'usage d'estimés *a priori* des erreurs de mesure dans les situations analogues à la nôtre.

comportements est très certainement entachée d'une erreur importante. La seconde contrainte tient à ce que, bien qu'il soit possible de tenir compte, dans l'estimation d'un modèle d'analyse factorielle confirmatoire, de l'erreur de mesure d'une variable dont on ne possède qu'une seule mesure, il n'est possible d'estimer celle-ci qu'à partir de plusieurs mesures différentes. Les conséquences de l'erreur de mesure sur la validité d'un modèle sont suffisamment importantes pour qu'il nous paraisse à la fois plus vraisemblable et préférable de lui attribuer une valeur arbitraire non nulle que de postuler que les comportements que nous étudions sont mesurés sans erreur. Dans l'estimation dont nous présentons ici les résultats, le coefficient de fidélité des variables observées a été fixé à .8, ce qui constitue, dans les circonstances, un choix très prudent ¹⁹⁰. Le tableau 1 contient la matrice des corrélations tétrachoriques et polychoriques entre les variables originales ainsi que la matrice désatténuée correspondante ¹⁹¹.

¹⁹⁰ Distinguer formellement l'erreur de mesure et l'erreur de prédiction dans une analyse factorielle confirmatoire tout en présumant que les erreurs de mesure ne sont pas corrélées revient à attribuer toute la covariance entre les variables observées à la covariance entre les variables latentes qui leur correspondent. La corrélation entre les variables latentes se trouve ainsi plus élevée que la corrélation entre les variables observées. Dans notre cas, ceci a pour effet de rendre plus simple la structure factorielle sous-jacente à la matrice de corrélation originale, le degré de simplification étant fonction de l'importance des erreurs de mesure. À la limite, des fidélités très faibles, par exemple de l'ordre de .2, pourraient créer une matrice de covariance entre les variables latentes pouvant être décrite par une structure à un seul facteur.

Le choix de fidélités fixées à .8 est un choix raisonné. Dans la construction des mesures d'attitude, on considère habituellement qu'une variable possédant une fidélité de .85 est très fidèle. Il nous paraît illusoire de prétendre que les questions de l'Enquête sur les comportements culturels aient une fidélité aussi élevée. La simplification de la structure variant en raison inverse de la fidélité, nous considérons que fixer la fidélité de ces variables à .8 constitue une hypothèse prudente.

¹⁹¹ Rigoureusement, la matrice « expliquée » par le modèle est bien la matrice brute. La variance des variables latentes correspondant aux variables observées est de .8 et non de 1 et c'est la matrice des variances et des covariances entre ces variables qui est soumise à l'analyse factorielle proprement dite et non la matrice de corrélation désatténuée. Afin de rendre plus facile l'appréciation de l'effet de la correction, nous avons néanmoins préféré présenter la matrice désatténuée qui lui est identique à l'échelle près.

TABLEAU 2

MESURES DE L'AJUSTEMENT DU MODÈLE	
Khi-deux	123.21
Degrés de liberté	51
Probabilité	.000
Indice d'ajustement	.988
Indice d'ajustement corrigé	.981
Écart-type des résidus	.094

[485]

Les résultats

Comme on le voit au tableau 2, les indices d'ajustement du modèle sont élevés, ce qui signifie que la matrice de corrélations théorique reproduit assez bien la matrice de corrélations observées. En revanche, le Khi-deux vaut un peu plus de deux fois le nombre de ses degrés de liberté et la probabilité d'obtenir une valeur aussi élevée sans qu'il n'existe de différence entre la population et l'échantillon ou entre le modèle théorique et la réalité observée est très faible. Dans l'ensemble, le modèle s'approche donc raisonnablement de la réalité sans s'y conformer tout à fait.

TABLEAU 3

CONTRIBUTIONS DU FACTEUR DE DEUXIÈME ORDRE AUX FACTEURS DE PREMIER ORDRE				
				Culture
	Arts visuels			.767
	Littérature			.550
	Musique			.576
CONTRIBUTIONS DES FACTEURS DE PREMIER ORDRE ET EFFETS INDIRECTS DU FACTEUR DE SECOND ORDRE SUR LES VARIABLES LATENTES CORRESPONDANT AUX VARIABLES OBSERVÉES				
	Arts visuels	Littérature	Musique	Culture
Musée d'art	1.000	.000	.000	.767
Musée d'art contemporain	.844	.000	.000	.647
Galerias d'art	.870	.000	.000	.667
Achat d'œuvres d'art	.716	.000	.000	.549
Revue d'art et de littérature	.000	1.067	.000	.587
Essais	.000	1.132	.000	.623
Poésie	.000	.848	.000	.467
Littérature classique	.000	1.000	.000	.550
Écoute de musique classique	.000	.000	1.000	.576
Écoute d'opéra	.000	.000	.683	.393
Concert classique	.000	.000	1.094	.630
Opéra	.000	.000	1.283	.738

[486]

TABLEAU 4

VALEURS CENTRÉES RÉDUITES DES CONTRIBUTIONS DU FACTEUR DE DEUXIÈME ORDRE AUX FACTEURS DE PREMIER ORDRE				
		Culture		
Arts visuels		22.495		
Littérature		18.920		
Musique		19.266		
VALEURS CENTRÉES RÉDUITES DES CONTRIBUTIONS DES FACTEURS DE PREMIER ORDRE ET DES EFFETS INDIRECTS DU FACTEUR DE SECOND ORDRE SUR LES VARIABLES LATENTES CORRESPONDANT AUX VARIABLES OBSERVÉES				
	Arts visuels	Littérature	Musique	Culture
Musée d'art	.000	.000	.000	22.559
Musée d'art contemporain	14.649	.000	.000	15.405
Galerias d'art	18.275	.000	.000	20.844
Achat d'œuvres d'art	16.405	.000	.000	17.156
Revue d'art et de littérature	.000	17.454	.000	21.741
Essais	.000	17.063	.000	20.767
Poésie	.000	14.428	.000	16.103
Littérature classique	.000	.000	.000	18.966
Écoute de musique classique	.000	.000	.000	19.200
Écoute d'opéra	.000	.000	7.167	7.415
Concert classique	.000	.000	13.550	15.000
Opéra	.000	.000	16.296	22.364

Les contributions de l'intérêt général pour la culture aux trois facteurs correspondant aux trois familles d'œuvres (tableau 3) sont relativement voisines : .767, .550 et .576 respectivement pour les arts visuels, la littérature et la musique ¹⁹². Aucune des trois familles ne semble donc nettement dominer le facteur de second ordre, ce qui permet de croire à la généralité de celui-ci. Les contributions des facteurs de premier ordre aux variables latentes correspondant aux comportements sont elles aussi d'ampleurs suffisamment comparables pour qu'on puisse croire à la généralité de chacun des facteurs de premier ordre. La distribution relativement concentrée des estimés des effets indirects de l'intérêt général pour la culture sur chacun des comportements permet elle aussi de croire à la généralité du facteur de second ordre et à la validité de notre modèle. Finalement, les valeurs centrées réduites de ces coefficients (tableau 4) permettent de considérer que ceux-ci sont tous nettement différents de zéro.

¹⁹² Les coefficients standardisés correspondant sont respectivement .878, .756 et .867, ce qui renforce notre interprétation.

On obtient les coefficients standardisés en divisant le coefficient brut par la racine carrée de la variance de la variable dépendante. Les variances des facteurs de premier ordre sont sur la diagonale de la matrice de variances et des covariances des facteurs de premier ordre. On peut les retrouver en faisant la différence entre la variance de la variable latente qui donne sa métrique au facteur (dans notre cas, ces variances valent toutes .8) et de la variance de cette variable qui n'est pas attribuable à ce facteur.

[487]

TABLEAU 5

VARIANCES INEXPLIQUÉES DES COMPORTEMENTS LATENTS ET VARIANCE DES VARIABLES OBSERVÉES IMPUTÉE À L'ERREUR DE MESURE					
	Variables latentes		Variables observées		Valeur centrée réduite
	R ²	Variance résiduelle	R ²	Variance résiduelle	
Musée d'art	.037	.549	.954	.200	.800
Musée d'art contemporain	.256	3.441	.679	.200	.800
Galerias d'art	.222	3.719	.722	.200	.800
Achat d'œuvres d'art	.409	7.032	.489	.200	.800
Revue d'art et de littérature	.196	3.168	.755	.200	.800
Essais	.120	1.819	.850	.200	.800
Poésie	.419	7.255	.476	.200	.800
Littérature classique Écoute de musique	.270	4.400	.663	.200	.800
classique	.359	6.017	.551	.200	.800
Écoute d'opéra	.595	8.630	.257	.200	.800
Concert classique	.273	3.676	.659	.200	.800
Opéra	.075	.990	.906	.200	.800
Arts visuels	.175	3.391	.771		
Littérature	.227	6.981	.571		
Musique	.109	3.100	.752		
Culture	1.000	.000	.000		

À lui seul, l'intérêt général pour la culture explique les trois-quarts de la variation de la consommation d'œuvres des arts visuels et de musique et un peu moins de soixante pour cent de la variation de consommation d'œuvres littéraires. Étant donné la vraisemblance de l'existence de la consommation spécialisée, ce résultat est assez élevé. Les variables latentes correspondant aux comportements observés sont expliquées dans des proportions qui sont toutes égales ou supérieures à

48% à l'exception du fait d'écouter de l'opéra qui n'est expliqué qu'à 25%. Cette faiblesse pourrait être interprétée soit comme une conséquence du fait que l'écoute d'opéra est un comportement spécialisé soit comme une conséquence de l'existence d'une cause, comme un facteur socio-économique ou démographique, dont nous n'avons pas encore tenu compte. Nous mettrons à l'épreuve les hypothèses de ce genre dans les étapes ultérieures de notre recherche.

[488]

Tableau 6
RÉSIDUS CENTRÉS RÉDUITS

	Musée	Mac	Galerie	Achat	Revue	Essais	Poésie	Lit. clas.	Mus. clas.	Ec. Opér.	Con. clas.	Opéra
Musée	.000											
Mac	4.826	.000										
Galerie	.590	-9.223	.000									
Achat	-1.420	-2.993	.997	.000								
Revue	1.318	4.285	.065	.056	.000							
Essais	-.150	.460	-.404	2.458	-.418	.000						
Poésie	-3.865	-.037	-.814	-1.925	-.699	.375	.000					
Lit. clas.	-.066	.315	.031	-2.584	-1.320	-.393	4.894	.000				
Mus. clas.	-1.564	2.371	.084	-3.333	.248	.630	1.827	2.035	.000			
Ec. opéra	-6.575	-.985	-1.728	-.207	-.839	1.837	-.734	-.436	.674	.000		
Con. clas.	.299	2.018	-1.175	.931	-.220	-2.503	-1.924	-1.006	.202	5.253	.000	
Opéra	.352	-4.101	.028	3.041	1.632	.600	-3.479	-1.993	-1.161	-3.040	.273	.000

[489]

Discussion

L'examen des résidus centrés réduits donne une idée des corrections et des améliorations à apporter à notre modèle. La corrélation résiduelle la plus importante est négative et lie la fréquentation du Musée d'art contemporain et celle des galeries d'art ; elle est voisine d'une autre corrélation négative, entre la fréquentation du même Musée et l'achat d'œuvres d'art. On serait tenté de voir ici l'effet du revenu dont nous n'avons pas tenu compte dans cette étape de notre travail. On peut en effet supposer à bon droit que le fait de disposer d'un revenu important prédispose, à intérêt égal pour les arts visuels, à fréquenter les galeries et acheter des œuvres plus que le Musée. On peut aussi imaginer que l'effet du revenu peut aussi être à l'origine des corrélations résiduelles négatives entre la littérature classique et la musique classique d'une part et l'achat d'œuvres d'art d'autre part : satisfaire son intérêt pour la grande culture en écoutant de la musique ou en lisant des ouvrages classiques exige beaucoup moins de ressources financières que d'acquérir ne serait-ce qu'une seule œuvre d'art. On peut de même imaginer que la corrélation positive entre l'achat d'œuvres d'art et l'écoute d'opéra est un effet de l'âge. L'existence de ces corrélations résiduelles est donc d'un grand intérêt théorique puisqu'elle constitue l'indice d'un effet potentiel conjugué des capitales économique et culturel sur la consommation culturelle. En d'autres termes, l'existence de ces corrélations résiduelles est une trace de l'existence du processus de distinction et de la production d'identités sociales symboliques.

D'autres corrélations résiduelles entre comportements voisins ont probablement pour origine l'existence d'une relation non linéaire entre les variables observées ou latentes. On peut ainsi soupçonner que les corrélations résiduelles positives entre la fréquentation des musées d'art et du Musée d'art contemporain, entre la lecture de poésie et de littérature classique de même qu'entre l'écoute de musique classique et l'écoute d'opéra s'expliquent de cette manière. Les correctifs habituellement utilisés dans des cas de ce genre (les transformations non linéaires) ne sont cependant efficaces que pour des variables

métriques, ce qui rend leur usage peu recommandable dans les circonstances.

La corrélation résiduelle positive entre la lecture de revues d'art et de littérature et la fréquentation du Musée d'art contemporain est probablement le résultat de la formulation de la question et pourrait peut-être être éliminée en permettant la corrélation des erreurs de mesure des deux [490] variables observées : les revues d'arts sont probablement lues par les gens qui fréquentent les musées plus que par ceux qui s'intéressent à la littérature.

La corrélation résiduelle négative entre écoute et fréquentation de l'opéra est un cas singulier. On voit peut-être là un effet du revenu (on peut aimer l'opéra sans avoir les moyens de payer les billets de spectacle), de la différence entre amateurs de musique (qui écoutent de la musique dont de l'opéra mais qui ne fréquentent pas le spectacle) ou de l'existence d'un public d'opéra qui l'apprécie sur scène mais pas autrement. Il n'est pas possible de faire le tri entre ces explications sans plus d'analyse.

Nous avons vu, dès le début de l'examen des résultats, que notre modèle n'était pas parfaitement ajusté à nos données. Étant donné le but que nous nous sommes fixé, il eût été surprenant et inquiétant qu'il en soit autrement. En effet, la structure de relations que nous venons de présenter jouera le rôle de variable dépendante dans la suite de nos analyses. Dès le départ, nous admettions donc, à l'origine des corrélations entre les variables observées, l'existence de relations dont nous ne tenions pas encore compte, essentiellement les effets des caractéristiques sociodémographiques et économiques sur la consommation d'œuvres de « grande » culture. Si notre modèle était déjà parfaitement ajusté à nos données, ces caractéristiques ne pourraient avoir aucun effet direct d'importance sur la consommation d'œuvres de « grande » culture, ce qui est tout à fait contraire à nos hypothèses. L'intégration de ces relations à notre modèle, en d'autres termes la modélisation du processus de construction des identités sociales symboliques, constituera la dernière étape de cette recherche. La vérification de la validité de la structure factorielle de la consommation des œuvres de « grande » culture dans l'échantillon des femmes francophones demeure notre prochain objectif.

[491]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AL WIN, D. F. and D. J. Jackson

1979 « Measurement models for response errors in surveys : Issues and applications » dans K. F. Schuessler (Ed.), *Sociological Methodology 1980*. San Francisco, CA : Jossey-Bass : 68-119.

BAILLARGEON, J.-P. (dir.)

1986 *Les pratiques culturelles des Québécois*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

BOLLEN, K.

1989 *Structural Equations with Latent Variables*. New York, NY : John Wiley and Sons.

BOURDIEU, P.

1979 *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.

DE KONINCK, M.-C.

1984 « Les Québécois et la musique », *Chiffres à l'appui*, I,-5 : 1-12.

DELUDE, C.

1983 *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2*. Montréal : CROP inc.

GARON, R.

1983a « Les Québécois et la lecture de livres », *Chiffres à l'appui*, I, 1 : 1-5.

GARON, R.

1983b « Fréquentation des établissements en arts visuels et achats d'oeuvre d'art ou de pièces d'artisanat », *Chiffres à l'appui*, I, 4 : 1-7.

HAYDUK, L. A.

1987 *Structural Equation Modeling with Lisrel : Essentials and Advance*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press.

JÖRESKOG, K. G.

1974 « Analyzing psychological data by structural analysis of covariance matrices » dans R.C. Atkinson, D.H. Krantz, R.D. Luce and P. Suppes (Eds.), *Contemporary Developments in Mathematical Psychology*. New York, NY : Académie Press : 85-112.

[492]

JÖRESKOG, K. G. and D. SÖRBOM

1989 *Lisrel 7 User's Reference Guide, First Edition*. Mooresville, In : Scientific Software.

JÖRESKOG, K. G. and D. SÖRBOM

1988a *Lisrel 7 : A Guide to the Program and Applications*. Chicago, Il : SPSS Inc.

JÖRESKOG, K. G. and D. SÖRBOM

1988b *Prelis : A Preprocessor for Lisrel*. Mooresville, In : Scientific Software.

LEMIRE, M.

1986 « L'écrivain et son public-lecteur », dans *Les pratiques culturelles des Québécois*, Jean-Paul Baillargeon (dir.), Québec : Institut québécois de recherche sur la culture : 27-43.

LORD, F. M. and M. R. Novick

1968 *Statistical Théories of Mental Scores*. Reading, MA : Addison-Wesley.

[493]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[494]

[495]

[496]

[497]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

SIXIÈME PARTIE :

**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE
À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ**

22

**“Migration et mobilité professionnelle,
la construction d’une identité
québécoise.” ***

Par Jean RENAUD et Alain CARPENTIER

[Retour à la table des matières](#)

[498]

* Les procédures d'échantillonnage et l'évaluation de la qualité de l'échantillon qui en est résulté sont présentées dans Renaud, Carpentier et *al.* (1992), annexe 4, pp. 58-74.

[499]

La dimension professionnelle de l'établissement d'un nouvel immigrant est un facteur clé de son intégration dans la société d'accueil. Nous allons aborder cette dimension sous l'angle de l'identité socio-professionnelle : les rapports entre la position socio-professionnelle antérieure à la migration et la position socio-professionnelle obtenue après l'immigration au Québec. Trois facettes de l'établissement professionnel des nouveaux immigrants seront étudiées : le statut, la mobilité et la stabilité.

L'étude porte sur la première année d'établissement (les quarante-deux premières semaines, en moyenne). Comme on a à faire une cohorte complète, il est en quelque sorte impossible d'étudier le détail des titres professionnels. Nous préférons plutôt prendre le point de vue de leur hiérarchisation relative en termes de prestige et de qualification. Nous analyserons ainsi certaines relations entre le principal emploi avant la migration et les emplois occupés après cette migration.

La première partie de cette étude consistera, d'une part, à constater l'effet de l'acte migratoire sur l'identité socio-professionnelle. Une comparaison du statut atteint au principal emploi avant l'immigration avec le statut des emplois obtenus au Québec sera faite. D'autre part, nous examinerons si les transitions d'emplois, au cours de la première année après l'immigration au Québec, ont tendance à se faire pour un emploi de plus haut statut.

La deuxième analyse examine les facteurs de capital humain, dont l'identité professionnelle antérieure à la migration, qui déterminent le statut socio-professionnel des emplois obtenus au Québec. C'est suite à cette analyse que nous pourrons mieux juger de la possibilité qu'ont les immigrants d'importer leur identité socio-professionnelle dans un nouveau pays de résidence.

[500]

Comme dernière analyse, nous étudierons la stabilité des premiers emplois québécois et ce qui détermine leur durée : facteurs de capital humain et traits d'emploi. Comme nous le verrons, les transitions d'emploi peuvent être multiples ou inexistantes.

Les données

Les données qui seront utilisées proviennent de l'enquête québécoise ÉNI (Établissement des nouveaux immigrants). Les membres d'un échantillon représentatif de 1 000 nouveaux immigrants québécois ont été interviewés lors de la première étape de cette recherche (en moyenne, 42 semaines après leur immigration au Québec). Le questionnaire utilise une méthode d'acquisition rétrospective de données. Différentes facettes de leur établissement sont couvertes dans l'entrevue et, pour chacune de celles-ci, la chronologie des événements vécus est enregistrée. Les principales dimensions ainsi saisies vont de l'établissement résidentiel à l'établissement professionnel (épisodes d'emploi et non-emploi), en passant par la fréquentation scolaire et la composition des ménages.

La majeure partie des immigrants ont travaillé durant cette première année (66% de l'échantillon) et les deux-tiers de ceux qui l'ont fait n'ont eu qu'un seul emploi (voir le tableau 1). L'autre tiers a occupé de deux à six emplois. La présente étude portant sur l'établissement professionnel dans la première année au Québec, il serait arbitraire de ne retenir quelqu'un ou l'autre de ces emplois pour l'analyse : le premier, le deuxième ou le dernier n'ont pas la même importance pour tous. Pour contourner ce problème, nous analyserons *l'ensemble* des emplois occupés pendant cette année. Ce faisant, *nous nous trouverons à étudier un échantillon d'emplois plutôt qu'un échantillon de personnes*. On pourra cependant, comme prédicteur d'un emploi, considérer son rang pour l'individu qui le détient de même que l'expérience québécoise accumulée par cette personne avant l'entrée dans chaque emploi.

[501]

TABLEAU 1
Nombre d'emplois détenus
dans la première année d'observation

Nombre d'emplois	%
Aucun	34.0
Un	44.0
Deux	15.2
Trois	5.9
Quatre	0.8
Cinq	0.0
Six	0.1
Total (n = 1000)	100.0

Présentons d'abord les trois indices centraux du statut d'emploi qui sont utilisés comme variables dépendantes.

La mesure du statut de l'emploi

Trois indices ont servi de mesure du statut d'emploi, c'est-à-dire, de l'identité socio-professionnelle : le statut socio-économique (SSE), la préparation professionnelle spécifique (PPS) et la formation générale (FG). Chacun de ces indices a été emprunté de sources extérieures. Le SSE provient des travaux de Blishen (1987). PPS et FG sont tirées du Guide de classification canadienne descriptive des professions (1989). Tant les emplois canadiens qu'étrangers seront classés selon ces indices.

Le SSE est un indice dérivé du prestige social des emplois. Il sert à situer un emploi dans la hiérarchie canadienne des occupations. La valeur de cet indice peut varier d'environ 17 (bas statut socio-économique : vendeur de journaux) à environ 101 (haut statut : médecins et chirurgiens).

La PPS et la FG sont des indices distincts, mais apparentés de la formation nécessaire à l'exercice d'une profession donnée. Plus particulièrement, la PPS fournit le temps nécessaire à l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exécution des tâches d'un emploi.

La PPS ne tient pas compte de la période d'adaptation au cours de laquelle un travailleur doit s'habituer à un nouvel emploi pour lequel il est déjà pleinement qualifié. Elle comprend par [502] contre toute préparation particulière qui peut avoir une importance pour une profession donnée, qu'elle ait été acquise à l'université, dans une école professionnelle, en apprentissage, en formation sur le tas ou au cours d'emplois précédents. (*Guide CCDP*)

La PPS est originellement une échelle ordinale allant de 1 (simple démonstration) à 9 (plus de 10 ans).

La FG, pour sa part, est une mesure ordinale en nombre d'années : La formation générale (FG) englobe tous les aspects de l'enseignement théorique et pratique qui aident le travailleur à développer son raisonnement et son entendement, et favorisent l'acquisition « d'instruments » comme les mathématiques et le langage. Le niveau de la FG requis pour une profession particulière peut être exprimé numériquement selon la durée approximative des études requises (...).

Pour comprendre le niveau FG, il faut se rappeler que la formation non officielle comme l'expérience pratique, les études personnelles, les voyages et les activités sans objectif professionnel comme les passe-temps et les loisirs doivent également être pris en considération, pour que ce niveau soit valable sur le plan des professions. Les niveaux FG données dans la CCDP ne sont pas absolus : ils ne sont qu'une indication approximative du niveau d'études nécessaire pour exercer un emploi de façon satisfaisante. (*Guide CCDP*)

La FG est une échelle allant de 1 (pour moins de 6 ans) à 6 (pour 17 ans et plus).

Les codes PPS et FG originaux sont fournis en correspondance aux codes 7 chiffres d'emploi (CCDP) alors que les emplois, dans l'enquête ÉNI, ont été codés à l'aide des codes 4 chiffres de la CCDP (compatibles avec les codes 7 chiffres, mais moins détaillés). Nous avons donc dû adapter les codes de PPS et de FG. Comme l'ensemble des codes 7 chiffres, correspondants à un code 4 chiffres, n'avaient pas nécessairement tous le même code PPS ou FG, nous avons utilisé la valeur médiane de PPS et de FG des codes 7 chiffres sur le code 4 chiffres.

La PPS et la FG ont été transformées en valeurs métriques : les bornes supérieures de chacune des catégories ont été transposées en valeurs absolues de mois (PPS) et d'années (FG) sauf pour la dernière catégorie où nous avons choisi 18 ans pour la FG et 140 mois pour la PPS. Les [503] variables ainsi obtenues vont de 0 à 140 mois pour la PPS et de 0 à 18 ans pour la FG.

On gardera à l'esprit que, même si nous utilisons les termes de PPS et de FG dans ce texte, ils ne réfèrent pas à la version exacte du Guide CCPD mais plutôt à la transformation que nous y avons faite pour les ramener aux codes 4 chiffres et les rendre métrique.

TABLEAU 2
Matrice de corrélation entre les trois indicateurs
de statut d'emplois occupés au Québec

	SSE	PPS	FG
SSE	1,0000	0,7505 **	0,7018 **
PPS	0,7505 **	1,0000	0,7726 **
FG	0,7018	0,7726	1,0000

La PPS et la FG, tout comme le SSE, sont des indicateurs du statut d'emploi qui ne sont pas totalement indépendants les uns par rapport aux autres. On retrouve au tableau 2 la matrice de corrélation entre ces trois indicateurs (emplois occupés au Québec lors de la première année). Les trois indicateurs représentent globalement un seul concept, le statut d'emploi, du fait qu'ils sont fortement reliés entre eux ($r > 0,7$, de 50 à 60% de variation commune). On peut déjà supposer qu'ils

partageront certaines causes communes, mais sûrement pas complètement. En effet, chacun des indicateurs a une partie de variation qui lui est propre, ce qui nous justifie de les utiliser spécifiquement : le SSE exprimant la dimension « prestige » d'un emploi, la PPS traduisant la spécialisation de l'emploi occupé et, finalement, la FG rendant compte de la culture générale nécessaire à l'occupation de l'emploi. Lorsque nous parlerons de statut d'emploi ou d'identité socio-professionnelle, nous référerons au concept général. Pour référer à ses composantes, nous parlerons de SSE, PPS et FG.

Enfin, on pourrait arguer que ces trois mesures, pour pertinentes qu'elles soient pour le Canada, constituent de mauvaises mesures des emplois tenus à l'étranger. Deux arguments militent contre cette affirmation. D'une part, ces échelles varient relativement peu d'un pays à l'autre. D'autre part, comme il s'agit ici d'isoler l'impact d'emplois étrangers sur les emplois canadiens, on peut sans problème imposer une vision [504] canadienne de ces titres professionnels : c'est ainsi qu'ils seront évalués sur ce marché.

Le statut socio-professionnel après la migration

Comme première analyse, nous allons montrer que les immigrants connaissent une chute de statut professionnel suite à la migration, donc, une rupture dans leur identité socio-professionnelle.

Pour juger du statut avant l'immigration, le point de référence le plus fiable est probablement le statut du principal emploi avant la migration. Tous les immigrants étudiés qui ont travaillé pendant leurs premiers mois de vie au Québec ne travaillaient pas nécessairement avant leur migration. En fait, 17% des emplois recensés par l'enquête du temps 1 ont été occupé par des personnes qui ne travaillaient pas avant leur immigration au Québec (sur un total de 945 emplois ¹⁹³).

¹⁹³ Le nombre total et maximum d'emplois étudiés est 959. Ils ont été occupé par 660 répondants, c'est-à-dire une moyenne de 1,45 emplois par répondant. Le total des emplois étudiés peut varier de plusieurs dizaines de cas d'une analyse à l'autre. Cela est dû aux valeurs manquantes (« non-réponses » et « ne sait pas ») sur différentes questions du questionnaire ainsi qu'aux modalités de

En ne retenant que les emplois des personnes qui ont travaillé avant d'immigrer, des tests de différence de moyennes pour échantillons appariés (comparaison de moyennes de deux variables sur un seul groupe) du SSE, de la PPS et de la FG, avant et après l'immigration, sont présentés au . Quel que soit l'indice, SSE, PPS ou FG, on remarque une baisse générale importante et significative du statut professionnel : la migration, dans le cas de cet échantillon, a entraîné une baisse moyenne de 17 points sur l'échelle du prestige (SSE), de 19 mois de spécialisation des emplois occupés et de plus de 1 ans de formation générale de ces mêmes emplois.

On peut donc affirmer que la migration entraîne, dans l'ensemble, une baisse du statut. Une rupture de l'identité socio-professionnelle se produit donc pour les immigrants arrivant au Québec. On pourrait par ailleurs penser que dès les premiers mois suivant la migration s'amorce une tendance à la hausse de ce statut. On vérifiera alors si les personnes qui changent d'emploi le font généralement pour un emploi de statut plus élevé.

Des tables de mobilité seront utilisées pour vérifier cette hypothèse.

gestion de ces cas par les différentes méthodes et logiciels utilisés pour les analyses.

[505]

TABLEAU 3
Évolution des moyennes pour trois indicateurs de statut d'emploi entre le principal emploi occupé avant la migration et les emplois occupés au Québec

Var.	AVANT LE QUÉBEC		AU QUÉBEC					TEST			N.
	Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type	Diff. De moyenne	Écart type	Erreur type	Valeur du t	Degrés de liberté	Prob. bi-latéral	
SSE	47,8	15,5	38,6	12,7	-17,3	14,7	0,5	-17,3	770	0,000	771
PPS	45,6	45,3	26,4	36,2	-19,2	42,0	1,5	-12,6	762	0,000	763
FG	12,3	4,5	10,9	3,6	-1,3	4,5	0,2	-8,2	762	0,000	763

[506]

Les transitions entre emplois au Québec

Les trois tableaux qui suivent (tableaux 4, 5 et 6) présentent, pour les emplois québécois des répondants, les transitions sur chacun des indices de statut entre chaque paire d'emplois successivement détenus. Une personne qui a eu, par exemple, trois emplois -A B et C- y apparaîtra dès lors dans deux transitions (A à B et B à C). Elle apparaîtra également dans l'une des quatre dernières colonnes pour l'emploi C : si celui-ci est en cours, il sera dans la colonne *troncature* alors que s'il est terminé, il apparaîtra dans la colonne *terminé*. Pour nos propos, la partie pertinente du tableau est celle portant sur les transitions.

La question générale qu'on se pose est de savoir s'il y a un lien entre les emplois consécutifs et si ce lien montre une forme particulière. On pourrait s'attendre, par exemple, à ce que chaque changement d'emploi

tende à faire monter le répondant d'un échelon ou d'une catégorie et que cette montée se produise simultanément sur les trois indices.

Pour y répondre, on regardera s'il y a une relation significative (khi-deux ordinaire) entre le point de départ (emploi en t) et le point d'arrivée (emploi en $t+1$).

Mais on peut penser que cette association est, entre autres, due à une très forte concentration sur la diagonale, c'est-à-dire à un phénomène de stabilité de statut. Pour tester cela, on peut calculer un khi-deux qui oppose la diagonale au reste du tableau (Hauser, 1980). Si le khi-deux tombe à 0, ou presque, toute l'association est due à l'opposition entre la diagonale et le reste, c'est-à-dire que le tableau contient un fort processus de stabilité et que les personnes qui bougent le font au hasard. Si ce dernier khi-deux demeure significatif, c'est-à-dire si les mobiles verticaux ne se répartissent pas au hasard, on examinera les cases ayant un surplus de cas observés par rapport au cas attendus dans ce dernier modèle.

Comme on peut le voir dans les tableaux, il y a sur chacun des indices une association significative entre le statut de deux emplois consécutifs. Même si l'association est en bonne partie due à l'opposition entre la stabilité et la mobilité de statut, elle est aussi le fait d'une circulation systématique entre les cases diagonales. Dans tous les cas, on constate aussi que la mobilité ascendante est, en proportion, un phénomène toujours plus important que la mobilité descendante. Là s'arrête cependant la similitude générale entre les trois indices.

[507]

TABLEAU 4
Mobilité sur la SSE entre emplois successifs

Cat. De SSE Emploi en t	CAT. DE SSE EMPLOI EN t+1									
	1	2	3	4	5	6	Dernier emploi		Emploi unique	
							term.	tron.	term.	tron.
1	5	14 *	12 *	3	1	1	6	4	8	25
2	14 *	81	28 *	9	3	3	67	17	41	145
3	4	18 *	39	4	8	0	56	14	9	82
4	1	5 *	1	7	0	1	19	2	8	29
5	0	2	3	0	12	2 *	15	3	7	53
6	0	0	1	1	0	2	7	0	0	26

SSE classée en 6 catégories : 1 : > 17 ≤ 25 2 : > 25 ≤ 35 3 : >35 ≤ 45 4 : >45 ≤ 55 5 : > 55 ≤ 65 6 : >65	Khi-deux (panneau transition) ordinaire : 189.78 25 dl $\alpha < .01$ patron (diag vs mobilité) : 49.99 $\alpha < .01$
---	--

* = fréquences observées supérieures aux fréquences théoriques sous l'hypothèse de quasi-indépendance

[508]

TABLEAU 5
Table de mobilité sur la PPS des emplois

CAT. de PPS Emploi en t+1	CAT. DE PPS EMPLOI EN t+1												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Dernier emploi		Emploi unique	
										term.	tron.	term.	tron.
1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	1	20
2	0	28	8 *	10 *	8 *	4	7	2	0	6	24	20	48
3	0	7 *	21	6	6 *	4	3	3	0	10	23	14	51
4	1	8 *	7 *	16	6	2	4	0	0	7	29	8	52
5	0	3	3	7 *	16	6 *	2	5 *	0	5	24	7	25
6	1	2	4 *	3	2	16	3	0	0	3	26	9	40
7	0	3	2	2	2	2	18	2	0	6	23	11	67
8	0	1	0	2	0	1	4 *	7	0	2	16	0	58
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

<p>Catégories originales de la FG :</p> <p>1 : simple démonstration</p> <p>2 : jusqu'à 30 jours</p> <p>3 : de 30 jours à 3 mois</p> <p>4 : de 3 à 6 mois</p> <p>5 : de 6 mois à 1 an</p> <p>6 : d'un à 2 ans</p> <p>7 : de 2 à 4 ans</p> <p>8 : de 4 à 10 ans</p> <p>9 : plus de 10 ans</p>	<p>Khi-deux</p> <p>ordinaire : 284.8 49 dl $\alpha < .01$</p> <p>patron : 53.60 49 dl $\alpha > .10$ ns</p>
---	---

* fréquences observées plus grandes que celles obtenues au hasard (hypothèse de quasi-indépendance)

[509]

TABLEAU 6
Mobilité sur la FG entre emplois successifs

Cat. de FG	CAT. DE FG EMPLOI EN t+1									
	1	2	3	4	5	6	Dernier emploi		Emploi unique	
							term.	tron.	term.	tron.
1	2	3 *	2	2	2	1	3	7	5	31
2	4	27	23 *	13	4	0	7	29	23	72
3	5	18 *	51	19 *	6	0	16	54	23	93
4	2	7	14 *	33	8 *	1	8	47	10	66
5	0	2	5	6	15	2 *	4	28	10	75
6	0	0	0	0	2	2	1	3	0	25

<p>Catégories originales de la FG :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 : moins de 6 ans 2 : 6 à 8 ans 3 : 9 à 10 ans 4 : 11 à 12 ans 5 : 13 à 16 ans 6 : 17 ans et plus 	<p>Khi-deux</p> <p>ordinaire : 155.14 25 dl $\alpha < .01$</p> <p>patron : 41.06 25dl $\alpha > .025$</p>
---	---

* = fréquences observées supérieures à celles obtenues sous l'hypothèse de quasi-indépendante

[510]

Du côté de l'indice de SSE (Tableau 4), les déplacements ne présentent pas de patron de montée systématique ni de descente.

Sur l'indice PPS (Tableau 5), lorsqu'il y a une transition hors diagonale, elle est au hasard. En d'autres termes, la circulation n'est absolument pas déterminée par le point de départ (l'emploi précédent) sur cette dimension.

Enfin, seule la FG (Tableau 6) se comporte un peu de façon attendue : la circulation hors diagonale n'est pas au hasard et témoigne d'une montée systématique d'un emploi à l'autre. Cette montée se produit, pour toutes les catégories, d'un niveau à la fois. Ce patron ne souffre qu'une seule exception : les personnes sortant d'un emploi de FG allant de 9 à 12 ans tendent autant à monter d'un cran qu'à descendre d'un cran.

Ces trois tableaux de mobilité ne nous renvoient pas l'image usuellement attendue d'un établissement professionnel qui se construit, d'un emploi à l'autre, sur les acquis des emplois précédents. Cette image n'est, en partie, juste que sur la dimension FG. Sur les autres, elle est fautive.

On peut imaginer que ce qui se produit sur le SSE et la PPS est qu'au fil du temps et des emplois, il y a amélioration globale de la position sur ces indices et que c'est de cela dont profitent les immigrants, indépendamment du passé professionnel québécois sur ces dimensions. Pour tester cette tendance, nous aurons recours à de simples tests de corrélation entre les variables de statut et le rang de l'emploi. On pourra ainsi tester si le rang de l'emploi ($X^{\text{ième}}$ emploi au Québec) est un tant soit peu associé à une élévation de statut professionnel.

Si on ne retient que les emplois qui ne sont pas uniques pour un individu et que l'on calcule la corrélation entre le rang de l'emploi et la SSE, la PPS et la FG, seul l'association rang d'emploi — SSE est significative (voir Tableau 7). Seul le prestige de l'emploi (SSE) tend significativement à augmenter avec les transitions d'emplois. Or nous avons vu plus haut que cet effet n'existait pas entre les emplois consécutifs. Force nous est donc de conclure que l'amélioration du SSE au fil des emplois n'est pas lié à une quelconque construction d'une « carrière » mais à l'amélioration globale des emplois auxquels

accèdent les immigrants au fil du temps : *ce n'est pas leur passé professionnel qui joue pour eux mais le temps.*

[511]

TABLEAU 7
Corrélations entre le rang de l'emploi
et les indices de statut de l'emploi

	RANG	UNIQUE
SSE	0,0939 *	0,1273 **
FG	0,0843	0,0282
PPS	0,0750	0,1404 **

* sign. à $\alpha = 0.05$

** sign. à $\alpha = 0.01$ (tests bilatéraux)

La PPS ne jouit d'aucun de ces deux types d'effet

Par ailleurs, si on compare les emplois qui ne seront pas suivis d'un autre emploi au cours des premiers mois de vie au Québec (emploi unique) par rapport aux emplois « non-unique », on remarque, toujours au tableau 7 (variable « unique »), que les emplois dits uniques ont un niveau de SSE et de PPS significativement supérieur. On pourrait être en présence d'un double processus, l'un acquis dès le premier emploi où on a, en arrivant, un emploi de haut statut et un autre, fondé sur la construction de sa position sur FG et sur l'espoir de toucher les bénéfices du temps pour SSE.

La variable « emploi unique » est ici utilisée dans une perspective plus descriptive que confirmatoire. Inclure une telle variable dans une analyse qui se veut confirmatoire (régressions multiples, régression de survie) reviendrait à prédire le passé par le futur : on ne sait qu' à la fin de l'année si l'emploi sera unique et, eût-on prolongé l'observation, ce qui est actuellement classé comme unique pourrait ne plus l'être si un

autre emploi apparaissait. Pour contourner ce problème mais vérifier la même idée, il est possible d'utiliser une variable qui indique si l'emploi est un *premier* emploi ou non (ce qui est connu dès le départ et ne changera pas peu importe ce qui arrivera par la suite) ainsi qu'une variable indiquant si le visa fait mention d'un emploi « attesté », c'est-à-dire que le visa aurait été obtenu sur la base de cette offre d'emploi. Une variable telle que « emploi de rang 1 » risque cependant d'être de peu d'apport à l'explication du statut d'emploi ; selon ce que nous venons de voir, le premier emploi peut être un emploi de plus haut statut s'il s'avère unique et un emploi de plus bas statut s'il ne l'est pas.

[512]

À la section suivante, nous ferons une analyse de l'influence des facteurs de capital humain sur le statut socio-professionnel des emplois occupé lors des premiers mois au Québec. Nous pourrions ainsi vérifier s'il existe effectivement certaines caractéristiques individuelles qui favorisent l'occupation d'emplois de plus haut statut.

Les déterminants du statut des premiers emplois québécois

Suite à une chute de statut professionnel à la migration, on remarque, à la première année, une forte stabilité de statut, soit parce que les immigrants n'ont qu'un emploi soit parce qu'ils circulent entre des emplois de même statut. Deux tendances viennent jouer en sens contraire lorsqu'il y a changement d'emploi. D'une part une propension à améliorer lentement mais systématiquement son statut sur la dimension FG. D'autre part, une légère tendance à un regain de ce statut sur le SSE au cours des changements d'emploi bien qu'il ne s'agisse pas là d'un processus individuel de progression mais plutôt d'une sorte de loterie à laquelle il suffit de participer pour toucher, peut-être, un bénéfice. Certains emplois, qui se sont avérés uniques après environ une année de vie au Québec, tendent par ailleurs à être de statut socio-professionnel plus élevé que ceux détenus par les personnes qui en ont eu plusieurs. La qualité statutaire de l'emploi pourrait donc soit être acquise dès l'arrivée soit se conquérir au fil du temps. Dans ce contexte, il nous faut vérifier quelles sont les caractéristiques des acteurs qui

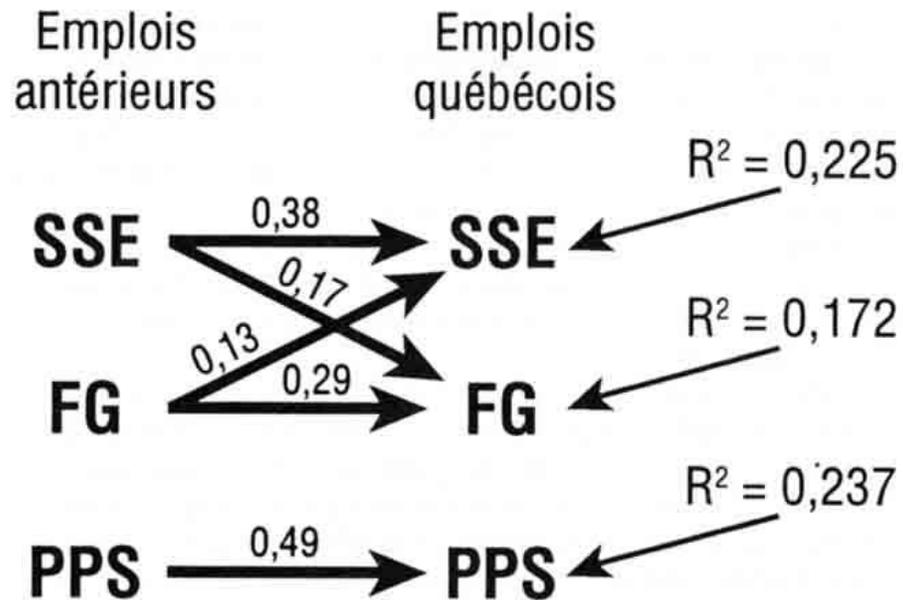
déterminent le statut plus ou moins élevé des emplois québécois qu'ils détiendront.

Le statut du principal emploi avant la migration au Québec synthétise l'histoire professionnelle étrangère, donc l'identité socio-professionnelle. On peut se demander laquelle ou lesquelles des dimensions du statut d'emploi ont le mieux « voyagé », c'est-à-dire, a pu le mieux influencer le statut d'emploi au Québec. La Figure 1 présente la structure des influences liant les trois aspects du statut d'emploi avant et après la migration. On remarque que les trois dimensions des emplois sont presque également déterminées (les R^2) avec la PPS légèrement en tête. Par ailleurs, et c'est là où la PPS se démarque le plus, la position sur cet indice dans les emplois occupés au Québec ne dépend que de la position occupée à l'étranger sur cet indice alors que les deux autres indices, en plus de présenter un effet de reproduction terme à terme, s'influencent l'une l'autre. SSE et FG ne « voyagent » donc pas seuls mais de concert et on ne peut se contenter, pour fins d'analyse, de les étudier séparément comme nous l'avons fait jusqu'ici.

[513]

FIGURE 1

Schéma de causalité entre les indices de statut professionnel avant et après la migration (pour les seules personnes qui avaient occupé un emploi avant la migration)



D'autres facteurs liés au capital humain sont aussi susceptibles d'expliquer le statut socio-professionnel des emplois occupés au Québec.

Les indicateurs de capital humain qui seront testés peuvent être classés en trois groupes. Premièrement, quatre variables représentant les traits hors emplois des détenteurs des emplois : l'âge, le sexe, la connaissance du français et de l'anglais (déclaration, lors de la demande du visa d'immigration) ainsi que la présence d'enfant à charge (enfants du répondant seulement). Le deuxième groupe de variables a trait au statut de la personne comme immigrant : la catégorie fédérale d'immigrant (regroupé en catégories réfugié, famille et indépendant), le fait d'être (ou non) le requérant principal du visa, le fait d'être ou non

parrainé et le fait d'avoir ou non un visa attestant qu'un emploi les attend à l'arrivée ¹⁹⁴.

Finalement, dix variables représentent plus généralement l'identité socio-professionnelle antérieure à la migration, c'est-à-dire l'expérience et la compétence professionnelle : le nombre d'année de scolarité et, s'il y a lieu, le nombre d'année de disponibilité sur le marché de l'emploi [514] depuis la fin des études (jusqu'en 1989, l'année précédant l'enquête), le SSE, la PPS et la FG du principal emploi occupé avant la migration au Québec par le répondant, ainsi que l'interaction entre la scolarité et le statut du principal emploi avant la migration. Ces indicateurs permettront de voir si le statut professionnel au Québec est produit par la scolarité et/ ou des indices du statut atteint avant la venue au Québec (SSE, PPS et FG), et/ou, par un effet d'interaction de la scolarité et du statut d'emploi atteint antérieurement. De plus, toujours dans ce groupe, le nombre de semaines de travail au Québec accumulé par l'individu avant le début de l'emploi étudié et le fait que l'emploi soit un premier emploi ou non sont des indices de l'expérience professionnelle québécoise. Tous les emplois antérieurs ont été gardés, qu'il soit à plein temps ou à temps partiel.

Cependant, seules les périodes d'emplois antérieures et non concurrentes ont servi à calculer le nombre de semaines d'expérience professionnelle au Québec.

Comme tous les immigrants n'ont pas connu, avant leur arrivée au Québec, une expérience professionnelle, nous pouvons penser que le processus de détermination du statut des premiers emplois québécois risque de ne pas être le même, les personnes sans expérience professionnelle pré-migratoire ne pouvant faire valoir ce type de capital. D'un point de vue pratique, mettre zéro sur les indicateurs du statut des emplois antérieurs à la migration (SSE, PPS et FG) aux

¹⁹⁴ Pour construire cette dernière variable, nous avons utilisé les catégories d'immigration québécoise. Deux catégories regroupaient clairement les immigrants dans cette situation : « parent aidé avec emploi attesté » et « indépendant avec emploi attesté ». Cependant, une troisième catégorie (« autres indépendants ») regroupait aussi certains immigrants avec un emploi attesté. Cette dernière catégorie n'a pas été incluse dans notre variable « emploi attesté à l'arrivée » car elle ne regroupe pas que des individus avec emploi attesté.

personnes qui n'avaient pas travaillé, bien que défendable, risque plus d'embrouiller les résultats que de les éclairer.

Pour distinguer les processus en cause, nous présenterons, en parallèle, deux analyses : une pour les personnes qui ont eu une expérience professionnelle avant la migration et une pour les autres. On retrouve, aux tableaux 8 et 9, la liste des indicateurs testés et les résultats des régressions multiples sur le SSE, la PPS et la FG. On remarquera que pour les personnes qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle avant la migration au Québec, les variables d'expérience professionnelles antérieures ont, évidemment, été omises de l'analyse.

[515]

TABLEAU 8
Régressions du SSE, PPS et FG des emplois au Québec
pour les personnes qui ont travaillé avant la migration
Coefficients métriques (coefficients standardisés entre parenthèses)

Variabiles dépendantes	SSE	PPS	FG
• Âge	—	—	—
Sexe (homme = 1, femme = 0)	—	—	-0,491 * (-0,07)
Déclaration de connaissance du...	—	—	+0,633 * (+0,09)
- français (oui = 1, non = 0)	+2,200 * (+0,09)	+12,513 ** (+0,17)	+0,686 ** (+0,10)
- anglais (oui = 1, non = 0)	—	—	—
• Présence d'enfants du répondant (oui = 1, non = 0)	—	—	—
• Catégorie d'immigrant (référence : indépendant)	-4,381 ** (-0,09)	—	-0,798 (-0,06)
- réfugié (oui = 1, non = 0)	—	—	—
- famille (oui = 1, non = 0)	-1,140 (-0,03)	—	-1,028 ** (-0,11)
• Requirant principal (oui = 1, non = 0)	—	—	—
• Parrainé (oui = 1, non = 0)	—	—	—
• Emploi attesté avant l'arrivée (oui = 1, non = 0)	—	+9,213 ** (+0,09)	—
• Nombre d'années de scol.	—	—	—
Nombre d'années de disponibilité sur le marché du travail	+0,173 ** (+0,11)	—	—
• SSE emploi antérieur	—	—	—
• PPS emploi antérieur	—	—	+0,012 ** (+0,15)
• FG emploi antérieur	—	—	—
• Scol. * SSE emploi antérieur	+0,012 * (+0,36)	—	—
• Scol. * PPS emploi antérieur	—	+0,022 ** (+0,50)	—
• Scol. * FG emploi antérieur	+0,022 * (+0,17)	—	+0,010 ** (+0,27)
Emploi de rang 1 (oui = 1, non = 0)	—	—	—
Nombre de semaines de travail au Québec avant cet emploi	—	—	—
Constante	24,088 **	3,311 **	8,635 **
R ²	0,291 **	0,328 **	0,259 **
n	690	729	718

* sign. à alpha = 0.05

** sign. à alpha = 0.01

— : non significatif et non nécessaire au modèle

[516]

TABLEAU 9
Régressions du SSE, PPS et FG des emplois québécois
pour les personnes n'ayant pas travaillé avant d'immigrer
Coefficients métriques (coefficients standardisés entre parenthèses)

Variables dépendantes	SSE	PPS	FG
• Âge	—	+1,729	—
Sexe (homme = 1, femme = 0)	—	—	—
Déclaration de connaissance du...			
- français (oui = 1, non = 0)	—	—	—
- anglais (oui = 1, non = 0)	—	+15,945 ** (+0,24)	+ 1,307 * (+0,20)
• Présence d'enfants du répondant (oui = 1, non = 0)	—	-20,020 ** (-0,31)	—
• Catégorie d'immigrant (référence : indépendant)	-3,153 (-0,09)	—	—
- réfugié (oui = 1, non = 0)	—	—	—
- famille (oui = 1, non = 0)	-4,988 ** (-0,22)	—	—
• Requérant principal (oui = 1, non = 0)	+4,847 ** (+0,23)	—	+ 1,32 * (+0,21)
• Parrainé (oui = 1, non = 0)	—	—	—
• Emploi attesté avant l'arrivée (oui = 1, non = 0)	—	+ 15,164 * (+0,15)	—
• Nombre d'années de scol.	+0,760 ** (+0,28)	+ 1,837 * (+0,23)	+0,210 ** (+0,26)
• Nombre d'années de disponibilité sur le marché du travail	—	—	—
Emploi de rang 1 (oui = 1, non = 0)	—	—	—
Nombre de semaines de travail au Québec avant cet emploi	—	—	—
Constante	24,899 **	-54,216 **	6,328 **
R ²	0,237 **	0,303 **	0,210 **
n	146	140	140

* sign. à alpha = 0.05 ** sign. à alpha = 0.01

— : non significatif et non nécessaire au modèle

On remarquera, en premier lieu, la faiblesse relative de ce qui est expliqué autant pour le statut des emplois occupés par des personnes qui avaient une expérience professionnelle pré-migratoire que pour les emplois détenus par des personnes qui n'avaient pas une telle expérience. Dans une étude sur l'ensemble de la population québécoise, on a démontré que le SSE de l'emploi à 35 ans était déterminé à 57% par le SSE du premier emploi et la scolarité (Renaud, Bernard, Berthiaume, 1980). La [517] période étudiée entre le premier emploi et l'emploi à 35 ans est beaucoup plus longue que la période observé ici. Toutes choses étant égales par ailleurs, on devrait, sur une si longue période, observer des relations beaucoup plus faibles que celles observées sur une courte période puisque, le temps passant, s'accumule les changements ¹⁹⁵. Or, le tableau 8 montre des R² de l'ordre de 0,25 à 0,33 sur un temps plus court avec un nombre plus élevé de variables considérées. C'est donc dire que le statut des premiers emplois des immigrants, après la migration, est très peu déterminé par les facteurs de capital humain relativement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la population active.

De plus, même si les modèles des emplois détenus par les personnes qui ont travaillées avant la migration tendent à être un peu plus déterminés, cette différence est faible (les R²). C'est donc dire que les gens qui arrivent au Québec ne voient pas leur identité professionnelle beaucoup plus confirmée s'ils ont, à l'arrivée, de l'expérience de travail. Cela confirme l'importance de la rupture que crée la migration.

Les déterminants du prestige social (SSE) des premiers emplois occupés

Outre les variables d'expérience professionnelle, qui ne s'appliquent qu'au groupe d'emploi détenu par des personnes qui avaient travaillé avant d'immigrer au Québec, quelques différences de déterminants

¹⁹⁵ Si on prend pour exemple la corrélation de 0,49 liant le PPS avant et après la migration et que l'on suppose un intervalle d'un an entre ces deux points, le même processus se répétant une deuxième année donnerait une corrélation de $0,49 \times 0,49$ ou 0,24. S'il se répétait une troisième année, on aurait $0,24 \times 0,49$, soit 0,12 et ainsi de suite.

selon la présence ou non d'une expérience professionnelle avant la migration apparaissent.

Pour les emplois occupés par les personnes qui ont travaillé avant la migration (tableau 8), la connaissance de l'anglais, par rapport à sa non-connaissance, augmente les chances que ces emplois soient de plus haut niveau de prestige. Cet effet est absent du modèle des emplois occupés par les personnes n'ayant pas travaillé avant d'immigrer (tableau 9).

Autant pour les emplois occupés par les personnes qui avaient travaillé avant la migration que pour ceux occupés par les personnes qui n'avaient pas travaillé, le fait que l'emploi soit occupé par une personne de la catégorie d'immigration indépendante (catégorie de référence dans les tableaux), par rapport aux catégories réfugié et famille, fait que ces emplois tendent à être de plus haut prestige. Ce n'est pas là l'effet de l'obtention d'un emploi canadien avant la migration puisque la variable « visa avec emploi attesté » n'a pas d'impact. Les personnes qui immigreront sous la catégorie des indépendants, lorsqu'elles sont requérantes [518] principales, ont fait l'objet d'une forte sélection et c'est probablement l'effet de cela qui est perçu ici. De fait, le prestige des emplois détenus par les immigrants qui n'ont pas travaillé avant la migration tend à être plus élevé si son détenteur est effectivement le requérant principal, fait que l'on ne remarque pas du côté des premiers emplois des personnes qui ont travaillé avant la migration.

Du côté des variables d'expérience et/ou de compétence professionnelle, la scolarité est, pour les emplois détenus par les personnes n'ayant pas travaillé avant la migration, le plus important déterminant du prestige de l'emploi ($b' = 0,28$). Pour les emplois détenus par des personnes qui ont une expérience professionnelle pré-migratoire, la scolarité n'a aucun effet net. Ce sont plutôt les indices de cette expérience professionnelle, en conjonction avec la scolarité, qui sont importants.

En effet, aucun des trois indicateurs du statut d'emploi avant la migration n'a d'influence nette, par lui-même. Tout passe par l'interaction avec la scolarité : elle agit comme condition à l'action de deux des trois indicateurs du statut avant migration, soit SSE (0,36) et FG (0,17). Les déterminants du niveau de spécialisation (PPS) des premiers emplois occupés

Tout comme c'était le cas pour le prestige des emplois détenus par des personnes avec une expérience professionnelle, la connaissance de l'anglais augmente les chances que l'emploi québécois soit de plus haut niveau de spécialisation, et, cette fois, indépendamment que la personne qui occupe l'emploi ait une expérience professionnelle pré-migratoire ou non. La catégorie d'immigration, cette fois, pour un modèle ou l'autre, n'a pas d'impact. Par contre, le fait que la personne qui détient l'emploi arrive avec un emploi attesté, s'il y a expérience professionnelle antérieure à la migration, augmente les chances que l'emploi soit de plus haute spécialisation. Cette dernière constatation est sans doute responsable d'une partie de l'effet de la variable « emploi unique » du chapitre précédent.

Un âge plus avancé des détenteurs des emplois, s'ils ont aussi une expérience professionnelle pré-migratoire, augmente les chances que l'emploi soit d'un plus haut niveau de spécialisation. On remarquera aussi que l'indicateur de pression familiale « présence d'enfant du répondant » est un facteur important ($b' = -0,31$) de diminution des chances que l'emploi soit de haut niveau de spécialisation. Il est possible que cette présence d'enfants pousse à l'occupation d'emplois relativement moins intéressants en terme de spécialisation.

[519]

Comme pour le SSE, la PPS est grandement déterminée, d'une part, par la scolarité pour les emplois occupés par des personnes n'ayant pas d'expérience professionnelle pré-migratoire et, d'autre part, par l'interaction scolarité/expérience professionnelle antérieure pour les emplois occupés par des personnes ayant une telle expérience (scolarité * PPS dans ce cas).

Les déterminants du niveau de formation générale (FG) des premiers emplois occupés

Pour ce qui est du dernier indicateur du statut des premiers emplois québécois, la FG, on remarque certaines tendances déjà observées sur les autres indicateurs, mais aussi certaines particularités.

Les emplois détenus par des femmes ayant une expérience professionnelle pré-migratoire tendent à être définis comme exigeant un niveau de formation générale plus élevé que ce n'est le cas pour les emplois détenus par des hommes. Pour les emplois occupés par des personnes ayant une telle expérience professionnelle, la connaissance du français et de l'anglais accroît la FG des premiers emplois. Du côté des emplois occupés par des personnes n'ayant pas connues d'expérience professionnelle avant la migration, seule la connaissance de l'anglais semble avoir cet effet.

Le statut d'immigration des personnes semble aussi, pour la FG, être déterminant. Pour les emplois occupés par des personnes avec expérience antérieure, ceux détenus par les indépendants sont de FG plus élevés que ceux détenus par les personnes des catégories famille et réfugié. Pour les emplois des personnes n'ayant pas d'expérience antérieure, il semble plutôt que ce soit les requérants principaux du visa qui tendent à occuper des premiers emplois de FG plus élevées.

Tout comme pour le SSE et la PPS, la FG des premiers emplois québécois est grandement déterminée par la scolarité dans le cas des personnes n'ayant pas d'expérience professionnelle et par la conjonction scolarité/statut du principal emploi avant la migration pour les autres (scolarité*FG du principal emploi avant la migration). Cependant, la spécialisation (PPS) du principal emploi avant la migration, par elle-même, a ici un effet net sur la FG des premiers emplois. Le terme d'interaction démontre cependant un effet net presque deux fois supérieur à celui de la FG antérieure (un b' de 0,27 pour le terme scol*FG du principal emploi avant la migration, et de 0,15 pour la PPS du principal emploi avant la migration).

[520]

Il ressort de ces régressions que la scolarité occupe une place centrale dans la capacité d'importer, de faire jouer au Québec son expérience professionnelle passée et d'y occuper une place qui se situe dans le fil de la carrière déjà amorcée à l'étranger. Dans le cas où cette expérience antérieure est inexistante, la scolarité, en elle-même, semble être la caractéristique de mise en valeur professionnelle.

La scolarité est, en quelque sorte, la clé principale de l'accès aux emplois de statut plus élevé. Pour les emplois occupés par des personnes qui n'ont pas d'expérience professionnelle pré-migratoire, la scolarité a un effet net. Pour les emplois détenus par des personnes qui ont une expérience professionnelle pré-migratoire, si la scolarité est plus faible, l'histoire professionnelle passée n'aura que peu d'impact ; si elle est plus élevée, au contraire, cette histoire sera d'autant plus déterminante. La scolarité semble donc être la caractéristique principale qui permette le transport de l'identité professionnelle des migrants.

Vivant typiquement une baisse de statut à l'arrivée, pouvant faire valoir, mais faiblement, son identité professionnelle antérieure et n'étant pas assuré de pouvoir bénéficier d'une amélioration de statut en changeant d'emploi, l'immigrant est confronté à une décision permanente : doit-il quitter ou non l'emploi présent. Sans compter que certains de ces emplois peuvent en eux-mêmes être précaires et prendre fin indépendamment de la volonté de leur titulaire. Pour mieux cerner ces aspects, nous étudierons, à la section suivante, les déterminants de la durée dans un emploi et les déterminants de la décision volontaire de changer d'emploi.

La stabilité des premiers emplois

Dans cette dernière partie de l'analyse, nous étudierons les facteurs qui accroissent ou diminuent la stabilité dans un emploi donné. L'étude de la durée des emplois de l'an un fournira des indications, contrairement à l'étude du statut d'emploi, des facteurs et processus contribuant à la construction d'une stabilité professionnelle et économique. On pourra répondre à la question générale « qu'est-ce qui

fait qu'un immigrant conserve longtemps ou au contraire quitte rapidement un emploi ? ».

Le statut de l'emploi occupé devient ici variable indépendante. Il peut expliquer qu'on quitte ou qu'on conserve l'emploi.

[521]

La variable dépendante

Pour l'étude de la stabilité d'emploi, la régression de survie sera utilisée comme méthode d'analyse. Pour ce genre d'analyse, la variable dépendante est la durée dans un état, ici la durée dans un emploi donné. Le questionnaire, d'où proviennent les données que nous utiliserons, date (à la semaine) le début et la fin de chacun des emplois. La variable dépendante sera le nombre de semaines entre le début de l'emploi et sa fin, ou jusqu'au moment de l'observation si l'emploi était en cours à l'entrevue.

Les emplois en cours au moment de l'enquête (appelé cas tronqués) fournissent de l'information jusqu'à la semaine de troncature (entrevue), puis sont retirés du groupe des emplois encore à risque de se terminer pour les calculs portant sur des durées plus longues.

La Figure 2 (où la semaine zéro représente le début de chacun des emplois) donne une idée de la durée des emplois : ceux-ci durent d'une semaine seulement à plus de 52 semaines avec une durée médiane de 36 semaines.

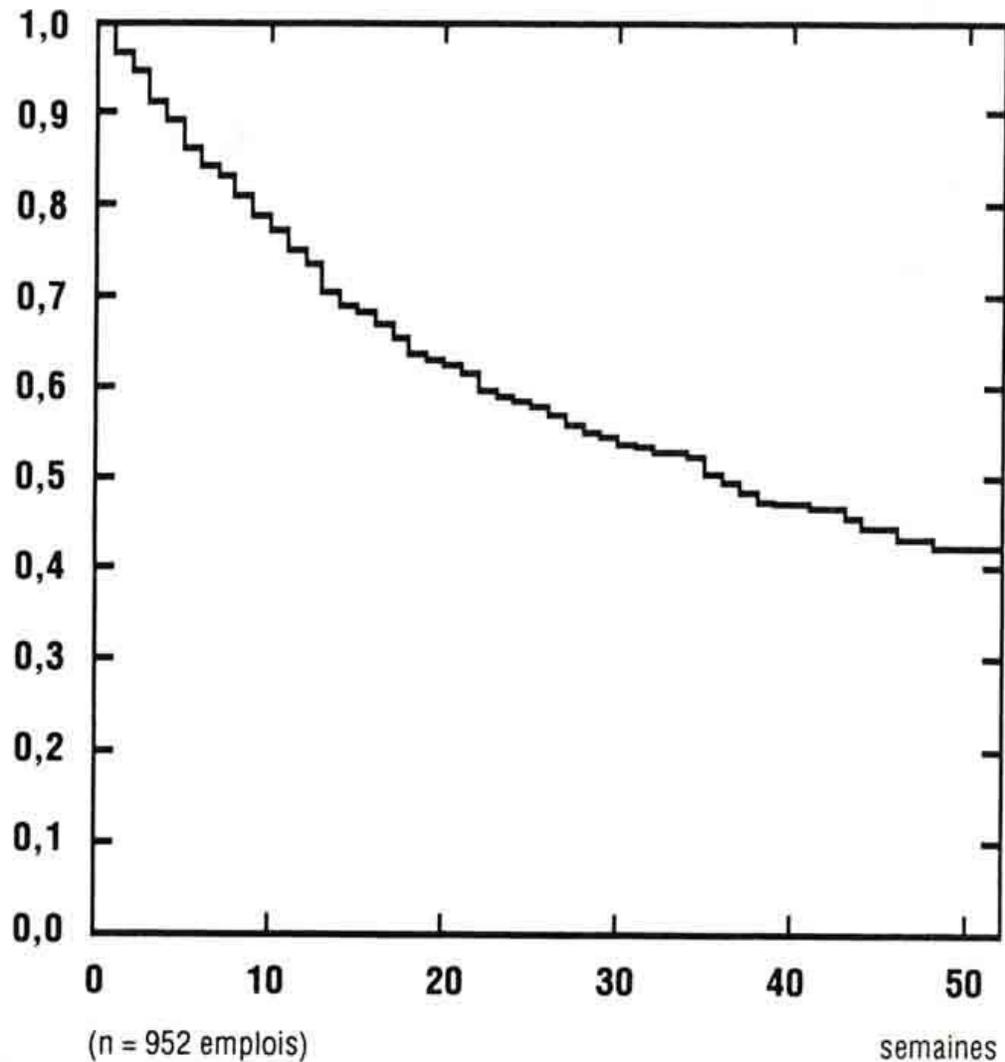
Le type de régression de survie qui sera utilisée est le modèle semi-paramétrique de Cox (1972, 1975), modèle qui n'impose pas de contraintes particulières à l'effet propre du temps. Des 800 emplois étudiés par la régression, 348 se sont terminés pendant la période couverte par le temps 1 de l'enquête.

***Les variables indépendantes
pour l'étude de la stabilité en emploi***

Nous reprendrons, pour cette analyse, les mêmes facteurs explicatifs, à quelques exceptions près, que ceux utilisés plus haut pour l'analyse du statut d'emploi, en y ajoutant les traits de l'emploi dont on étudie la durée.

Deux nouvelles variables portant sur la situation économique des personnes sont introduites. Elles mesurent la pression familiale à l'emploi. Il s'agit d'indicateurs binaires, variant dans le temps, qui prennent la valeur 1 ou 0 (zéro) selon le cas. La première, la variable « emploi du conjoint ou du responsable du ménage » vaudra 1 aux périodes correspondant à l'emploi de cet individu et vaudra 0 pour ses périodes de non-emploi. Pour seconde, la variable d'interaction « non-emploi du conjoint ou du responsable du ménage *et présence d'enfants du répondant* », elle prendra la valeur 1 aux périodes de non-emploi du conjoint ou du responsable du ménage s'il y a aussi présence d'un ou plusieurs enfants [522] du répondant (âgé de moins de 18 ans) et aura la valeur 0 autrement. La valeur de ces variables est susceptible de prendre différentes valeurs au cours d'un même épisode d'emploi.

FIGURE 2
Table des sorties d'emploi



Un nouveau groupe de variables indépendantes sera utilisé : les caractéristiques de l'emploi dont on étudie la durée. Il est en effet vraisemblable que les traits de l'emploi puissent être déterminants, soit de sa capacité à durer (v.g. emploi précaire), soit de l'intérêt de son titulaire à le conserver ou à le quitter. Outre les trois indicateurs du statut de l'emploi que nous avons déjà abondamment utilisés jusqu'ici (SSE, [523] FG, PPS), on ajoute des caractéristiques plus spécifiques

des emplois dont : le secteur industriel ¹⁹⁶, la taille de l'entreprise ¹⁹⁷, le type de rémunération ¹⁹⁸, le salaire horaire, la langue généralement utilisée en emploi, le nombre d'heures de travail par semaine, le fait que l'emploi soit syndiqué ou non et, finalement, trois indicateurs du degré d'adéquation entre la scolarité de l'immigrant travaillant et le statut d'emploi ¹⁹⁹.

Les déterminants de la durée des emplois (toutes fins)

Le tableau 10 fournit la liste des variables testées ainsi que les résultats des régressions de survie pour deux types de fin d'emploi, soit l'ensemble des fins d'emploi et les fins volontaires d'emploi. Les déterminants du second type seront présentés plus loin.

On notera d'abord le khi-deux des modèles : les variables indépendantes améliorent la prédiction de l'ensemble de fins d'emploi de 92,83 (khi-deux du modèle) par rapport au khi-deux de base (sans variable indépendante) de 3111,21. L'autre modèle présentera le même genre de situation. Les modèles, dont il sera ici question, sont, globalement, faiblement déterminés par les variables indépendantes testées.

Des traits individuels et contextuels testés, on remarque que la connaissance du français est la seule variable qui accélère significativement la fin des emplois. Les seules autres variables indépendantes significatives proviennent des traits des emplois eux-mêmes plutôt que des traits des personnes qui les détiennent.

¹⁹⁶ Tertiaire ou secondaire ; on ne retrouve aucun emploi du secteur primaire.

¹⁹⁷ Nombre d'employés tel que perçu par le répondant qui occupe l'emploi.

¹⁹⁸ Salarié, autonome ou à la pièce/à commission.

¹⁹⁹ Ces indicateurs ont été construits en divisant chacun des indices de statut de l'emploi (SSE, PPS et FG) par le nombre d'années de scolarité de la personne qui y travaille. Ces variables prennent une valeur plus élevée lorsqu'il y a sur-utilisation *relative* des qualifications du répondant (le répondant est sous-qualifié pour l'emploi) et une valeur faible lorsqu'il y a sous-utilisation *relative* des qualifications du titulaire du poste (le répondant est surqualifié pour le poste).

Le salaire horaire, le nombre d'heures de travail par semaine, le fait que l'emploi soit syndiqué et son niveau de spécialisation sont les traits d'emploi qui, lorsqu'ils sont plus élevés (ou présent, dans le cas de la syndicalisation), augmentent la durée de séjour dans l'emploi.

Tout se passe comme si on ne quittait pas un emploi avantageux économiquement ou requérant un haut niveau de spécialisation. Mais, bien sûr, ceci pourrait aussi être dit à l'envers : les emplois avantageux tendent à n'être pas précaires, à être plus spécialisés... et à durer longtemps.

Pour mieux comprendre les processus à l'oeuvre, il nous faut distinguer un type particulier de sortie d'emploi. Il est constitué des changements volontaires d'emploi. Il peut être défini à l'aide de la conjonction de deux conditions : son détenteur considère avoir mis fin volontairement à cet emploi et il a débuté un nouvel emploi dans les quinze jours qui ont suivi ²⁰⁰. Sur les 348 sorties d'emploi au total, 169 sont de ce type.

²⁰⁰ Cette approximation nous fait faire une curieuse contorsion logique puisque ce n'est que deux semaines après la fin de l'emploi qu'on saura s'il peut-être ou non classé dans ce type de fin. Il ne faudra au moins pas considérer cette issue comme étant *parce que le répondant avait un autre emploi qui l'attendait*.

[524]

TABLEAU 10
Régressions de survie de la durée dans un emploi donné

	Toutes fins	Changement d'emploi
• Age		
• Sexe (homme = 1, femme = 0)	—	+0,435 * (6,28)
• Déclaration de connaissance du...		
– français (oui = 1, non = 0)	+0,396 ** (11,78)	—
– anglais (oui = 1, non = 0)	—	—
• Présence d'enfants du répondant (oui = 1, non = 0)	—	—
• Période(s) d'emploi du conjoint ou du responsable du ménage	—	—
• Non-emploi du conjoint ou du responsable du ménage et présence d'enfants du répondant	—	—
• Catégorie d'immigrant (référence : indépendant)		
– réfugié (oui = 1, non = 0)	—	—
– famille (oui = 1, non = 0)	—	—
• Requéran principal (oui = 1, non = 0)	—	—
• Parrainé (oui = 1, non = 0)	—	—
• Visa stipulant emploi attesté (oui = 1, non = 0)	—	—
• Nombre d'années de scolarité	—	—
• Nombre d'années de disponibilité sur le marché du travail	—	—
• SSE emploi avant migration	—	+0,008 * (5,81)
• PPS emploi avant migration	—	—
• FG emploi avant migration	—	—
• Scol. * SSE emploi précédent au QC	—	—
• Scol. * PPS emploi précédent au QC	—	—
• Scol. * FG emploi précédent au QC	—	—
• Nombre de semaines de travail au Québec avant cet emploi	—	—
• Secteur d'industrie (tertiaire = 1, secondaire = 0)	—	—
• Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	—	—
• Types de rémunération (référence : travail à la pièce ou à commission)		
– Travail salarié	—	—
– Travail autonome	—	—
• Salaire horaire	-0,065 ** (16,24)	-0,104 ** (20,84)
• Principale langue de travail		
– Français	—	—
– Anglais	—	—
• Nombre d'heures de travail par semaine	-0,025 ** (23,19)	-0,039 ** (29,85)
• Emploi syndiqué (oui = 1, non = 0)	-0,306 ** (3,14)	—
• SSE	—	—
• PPS	—	—
• FG	—	—
• SSE/scolarité	—	—
• FG/scolarité	—	—
• PPS/scolarité	—	—
X ² du modèle :	92,83 **	54,98 **
Degré de liberté :	5	4
y ² de base :	3111,21	1721,95
n :	800	869

* sign. à $\alpha = 0.05$

** sign. à $\alpha = 0.01$

(entre parenthèses : χ^2 spécifique au terme : χ^2 de Wald)

[525]

Techniquement, les régressions sont estimées sur les mêmes cas, mais tous ceux connaissant un autre type de sortie que celui étudié sont considérés tronqués à la durée où ils sortent de l'emploi ou de l'observation.

Les fins volontaires suivies d'un autre emploi

Ces fins sont celles qui se rapprochent le plus de l'idée d'une mobilité organisée, voulue, plutôt que subie. On s'attend dès lors à ce qu'elles soient fonction de la sous-utilisation des compétences des titulaires des emplois ou, plus simplement, de la faible rentabilité économique de l'emploi. La deuxième colonne du Tableau 10 présente les coefficients associés à ce type de sorties d'emploi. Conformément à ce qu'on vient de dire, meilleur est le salaire et plus élevées sont les heures de travail, plus faible est la probabilité, à chaque unité de temps, de mettre ainsi fin à l'emploi. Le fait d'avoir occupé, avant la migration au Québec, un emploi de plus haut prestige augmente les chances que l'emploi se termine rapidement. Cependant, ce n'est pas là une question d'inadéquation entre la personne et l'emploi, aucun des indicateurs d'inadéquation ne jouant ici.

On remarque aussi que les hommes sont plus portés à connaître rapidement ce type de fin d'emploi que les femmes.

Conclusion

Sur le court terme (la première année d'observation), ce que l'on perçoit de la reconstruction de l'identité socio-professionnelle des nouveaux immigrants peut être résumé comme suit.

En moyenne, les immigrants dans leur première année au Québec ont des emplois de statut inférieur à ceux qu'ils détenaient à l'étranger.

Le trait marquant de leur vie professionnelle est la stabilité : un seul emploi et, lorsqu'ils en changent, ils tendent à obtenir un emploi de même niveau. Ceux qui changent de niveau d'emploi ne le font pas automatiquement pour le mieux : s'ils jouissent alors d'une chance de mobilité ascendante, cette chance est relativement peu associée au statut d'emploi déjà atteint. Elle est plutôt le fait d'une loterie dont ils peuvent sortir gagnant ou perdant... mais qui fait plus de gagnants que de perdants.

Dans ce contexte, la capacité de faire valoir leurs traits individuels et leurs expériences professionnelles acquises avant la migration devient très importante : quant à n'occuper qu'un seul emploi, mieux vaut qu'il [526] soit dans la lignée de la carrière déjà amorcée, qu'il soit déterminé par celle-ci. Cela est d'autant plus fondamental que la majeure partie de l'immigration québécoise est le fait de personnes sur-sélectionnées, ayant une forte scolarité (61% des enquêtés ont une scolarité de niveau post-secondaire).

L'identité socio-professionnelle antérieure des immigrants détermine en partie le statut des emplois qu'ils détiendront dans leur première année au Québec. Plus particulièrement, les trois dimensions de statut des emplois obtenus au Québec (statut socio-économique, formation générale requise par l'emploi et préparation professionnelle spécifique de l'emploi) sont fonction de la position qu'ils ont occupée sur ces échelles lors du principal emploi avant la migration. Cependant, cela est modulé par leur scolarité ; plus celle-ci sera élevée, plus ils pourront faire valoir leur expérience professionnelle étrangère. La scolarité est comme le présentoir sur lequel ils peuvent faire valoir leur marchandise plus spécifique.

Mais ce que nous venons de dire doit être nuancé de façon importante. La détermination du statut des emplois québécois n'est guère plus forte pour ceux qui ont déjà travaillé que pour les immigrants qui en sont à leurs premiers emplois. En d'autres termes, les personnes arrivant au Québec avec une expérience de travail peuvent la faire valoir mais elles sont malgré tout presque dans la situation d'une personne qui n'a rien à faire valoir professionnellement si ce n'est sa scolarité. Les niveaux de détermination observés sur cette population

particulière sont beaucoup inférieurs à ceux qu'on observe dans l'ensemble de la population active... entre deux emplois séparés de plus de 10 ans !

La stabilité en emploi revêt alors un sens particulier. Elle est une façon de conserver les acquis québécois... si ceux-ci sont intéressants et/ ou peuvent être conservés. Plus un emploi est avantageux, moins on en changera. De là provient que les emplois qui s'étaient avérés uniques, après un an de séjour au Québec, sont, globalement, meilleurs que les autres.

Analysé sur une courte période, l'avenir professionnel des nouveaux immigrants semble incertain et leurs changements d'emploi peu structurés. Il est fort probable que sur une période plus longue, des processus et stratégies de mobilité ascendante apparaîtront.

[527]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLISHEN B.R., W.K. Carroll et C. Moore

1987 « The 1981 Socioeconomic Index for Occupation in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24, 4.

CCDP

1989 *Guide de classification descriptive des professions*. Direction générale des informations sur les professions et les carrières, neuvième édition, 1989, no. LM022F/2/89.

COX D.R.

1972 « Régression Models and Tables (with Discussion) », *J.R. Stat.Soc. B*, 34 :248-275.

1975 « Partial likelihood », *Biometrika*, 62 : 269-276.

HAUSER, R. M.

1980 « Some Exploratory Methods for Modeling Mobility Tables and Other Cross-classified Data », *Sociological Methodology* : 413- 458.

RENAUD J., A. Carpentier, G. Ouimet et C. Montgomery

1992 *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 78p.

RENAUD J., P. Bernard, et M. Berthiaume

1980 « [Éducation, qualification professionnelle et carrière](#) », *Sociologie et Sociétés*, XII, 1, avril : 23-52.

[528]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[530]

[531]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

SIXIÈME PARTIE :

**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE
À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ**

23

“Retour à la case « avant-départ »,
délais et processus du regain
de statut professionnel antérieur
à la migration dans une cohorte
de nouveaux immigrants.”

Par Jean RENAUD et Stéphane CRESPO

[Retour à la table des matières](#)

[532]

[533]

La croissance de la multi-ethnicité au sein de la société québécoise confère à l'étude des processus d'établissement des nouveaux immigrants un intérêt considérable. L'établissement des immigrants est abordé à travers plusieurs facettes, qui représentent autant de domaines de recherche précis : professionnel, culturel et linguistique. La période d'établissement est une source pertinente d'intérêt puisqu'elle constitue un moment critique de leur vie. Nous nous proposons ici d'étudier une facette spécifique de l'établissement professionnel, soit le regain du statut socio-économique des emplois. Par regain du statut socio-économique des emplois, l'on entend l'événement par lequel l'immigrant occupera après la migration un emploi de statut socio-économique qui ne soit pas inférieur à celui du principal emploi avant la migration.

L'étude du regain du statut sera ici motivée par la préoccupation de fournir une conception de l'établissement socio-professionnel qui intègre les antécédents professionnels datant de la période pré-migratoire. La prise en considération de ces antécédents à travers le regain du statut nous incitera donc à replacer les expériences de travail au Québec dans les projets de carrière, souvent amorcés depuis longtemps. Par le fait même, il sera possible de cerner à quel prix se fait l'établissement sur ce plan, ou dans quelle mesure il y a rupture lors de la migration et ce, sur cette dimension spécifique qu'est le statut socio-économique.

Concrètement, nous nous proposons d'aborder ce travail en fonction des parties suivantes : 1) cadre théorique ; 2) opérationnalisation de ce cadre théorique à travers les trois étapes suivantes : présentation des données utilisées, méthodologie et construction des données ; 3) analyse des déterminants du regain de statut ; 4) discussion.

[534]

Cadre théorique

Manifestement, la littérature ne semble pas abondante sur le sujet qui nous intéresse. Celle-ci aborde des thèmes beaucoup plus généraux. Ces ouvrages ne doivent pas être ignorés pour l'objet qui nous concerne, puisque tout processus de recouvrement de statut est forcément sous-tendu par ceux qui qualifient l'itinéraire professionnel en pays d'accueil. Par exemple, il sera d'autant plus facile, pour l'immigrant, de recouvrir son statut s'il connaît rapidement une mise en emploi, s'il connaît une contre-mobilité professionnelle ascendante, et si la stratification des emplois de la population immigrante relativement à la population générale ne lui est pas défavorable. Plusieurs études ont ainsi démontré l'existence de patterns de mobilité sociale ou professionnelle ascendants chez les immigrants (Sabatello, 1979 ; Sullivan, 1984 ; Alexander, 1972 ; Chimbos, 1974), cependant qu'il a été aussi prouvé que, d'un point de vue de stratification, les groupes d'immigrants ont des statuts inférieurs aux natifs (Boyd, 1984 ; Evans, 1984 ; Hartman & Hartman, 1983 ; Garcia, 1984 ; Ramcharan, 1976). Mais le rapport de ces études plus générales à l'objet spécifique qui nous concerne n'est pas suffisant pour justifier une revue de la littérature plus détaillée.

Mentionnons tout de même quelques rares études qui abordent le regain de statut, soit spécifiquement, soit dans le cadre d'études de mobilité. Ramcharan (1976) trouve que, dans un échantillon de cols blancs et de cols bleus d'origine indoue à Toronto, les premiers ont plus de facilité à se repositionner sur la dimension du statut socio-économique que les seconds. Katz (1983) considérant la mobilité ascendante dans l'optique du recouvrement de l'occupation de base, trouve que moins de la moitié des sujets se repositionnent au bout d'une année de résidence. Enfin, Goldlust & Richmond (1974) mettent en évidence des patterns de dislocation initiale de statut socio-économique.

De ces études, on retient la pertinence d'étudier les mécanismes de rupture des niveaux socio-économiques des emplois avant et après la

migration. D'un autre côté, on sait que l'immigration est majoritairement le fait de personnes sélectionnées en fonction de leurs compétences fonctionnelles et des besoins du marché. En dépit de cette planification, en fonction de laquelle on pourrait s'attendre spontanément à ne pas observer des baisses de statut après la migration, peut-on tout de même trouver au cours des deux premières années de vie au Québec de tels mécanismes ? Il en résultera un portrait global du processus de regain de [535] statut dont on pourra cerner la cohérence en fonction de ses composantes possibles.

Ces dernières renvoient à des types de caractéristiques personnelles de l'immigrant. Dans l'optique d'une étude mettant l'accent sur de telles caractéristiques, susceptibles d'avoir une résonance sur la propension à garder ou non les acquis socio-professionnels antérieurs, on peut considérer la période pré-migratoire et post-migratoire de l'individu. Les facteurs pré-migratoires et post-migratoires peuvent comprendre aussi bien les caractéristiques personnelles (hors emploi), que les caractéristiques personnelles en relation avec la force de travail, comme les savoirs et habiletés professionnelles. Lorsque ces facteurs sont pré-migratoires, ils sont acquis une fois pour toutes, et sont donc statiques. Mais lorsqu'ils sont post-migratoires, ils peuvent être en plus dynamiques, au sens où le temps peut influencer sur leur acquisition, leur rétention ou leur perte. En somme, on peut regrouper les facteurs susceptibles d'influencer la dynamique du regain sous les quatre catégories suivantes : 1) les caractéristiques personnelles hors-emploi et pré-migratoires ; 2) les savoirs professionnels acquis avant la migration ; 3) les caractéristiques de la situation personnelle hors-emploi après la migration ; 4) les savoirs professionnels acquis après la migration ²⁰¹.

Quelles sont les contributions respectives de ces ordres de caractéristiques dans l'explication de la variation dans le regain de statut, et quels sont les liens que l'on peut observer entre ces ordres ? Déterminent-ils de manière plus ou moins prononcée, de façon complémentaire ou autonome l'événement à l'étude ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre une fois l'opérationnalisation de ce cadre théorique effectuée.

²⁰¹ Les catégories 1 et 3 relèvent des caractéristiques non monnayables sur le marché, tandis que les autres le sont plus directement.

L'opérationnalisation

L'opérationnalisation de ce cadre théorique sera effectuée dans les deux sous-sections suivantes : 1) présentation des données utilisées et méthodologie ; 2) construction des données.

1. Présentation des données utilisées et méthodologie

Les données proviennent d'une vaste enquête sous la direction de Jean Renaud, réalisée sur 1000 immigrants qui sont entrés au Québec entre juillet et octobre 1989 ²⁰². Nous avons tiré de l'échantillon total une cohorte de 780 immigrants, qui avaient détenu un emploi auparavant. La [536] présente étude est basée sur les données du temps 1 et 2, portant sur les deux premières années de résidence.

La principale méthode d'analyse choisie est la régression de survie. La particularité de la régression de survie est de permettre l'étude dynamique des événements dans le temps. Dans le cas qui nous concerne, l'événement à l'étude est le premier regain de statut. Par cette méthode, il est possible non seulement de décrire l'évolution d'événements spécifiques dans le temps à travers des changements d'état, mais aussi de prédire l'influence d'une batterie de variables statiques ou dynamiques dans ces changements (en l'occurrence le fait de connaître la reconnaissance du statut). Ainsi, la régression de survie combine deux procédures statistiques : les tables de survie et une version modifiée des régressions multiples ²⁰³. Le modèle de régression

²⁰² L'enquête visait à cumuler des informations temporellement datées sur toutes les facettes de l'établissement : emploi, non-emploi, logement, scolarité, utilisation des médias, contact avec les institutions québécoises, contact avec les associations ethniques, etc. La précision de la datation est de l'ordre de la semaine. Pour une description de l'échantillon original, voir Renaud et al (1992) ; pour l'évolution de cet échantillon sur deux ans, voir Renaud et al (1993).

²⁰³ Les tables de survie indiquent, à chaque unité de temps, combien d'individus ont connu l'événement en question relativement à ceux qui ne l'ont pas connu.

de survie utilisé ici est celui de Cox (1972, 1975), où l'effet propre du temps est non spécifié.

2. Construction des données

Nous reprendrons ici chacune des catégories de la typologie en ayant soin de mentionner dans chaque cas les variables retenues.

Les caractéristiques personnelles hors-emploi et pré-migratoires

Les variables qui pourraient être rangées dans cette catégorie, bien que référant à des caractéristiques d'individus, ne comportent pas de liens directs avec les connaissances et les savoir-faire en relation avec des domaines d'emploi précis. Nous avons retenu ici le sexe (masculin oui/ non), l'âge, la catégorie d'immigration (indépendant, oui/non), le fait d'être le requérant principal du visa, le fait d'avoir un visa mentionnant qu'un emploi attesté attend l'immigrant à l'arrivée. On considérera ces variables comme les indicateurs personnels les plus communs. Ceux-ci qualifient des niveaux de rapports différents à l'univers professionnel, que ce soit en fonction d'attentes personnelles ou sociales (sexe, âge), en fonction de pressions économiques issues du fait d'être le responsable économique de la famille (requérant principal) ou en fonction de rapports privilégiés au marché du travail (emplois attestés).

À partir de ces données, une fonction spécifique, nommée quotient instantané, calcule, pour chaque unité de temps, la probabilité que les individus à risque connaissent une transition d'état. Cette probabilité, variant dans le temps, devient par le fait même la variable dépendante. La raison pour laquelle la régression de survie s'appuie sur une version modifiée de la régression multiple provient du fait que la variable dépendante change au cours du temps, de même que la catégorie des variables indépendantes dynamiques.

*Les savoirs professionnels (markettable skills)
acquis avant la migration*

Les savoirs professionnels comprennent des variables indiquant les niveaux de compétence et d'expérience professionnelle détenus par les [537] candidats. On trouvera ici le statut socio-économique du principal emploi avant la migration. On trouvera aussi le nombre d'années de scolarité avant la migration. La déclaration de la connaissance exclusive des langues officielles à l'arrivée (français, anglais) et la déclaration de la connaissance de ces deux langues pourrait aussi faire partie de ce type de variables ²⁰⁴.

*Les caractéristiques de la situation personnelle
hors-emploi après la migration*

Ces variables sont ici du même ordre que celles ayant trait au capital humain hors-emploi en ce qu'elles ne qualifient pas des savoirs professionnels, mais bien des situations personnelles. Il s'agit ici dans un premier temps des modes de subsistance, calculés à partir de la situation financière, notamment les modes de revenus, (le fait de vivre de ses économies personnelles ou d'être dépendant (économies personnelles oui/non)). Dans un second temps, on considérera les modalités de contact post-migratoire avec le marché du travail (recherche d'emploi (oui/non)). Enfin, dans un troisième temps on évaluera le rôle de la participation temporaire (ou écourtée) à un cours comme mode d'attente spécifique, avec la variable abandon de cours (oui/non).

²⁰⁴ Ces deux dernières variables s'intègrent davantage dans cette catégorie que dans la précédente, puisque la connaissance des langues s'impose davantage comme outil monnayable sur un marché d'emploi que comme un attribut personnel.

*Les savoirs-professionnels
acquis après la migration*

Les expériences de travail, et/ou de socialisation à des réseaux francophones et anglophones, de même que la diplomation à des cours suivis au Québec, peuvent faire partie de cette dernière catégorie. Nous y avons regroupé la présence d'au moins une expérience de travail en français, la présence d'au moins une expérience de travail en anglais, la présence d'au moins une expérience de travail dans une autre langue, le fait d'avoir socialisé au groupe francophone par l'intermédiaire d'un cours dispensé en français, le fait d'avoir socialisé au groupe anglophone par l'intermédiaire d'un cours en anglais ²⁰⁵, le fait d'avoir suivi et terminé un cours COFI temps plein, un cours professionnel à temps plein, un cours collégial à temps plein ou un cours universitaire à temps plein, de même que tout autre type de cours à temps partiel ²⁰⁶.

L'opérationnalisation des variables de statut a été réalisée grâce à l'échelle de statut socio-économique (SSE). Cette échelle constitue une mesure du prestige social ou de la déférence sociale rattachée à des emplois. L'échelle est issue des travaux de Blishen (1987). De nature métrique, elle s'échelonne environ sur 90 unités.

²⁰⁵ Le fait d'avoir eu une expérience de cours pourrait constituer un savoir professionnel dans la mesure où il en résulterait une socialisation ou une prise de contact avec la société d'accueil telle qu'elle puisse outiller les individus à intégrer le marché du travail.

²⁰⁶ Nous avons rajouté une variable contrôle, le fait d'avoir un emploi, mais non encore débuté, afin de voir si le fait de suivre un cours peut avoir un impact qui ne soit pas masqué sous le fait que le candidat puisse, dans une période de non emploi, avoir un emploi, mais qui ne soit pas encore commencé. Nous ne prévoyons pas un commentaire sur cette variable, qui demeurera simplement en 'background'.

[538]

La variable dépendante est le temps observé avant que l'immigrant n'occupe un emploi de statut socio-économique équivalent ou supérieur à celui du principal emploi avant la migration. On notera que le statut socio-économique du principal emploi avant la migration est calculé selon les mêmes critères que les emplois exercés dans le pays d'accueil, c'est-à-dire en fonction de la perception occidentale de la déférence sociale des emplois. Nous sommes conscients des différences possibles de perception du statut des emplois selon le pays. Ces différences imposent évidemment des nuances lorsqu'il s'agit d'étudier la conservation ou la rupture des acquis socio-économiques au sens large du terme. Mais puisque nous étudions des mécanismes de reconnaissance qui prévalent en pays d'accueil, on pourra imposer sans danger majeur une vision occidentale des emplois exercés avant la migration.

Nous avons testé quatre modèles de régressions additives. Le premier modèle comprend seulement la première catégorie de variables, le second les deux premières, le troisième les trois premières, et le quatrième la totalité des modèles. Ces modèles serviront dans un premier temps à cerner la contribution des différents groupes de caractéristiques dans l'explication de la variation constatée, et dans un second temps, à détecter, s'il y a lieu, des structures de médiation entre les groupes.

Analyse des résultats : déterminants du regain de statut socio-économique

1. La variable dépendante : table de survie

Présentons, pour commencer, notre variable dépendante. Celle-ci est la « probabilité » de connaître un regain de statut à chaque unité de temps qui passe depuis l'arrivée au Québec comme immigrant. La Figure 1 présente cette information sous forme cumulative en présentant, à chaque semaine, la proportion totale, depuis l'arrivée, des répondants n'ayant pas encore vécu un tel retour au statut d'origine.

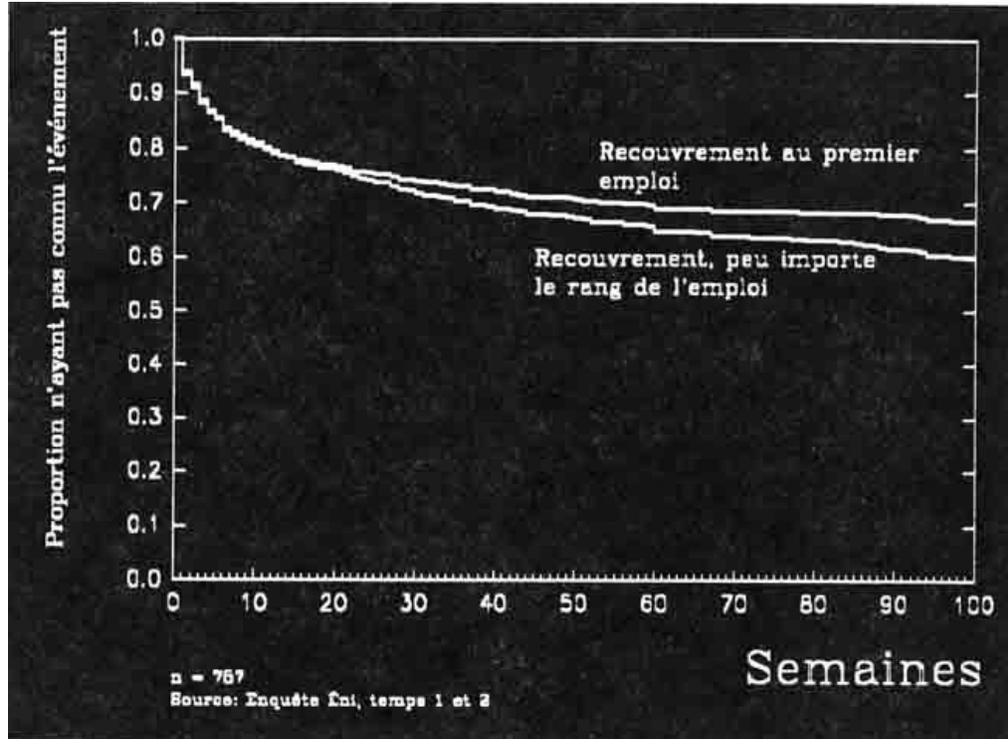
À l'examen de la courbe du bas, on se rend compte que sur une fenêtre d'observation de deux ans, il n'y a que 40% des immigrants qui auront retrouvé un statut socio-économique au Québec au moins équivalent à celui qu'ils ont laissé à l'étranger. Cependant lorsqu'il est regagné, il l'est relativement rapidement. La moitié des 40% qui auront connu l'événement en deux ans le connaîtront dans les huit premières semaines après la migration. Par la suite, ces transitions tendent à se faire de plus en plus [539] rares au fur et à mesure que le temps passe. Ce faible taux de recouvrement et le fait que le phénomène semble ralentir ou s'effacer au fil du temps éclaire le postulat de la rupture fondamentale sur le plan professionnel, et donc sur le plan du statut, postulat emprunté notamment à la littérature.

Plus encore, si on compare la courbe du bas portant sur l'ensemble des regains connus, peu importe le rang de l'emploi dans lequel ils surviennent, à la courbe du haut ne présentant que les regains survenus au tout premier emploi en sol québécois, on constate qu'après cent semaines au Québec, près des quatre cinquièmes des recouvrements qui on eu lieu se sont produits dès le premier emploi. Cela suggère l'idée que le regain au Québec dans cette période est une « affaire de tout ou rien ».

Ces résultats nous portent d'emblée à croire que sur une période de deux ans, le potentiel de l'expérience professionnelle québécoise n'a pas une influence déterminante et positive. C'est ce que nous nous attachons à établir avec les régressions de survie.

FIGURE 1

Table des entrées dans un statut socio-professionnel
au moins équivalent à celui du principal emploi avant la migration



[540]

*2. Régressions de survie :
les déterminants du regain du statut socio-économique (SSE)*

Nous allons ici tester chacun des modèles séparément, pour tenter de découvrir quel est le processus qui mène au regain de statut.

TABLEAU 1
Régressions de survie semi-paramétriques

Modèles	1	2	3	4
Caractéristiques personnelles hors-emploi et pré-migratoires				
sexe masculin	ns.	ns.	ns.	ns.
âge	-0,02 ** (1,6)	ns.	-0,02 * (1,6)	-0,02 ** (1,6)
indépendant	ns.	ns.	ns.	ns.
requérant principal du visa	0,62 ** (1,9)	0,59 ** (1,8)	0,62 ** (1,9)	0,73 ** (2,1)
visa faisant la mention d'un emploi attesté	0,60 ** (1,8)	0,54 ** (1,7)	0,57 ** (1,8)	0,60 ** (1,8)
Savoirs professionnels acquis avant la migration				
statut socio-économique du principal emploi		-0,05 ** (4,5)	-0,05 ** (4,5)	0,05 ** (4,5)
nombre d'années de scolarité avant la migration		0,05 ** (1,6)	0,05 ** (1,6)	0,05 * (1,5)
connaissance exclusive du français		ns.	ns.	ns.
connaissance exclusive de l'anglais		0,50 * (1,6)	0,50 * (1,6)	0,59 ** (1,8)
connaissance des deux langues		0,68 ** (2,0)	0,60 ** (1,8)	0,57 ** (1,8)
Caractéristiques de la situation personnelle hors emploi après la migration				
économies personnelles			0,90 ** (2,5)	0,62 ** (2,0)
recherches d'emploi			ns.	ns.
suivre et abandonner un cours			0,82 (2,3)	0,99 * (2,7)
Savoirs professionnels acquis après la migration				

Modèles	1	2	3	4
avoir déjà été son propre employeur au Québec				ns.
expérience de travail en français				-0,72 ** (2,1)
expérience de travail en anglais				-1,57 ** (4,8)
expérience de travail dans une autre langue				-1,85 ** (6,4)
[541]				
expérience de cours en français				ns.
expérience de cours en anglais				ns.
suivi et terminé un cours COFI suivi et terminé un cours				1,12 * (3,1)
professionnel à temps plein				ns.
suivi et terminé un cours collégial				ns.
suivi et terminé un cours universitaire				ns.
suivi et terminé autre				
cours temps partiel				0,61 * (1,8)
À risque	703	697	697	697
Événement	267	265	265	265
Chi-deux du modèle	42 (5df)	157 (10df)	201 (13df)	247 (24df)

* : significatif à 0,05

** : significatif à 0,01

() : risk ratios

(note : pour âge : 1,6 pour 25 ans ;

pour statut socio-économique : 4,5 pour 30 unités de statut ; pour scolarité avant la migration : 1,6 pour 10 années de scolarité)

Dans le premier modèle, on constate l'influence négative très légère de l'âge, et l'influence positive du fait d'être le requérant principal, et d'avoir un emploi attesté. Un immigrant âgé de 25 ans de plus qu'un autre ne verra ses chances être réduites que de 1,64 fois ($e^{0.5}$). Nous sommes vraisemblablement en présence de l'effet normal de retrait du marché du travail avec l'âge. Mais le fait d'être le requérant principal du visa augmente ces chances de 1,86 ($e^{0.62}$), et le fait d'avoir un emploi attesté de 1,82 ($e^{0.60}$). Les variables 'requérant principal' et 'emploi attesté' médient l'effet de la catégorie d'immigration indépendant.

La catégorie d'immigration ne possède donc pas d'effet propre sur l'événement à l'étude, en dehors de ce qui la rattache à des pressions économiques issues du fait d'être le responsable économique du ménage, et à une planification pré-migratoire d'emploi.

L'introduction des variables du second modèle montre d'abord que le statut antérieur constitue de très loin le prédicteur le plus important de la rapidité du regain de ce même statut en pays d'accueil. Un candidat qui possède un statut de 30 unités de plus qu'un autre sur l'échelle de statut verra ses chances de recouvrir rapidement son statut diminuer d'environ 4,5 fois ($4,48 ; e^{15}$). Une telle différence correspond, par exemple, à l'écart [542] entre un facteur et un ingénieur électrique. Toutefois, la scolarité comporte un léger effet d'atténuation. À statut antérieur égal, un immigrant ayant dix ans de scolarité de plus qu'un autre aura 1,64 fois plus de chances de regagner rapidement son statut ($e^{0.5}$). Cette différence correspond à l'écart entre un secondaire V et un doctorat.

Le fait que le statut antérieur soit négativement associé à sa reconnaissance en pays d'accueil peut être rattaché à une perspective d'interprétation du marché du travail qui prévaut pour toute la population, mais dont certains aspects s'appliqueraient davantage à la population des immigrants. Premièrement, on sait que généralement l'accès aux postes de haut calibre est caractérisé par une compétition beaucoup plus forte que les postes de plus bas calibre. Ces postes sont plus rares en même temps qu'ils sont davantage convoités. Deuxièmement, ce sont aussi ces emplois de haut calibre qui sont contrôlés avec le plus d'intensité par les groupes professionnels concernés. Le contrôle des aires professionnelles par des corporations ou autres groupes du genre a tendance à être exclusif aux secteurs d'occupation de haut calibre. Ces corporations seraient à même d'imposer des barrières fonctionnelles aux immigrants dont la scolarité et l'expérience professionnelle ne serait pas conforme aux conditions d'exercice de la profession telle qu'elles sont définies. L'effet combiné de ces deux facteurs pourrait expliquer la persistance d'un pattern de dislocation de statut, ce que la nature sélective de l'immigration n'aurait pu concurrencer suffisamment, du moins au cours des deux premières années de vie au Québec.

En ce qui concerne la connaissance des langues, on constate que le fait de connaître exclusivement l'anglais accroît les chances de 1,65 fois

(e0.50), ce qui n'est pas le cas pour la connaissance exclusive du français, qui n'est pas significative. La connaissance des deux langues comporte l'effet maximal, et double les chances ($1,98=e^{0.68}$). La raison qu'on pourrait apporter à cet état de fait renvoie au rôle historique de l'anglais au Québec dans la promotion socio-économique des immigrants, et au rôle nécessaire du bilinguisme par rapport à l'unilinguisme français dans le Montréal métropolitain.

L'ajout des variables du troisième modèle modifie peu le portrait précédent : toutes les variables qui agissaient dans le modèle 2 agissent de la même manière, et avec sensiblement la même intensité. Le modèle 3 visait à cerner l'effet de la situation personnelle post-migratoire par rapport aux variables précédentes. On constate que le fait de vivre de ses [543] économies personnelles a une influence significative positive : on a environ 2,5 fois plus de chances de regagner plus rapidement le statut lorsqu'on subsiste par ses économies ($2,46=e^{0.90}$). On ne note pas d'influence pour la recherche d'emploi : c'est dire que le fait de rechercher des emplois ne mène pas plus rapidement à retrouver un emploi de statut équivalent. Que peut-on conclure de ces données. Le fait de vivre de ses économies personnelles et donc de ne pas dépendre de toute autre forme de revenu (étatique, parentale, communautaire), peut-être perçu comme le signe d'une aisance et d'une autonomie financière. En l'absence d'une contrainte qui pousserait à accepter par défaut un emploi moins satisfaisant, cette situation économique relativement avantageuse permettrait aux immigrants d'ajuster mieux leur tir de manière à trouver ce qui leur conviendrait vraiment.

On note aussi une influence de l'abandon de cours, qui est très légèrement près du seuil de signification de 95%. L'abandon de cours accélère de deux fois les chances de recouvrir rapidement le statut ($2,27=e^{0.82}$). De ces résultats, on ne pourra rien conclure sauf que le fait d'assister à un cours sans nécessairement le terminer peut constituer une station d'attente du regain.

L'ajout des variables dans le quatrième modèle a permis de découvrir quelques points supplémentaires. Toutes les formes d'acquis en relation avec la tâche ne sont pas forcément favorables. À preuve, on a trouvé que le fait d'avoir une expérience de travail au Québec, qu'elle soit en français ou en anglais, a un impact négatif. Une expérience de travail en français diminue de 2 fois les chances ($2,05=e^{0.72}$), et une expérience en anglais les baisse de près de 5 fois

($4,8=e^{1.57}$) et dans une autre langue, de 6 fois et demie ($6,40=e^{1.85}$). Ceci voudrait dire que le fait de recouvrir son statut sur deux années de vie au Québec dépendrait d'un geste qui doit à tout prix réussir du premier coup. On ne note pas d'impact pour le fait de socialiser aux groupes francophone ou anglophone par l'intermédiaire d'un cours.

Mais on constate que des formes d'apprentissages académiques au Québec, soit le COFI ou tout autre forme de cours à temps partiel, ont un impact positif appréciable. La diplomation à un cours COFI accélère de 3 fois les chances ($3,06=e^{1.12}$). De même, toute autre forme de cours à temps partiel augmente d'environ 2 fois ces chances ($1,84=e^{0.61}$). Les immigrants pourraient vraisemblablement miser sur ces cours pour parfaire des connaissances linguistiques et pour enrichir leur crédibilité auprès d'employeurs potentiels. C'est bien à leur valeur de marché que [544] l'on s'adresse, et non à leur fonction de combler une attente d'un emploi déjà obtenu, (puisque le contrôle est fait par les modalités de contact avec le marché du travail, entre autres par le fait de ne pas avoir un emploi déjà obtenu, mais non encore débuté).

3. Synthèse

Quels sont donc les différents apports des modèles à l'explication de la variation, et quels sont les liens des variables des différents modèles ? Premièrement, lorsqu'on consulte les chi-deux des modèles, on constate que la catégorie des savoirs professionnels acquis avant la migration absorbent la plus grande partie de la variation. Le modèle 1 a un chi-deux de 42, tandis que l'apport du second groupe l'élève à 142 ! Les deux derniers modèles augmentent le chi-deux de manière moins disproportionnée, mais les apports sont plus modestes (201 pour le modèle 3, et 247 pour le modèle 4). Deuxièmement, on ne note pas de structures de médiation entre les modèles cumulatifs, qui laissent intact le sens et à peu près intacte l'intensité des influences. Les structures de médiation sont plutôt internes aux catégories. En effet, 'requérant principal' et 'emploi attesté' médiatisent les effets des 'indépendants' pour la catégorie des caractéristiques personnelles hors-emploi et pré-migratoires.

Discussion

On a vu que le regain de la dimension statut socio-économique de l'emploi principal avant la migration dépend de facteurs pré-migratoires et post-migratoires de l'ordre des caractéristiques personnelles et des savoirs professionnels. Ces ordres de facteurs sont relativement indépendants.

Les facteurs pré-migratoires expliquent dans la plus large mesure la variation des périodes d'attente du regain de statut. En ce qui concerne les facteurs de capital humain hors-emploi, les pressions économiques acquises et l'obtention d'un emploi avant la migration sont des facteurs importants. Mais il ressort que les savoirs professionnels pré-migratoires, qui sont de loin les plus déterminants, désavantagent les candidats dont les statuts sont les plus élevés, vraisemblablement en raison d'une logique de compétition et de rareté qui caractérise le plus souvent les emplois de haut rang, et à laquelle s'ajoute par dessus tout les barrières fonctionnelles des groupes professionnels restreignant l'accès aux territoires professionnels selon des normes strictes touchant à la formation et à l'expérience de travail.

[545]

De plus, la plupart des facteurs testés pour la période post-migratoire confirment indirectement le poids des variables acquises avant la migration. Ainsi, le fait que près de 85% des individus ayant eu à connaître le regain lors de la période étudiée l'ont connu lors du premier emploi, et par dessus tout le rôle négatif de l'expérience de travail au Québec, mettent en relief le rôle critique du premier emploi et par conséquent l'absence de patterns de contre-mobilité professionnelle en pays d'accueil sur une période de deux ans. Ne pas regagner le statut lors du premier emploi, c'est dans l'ensemble s'exposer à une rupture de plus de deux ans. De plus, l'influence positive et notable du fait de vivre de ses économies personnelles renforce davantage le poids des prédicteurs pré-migratoires, car même si ces économies caractérisent la situation personnelle après la migration, il faut se rappeler que l'argent a été gagné avant la migration. Ces économies ont tout de même une fonction s'exerçant en pays d'accueil, puisqu'elles permettent aux immigrants de faire rapidement le choix qui soit le plus conforme.

Toutefois, le fait de terminer un cours COFI ou un cours à temps partiel peut être un atout. La possibilité d'apprentissages qui soient monnayables sur le marché du travail sera toujours susceptible d'écourter la période d'attente.

La migration est donc à l'origine de mécanismes de rupture socioéconomiques des carrières. En définitive, l'ampleur de cette rupture dépend surtout du niveau du statut atteint avant la migration, ce qui fait qu'elle est majoritairement déterminée par des facteurs acquis. L'immigration, en dépit de son caractère sélectif, ne peut sur cette période de temps prévenir les déséquilibres constatés.

[546]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALEXANDER P.

1972 « Occupational Adjustment of Male Dutch Settlers in Dunedin, New Zealand », *Australian and New Zealand Journal of Sociology*, XIII, 3 : 164-173.

BLISHEN B.R., W.K. Carroll et C. Moore

1987 « The 1981 Socioeconomic Index for Occupation in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24,4.

BOYD M.

1984 « At a Disadvantage : The Occupational Attainments of Foreign Born Women in Canada », *International Migration Review*, XVIII, 4 : 1091-1119.

CHIMBOS P.

1974 « Ethnicity and Occupational Mobility. A Comparative Study of Greek and Slovak Immigrants in Ontario City », *International Journal of Comparative Sociology*, XV, 1-2 : 57-67.

COX D.R.

1972 « Regression Models and Tables (with Discussion) », *J.R. Stat.Soc. B*, 34 : 248-275.

1975 « Partial likelihood », *Biometrika*, 62 : 269-276.

EVANS M.D.R

1984 « Women in Australia : Resources, Family, and Work », *International Migration Review*, XVIII, 4 : 1063-1090.

GARCIA P.

1984 « Dual Language Characteristics and Earnings. Male Mexican Workers in the United States », *Social Science Research*, XIII, 3 : 221-235.

HARTMAN H.

1983 « The Effect of Immigration on Women's Roles in Various Countries », *International Journal of Sociology and Social Policy*, III, 3 : 86-103.

KATSR.

1983 « Occupational Mobility of Immigrants and their Job Satisfaction : A Secondary Analysis », *International Migration*, XXI, 3 : 345-357.

[547]

RAMCHARAN S.

1976 « The Economic Adaptation of West Indians in Toronto, Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XIII, 3 : 295-304.

RENAUD J., A. Carpentier, G. Ouimet et C. Montgomery

1992 *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 78p.

RENAUD J., S. Desrosiers et A. Carpentier

1993 *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, coll. Études et recherches, 120p.

SABATELLO E.

1979 « Patterns of Occupational Mobility among New Immigrants to Israël », *International Migration*, XVII, 3-4 : 267-279.

SULLIVAN T.

1984 « The Occupational Prestige of Women Immigrants : A Comparison of Cubans and Mexicans », *International Migration Review*, XVIII, 4 : 1045-1062.

[548]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[549]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

SIXIÈME PARTIE :

**CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE
À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ**

24

“L’analyse du discours sur les identités
en milieux communautaires à travers
la structure mathématique
du modèle ANOVEP.”

Par Richard FOURNIER

- Mais le second procédé, Socrate, quel est-il ?
- Il consiste à diviser à nouveau l'idée suivant ses éléments, suivant ses articulations naturelles, en tâchant de n'y rien tronquer...

Phèdre, 266 a

[Retour à la table des matières](#)

[550]

[551]

On convient que le caractère dynamique d'une culture agit sur l'image de soi qu'entretient l'acteur social, qu'il s'agisse de l'individu ou du groupe. Je voudrais présenter dans cet exposé une façon mathématique de modéliser une telle interaction au moyen de l'analyse de contenu, quitte à revenir en conclusion sur certaines incidences de cette entreprise.

Le point de départ est une recherche-action ayant entraîné d'utiliser l'analyse de contenu de demandes de subventions d'organismes communautaires. L'interaction entre culture (ou modèles culturels) et image de soi apparaît alors comme un phénomène de communication se déployant, en particulier, sur le plan pragmatique de la communication réussie. Il s'agit ici, en effet, pour un groupe volontaire d'éducation populaire, par exemple, d'élucider et d'exprimer par écrit, en réponse aux questions ouvertes de formulaires administratifs, les objectifs, projets, pratiques et activités qui le définissent, et de le faire en fonction d'une régulation externe savoir recueillir le maximum admissible d'un programme public de financement. L'idée d'employer l'analyse de contenu des réponses en ce cas renvoie donc au postulat que les dynamismes culturels, tant dans leur effet, tels les associations volontaires ou les mouvements sociaux, que dans les structures mentales qui les supportent, structure cognitive du stéréotype, par exemple, ou structure argumentative de l'idéologie, renvoient ainsi à la production ou l'expression des identités sociales, sinon à la constitution d'un sujet.

Je laisserai cependant de côté l'aspect problématique de cette notion de sujet. C'est un problème qui heurte les esprits, en effet, dès que l'on parle tout simplement, si on peut dire, de communication, de science ou de société ²⁰⁷. À plus forte raison lorsqu'il est question, comme ici, de la culture pédagogique : presque partout en effet retrouve-t-on alors, à la [552] façon dont J. Duchastel le décrivait naguère à propos de la contre-culture, "l'interpellation du sujet comme catégorie mentale du

²⁰⁷ Par exemple, Michel FREITAG, "Éclatement du "social" ou oubli de la société ?", *Société*, 3, été 1988 : 9-25.

fonctionnement idéologique”²⁰⁸. Néanmoins, j’assumerai tout au cours de cet exposé que le groupe, réalité sociale, constitue de ce fait un sujet épistémique, siège d’activités de connaissance. Je considérerai aussi que, sous un tel mode de sujet, le groupe existe sur le même pied, mais autrement, que celui où se trouve un autre sujet épistémique, savoir la personne qui, croyant quelque peu se détacher du groupe par la méthode de l’analyse de contenu, opère sur les significations du discours tenu par le premier. Cela étant, ce que je me propose d’envisager, c’est une façon de modéliser cette dernière activité de connaissance en appliquant certaines notions mathématiques de base à l’opération familière de quantifier un corpus au moyen d’un système de catégories. Le bénéfice espéré est d’en arriver à mieux saisir la structure de ce qui se passe lorsque prend place, à travers l’acte de coder un corpus, la rencontre entre une culture savante, celle du codeur ou de l’analyste, et une culture différente. Par ce biais d’une présentation delà structure mathématique du modèle ANOPEP, on verra que c’est à une réflexion sur les fondements mathématiques de l’analyse de contenu que nous sommes conviés.

Par ailleurs, je vais m’attacher à réfléchir à l’aspect communautaire de la construction des identités dans le contexte d’une société marquée au coin de la bureaucratie et de la technologie, lorsque cette construction est touchée par la relation État-citoyen. Je le ferai alors en particulier par référence à certaines des possibilités techniques - informatiques et sociologiques - d’analyse d’un discours social que révèle l’application du modèle. Au départ, en effet, le modèle ANOPEP se situe au point de rencontre de l’analyse de contenu et de la sociologie de la connaissance. Cependant, l’application du modèle dans un logiciel d’aide à la décision se trouve à concerner ou à interroger directement ce que nous savons ou rêvons de savoir de l’aptitude de certains agents sociaux - administrations publiques ou groupes populaires - à vivre l’introduction delà bureautique dans les organisations, au chapitre en particulier de l’information de gestion. À cet égard, l’application du modèle renvoie à la participation des milieux communautaires à certaines des modalités d’institutionnalisation de leur propre discours sur eux-mêmes. En sorte que mon exposé adoptera finalement un

²⁰⁸ Jules DUCHASTEL, “[La contre-culture, une idéologie de l’apolitisme](#)”, in *La transformation du pouvoir au Québec*, 1980, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

double point de vue - formalisation, d'une part, et action pratique de l'autre - accordé au titre un peu long que je lui ai attribué.

[553]

Le plan que je suivrai comprend trois étapes.

En premier lieu, je me propose de ramener le kaléidoscope des pratiques de l'analyse de contenu à l'essentiel d'une définition centrale de la méthode, définition que je cernerai à partir de trois notions (paragraphe 1.1). Cela permettra de relever un aspect foncier des problèmes classiques de fiabilité et de validité des données et de fidélité des mesures. Il s'agit du problème de savoir pourquoi et comment valider l'interprétation au codage dans le cas de l'analyse à codeur unique (paragraphe 1. 2). Cette première partie de mon exposé portera donc le titre de *Réflexions sur une certaine objectivité scientifique*. La perspective, en retour, nous préparera à envisager l'interprétation au codage à travers la théorie de l'information et la théorie des graphes respectivement.

En conséquence, la partie suivante, intitulée *Une structure mathématique de l'objectivation*, étudie un graphe ANOVEP pour y distinguer trois aspects : 1- Comment une structure de monoïde fait une place à la polysémie d'un corpus (paragraphe 2.1) ; 2- Comment la fonction du nombre trouvé au codage rencontre l'idée de quantification à l'origine de la méthode (paragraphe 2.2) ; 3- Quel genre de calculs pratiques permet le grille d'analyse ainsi construite (paragraphe 2.3).

À ce moment, nous pourrons alors passer, sous l'angle de *L'étude des identités en évaluation de programme*, à des applications de l'analyse de contenu, troisième partie de l'exposé, au domaine de l'étude des identités sociales. À ce titre, nous verrons tout d'abord comment le modèle ANOVEP permet de déterminer les effets de sens que contiennent des tableaux d'avantages comparatifs, point de vue de l'économiste, établis à partir d'un codage des définitions que donnent d'eux-mêmes des organismes populaires (paragraphe 3.1). Ce qui nous conduira à vouloir estimer la nature de ces effets de sens à la lumière du cadre conceptuel de l'analyse qui les a produits. Pour ce faire, nous

retournerons à la mesure dans ANOVEP des associations sémantiques d'un corpus (paragraphe 3.2).

En conclusion de l'exposé, deux voies de réflexion, l'une théorique, l'autre pratique, viendront suggérer en quoi cette application du modèle dans un logiciel d'aide à la décision renvoie d'une part aux sciences cognitives, de l'autre à la sociologie d'un certain "espace public de discussion".

[554]

1. Réflexions sur une certaine objectivité scientifique

1.1. De quelle analyse parlons-nous ?

Nous parlons d'une analyse de contenu traditionnelle ou classique. Celle-ci consiste à dénombrer des unités de sens sur un corpus à partir d'indicateurs (d'ordre morphologique, syntaxique, sémantique ou pragmatique, si l'analyse est linguistique, par exemple) et à ranger ces unités dans un système de catégories. L'usage de telles catégories, établies soit *a priori* soit *a posteriori*, renvoie ainsi à construire un cadre conceptuel par où analyser les significations.

Telle qu'on la connaît, l'analyse de contenu est donc premièrement une forme d'analyse computationnelle, puisqu'on dénombre des éléments d'un corpus. En deuxième lieu, elle postule, selon cette logique, qu'il n'y a pas un infini des énoncés ou que le corpus, comme on pourrait le formuler, est un corpus clos. Il n'y a pas, comme l'exprimait Harris, de non-achèvement du texte ²⁰⁹.

À ce propos cependant, je préfère pour ma part m'en tenir à parler de corpus clos, puisque le propre de la démarche de l'analyse dans un contexte de communication, comme nous le verrons, est précisément de faire d'un corpus clos un corpus ouvert ²¹⁰. Il n'y a sans doute pas

²⁰⁹ Zeilig S. HARRIS, "Analyse du discours", *Langages*, 13, 1969.

²¹⁰ Richard FOURNIER, *L'éducation populaire à travers la vie associative, I, L'outil d'analyse*, 1983, Ministère de l'Éducation du Québec ; *Construction*

un infini des énoncés, en raison de l'opération de découpage par laquelle un corpus est constitué en message à recevoir ; mais, pour trois raisons à mon avis, on doit du même coup postuler un état de non-achèvement du corpus, sinon du texte en tant qu'espace caractéristique de l'analyse.

La première tient à la nature même du symbole et des systèmes symboliques, dont le propre est de révéler et de cacher en même temps ²¹¹. La seconde vient de l'aspect pragmatique de la communication, en vertu duquel le niveau sémantique d'un message le dispute aux nécessités de l'action : rhétorique, logique argumentative, etc. ²¹² La troisième raison n'est rien d'autre, à mon sens, que la raison constitutive d'un corpus. Pour exister en effet comme matière de l'analyse, un texte, une image ou un objet doivent se présenter entachés d'une polysémie virtuelle. Cela provient du fait même que l'esprit ne peut avoir présentes à lui-même ses propres catégories au moment où il opère. En mathématiques, par exemple, il y a là une sorte d'exigence transcendantale, la notion de *mathesis*. ²¹³ Et, sur le plan de la théorie sociologique, on peut penser que l'analyse de contenu fournit ainsi une illustration du théorème de Gödel, à l'effet qu'une structure théorique, par exemple un système de catégories quelconque, est toujours interprétable par une structure supérieure. Mais [555] on prendra note que l'application même du théorème suppose un corpus ouvert à la polysémie.

d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval.

²¹¹ Paul RICOEUR, *De l'interprétation*, 1965, Paris, Seuil.

²¹² Cela vaut autant pour l'analyse d'artefacts ou d'idéologies que pour celle d'un poème de Baudelaire. Voir par exemple Marie-Jeanne BOREL, Jean-Blaize GRISE et Denis MIÉVILLE, *Essai de logique naturelle*, 1983, Berne, Peter Lang.

²¹³ Jean-Toussaint DESANTI, *La philosophie silencieuse*, 1975, Paris, Seuil.

1.2. Comment déterminer la validité des données ?

À tout événement, dans ce contexte de l'analyse de contenu traditionnelle apparaissent entre autres les problèmes classiques de la fiabilité (*reliability*) et de la validité des données, et celui de la validité des mesures. Par fiabilité, on entendra la capacité de l'instrument, en l'occurrence la grille d'analyse et les manipulations qu'elle permet, de reproduire les résultats obtenus. La validité, quant à elle, regarde plutôt l'aptitude de l'analyse à produire des résultats généralisables. Elle concerne la vertu des données et des mesures à refléter ce qu'on entend bien arriver à mesurer par les concepts (validité interne) ²¹⁴. On distinguera ensuite entre validité de contenu et validité de construit ²¹⁵.

Ces notions renvoient toutes au schème de la méthode expérimentale. On veut établir l'objectivité d'une démarche. Pour s'en assurer, en ce qui concerne la validité interne (lien entre les indicateurs et les concepts), on utilisera des coefficients de fidélité. La logique de tels coefficients (t de Kendall, coefficients *ad hoc*, etc.), quels que soient les paramètres utilisés, est inévitablement fondée sur le contrôle du travail d'un codeur par celui de ses pairs, que le codage soit manuel ou automatisé dans un logiciel d'indexation.

Mais, qu'arrive-t-il lorsque l'analyse ne dispose que d'un seul codeur ? Voilà une hypothèse qui se réalise, à notre connaissance, dans au moins deux situations de recherche, toutes deux pour l'instant étroitement rattachées, par ailleurs, à l'exploitation de données dites textuelles. La première est reliée à l'emploi d'un logiciel d'analyse automatique pour explorer un corpus. Elle survient lorsque l'analyste s'attache à transformer ou à établir un système de catégories initiales à partir des caractéristiques du contenu que ces catégories livrent à l'observateur à mesure qu'on les exploite. C'est une façon de faire que

²¹⁴ Par exemple. Howard FREEMAN et Peter ROSSI, *Evaluation. A systematic approach*, 1982, Beverly Hills, Sage Publications.

²¹⁵ Edward G. CARMINES et Richard A. ZELLER, *Measurement in the social sciences*, 1980, Cambridge, Cambridge University Press.

l'on voit se développer, par exemple, dans le sillage des méthodes d'analyse qualitative dites phénoménologiques ²¹⁶.

La seconde situation touche le domaine de l'information de gestion. Elle surgit lorsqu'on veut se servir de l'analyse de contenu dans une organisation pour construire et alimenter une base de données qualitatives (croyances, valeurs, idéologies, attitudes, etc.) destinée à soutenir la prise de décision, comme en évaluation de programme par exemple. C'est exactement le mandat à l'origine de la présente recherche ²¹⁷. Car l'évaluation [556] de programme doit nécessairement disposer de données cumulatives d'un cycle administratif à l'autre, et comparables. Cependant, le coût de se doter à répétition d'équipes de codeurs, afin d'assurer la production de coefficients de fidélité, rend à toutes fins pratiques la méthode inopérante.

Il y a donc ici un double intérêt, scientifique et économique, à poser les deux questions suivantes : comment, dans le cas de l'analyse à codeur unique, en arriver, à l'instar des coefficients de fidélité de l'épistémologie traditionnelle, à pouvoir déterminer au moyen d'une métrique la part d'interprétation au codage qui se glisse dans l'activité cognitive de la personne chargée de coder ou d'indexer un corpus ? Et de là, en deuxième lieu : comment déterminer le rendement d'un système de catégories au codage ? C'est la préoccupation qui fonde le modèle ANOVEP, comme l'indique son acronyme (ANalyse Organique de la Variabilité en Évaluant des Proportions / ANalysis Of Variability in Evaluating Proportions).

Par rapport à l'épistémologie traditionnelle, la principale propriété opératoire du modèle est de travailler sur graphe avec des indices, ainsi qu'on le verra à l'instant.

²¹⁶ Par exemple, Anselm L. STRAUSS, *Qualitative analysis for social scientists*, 1987, Cambridge, Cambridge University Press.

²¹⁷ Richard FOURNIER, *L'éducation populaire à travers la vie associative, I, L'outil d'analyse*, 1983, Ministère de l'Éducation du Québec ; *Construction d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme*, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval.

2. Une structure mathématique de l'objectivation

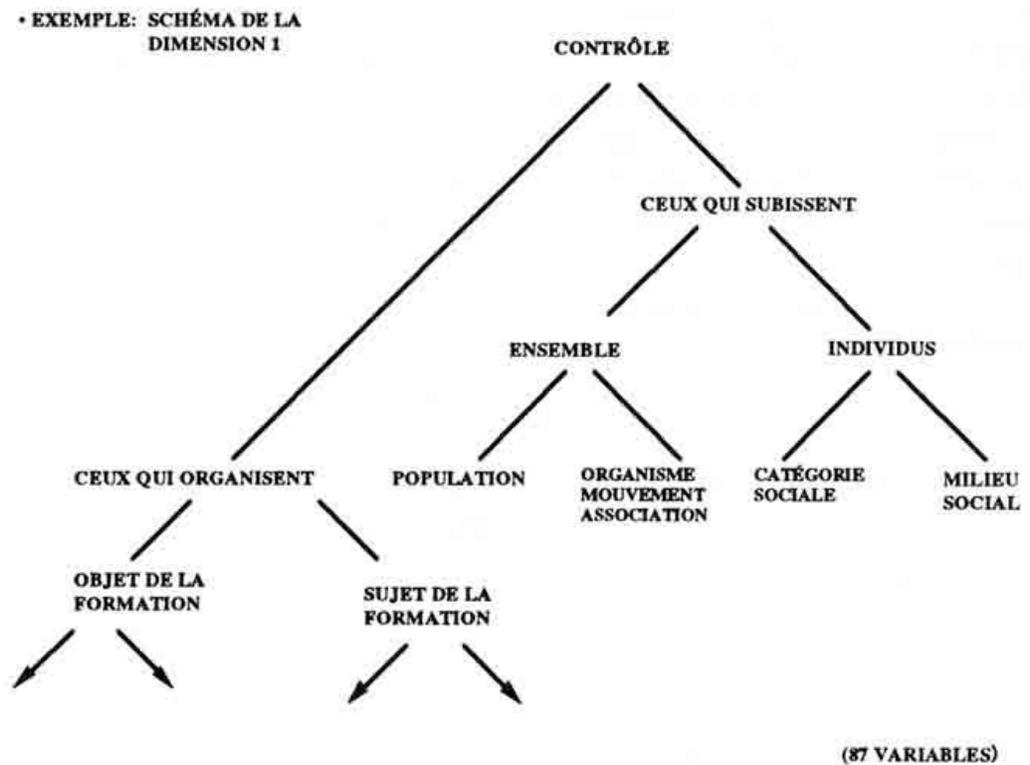
2.1. Le codage sur graphe

L'analyse de contenu traditionnelle procède par décompte fréquentiel. La méthode qu'avance le modèle propose de travailler plutôt avec des indices et, pour autant, d'appliquer ce procédé de calcul à établir un indice de mesure du rendement des catégories au codage, solution théorique du problème de méthode signalé. La construction de la grille passe ainsi de la théorie des graphes, pour calculer des trajets, à la théorie de l'information, pour établir ses indices. C'est cette démarche que je voudrais récapituler brièvement.

D'abord la théorie des graphes. Supposons que chaque grille de codage qu'on pourrait obtenir d'un corpus équivaut à une partie de l'ensemble de tous les couples formés d'un élément du départ, l'unité de sens, et d'un élément de l'arrivée, l'unité d'enregistrement. L'observation est conséquente avec la multiplicité théorique des codages possibles du matériel.

On verrait en ce cas qu'une telle partie correspond chaque fois à la définition d'un graphe, c'est-à-dire du schéma constitué par un ensemble de points (sommets) et un ensemble de flèches (arcs) les réunissant, représentation intuitive de la relation de base décrivant l'application. [557] Puisque chaque grille de codage est ainsi assimilable à un graphe, la conséquence pratique est qu'on se trouve à calculer le corpus dès qu'on prend les moyens de décrire des chemins entre des points. C'est un premier élément dont se sert le modèle.

FIGURE 1



Si l'on suppose en outre, du fait que les catégories doivent être hiérarchisées²¹⁸, qu'une théorie de la décision entre en jeu dans l'établissement et le remplissage d'une grille, on peut supposer que la structure conceptuelle de l'information procurée par la grille prend la forme d'un graphe arborescent de puissance deux, selon la formule $P(E) = 2|E|$ d'un arbre de décision binaire²¹⁹. C'est un second élément du modèle. Dans celui-ci, un tel arbre possède plusieurs sommets ou plusieurs propriétés remarquables, mais la propriété qui nous intéresse ici regarde le fait que chaque sommet pendant de l'arbre représente la définition d'un indicateur relevé au texte. La portion de graphe de la figure 1 illustre ce postulat. Les indicateurs se trouvent au dernier niveau à droite.

[558]

²¹⁸ Voir, par exemple, la méthode décrite dans STRAUSS, *op. cit.*

²¹⁹ R. ASH, *Information Theory*, 1976, New York, John Wiley and Sons.

Arrêtons-nous à ce niveau. Dans ANOVEP, le principe d'organisation logique du thésaurus par indicateurs binaires est le groupe de Klein (carré sémiotique de Greimas, carré logique de Piaget, carré d'Aristote) ou diagramme commutatif ²²⁰. En s'aidant d'une étude de la structure de diagramme commutatif, on pourrait alors montrer comment la grille ainsi construite permet de contourner la contrainte apparente qu'impose le binarisme au réel, et tenir compte de la sorte de la polysémie d'un corpus. C'est ce que je devais indiquer ailleurs ²²¹. Je rappellerai simplement ici qu'en raison de la loi de composition de l'arbre binaire $P(E) = 2^{IEI}$, il y a relation d'équivalence entre les sommets de même niveau ²²². Cette relation d'équivalence sur les mots qui servent d'indicateurs induit en retour sur les classes une loi de composition (l'application composée $f \circ \varphi = \psi \circ f$), et cette loi est celle d'un raisonnement de type : "Nicole est la conjointe de Claude ; Claude est le père de Francine ; Nicole est la mère de Francine" ²²³.

C'est ce raisonnement qu'illustre la diagonale du diagramme ci-après, figure 2.

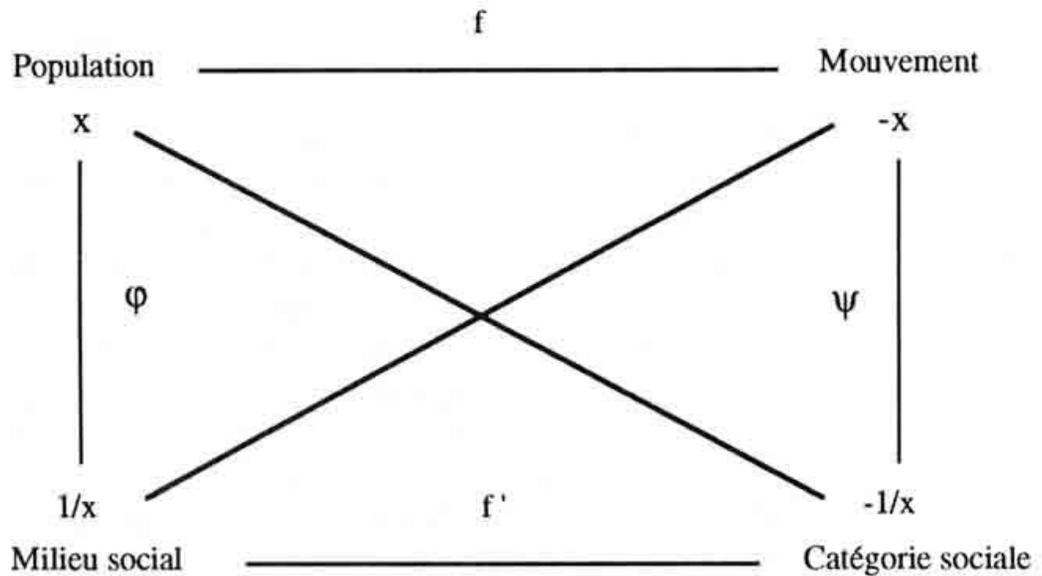
²²⁰ Voir référence 4 ci-dessus, 1983, note 45 : 70, et 1985.

²²¹ Richard FOURNIER, "L'emploi de l'analyse de contenu en évaluation de programme : introduction à la logique d'ANOVEP". Communication présentée au Colloque thématique de l'ACSALF sur *L'évaluation sociale : savoirs, éthiques et méthodes*. Sherbrooke, 1991.

²²² Voir référence 4 ci-dessus, 1983, note 15 : 42, et 1985.

²²³ Marc BARBUT, *Mathématiques des sciences humaines*, 1969, Paris, PUF.

FIGURE 2
 CODAGE SUR GRAPHES : diagramme commutatif de deux variables.
 Dimension 1



[559]

Elle équivaut à formaliser, en tant que loi de composition interne d'un ensemble doté d'une opération associative, savoir l'addition des unités en analyse computationnelle, l'opposition ternaire entre un terme ou entre une chose, d'une part, son contraire, de l'autre, et, quelque part entre les deux, un terme ou une chose contradictoire, opposition tout aussi présente à la langue naturelle ou à la vie courante que l'opposition binaire. Dans la vie courante, par exemple, on pourra envisager le "chaud" (x) avec le "froid" ($-x$), sans doute, mais en même temps aussi avec le "tiède" ($-1/x$) ou avec le "frais" $1/x$), etc. Sur le plan subjectif, la tolérance à l'ambiguïté caractéristique de la vie quotidienne rejoint de cette façon la polysémie objective (syn. virtuelle) d'un corpus.

Du point de vue de l'analyse, au moment de coder une unité de sens par jugement de présence ou d'absence d'un attribut, il résulte de l'emploi de cette structure un avantage concret important. Pour mieux en prendre conscience, retournons aux quatre indicateurs de la figure 1. Il y a lieu de noter toutefois que le codeur ne connaît pas la figure telle que nous la voyons. Puisqu'il s'agit sur celle-ci de représenter la

structure des données dans la machine, les indicateurs n'apparaîtront pas au codeur en forme d'arbre, mais de lignes et de colonnes sur la feuille de codage ou sur l'écran de saisie à sa disposition.

Cela étant dit, par hypothèse correspondent alors à ces quatre indicateurs quatre cases vides. Pour décider, par jugement de présence ou d'absence, où ranger, dans l'une des cases à l'exclusion des autres, telle mention de l'indicateur qu'il a trouvée au texte, le codeur prendra donc lui aussi ces cases par paires : ou bien "chaud" (x) ou "froid" (-x), comme dans notre exemple de la diagonale, ou bien "tiède" (-1/x) ou "frais" (1/x) ; ou bien "population en général" (indicateur 1) ou "mouvement social" (indicateur 2), ou bien "catégorie sociale" (indicateur 3) ou "milieu social" (indicateur 4).

Mais, une fois prise la décision, le résultat de l'opération de classification est assimilable à celui de la discrimination opérée par le codeur à travers la polysémie constitutive d'un corpus, lorsque son jugement, pour s'extraire de l'ambiguïté, passe du "chaud" (x) au "tiède" (-1/x), du "froid" (-x) au "frais" (1/x) ou l'inverse ; ou encore lorsqu'il va de la "population en général" à une "catégorie sociale", d'un "mouvement social" à un "milieu social", ou l'inverse.

On peut noter en passant que, sous la forme d'un raisonnement "si alors..." (si indicateur 1 ou 2, alors variable "ensemble" ; si indicateur 3 ou 4, alors variable "individus"), la représentation des catégories obtenue [560] de cette façon à chaque niveau n-1 du graphe permet de réaliser un calcul du corpus avec des variables dont la construction aura pris en compte la polysémie constitutive de ce dernier ²²⁴. Une telle approche est au fondement d'un ANO VEP-Expert ²²⁵. La grille

²²⁴ Richard FOURNIER, "Schématisation et représentation des connaissances en analyse de contenu appliquée à l'information de gestion", in A. TURMEL, (Ed.) *Sociologie et intelligence artificielle*, 1988, Laboratoire de recherche sociologiques. Université Laval : 151-178.

²²⁵ Richard FOURNIER, "Représentation des connaissances et gestion de l'incertitude en analyse de contenu à codeur humain : le modèle ANO VEP", in B. Moulin et G. Simiand, (Éd.) *Informatique cognitive des organisations*, 1989, Limonest, l'interdisciplinaire : 491-502.

d'analyse est alors définie comme la structure de la représentation des connaissances nécessaires à la construction de l'objet ²²⁶.

La structure de groupe à la base du graphe renvoie donc ainsi, référence ou pas à la méthodologie des systèmes experts, aux fondements de l'idée de quantification en analyse de contenu. L'axiomatique d'une telle structure de thésaurus, en effet, est le codage par application. Il y a plusieurs façons de le démontrer. Je prendrai celle qui colle le plus étroitement aux caractéristiques de la définition que nous avons donnée de l'analyse traditionnelle. Nos habitudes de travail en effet n'ont pas souvent fait appel à l'examen de cette dimension de l'analyse traditionnelle, étant donné qu'elle suppose une certaine familiarité avec la théorie des ensembles et la notion mathématique de fonction. Et, sans doute, si on demeure toujours aussi sollicité ailleurs, pourra-t-on passer outre à la démonstration que je vais présenter aux paragraphes 2.2 et 2.3 ci-dessous, pour courir au but de l'exposé, l'étude des identités à l'aide de l'analyse de contenu. Cependant, cet apparent détour par l'exposition d'un codage par application nous conduit, pour qui s'intéresse à ce genre de réflexions sur les méthodes quantitatives, directement aux sources de la méthode de l'analyse de contenu et de l'opération de quantifier un corpus.

2.2. *Le codage par application*

La façon de quantifier un corpus en analyse traditionnelle distingue entre unité de sens et unité d'enregistrement ²²⁷ et admet entre les deux la relation par laquelle sont dénombrées des unités de sens. On suppose de la sorte une relation entre a, un indicateur ou une unité de sens et b, un nombre (le nombre 1) ou une unité d'enregistrement. Par la suite, le dénombrement des unités d'enregistrement conduit l'analyste à calculer des fréquences et, de là, à reconstruire des significations (par cooccurrence, proximité, etc.). C'est l'idée de quantifier un corpus.

²²⁶ Richard FOURNIER, "La représentation des connaissances en analyse de contenu appliquée à l'information de gestion dans le modèle ANOVEP", *ICO Québec*, 2,4 : 116-127.

²²⁷ Par exemple, Bernard BERELSON, *Content Analysis in Communication Research*, 1952, Glencoe, Free Press.

Je me propose donc ici de donner une formulation mathématique de cette relation, postulat de base de l'analyse traditionnelle. Je le ferai à l'aide de la théorie des ensembles, qui est le point de départ du graphe ANOVEP en tant que technique de construction de la grille en analyse de contenu ²²⁸. Nous constaterons alors que cette façon de quantifier un corpus qu'adopte l'analyse traditionnelle revient à pratiquer un codage par [561] application, du nom que prend en mathématiques la correspondance relevée entre unité de sens et unité d'enregistrement.

Nous verrons de ce fait comment une semblable façon de mesurer ou de calculer un corpus fait déjà place à la variabilité d'un codage tel qu'il en va dans la vie réelle. Nous comprendrons aussi sur quoi le modèle appuie sa prétention d'offrir un moyen de déterminer cette variabilité, lorsqu'il propose parmi les outils ANOVEP un coefficient de mesure du rendement des catégories au codage.

Soit d'abord un corpus, l'ensemble A, et une grille de codage, l'ensemble B. L'analyse traditionnelle affirme que :

$$" a \in A, \exists b \in B \text{ tel que } R(a,b)$$

qui se lit "pour tout a, élément ou unité de sens appartenant au corpus, il existe au moins un b ou une unité d'enregistrement dans la grille de codage tel que a est en relation avec b".

Cette correspondance porte le nom d'application ²²⁹. On dit aussi que cette application est une fonction ²³⁰ : pour tout a, il existe $b=f(a)$, image de a par l'application f. L'application se note aussi $f^{-1}(b)$: quel que soit b dans B, la fonction $f^{-1}(b) =$ l'ensemble des éléments de A tel que $f(a)=b$.

D'autre part, l'application ainsi décrite est une bijection ou correspondance bi-univoque ²³¹. Par là on veut signifier :

a) qu'à deux éléments distincts de l'ensemble de départ A ou deux unités de sens distinctes a et a' correspondent deux éléments distincts de l'ensemble d'arrivée B ou deux unités d'enregistrement distinctes b et b'.

²²⁸ Voir référence 4 ci-dessus, 1983, note 12 : 65 et 1985.

²²⁹ Marc BARBUT, *Mathématiques des sciences humaines*, 1969, Paris, PUF.

²³⁰ *Id.*

²³¹ *Ibid.*

L'ensemble $f^{-1}(b)$ des éléments de A a donc au plus un élément a ;

b) que pour toute unité d'enregistrement b , il existe au moins une unité de sens a tel que $b = f(a)$. De la sorte $f^{-1}(b)$, ensemble des éléments a de A tel que $f(a)=b$, n'est jamais vide, mais a toujours un élément et, en raison de la condition précédente, un seul.

Mais, par définition, ces deux propriétés de la bijection traduisent aussi l'action de quantifier un corpus selon la relation de l'analyse traditionnelle. En effet, un élément de B (ou une unité d'enregistrement b) sera dit image de a (ou de l'unité de sens élémentaire de A) par l'application f (2^{ième} propriété) et, une fois l'élément a codé, $f(a)$ désigne un élément b sans ambiguïté (1^{ère} propriété). L'application en ce dernier cas est dite uniforme, en accord, au reste, avec la réalité : une fois effectué, le jugement du codeur est étanche, puisque en phénoménologie tout jugement est une action ; il n'a plus à être rouvert ²³².

[562]

Cependant, la réciproque de cette dernière proposition (1^{ère} propriété) n'est pas vraie, et si $f(a)$ désigne un élément de b sans ambiguïté, b peut ne rien désigner de a . Car, étant donné $b=f(a)$, image de a dans l'application f quel que soit a , il peut exister des éléments b dans B tels qu'il n'y ait aucun a dont b soit l'image dans l'application.

En effet, il peut arriver au dépouillement d'un corpus que des unités de sens n'appartiennent pas à la grille et, par conséquent, ne prennent jamais leur place d'unités d'enregistrement b attendues en B . Sans parler encore de polysémie, c'est le cas, par exemple, de toutes les unités de sens (syntagmes, signes, etc.) non dénombrables à l'analyse d'après le cadre conceptuel de l'analyste ou selon ce qu'observe le codeur. Les unités de sens reconnues pertinentes ne forment plus alors qu'un sous-ensemble de toutes les unités d'enregistrement possibles, chacune à son tour étant conçue comme un ensemble singulier.

²³² Le jugement est le sens intentionnel d'une activité, l'activité de juger. Une fois l'opération effectuée, "on a affaire, comme l'exprime Suzanne Bachelard (*La Logique de Husserl*, 1957, Paris, PUF), non plus au sens intentionnel mais au sens lui-même". Dire ici que le jugement du codeur est étanche (ou ne peut être actualisé que par le souvenir), c'est désigner ce passage accompli par l'acte de juger d'une intention vide à une intention remplie (Erfüllen).

Ce sous-ensemble des unités pertinentes, sous-ensemble des éléments de B qui appartiennent à l'analyse, se notera $f(A) \subset B$ pour désigner l'ensemble des éléments du corpus qui sont des images de a par f, et ce sous-ensemble constitue l'ensemble dénombrable sur lequel s'appuie l'analyse traditionnelle.

En pratique, cependant, on devrait le noter autrement, puisque l'ensemble des unités pertinentes quantifiées par l'application n'est pas un ensemble fini de B. C'est ici, au contraire, qu'intervient fondamentalement pour l'analyste l'effet de polysémie constitutif d'un corpus. Car, un autre codage du même corpus par le même codeur ou par un autre ne produirait pas nécessairement le même nombre d'unités de sens. À la limite, un codeur opérant en langue étrangère, dans une autre langue (e.g. une langue sifflée) ou dans un autre langage (e.g. la notation musicale) pourrait bien ne relever sur le corpus aucune unité pertinente, soit chaque fois $f(a) = \emptyset$, ensemble vide.

Il y a donc en principe autant d'applications pour chaque unité de sens qu'il y a de nombres entiers ou : $f(a) \neq f'(a) \neq f''(a) \neq \dots \neq f_n(a)$.

La formule de cette équivalence définit la polysémie d'un corpus en analyse de contenu. Si l'on désigne alors par C l'ensemble de ces applications, ensemble issu de la variabilité du codage, on notera le résultat de l'une de ces applications, ensemble quelconque des unités pertinentes :

$$f(a) \in C \subset B$$

[563]

À la notation précédente $f^{-1}(b)$, ensemble des éléments a de A tels que $f(a)=b$, on devrait donc substituer la notation $f^{-1}(c)$. Et on lira plus justement pour désigner un corpus :

$$f^{-1}(c) = \text{l'ensemble des a de A tels que } b=f(a) \in C \subset B$$

Nous pouvons donc conclure que l'expression $f(a) \in C \subset B$ représente ainsi la définition de l'objectivation d'un contenu par une grille d'analyse, telle que cette objectivation se pratique en analyse traditionnelle au moyen de l'opération qui consiste à transformer un contenu symbolique, texte ou image, en un ensemble dénombrable

d'éléments, le tout résultant d'une image du corpus obtenue par application.

Mais en quoi un tel ensemble est-il dénombrable ? Et qu'indique pour l'analyse le fait qu'il soit dénombrable ?

2.3 Mesurer un corpus

D'après la définition $f(a) \in C \subset B$, chaque élément de l'ensemble obtenu possède son cardinal, en tant que sous-ensemble de $f^{-1}(c)$. Ce que traduit le fait qu'à chaque indicateur ou unité de sens dont la présence ou l'absence doit être relevée dans le corpus, l'analyse traditionnelle attache un nombre, résultat du calcul de la fréquence de l'apparition de l'indicateur. Ce nombre peut être zéro.

Ce nombre est une somme ou valeur attendue. Par exemple, on trouvera 1128 unités d'enregistrement b pour 1128 observations de l'unité de sens a survenues en parcourant le corpus. Le nombre 1128, cardinal de la partie b de l'ensemble B , est la valeur attendue dans B en correspondance bijective avec le nombre de fois où la partie a de A fut rencontrée au corpus, soit 1128 fois. C'est ce nombre, le nombre N trouvé au codage, qui, à titre de valeur attendue décrivant le corpus, sera porté par l'analyse traditionnelle sur la grille de codage, en vertu de l'application $R(a,b)$ par f .

On peut donner une formulation mathématique de cette pratique. Nous dirons alors que chaque nombre N de l'ensemble des entiers représente la réalisation d'un couple (a,b) de l'ensemble de toutes les possibilités de réaliser sur un corpus la bijection $f(a)$ dans le cas d'un indicateur quelconque. En conséquence, sur un graphe ANOVEP chaque nœud de niveau $n-1$ (pour $n=1, 2, 3, \dots, n$) peut représenter, logique ensembliste, une variable ²³³. La relation $R(a,b)$ qui constitue cette variable est chaque fois symétrique, réflexive et transitive ²³⁴.

Mais, d'autre part, lorsqu'on ramène les fréquences de chaque nœud du graphe à des proportions ($p + q = 1$; $p \neq 0, q \neq 0$), le nombre entier

²³³ Voir références 4 et 19 ci-dessus.

²³⁴ *Id.*

N [564] de l'analyse traditionnelle appartient désormais à l'ensemble des fréquences relatives exprimées dans les nombres rationnels Q . D'où, dans ANOPEP, l'expression de "nombre Q trouvé au codage" ²³⁵.

Ce nombre, comme le précédent dans N , est une mesure ²³⁶. Il exprime, en termes probabilistes, la valeur du cardinal à chaque nœud du graphe, passage à l'approche probabiliste rendu nécessaire ici en raison de la théorie de l'information ²³⁷. Mais l'on voit déjà qu'on ne travaillera plus ici avec les fréquences brutes de l'analyse traditionnelle ; bien plutôt, se basant sur la transformation des fréquences en proportions, c'est en se servant d'indices qu'on va calculer un corpus. ANOPEP utilise à ce jour trois indices. J'en ai rappelé ailleurs la justification ²³⁸ ; ils se construisent à partir de trajets sur des graphes et par référence à la théorie de l'information ²³⁹. Précisons simplement ici que l'emploi de la notion d'entropie dans ANOPEP est différent de celui qu'on en fait dans la théorie mathématique des arbres binaires de classification ²⁴⁰.

²³⁵ Bien que se fondant sur l'affirmation d'un jugement de présence ou d'absence, l'analyse ne dénombre que les jugements de présence. En conséquence, lorsque l'une des cases de la dichotomie est vide ($p = 0$ ou $q = 0$), le nombre entier qui représente la valeur de la case complémentaire est un rationnel de dénominateur égal à 1. D'autre part, on devrait dire plus précisément : l'ensemble D des décimaux positifs, sous-ensemble de Q .

²³⁶ L'application fait correspondre à un ensemble d'éléments E un nombre obéissant à certaines conditions, dont : $m(F)=0$ et $m(E)\geq 0$.

²³⁷ Voir la référence 19 ci-dessus.

²³⁸ Richard FOURNIER, "L'emploi de l'analyse de contenu en évaluation de programme : introduction à la logique d'ANO VEP", in *L'évaluation sociale : savoirs, éthiques et méthodes*, Colloque thématique de l'ACSALF, Sherbrooke, 1991 ; "Représentation des connaissances et gestion de l'incertitude en analyse de contenu à codeur humain : le modèle ANOPEP", in B. Moulin et G. Simiand, (Ed.) *Informatique cognitive des organisations*, 1989, Limonest, l'Interdisciplinaire.

²³⁹ Voir Richard FOURNIER, *Construction d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme*, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval.

²⁴⁰ À cet endroit, H est une règle de bipartition (goodness of fit) et cet emploi fait référence à la théorie des probabilités où H est une fonction de répartition de classe F , telle qu'étudiée par Fisher (Voir : L. BREIMAN, J. H. FRIEDMAN étal., *Classification and Régression Trees*, 1984, Belmont, Wadsworth

Nous voici donc à pied d'œuvre, disposant de trois outils, les trois indices, pour aborder une étude des identités sociales à partir de l'analyse de contenu. Je me bornerai à n'employer ici, sauf exception, qu'un seul de ces indices, appelé dans ANOVEP le coefficient MRC de Mesure du Rendement des Catégories au codage ou indice S ²⁴¹. Je l'utiliserai pour spécifier quelques résultats d'une analyse de contenu du discours d'un échantillon d'organismes volontaires au chapitre de la définition qu'ils donnent d'eux-mêmes, de leurs pratiques et activités.

Cette démarche analytique constituera en même temps une illustration de l'utilité pratique des considérations formelles que nous venons d'aligner.

3. L'étude des identités en évaluation de programme

Dans ANOVEP, l'indice S varie, sur l'intervalle fermé $[0,1]$, entre les deux cas de figure où s'encadre, d'après le schème de la méthode expérimentale, un codage dans un système de catégories : le cas de l'"objectivité parfaite" ($S = 0$) et celui de la "subjectivité parfaite" ($S = 1$).

Sur cette base, à l'aide de tableaux extraits d'une application en temps réel d'ANOVEP, je présenterai le résultat d'une suite d'opérations que l'on peut faire lorsque l'analyse de contenu est utilisée comme outil de prise de décision en gestion.

Cette démarche, en deux étapes, me servira à démontrer comment, en reconstruisant le dynamisme des identités à travers le discours d'un

International Group). L'entropie dans ANOVEP renvoie à la théorie de l'information. Dans son premier théorème, Shannon emploie cette fonction de classe F, qu'il nomme entropie d'après Boltzman, pour définir un canal sans bruit par un coût de codage C plus grand ou égal à H (Voir : A.M. MATHAI et P.N. RATHIE, *Basic Concepts in Information Theory and Statistics*, 1975, London, John Wiley and Sons). H est ainsi utilisée dans ANOVEP par référence au principe d'entropie maximum d'une distribution (Voir : Richard FOURNIER, *Construction d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme*, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval).

²⁴¹ Richard FOURNIER, *Une mesure de rendement du codage en analyse de contenu : l'indice MRC*, 1984, Ministère de l'Éducation du Québec.

[565] corpus, l'analyse peut en arriver à mieux cerner ce dont on parle et, par exemple, discriminer avec une certaine précision, à travers l'interprétation du discours des organismes communautaires, l'effet éventuel d'un contre-discours du codeur.

Le besoin d'une telle analyse, d'autre part, sous certaines conditions est évident. Car, en évoquant la répartition des subventions entre organismes communautaires, on s'entend en effet pour imaginer que certains soient plus avantagés que d'autres. Mais quel genre de pratiques est ainsi avantagé ou désavantagé, par exemple, lorsqu'on parle de subventionner des sessions d'information, des fins de semaine de sensibilisation, des journées d'animation ? Que finance-t-on au juste ? Et, surtout, quant aux objectifs du programme, quelle différence entre ces pratiques, s'il y en a une, pour les membres d'un jury de sélection chargé de répartir les argents ? Pour éclairer semblables interrogations, regardons donc comment se pose la question, une année quelconque, d'après l'analyse de contenu des rapports d'activités (ou "rapports annuels") d'organismes communautaires. Nous utiliserons pour ce faire la logique d'une courbe de Lorenz.

Cependant, pour respecter le caractère confidentiel d'informations nominatives autrement réelles, l'exemple sera extrait d'un programme fictif. La base de données de ce programme imaginaire, le programme APES d'Aménagement Paysager Extra-Sensoriel, a été construite en interpolant des données réelles d'un échantillon d'organismes, sans possibilité de retrouver la clé de l'interpolation.

3.1. Certains sont plus égaux...

Dans un logiciel d'analyse de contenu développé en application d'ANOVEP, le système MODEPAS ²⁴², les écarts de répartition des ressources entre les participants au programme sont calculés (en différences ou en ratio) pour un certain nombre de critères. Ces critères consistent soit en critères de stratification extraits de la structure de l'échantillon des organismes communautaires concernés. Ou bien ces critères représenteront des variables, dépendantes ou indépendantes, certaines tenues pour importantes dans l'évaluation du programme en cause, d'autres pour les besoins de l'analyse de contenu, mais toujours conformément au schème de la méthode expérimentale.

Le tableau 1 ci-dessous reproduit un résultat de ce calcul. Il s'agit d'un calcul économique qui est aussi un calcul politique. En effet, si on reportait ces données sur un plan cartésien, les montants d'argent en

²⁴² MODEPAS (Modélisation de Données en Éducation Populaire Autonome Subventionnée) est une application (1989) d'ANOVEP à l'évaluation d'un programme public de financement. Michel Saucier a programmé MODEPAS en APL 6800 sur le Macintosh et l'a adapté au PC avec l'APL de STSC. Hélène Boutet et Steve Aubry ont programmé en SAS les essais d'ANOVEP sur ordinateur central. Sur Macintosh, MODEPAS requiert un espace en mémoire de 4 Mo et un espace de disque de 3 Mo. Sur PC et compatibles, MODEPAS requiert un espace en mémoire de 640K auquel s'ajoutent 3 Mo de mémoire virtuelle prise sur disque ou en mémoire étendue. L'espace de disque est de 3 Mo. Une application d'ANOVEP généralisée (1992) à l'évaluation de programme portera elle-même le nom de MODEPAS II (Modélisation de Données en Évaluation de Programmes d'Activités Suivies).

[566]

TABLEAU 1
APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel
Avantages comparatifs des éléments participants par clientèles cibles (•)
TOUS : 200 éléments

CLIENTÈLE	N	Valeur (\$)	Subvention				
		Élément	% Élé.	% Subv.	% Diff.	Moy. (\$)	Rang
Non disponible	4	17 726	2,0	0,8	-1,2	4 407	
Interne (membres)	81	776 315	40,5	40,5	-4,6	9 584	2
Externe (non membres)	115	1 366 896	57,5	57,5	+5,8	11 886	1
Externe (non membres)	115	1 366 896	57,5	57,5	+5,8	11 886	1
TOTAL	200	2 160 839	100,0	100,0	0,0	10	804

Avantages comparatifs des éléments participants par difficultés rencontrées (••)
TOUS : 200 éléments

DIFFICULTÉS	N	Valeur (\$)	Subvention				
		Élément	% Élé.	% Subv.	% Diff.	Moy. (\$)	Rang
Horaire, durée	99	988 173	49,5	45,7	-3,8	9 982	6
Hébergement	9	124 927	4,5	5,8	+1,3	13 881	3
Humaines	11	164 288	5,5	7,6	+2,1	12 058	1
Matérielles	27	349 409	13,5	16,2	+2,7	12 941	4
Soutien	5	73 853	2,5	3,4	+0,9	14 771	2
Outils	5	29 292	2,5	1,4	-1,1	5 585	8
Participation	36	350 377	18,0	16,2	-1,8	9 733	7
Préparation	8	80 520	4,0	3,7	-0,3	10 065	5
TOTAL	200	2	160	839	100,0	100,0	0,0

[567]

TABLEAU 1
APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel (suite)
Avantages comparatifs des éléments participants par suites à donner (*)**
TOUS : 200 éléments

SUITES À DONNER	N	Valeur (\$)	Subvention				
		Élément	% Élém.	% Subv.	% Diff.	Moy. (\$)	Rang
Terminé	57	417 135	28,5	19,3	-9,2	7 318	5
Reprendre (non réalisé)	9	127 502	4,5	5,9	+1,4	14167	3
Reprendre tel quel	129	1555 512	64,5	72,0	+7,5	12 058	4
Sur demande	1	21 018	0,5	1,0	+0,5	21018	2
Avec des partenaires	1	0	0,5	0,0	-0,5	0	7
Par engagement personnel	0	0	0,0	0,0	0,0	0	8
Avec personnes ressources	2	5 220	1,0	0,2	-0,8	2 610	6
TOTAL	200	2	160	839	100,0	100,0	0,0

[568]

ordonnée et le nombre d'organismes en abscisse, la diagonale figurerait l'égalité parfaite dans la répartition des ressources entre les organismes communautaires admissibles au programme de subvention. La réalité est autre, comme l'indique la colonne des écarts en plus ou en moins, à droite, sous le titre "Subventions".

Le tableau décrit les valeurs de répartition des argents entre des éléments ou organismes admis au programme (écarts, montants, nombre d'éléments, direction des écarts, etc.), selon trois critères extraits du discours que ceux-ci tiennent sur eux-mêmes : la clientèle que vise l'organisme, les difficultés rencontrées par l'organisme à réaliser son action et les suites qu'il entend lui donner. Ces valeurs varient selon les critères. On obtiendrait en particulier trois courbes

différentes ; cependant, la fiabilité de ces courbes quant au discours des organismes n'est pas nécessairement la même de l'une à l'autre, peut-on croire : c'est là qu'intervient l'emploi de l'indice S.

Lorsque en effet des données textuelles entrent, comme ici, dans la construction des variables, un indicateur de fiabilité de celles-ci peut être ajouté au tableau. Il prend la forme d'un symbole de titre pointé, tel qu'inscrit en haut à droite. Il est gradué selon le degré d'"objectivité" décroissant de la variable au codage : meilleure (•), moyenne (••), moins bonne (•••). On constate ainsi que le tableau calcule les avantages comparatifs pour des variables se situant à chacun de ces endroits du continuum. L'indicateur de fiabilité, indicateur de localisation de la variable, est obtenu en classant les variables par terciles selon la valeur de l'indice S calculé pour chacune.

Cependant, ces résultats sont obtenus sous l'action d'un codage. Ce qui vient d'être pratiqué sur une variable pour en déterminer la teneur en "subjectivité" peut donc l'être éventuellement sur l'ensemble des variables comprises dans un système de catégories. Le tableau 2 reproduit cette dernière opération.

Examinant l'information placée sur ce tableau par rangées (dimensions ou graphes) et par colonnes (niveaux sur le graphe), on se rend compte, en prenant les valeurs de notre indice de "subjectivité", que nous disposons d'un moyen de pondérer chaque dimension du cadre conceptuel (0,37 ; 0,30 ; 0,42), de même que chaque niveau de celui-ci. En conséquence, au moment où la grille d'analyse est mise en production et qu'elle construit les variables au moyen d'un codage par application, chaque variable de l'analyse peut être introduite au fichier déjà dotée d'un coefficient de subjectivité traduisant le poids de l'interprétation insufflé [569] au codage. C'est l'idée de base du coefficient MRC de Mesure du Rendement des Catégories au codage proposé dans ANOVEP.

TABLEAU 2
APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel
 Valeurs moyennes de l'indice S selon le niveau des variables,
 par dimension du cadre conceptuel

	n = 0	n = 1	n = 2	n = 3	
Dim. 1	0,56	0,48	0,24	0,19	0,37
Dim. 2	0,41	0,26	0,27	0,24	0,30
Dim. 3	0,72	0,51	0,26	0,18	0,42
	0,56	0,42	0,26	0,21	0,36

À titre d'illustration de l'utilité de cette idée, indiquons seulement qu'on pourrait maintenant revenir, par exemple, sur nos variables du tableau des avantages comparatifs, en le regardant cette fois à la lumière de la pondération de la variable choisie comme critère d'avantage : le critère "Thèmes", par exemple, si on l'avait retenu, ou le critère "Clientèles". C'est ce qu'a fait l'analyste en composant le tableau 3. Les indications qu'il en tire lui permettent de développer son analyse : vérifier des intuitions, échafauder une hypothèse, valider un codage, etc.

L'une des conséquences pratiques de l'idée de base d'ANOVEP - l'application de l'indice S sous la forme d'un Coefficient de Mesure du Rendement des catégories au codage - entraîne donc que peut changer notre façon d'apercevoir les catégories ou les variables en analyse traditionnelle. En particulier cette idée de base permet, entre autres, à la démarche analytique de passer d'un corpus clos, produit de la quantification en analyse computationnelle, au corpus ouvert propre à la sémantique (sociologie, anthropologie, etc.) de l'analyste.

C'est ce point de vue que je voudrais illustrer maintenant par une deuxième série de tableaux. On y verra comment l'usage d'un tel coefficient est susceptible en quelque sorte de garantir ou de provoquer le retour analytique au corpus, aidant ainsi à mieux définir la théorie voire le comportement du phénomène sous étude.

L'exemple porte sur un effet de polarisation sémantique à l'intérieur d'un discours. En l'occurrence ici : la polarisation des thèmes de leur action par la définition des activités auxquelles se livrent les organismes [570] communautaires qui nous parlent à l'intérieur de ce programme fictif d'Aménagement Paysager Extra-Sensoriel (APES).

TABLEAU 3
APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel
Avantages comparatifs par thèmes

	Différence	Valeur de S
Apprentissage de base	+4,6	0,28
Croissance personnelle	-5,2	0,34
Connaissance relationnelle	+0,7	0,30
Adaptation à la société	-0,1	0,33

Avantages comparatifs par clientèles

	Différence	Valeur de S
Interne (membres)	-4,6	0,16
Externe (non membres)	+5,8	0,12
Non disponible	-1,2	

3.2. La polarisation des thèmes par les activités dans un discours d'identité du Nous

Supposons que le décompte des fréquences brutes d'un corpus livre le trait suivant, savoir : que, dans le discours sur eux-mêmes que tiennent des organismes communautaires, ce qu'ils disent du thème de

leur action est polarisé par ce qu'ils disent de leurs activités plutôt que par ce qu'ils disent de la clientèle à laquelle ils destinent cette action.

Comment ce trait apparaît-il à l'observation ? Retenons d'abord, à l'aide de l'un des menus de MODEPAS, une association relevée par le logiciel dans le discours des organismes de notre programme APES. Le tableau 4 des valeurs de l'indice C la représente : il s'agit de l'association entre deux dimensions, X et Y, du cadre conceptuel soit la dimension "Modèle d'intervention" des organismes (X) et la dimension "Modèle de développement" (Y) qui les incite à intervenir ²⁴³.

[571]

TABLEAU 4
APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel
Mesures d'association : Modèle d'intervention par modèle de développement
TOUS : 200 éléments

Modèle de développement	Modèle d'intervention	
	Clientèles cibles	Activités
Thèmes	16	168
Pratiques	2	14

Phi--deux 0,001 Coefficient de contingence C 0,032
 Phi 0,036 Q (y) Yule 0,200

²⁴³ Le logiciel MODEPAS dichotomise par la médiane, conformément à la tradition (Ithiel DE SOLA POOL, *Trends in Content Analysis*, 1959, Urbana, University of Illinois Press.)

À un premier niveau de lecture, on remarque qu'entre les cellules individuelles du tableau, il n'y a pas indépendance. Le fait autorise un certain nombre de commentaires. Ainsi, il peut être observé qu'on parle peu des "Thèmes" en relation avec les "Clientèles cibles", mais beaucoup, dix fois plus, en regard des "Activités" (ou l'inverse). On en conclura [572] donc que les activités prennent le pas sur les clientèles visées, lorsque le discours des organismes décrit les thèmes de leur action.

D'autre part, deuxième observation, on parle peu des "Pratiques", comparativement aux "Thèmes", quand on parle des "Activités", et guère plus quand on parle de "Clientèles cibles". Si on réunit cette observation à la précédente, il semblerait donc que l'on puisse affirmer que, plus fortement que les "Clientèles", les "Activités" ont l'heur de polariser à la fois et le discours sur les thèmes et celui sur les pratiques. Ou, pour l'exprimer autrement : que le modèle d'intervention polariserait le modèle de développement par l'entremise de la variable "Activités" (voir tableau).

À un deuxième niveau de lecture, examinantes mesures d'association jointes au tableau, par exemple le Q de Yule, on confirmerait qu'il n'y a pas association parfaite ($Q(y) = 1$) entre modèle d'intervention et modèle de développement ($Q(y) = 0,20$). Mais une légère association conditionnelle ($C = 0,032$ et $\Phi = 0,036$) tendrait à confirmer l'impression précédente d'une polarisation du discours par tes activités aux dépens des pratiques ou des thèmes. En sorte que, pour entendre, par exemple, tes organismes parler de développement (pratiques et thèmes), il faudrait peut-être leur demander un discours spécifique laissant de côté leurs activités.

À tout événement, il s'agit des fréquences brutes, et on suppose que le codeur, quant à lui, a bien distingué tes deux : pratiques et activités.

Que se passe-t-il lors d'une lecture de nos données par l'indice S ?

Le tableau 5 reproduit l'association entre tes mêmes dimensions, mesurée cette fois à partir de la valeur S attachée aux variables à chaque observation. Au premier niveau de lecture, il n'y a pas indépendance ici non plus ; en conséquence, on peut constater qu'apparemment se trouve en jeu aussi à cette occasion une structure de discours : du sujet ou du codeur, est-on cependant justifié de se demander ?

Voici alors ce qu'on peut relever. D'abord, on parte à peu près également des "Clientèles" et des "Activités" quand on parle des "Thèmes", contrairement au décompte brut précédent où la proportion penchait en faveur des "Activités" à ce moment. Par ailleurs, on parlera beaucoup des "Pratiques", à l'inverse de précédemment.

En outre, la volubilité au chapitre des "Pratiques" se produit moins souvent, presque deux fois moins, en relation avec tes "Clientèles cibles" qu'en lien avec tes "Activités". De ce fait, on pourrait supposer, tel qu'il

[573]

TABLEAU 5

APES091 : Aménagement Paysager Extra-Sensoriel

Mesures d'association : Modèle d'intervention par modèle de développement
TOUS : 200 éléments

Modèle de développement	Modèle d'intervention	
	Clientèles cibles	Activités
Thèmes	14	13
Pratiques	55	118

Phi--deux 0,021 Coefficient de contingence C 0,140
Phi 0,144 Q (y) Yule -0,396

en allait pour les fréquences brutes, que les "Activités" polarisent ici encore le discours, mais en étant cette fois associées aux "Pratiques". Le modèle d'intervention influe toujours sur le modèle de développement par le biais des activités, pourrait-on estimer, mais en étant lié aux pratiques (voir tableau). Si l'on veut donc entendre parler de thèmes ou [574] de pratiques (modèle de développement), il faudra ici écouter en même temps un discours sur les activités.

Quant à avancer cette hypothèse, on pourra remarquer à un deuxième niveau qu'on observe une association conditionnelle plus

forte ($C = 0,140$ et $\Phi = 0,144$) que celle obtenue sur les fréquences brutes. Modèle d'intervention et modèle de développement ont donc partie liée dans un seul discours, la place de l'un à l'inverse de celle de l'autre ($Q(y) = -0,396$), et le codeur n'avait peut-être pas une idée aussi claire qu'on le croyait de la différence entre pratiques et activités.

Cela n'est qu'un exemple. Mais la comparaison entre les deux tableaux fait suffisamment ressortir en quoi l'emploi d'un coefficient de mesure du rendement des catégories au codage (coefficient MRC) permet alors de conclure sur une vision plus nuancée du discours tenu par le corpus observé, au chapitre du rapport entre modèles d'intervention et modèles de développement. Sans doute, en effet, tel que le proposait au tableau 4 la description du corpus à l'aide des fréquences brutes de l'analyse computationnelle, la polarisation de ce discours par les activités est-elle maintenue, lorsqu'on pondère les variables par leur teneur en "objectivité-subjectivité" (tableau 5). Cependant, on enregistrera du même coup que le codeur (ou le codage) a moins bien distingué qu'on ne le pensait entre pratiques et activités, clientèles cibles et activités.

J'ajoute qu'on n'est pas obligé de mesurer l'association entre elles pour apercevoir l'utilité analytique de disposer d'un fichier pondéré des variables. Par exemple, un autre menu de MODEPAS permet de mesurer en elles-mêmes le rendement des catégories au codage, à partir de la combinaison de l'indice S et du coefficient de variation traditionnel, tel qu'illustré au tableau suivant.

Ce tableau ordonne en terciles les variables d'un cadre conceptuel, une fois appariées les valeurs de l'indice S et celles du coefficient de variation CV. On obtient de la sorte l'équivalent de la description d'un ordre de "subjectivité" ou d'"objectivité" entre n'importe laquelle des variables d'un cadre conceptuel ou d'une analyse ²⁴⁴.

Le principal bénéfice est qu'on dispose alors d'une base mesurable pour choisir de s'intéresser prioritairement à telle ou telle variable ou combinaison de variables, selon l'aspect du corpus qu'on veut mettre en relief : ou bien l'aspect par où le corpus est le plus conforme aux significations des catégories (3^e tercile) ou bien le choix contraire (1^{er}

²⁴⁴ Richard FOURNIER, *Bilan descriptif des réalisations du programme de soutien à l'éducation populaire autonome en 1988- 1989, 1990*, Ministère de l'Éducation du Québec. Document administratif.

tercile). Cette latitude est avantageuse, entre autres, s'il nous faut modifier [575] les catégories soit à la lumière des objectifs de l'analyse, soit en raison de ce qu'on assume comme étant leur rendement analytique.

En ce dernier cas s'ajoute un autre gain, non négligeable dans une situation de recherche-action comme celle à l'origine d'ANOVEP. C'est que le sujet, individuel ou collectif, dont le discours est placé sous analyse, peut lui aussi être consulté sur le rendement des catégories. Puisqu'à partir d'une table des rendements deviennent en effet possibles la discussion et la manipulation voire l'invention sur mesure des catégories et ce, au niveau et au moment même, s'il le faut, de la construction du cadre conceptuel ²⁴⁵.

²⁴⁵ C'est la signification du terme "Organique" ("built-in") dans l'acronyme ANOVEP.

TABLEAU 6
Rendement au codage des catégories d'une étude*

Var.	Moy.	CV.	(+/-)	Var.	Moy.	CV.	(+/-)
S003	0,916	0,29	+-	S305	0,229	0,41	==
S007	0,911	0,31	+-	S306	0,240	0,44	==
S010	0,906	0,30	+-	S006	0,274	0,74	=+
S103	0,874	0,31	+-	S107	0,276	0,68	=+
S108	0,476	0,27	+-	S211	0,219	0,56	=+
S215	0,332	0,34	+-	S212	0,218	0,55	=+
S011	0,814	0,44	+=	S303	0.225	0.56	=+
S102	0,420	0,40	+=	S201	0,169	0,53	-=
S105	0,385	0,52	+=	S 208	0,176	0,50	-=
S109	0,751	0,42	+=	S302	0,127	0,54	-=
S209	0,342	0,48	+=	S317	0,155	0,51	-=
S210	0,410	0,45	+=	S318	0,154	0,52	-=
S002	0,725	0,56	++	S319	0,160	0,49	-=
S009	0.379	1.15	++	S320	0,154	0,52	-=
S203	0,300	0,39	=-	S001	0,027	4,09	-+
S204	0,301	0,36	=-	S005	0,042	3,00	-+
S313	0,239	0,37	=-	S101	0,164	0,76	-+
S314	0,272	0,39	=-	S104	0,154	0,67	-+
S315	0,244	0,38	=-	S 202	0,206	0,58 •	-+
S316	0,223	0,38	=-	S 207	0,153	0,55	-+
S321	0,238	0,26	=-	S301	0,166	0,58	-+
S322	0,238	0,26	=-	S304	0,163	0,56	-+

Dans la table ci-dessus, la ligne horizontale divise en terciles les valeurs S de l'indice de mesure du rendement des catégories au codage, valeurs disposées par ordre d'« objectivité croissante » de (+-) à (-+). Cet ordre est obtenu en rapportant la valeur moyenne de l'indice S à chaque nœud du graphe, variable du cadre d'analyse (Var.), à celle de son coefficient de variation CV.

* Source : Bilan descriptif des réalisations du programme de soutien à l'éducation populaire autonome en 1988-1989, Document de travail, MEQ, 1990, p. 86-87.

Dans un tel contexte, l'avantage n'est évidemment pas que méthodologique. Car la consultation éventuelle du sujet comporte son [576] effet virtuel au niveau de la compréhension des résultats atteints par le programme et des décisions à prendre en conséquence. Or, dans l'administration publique d'où procède notre application, ces décisions sont le plus souvent de nature financière ou affectent directement les conditions de vie ou la pratique sociale des individus et des groupes concernés.

Conclusion

Tout ceci, sans doute, n'est encore qu'expérimental. Mais je voudrais terminer mon exposé en prenant prétexte de ce débouché d'ANO VEP sur la relation entre l'État et le citoyen pour insister quelque peu sur cette relation, en continuité, d'une part, avec le cadre de l'expérimentation du modèle et, de l'autre, avec le thème du colloque.

Deux réflexions principales à mon sens se dégagent en effet de l'expérimentation d'ANOVEP pour ce qui revient à concrétiser l'usage des méthodes quantitatives dans l'étude des identités.

La première renvoie à l'aspect mathématique du modèle. Comme on l'a vu en prenant connaissance de la structure logico-mathématique qui en décrit l'essentiel, le modèle ANOVEP est fondamentalement une technique de catégorisation (ou de construction de la grille en analyse de contenu) établie en fonction de résoudre ou contourner un problème de méthode assez bien identifié par le cas de figure de l'analyse à codeur unique.

Or, ce fondement du modèle évoque sans doute les notions de classes logiques ou de catégories ²⁴⁶. Mais il évoque aussi le processus lui-même de la catégorisation en tant que processus cognitif, "processus par lequel un système, en l'occurrence ici une organisation en classes (...) parvient à fournir une réponse lorsqu'on lui présente plusieurs

²⁴⁶ Par exemple : Jean PIAGET (sous la direction de), *Logique et connaissance scientifique*, 1976, Paris, Gallimard ; Bertrand RUSSEL, *Signification et vérité*, 1969, Paris, Flammarion.

variantes d'un même objet"²⁴⁷, savoir ici le corpus. "Processus fondamental de la pensée", la catégorisation ainsi engendre du sens.

À cet égard, on aura remarqué la parenté d'ANOVEP avec l'analyse de système. Comme technique de catégorisation, ANOVEP en effet est une boîte noire²⁴⁸. Employé ici à l'étude de l'identité des Nous, le modèle peut aussi bien l'être à corriger des examens de français ou pour analyser des entrevues ou des images. Il n'y a rien là de trop surprenant, puisqu'il se veut, à l'origine et essentiellement, une langue intermédiaire, d'ordre logico-mathématique, à mi-chemin entre la langue naturelle et celle du scientifique²⁴⁹. Mais, par rapport à l'analyse traditionnelle, il se place ainsi [577] dans un rôle de médiation entre deux moments : ce qu'à la sortie de l'opération aura produit la représentation qu'on se fait du texte ou de l'image savoir des nombres ou des fréquences, et ce qui reste pris dans l'opération savoir l'interprétation de ce que le texte ou l'image ont voulu dire²⁵⁰. Sans doute, à la décharge des méthodes quantitatives, se doit-on de souligner qu'un nombre en soi n'est pas une unité de sens²⁵¹. Mais, en permettant de dépasser le nombre pour travailler avec des indices de façon organique à l'intérieur même de la grille, la langue d'ANOVEP s'établit justement dans cet effort de médiation que représente le passage d'un corpus clos par le nombre à un corpus ouvert par la sémantique de l'analyste, cette dernière supposée quant à elle détenir un sens.

Pour autant, cette caractéristique formelle du modèle nous conduit à ma deuxième réflexion. Celle-ci porte sur l'aspect pragmatique du langage, aspect, comme on sait, rhétorique et politique à la fois. On ne

²⁴⁷ Pauline GRAVEL, *Interface*, 11, 1991 : 45 et 47.

²⁴⁸ Richard FOURNIER, *L'État interventionniste : l'évaluation qualitative. L'analyse de contenu au seuil d'une nouvelle pratique*, 1985, Université du Québec. Communications. Études, no 19.

²⁴⁹ Richard FOURNIER, *L'éducation populaire à travers la vie associative, I, L'outil d'analyse*, 1983, Ministère de l'Éducation du Québec ; *Construction d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme*, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval.

²⁵⁰ Richard FOURNIER, *Construction d'un modèle pour l'emploi de l'analyse de contenu à codeur unique en évaluation de programme*, 1985, Thèse de maîtrise, Université Laval.

²⁵¹ Jean REMY et Danielle RUQUOY, *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, 1990, Bruxelles, Publications des facultés universitaires Saint-Louis.

s'étonne plus maintenant en effet de distinguer entre l'apparition de la vérité et la construction de la pertinence. Nous y aura habitués, entre autres, le paradoxe que si la vérité, comme le disait Ricoeur ²⁵², c'est la communauté (et donc qu'il n'y a communication que s'il y a communauté), il n'en reste pas moins que la communication est la condition de la communauté.

Le paradoxe s'applique immédiatement à l'étude des identités. La communication, comme la vérité en effet, serait universelle en quelque sorte, tandis que son contenu, comme la pertinence, serait singulier. Ainsi caractérisera-t-on les communautés selon des critères de revenu, de sexe, d'habitat, d'âge, d'origine ethnique, de scolarité, d'habitudes mentales, etc. Et, aux yeux de l'anthropologue ou du sociologue, celles-ci seraient finalement des types de pertinence regardant une vérité éternelle que personnifierait, au choix : la patrie de celui qui est de souche, comme on dit, l'abstraction scientifique qui est la guérison de l'inconscient, selon l'expression de Bachelard, l'information "privilegiée" de celui qui est proche du pouvoir, etc., bref, un choix d'ontologie.

En ce sens, il n'est pas dénué d'intérêt que l'application d'ANOVEP à l'évaluation de programme par le biais de l'analyse d'un discours sur les identités se réserve la place de prétendre aussi fonder en méthode une forme d'interaction entre administrateurs et administrés, ayant pour objectif de valider un système de catégories portant sur ce que les sujets prétendent être en eux-mêmes.

Car, pour parvenir à saisir un peu ce qui se passe dans la communication, cet endroit en somme où s'élaborent les identités, individuelles et [578] collectives, ni la technique ni la technologie ne sont, sans doute, des schèmes de vérité. Mais au moins peuvent-ils en être de pertinence. Comme lorsque la possibilité de calibrer la teneur en subjectivité savante d'un discours sur les identités, rève méthodologique d'ANOVEP, renvoie à susciter la participation des intéressés eux-mêmes à l'élaboration et à la définition des catégories qui les décrivent et les expriment.

²⁵² Paul RICOEUR, *Histoire et vérité*, 1955, Paris, Seuil.

[579]

NOTES

Les notes en fin de texte ont toute été converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page afin d'en faciliter la consultation. JMT.

[580]

[581]

[582]

[583]

Les identités.

Actes du colloque de l'ACSALF du 12 au 14 mai 1992.

Table des matières

Quatrième de couverture

Jacques Hamel et J. Yvon Thériault, "Avant-propos." [7]

Première partie.

GRANDES CONFÉRENCES [15]

Simon Langlois, "Deux sociétés globales en conflit." [17]

Nelcya Delanoé, "Blancs cassés américains et indiens des États-Unis: l'impossible identité." [37]

Claude Dubar, "Les identités et le travail." [67]

Deuxième partie.

GÉNÉRATIONS ET IDENTITÉS [83]

Dominic Fortin et Stéphane Dufour, "*Baby boomers et baby busters* : deux générations, un conflit et deux identités dans l'univers du travail." [85]

Jean François René, "Jeunesse et identités au travail : les tendances dominantes dans la littérature sociologique." [103]

Gilles Pronovost, "La formation de l'identité sociale à travers les générations." [117]

Troisième partie.

**IDENTITÉS, COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET QUESTIONS NATIONALES [135]**

France Giroux, "L'affirmation de l'identité dans les sociétés pluralistes." [137]

Hélène Blondeau, "L'identité collective des Bruxellois francophones à travers leurs attitudes linguistiques." [161]

Marie-Andrée Couillard et Ginette Côté, "L'engagement des Québécoises : trajectoire identitaire." [177]

Jacqueline Bouchard, "Représentation et perception de l'identité amérindienne: nouvelles propositions." [207]

Quatrième partie.

IDENTITÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL [219]

Jean-Pierre Dupuis, “Les transformations de l'identité de deux villages miniers abitibiens.” [221]

Andrée Fortin, “Sociabilité, identités et vie associative.” [259]

André Billette et Mario Carrier, “Nouveau regard sur la Beauce. Recherche sur la régulation socio-identitaire d'une économie locale.” [287]

Omer Chouinard, “Les organisations de pêcheurs et la modernisation des activités de la pêche dans la Péninsule acadienne.” [313]

Cinquième partie.

IDENTITÉS, TRAVAIL ET CLASSES SOCIALES [333]

Paul-André Lapointe, “Modernisation sociale des entreprises et redéfinition des identités ouvrières.” [335]

Jacques Boucher et Louis Favreau, “ Les identités à la CSN : d'une vision d'avant-garde à une position de solidarités plurielles.” [357]

Gilles Simard, “ De l'université vers les identités professionnelles: les attitudes et conduites stratégiques d'étudiants universitaires.” [379]

François Dépelteau, “Confusion conceptuelle et obsolescence des classes sociales.” [413]

Madeleine Gauthier, “La construction de l'identité dans un contexte de précarité d'emploi : le cas des jeunes travailleurs moyennement scolarisés.” [433]

Sixième partie.

CONTRIBUTION DE LA MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE À L'ÉTUDE DE L'IDENTITÉ [455]

Pierre Bouchard, “L'identité francophone à travers le processus de francisation des entreprises québécoises : une interprétation faite à partir de résultats obtenus par l'analyse nominale hiérarchique.” [457]

Benoît Laplante, “Problèmes méthodologiques de l'étude quantitative des activités culturelles des Québécois.” [473]

Jean Renaud et Alain Carpentier, “Migration et mobilité professionnelle, la construction d'une identité québécoise.” [497]

23 Jean Renaud et Stéphane Crespo, “Retour à la case «avant-départ», délais et processus du regain de statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants.” [531]

Richard Fournier, “L'analyse du discours sur les identités en milieu communautaires à travers la structure mathématique du modèle ANOVEP.” [549]

Quatrième de couverture

Le présent ouvrage dérive du colloque **Les identités**, tenu à l'Université de Montréal du 12 au 14 mai 1992 et organisé par l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française. L'identité constitue le sujet de l'heure, mis en vedette par l'actualité. L'identité touche d'entrée de jeu tout individu et toute collectivité et, par surcroît, a trait autant à des dimensions et des phénomènes économiques, politiques et culturels. Tenu au lendemain de la « crise amérindienne » et à la veille du référendum sur les accords de Charlottetown, on trouve donc dans ce livre des écrits et des études sur la « question nationale » au Québec, de même que sur la « question amérindienne ». Cet ouvrage contient ainsi des contributions de choix sur l'identité nationale et ethnique et plus largement sur l'identité régionale, l'identité des générations, les identités au travail, pour ne nommer que quelques-uns de ses chapitres. Ces contributions sont apportées par des spécialistes de la sociologie et de l'anthropologie, et sont écrites de façon à rejoindre un large public.

Ce livre marque pour la première fois la réunion de ces spécialistes et sous son seul couvert, les lecteurs trouveront donc l'ensemble de la recherche menée autant par des chercheurs québécois, belges et français. La variété des positions et des points de vue sur le sujet est offerte en partage dans les pages de ce livre susceptible d'éclairer les problèmes et phénomènes liés à l'identité, ainsi que les enjeux qui en découlent dans la société actuelle.

Achévé d'imprimer
en mai 1994 sur les presses
des Ateliers graphiques Marx Veilleux Inc.,
Cap-Saint-Ignace, (Québec)